Conférences & Séminaires
04
Juillet 2012

Différenciation sociale et inégalités

Approches méthodologiques et transversales sur les questions de genre et d'ethnicité

Université d'été régionale en sciences sociales
« Les Journées de Tam Đảo » (Việt Nam)
Juillet 2011

NHÀ XUẤT BẢN TRI THỨC

École française d'Extrême-Orient

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Différenciation sociale et inégalités

Approches méthodologiques et transversales sur les questions de genre et d'ethnicité

ÉDITEUR SCIENTIFIQUE
Stéphane LAGRÉE
École française d'Extrême-Orient, ÉFEO

CONTACT
Virginie DIAZ
Département de la recherche, AFD
diazv@afd.fr

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
Institut de recherche pour le développement
École française d'Extrême-Orient
UNIVERSITÉ DE NANTES
AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Conférences et séminaires

Le département de la Recherche de l'AFD organise de nombreux séminaires et conférences, qui sont autant de lieux d'échanges de connaissances et d'expériences entre acteurs de l'aide au développement : chercheurs, experts, responsables politiques, ONG, entreprises… Ces rencontres peuvent aborder tous les champs d'action de l'AFD. La collection Conférences et séminaires a pour objectif de mettre à disposition du lectorat concerné par ces enjeux, les principaux résultats et acquis de ces travaux.

Retrouvez toutes nos publications sur http://recherche.afd.fr

Précédentes publications de la collection :

N ° 03 : *Measure for Measure - How Well Do We Measure Development?* – Proceedings of the 8th AFD-EUDN Conference, 2010

N° 02 : *Transitions décrétées, transitions vécues* – Université d'été régionale en sciences sociales « Les Journées de Tam Dao »

N° 01 : *Implementing Large-Scale Energy Efficiency Programs in Existing Buildings in China* – Conference in Wuhan (China)

[Avertissement]

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'AFD ou de ses institutions partenaires.

Directeur de la publication :

Dov ZERAH

Directeur de la rédaction :

Robert PECCOUD

Conception : Ferrari / Corporate – Tél. : 33 (0)1 42 96 05 50

Réalisation : Tomorrow Media Co., Ltd. - Email : tomorrowmedia@gmail.com

Imprimé par Tomorrow Media Co., Ltd.

Conférences & Séminaires

Table des matières

Avant-propos 5

Remerciements 13

Ouvertures 15

- Ouverture de Võ Khánh Vinh, Directeur de l'Institut de formation, Vice-président de l'ASSV 17
- Ouverture de Alain Henry, Directeur, AFD Việt Nam 19
- Ouverture de Franciscus Verellen, Directeur de l'ÉFEO 22
- Ouverture de Jean-Pascal Torreton, Représentant de l'IRD au Việt Nam 24
- Ouverture de Yves Perraudeau, Professeur des Universités, Chargé de mission Việt Nam et Asie du Sud-Est, Université de Nantes 26
- Ouverture de Olivier Garro, Directeur du bureau Asie-Pacifique de l'AUF 28

Partie 1 - Séances plénières 31

1.1. Différenciations et inégalités sociales en Asie du Sud-Est. Un état des lieux dans une perspective pluridisciplinaire et diachronique, Jean-Luc Maurer 33

1.2. Un état des lieux des conditions de vie des groupes ethniques au Việt Nam : approche économique et socio-anthropologique, Christian Culas, Benoît Massuyeau, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud 64

1.3. Biographie et différences selon les générations, Philippe Antoine, Andonirina Rakotonarivo 94

1.4. Genre, sexualité et reproduction au Viêt Nam, Catherine Scornet 117

1.5. Synthèse des séances plénières, Jean-Pierre Cling 132

Partie 2 - Ateliers 143

2.1. Discriminations ethniques et de genre : mesure et méthodes de décomposition, Jean-Pierre Cling, Axel Demenet, Christophe Jalil Nordman, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud 145

2.2. Les biographies : de l'enquête quantitative à l'analyse, Philippe Antoine, Mody Diop, Andonirina Rakotonarivo 199

2.3. Construire et gérer les ethnicités en Asie du Sud-Est : cultures, politiques et développement, Christian Culas, Trần Hồng Hạnh, Grégoire Schlemmer 245

2.4. Formation aux enquêtes de terrain en socio-économie et en anthropologie. Différenciation et inégalités : réalités perçues, réalités vécues dans la commune de Tam Quan, district de Tam Đảo, Christophe Gironde, Pierre-Yves Le Meur, Olivier Tessier avec la participation de Annuska Derks et de Mireille Razafindrakoto 293

Biographies des intervenants 329

Sigles et abréviations 357

Avant-propos

Les « Journées de Tam Đảo » régionales : une plate-forme de formation valorisée

La première université d'été en sciences sociales a été organisée en 2007 dans le cadre du projet Fonds de solidarité prioritaire en Sciences sociales (FSP2S) « *Appui à la recherche sur les enjeux de la transition économique et sociale au Việt Nam* », mis en œuvre par l'École française d'Extrême-Orient et en partenariat avec l'Académie des Sciences sociales du Việt Nam (ASSV) [1]. Elle faisait suite au constat partagé par le conseil scientifique paritaire franco-vietnamien du FSP2S d'un besoin de renforcement des capacités des chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants vietnamiens en matière méthodologique, de maîtrise des outils d'enquêtes et de traitement des données. Rééditées en 2008 et 2009, les « Journées de Tam Đảo » – ou JTD – ont conservé l'objectif d'introduire les futurs cadres scientifiques vietnamiens aux savoir-faire et aux outils intellectuels nécessaires à une connaissance rigoureuse de la réalité sociale, et de fournir les bases théoriques et méthodologiques pour l'élaboration d'un projet de recherche scientifiquement pertinent. Elles se sont déroulées à Hà Nội et en résidence à Tam Đảo, station d'altitude proche de la capitale, et ont donné lieu à la publication de trois ouvrages publiés chacun en langues française et vietnamienne [2].

2010-2013 : un accord de partenariat, un changement d'échelle régionale

Faisant suite au succès des trois premières éditions de 2007 à 2009, et afin d'accompagner le développement de l'université d'été, l'ASSV, l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'université de Nantes, l'École française d'Extrême-Orient (ÉFEO) et l'Agence universitaire de la Francophonie [3] (AUF) ont décidé de confirmer leur engagement conjoint dans le cadre d'un accord de partenariat signé le 15 avril 2010 au siège de l'AFD à Paris, pour les quatre années 2010-2013.

---

[1] Projet achevé le 7 mai 2009.

[2] Lagrée S., Cling J-P., Razafindrakoto M., et Roubaud F. (éds. scientifiques), *Les Journées de Tam Đảo. Stratégies de réduction de la pauvreté : approches méthodologiques et transversales*, Éditions Tri Thuc, Hanoi, juillet 2010, 624 p. (version française), 620 p. (version vietnamienne) ;
Lagrée S. (éditeur), *Les Journées de Tam Dao. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement (2)*, Université d'été en sciences sociales, Éditions Thê Gioi, Hanoi, septembre 2009, 401 p. (version française), 398 p. (version vietnamienne) ;
Lagrée S. (éditeur), *Les Journées de Tam Dao. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement*, Université d'été en sciences sociales, Éditions Thê Gioi, Hanoi, novembre 2008 (rééditée en mai 2009), 348 p. (version française), 350 p. (version vietnamienne).

[3] AUF : financement « Action innovante » 2010-2012.

Ce partenariat vise à pérenniser les « Journées de Tam Đảo » dans la continuité des formations antérieures avec pour objectifs généraux de :

- soutenir une formation pluridisciplinaire d'excellence : amélioration des connaissances, des méthodes et des outils d'enquêtes en sciences sociales ; renforcement des capacités d'analyse des changements économiques et sociaux ; consolidation de la maîtrise des méthodes d'évaluation d'impact des projets de développement ;
- constituer une plate-forme de discussion sur les politiques, ainsi qu'un vivier de chercheurs ouverts sur la région Sud-Est asiatique : les JTD sont conçues comme un espace d'études sur les stratégies, les méthodes et les pratiques du développement, mais aussi de formation et d'échanges entre chercheurs et décideurs ;
- développer la notoriété et l'attractivité des « Journées de Tam Đảo » : les JTD ont vocation à drainer un large public académique et non académique à travers l'Asie du Sud-Est.

Bénéficiant de la capitalisation effectuée à partir des évaluations des années précédentes, le projet régional 2010-2013 fixe également de nouvelles ambitions :

- une thématique spécifique présentant un caractère d'enjeu régional ou international est dégagée chaque année, puis déclinée et débattue selon différentes approches méthodologiques et transversales ;
- à l'ASSV, les deux premières journées de formation et d'échanges se clôturent par une séance de synthèse qui ouvre la réflexion sous un angle interdisciplinaire en dialoguant sur les outils méthodologiques proposés ; ces journées sont conçues comme une introduction aux ateliers thématiques ;
- à Tam Đảo, les quatre ateliers de travaux pratiques suivis chacun par une vingtaine de stagiaires durant cinq journées se prolongent par une journée plénière de synthèse ; à l'issue de la semaine, stagiaires et formateurs se réunissent ainsi pour la mise en commun et la restitution du produit des travaux menés dans chaque atelier ;
- afin d'accroître l'ouverture géographique, les JTD accueillent des chercheurs et participants de la région Asie du Sud-Est. Cette ouverture régionale renforce notoirement la visibilité dans la région et permet d'élargir le réseau d'échanges et de collaborations scientifiques. Le public est composé d'une cinquantaine de stagiaires vietnamiens et d'une trentaine de stagiaires régionaux (Thaïlande, Laos, Cambodge, Malaisie et autres pays voisins).

Une production scientifique annuelle trilingue

La publication trilingue des actes, vietnamien, français et anglais, est proposée dans l'année suivant la formation dans la collection AFD *Conférences et Séminaires* en co-édition avec l'ÉFEO et la maison Tri Thức. Chaque ouvrage est disponible sur Cd Rom et en version électronique téléchargeable gratuitement sur le site www.tamdaoconf.com et ceux des partenaires associés. En complément à la présente publication, ce site propose des textes de lectures permettant de compléter et d'approfondir les thématiques et champs disciplinaires abordés, une biographie élargie de chaque formateur ainsi qu'une triple évaluation fournie par les formateurs, les stagiaires et les rapporteurs.

« Différenciation sociale et inégalités »

Le fil directeur des JTD2011 était de s'intéresser à la problématique de la différenciation et des inégalités sociales, avec un éclairage particulier sur les questions de genre et d'ethnicité ; conformément au cadre logique, cette cinquième édition a été organisée selon deux axes complémentaires :

- une formation en séances plénières de deux jours à l'ASSV, le 15 et le 16 juillet 2011. Faisant suite au film documentaire « 8 », quatre interventions ont introduit et développé sous un angle méthodologique et pluridisciplinaire les questions de différenciation sociale et d'inégalités. Les séances se sont clôturées par une restitution synthétique des deux journées ;
- quatre ateliers thématiques de cinq jours à la station d'altitude du Tam Đảo, du lundi 18 au vendredi 23 juillet. Ont été abordées les questions de discriminations ethniques et de genre (atelier 1), les enquêtes biographiques (atelier 2), les constructions et gestions des ethnicité en Asie du Sud-Est (atelier 3), les différenciations sociales et inégalités dans le cadre d'une formation aux enquêtes de terrain en socio-économie et anthropologie (atelier 4).

Le film de fiction « 8 » a été proposé en ouverture aux séances plénières. Sorti en mai 2009 au Festival de Cannes, le film se compose dans son intégralité de huit courts métrages assemblés sous la forme d'un long métrage traitant des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) fixés lors du Sommet du Millénaire de septembre 2000. Il a pour vocation d'informer et de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la solidarité internationale. Deux extraits ont été sélectionnés en lien avec la thématique 2011 – sous-titrage en vietnamien – : « *Le rêve de Tiya* » de Abderrahmane Sissako sur le thème de l'extrême pauvreté ; « *De personne à personne* » de Wim Wenders sur le thème du partenariat Nord-Sud.

Suite à la projection, une première conférence introductive a été conduite par Jean-Luc Maurer, politologue, professeur à l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID, Genève). L'exposé s'est tout d'abord attaché à mettre en évidence les héritages historiques et culturels entre l'Asie du Sud-Est appartenant aux sphères d'influences respectivement « sinisée » – essentiellement le Việt Nam – et « indianisée » – tous les autres pays de la région à l'exception des Philippines. Le conférencier s'est employé à démontrer que si les différences étaient déjà bien marquées dans toute la région entre ethnies majoritaires au pouvoir et populations minoritaires éloignées de ce dernier, elles étaient souvent plus subtiles et changeantes que ce qu'elles sont devenues par la suite. En divisant pour régner, la colonisation a ainsi souvent figé et rendu plus antagonistes des relations interethniques traditionnellement marquées du sceau de la complémentarité et de la coopération. Les propos se sont ensuite concentrés sur la période post-coloniale et contemporaine et sur les effets du développement économique – ou de son absence – sur la différenciation et les inégalités sociales. La conclusion souligne que l'accélération des processus de développement économique depuis le début de la vague de « globalisation » d'inspiration néolibérale a fortement renforcé les différences sociales pratiquement partout dans la région, mais également avec des variations très marquées d'un pays à l'autre en fonction

des héritages précoloniaux, des influences coloniales et des options politiques et économiques faites depuis lors.

En début d'après-midi, l'attention a porté sur les conditions de vie des ethnies minoritaires au Viêt Nam. La réflexion a été menée par le prisme de deux disciplines aux méthodes complémentaires que sont l'économie (Benoît Massuyeau, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud) et l'anthropologie (Christian Culas). Cette présentation a permis d'établir un constat socio-économique des ethnies minoritaires au Viêt Nam au regard des politiques qui leur sont adressées. Partant de résultats d'études et d'enquêtes quantitatives récentes – *Viêt Nam Household Living Standard Survey*, enquête-emploi, *Baseline Survey* – spécifiquement menée auprès des ethnies minoritaires –, l'analyse s'est intéressée à l'évolution des niveaux de revenu et de pauvreté, mais aussi à l'accès aux différents services sociaux essentiels. Mais d'autres dimensions du bien-être, ainsi que les facteurs qui les déterminent ont également été abordés, notamment la participation de ces populations à différents projets de développement mis en œuvre dans leurs localités et la façon dont ils ont bouleversé, ou non, leur quotidien.

La deuxième journée a débuté par une intervention sur les enquêtes biographiques par Philippe Antoine et Andonirira Rakotonarivo, tous deux démographes. Cette communication a illustré certaines des nombreuses possibilités offertes par la collecte et l'analyse des biographies. L'enquête biographique est une véritable approche longitudinale où chaque événement vécu par l'individu est situé par rapport au contexte du moment (temps individuel et collectif), et non par rapport à sa situation au moment de l'enquête. L'expérience accumulée ces dernières années montre qu'il est possible pour des équipes de recherche nationale d'appliquer des techniques jusqu'alors jugées utilisables seulement dans les pays développés. Ces enquêtes s'adaptent à la réalité de différents terrains et demeurent d'un coût relativement faible : à partir d'un échantillon souhaitable de 2 000 à 2 500 personnes à l'échelle d'une ville, d'une région ou d'un pays, il est possible d'obtenir des résultats crédibles sur des interrelations complexes entre variables économiques, démographiques et sociales. Dans des pays où les observations continues et fiables sont rares, les enquêtes biographiques retracent sur une période relativement longue les principales évolutions socio-économiques au niveau des ménages. Les méthodes, autant descriptives qu'approfondies, fournissent des indicateurs dans diverses dimensions du temps, par âge, par génération ou par période calendaire. Ce type d'enquêtes permet en somme de mieux révéler les liens entre les cursus d'activités, les itinéraires migratoires et les histoires familiales que traversent les populations.

La matinée s'est achevée par une intervention de Catherine Scornet, socio-démographe à l'université de Provence, sur les aspects de genre, de sexualité et de reproduction au Viêt Nam. La réduction de la fécondité, qui fût très rapide au Viêt Nam, va de pair avec de nouvelles attitudes en matière d'amour et d'intimité. Elle est la condition et le résultat d'un changement des rapports de genre et de sexualité. Si au Viêt Nam la transition de la fécondité est accompagnée par une politique publique très volontariste, l'apparition du contrôle des naissances signale l'émergence d'un calcul dans le rapport des individus à la reproduction et à la vie, ainsi que dans les rapports entre les hommes et les femmes, et contribue ainsi à faire sortir la sexualité et le genre de l'évidence et de la nature. La généralisation de la contraception marque un tournant, car elle a impliqué le passage de méthodes contraceptives « masculines » dépendant de la

volonté et de la discipline des hommes à des méthodes directement contrôlées par les femmes, méthodes de contraception médicalisées plus fiables. Dans une société traditionnelle où il est normal de continuer à faire aujourd'hui ce que l'on faisait hier, où des pans entiers de l'existence sont régis par des habitudes et des modèles préexistants, les individus ne disposent pas de la possibilité de chercher et de choisir à leur gré le style de vie qu'ils entendent adopter. Autrement dit, les choix quant au mode de vie ne peuvent exister que dans une société où la « narration réflexive du soi » est possible, à savoir les sociétés modernes. L'initiation sexuelle est une étape importante dans la construction sociale de la féminité et de la masculinité ; or, les hommes et les femmes ne s'engagent pas de la même manière. Au Việt Nam, la préoccupation de mise en conformité de l'individu avec un idéal moral absolu se heurte désormais à des expériences intimes plus diversifiées – sexuelles, affectives et conjugales. On y observe une transition entre un modèle de contrôle familial et conjugal de la sexualité à une représentation plus individualiste.
Enfin, en début d'après-midi, Jean-Pierre Cling, professeur de sciences économiques à l'université de Paris 13, a clôturé ces deux premières journées sous la forme d'une conclusion critique.

La formation s'est poursuivie du lundi 18 au vendredi 22 juillet dans le cadre d'ateliers thématiques menés en parallèle à la station du Tam Đảo, située à 80 km de Hà Nội.

L'objectif de l'atelier « Discriminations ethnique et de genre : mesure et méthode de décomposition » a été de présenter et de mettre en application les outils méthodologiques développés notamment par les économistes pour traiter ces questions. En s'appuyant sur une série d'enquêtes auprès des ménages principalement vietnamiennes, les participants ont été initiés aux méthodes standards de mesure des discriminations – fondements théoriques, limites – et à des exercices pédagogiques appliqués de mise en œuvre en se familiarisant au logiciel Stata.

L'atelier 2 constituait un prolongement et un approfondissement de l'intervention proposée à l'ASSV sur les enquêtes biographiques établies sur des données réelles afin de livrer des éléments pour l'analyse de données biographiques – formation également dispensée sur le logiciel Stata. La formation a porté sur la compréhension de ce qu'est une enquête biographique, les différentes formes de fichiers et sur la manière de traiter ces données, sur la définition de l'événement et les principales techniques d'analyse univariée et multivariée utilisées dans ce type d'approche.

La construction et la gestion des ethnicités en Asie du Sud-Est sous un angle culturel, politique et de développement était au cœur de l'atelier 3. L'un des principaux objectifs a été de montrer que la nomination de ces groupes, à un moment de leur histoire, livre des indications précises sur les manières dont les États – le pouvoir central – les pensent et tentent de les gérer. L'approche méthodologique s'est portée sur une analyse diachronique comparée par pays de la région sud-est asiatique et le croisement de données – droit, constitutions nationales – en utilisant les outils de l'anthropologie.

L'atelier « Différenciation et inégalités : réalités perçues, réalités vécues. Formation aux enquêtes de terrain en socio-économie et en anthropologie » s'est attaché au double objectif d'introduire des outils et méthodes d'enquêtes en socio-économie et anthropologie, et à leur application en

temps réel dans une commune du piémont du Tam Đảo. Lors de la première journée, stagiaires et formateurs ont échangé sur les questions d'inégalités au Viêt Nam depuis la politique du *Renouveau*, avec une attention particulière sur les inégalités de genre et interethniques. La formation s'est ensuite poursuivie durant trois jours de terrain, et à partir d'enquêtes villageoises, sur les thématiques suivantes : *i)* dynamiques de différenciation des systèmes d'activités productives, *ii)* différenciation culture et éducation, *iii)* inégalités d'accès au foncier comme produit de l'histoire régionale et locale. Les résultats de terrain ont été exploités en faisant interagir les différents groupes afin de familiariser les stagiaires à une démarche cumulative.

Principales caractéristiques des ateliers thématiques menés lors des JTD2011

Ateliers	Échelles / niveau d'analyse	Disciplines	Outils / méthodes
-1- Discriminations ethniques et de genre	Échelle macro, méso et micro. Unité d'analyse : les ménages	Économie, statistiques	Enquêtes-emploi, techniques de décomposition, Stata, approche quantitative et comparée
-2- Les biographies : de l'enquête quantitative à l'analyse	Approches macro et micro. Unité d'analyse : ménages et individus	Démographie, statistiques	Biographies, Stata, études de cas
-3- Construire et gérer les ethnicités en Asie du Sud-Est	Échelle nationale et régionale	Anthropologie	Analyse diachronique comparée, études de cas
-4- Formation aux enquêtes de terrain en socio-économie et en anthropologie	Échelle locale : communes et villages. Unité d'analyse : enquêtes auprès des ménages et des individus	Socio-anthropologie, socio-économie	Entretiens qualitatifs

Les quatre ateliers ont été construits pour être suivis par des participants de différentes disciplines, la priorité étant de permettre à tous de mobiliser des approches et des outils les plus ouverts possibles. Cette volonté de croiser les regards sous un angle pluridisciplinaire s'est cristallisée lors de la dernière journée de restitution, le samedi 23 juillet. Comme cela est d'usage dans les JTD, un certificat de participation et de suivi signé par l'ASSV, l'AFD, l'IRD, l'ÉFEO et l'université de Nantes a été remis à chaque stagiaire en fin de séance.

Enfin, la soirée du jeudi 21 juillet a été consacrée à la projection du film documentaire : « L'argent de l'eau » de Christian Lallier – 52 minutes, 2006 ; présenté et commenté par Alain Henry – sous-titré en vietnamien. Ce support d'accompagnement porte sur l'installation des réseaux d'eau potable dans les communes au Mali. Il s'intéresse aux débats que déclenchent dans le contexte d'un pays en développement l'organisation et la gestion d'un service de base payant ; il présente un examen des logiques concrètes et des incertitudes qui sous-tendent un tel projet

de développement. La projection a donné à l'ensemble des stagiaires la possibilité de dialoguer sur la complexité de l'introduction d'une activité nouvelle dans un contexte local, qui a ses contraintes et son histoire souvent méconnues des projets.

Profils des stagiaires 2010

La sélection des stagiaires a été particulièrement sévère en 2011. En effet, près de trois cents demandes de participation ont été déposées – soit une augmentation de près de 50 % par rapport à 2010 – et seuls 84 candidats ont été retenus. Cette sélection a été jugée nécessaire afin de préserver une forte dynamique de groupe et une approche pédagogique pertinente lors des ateliers à la station du Tam Đảo.

Au total, près d'une centaine de personnes ont assisté aux séances plénières à l'ASSV. Les fiches d'inscription recueillies permettent de dégager le profil suivant :

- une forte proportion de femmes : 76 % des stagiaires ;
- un public jeune : 25 % entre 20 et 25 ans, 32 % entre 26 et 30 ans, 23 % entre 31 et 35 ans et 20 % plus de 36 ans ;
- une diversité des statuts et du niveau d'éducation : master (35), master et enseignant (4), docteur/doctorant (13), docteur/doctorant et enseignant (5), chercheur (16), enseignant (7), chercheur et enseignant (2), praticien du développement (2) ;
- une pluridisciplinarité : sociologie, anthropologie et socio-anthropologie, économie, statistiques, démographie, géographie, histoire, sciences juridiques ;
- la primauté des inscriptions laissée à Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville (35 et 22 inscrits) et des stagiaires venant des provinces de Lào Cai, Thái Nguyên, Nha Trang, Binh Dương et Cần Thơ ;
- une ouverture régionale et hors Asie du Sud-Est : Cambodge, Laos, Thaïlande, Laos, Malaysia et des auditeurs libres venant du Cambodge et du Việt Nam ;
- un pluralisme institutionnel :
  • Việt Nam : institut d'économie du Việt Nam (ASSV) ; institut de développement durable du Sud (ASSV) ; institut d'anthropologie (ASSV) ; institut de la famille (ASSV) ; centre de population du district de Phu Giao (province de Bình Dương) ; institut de recherche sur l'Afrique et le Moyen- Orient (ASSV) ; institut de sociologie (ASSV) ; département général de la population et du planning familial ; université de Đồng Nai ; institut de la famille et du genre (ASSV) ; institut de vietnamologie et des sciences du développement, université de Thủ Dầu Một (Bình Dương) ; institut de recherche sur les religions (ASSV) ; institut de recherche sur les cultures (ASSV) ; centre de recherche sur l'urbanisme et le développement (CEFURD) ; ONG Enda ; institut de recherche sur l'Homme (ASSV) ; centre politique de Củ Chi ; institut de recherche sur la Chine (ASSV) ; université des sciences sociales et humaines de Hồ Chí Minh Ville ; Service de la culture, des sports et du tourisme de Lào Cai ; école supérieure des cultures, de l'art et du tourisme de Nha Trang ; université de Thái Nguyen ; institut d'économie et de politique mondiale (ASSV) ; école supérieure de Hà Nội ; institut de recherche sur le développement de Hồ Chí Minh Ville ; institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est (ASSV) ; Centre de recherche, consultance et développement communautaire de Hồ Chí Minh Ville ; Institut de politiques et d'administration de Cần Thơ ;

- Cambodge : institut de technologie ; université royale de droit et de sciences économiques ; ONG Nyemo ; ONG *Development and Partnership in Action* ;
- Laos : université nationale du Laos ; université de Savannakhet ;
- Thaïlande : université de Mahidol ;
- Malaysia : université nationale de Malaisie ;
- Hors Asie : université de Provence Aix-Marseille.

Enfin, nous ne pourrions conclure ces quelques lignes d'introduction sans annoncer la tenue de nos prochaines Journées de Tam Đảo du 13 au 21 juillet 2012 ; cette sixième édition portera sur une thématique tout aussi passionnante : « *L'eau dans tous ses états, méthodes et pluridisciplinarité d'analyse* ».

Stéphane Lagrée

Remerciements

La synergie institutionnelle scellée par un accord de partenariat de quatre années insuffle aux « Journées de Tam Đảo » un rayonnement régional à l'échelle du Sud-Est asiatique et au-delà. Nous en remercions : l'Académie des Sciences Sociales du Việt Nam (ASSV), l'Agence Française de Développement (AFD) – Département de la Recherche, l'École française d'Extrême-Orient (EFEO), l'Institut de recherche pour le développement (IRD) – Direction des Programmes de recherche et de la Formation au Sud, l'université de Nantes ainsi que l'Agence universitaire de la francophonie (AUF).

La présente publication devant aux recommandations livrées par Philippe Cabin, il nous importait ici de remercier la division « Appui à la gestion des connaissances » de l'AFD pour la qualité des échanges entretenus.

Nous adressons toute notre reconnaissance à l'ensemble des formateurs pour les qualités scientifiques et pédagogiques dont ils ont témoigné lors de l'organisation, de la réalisation mais aussi de la valorisation des présentes Journées de Tam Đảo (JTD) : Philippe Antoine, Jean-Pierre Cling, Christian Culas, Mody Diop, Christophe Gironde, Alain Henry, Pierre-Yves Le Meur, Benoît Massuyeau, Jean-Luc Maurer, Christophe Jalil Nordman, Andonirina Rakotonarivo, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud, Grégoire Schlemmer, Catherine Scornet, Olivier Tessier et Trần Hồng Hạnh.

Le travail de retranscription est un exercice particulièrement long et exigeant, que soient remerciés pour les efforts déployés et la qualité des textes fournis : Jean Verly, séances plénières (ESC Rouen et diplômé de lettres modernes à Paris-Sorbonne) ; Amandine Lepoutre, atelier 1 (docteur en histoire, École pratique des hautes études) ; Youssef Ouali Laalami, atelier 2 (master en management des organisations) ; Lena Kéravec, atelier 1 (diplômé de l'université de Rennes II et de l'Institut régional du Patrimoine-IRPA) ; Alain Fiorucci, atelier 4 (docteur en sociologie, Université de Provence).

Enfin, nous tenons à féliciter les interprètes et traducteurs qui ont accompagné cette édition 2011 : Trần Thị Phương Thảo, université de Hà Nội ; Phạm Thi Kim Yến, Lê Kim Quy et Lê Thanh Mai, ministère vietnamien des Affaires étrangères ; Ngô Thị Hồng Lan, université nationale d'économie ; Nguyễn Việt Tiến, université nationale de Hà Nội ; Elizabeth Burgess et David Smith, traducteurs indépendants.

Ouvertures

Võ Khánh Vinh
Directeur de l'Institut de formation, Vice-président de l'ASSV

Alain Henry
Directeur, AFD Việt Nam

Franciscus Verellen
Directeur de l'ÉFEO

Jean-Pascal Torreton
Représentant de l'IRD au Việt Nam

Yves Perraudeau
Professeur des Universités, Chargé de mission Việt Nam et Asie du Sud-Est, Université de Nantes

Olivier Garro
Directeur du bureau Asie-Pacifique de l'AUF

Ouverture de
Võ Khánh Vinh
Directeur de l'Institut de formation, Vice-président de l'ASSV

Honorables invités,
Mesdames, messieurs les formateurs et représentants des établissements de recherche et de formation français et vietnamiens,
Chers participants,

Au nom de l'Académie des Sciences Sociales du Việt Nam et de son Institut de formation, je tiens à vous souhaiter la bienvenue à l'Université d'été régionale en sciences sociales, les « Journées de Tam Đảo – JTD » 2011.

Les JTD ont été organisées pour la première fois en 2007 ; elles sont à présent une manifestation scientifique, un lieu de rencontre et de formation annuels reconnus au Việt Nam et dans les pays voisins du Sud-Est asiatique.

Ces Journées réunissent chaque année une centaine de stagiaires venant d'établissements de recherche et de formation des provinces du Việt Nam mais aussi du Cambodge, du Laos, de la Thaïlande ou encore de Malaysia. Un réseau international de chercheurs, formateurs et scientifiques a ainsi été créé et développé. Les JTD imposent leur marque de fabrique, un label original de par leur format mais aussi, naturellement, grâce à la pluridisciplinaire proposée, au transfert de connaissances et d'outils méthodologiques. Je suis persuadé que ce modèle de formation sera prochainement repris par d'autres structures de recherche au Việt Nam et en dehors de ses frontières. Pour ces raisons, nous nous félicitons de la signature de l'accord de partenariat signé pour la période 2010-2013 entre l'ASSV, l'AFD, l'IRD, l'université de Nantes et l'ÉFEO, et de l'engagement de l'AUF sur trois années dans le cadre d'un financement « Action innovante ».

La thématique 2011 *« Différenciation sociale et inégalités : approches méthodologiques et transversales sur les questions de genre et d'ethnicité »* apparaît particulièrement pertinente en s'intéressant aux structures et fonctionnements de la société vietnamienne et en prenant comme objet d'étude d'autres situations régionales.

Notre Institut est en phase de développement notamment à travers des cursus de formation en master de courte durée ; les modules proposés dans ces JTD seront étudiés et adaptés pour être intégrés à notre programme. Consciente de l'importance de cette manifestation scientifique, l'ASSV et son Institut de formation feront ainsi de leur mieux pour répondre aux exigences de qualité de l'Université régionale.

L'expertise, la rigueur et l'enthousiasme des formateurs et des stagiaires des années précédentes laissent envisager, assurément, un grand succès à l'édition 2011.

Tous mes vœux de réussite vous accompagnent.

Je vous remercie.

Ouverture de
Alain Henry
Directeur, AFD Việt Nam

Monsieur le vice-président de l'Académie des Sciences sociales du Việt Nam, mesdames et messieurs les Professeurs, chers collègues,

Les universités de Tam Đảo sont une aventure intellectuelle et pédagogique utile et originale. L'AFD est fière de soutenir l'excellence du travail réalisé. Notre soutien intellectuel et financier se fait dans la durée, ce qui est la meilleure preuve de notre conviction concernant la qualité de ce projet. Les JTD s'inscrivent dans une tradition universitaire dont j'aimerais souligner quelques caractéristiques, et qui répondent aux motivations du soutien de l'AFD. Je citerai au moins trois qualités exceptionnelles des JTD :

- celles-ci, chaque année, permettent de présenter et de débattre de travaux scientifiques sur les processus de développement ce qui en-soi constitue un travail très précieux, notamment pour les bailleurs de fonds et les différents acteurs du développement ;
- elles offrent également un lieu de formation intensif permettant à des jeunes chercheurs et à des étudiants d'être en apprentissage pratique et théorique aux côtés de professeurs expérimentés. Ceci se fait dans un cadre fermé, ce qui favorise l'alchimie des échanges ;
- enfin, les JTD s'inscrivent dans une démarche ouverte, à la fois pluridisciplinaire et régionale. C'est ainsi un processus de décloisonnement qui permet de produire des documents et des travaux en plusieurs langues.

Ces qualités sont fondamentales à nos yeux.

Ainsi l'Agence apporte son support financier à cette démarche. Elle n'a pas d'ailleurs pour vocation de réaliser elle-même des recherches, si ce n'est que marginalement. En revanche, l'enjeu pour l'AFD est de trouver dans cette démarche une meilleure compréhension du contexte, du tissu social et des dynamiques économiques qui sont en jeu dans les processus de développement. Comprendre le contexte, ses forces du changement, ses atouts et ses excès constitue un enjeu prioritaire. Mieux voir ses spécificités locales permet aussi de remettre en cause le prêt-à-porter du développement, ou plus exactement le "prêt-à-regarder" des politiques de développement. Vos préoccupations de recherches sont liées à une lecture critique de nos projets.

J'aimerais illustrer mon propos à partir de quelques questions relatives au thème de cette année.

Prenons la question du genre. Certes, il existe de nombreuses théories concernant le chaînon manquant du développement. Parmi celles-ci, je rappellerais la thèse défendue par Emmanuel Todd selon laquelle

le taux d'alphabétisation des femmes est, dans l'histoire de l'humanité, le point de déclenchement du développement. Sans suivre totalement cette thèse, nous ne pouvons être que sensibles au principe d'une corrélation forte entre le taux d'alphabétisation des femmes, le niveau d'éducation des individus et le déclenchement de la croissance. Comprendre ce point est essentiel. De là à en tirer des politiques de développement nécessite un autre pas, difficile de franchir. Prenez l'exemple de la France, où l'on se refuse de mener des actions discriminantes en faveur des femmes. Parallèlement, on s'aperçoit chaque jour à quel point les mentalités y sont inégalitaires. Je dois reconnaître que l'AFD au Viêt Nam n'a pas de projet ciblé sur la question du genre, en dehors d'initiatives limitées en matière de microfinance qui privilégient cet aspect. Une question se pose donc à l'AFD : faut-il faire plus, faut-il faire différemment, et le cas échéant sur quelle base conceptuelle ?

Autre exemple, avec la question de l'ethnicité. La notion de minorité ethnique est souvent utilisée dans les politiques de développement, sans être pourtant bien clarifiée. Les bailleurs de fonds nordiques et la Banque mondiale en font souvent un critère singulier de leurs projets. Les positions françaises sont plus ambiguës. La sphère intellectuelle française nourrit à ce sujet une certaine culpabilité, en raison notamment de l'usage qui en a été fait à l'époque coloniale. Elle a dressé une critique solide et très complète de la notion d'identité ethnique. Simultanément, l'AFD finance aujourd'hui des projets ruraux officiellement ciblés en faveur des minorités ethniques. Je dois admettre que les bases théoriques et pratiques sur lesquelles reposent nos projets sont minces, voire inexactes. Dans ces conditions, je crains que nos financements en faveur de ces minorités ne soient pas des plus rationnels, ni des plus efficaces. Il est exact que la catégorie des minorités ethniques a été conçue dans le contexte de la domination coloniale. Puis elle a été reprise par l'administration vietnamienne. Aujourd'hui, elle est constamment utilisée par certains bailleurs. L'AFD partage l'idée que cette notion est intellectuellement contestable. Elle regroupe peu ou prou dans un même ensemble des communautés souvent changeantes, sans frontières claires, dont les trajectoires historiques, politiques et culturelles sont très différentes. Certaines de ces communautés ont eu des niveaux de développement totalement différents, parfois supérieurs aux communautés Kinh. Les assimiler dans un même groupe, supposé homogène et isotrope, revient à fusionner des objets sociaux complètement distincts. Que dirait-on si l'on appliquait aujourd'hui dans un pays les mêmes politiques publiques à des groupes de jeunes en âge scolaire et à des personnes âgées ? C'est pourtant ce que l'on fait avec les minorités ethniques : les mêmes politiques publiques sont appliquées à des groupes hétérogènes.

Le concept a été maintes fois contesté, mais l'administration, tout comme les bailleurs de fonds continuent de l'utiliser. Il n'est pas une réunion de bailleurs où ne soit pas citée cette notion de « minorités ethniques », objet social non identifié, utilisé comme une évidence que personne ne songe à redéfinir. Il ne s'agit pas non plus de ressasser cette critique sur les politiques de discrimination. Je voudrais apporter ici un point théorique issu des sciences de gestion et qui explique à mes yeux la persistance d'un concept inadapté dans les politiques publiques : *« il n'y a pas*

de gestion, ni d'administration possible sans catégorisations ». Ce théorème comporte donc un corrélat : même si une catégorie est inexacte, il est mieux d'en avoir que de ne pas en avoir du tout. Sans catégories, pas de capacité d'administration, pas de politique de développement. Si la recherche a pour objet de déconstruire des concepts inexacts, comme celui d'ethnicité, elle doit aussi être capable d'échafauder des concepts de substitution. Elle doit ouvrir la porte à de nouvelles catégories qui, certes, un jour seront elles-mêmes critiquées, mises à bas et à nouveau remplacées. Le processus est sans fin et inéluctable. Je vous propose donc de ne pas oublier cette loi des sciences de gestion : il est essentiel de déconstruire les catégories inadaptées, en construire de nouvelles est indispensable.

Je voudrais terminer mon propos en remerciant tous les partenaires et acteurs des JTD. Je tiens à souligner modestement que l'AFD n'est pas à l'origine de cette initiative. Celle-ci a d'abord été le fruit d'une coordination entre les différents partenaires universitaires : ASSV, ÉFEO, université de Nantes, IRD et AUF. Le choix du thème et le sérieux de sa préparation nous confirment encore cette année la qualité de cette initiative, et j'espère que nous continuerons à la soutenir dans les années qui viennent. Je souhaite un excellent succès pour vos travaux.

Ouverture de
Franciscus Verellen
Directeur de l'ÉFEO

La vocation de l'École française d'Extrême-Orient est de contribuer aux recherches de haut niveau et à la formation à la recherche dans les sciences humaines et sociales appliquées au sous-continent indien, à l'Asie du Sud-Est et à l'Asie orientale.

Si l'Occident s'intéresse depuis longtemps aux langues et civilisations asiatiques, l'impact économique et culturel croissant de l'Asie, dans un monde de plus en plus intégré et interdépendant, souligne le besoin critique d'intelligence des sociétés de ce continent ainsi que des forces historiques et spécificités culturelles qui sous-tendent leur essor. Il n'est ainsi pas surprenant que nombre d'institutions, au plan mondial, mobilisent d'importantes ressources et expertises pour demeurer pertinentes dans la recherche et l'enseignement supérieur concernant l'Asie.

Ce qui distingue ÉFEO de ses homologues, c'est l'accent mis sur la recherche et la formation sur le terrain. Le réseau de dix-huit implantations de l'ÉFEO embrasse douze pays, de l'Inde au Japon, et constitue le cœur du dispositif de recherche opéré par les quarante-six institutions membres du Consortium européen pour la recherche sur le terrain en Asie, *European Consortium for Asian Field Study* (ECAF), créé en 2007, et coordonné depuis, par l'ÉFEO.

À l'heure où le numérique révolutionne les humanités et les sciences sociales, et fait l'objet d'investissements massifs par les institutions de recherche asiatiques, l'ÉFEO investit pour mettre ses ressources documentaires, les résultats de ses recherches, ses archives, ainsi que de vastes corpus de manuscrits et d'inscriptions à la disposition de la communauté scientifique internationale sous forme de fonds numérisés. La participation de l'ÉFEO au Groupement d'intérêt public Bibliothèque universitaire des langues et civilisations – BULAC – permet par ailleurs au pôle documentaire de l'École, comprenant la bibliothèque de la Maison de l'Asie à Paris et six bibliothèques en Asie – dont celle de Chiang Mai ouverte au public en 2011 – de se concentrer sur son cœur de métier : à savoir une collection de niveau international pour les études scientifiques sud-est asiatiques, élargie – pour ce qui concerne les disciplines transversales telles que l'archéologie, l'épigraphie, l'ethnologie, l'histoire de l'art, les sciences religieuses, à l'Asie orientale et méridionale.

L'ÉFEO participe à la transmission des connaissances en dispensant nombre d'enseignements en France et en Asie. Cette mission ainsi que celle d'encadrement de masters ou de doctorats sont appelées à se développer dans les années qui viennent, non seulement en France mais aussi en Europe et

en Asie. À souligner aussi l'effort considérable de formation à la recherche fait dans l'ensemble des Centres ÉFEO qui accueillent des stagiaires, notamment sur les chantiers de fouille, et des boursiers rémunérés par l'École, avec le concours de la Fondation de France. Chaque année, l'ÉFEO reçoit ainsi une trentaine de boursiers et stagiaires, français ou étrangers, contribuant effectivement à l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs sur l'Asie.

La réputation de l'ÉFEO repose également sur la qualité de ses publications. L'ÉFEO publie six revues de niveau international et plusieurs collections d'ouvrages d'érudition. L'ensemble des revues sont bilingues (à l'exception de *Faguo hanxue*, publication du Centre de l'ÉFEO à Pékin éditée entièrement en chinois) et plusieurs collections paraissent en langues asiatiques : vietnamien, thaï, indonésien, malais.

L'implication de longue date de l'ÉFEO en Asie la porte naturellement à s'intéresser aux questions contemporaines et aux liens entre histoire des sociétés et transformation de celles-ci au XXI^{e} siècle. S'il est de la responsabilité primordiale de l'ÉFEO d'approfondir toujours plus avant son savoir-faire dans le monde érudit et universitaire, ses conférences et publications visent aussi un public élargi, interpellé par la place de l'Asie dans le monde d'aujourd'hui. Cette préoccupation a conduit l'ÉFEO à coordonner une réflexion sur une densification des liens entre recherche et décision politique dans le cadre du projet *Integrating and Developing European Asian Studies* (IDEAS), soutenu et financé par la Commission européenne qui associe sur trente mois (2010-2012) six membres du Consortium européen ECAF.

L'université d'été en sciences humaines et sociales, les « Journées de Tam Đảo », plate-forme de formation et d'échanges à présent de rayonnement régionale et que nous accompagnons depuis sa création en 2007, s'inscrit pleinement dans les différentes missions assignées à l'ÉFEO. Le modèle, label aujourd'hui reconnu au Việt Nam et les pays voisins, propose une occasion unique de rencontres entre le monde de la recherche et de la formation sur le terrain et celui du développement ; il s'inscrit en ce sens dans la dynamique de diversification des activités scientifiques de l'École au Việt Nam.

Ouverture de
Jean-Pascal Torreton
Représentant de l'IRD au Việt Nam

Monsieur le vice-président de l'Académie des Sciences sociales du Việt Nam,
Mesdames et Messieurs, chers collègues organisateurs et participants,

Impliqué depuis la création de l'Université d'été en sciences sociales en 2007, l'IRD est heureux de contribuer une fois de plus à cette importante manifestation scientifique annuelle, essentielle pour les chercheurs et étudiants avancés dans ce domaine.

Cette formation d'excellence a pour objectif le transfert d'une démarche intellectuelle et de méthodologies adaptées à une compréhension rigoureuse de la réalité sociale à de futurs cadres scientifiques qui auront la charge de nourrir de leurs analyses la définition de politiques publiques pour répondre aux enjeux du développement. Ce transfert de compétences et de connaissances entre pleinement dans les missions de notre institut.

L'extension régionale de cette université depuis l'an dernier, en favorisant les échanges entre les différentes communautés scientifiques de la région, favorise la structuration de dynamiques régionales de recherche. Cette structuration correspond également à une des priorités de l'IRD.

Ce partenariat entre instituts et structures françaises et l'Académie des Sciences sociales du Việt Nam, initié et entretenu par une demande locale forte et récurrente du Président de l'Académie des Sciences sociales du Việt Nam, est également en phase avec la volonté affirmée de l'IRD et de l'Agence inter-établissements de recherche pour le développement (AIRD) d'impliquer de manière plus volontaire encore les partenaires locaux à la définition d'objectifs communs dans une démarche d'éthique du partenariat.

La multidisciplinarité des approches proposées, là encore, correspond à notre attente. Les progrès scientifiques d'une manière générale bénéficient en effet très largement des échanges et de la confrontation des points de vue non seulement entre spécialistes d'un domaine donné, mais également entre spécialistes de différentes disciplines et approches, et entre questionnements et perceptions issus de différentes cultures.

Enfin le thème de cette année, différenciation sociale et inégalités, et notamment en termes de genre et d'ethnicité, correspond à une des troisièmes priorités définies dans le contrat d'objectifs 2011-2015 de l'IRD dans le domaine des sciences sociales et humaines : « *vulnérabilités, inégalités, et croissance* ».

En résumé, la démarche et l'esprit de cette Université d'été en sciences sociales entrent en étroite convergence avec les missions de l'IRD.

Je vous souhaite des débats animés et des échanges fructueux pour faire de cette cinquième édition des Journées de Tam Đảo un nouveau succès.

Ouverture de
Yves Perraudeau
Professeur des Universités
Chargé de mission Viêt Nam et
Asie du Sud-Est, Université de Nantes

Messieurs les Présidents, Messieurs les Directeurs,
Mesdames et Messieurs les doctorants,
chers collègues,

Je suis à nouveau très honoré de participer à la séance d'ouverture de cette nouvelle édition des Journées de Tam Đảo « *Différenciation sociale et inégalités* ». Je vous en remercie très sincèrement. Étant chargé de mission auprès du Président de l'université de Nantes pour la coopération avec le Viêt Nam et le sud-est asiatique, cela me touche particulièrement, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel. Cette satisfaction d'être à vos côtés l'est à plusieurs titres.

Tout d'abord, au nom de l'université de Nantes, de son Président, Yves Lecointe, et de sa Vice-présidente aux relations internationales Françoise Le Jeune, nous sommes très heureux d'être ici pour cette cinquième édition. Notre présence traduit notre volonté de coopération, signée il y a un peu plus d'un an. Au vu des expériences passées, nous sommes persuadés que cette action sera positive pour les doctorants, enseignants, professeurs, chercheurs. En avril 2011, l'université de Nantes participait à l'animation des dernières Doctoriales, en synergie avec un colloque organisé par l'université des Sciences sociales de Hà Nội (USSH), l'École internationale et l'université de Nantes (pôle régional Nantes-Angers-Le Mans). Pendant deux jours, nos ateliers portaient sur « *les apports des sciences humaines et sociales au développement socio-économique* », avec une application forte au cas vietnamien. Lors de ce colloque, une importante délégation nantaise avec nos Vice-présidents Françoise Lejeune et Jacques Girardeau était présente ici pour témoigner de l'engagement de notre université et participer aussi au lancement d'un Pôle doctoral international en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales à l'Université nationale du Viêt Nam.

Dans le cadre de sa politique de coopération internationale, notre université participe régulièrement à des projets et partenariats. Aussi, nous favoriserons la délocalisation de certains de nos masters. De nombreuses composantes de l'université de Nantes sont présentes au Viêt Nam, notamment grâce à l'action de notre ancien Président François Resche, sous la forme d'accords avec des universités vietnamiennes, comme dans le domaine de la santé (Hà Nội et Hồ Chí Minh Ville), de l'odontologie (Hà Nội),

des sciences et techniques (Đã nẵng et Cân Thơ), des sciences économiques et de gestion (Hà Nội).

En tant que directeur de l'Institut d'économie et management de Nantes, je tenais à souligner notre présence à travers trois masters dans le domaine de l'économie et de la gestion, bientôt quatre j'espère. Par ailleurs, des projets au Cambodge et en Thaïlande avancent, rejoignant ici l'ouverture régionale voulue par les JTD. C'est donc aussi en tant qu'enseignant-chercheur que je participe volontiers à cette coopération.

Le thème de ces JTD 2011 est passionnant. Pour un économiste la question des inégalités est cruciale, puisque dans la recherche de la satisfaction maximale de la population, la question de la société comme somme des individus ou comme entité globale à part entière est posée : dès lors, la somme des intérêts individuels conduit-elle à l'intérêt général ?

Par ailleurs, pour certains observateurs, les questions du genre et de l'ethnicité seraient à l'origine de certaines différences entre les individus. Ces travaux relèvent tantôt d'une approche empirique, tantôt d'une démarche quasi-doctrinale. L'explication même du développement peut-être empreinte de considérations factuelles – géographiques, sociologiques, culturelles, etc. – ou de considérations teintées d'éléments subjectifs partisans, voire racistes. En ne gardant ici que les approches plus traditionnelles et théoriques, comme celle de la productivité par exemple, des auteurs comme Carré Dubois Malinvaud en France, comme Denison aux États-Unis, ont montré l'impact de la dimension « sexuelle » dans les résultats macro-économiques. Des travaux d'ordre micro-économique sur la productivité physique des femmes et des hommes, ou sur celle des « Japonais » ou des « Européens » apportent aussi des éléments intéressants sur ce débat des inégalités de genre et d'ethnicité. L'économiste, ou le sociologue, peut aussi s'intéresser à la division « sexuelle » du travail au sein des civilisations et à ses conséquences sur le plan de l'évolution des configurations familiales ou sur l'évolution des organisations du travail dans les sociétés. De riches débats sont en perspective.

La présence de l'université de Nantes a été rendue possible en 2010 grâce à l'accueil favorable des parties prenantes fondatrices de ces JTD. Qu'elles en soient toutes remerciées, à nouveau. Et tout particulièrement, Stéphane Lagrée qui, en tant qu'ancien étudiant de l'université de Nantes, a su par sa démarche personnelle faciliter la mise en route de cette coopération et, par son engagement quotidien, la faire vivre.

Enfin, je suis personnellement heureux de cette coopération : après 33 années d'enseignement supérieur, cette expérience m'apporte un vent de renouveau me poussant à apprendre plus. Par ailleurs, je ne me lasse jamais d'être dans ce beau pays, dans cette belle région du Sud-Est asiatique.

Je vous remercie. Je suis heureux et honoré d'être parmi vous et avec vous dans ce projet commun. Je souhaite santé et réussite à tous les chercheurs présents et à ces JTD 2011.

Ouverture de
Olivier Garro
Directeur du bureau Asie-Pacifique de l'AUF

L'Agence universitaire de la francophonie est heureuse d'être associée à l'université d'été en sciences sociales, qui rassemble de nombreux partenaires et permet chaque année à environ 80 personnes de travailler pendant une dizaine de jours, à la fois en conférence plénière et en ateliers.

Notre participation à ces Journées et la subvention que nous apportons a principalement pour but d'aider à une ouverture internationale, et je suis vraiment impressionné de voir que les participants cette année viennent de nombreux pays asiatiques. Les occasions pour des Cambodgiens, Laotiens, Thaïlandais, Malaisiens de se retrouver ensemble, au Việt Nam, pour apprendre et échanger à partir d'une expertise largement francophone, sont rares.

Comme pour les journées doctoriales, dont une a eu lieu hier – et je crois que beaucoup d'entre vous y ont participé –, cette université d'été contribue à la création d'un véritable réseau de doctorants, jeunes chercheurs, universitaires en sciences sociales.

Le format choisi pour cette université me semble particulièrement intéressant, car sa durée et surtout son organisation en ateliers de terrain pendant la semaine à Tam Đảo, permet un autre type d'échanges que les séances plus formelles (séminaires, conférences, etc.) qu'ont l'habitude de suivre les étudiants et doctorants. C'est aussi un autre type d'interactions. Je n'ai malheureusement pas pu encore voir les JTD en action, étant à Hà Nội seulement depuis septembre dernier, mais je crois que le type de fonctionnement des ateliers encourage à la discussion, à l'échange d'opinion, à une vraie interactivité, dans un système intéressant de multilinguisme proche de la glossolalie. L'expertise est plutôt francophone dans ces Journées mais on y parle « en langues » et la communication s'y fait malgré tout.

Il me semble donc extrêmement important que ces Journées servent à remettre en cause un certain nombre de pratiques – un enseignement magistral, une absence de dialogue – car elles forment les universitaires et chercheurs qui aujourd'hui déjà et surtout demain seront les personnes en charge de la recherche et de l'enseignement en sciences sociales dans la région. J'espère que lorsqu'ils seront en cours, avec leurs étudiants, ces jeunes enseignants se souviendront de leurs conférences et ateliers et auront une pédagogie fondée sur cette expérience.

Pour l'avenir, l'AUF a évoqué avec plusieurs partenaires l'idée de constituer un collège ou école doctorale régionale en sciences sociales, qui pourrait sur quelques années accompagner plusieurs groupes de doctorants vers la thèse. Dans notre idée, mais qui reste à confirmer par nos partenaires, un

système d'accompagnement des doctorants, lorsqu'ils sont en Asie, est nécessaire. Il faut aussi essayer d'éviter que les doctorants ne se retrouvent tous seuls, coupés d'équipes actives de recherche et d'autres doctorants. L'université d'été serait un moment privilégié pour regrouper ces cohortes de doctorants et leur proposer un renforcement scientifique et méthodologique.

Nous espérons donc, si les autres organismes soutenant cette université régionale sont intéressés, et si ce collège doctoral peut être lancé, qu'un rapprochement entre les deux initiatives pourra se faire et que, pour plusieurs années encore, cette belle réussite des JTD en sciences sociales pourra apporter une aide importante à la formation des jeunes chercheurs et enseignants dans ce domaine en Asie.

Merci de votre attention.

Carte de localisation

Source : Tomorrow Media.

Conférences & Séminaires

Partie 1
Séances plénières

1.1. Différenciations et inégalités sociales en Asie du Sud-Est. Un état des lieux dans une perspective pluridisciplinaire et diachronique

Jean-Luc Maurer, Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID)

(Retranscription)

Je remercie l'Académie des Sciences sociales du Viêt Nam et ses partenaires français – AFD, IRD, AUF, ÉFEO, université de Nantes – et plus particulièrement Stéphane Lagrée, qui est la véritable cheville ouvrière des JTD depuis leur création, de m'avoir invité à cette cinquième édition des « *Journées de Tam Đảo* ». Cela fait plusieurs années que Stéphane me propose d'intervenir dans le cadre des JTD, puisque je viens au Viêt Nam pour enseigner deux ou trois semaines chaque été depuis bientôt une décennie. Notre Institut offre en effet lui-même un programme de master exécutif décentralisé en études de développement, qui a lieu en partie à Hà Nội.

Le thème choisi pour ces JTD se prête particulièrement bien à mon domaine de compétences puisque je suis un spécialiste des politiques de développement des pays asiatiques et que j'ai fait l'essentiel de mes travaux de recherches sur l'Asie du Sud-Est, et plus particulièrement sur l'Indonésie, mais aussi sur le Viêt Nam, le Cambodge, la Thaïlande et la Malaysia[1]. Je connais donc bien la région, peut-être même mieux que mes deux pays d'origine que sont la France et la Suisse ! Par ailleurs, j'ai enseigné régulièrement pendant des années avec d'autres collègues de l'Institut d'études du développement de Genève sur des questions relatives aux inégalités sociales. J'espère que les éléments de réflexion que je vais vous apporter vous ouvriront de nouvelles

[1] « *Le terme de Malaysia désigne le pays établi de part et d'autre de la mer de Chine méridionale (…), l'usage de Malaisie désigne sa seule portion péninsulaire (…)* », De Koninck (2005).

perspectives sur cette problématique fondamentale.

J'ai sûrement été un peu trop ambitieux en voulant peindre une vaste fresque introductive, mais j'espère que celle-ci sera utile non seulement pour la discussion au terme de mon exposé mais aussi pour le travail de toute la semaine d'atelier à Tam Đảo. J'ai en effet voulu couvrir les dix pays de la région en comparant leurs dynamiques dans une perspective diachronique parce qu'au-delà du contemporain et du conjoncturel, les processus de différentiation se retrouvent dans l'histoire, la culture et le « *temps long* » – qu'évoquait Denys Lombard, l'un de mes maîtres. Cet exposé sera évidemment accompagné d'un certain nombre de chiffres inévitables. Le devoir du chercheur est de mesurer et de quantifier mais pas seulement ; il s'agit avant tout de comprendre, peut-être en utilisant des chiffres mais aussi en ayant recours à l'analyse qualitative. En tant que politologue, je suis sensible à cette double approche.

Après une introduction dans laquelle je justifierai l'intérêt à analyser la problématique des inégalités et de la différenciation dans le monde, et plus particulièrement en Asie du Sud-Est, ma présentation se divisera en trois grandes parties. Dans la première, je montrerai les éléments d'unité et de diversité de la région, issus le plus souvent d'une histoire longue et complexe. Dans une deuxième partie, je tracerai rapidement les trajectoires de développement des pays de la région, en insistant sur le lien entre croissance économique, réduction de la pauvreté et problèmes d'inégalités. Enfin, dans un troisième temps, je comparerai les inégalités sociales de deux pays qui me semblent constituer les deux modèles-types les plus emblématiques de la région : l'Indonésie et le Việt Nam. Je clôturerai mon exposé en posant un diagnostic sur l'impasse du modèle de développement et les possibilités de son dépassement par l'invention d'un nouveau paradigme.

De l'importance d'accorder une priorité à l'étude des inégalités et de l'intétêt à choisir l'Asie du Sud-Est comme région emblématique pour mener une telle analyse

Pourquoi est-il légitime pour un spécialiste des problèmes de développement d'aborder les questions de différenciations et d'inégalités sociales et de leur accorder une priorité ? Sans doute car, avec le problème désormais avéré de l'« insoutenabilité » écologique de notre modèle de développement économique, la question des différenciations et inégalités sociales croissantes est certainement celle qui est la plus déterminante pour la justice sociale, la stabilité politique, la paix et l'avenir de l'humanité. Les différenciations et inégalités sociales se sont en effet fortement aggravées dans pratiquement tous les pays du monde depuis le début de la vague de mondialisation d'inspiration néolibérale qui s'est répandue sur la planète à partir du début des années 1980, avec la « révolution » conservatrice de Reagan et Thatcher.

Nous vivons en fait depuis trente ans une véritable répétition de l'ère des inégalités qui avaient caractérisé le capitalisme sauvage de la fin du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle. Cela s'était soldé par la première guerre mondiale, suivie de la grande crise financière et économique de 1929 puis d'un second conflit d'envergure planétaire encore plus dévastateur. Tous ces éléments étaient éminemment liés, et ont eu des

conséquences terribles. À un siècle de distance, l'Histoire donne l'impression de se répéter, et la phase triomphale de capitalisme financier que nous traversons actuellement peut déboucher sur des conséquences tout aussi tragiques. Pour ces raisons, il est crucial que les études de développement donnent une certaine priorité à l'analyse des phénomènes de différenciations et d'inégalités sociales pour mieux les comprendre afin de les juguler et tenter de les réduire.

Tableau 1 *Résultats de l'étude majeure du WIDER*

TRENDS IN THE DISTRIBUTION OF INCOME (GINI COEFFICIENTS) FROM 1950s TO 1990s FOR 73 DEVELOPED, DEVELOPING AND TRANSITIONAL ECONOMIES

	Sample countries in each group	Share of population of sample countries	Share of world population	Share of GDP-PPP of sample countries	Share of world GDP-PPP
Rising inequality	48	59	47	78	71
of which U-shaped	29	55	44	73	66
Falling inequality	9	5	4	9	8
No trend	16	36	29	13	12
Not included in sample	...	...	20	...	9
Total	73	100	100	100	100

Sources : Cornia, G.A. et S.Kiiski (2001).

Le tableau 1 présente les résultats d'une étude qui a été menée par le WIDER – Institut de recherches économiques de l'université de l'ONU basée à Helsinki – qui a beaucoup travaillé sur la problématique des inégalités sociales. Cette étude porte sur 73 pays pendant la période 1960-1990. Parmi ces 73 pays, il y a des inégalités de revenus croissantes dans 48 d'entre eux. De plus, ces inégalités prennent la forme d'un « U » inversé, ce qui va à l'encontre de la théorie néo-classique dominante énoncée par Simon Kuznets, dans 29 de ces pays. J'y reviendrai dans un instant. Ces chiffres datent certes un peu, mais si le WIDER menait aujourd'hui une étude comparable sur la période 1980-2010, je suis convaincu qu'il n'y aurait pratiquement plus aucun pays dans la catégorie de ceux où les inégalités sont en décroissance.

Tableau 2 *Inégalités de revenu dans 73 pays entre 1960 et 1990*

Inequality	Developed countries	Developing countries	Transitional countries	Total
Rising	12: Australia, Canada, Denmark, Finland, Italy, Japan, Netherlands, New Zealand, Spain, Sweden, UK, USA	15: Argentina, Chile, China, Colombia, Costa Rica, Guatemala, Hong Kong, Mexico, Pakistan, Panama, South Africa, Sri Lanka, Taiwan, Thailand, Venezuela	21: Armenia, Azerbaijan, Bulgaria, Croatia, Czech Rep, Estonia, Georgia, Hungary, Kazakhstan, Kyrgyztan, Latvia, Lithuania, Macedonia, Moldova, Poland, Romania, Russia, Slovakia, Slovenia, Ukraine, Yugoslavia	48
Constant	3: Austria, Belgium Germany	12: Bangladesh, Brazil, Cote d'Ivoire, Dominican Rep., El Salvador, India, Indonesia, Puerto Rico, Senegal, Singapore, Tanzania Turkey	1:Belarus	16
Declining	2: France, Norway	7: Bahamas, Honduras, Jamaica, South Korea, Malaysia, Philippines, Tunisia	0	9
All	17	34	22	73

Sources : Giovanni Andrea Cornia with Sampsa Kiiski (2001)"Trend in Income Distribution in the Post-World War II Period: Evidence and Interpretation", Wider Discussion Paper N°. 89, UNU/WIDER: Helsinki.

Le tableau 2 différencie trois catégories de pays : les pays développés, les pays en développement et les économies en transition. On peut remarquer que sur 22 économies en transition, 21 d'entre elles présentent des inégalités de revenus croissantes. Le seul pays qui n'est pas placé dans cette situation est aussi le seul qui ne se soit pas ouvert au marché, la Biélorussie ! Vous voyez également que la plupart des grands pays industrialisés anglo-saxons, qui ont enfourché en premier le cheval de bataille de la mondialisation d'inspiration néolibérale, connaissent des inégalités croissantes. Seul un certain nombre de pays, comme la France et la Norvège, étaient encore à l'époque dans la catégorie des pays où les inégalités étaient décroissantes, mais aujourd'hui, tous deux sont également confrontés à une aggravation des inégalités.

Graphique 1 *Parts de la consommation des individus dans le monde en 2005*

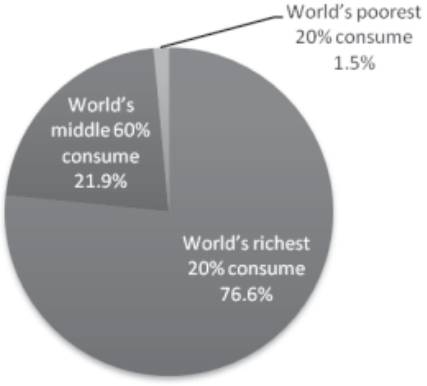

Sources : World Bank Development indicators 2008.

Les données empruntées à la Banque mondiale sont très parlantes à cet égard et montrent une situation alarmante. Par rapport à la consommation mondiale en 2005, le quintile le plus pauvre – 20 % des plus déshérités de la planète – n'a accès qu'à 1,5 % du total. Ce que l'on pourrait appeler la « classe moyenne », c'est-à-dire les trois quintiles intermédiaires ne se partagent qu'environ 22 % de la consommation globale. Le quintile le plus riche accapare quant à lui les trois quarts de cette dernière.

Graphique 2 *Inégalité de consommation dans le monde en 2005*

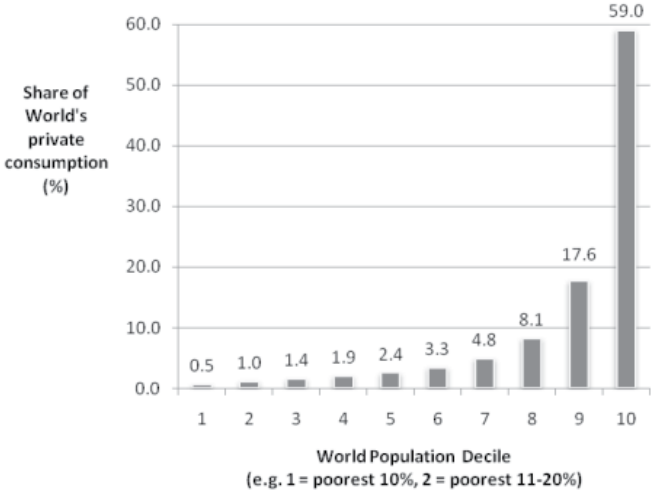

Sources : World Bank Development indicators 2008.

Le graphique 2 va encore plus loin et montre l'ampleur des inégalités de consommation par décile en 2005. Le décile le plus riche s'octroie presque 60 % de la consommation mondiale, soit 120 fois plus que le décile le plus pauvre qui n'a que 0,5 % de cette dernière. Si on prend le deuxième décile avec 1 % de la consommation, la différence est encore de 1 à 60. On pourrait continuer à aligner les chiffres qui démontreraient tous que l'on est confronté à un écart croissant entre riches et pauvres dans le monde. Si on allait au centile puis au millième, les chiffres seraient encore plus impressionnants car la concentration des richesses se fait essentiellement au sommet de la pyramide. Tout cela justifie à notre avis amplement de se pencher sur la problématique des inégalités en tant que phénomène social global le plus dévastateur à l'échelle mondiale depuis une trentaine d'années.

L'Asie orientale, et notamment l'Asie du Sud-Est, est une région du monde particulièrement intéressante pour analyser une telle problématique. Pour des raisons historiques, culturelles et religieuses, les inégalités sociales ont toujours été considérées comme étant relativement modérées, comparées à d'autres régions du monde, comme l'Amérique du Sud – Brésil, Colombie, Bolivie – ou le cône Sud de l'Afrique – Botswana, Namibie, Afrique du Sud. Ceci s'est vu confirmer par le fameux rapport de la Banque mondiale de 1993 sur le soi-disant « *Miracle de l'Asie orientale* » qui a été beaucoup analysé et critiqué. Sept pays sont concernés par ce rapport : Singapour, la Thaïlande, la Malaysia et l'Indonésie, qui font tous quatre partie de l'Asie du Sud-Est, et les trois autres « petits Dragons » d'Asie Orientale que sont la Corée du Sud, Taiwan et Hong Kong. La principale conclusion de cette étude était que la région se caractérisait par un phénomène de « croissance équitable » – « *Growth with Equity* ».

À un autre niveau d'analyse, en dépit de leurs grandes différences, les pays d'Asie du Sud-Est partagent un vieux « *socle culturel commun* » – pour reprendre le concept du grand orientaliste Paul Mus (1977) dans son célèbre ouvrage intitulé *L'angle de l'Asie* – qui fait en général la part belle aux valeurs d'égalité, de partage et de simplicité. Cela serait-il lié au fait que, selon les travaux récents sur le génome du professeur Edison Liu, chercheur sino-américain basé à Singapour, tous les peuples d'Asie du Sud-Est ont le même ancêtre commun, y compris les populations dites minoritaires ou aborigènes ? Paul Mus ne pensait bien sûr pas à cela quand il évoquait ce « *socle culturel commun* », concept important dans l'analyse des inégalités. D'ailleurs l'Asie orientale est plus grande que l'Asie du Sud-Est, et les inégalités sociales sont surtout restées modérées dans les deux pays phares du « miracle asiatique » : la Corée du Sud et Taiwan. Dans les dix pays de l'Asie du Sud-Est à proprement parler, la situation des inégalités est variable en fonction de facteurs historiques, culturels et politiques que nous allons examiner. Le seul point commun, quel que soit le niveau de départ, est que ces inégalités se sont accrues, depuis vingt ou trente ans, dans presque tous ces pays et qu'elles continuent à se creuser.

Tableau 3 *Pays du « Mirage de l'Asie Orientale » : forte hausse des inégalités, 1970-1995*

Pays et période	Variable mesurée	Gini au début	Gini à la fin
Hong Kong, 1971-91	Revenu par ménage	40.9	↗ 45.0
Singapour, 1973-89	Revenu par ménage	41.0	↗ 49.0
Taiwan, 1985-95	Revenu par ménage	29.0	↗ 31.7
Corée du Sud, 1970-88	Revenu par ménage	33.3	↗ 33.6
Malaisie, 1973-1989	Revenu par tête	50.1	↘ 45.9
Thaïlande, 1975-92	Dépenses par tête	36.4	↗ 46.2
Indonésie, 1970-95	Dépenses par tête	34.9	↘ 34.2
Chine, 1985-95	Revenu par tête	29.9	↗ 38.8
Philippines, 1985-94	Dépenses par tête	41.0	↗ 42.9
Viêt Nam, 1993-2003	Dépenses par tête	35.5	↗ ±40.0

Sources : base de données de la Banque mondiale.

Le tableau 3 montre la hausse des inégalités de revenus ou de consommation dans les pays du « Miracle de l'Asie Orientale » dans des laps de temps variables entre le début des années 1970 et le milieu des années 1990. J'y ai toutefois ajouté la Chine et le Viêt Nam, qui ont rejoint le train dans l'intervalle, et les Philippines qui n'y sont jamais montés en quelque sorte. La problématique des inégalités est complexe et les comparaisons sont difficiles. En effet, les pays n'ont tout d'abord pas les mêmes indicateurs : certains mesurent le revenu, d'autres la consommation ; certains la consommation par tête, d'autres celle des ménages. Par ailleurs, les années de référence ne sont jamais les mêmes, ce qui rend d'autant plus difficile l'analyse comparative. Dans ce tableau, pour chaque pays, il y a une année de départ et d'arrivée, souvent différentes, et le coefficient de Gini correspondant, qui est l'indicateur majeur utilisé pour l'analyse des inégalités. On peut voir que les inégalités ont augmenté dans huit pays sur dix sur la période 1970-1995, avec des différences marquées :

- à Singapour, Hong Kong et aux Philippines, le niveau d'inégalité, qui était déjà élevé, s'est encore creusé. De fait, Singapour, pour ne prendre que cet exemple emblématique, est un des pays les plus inégalitaires du monde : le coefficient de Gini qui était déjà très haut en 1973 (41) augmente encore fortement jusqu'en 1989 (49). Cela place cette petite Cité-État d'Asie du Sud-Est pratiquement au niveau du Brésil en termes d'inégalités sociales, pays qui a toujours été l'un des champions du monde en la matière, même s'il semble que ces dernières soient sensiblement à la baisse depuis que le président Lula a mis en place des politiques redistributives ;
- partant d'un niveau modéré, voire même plutôt bas, les inégalités ont littéralement explosées en Thaïlande, en Chine et au Viêt Nam. La Chine populaire, très égalitaire

pendant les trente premières années de son histoire, est partie d'un niveau probablement inférieur à 30 en 1985, pour atteindre presque 40 en 1995. Aujourd'hui, la Chine est à 50, ce qui en fait un des pays les plus inégalitaires du monde. Le Việt Nam, qui a suivi le même processus historique, flirte déjà avec le niveau de 40 ;

- les inégalités ont également augmenté à Taiwan et en Corée du Sud, mais elles partaient d'assez bas et restent toujours relativement modérées ;
- le niveau des inégalités a diminué seulement dans deux pays, la Malaysia et l'Indonésie. Dans le second, le niveau était et reste relativement bas. En revanche, dans le premier, le niveau d'inégalité était extrêmement élevé au moment de l'indépendance du pays, puis il a baissé en raison des politiques de discrimination positive adoptées par le Premier ministre Mahathir pour favoriser la majorité malaise de la population. Cependant, les inégalités y restent relativement élevées.

Au-delà de ces commentaires ponctuels, les inégalités ont, en règle générale, eu tendance à diminuer depuis l'indépendance de ces pays jusqu'aux années 1980, quelle que soit la vigueur de leur croissance économique. Ce n'est que quand la vague de mondialisation d'inspiration néolibérale des années 1980 a touché ces pays, et les a submergés, que les inégalités sont reparties à la hausse. Cela contredit donc la théorie néo-classique énoncée par Simon Kuznets dans les années 1950, qui postule que les inégalités ont naturellement tendance à augmenter dans un premier temps avec la croissance économique et qu'elles diminuent ensuite, quand les fruits de cette dernière sont mieux partagés par tous.

Par ailleurs, une bonne partie de l'explication ne dépend pas seulement des causes historiques et culturelles, mais aussi des politiques de développement adoptées. Ce n'est pas par hasard que les inégalités augmentent ou décroissent. Cela est aussi lié aux politiques publiques qui sont mises en œuvre. La Corée du Sud n'a pas atteint ces résultats par miracle. Les inégalités ne sont pas une fatalité, elles dépendent en partie des politiques publiques, fiscales et de redistribution sociale. Il apparaîtra clairement au cours de cette conférence que je cultive le « pessimisme de la raison » et « l'optimisme de la volonté » que préconisait Antonio Gramsci. Mon analyse de la situation est en effet plutôt sombre, mais je crois qu'il est toujours possible d'améliorer les choses grâce à l'adoption de politiques adéquates.

Tableau 4 *Les dix pays de l'Asie du Sud-Est : éclairage sur les différences d'inégalités de revenus*

	année d'enquête	Part Q1	Part Q5	Rapport Q5/Q1	Indice Gini
Birmanie	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Brunei	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Cambodge	1997	6.9	47.6	6.9	40.4
Indonésie	2002	8.4	43.3	5.2	34.3
Laos	1997	7.6	45.0	6.0	37.0
Malaysia	1997	4.4	54.3	12.4	49.2
Philippines	2000	5.4	52.3	9.7	46.1
Singapour	1998	5.0	49.0	9.7	42.5
Thaïlande	2000	6.1	50.0	8.3	43.2
Việt Nam	2002	7.7	43.0	5.5	34.8

Sources : base de données de la Banque mondiale.

Sont regroupés dans le tableau 4 un certain nombre d'indicateurs plus récents sur les différences d'inégalités de revenus dans les dix pays d'Asie du Sud-Est. Les années d'enquête et les indicateurs sont différents. Est également utilisé ici l'autre indicateur majeur auquel on fait appel pour mesurer les inégalités qui est la comparaison entre la part du quintile le plus pauvre (Q1) et la part du quintile le plus riche (Q5). De grandes différences apparaissent. Ainsi, pour la Malaysia, le rapport Q1/Q5 est supérieur à 12, ce qui signifie que le quintile le plus riche est douze fois plus riche que le quintile le plus pauvre. Si on prend les pays les moins inégalitaires en Asie du Sud-Est, comme l'Indonésie et le Việt Nam, la part du quintile le plus riche n'est que cinq fois supérieure à la part du quintile le plus pauvre. Cela se reflète également sur les indices de Gini.

1.1.1. Unité et diversité de l'Asie du Sud-Est : fruit d'une histoire longue et complexe

Comment expliquer cette situation et ces différences ? Il me semble que l'on ne peut le faire sans un retour à l'histoire longue. Dès les premiers siècles de l'histoire (chrétienne), deux grandes vagues d'influences culturelles exogènes se sont étendues en Asie du Sud-Est – cet « *angle de l'Asie* » pour Paul Mus, « *d'entre Inde et Chine* » pour Michel Bruneau. Le plus important de ces phénomènes est l'indianisation, le second est la sinisation. La première a touché plus ou moins tous les pays de la région en y laissant une empreinte durable, particulièrement au Cambodge et en Indonésie, le Việt Nam étant le seul à avoir été plus influencé par la culture chinoise, alors que les Philippines sont restées largement à l'écart de ces deux très anciens processus d'acculturation. Il est

important de le souligner, les Philippines font géographiquement et politiquement partie intégrante de l'Asie du Sud-Est, mais de nombreux éléments rapprochent ce pays de l'Amérique latine sur le plan historique et culturel. Cela résulte du fait qu'il n'a pas été touché par ces deux grandes influences culturelles exogènes précoloniales et qu'il est le seul à avoir été plus tourné vers l'autre rive du Pacifique de par sa colonisation successive par l'Espagne et les États-Unis. Cette exception mise à part, les multiples valeurs communes partagées par les religions et philosophies d'origine indiennes, l'hindouisme et surtout le bouddhisme, ou chinoise, principalement le confucianisme, ont imprégné toutes les sociétés d'Asie du Sud-Est et laissé un héritage qui est en partie à l'origine de ce « *socle culturel commun* » qu'évoquait Paul Mus. Parmi ces valeurs communes, on retrouve de nombreux éléments qui relèvent d'une vision assez égalitaire de la société : le sens du partage, les vertus de la simplicité et de la frugalité, comme on peut le voir avec le bouddhisme.

Si l'on regarde l'histoire plus récente, l'Islam, arrivé bien plus tard dans la région – à partir du XII^e^ siècle –, et ayant principalement touché le monde malais, a également véhiculé avec lui une doctrine prônant des valeurs somme toute assez proches d'humilité, de solidarité et de charité. Par la suite, la colonisation occidentale a renforcé ces différences existantes. D'une part, certaines régions ont été touchées très tôt, dès la fin du XVI^e^ siècle, comme la péninsule Malaise, Java ou Luzon, alors que d'autres ne l'étaient qu'à partir du milieu ou de la fin du XIX^e^, comme Bali, le nord de Sumatra, le Cambodge ou le Viêt Nam. D'autres régions ne l'ont pas vraiment été de manière formelle, comme la Thaïlande et les zones de marge, à l'intérieur des grandes îles ou dans les montagnes. Il est important de comprendre qu'il y a à peu près trois siècles de différence entre le moment où la colonisation occidentale touche la péninsule malaise et l'île de Java, par rapport aux autres régions d'Asie du Sud-Est qui rentrent dans l'orbite coloniale seulement au XIX^e^-XX^e^ siècle.

D'autre part, toutes les principales puissances coloniales ont participé au partage de la région. Le Portugal et l'Espagne ont été les premières au XVI^e^ et XVII^e^ siècles, suivies par les Pays-Bas – on oublie souvent que ce petit pays dominait une grande partie du monde au XVII^e^ siècle en étant présent sur tous les continents –, la Grande Bretagne et la France, puis les États-Unis au XIX^e^ siècle et brièvement le Japon au XX^e^ siècle. Les projets, styles, méthodes et bilans variables des processus coloniaux ont naturellement renforcé la diversité existante entre les pays de la région. Le christianisme, qui a accompagné la colonisation, n'a touché principalement que les régions qui n'avaient pas été indianisées, sinisées ou islamisées, en l'occurrence surtout les Philippines – où le catholicisme a été importé par les Espagnols – et les zones de marge. Cette religion a aussi apporté sa pierre au « *socle culturel commun* » en prônant, au moins d'un point de vue théorique, hélas souvent aux antipodes de ses pratiques, les mêmes valeurs d'humilité, de solidarité et de charité.

Si on avance, à grands traits, dans cette histoire longue et complexe, le nationaliste qui s'est manifesté dès le début du XX^e^ siècle a débouché sur des processus d'émancipation coloniale assez comparables, mais sur des proclamations d'indépendance très différentes. Après la seconde guerre mondiale et le traumatisme de l'occupation japonaise

dont toute la région a souffert, certaines indépendances ont été acquises dans la lutte et la violence, comme en Indonésie ou au Viêt Nam, d'autres ont été plus « pacifiques », comme en Malaysia, ou au Cambodge. Tous les pays d'Asie du Sud-Est ayant acquis leur indépendance entre 1945 – Indonésie, Viêt Nam, Philippines, Birmanie – et la fin des années 1950 ou le début des années 1960 – Cambodge, Laos, Malaysia, Singapour – ont inscrit au fronton de leurs constitutions les mêmes valeurs. On retrouve en effet les principes semblables de développement équitable, de justice sociale et de démocratie, dans un éventail de déclinaisons diverses allant du nationalisme social de Sukarno en Indonésie au socialisme autarcique de la Birmanie par exemple. Ces éléments s'inscrivent également davantage du côté de l'unité que de la diversité.

Lors de la période postcoloniale, tous les pays d'Asie du Sud-Est ont connu des évolutions complexes et parfois chaotiques, et ont été profondément marqués par la guerre froide, qui a fait de la région la principale zone « chaude » de cette période de tensions. Certains se sont d'emblée rangés dans le camp occidental – Thaïlande, Philippines, Malaysia, Singapour – et ont adopté des stratégies de modernisation et de développement de type capitaliste. Un seul pays a tout de suite basculé dans le camp socialiste et suivi un modèle opposé : le Viêt Nam. Les autres ont tenté dans un premier temps la troisième voie, hélas illusoire, du non-alignement – Indonésie, Birmanie, Cambodge, Laos –, avant de basculer du côté du bloc occidental – Indonésie en 1965 – ou socialiste – Cambodge et Laos en 1975. Un seul est resté, pour le meilleur, et surtout le pire, à l'écart des blocs : la Birmanie. Quelle que soit leur idéologie politique, quatre pays seulement se sont engagés sur le tard dans des processus de démocratisation partielle, mouvementée et de profondeur variable : la Thaïlande, l'Indonésie, les Philippines et la Malaysia.

Par ailleurs, tous ces pays sont l'un après l'autre devenus membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), créée en 1967, puis se sont tous progressivement inscrits, à l'exception de la Birmanie, dans la dynamique d'une mondialisation capitaliste. Cela apparaît notamment très clairement dans le cas du Viêt Nam, dont le socialisme de marché s'inscrit parfaitement dans la mondialisation d'inspiration néo-libérale. Cette intégration dans le maelström de la globalisation a stimulé une forte croissance économique qui a elle-même entraîné un changement social très profond, notamment caractérisé non seulement par la réduction de la pauvreté, mais aussi par le creusement des inégalités entre les gagnants et les perdants de ce processus. Au bout du compte, cette histoire complexe a produit une mosaïque de diversité ethnique, démographique, culturelle, religieuse et politique, qui présente cependant de très forts éléments d'unité sur le plan économique, social et politique.

Tableau 5 *Asie du Sud-Est : un résumé des trajectoires historiques*

	Influence précoloniale culture-religion	**Puissance coloniale dominante**	**Année déclaration indépendance**	**Entrée dans ASEAN**	**Taux ouverture économique** 2004-2006	**Indice de liberté politique** 2008 (0 à 2)
Singapour	n.a.	GB	1965	1967	407.9	1
Brunei	islam	GB	1984	1984	97.2	0
Malaysia	islam	GB	1957	1967	184.9	1
Thaïlande	bouddhisme	n.a.	n.a.	1967	139.4	2
Philippines	islam (sud)	ESP +USA	1946	1967	75.2	2
Indonésie	Islam (sync.)	Pays Bas	1945 (49)	1967	52.8	2
Việt Nam	confucianisme	France	1945 (75)	1995	170.6	0
Laos	bouddhisme	France	1953	1997	52.3	0
Cambodge	bouddhisme	France	1953	1999	138.8	1
Birmanie	bouddhisme	GB	1948	1997	52.8	0

Sources : Données personnelles de l'auteur, OMC, PNUD.

Le tableau 5 offre un résumé des trajectoires historiques de l'Asie du Sud-Est. On peut y voir de grandes différences. Ainsi y-a-t-il une grande hétérogénéité sur le plan économique parmi les pays de la région. Singapour a par exemple un taux d'ouverture économique supérieur à 400 %, c'est-à-dire que la valeur de son commerce extérieur est quatre fois supérieure à son produit intérieur brut (PIB), alors que ce dernier ne représente que la moitié de ce même PIB en Indonésie.

Tableau 6 *Asie du Sud-Est : principaux indicateurs démographiques*

	Sup. (km²)	**Pop. 2010** (millions)	**Croissance démographique 1990-95** (%)	**Croissance démographique 2010-15** (%)	**Répart. rural/urbain** (%)	**Âge médian 2010**	**Ratio dép. 2010**
Singapour	640	4.8	2.4	0.9	0/100	40.6	34.7
Brunei	5'765	0.4	2.8	1.7	24.3/75.7	27.8	42.4
Malaysia	329'758	27.9	2.6	1.5	27.8/72.2	26.3	51.3
Thaïlande	513'115	68.1	1.2	0.5	66.0/34.0	33.2	41.2
Philippines	300'000	93.6	2.3	1.7	51.1/48.9	23.2	60.7
Indonésie	1'904'842	232.5	1.5	1.0	55.7/44.3	28.2	48.7
Viêt Nam	331'041	89.0	1.9	1.0	69.6/30.4	28.5	45.8
Laos	236'800	6.4	2.7	1.8	66.8/33.2	20.6	68.1
Cambodge	181'285	15.1	3.2	1.7	79.9/20.1	22.3	56.6
Birmanie	676'572	50.5	1.4	1.0	66.3/33.7	27.9	47.2

Sources : De Koninck 2005, RDH 2010/PNUD.

Les indicateurs démographiques font également ressortir de grandes différences entre les pays de l'Asie du Sud-Est. Il est ainsi délicat pour ne pas dire impossible de comparer un pays comme Singapour – 640 km², 5 millions d'habitants – avec son voisin l'Indonésie – 2 millions de km², 240 millions d'habitants –, qui n'ont évidemment pas les mêmes problématiques de développement. Ici, le facteur de diversité prime plus que le facteur d'unité, même si les indicateurs de croissance démographique pour les périodes 1990-1995 et 2010-2015 montrent que tous ces pays ont déjà fait leur transition démographique, bien qu'à des moments différents.

1.1.2. Trajectoires de développement de l'Asie du Sud-Est : focus sur les liens entre croissance, pauvreté et inégalités

Une observation attentive des différentes séries d'indicateurs de développement économique et humain révèle bien la nature des relations existantes dans les processus de développement entre les trois dimensions clefs que sont la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la dynamique des inégalités sociales. Tous les pays d'Asie du Sud-Est ayant participé au « Miracle de l'Asie Orientale » ont initié leur processus de développement économique et social à des moments différents : Singapour, Thaïlande et Malaysia dès le début de la guerre froide, dans laquelle ils étaient d'emblée des alliés du bloc capitaliste ; mais pour l'Indonésie, vingt ans plus tard, en 1967. Cela a donc pris place bien

avant le début de la vague de mondialisation de nature néolibérale qui s'est imposée dans la région et le monde à partir du début des années 1980 avec la « révolution » libérale de Reagan et Thatcher.

Les politiques publiques de développement que ces pays ont pu adopter et poursuivre sans entraves pendant plusieurs décennies, en pratiquant un protectionnisme subtil, leur ont permis d'assurer une croissance économique soutenue et de réduire de manière spectaculaire la pauvreté en s'appuyant sur des politiques sociales volontaristes, notamment dans le domaine de l'éducation et de la santé. La plupart de ceux qui avaient un secteur agricole important ont aussi accordé la priorité au développement agricole et rural – et non pas à l'industrie lourde ou de hautes technologies –, ce qui a eu un impact majeur sur le niveau de vie de la population. Les inégalités sociales, en tenant compte du fait que ces pays avaient déjà hérité de niveaux de départ fort différents historiquement, ont eu tendance à se creuser dans les pays qui ont d'emblée adopté un modèle de développement capitaliste – Singapour, Thaïlande, Malaysia –, et à rester relativement stables en Indonésie, qui a attendu vingt ans pour faire de même.

Une donnée supplémentaire peut-être introduite ici qui pourrait être utile pour la réflexion des ateliers à Tam Đảo, tirée de la thèse de doctorat que Trần Thu Quynh a préparée sous ma direction et défendue en 2010 à l'IHEID de Genève, « *The Dynamics of Inequality in Vietnam (1986-2008)* ». L'auteur y fait une distinction intéressante entre les inégalités structurelles, héritées de l'histoire et qui sont le résultat d'une « reproduction » pour reprendre les concepts de Pierre Bourdieu, et les inégalités conjoncturelles, qui sont créés par la situation et le développement économique du moment, comme la mondialisation. Singapour, la Thaïlande et la Malaysia sont des pays où les inégalités structurelles n'ont pas été affectées par les processus de décolonisation. De nouvelles inégalités conjoncturelles se sont construites sur des inégalités structurelles anciennes – comme à Singapour où ce processus cumulatif lui fait atteindre un coefficient de Gini de presque 0,5. Ainsi, les inégalités ont augmenté dans les pays qui ont adopté d'emblée un modèle de développement capitaliste, mais sont restées relativement stables dans le seul pays qui a attendu vingt ans pour rentrer dans ce processus. Ce décalage peut expliquer en partie la stabilité des inégalités en Indonésie, en plus du fait que le pays soit passé à travers un processus révolutionnaire où les inégalités structurelles ont été très largement éliminées, comme au Việt Nam. En raison de spécificités sociales et politiques héritées de l'histoire, les Philippines, pays ayant pourtant opté pour un modèle de développement capitaliste, est quant à lui resté en marge de la dynamique du « Miracle de l'Asie Orientale ».

À partir du début de la mondialisation néolibérale des années 1980, la croissance économique s'est maintenue mais a souvent fléchi dans les pays du « miracle asiatique ». La réduction de la pauvreté s'y est toutefois poursuivie, avec un recul plus ou moins fort et durable dans les pays qui ont été le plus affecté par la crise financière asiatique de 1997-1998 – Thaïlande, Malaysia, Indonésie. Quant aux inégalités, elles se sont renforcées partout sous l'effet des politiques de libéralisation économique et de la baisse des subventions sociales. Les pays issus du bloc

socialiste qui se sont alors inscrits dans la mondialisation néolibérale en adoptant le fameux « socialisme de marché » – Viêt Nam, Laos, Cambodge – ont vu leur croissance économique s'accélérer fortement, leur pauvreté chuter de manière souvent spectaculaire – surtout au Viêt Nam – et leurs inégalités sociales se creuser rapidement, alors qu'elles partaient d'un niveau extrêmement bas. Deux pays de l'Asie du Sud-Est restent en marge de tout ce processus de par leurs spécificités naturelles – monarchie et pétrole au Brunei –, ou leur choix politiques – dictature militaire en Birmanie.

Tableau 7 *Pays du « Mirage de l'Asie Orientale » : variations de la croissance économique, 1965-1995*

	PIB/pc 1965 (1995 PPP$)	**PIB/pc 1995** (1995 PPP$)	**% /an PIB** 1965-1980	**% /an PIB** 1980-1990	**% /an PIB** 1990-1995
Corée du Sud	1528	13269	6.8	↗ 7.5	↘ 6.5
Taiwan	2324	15191	7.5	↘ 6.3	↘ 5.7
Hong Kong	4843	26334	6.2	↘ 5.1	↘ 4.9
Singapour	2648	23350	8.5	↘ 6.5	↗ 7.4
Thaïlande	1570	6723	4.6	↗ 6.4	↗ 6.8
Malaisie	2271	9458	3.6	↗ 4.2	↗ 6.0
Indonésie	817	3346	4.8	↘ 4.4	↗ 5.4
Philippines	1736	2475	2.9	↘ -0.4	↗ 0.1
Viêt Nam	n.a.	1308	-0.8	↗ 4.7	↗ 5.8
Chine	771	2'479	3.5	↗ 8.4	↗ 9.2

Sources : V. Ahuja et. al, World Bank (1997).

Déclinons à présent la problématique croissance, pauvreté et inégalités. Le tableau 7 montre les variations de la croissance économique de 1965 à 1995. Le PIB par habitant a fortement augmenté sur trente ans dans la plupart des pays de la région. Il a été multiplié par huit pour la Corée et Singapour, par six pour Taiwan, par cinq pour Hong Kong, par quatre pour l'Indonésie et la Malaysia, par trois pour la Chine. Seules les Philippines stagnent : PIB multiplié par 1,4. Par ailleurs, on peut remarquer que si l'on désagrège cette croissance de trente ans en trois grandes périodes 1965-1980, 1980-1990 et 1990-1995, la croissance économique a été plus forte au début, et a eu tendance à se tasser avec le temps. Il semble par conséquent que la mondialisation intervenue au début des années 1980 n'a pas réellement stimulé la croissance des « dragons » asiatiques, notamment la Corée, Taiwan et Singapour. Plusieurs auteurs ont travaillé sur cette question comme l'économiste américain Dani Rodrik (1997) qui a démontré que la mondialisation ne débouchait pas sur une accélération spectaculaire de la croissance, ou Mark Weisbrot *et al.* (2000) dans un article fameux au titre particulièrement bien trouvé : « The Emperor Has No Growth ».

Tableau 8 *Pays du « Mirage de l'Asie Orientale » : réduction spectaculaire de la pauvreté, 1975-1995*

1,25$PPP/jour	Nombre 1975	Nombre 1985	Nombre 1993	Nombre 1995	% 1975	% 1985	% 1993	% 1995
Asie de l'Est	716,8	524,2	443,4	345,7	57,6	37,3	27,9	21,2
AE-Chine	147,9	125,9	91,8	76,4	51,4	35,6	22,7	18,2
Chine	568,9	398,3	351,6	269,3	59,5	37,9	29,7	22,2
Thaïlande	**3,4**	**5,1**	**< 0,5**	**< 0,5**	**8,1**	**10**	**< 1**	**< 1**
Malaisie	**2,1**	**1,7**	**< 0,2**	**< 0,2**	**17,4**	**10,8**	**< 1**	**< 1**
Indonésie	**87,2**	**52,8**	**31,8**	**21,9**	**64,3**	**32,2**	**17**	**11,4**
Philippines	15,4	17,7	17,8	17,6	35,7	32,4	27,5	25,5
Viêt Nam	n.a.	44,3	37,4	31,3	n.a.	74	52,7	42,2

PPP : Purchasing Power Parity
Sources : V. Ahuja et. al, World Bank (1997).

Le tableau 8 fait apparaître une réduction spectaculaire de la pauvreté dans la région. Cela dit, on peut légitimement se demander ce que signifie 1,25 USD ppp par jour et par tête ? Cet indicateur classique ne reflète évidemment pas la réalité de la pauvreté qui est beaucoup plus complexe et multidimensionnelle, mais il reste pour l'instant utilisé dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette pauvreté a été diminuée de moitié en l'espace de vingt ans (1975-1995). Si on prend l'Asie de l'Est dans son ensemble, on passe de plus de 700 millions à 345 millions de pauvres. Dans certains pays comme la Thaïlande ou la Malaysia, les formes de pauvreté les plus aiguës (<1,25 USD ppp) avaient pratiquement disparu jusqu'à la crise financière de 1998. L'Indonésie a quant à elle diminué sa pauvreté par quatre en termes de nombre de personnes affectées, et par six en pourcentage ! Cette réduction aussi extraordinaire de la pauvreté constitue un phénomène exceptionnel et probablement sans équivalent dans l'histoire de l'humanité.

Je ne reviens pas à ce stade sur le problème de la hausse des inégalités dans la région qui a été présentée et commentée précédemment dans le tableau 3, intitulé « Pays du « Mirage de l'Asie Orientale » : forte hausse des inégalités, 1970-1995 » auquel je renvoie le lecteur. En revanche, il est nécessaire de souligner ici que la problématique des inégalités est souvent réduite à celle des inégalités de revenus et surtout de consommation, plus facilement mesurables et plus régulièrement mesurées. Mais les inégalités sociales ont une dimension plus large. Elles sont aussi déterminées par la distribution d'autres facteurs de production comme la terre, le capital, le travail et l'accès aux principaux biens communs universels : la santé, l'éducation, l'habitat, la sécurité, la citoyenneté, etc. Pour aller un pas plus loin, j'aimerais proposer que l'analyse des inégalités sociales puisse s'ordonner autour

de cinq grands types de clivages binaires : rural/urbain (sectoriel), centre/périphérie (régional), majorité/minorités (ethnique), formel/informel (emploi) et homme/femme (genre). En outre, afin d'être plus précis, je concentrerais à partir de maintenant mon analyse sur le cas des deux pays de la région qui me semblent se prêter le mieux à une analyse de ce type : l'Indonésie et le Viêt Nam.

1.1.3. Analyse comparative des processus de différenciations et d'inégalités sociales en Indonésie et au Viêt Nam

Pourquoi un tel choix ? Il s'agit tout d'abord des deux pays « poids lourds » de l'Asie du Sud-Est sur le plan démographique : l'Indonésie avec près de 240 millions d'habitants (quatrième population mondiale après la Chine, l'Inde et les États-Unis), et le Viêt Nam avec près de 90 millions d'habitants (deuxième de la région, quasi *ex-aequo* avec les Philippines). Surtout, du point de vue historique, culturel et religieux, l'Indonésie et le Viêt Nam représentent les deux « modèles types » dont l'analyse comparée est la plus intéressante :

- l'Indonésie, qui a d'abord été indianisée, est le plus grand pays musulman du monde mais aussi la plus grande démocratie musulmane depuis quinze ans ; elle a ensuite été colonisée très tôt par les Pays-Bas qui y ont appliqué un modèle d'administration coloniale indirecte ;
- le Viêt Nam, qui a été profondément influencé par la culture chinoise, dans l'orbite de laquelle il a vécu un millénaire, a été colonisé tardivement par la France qui y a, comme ailleurs, pratiqué un style d'administration directe.

Lors de la décolonisation, ces deux pays se sont libérés à travers des guerres de libération nationale et des processus révolutionnaires, ont proclamé leur indépendance la même année (1945), mais ne l'ont finalement acquise qu'au terme de très dures épreuves – l'Indonésie en 1949 et le Viêt Nam en 1954 (Nord) puis en 1975 (réunification).

Au départ, ces deux pays ont vécu des débuts d'indépendance très difficiles sur le plan politique et économique, et des processus de développement différés dans le temps :

- l'Indonésie, sortie délabrée et exsangue en 1949 de la guerre de libération nationale contre les Hollandais, a sombré dès 1950 dans une instabilité politique et un marasme économique croissants qui ont culminé dans les terribles massacres de 1965-1966 liquidant le parti communiste indonésien, précipitant la chute du président Sukarno (père de l'indépendance), et amenant au pouvoir un régime militaire pro-occidental dirigé par le général Suharto. Son processus de développement n'a en fait vraiment commencé qu'à partir de 1967 ;
- le Viêt Nam, lui aussi sorti très affaibli du conflit mondial en 1945, a enchaîné les guerres de libération, d'abord contre la France jusqu'à la victoire de 1954, qui a consacré la coupure du pays en deux, puis contre les États-Unis jusqu'à la victoire de 1975, qui s'est soldée par la réunification du pays sous la présidence du père de la Nation, Hồ Chí Minh. Ce n'est finalement qu'avec l'adoption en 1986 de la politique du *Đổi Mới* que débute le processus de développement qui sera l'objet de notre analyse mettant en lien pauvreté, croissance et inégalités.

Les deux processus de développement accélérés ont été différés dans le temps – contrairement à Singapour et à la Malaysia qui n'ont pas connu de phase traumatique et ont commencé immédiatement leur processus de développement – et sont initiés avec un décalage de respectivement vingt ans, 1967 pour l'Indonésie, et quarante ans, 1986 pour le Viêt Nam. Ils présentent cependant de nombreux points communs :

- l'Indonésie a d'abord connu sous la houlette du régime autoritaire et dictatorial de « l'Ordre nouveau » ses « Trente Glorieuses », avec une croissance économique soutenue et une remarquable réduction de la pauvreté. La crise financière asiatique de 1997-1998 a marqué un coup d'arrêt jusqu'en 2005 et s'est soldée par une « décennie perdue » de récession, d'instabilité et de violences ayant failli déboucher sur l'implosion du pays. Cette « crise totale » a toutefois donné naissance à une démocratie qui est aujourd'hui probablement la plus avancée – ou plutôt la moins imparfaite – de l'Asie du Sud-Est ;
- le Viêt Nam a connu depuis vingt-cinq ans une croissance économique soutenue qui a été peu affectée par la crise de 1997-1998 et est devenu le pays exemplaire en matière de réduction de la pauvreté. En revanche, il n'y a pas eu de véritables changements sur le plan politique.

Voyons ce qu'il en est plus particulièrement des similitudes et différences entre ces deux pays sur le plan des inégalités sociales [2]. C'est à l'évidence les similitudes qui priment sur les différences. Partons tout d'abord des chiffres de base : les deux pays ont non seulement des coefficients de Gini de consommation très proches, mais ce sont également les plus bas de l'Asie du Sud-Est, la moyenne sur la période 2000-2010 étant de 37,6 pour l'Indonésie, et de 37,8 pour le Viêt Nam. L'hypothèse que nous privilégions pour expliquer cette situation repose sur le fait que les deux pays ont acquis leur indépendance à travers des processus révolutionnaires de nature nationaliste, dans lesquels les élites traditionnelles, qui avaient généralement collaboré avec le colonisateur, ont perdu leurs pouvoirs et leurs privilèges. Cela n'a été le cas dans aucun autre pays d'Asie du Sud-Est, sauf, beaucoup plus tard – et hélas radicalement –, en 1975, au Laos et surtout au Cambodge. Soulignons aussi que ces deux révolutions nationales étaient largement porteuses de valeurs d'égalité et de solidarité relevant du vieux « *socle culturel commun* » évoqué par Paul Mus.

En retournant aux chiffres, on peut constater que, tout en restant encore relativement modérées, ces inégalités ont toutefois tendance à augmenter fortement et rapidement, le coefficient de Gini n'étant encore en 2002 que de 34,3 en Indonésie, et de 34,8 au Viêt Nam. L'écart entre riches et pauvres se creuse donc dans les deux pays. En Indonésie le rapport Q5/Q1 est ainsi passé de 5,2 en 2002 (Q5/43,3 et Q1/8,4) à 5,9 en 2009 (Q5/44.9 et Q1/7.6) alors qu'au Viêt Nam, il est passé pendant le même laps de temps de 5,6 en 2002 (Q5/43 et Q1/7,7) à 6,2 en 2009 (Q5/45.4 et Q1/7,3). Cela démontre que les

[2] Toutes les données chiffrées utilisées jusqu'à la fin de ce paragraphe de comparaison entre l'Indonésie et le Viêt Nam proviennent essentiellement de la base statistique de la Banque mondiale ou du *Rapport sur le Développement humain 2010* du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et apparaissent dans les six tableaux d'indicateurs choisis ajoutés en annexe, qui portent sur l'ensemble des dix pays d'Asie du Sud-Est.

nouvelles élites proches du pouvoir politique profitent beaucoup de la libéralisation de l'économie et que l'on assiste à un creusement des inégalités conjoncturelles évoquées plus haut. Le niveau d'inégalité est légèrement plus élevé au Việt Nam qu'en Indonésie, ce qui surprend puisque le premier partait d'une très grande égalité avant le *Đổi Mới*. En vingt-cinq ans, il a rattrapé et dépassé le second où la situation s'est moins dégradée (Gini 34,9 en 1970). Les hypothèses qui expliquent cette situation pourraient être la libéralisation plus brutale du Việt Nam dont l'économie est plus ouverte qu'en Indonésie – pourcentage des exportations sur le PIB de 68 % contre 24 % en 2009 –, la soif de consommation qui a longtemps été frustrée, et le fait que le Việt Nam soit resté relativement à l'écart de la crise financière asiatique de 1997-1998. On peut noter que cette dernière a eu cependant quelques effets bénéfiques : elle a permis à l'Indonésie d'accoucher de la démocratie, et elle a contribué à une certaine diminution passagère des inégalités – ce sont en effet d'abord les classes supérieures et les plus aisées des milieux urbains et du secteur tertiaire qui ont souffert de la crise.

Cela dit, au niveau des tendances structurelles de la différenciation et des inégalités sociales, ce sont aussi les similitudes qui priment :

- dans les deux cas, le clivage rural-urbain s'aggrave : alors que les lignes de pauvreté nationales sont en 2010 à 13,3 % pour l'Indonésie et à 14,5 % pour le Việt Nam, elles font un bond respectivement à 16,7 % et à 18,7 % pour ce qui est de la pauvreté rurale, contre seulement 9,9 % et 3,3 % pour la pauvreté urbaine ;
- dans les deux cas, la différenciation ville-campagne se double d'un fossé croissant entre les pôles de développement et les régions périphériques. En Indonésie, c'est le cas entre Java-Bali ou certaines enclaves d'industries extractives à Sumatra, Kalimantan, Papua et les provinces les plus isolées et marginales comme Bengkulu ou les Moluques. Au Việt Nam, l'opposition se fait entre les deux deltas du Mékong et du fleuve Rouge ou la région de Đà Nẵng et les Hauts-Plateaux du Centre ou les régions montagneuses du Nord. Ainsi, si le nombre de personnes vivant sous la ligne de pauvreté est majoritairement concentré dans les régions les plus peuplées comme l'île de Java ou les deux deltas du Việt Nam, le pourcentage des pauvres est beaucoup plus élevé dans les régions marginales. Paradoxe complémentaire : les inégalités de revenus sont en général moins fortes dans les régions rurales les plus pauvres que dans les zones urbaines plus riches ;
- dans les deux cas, ce double processus de différenciation est encore renforcé par le clivage croissant entre la majorité de la population et les groupes minoritaires. Toutefois, le phénomène est nettement plus marqué au Việt Nam, entre la majorité Kinh et les ethnies minoritaires du delta du Mékong (Khmer), du Plateau Central (Jarai et autres) et des montagnes du Nord (Hmong, Dao, etc.). C'est en effet dans les régions où les ethnies minoritaires sont le plus présentes que les taux de pauvreté sont les plus élevés et que les indicateurs de développement humain sont les plus bas. Même si en Indonésie, les Javanais et les Sundanais de Java continuent à tenir l'essentiel du pouvoir politique et économique – avec la minorité chinoise –, ils le partagent relativement mieux avec les élites de certaines des grandes ethnies minoritaires des autres îles périphériques comme les Minangkabau et les Batak de

Sumatra, ou les Bugis de Sulawesi. De plus, la décentralisation administrative assez poussée, mise en place après la chute de Suharto, a constitué une véritable « revanche des élites locales » qui ont repris une bonne partie du pouvoir politique et économique, accompagné de la possibilité de « partager les fruits de la corruption » et de s'enrichir rapidement.

Dans les deux cas, la différenciation et les inégalités sociales sont fortement déterminées par l'accès au travail formel, la pauvreté se concentrant sur le secteur informel qui représente sur la période 2000-2008 en moyenne 63,1 % des emplois en Indonésie, et 73,9 % au Viêt Nam. Comme chacun sait, la domination du secteur informel dans l'économie reste un facteur explicatif de la pauvreté et un des déterminants très forts des inégalités.

Des différences notoires dans les processus de différenciations et d'inégalités sociales des deux pays méritent toutefois d'être soulignées. C'est notamment le cas pour ce qui est du dernier des grands clivages structurels touchant aux questions de genre. Ainsi, les inégalités de genre sont nettement moins marquées au Viêt Nam qu'en Indonésie : respectivement, un coefficient d'inégalité en 2010 de 0,530 et 0,680. Cela se retrouve au niveau des autres indicateurs utilisés par le PNUD : pourcentage des femmes parlementaires – 25,8 % au Viêt Nam contre 11,6 % en Indonésie –, et surtout un taux de mortalité maternelle de 150 au Viêt Nam contre 420 en Indonésie, soit près de trois fois plus. Il est certain que le passé socialiste du Viêt Nam et les guerres successives que le pays a subies, pendant lesquelles les femmes ont joué un rôle très important, face au poids de la religion musulmane en Indonésie, qui s'est accentué depuis la chute de Suharto, expliquent cette différence.

De manière plus générale, les indicateurs de développement humain sont sensiblement plus favorables au Viêt Nam qu'en Indonésie, du fait essentiellement d'un investissement plus important des ressources publiques dans les secteurs sociaux, de l'éducation et surtout de la santé :

- certes, l'indice de développement humain (IDH) est légèrement meilleur en Indonésie avec 0,600 en 2010 (par rapport à 0,380 en 1980 et 0,500 en 1990) et un 108e rang mondial, qu'au Vietnam qui n'a que 0,572 et un 113e rang à la même date. Toutefois, le Viêt Nam est parti de plus bas et surtout vingt ans plus tard. Le léger avantage de l'Indonésie résulte avant tout de son revenu moyen par habitant plus élevé en moyenne de 1 000 US$ que celui du Viêt Nam – et du fait que la pondération de cette composante est très forte dans le calcul de l'IDH – : en 2009, Produit national brut (PNB)/*per capita* 2 349 US$ contre 1 113 US$ en valeur courante et 3 720 US$ contre 2 790 en parité de pouvoir d'achat (PPA) ; revenu national brut (RNB)/*per capita*, 3 720 US$ pour l'Indonésie contre 2 790 US$ pour le Viêt Nam. Cela dit, les progrès sont comparables et l'écart se réduit puisque l'Indonésie partait d'un niveau d'environ 600 US$ PPA en 1965 contre environ 200 US$ pour le Viêt Nam ;
- en revanche, sur les autres composantes de l'IDH, le Viêt Nam fait aussi bien, voire mieux que l'Indonésie. Plus que l'éducation, où les chiffres sont assez comparables (la durée de scolarisation moyenne en 2010 est de 5,7 années pour l'Indonésie contre 5,5 pour le Viêt Nam), c'est surtout le cas pour la santé. L'espérance de vie en 2010

était en effet de 74,9 années au Viêt Nam contre 71,5 en Indonésie, mais surtout la mortalité infantile des moins de cinq ans était de seulement 14 pour mille dans le premier pays contre 41 pour mille dans le second, trois fois plus, comme pour la mortalité maternelle !

Ces différences dans le développement social ont une cause très claire : en pourcentage du PIB, les dépenses publiques du Viêt Nam en 2009 sont trois fois plus élevées que celles de l'Indonésie pour la santé – 7,2 % contre 2,4 % – et deux fois plus pour l'éducation – 5,3 % contre 2,8 %. Cependant, la privatisation de ces deux secteurs sociaux va bon train au Viêt Nam et les choses ne changent pas nécessairement dans le bons sens.

Sans surprise, c'est au niveau des indicateurs socio-politiques de développement humain que les différences sont les plus fortes. Depuis 2010, le PNUD a fortement modifié ses indicateurs de développement en prenant dorénavant en compte la problématique des inégalités. L'IDH est maintenant non seulement corrigé des inégalités, mais introduit aussi des mesures de bien-être, de bonheur, etc. Ces modifications ont été beaucoup critiquées. Je pense toutefois que cela permet de cerner plus finement la réalité de la pauvreté et des inégalités. Concernant l'Indonésie, le pays est non seulement parmi les pays les plus démocratiques de la région et la troisième plus grande démocratie du monde après l'Inde et les États-Unis, mais surtout la plus grande démocratie du monde musulman. Selon *Transparency International*, les deux pays font jeu égal en matière de corruption en 2010 : 2,8 et 110ème rang mondial pour l'Indonésie, 2,7 et 116ème pour le Viêt Nam.

Conclusion : impasse du modèle de développement et possibilités d'un changement de paradigme ?

Cette analyse des processus de différenciations et d'inégalités sociales croissantes en Asie du Sud-Est permet de tirer plusieurs conclusions sur l'impasse du modèle de développement poursuivi par les pays de la région et les possibilités qu'ils ont de changer de paradigme et de promouvoir un développement soutenable. Il est évident que le modèle de développement actuel d'intégration croissante dans la mondialisation a permis à ces pays d'assurer des taux de croissance économique élevés et durables qui ont rendu possible l'adoption de politiques publiques à l'origine de la réduction spectaculaire de la pauvreté. Mais cette croissance s'est aussi accompagnée d'une aggravation des inégalités de revenus et des phénomènes de différenciations sociales autour des cinq grands clivages binaires que l'on a évoqués auparavant.

Or, d'une part, cette hausse continue des inégalités sociales est insoutenable à quelque niveau que ce soit : elle est source de tensions sociales et d'instabilité politique, et constitue aussi une entrave à la poursuite d'un développement humain qui garantisse l'amélioration du niveau de vie de toute la population. Des économistes éclairés ont montré qu'en deçà d'un certain seuil d'inégalité, le déclenchement d'une croissance soutenue est impossible, mais aussi qu'au-delà d'un certain seuil d'inégalité, la croissance est également mise en danger. D'autre part, la poursuite d'une telle croissance économique n'est elle-même pas soutenable. Elle est dépendante d'une inclusion toujours plus grande dans une mondialisation basée sur une compétition

effrénée, la quête infinie de gains de productivité, la privatisation accrue de pans entiers de l'économie et des services sociaux de base, une financiarisation galopante dont on connaît les terribles méfaits, et une très large corruption. Par ailleurs, elle est insoutenable d'un point de vue écologique.

De plus, même quand la croissance économique reste relativement soutenue, comme c'est le cas en Indonésie, cela n'évite pas nécessairement de tomber dans la « trappe » des pays à revenu intermédiaire (PRI) qui se caractérise notamment par une croissance sans création d'emplois supplémentaires, ce qui peut aboutir à un chômage très élevé des jeunes, avec les risques sociaux et politiques que cela comporte. Enfin, comme nous l'avons évoqué précédemment, ce modèle de développement est totalement insoutenable d'un point de vue écologique car il est basé sur une exploitation sauvage des ressources naturelles et débouche sur de graves atteintes à l'environnement, qui contribuent au réchauffement climatique menaçant la plupart des pays d'une région au littoral très étendu.

Sur cette base, ne peut-on pas penser qu'un changement de cap est nécessaire et même rêver qu'il soit possible ? Il nous semble que l'Asie du Sud-Est, peut-être plus que d'autres régions du monde, aurait la capacité, sur la base de certaines des principales valeurs de son « *socle culturel commun* », d'adopter progressivement un autre paradigme de développement. Par exemple, en Indonésie, les sociétés paysannes ont toujours traditionnellement prôné un système économique et social basé sur des principes qui sont parfaitement pertinents pour redéfinir un projet de développement alternatif pour l'avenir. Je ne mentionnerai ici que les trois plus importants : *hidup sederhana* – principe d'une vie simple –, *cukupan* – principe que ce qui est important n'est pas d'accumuler des richesses sans fin mais d'avoir assez pour assurer le bien-être et le bonheur –, *pemerataan* – principe de partage équitable des richesses. Les révolutions anticoloniales indonésienne et vietnamienne étaient d'ailleurs largement porteuses de ces valeurs de justice sociale et de solidarité.

Bien que je sois moins familier avec la culture vietnamienne, je suis convaincu que la société paysanne traditionnelle des deltas et des montagnes est porteuse des mêmes valeurs qui constituaient la base des principes de la révolution sociale de Hồ Chí Minh. On peut faire l'hypothèse qu'il en va de même dans la plupart des autres pays de la région et que l'on retrouve encore ces valeurs de simplicité, de solidarité, de sens du partage et de la mesure dans toutes les sociétés relevant du « *socle culturel commun* » de Paul Mus – sauf à Singapour et Brunei peut être. Dans tous les cas, c'est sûrement sur une telle base, dans le sens de ce que prônent les partisans de la « décroissance », que doit se redéfinir le projet d'un développement socialement équitable et écologiquement durable pour la planète. Comme les autres régions du monde, l'Asie du Sud-Est n'a en effet guère le choix, mais elle a peut-être des atouts qui y rendront le changement de paradigme moins difficile et violent qu'ailleurs.

En dépit du fait que mon analyse soit relativement pessimiste, je crois bien sûr qu'un autre monde est possible, mais, plus que jamais, une volonté et un courage politique plus grands seraient nécessaires pour lui donner naissance, comme le disait déjà Gramsci. Merci.

Annexes

Tableau 9 *Asie du Sud-Est : principaux indicateurs économiques*

	PIB 2009 courant (Mld US$)	Croissance PIB 2007 (%)	PIB/pc 2009 CRT (US $)	RNB/pc * 2009 PPA (US $)	Exportation 2009 % PIB	Importation 2009 % PIB	Inflation 2009 (%)
Singapour	182,352	8,5	36'587	44'790	221 (08)	45 (08)	0,6
Brunei	11,17	4,4	30'391	51'200	68 (07)	54 (06)	1
Malaysia	193,03	6,5	7'030	13'710	96	31	0,6
Thaïlande	263,77	4,9	3'893	7'640	68	30	- 0,8
Philippines	161,19	7,0	1'752	3'540	32	40	3,2
Indonésie	540,27	6,3	2'349	3'720	24	23	6.4
Việt Nam	97,18	8,5	1'113	2'790	68	29	7,1
Laos	5,94	7,6	940	2'200	33 (08)	25 (08)	0
Cambodge	10,45	10,2	706	1'820	60	19	- 0,7
Birmanie	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

** Pc : per capita*
Sources : base de données de la Banque mondiale.

Tableau 10 *Asie du Sud-Est : indicateurs de développement humain (1)*

	IDH 1980 indice	IDH 2010 indice	IDH 2010 rang	Espérance de vie à la naissance 2010	Durée moy. scolarisation 2010	RNB/pc * 2008 US$ PPA	Rangs RNB-IDH 2010
Singapour	n.a.	0,846	27	80,7	8,8	48'893	-19
Brunei	n.a	0,805	37	77,4	7,5	49'915	-30
Malaysia	0,541	0,744	57	74,7	9,5	13'927	-3
Thaïlande	0,483	0,654	92	69,3	6,6	8'001	-11
Philippines	0,523	0,638	97	72,3	8,7	4'002	+12
Indonésie	0,390	0,600	108	71,5	5,7	3'957	+2
Việt Nam	n.a.	0,572	113	74,9	5,5	2'995	+7
Laos	n.a.	0,497	122	65,9	4,6	2'321	+3
Cambodge	n.a.	0,494	124	62,2	5,8	1'868	+12
Birmanie	n.a.	0,451	132	62,7	4	1'596	+8

** Pc : per capita*
Sources : Rapport mondial sur le développement humain 2010, PNUD.

Tableau 11 *Asie du Sud-Est : indicateurs de développement humain (2)*

	IDH 1990 indice	IDH 2000 indice	IDH 2010 indice	IDH 2010 indice ajusté aux inégalités	Perte globale (%)	Changement classement (rangs)	Gini moyen 2000-10
Singapour	n.a.	n.a.	0,846	n.a.	n.a.	n.a.	42,5
Brunei	0,773	0,792	0,805	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Malaysia	0,616	0,691	0,744	n.a.	n.a.	n.a.	37,9
Thaïlande	0,546	0,600	0,654	0,516	21,2	+5	42,5
Philippines	0,552	0,597	0,638	0,518	18,9	+11	44
Indonésie	0,458	0,500	0,600	0,494	17,7	+9	37,6
Việt Nam	0,407	0,505	0,572	0,478	16,4	+9	37,8
Laos	0,354	0,425	0,497	0,374	24,8	+5	32,6
Cambodge	n.a.	0,412	0,494	0,351	28,8	+3	44,2
Birmanie	n.a.	n.a.	0.451	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Sources : Rapport mondial sur le développement humain 2010, PNUD.

Tableau 12 *Asie du Sud-Est : indicateurs de pauvreté et d'emploi*

	Pauvreté % 1.25 $ 2009	Pauvreté % 2 $ 2009	Pauvreté nationale % 2009	Pauvreté rurale %	Pauvreté urbaine %	Emplois agricoles % 2007	Emplois formels % 2000-2008
Singapour	0	0	0	0	0	0	89.8
Brunei	0	0	0	0	0	n.a.	n.a.
Malaysia	0	2.3	3,8	8,2 (09)	1,7	14.8	77,6
Thaïlande	10.8	26,5	8,1	10,4 (09)	3	41,7	46,6
Philippines	22,6 (06)	45 (06)	26,5	n.a.	n.a.	36,1	55,3
Indonésie	18,7	50,6	13,3 (10)	16,6 (10)	9,9	41,2	36,9
Việt Nam	13,1 (08)	38,5 (08)	14,5 (08)	18,7 (08)	3,3	n.a.	26,1
Laos	33,9 (08)	66 (08)	27,6 (08)	31,7 (08)	17,4	n.a.	n.a.
Cambodge	28,3 (07)	56,5 (07)	30,1 (07)	34,5 (08)	11,8	n.a.	13,1
Birmanie	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Sources : base de données de la Banque mondiale.

Tableau 13 *Asie du Sud-Est : indicateurs d'inégalités de revenus et de genre*

	Inégalités % R à Q5 2009	**Inégalités** % R à Q1 2009	**Inégalités** rapport Q5/ Q1	**Inégalités** de genre indice 2010	**Politique** % de sièges femmes au parlement	**Santé** taux de mortalité maternelle	**Éducation** % femmes ayant atteint le secondaire
Singapour	n.a.	n.a.	n.a.	0,255	24,4	14	57,3
Brunei	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	13	66,6
Malaysia	4,5	51,5	11,5	0,493	14,6	62	66
Thaïlande	3,9	58,6	15	0,586	12,7	110	25,6
Philippines	5,6 (06)	50,4	9	0,623	20,2	230	65,9
Indonésie	7,6	44,9	5,9	0,680	11,6	420	24,2
Việt Nam	7,3 (08)	45,4	6,2	0,530	25,8	150	24,7
Laos	7,6 (08)	44,8	5,9	0,650	25,2	660	22,9
Cambodge	6,6 (07)	51,7	7,8	0,672	15,8	540	11,6
Birmanie	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	380	18,0

Sources : base de données de la Banque mondiale ; Rapport mondial sur le développement humain 2010, PNUD.

Tableau 14 *Asie du Sud-Est : autres indicateurs socio-politiques*

	Dépenses publiques de santé % PNB 2009	**Mortalité infantile** moins de 5 ans 2008	**Dépenses publiques** éducation % PNB 2008	**Taux de scolarité** secondaire 2001-09	**Indice de démocratie** EIU 2010	**Liberté presse** PNUD 2009	**Corruption** (perception) indice et rang TI 2010
Singapour	3,9	3	3 (09)	100	5,89	45	9,3 (1)
Brunei	3	7	n.a.	96,7	n.a.	n.a.	5,5 (38)
Malaysia	4,8	6	4,1	69,1	6,19	48,3	4,4 (56)
Thaïlande	4,3	14	4,1 (09)	n.a.	6,55	44	3,5 (78)
Philippines	3,8	32	2,8	81,4	6,12	38,3	2,4 (134)
Indonésie	2,4	41	2,8	75,8	6,53	28,5	2,8 (110)
Việt Nam	7,2	14	5,3	66,9	2,94	81,7	2,7 (116)
Laos	4,1	61	2,3	43,9	2,10	92	2,1 (154)
Cambodge	5,9	90	3,7 (09)	40,4	4,87	35,2	2,1 (154
Birmanie	2	98	n.a.	49,3	1,77	102,7	1,4 (176)

Sources : base de données de la Banque mondiale ; Rapport mondial sur le développement humain 2010, PNUD ; Economist Intelligence Unit's (EIU) ; Transparency International.

Bibliographie sélective

Sur la problématique des inégalités

ATKINSON, A. (1970), « On Measurement of Inequality », *Journal of Economic Theory*, (2): 244-63.

BIRDSALL, N. (1999), « Life is Unfair: Inequality in the World », *Foreign Policy*, (95): 76-93.

BOCCELLA, N. et A. BILLI (2005), *Développement, inégalités, pauvretés*, Karthala, Paris.

BOURGUIGNON, F. et Ch. MORRISSON (2002), « Inequality among World Citizens, 1820-1992 », *American Economic Review*, 92(4): 727-44.

COMELIAU, Ch. (sous la direction de) (2006), *Le défi social du développement : globalisation et inégalités*, Karthala et IUED, Paris/Genève.

CORNIA, G A. et J. COURT (2001), *Inequality, Growth and Poverty in the Era of Liberalization and Globalization*, UNU-WIDER, Policy Brief n° 4, Helsinki.

CORNIA, G A. et S KIISKI (2001), « *Trend in Income Distribution in the Post-World War II Period: Evidence and Interpretation*: Wider Dicussion Paper N°. 89, UNU\WIDER, Helsinki.

CORNIA, G A. (Ed) (2004), *Inequality, Growth and Poverty in an Era of Liberalization and Globalization*, Oxford University Press, New York.

DENINGER, K. et L. SQUIRE (1998), « Ways of Looking at Old Issues: Inequality and Growth », *Journal of Development Economics*, 57 (2): 259-87.

DOLLAR, D. (2004), *Globalization, Poverty, and Inequality since 1980*. World Bank, Policy Research Working Paper 3333, Washington.

EASTERLY, W. (2002), *Inequality Does Cause Underdevelopment: New Evidence*, Centre for Global Development, Mimeo, Washington.

FITOUSSI, J-P. et P. ROSANVALLON (1996), *Le nouvel âge des inégalités*, Seuil, Paris.

FITOUSSI, J-P. et P. SAVIDAN (sous la direction de) (2003), « Les inégalités », Paris : *Comprendre*, n° 4.

GALBRAITH, J. (2011), « Inequality and Economic and Political Change: a Comparative Perspective », *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, (4) :13-27.

GRAMSCI, A. (1975), *Gramsci dans le texte*. De l'avant aux derniers écrits de prison. Recueil de textes sous la direction de F. Ricci, Editions Sociales, Paris.

HARRISON, A. et M. McMILLAN (2007), « On the Links between Globalization and Poverty", *Journal of Economic Inequality* (5): 123-134.

JOMO, K S. et J. BAUDOT (Eds) (2007), *Flat World, Big Gaps: Economic Liberalization, Globalization, Poverty & Inequality*, Hyederabad/London: Orient Longman and Zed Books, Londres.

KANBUR, R. (2003), *Conceptual Challenges in Poverty and Inequality: One Development Economist Perspective,* UNU-WIDER, Mimeo, Helsinki.

KRUGMAN, P. (2003), *The Great Unraveling: Losing our Way in the New Century*, Norton, New York.

KUZNETS, S. (1955), « Economic Growth and Income Inequality », *American Economic Review*, 45 (1): 1-28.

MILANOVIC, B. (2002), *Worlds Apart : International and World Inequality 1950-2000*, World Bank, Mimeo, Washington.

MILANOVIC, B. (2004), *Half a World : Regional Inequalities in Five Great Federations*, World Bank and Carnegie Endowment for International Peace, Mimeo, Washington.

PERSSON, T. et G. TABELLINI (1994), « Is Inequality Harmful for Growth? », *American Economic Review*, 84(3) : 600-620.

PIKETTY, Th. (1997), *L'économie des inégalités*, La Découverte, Paris.

RAVALLION, M. (2001), « Growth, Inequality and Poverty: Looking beyond Averages », *World Development*, 29 (11): 1803-55.

RODRIK, D. (1997), *Has Globalization Gone too far?*, Institute for International Economics, Mimeo, Washington.

RODRIK, D. (2006), *Goodbye Washington Consensus, Hello Washington Confusion*, Harvard University, Mimeo, Cambridge.

SALA-I-MARTIN, X. (2002), *The World Distribution of Income*, National Bureau of Economic Research, Working Paper 8933, Washington.

SEN, A. (1995), *Inequality Reexamined*, New York/Oxford: Clarendon Press and Russell Sage, New York.

STEWART, F. (2001), *Horizontal Inequality: A Neglected Dimension of Development*, UNU-WIDER, Annual Lecture 5, Helsinki.

STIGLITZ, J. (2002), *La grande désillusion*, Fayard, Paris.

SUMNER, A. (2003), *From Lewis to Dollar and Kray and Beyond: a Review and Stocktake of Fifty Years of Poverty, Inequality and Economic Growth*, DSA Meeting at ODI, Mimeo, Londres.

WADE, R. (2004), « Is Globalization Reducing Poverty and Inequality? », *World Development*, 32 (4): 567-89.

WEISBROT, M., R. NAIMAN, J. KIM (2000), *The Emperor has no Growth: Declining Economic Growth Rate in the Era of Globalization*, Center for Economic and Policy Research, Washington.

WILLIAMSON, J. (1993), « Democracy and the 'Washington Consensus », *World Development*, 21 (5): 1329-36.

WILLIAMSON, J. (2002), *Winners and Losers over Two centuries of Globalization*, UNU-WIDER Annual Lecture 6, Helsinki.

Sur l'Asie du Sud-Est

ALAGAPPA, M. (Ed) (1995), *Political Legitimacy in Southeast Asia: the Quest for Moral Authority*, Stanford University Press, Stanford.

ARNDT, H. et H. HILL (Eds) (1999), *Southeast Asia's Economic Crisis: Origins, Lessons, and the Way Forward*, Institute of Southeast Asian Studies, Singapour.

BEESON, M. (2004), *Contemporary Southeast Asia*, Palgrave Macmillan, Londres.

BELO, W. et S. ROSENFELD (1990), *Dragons in Distress: Asia's Miracle Economies in Crisis*, Penguin Books, Londres.

BRUNEAU, M. (2006), *L'Asie d'entre Inde et Chine : logiques territoriales des États*, Belin, Paris.

CHANG, H-J. (2006), *The East-Asian Development Experience. The Miracle, the Crisis and the Future*, Zed Books, Third World Network, Londres.

CHOWDURY, A. et I. ISLAM (1993), *The Newly Industrialising Economies of East Asia*, Routledge, Londres.

DE KONINCK, R. (2005), *L'Asie du Sud-Est*, Armand Colin, Paris.

DIXON, Ch. (1991), *South East Asia in the World-Economy*, Cambridge University Press, Cambridge.

GOUROU, P. (1936), *Les paysans du delta tonkinois. Etude de géographie humaine*, Les Editions d'Art et d'Histoire, Paris.

HEWISON, K., R. ROBISON et G. RODAN (Eds) (1993), *Southeast Asia in the 1990's: Authoritarianism, Democracy and Capitalism*, St. Leonards: Allen & Unwin, Australia.

ISLAM, I. et A. CHOWDURY (1997), *Asia-Pacific Economies: a Survey*, Routledge, Londres.

JOMO, K.S. (Ed) (1997), *Southeast Asia's Misunderstood Miracle*, Industrial Policy and Economic Development in Thailand, Malaysia and Indonesia. Boulder: Westview.

JOMO, K.S. (Ed) (1998), *Tigers in Trouble*. Financial Governance, Liberalisation and Crisis in East Asia, Zed Books, Londres.

JOMO, K.S. (Ed) (2003), *Southeast Asian Paper Tigers?* From Miracle to Debacle and Beyond. Routledge Curzon, Londres.

KIM, Young C. (Ed) (1995), *The Southeast Asian Economic Miracle*. New Brunswick and London: Transaction Publishers, Londres.

KINSBURY, D. (2001), *South-East Asia : a Political Profile*. Melbourne, Oxford University Press, Oxford.

KUNIO, Y. (1988), *The Rise of Ersatz Capitalism in South-East Asia*, Oxford University Press, Singapour.

LOMBARD, D. (1990), *Le carrefour javanais*. Essai d'histoire globale. Trois volumes, Editions EHESS, Paris.

McLEOD, R. et R. GARNAUT (Eds) (1998), *East Asia in Crisis : From Being a Miracle to Needing One ?*, Routledge, Londres.

MUS, P. (1977), *L'angle de l'Asie*, Hermann, Collection Savoir, Paris.

NEHER, C. et R. MARSSLEY (Eds) (1995), *Democracy and Development in Southeast Asia: the Winds of Change*, Boulder: Westview Press.

PARNWELL, M. et R. BRYANT (Eds) (1996), *Environmental Change in South-East Asia*, People, Politics and Sustainable Development, Routledge, Londres.

RIGG, J. (1997), *Southeast Asia: the Human Landscape of Modernization and Development*, Routledge, Londres.

ROBISON, R., D. GOODMAN (Eds) (1996), *The New Rich in Asia*, Mobile Phones, McDonald's and Middle Class Revolution, Routledge, Londres.

ROBISON, R., M. BEESON, K. JAYASURIYA et H-R. KIM (Eds) (2000), *Politics and Markets in the Wake of the Asian Crisis*, London and New York: Routledge, Chicago: Contemporary Books.

SCOTT, J. (2009), *The Art of Not Being Governed, An Anarchist History of Upland Southeast Asia*, New Yale University Press, Londres.

SEN, A. (1999), *Beyond the Crisis: Development Strategies in Asia*, Institute of Southeast Asian Studies, Singapour.

STIGLITZ, J. et S. YUSUF (Eds) (2001), *Rethinking the East Asian Miracle*, Oxford University Press, Oxford.

STUBBS, R. (2005), *Rethinking Asia's Economic Miracle*. Basingstoke and New York: Palgrave Macmillan.

TERTRAIS, H. (1996), *Asie du Sud-Est: le décollage*, Le Monde/Marabout, Paris.

VATIKIOTIS, M. (1996), *Political Change in Southeast Asia; Trimming the Banyan Tree*, Routledge, Londres.

WATKINS, K. (1998), *Economic Growth with Equity: Lessons from Asia*, Oxfam Publications, Oxford.

WORLD BANK (1993), *The East Asian Miracle: Economic Growth and Public Policy*, Oxford University Press, New York.

Échanges…

Nguyễn Thu Quỳnh, Institut de développement durable du Centre, ASSV

La pauvreté est liée à un processus historique et à des mécanismes générant des inégalités. Si une « sortie » des inégalités est possible, qui en sera le moteur ?

Jean-Luc Maurer

Une bonne partie des cartes est entre les mains des pouvoirs politiques en place et des politiques publiques adoptées et mises en œuvre. En jouant à la fois sur des

politiques fiscales et redistributives, il est possible de transformer la situation. En l'occurrence, ce sont des politiques publiques d'accompagnement qui ont très largement permis les succès enregistrés en matière de réduction de la pauvreté, et non pas les lois du marché. Hélas, très peu de pouvoirs en place dans le monde ont réellement pris à bras-le-corps la problématique des inégalités de manière suffisamment énergique pour mettre en place des mesures qui permettraient de les réduire. Quand on voit que des patrons de grandes entreprises gagnent des salaires, des bonus et des avantages qui se chiffrent par centaines de millions de dollars, je pense qu'il y a matière à intervenir. En fait, la soi-disant « main invisible » du marché est une dangereuse illusion, leur régulation est indispensable.

Jean-Pierre Cling, IRD-DIAL

Le bouddhisme promeut des valeurs de partage et d'humilité, tout comme le confucianisme, l'islam ou le christianisme. Finalement, les religions prônent des valeurs relativement proches, ce qui n'explique pas grand-chose à mon sens. Les thèses relatives aux influences des religions, les thèses culturalistes me paraissent peu pertinentes pour expliquer les inégalités. D'ailleurs, les pays les plus inégalitaires du monde développé, comme les États-Unis ou la Grande-Bretagne, sont des pays de confession protestante, qui promeut aussi des valeurs similaires. Enfin, les cinq critères de différenciation sociale énoncés me semblent pertinents, mais je trouve qu'il manque le concept de classes sociales.

Virginie Diaz, AFD

Vous avez évoqué que les inégalités relèvent de choix politique, historique et institutionnel, idée que je partage. Cependant, la recherche de l'égalité à tout prix n'est pas forcément désirable ; beaucoup de pays autoritaires ont montré qu'une redistribution forcée des richesses ne donne pas nécessairement des résultats convaincants, et peut poser des problèmes de justice sociale et de liberté individuelle. Pourquoi l'inégalité nous choque t-elle ? Sans doute parce que l'égalité est un idéal à partir duquel toute déviance doit être justifiée. L'économiste Amartya Sen a bien montré que l'égalité est un idéal, et que l'inégalité ne doit pas être confondue avec l'injustice. Que pensez-vous de ces réflexions dans le cadre de l'Asie du Sud-Est ?

Axel Demenet, IRD-DIAL

Je voulais rebondir sur les questions de valeurs communes en Asie du Sud-Est évoquées par Jean-Luc Maurer, de leur importance, notamment quand elles sont rapportées aux inégalités. Celles-ci peuvent avoir un impact direct sur le bien-être, et tout le monde n'a pas la même perception du désagrément qu'elles peuvent apporter. En revenant sur le cas du Việt Nam, je vous ai trouvé plutôt optimiste, en évoquant ce socle commun de pensée égalitariste. Pour ma part, il m'a semblé qu'il y avait une nouvelle génération au Việt Nam qui aspirait plus que les autres au consumérisme et à la croissance apparente et démonstrative. Voilà pourquoi je m'interroge sur la persistance de cet esprit égalitariste et sensible aux inégalités.

Jean-Luc Maurer

Je ne peux être que d'accord avec Jean-Pierre, toutes les grandes religions, au moins théoriquement, partagent des valeurs communes de simplicité, d'égalité, de charité, que ce soit dans les livres sacrés ou la tradition orale. Et je pense justement que

dans les grandes traditions, il existe un certain nombre de valeurs dont on pourrait s'inspirer pour revenir à une vision du développement qui soit moins matérialiste et consumériste, en laissant une chance à ce que je plaide en termes de réorientation globale du paradigme du développement. Le christianisme ne fait pas exception à la règle. Cependant, il y a de fortes différences dans ce domaine entre le catholicisme et le protestantisme. Jean-Pierre mentionnait le monde anglo-saxon et les États-Unis de tradition protestante. Il existe un fossé entre le protestantisme et le catholicisme du point de vue de la conception de la pauvreté et des inégalités. Chez les protestants, les inégalités sont relativement normales : il faut gagner son paradis sur terre ; un pauvre est coupable de sa situation, c'est sa responsabilité propre s'il est pauvre. Dans la tradition catholique, le pauvre est plutôt la victime d'un système. Concernant les classes sociales, je ne les ai pas évoquées *stictu senso* et je n'ai pas fait d'analyse, en termes de structuration sociale, ce qui est d'ailleurs assez difficile étant donné que cela implique que l'on définisse les « insaisissables » classes moyennes. Mais il me semble que quand on parle de quintiles, de distribution de revenus, on est dans une problématique de classe. Le quintile le plus bas correspond *grosso modo* au prolétariat, les trois quintiles intermédiaires aux classes moyennes (inférieures, moyennes et supérieures), et le quintile le plus élevé à la classe privilégiée.

Pour répondre à Virginie, évidemment la quête de l'égalité totale est absurde et criminelle, comme le montre le régime des Khmers Rouges au Cambodge. Je suis un partisan de la voie moyenne, du juste milieu. Il est normal qu'il y ait des inégalités dans une société, mais au-delà d'un certain niveau, cela devient un problème économique, politique et social majeur. Certains économistes se sont penchés sur le niveau optimal d'inégalité, et le coefficient de Gini de 0,4 est souvent évoqué. Cela correspondant à la situation vietnamienne, l'Indonésie se situe légèrement en-dessous, la Chine l'a déjà dépassé (0,5). Évidemment, l'égalité et la justice sont intimement liées. Je suis très admiratif des travaux d'Amartya Sen, mais je demeure surpris par les discours lénifiants relatifs à la justice ou à l'équité qui s'en réclament et évacuent la problématique des inégalités. En général, leurs auteurs restent dans une vision très fonctionnaliste de la société et justifient les inégalités en défendant l'idée que pour que celle-ci reste dynamique, bouge, évolue, il ne faut pas trop « brimer » le moteur de l'initiative, du profit. En fait, ils sont habituellement des partisans du *statu quo*. Selon moi, il y a un juste équilibre à trouver entre égalité et équité, on peut concilier les deux principes.

Concernant les remarques d'Axel, j'ai en effet peut-être un peu exagéré ce concept de « *socle commun culturel* » cher à Paul Mus. Il est également vrai que je suis beaucoup plus familier avec la société indonésienne que vietnamienne. Je suis aussi très conscient et préoccupé par les pratiques consuméristes exacerbées et le sens de l'ostentation parfois choquant qui se développent au Việt Nam. Cela est peut être dû à de longues années de restrictions et de privations ou à des différences entre générations, mais en tout état de cause il est nécessaire de faire plus de recherche pour se prononcer sur le sujet.

Yves Perraudeau, université de Nantes

Du point de vue théories et pensées économiques, parmi les libéraux, certains

n'écartent pas la présence de l'État et soulignent l'imperfection du marché et la nécessité de le réguler. Il est vrai qu'il y a des courants de pensées plus récents qui se sont développés dans les années 1970 et qui se sont actualisés, notamment dans les politiques de Reagan ou de Thatcher. Selon eux, une intervention de l'État qui se ferait au détriment du marché ne serait pas souhaitable. Cependant, quand on parle de capitalisme, il faut différencier dans la pensée économique ceux qui croient au marché et en voient ses limites – comme Adam Smith, qui préconisait la présence de l'État dans l'éducation, les fonctions régaliennes, la santé –, des nouveaux libéraux pour qui l'État doit avoir le moins de prérogatives possibles. Un certain nombre de pays aujourd'hui passe au marché de façon extrême. La crise financière de 1998 montre l'absence de régulation. Je voulais juste faire cette remarque qui a trait aux écoles de pensée économique. On ne peut pas mettre tous les économistes favorables au marché dans le même groupe, il y a diverses sensibilités quant à l'importance et au rôle régulateur de l'État.

Jean-Luc Maurer

Je partage entièrement votre point de vue et suis un grand admirateur de l'œuvre d'Adam Smith. Comment sortir de l'impasse où nous nous trouvons ? Je pense que les économistes ont une grande responsabilité par rapport à cette situation où nous sommes plongés, mais ils ont aussi un rôle important pour que l'on en sorte. Je plaide pour un retour à une économie politique raisonnée et que l'on s'éloigne d'une dérive de l'économie ultralibérale, financière et basée sur des modèles mathématiques et économétriques. Revenons au bon sens et au sens de la mesure d'Adam Smith !

1.2. Un état des lieux des conditions de vie des groupes ethniques au Việt Nam : approche économique et socio-anthropologique

Christian Culas – CNRS, Benoît Massuyeau – AFD, Mireille Razafindrakoto et François Roubaud – IRD-DIAL

(Retranscription)

François Roubaud

Après le panorama régional brossé par Jean-Luc Maurer, nous allons resserrer la focale avec une conférence qui est le fruit d'une collaboration entre des économistes et un socio-anthropologue. Nous allons vous présenter un état des lieux des conditions de vie des groupes ethniques qui fait la part belle au dialogue interdisciplinaire entre économie et socio-anthropologie, que nous avions amorcé l'année dernière dans le cadre des JTD 2010 [3].

Notre première partie sera composée d'une lecture économique de la situation des groupes ethniques au Việt Nam, puis nous étudierons les politiques mises en place. Enfin, nous ferons appel à la vision socio-anthropologique de Christian Culas.

D'abord, pourquoi s'intéresser aux groupes ethniques ? Souvent, ils constituent des groupes discriminés. Ce ne sont pas les seuls : les femmes, les handicapés, des communautés religieuses ou politiques peuvent être concernés, mais il s'agit d'un des principaux critères d'analyse des discriminations dans de nombreux pays. Cette situation

[3] Razafindrakoto, M., J-P. Cling, C. Culas et F. Roubaud (2010), "Comment la transition économique est-elle vécue et perçue par la population ? Analyse de la complémentarité entre approches quantitative et qualitative", in Lagrée S. (éditeur scientifique), *Transitions décrétées, transitions vécues. Du global au local : approches méthodologiques, transversales et critiques*, Université d'été régionale en sciences sociales « Les Journées de Tam Đảo », collection *Conférences et Séminaires*, n°2, AFD, ÉFEO et maison d'édition Tri Thức, juillet 2010, pp. 181-259. Également disponible sur le site de l'AFD, de l'ÉFEO et www.tamdaoconf.com

discriminatoire peut être considérée comme injuste dans une perspective éthique des Droits de l'Homme et contraire aux principes de citoyenneté et d'équité. En outre, dans une perspective économique et instrumentale, elle est inefficace : les membres des minorités ne peuvent pas réaliser leur potentiel économique avec un accès moindre à la terre, à l'éducation, au crédit, aux investissements publics, ce qui réduit globalement la croissance et le développement d'un pays tout entier. Enfin, la discrimination peut être facteur d'instabilité économique, sociale et politique. Par conséquent, l'idée de protéger les groupes ethniques a fait son chemin, et un certain nombre d'indicateurs ont été créés, comme l'indice « *Minorities at Risk* » (Gurr, 1996), pour une connaissance plus précise de la situation économique, sociale et politique des différents groupes.

Aussi, il faut souligner l'impact négatif de la « fragmentation » ou du « fractionnement » ethnique. Tout un pan de la littérature – principalement économique, mais aussi des sciences politiques – s'est penché sur l'impact de la diversité ethnique sur les résultats économiques, sociaux et politiques du monde : croissance, niveau d'investissement public, qualité des institutions, confiance interpersonnelle, capital social, démocratie, conflits, guerres civiles, etc. (Mauro, 1995 ; Huntington, 1996 ; Easterly et Levine, 1997 ; Alesina, Baquir et Easterly, 1997 ; La Porta *et alii*, 1999 ; Alesina *et alii*, 2003 ; Fearon et Laitin, 2003). Les résultats de ces études sont très souvent significatifs : plus une société est fragmentée ethniquement, moins les indicateurs sont bons. L'article fondateur de Easterly et de Levine en 1997, « *The Africa's Growth Tragedy: Policies and Ethnic Divisions* », montre que les frontières arbitraires dues à la colonisation ont créé les conditions de l'échec africain. De nombreuses autres études ont ensuite suivi. Ces travaux posent de nombreuses questions et soulèvent autant de problèmes.

Idéalement, sept critères peuvent être retenus dans la définition de « groupe ethnique » (Fearon, 2003) :

- ses membres ont une ascendance commune – réelle ou rêvée – reconnue par eux-mêmes et par les non-membres ;
- ses membres sont conscients de leur appartenance à un groupe et la considère – normativement et psychologiquement – comme importante pour eux ;
- ses membres partagent des caractéristiques culturelles particulières, comme une langue, une religion et des coutumes ;
- ces caractéristiques culturelles sont valorisées par une majorité des membres du groupe ;
- le groupe a un « territoire », un lieu d'origine, ou se souvient d'une terre commune ;
- le groupe partage une histoire commune. Cette histoire n'est pas complètement inventée, et a quelques points d'ancrage dans la réalité historique ;
- le groupe est potentiellement « autosuffisant » d'un point de vue conceptuel – à la différence des castes ou de leurs équivalents comme l'ancienne noblesse en Europe.

Suivant cet archétype idéal, on s'aperçoit que beaucoup de groupes aujourd'hui considérés comme des groupes ethniques ne remplissent pas toutes les conditions. La conception demeure floue.

Les ethnies ont une histoire. Contrairement aux « Primordialistes » (Geertz, 1973) qui pensent que les ethnies sont des entités

biologiques « définitives », inscrites une fois pour toute, la majorité, qui est aussi l'idée commune de l'opinion publique, s'accorde avec les « Constructivistes » ou les « Instrumentalistes » qui affirment que les ethnies sont contingentes, floues, et dépendantes des circonstances. Les frontières des groupes ethniques sont mouvantes et peuvent changer en fonction des époques. Elles peuvent être des constructions socio-politiques imposées de l'extérieur ou de l'intérieur. Les ethnies peuvent avoir de multiples ramifications, ce qui pose la question du niveau d'agrégation en termes d'indicateurs quantitatifs.

Les groupes ethniques sont « endogènes », c'est-à-dire intrinsèquement liés au contexte économique, social et politique : par exemple, les phases de récession engendrent des conflits distributifs qui poussent les individus à se replier sur leurs oppositions ethniques ; réciproquement, une phase de croissance soutenue n'incite pas à cristalliser les divisions ethniques mais plutôt à valoriser l'identité nationale.

Il existe aussi des enjeux philosophiques. Considérer la fragmentation ethnique comme négative va à l'encontre de l'idée que « l'anthropo-diversité », de même que la biodiversité, est une richesse pour une société.

Enfin, et cela nous interpelle particulièrement en tant que quantitativistes, des problèmes fondamentaux de mesure existent. Comment quantifier cette diversité ethnique ? En premier lieu, il existe une question de droit. Certains pays interdisent les statistiques ethniques, comme la France, ce qui a fait récemment l'objet d'un intense débat public autant scientifique que politique. D'autres pays produisent des statistiques ethniques, ou raciales, comme aux États-Unis – « White », « Black », « Asian », « Hispanic », etc. Le débat présente des éléments positifs et négatifs. Parmi les arguments « contre », il apparaît que les statistiques ethniques ont tendance à réifier, figer ou accentuer des frontières qui n'existaient pas forcément préalablement ; de plus, elles peuvent servir et être manipulées à des fins politiques ou criminelles – comme pour les Juifs pendant la seconde guerre mondiale ou dans le conflit entre Hutus et Tutsi au Rwanda, etc. Du côté des arguments « pour » : pour lutter contre les discriminations, il convient d'abord de les identifier et de les mesurer pour les comprendre et éventuellement agir dessus.

Quelles sont les mesures existantes, quels sont les indicateurs utilisés et leurs limites ? Il est intéressant de rappeler que les premiers indicateurs – longtemps les seuls – ont été créés à la même période par des anthropologues soviétiques – *Atlas Narodov Mira* (1964) et par l'équipe américaine du *Human Relations Area Files* (HRAF) (Lebar *et al.*, 1964). Depuis, de nombreuses autres bases sont apparues : institutionnelles avec le *CIA World FactBooks, Encyclopedia Brittanica, Librairy of Congress Country Studies, Ethnologue Project* ; de chercheurs comme Gurr (1996), Alesina (2002), Roeder (2002) ou Fearon (2003). En ce qui concerne les mesures, il existe de nombreux indicateurs statistiques. Le plus connu est l'indice de fragmentation qui calcule la probabilité pour un individu de rencontrer un autre individu d'une ethnie différente de la sienne. Quand le résultat s'approche de 1, la fragmentation est forte, quand il s'approche de 0, la fragmentation est presque nulle, ce qui signifie qu'il existe un groupe homogène de population. Tout un

pan de la littérature développe des indices de segmentation qui ont un lien avec les indices de ségrégation géographique et spatiale, comme l'indice de polarisation.

Les limites sont aussi conceptuelles. Tout d'abord, les mesures sont basées sur un concept flou qui mélange langue parlée, couleur de peau, auto-déclaration, dires d'experts, etc. En outre, elles dépendent de la qualité des sources utilisées : il s'agit presque toujours de sources secondaires et non pas de sources qui vérifient au préalable les sept critères évoqués *supra*. Ainsi, en France, pour deux bases de données de chercheurs à un an d'intervalle, l'indicateur de fragmentation ethnique s'élevait à 0,272 dans un cas (Fearon, 2003) et à 0,1032 dans l'autre cas (Alesina *et al.*, 2003). L'écart est pour le moins considérable.

Comment l'ethnicité est-elle traitée au Việt Nam ? D'un point de vue général et formel, le pays s'inscrit dans une perspective de non-discrimination ethnique.

Encadré 1

« Comme des personnes nées de la même matrice, qu'elles soient Kinh ou Thổ, Mường ou Mán, Gia Rai ou Ê Đê, Xê Đăng ou Ba Na, ou de n'importe quel autre groupe ethnique, nous sommes tous les enfants du Việt Nam, nous sommes tous frères et sœurs. Nous vivons et mourrons ensemble, nous partageons les instants de bonheur et malheur, [et] qu'on soit affamés ou repus, nous nous aidons les uns les autres ».

Discours du Président Hồ Chí Minh, avril 1946

Au Việt Nam, il ne s'agit non pas d'un problème *de jure* mais *de facto* d'application des lois. Officiellement, 54 ethnies sont reconnues : les Kinh ou Việt, ethnie majoritaire qui représentent 86 % de la population ; les 53 autres ethnies totalisent 14 % de la population, sachant que le deuxième groupe ethnique, d'un point de vue démographique, ne représentent que 2 % de la population. Il existe donc une énorme différence démographique entre la majorité et le premier groupe minoritaire – ce qui n'est pas du tout le cas en Afrique Subsaharienne, par exemple.

Enfin, au Việt Nam, les statistiques ethniques sont autorisées – variables incluses dans les enquêtes de l'Office général des statistiques (OGS).

La croissance démographique de ces groupes est plus rapide que celle des Kinh : 17 % contre 12 % entre 1999 et 2009, ce qui s'explique par les différences de natalité et de mortalité. Le changement structurel est cependant très lent, la différence entre ses deux dates est à peine perceptible : 85,9 % en 2009 contre 86,3 % en 1999.

Tableau 15 *Taux d'urbanisation des groupes ethniques en 2009*

	Urbain	Rural	Total	Taux d'urbanisation
Kinh	23 885 666	49 708 761	73 594 427	32,5 %
Minorités	1 551 230	10 701 340	12 252 570	12,7 %
Total	25 436 896	60 410 101	85 846 997	29,6 %

Sources : Recensement de la population (2009), OGS, calculs des auteurs.

Une caractéristique majeure des groupes ethniques au Việt Nam est sa concentration en milieu rural, et plus particulièrement dans les zones montagneuses, qui constituent la plus grande partie du territoire et qui sont des espaces reculés et mal connectés au Centre et au Nord. Le taux d'urbanisation est presque trois fois plus élevé chez les Kinh.

Graphique 3 *Fragmentation ethnique et linguistique*

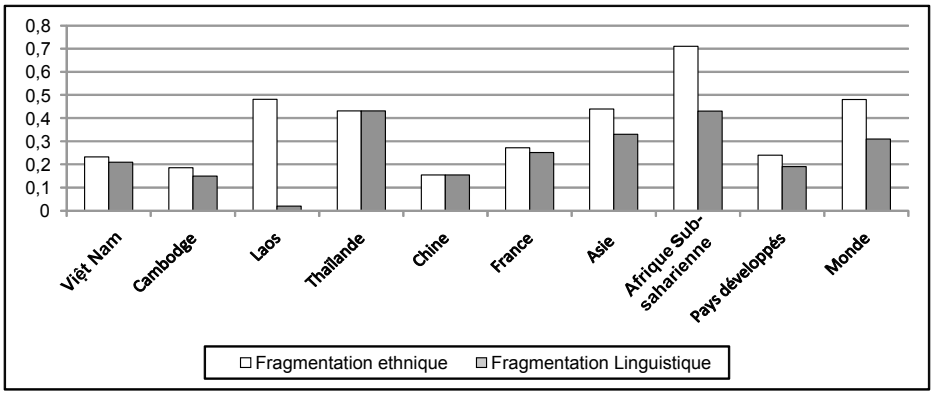

Sources : Fearon (2003) – ne prend en compte que les groupes de 1 % de la population du pays (quatre pour le Việt Nam).

La fragmentation ethnique est relativement faible au Việt Nam (0,233 selon Fearon, 2003 ; 0,238 selon Alesina *et alii*, 2003), inférieure à la France et de l'ordre de celle des pays développés. En général, les pays en développement ont des indices de fragmentation ethnique plus élevés qui augmentent de façon très résiduelle – d'où l'intuition qu'elle peut poser parfois des problèmes de développement.

1.2.1. Les groupes ethniques au Việt Nam : que nous disent les chiffres ?

Comme il n'y a pas de discrimination affichée du point de vue des réglementations au Việt Nam, la discrimination potentielle est à identifier *via* l'application des politiques et la situation réelle des ethnies qui subsiste et explique certaines différences entre majorité et minorités ; bref, il faut poser le diagnostic de la situation socio-économique des différents groupes.

Graphique 4 *Évolution du taux de pauvreté selon le groupe ethnique de 1993 à 2006*

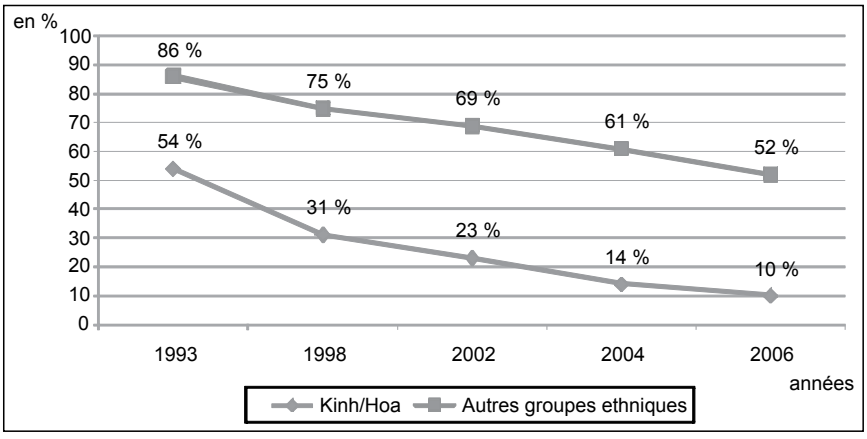

Sources : Baulch et al. *(2010) ; ligne de pauvreté OGS/Banque mondiale (consommation) ; enquêtes Việt Nam Living Standard Survey (VLSS) – et Việt Nam Household Living Standard Survey (VHLSS).*

Que disent les chiffres ? D'un point de vue général, le Việt Nam est cité en exemple par les bailleurs de fonds en termes de réduction de la pauvreté. Une baisse spectaculaire de la pauvreté est visible, que ce soit chez les Kinh ou les autres groupes ethniques, mais le rythme est différent. Cette réduction est beaucoup plus rapide chez les Kinh : en l'espace de quinze ans, elle a été divisée par cinq pour les Kinh contre « seulement » 1,6 pour les autres ethnies. En 1993, 22 % des pauvres appartenaient au groupe non Kinh ; en 2006, ce groupe représentait 44 % des pauvres et 59 % des « affamés » – c'est-à-dire en dessous du seuil de pauvreté monétaire.

Graphique 5 *Écart de consommation par tête entre Kinh et autres groupes ethniques, 1998-2006*

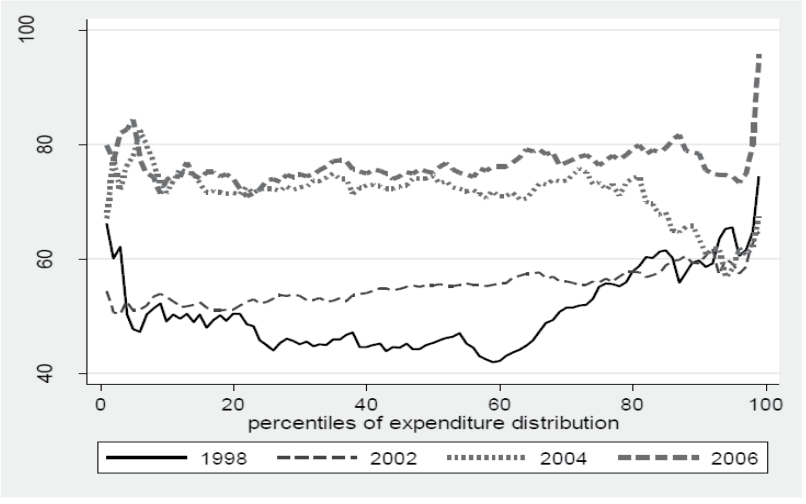

Sources : Baulch et alii (2010) ; enquêtes VLSS et VHLSS.

Les inégalités de consommation se creusent dans le temps. Alors que les Kinh consommaient en moyenne 51 % de plus que les autres groupes ethniques en 1998, cet écart est passé à 74 % en 2006. L'écart est bien évidemment plus important en haut de la distribution, les très riches étant avant tout des Kinh.

Encadré 2 *Techniques de décomposition*

- *Estimation d'une fonction de gains pour deux sous-populations (Kinh vs Minorités) :*

$$\ln w_i = \beta x_i + \varepsilon_i$$

où $\ln w_i$ est le logarithme naturel des revenus horaires de l'individu *i*, x_i est un vecteur de caractéristiques observées, β est le vecteur des coefficients et ε_i un terme de perturbation d'espérance nulle.

- *Décomposition de l'écart moyen de gains entre Kinh et Minorités :*

$$\overline{\ln w_k} - \overline{\ln w_m} = \beta_k(\bar{x}_k - \bar{x}_m) + (\beta_k - \beta_m)\bar{x}_m$$

où w_k et w_m sont les gains moyens des Kinh et des Minorités respectivement x_k et x_m sont les vecteurs des moyennes des variables indépendantes pour les Kinh et les Minorités ; enfin β_k et β_m sont les coefficients estimés.

Le premier terme à droite de l'équation mesure le différentiel de gain dû aux différences de caractéristiques entre les deux groupes (*"la part expliquée"*). Le second terme correspond à l'écart attribuable aux différences de rendements de ces caractéristiques (coefficients; (*"la part inexpliquée"* ou résiduelle, ou *"discrimination"*)

Sources : Constructions des auteurs.

Pour aller plus loin, il faut passer par des techniques de décompositions qui feront l'objet de notre atelier. L'objectif est d'examiner d'un point de vue ethnique ou de genre, les écarts qui peuvent s'expliquer par des différences de dotations – capital scolaire, foncier, etc. –, et ce qui est résiduel indépendamment de ces facteurs, c'est-à-dire potentiellement de la discrimination.

Graphique 6 *Décomposition de l'écart de consommation par tête entre majorité et minorités ethniques, milieu rural, 1998-2006*

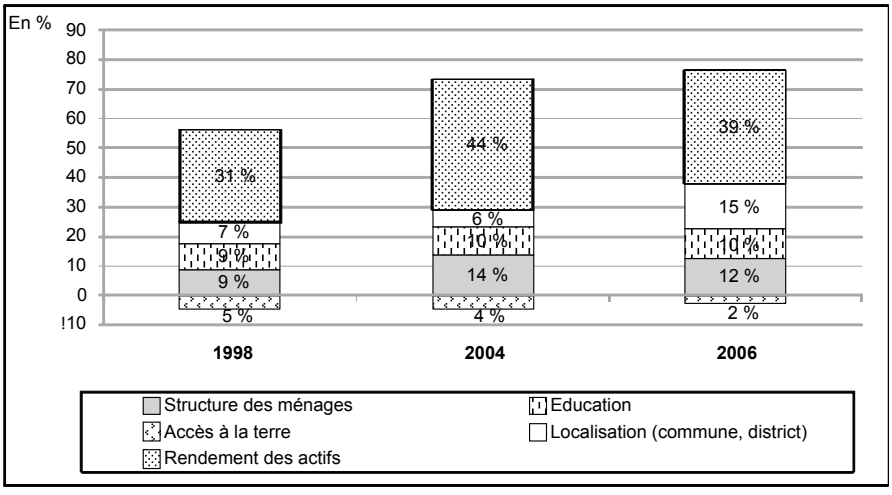

Sources : basé sur Baulch et alii (2010) ; VLSS et VHLSS, calculs des auteurs.

Qu'en est-il de l'écart entre Kinh et autres groupes ethniques ?

En 1998, les Kinh gagnaient 51 % de plus que les autres groupes ethniques. Cet écart provient en partie de facteurs identifiés : structure des ménages – il y a plus d'enfants à charge au sein des ménages de groupes ethniques non Kinh –, niveau d'éducation – ces groupes sont moins éduqués en moyenne –, accès à la terre, localisation - ils habitent plus souvent des zones reculées.

Que peut-on tirer de ce graphique ? D'une part, l'avantage des ménages Kinh en termes de caractéristiques « observables » – c'est-à-dire des variables comme l'éducation ou la santé que l'on peut identifier et pour lesquelles on pourrait mettre en place des politiques –, expliquent moins de la moitié de l'écart brut. Ceci signifie que tout ce qui reste est résiduel, et donc potentiellement de la discrimination. Malgré les politiques mises en œuvres, cet écart n'évolue pas sensiblement au cours des années. D'autre part, quelques facteurs sont clairement identifiés – ce qui constitue une bonne nouvelle pour l'action publique : par exemple, les groupes ethniques ont moins accès à l'éducation, les politiques éducatives pourraient donc améliorer la situation, tout comme leurs

caractéristiques démographiques, etc. En revanche, cela comporte aussi de mauvaises nouvelles : les écarts qui étaient dus à l'accès à la terre et en faveur des ethnies se réduisent progressivement. L'avantage dont elles disposaient dans ce domaine en 1998 devient quasi insignifiant en 2006. En outre, on note une concentration géographique de plus en plus forte des ethnies non Kinh ; elles sont moins mobiles et contingentées dans des espaces reculés qui demeurent en marge du développement.

Comment interpréter que plus de la moitié de l'écart monétaire – représentant un gain net d'environ 40 % à l'avantage des Kinh – provienne d'une meilleure valorisation des dotations ? Les Kinh rentabilisent-ils mieux les actifs qu'ils ont en main en termes d'éducation, de terre, etc. ? Existe-t-il d'autres facteurs objectifs que nous n'avons pas pris en compte dans nos modèles : la qualité de l'éducation ou des services publics par exemple ? Qu'est-ce qui relève de la culture ? Qu'est-ce qui relève des discriminations ? Nous arrivons ici aux limites de l'approche quantitative.

Tableau 16 *Taux de pauvreté et consommation médiane par tête selon le groupe ethnique, 2006 (rural)*

	Taux de pauvreté	Consommation médiane par tête (million VND)	Nombre d'observations
Kinh/Hoa	13,5	4 267	5 875
Khơ-me/Chăm	34,6	2 819	122
Thái/ Tày/Mường/ Nùng	45,2	2 729	420
Autres Montagnes du Nord	72,4	1 878	239
Hauts Plateaux du Centre	73,6	1 955	198
Autres	50,1	1 942	28
Total	20,4	3 993	6 882

Sources : Baulch et alii (2010) ; enquêtes VLSS et VHLSS.

Comment affiner l'analyse ?

En premier lieu, nous avons évoqué ce matin les ethnies non Kinh en tant que groupe homogène. Est-il légitime de les regrouper ? En tant que quantitativistes, nous sommes contraints par des tailles d'échantillons : il y a 53 groupes ethniques non Kinh, et il faudrait des échantillons hors de portée pour pouvoir les distinguer individuellement dans les enquêtes par sondage. Dans l'enquête standard VHLSS – *Việt Nam Household Living Standard Survey* –, en désagrégeant et en gardant un seuil de significativité acceptable, il est possible de différencier cinq groupes « minoritaires ». Sur cette base, on observe d'une part que la situation est toujours défavorable aux ethnies non Kinh qui consomment moins que la moyenne et qui ont un taux de pauvreté plus élevé – à l'exception des Hoa, d'origine chinoise, qui ont été agrégés aux Kinh et qui, en général, ont une situation plus favorable. D'autre part, on remarque que la différence à l'intérieur des groupes ethniques est parfois plus

importante que la différence qui sépare les Kinh de la moyenne des autres ethnies. Le taux de pauvreté chez les Kinh en 2006 était de 13,5 %. Il atteignait 35 % chez les Khmer/Cham, et 72 % chez les ethnies des montagnes du Nord.

Graphique 7 *Écart de consommation par tête par rapport à la moyenne nationale (rural), 1998-2006*

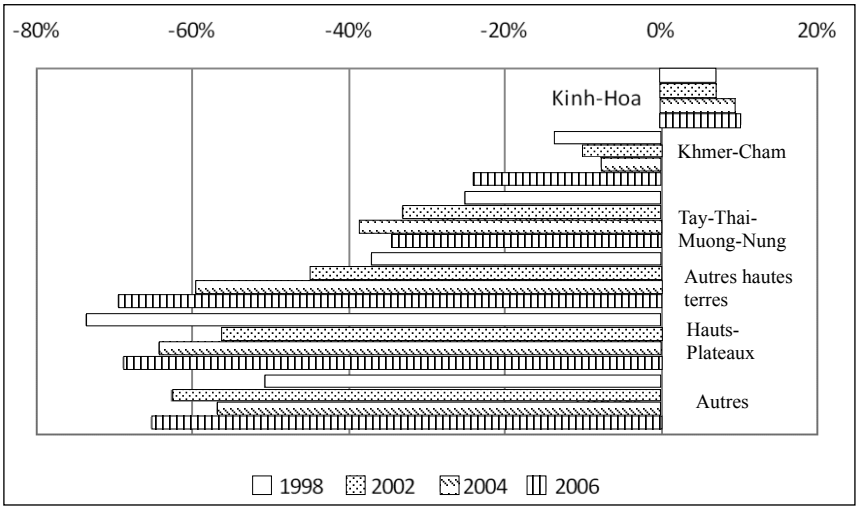

Sources : Baulch et alii (2010) ; enquêtes VLSS et VHLSS.

D'un point de vue dynamique, on remarque que les groupes ethniques divergent, à l'exception des Khmer/Cham qui se rapprochent de la moyenne avec le temps. Le revenu moyen des groupes ethniques s'éloigne de la moyenne et de celui des Kinh.

Tableau 17 *Rémunération dans l'emploi principal par groupe ethnique en 2007*

		Rémunération mensuelle		Rémunération horaire	
	Nbre obs.	(1 000 VND)	% Kinh	(1 000 VND)	% Kinh
Kinh (Viêt)	275 543	1 108	100	5.898	100
Non Kinh	44 513	699***	63,1	3,880***	65.8
Hoa (Hán)	3 163	1 795***	162,0	8,566***	145.2
Thái	6 266	517***	46,6	2,886***	48.9
Tày	10 868	602***	54,4	3,357***	56.9
Mường	3 153	526***	47,5	2,891***	49.0
Khơ-me	3 316	875***	79,0	4,979***	84.4
Nùng	3 869	556***	50,2	3,189***	54.1
Hmông (Mèo)	3 352	418***	37,7	3,426***	58.1
Dao	2 218	401***	36,2	2,106***	35.7
Ê Đê	791	1 191	107,4	7,179**	121.7
Gia-rai	865	662***	59,7	3,719***	63.0
Ba na	749	741***	66,9	4,171***	70.7
Xơ-ñăng	863	422***	38,1	2,527***	42,8
Ra-glai	571	577***	52,0	2,973***	50,4
Cơ-ho	480	1 040	93,8	6,704	113,7
Chăm (Chàm)	477	924***	83,4	5,216*	88,4
Giáy	629	481***	43,4	2,669***	45,3
Autreminorités du Nord	1 110	521***	47,0	2,833***	48,0
Autre Haut Plateau Centre	1 484	564***	50,9	3,433***	58,2
Autre	282	516***	46,6	2,768***	46,9
Total	320 049	1 060	95,6	5,658	95,9

****, ** et * : significatif au seuil de 1 %, 5 % et 10 % respectivement.*
L'absence d'étoiles signifie que les différences de rémunération entre Kinh et les autres groupes ne sont pas significatives au seuil de 10 %
Sources : Roubaud (2011) ; LFS 2007 ; OGS.

Dans le cadre de nos recherches en partenariat avec l'OGS, nous avons réussi à intégrer dans les enquêtes emploi officielles (*Labor Force Survey* – LFS – 2007-2011), qui portent sur de très larges échantillons, une variable d'identification des groupes ethniques – ce qui n'était pas le cas auparavant. Comme l'échantillon est particulièrement important, nous avons pu aller à un niveau beaucoup plus détaillé que précédemment. Ainsi, nous distinguons dix-neuf groupes minoritaires : seize groupes minoritaires individuels – au sens de la nomenclature officielle en 54 groupes ethniques – et trois groupes agrégés. Les résultats confirment le diagnostic antérieur. Concernant le revenu du travail, tous les groupes ethniques à l'exception des Hoa ont des revenus mensuels et horaires inférieurs à ceux des Kinh, les plus mal lotis étant de loin les Hmong.

Tableau 18 *Équation de gains dans l'emploi principal (non agricole) par groupe ethnique en 2007*

(log de la rémunération horaire ; MCO)

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3 (salariés)	
Kinh	0.000	.	0.000	.	0.0000	.
Non Kinh	*-.042*** *	*0.009*	*-.050*** *	*0.009*	*-.022*** *	*0.006*
Hoa (Hán)	-.024	0.017	-.043**	0.017	-.062**	0.014
Thái	-.066*	0.028	-.080**	0.028	-.044**	0.017
Tày	-.026	0.017	-.032*	0.017	0.026**	0.011
Mường	-.050	0.033	-.0419	0.033	-.061***	0.021
Khơ-me	-.046*	0.024	-.044*	0.024	-.031*	0.018
Nùng	-.060*	0.027	-.058**	0.027	-.024	0.019
Hmông (Mèo)	-.137	0.085	-.167**	0.084	-.017	0.050
Dao	0.004	0.061	0.010	0.060	0.047	0.041
Ê Đê	-.1730*	0.095	-.202**	0.094	-.176***	0.059
Gia-rai	-.205*	0.116	-.243**	0.116	-.049	0.067
Ba na	-.195*	0.108	-.224**	0.108	-.127*	0.068
Xơ-ñăng	-.028	0.155	-.115	0.154	-.002	0.084
Ra-glai	-.403***	0.148	-.405***	0.147	-.054	0.111
Cơ-ho	-.229	0.209	-.228	0.207	-.006	0.132
Chăm (Chàm)	-.199*	0.079	-.190**	0.079	-.064	0.059
Giáy	0.076	0.085	0.088	0.085	0.080	0.058
Autres minorités du Nord	-.033	0.054	-.014	0.054	0.006	0.033
Autres Haut-Plateaux Centre	-.060	0.073	-.091	0.073	-.013	0.042
Autres	0.228*	0.109	0.180	0.108	0.235**	0.068
Effet fixe Provinces	Yes		Yes		Yes	
No. Observations	202,877		202,877		107,908	
R^2	0.185		0.197		**0.427**	

Note : les variables de contrôle (non reportées) du modèle 1 sont le sexe, l'éducation, l'expérience professionnelle, le lieu de résidence (urbain, rural) ; pour les modèles 2 et 3 est ajouté le secteur institutionnel de l'emploi
****, ** et * : significatif au seuil de 1 %, 5 % et 10 % respectivement.*
L'absence d'étoiles signifie que les différences de rémunération entre Kinh et les autres groupes ne sont pas significatives au seuil de 10 %
Sources : Roubaud (2011) ; LFS 2007 ; OGS.

Après contrôle du capital humain, il existe encore un écart net de 40 à 25 % en défaveur des groupes ethniques non Kinh, en moyenne. Mais, si l'on se restreint aux emplois non agricoles, c'est-à-dire principalement aux emplois salariés, on s'aperçoit qu'il n'existe pratiquement plus d'écart entre les Kinh et les autres groupes. Ainsi, en ville, les ethnies qui ont migré ne sont pas discriminées puisqu'elles ont des performances équivalentes – en termes de revenus du travail – à celles des Kinh. Jusqu'à maintenant, les études étaient plutôt ciblées sur les minorités rurales du fait que l'immense majorité d'entre elles vivent à la campagne, et que les échantillons étaient trop faibles pour pouvoir étudier les minorités en ville. Deux questions émergent de ces résultats : pourquoi les groupes ethniques migrent-ils aussi peu ? Les individus qui ont migrés sont-ils des individus spécifiques, non représentatifs parce que « sur-sélectionnés » ?

Graphique 8 *Indicateur de nutrition des enfants de moins de 5 ans, 1998-2006*

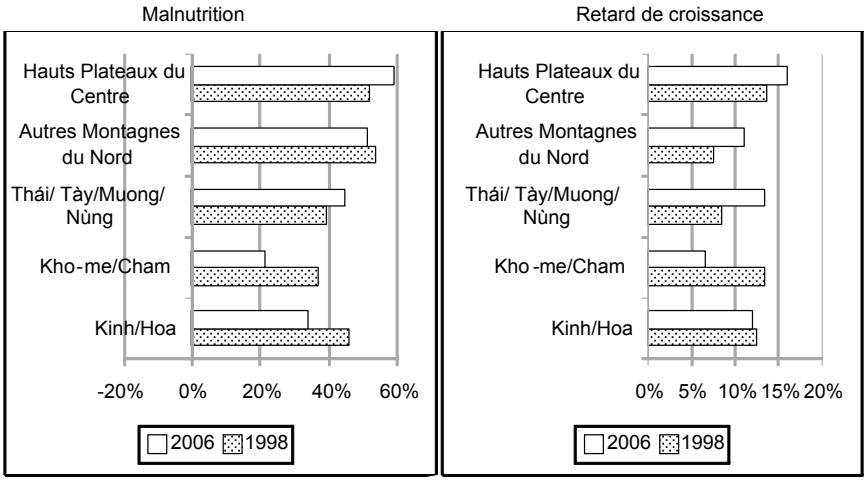

Sources : Baulch et alii (2010) ; VHLSS 1998 et VHLSS 2008.

Dépassons maintenant ce cadre d'analyse, centré sur les revenus et la consommation. En prenant en considération d'autres aspects des conditions de vie, on s'aperçoit que les indicateurs sont systématiquement en défaveur des minorités ethniques, quelle que soit la dimension considérée du bien-être. Ainsi, les indicateurs de nutrition infantile se dégradent dans le temps – encore une fois à l'exception des Khmer/Cham.

Graphique 9 *Taux net de scolarisation par niveau d'éducation selon le groupe ethnique (rural), 1998-2006*

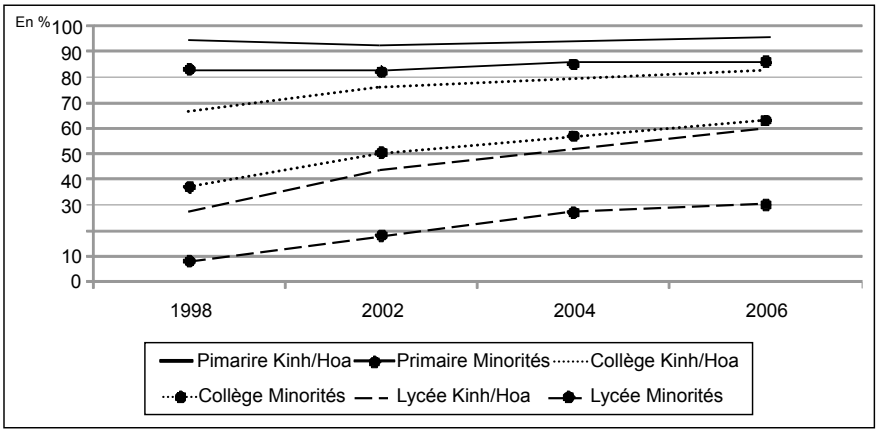

Sources : Baulch et alii (2010) ; VHLSS 1998 et VHLSS 2008.

On retrouve des résultats similaires pour l'éducation : celle-ci s'améliore au Viêt Nam mais moins vite pour les minorités ; ce constat est d'autant plus flagrant aux échelons supérieurs d'éducation.

Finalement, tous les indicateurs dont nous disposons dans les enquêtes convergent pour montrer que même désagrégées, la situation diffère selon les groupes ethniques non Kinh, mais que ces derniers sont toujours désavantagés par rapport aux Kinh.

L'écart entre les Kinh et autres groupes provient de caractéristiques que l'on a identifiées ou que l'on peut imaginer lorsqu'elles sont difficilement mesurables, comme la langue par exemple – la non maîtrise du vietnamien peut poser des problèmes lors des transactions économiques, des interactions avec l'administration, à l'école, etc. Dans une enquête du Programme 135 (P135), nous avons montré que parler vietnamien pour un membre d'une minorité réduit la pauvreté par rapport à ceux qui ne le parlent pas (Herrera *et alii*, 2009). Évidemment, la qualité des terres a également son importance – les Kinh cultivent surtout des terres irriguées : 88 % de surfaces irriguées contre 44 % pour les autres ethnies. Par ailleurs, la moindre migration urbaine des minorités ethniques s'explique par le manque de réseau et d'informations, notamment en ce qui concerne les nouvelles politiques plus souples relatives aux cartes de résidence.

La question de la culture subsiste et sera abordée dans des enquêtes qualitatives dont parlera Christian Culas. Il est possible de penser que la pression communautaire, les obligations et les normes sociales et religieuses peuvent limiter la productivité et l'esprit d'accumulation, qui ne constituent peut-être pas des objectifs prioritaires pour

Tableau 19 *Valeurs, attitudes et comportements en matière d'« intégrité » selon le groupe ethnique en 2010*

B1. Quelle est votre opinion sur les comportements suivants ?	**Kinh**	**Non Kinh**	**Différence brute**	**Différence brute(1)**
Un dirigeant fait quelque chose d'illégal mais qui permet à votre famille de mieux vivre *(comportement répréhensible)*	93,2 %	77,5 %	+ 15,7**	+**
Un dirigeant fait quelque chose d'illégal mais qui permet à votre famille de mieux vivre *(comportement inacceptable)*	89,8 %	66,3 %	+ 23,5***	+***
Un fonctionnaire demande un paiement non-officiel pour un service qui fait partie de son travail (*comportement inacceptable)*	88,5 %	78,7 %	+ 9,8**	+**
B2. D'après vous, dans la vie de tous les jours, une personne considérée comme intègre signifie que cette personne :				
Montre une solidarité et un soutien à sa famille et à ses amis dans tous les cas, même si cela signifie enfreindre la loi	19 %	30,8 %	- 11,8**	-**
B3. Qu'est ce qui est plus important : être riche ou intègre ?				
Être riche est le plus important et il est acceptable de mentir ou tricher, ignorer la loi et abuser de son pouvoir pour atteindre cet objectif	3,7 %	13,5 %	- 9,8**	-***
B5. Qu'est ce qui est plus important :				
Trouver les moyens d'améliorer le revenu familial est le plus important et il est acceptable d'ignorer les lois et d'abuser de son pouvoir pour atteindre cet objectif	7,1 %	19,8 %	- 12,7***	-***

**** significatif à 1 % ; ** significatif à 5 % ; * significatif à 10 % ; n.s. : non significatif à 10 %*
(1) : modèle logistique ; variables de contrôle : sexe, âge, niveau d'éducation, lieu de résidence (urbain, rural), religion, secteur d'activité
Sources : Dang Giang et alii (2011) ; Youth Integrity Survey YIS 2010 ; calculs des auteurs.

ces groupes ethniques. Concernant la culture de la majorité, des stéréotypes ont tendance à stigmatiser et discriminer les minorités. Une étude a été faite quant au traitement des minorités dans la presse vietnamienne, comme le montre clairement Nguyễn Văn Chính (2010) : évoquant, entre autres, que les ethnies sont moins « civilisées », qu'elles sont « attardées », et « plus attachées aux croyances primitives, aux superstitions, aux tabous, etc. ».

Pour aller plus loin en matière de culture, nous avons tenté d'aborder les valeurs d'un point de vue quantitatif en réalisant une enquête sur l'intégrité et la corruption chez les jeunes à l'échelle nationale, minorités comprises (Dang Giang *et alii*, 2011). On observe que les ethnies non Kinh semblent, dans certains cas, plus « accommodantes » avec les principes moraux normatifs et la corruption au quotidien. Nous avons créé une batterie de questions hypothétiques qui convergent. Par exemple, un fonctionnaire demande un paiement non officiel pour un service qui fait partie de ses fonctions : est-ce un comportement inacceptable ? On voit que ces groupes sont moins nombreux que les Kinh à considérer ce comportement comme inacceptable. Quel est le plus important, être riche ou honnête ? Même s'il s'agit globalement d'une minorité de personnes, il y a plus d'individus non Kinh qui pensent qu'être riche est plus important, et qu'il est acceptable de mentir, d'ignorer la loi et d'abuser du pouvoir pour atteindre cet objectif. Nos recherches sont en cours pour expliquer ces résultats.

Tableau 20 *Expérience de corruption et confiance dans les institutions, selon le groupe ethnique, en 2010*

B7. Avez-vous été confronté à la corruption au cours des 12 derniers mois ?					
	Pas de contact		**Taux de corruption** (chez ceux en contact)		**Différence nette(1)**
	Kinh	**Non Kinh**	**Kinh**	**Non Kinh**	
a. Pour obtenir un document ou un permis?	64,2 %	80,2 %	20,4*	10,2	n.s.
c. Pour obtenir des médicament ou vous faire traiter dans un centre de santé	55,6 %	63,4 %	30,3***	7,4	+**
d. Pour éviter un problème avec la police	81,3%	92, 9 %	28,3	28,3	n.s.
B8. Quel est votre opinion sur le niveau d'integrité aujourd'hui des services suivants?					
	Pas intègre		**Différence Brute**		**Différence nette(1)**
	Kinh	**Non Kinh**			
a. Administration locale/nationale	36,2 %	47,2 %	-11,0		-***
b. Police, Sécurité	45,2 %	43,6 %	1,6		n.s.
e. Centre de santé public	44,2 %	30,6 %	13,6*		n.s.
f. Centre de santé privé	40,6 %	48,2 %	-7,6		n.s.
g. Entreprise publique	50,7 %	35,2 %	15,5***		n.s.
h. Entreprise privée	54,4 %	52,5 %	1,9		n.s.

**** significatif à 1 % ; ** significatif à 5 % ; * significatif à 10 % ; n.s. : non significatif à 10 %*
(1) : modèle logistique ; variables de contrôle : sexe, âge, niveau d'éducation, lieu de résidence (urbain, rural), religion, secteur d'activité
Sources : Dang Giang et alii (2011) ; Youth Integrity Survey YIS 2010 ; calculs des auteurs.

Notre démarche a été identique sur les pratiques et les comportements. Nous voyons que les Kinh sont plus touchés par la corruption. Visiblement, les relations entre l'État et les autres groupes ethniques ne vont pas toujours dans le sens qu'on pourrait le penser *a priori*. Mais paradoxalement et bien que moins touchés par la corruption, les ethnies ont moins confiance en l'administration locale et nationale.

Ceci a des conséquences sur un certain nombre de projets de développement, puisque l'entrée ethnique est réellement un problème, du point de vue des résultats des politiques mises en œuvre. Il importe de développer des programmes qui permettent une meilleure participation des groupes ethniques à la définition des politiques, du suivi, et à l'évaluation.

Tableau 21 *La gestion des projets d'infrastructures du programme P135-II : réalité du processus participatif*

	P135-II	Non P135-II
Phase de sélection des projets		
Organisation de réunions pour la sélection de projets	86.5	80.2
Participation des ménages aux réunions pour la sélection des projets (%)		
- 1 : selon les responsables des communes	87.7	87.0
- 2 : d'après les réponses données par les ménages	49.3	50.0
Ménages d'accord sur la sélection des projets : (1 : responsables des communes)	98.1	98.5
Ménages ayant exprimé leur opinion (2 : réponses des ménages)	27.4	31.8
Ménages dont l'opinion a été considérée pour la sélection (2 : réponses des ménages)	55.4	56.7
Supervision / suivi des projets par la population locale		
Projets d'infrastructures suivis par la population	81.9	76.0
Participation des ménages dans les réunions (1 : responsables des communes)	87.7	87.0
Participation des ménages dans les réunions (2 : responsables des ménages)	49.2	50.0
Information financière détaillée rendue publique (1)	52.8	66.7
Ménages ayant reçu des informations financières (2)	11.1	10.6

Sources : Herrera et alii (2009) ; P135-II Baseline Survey 2007 ; calculs des auteurs.

Le programme P135, conçu selon ce principe de participation, constitue un pas en avant dans ce domaine, mais il est loin d'être pleinement efficace. Ainsi, les responsables communaux déclarent à 90 % que les populations sont consultées et participent activement, alors que seulement 50 % des populations bénéficiaires déclarent avoir participé à ces réunions et consultations (Herrera *et alii*, 2009). De plus, en creusant en profondeur, les travaux de Christophe Gironde et de son équipe (2009) montrent que les modalités de cette participation, comme le vote à main levée, la séquence du tour de parole lors de ses réunions – les responsables donnent d'abord leur avis, ce qui rend risqué des prises de position divergentes –, fait jouer la pression sociale, ce qui limite les effets bénéfiques de cette participation, et bien sûr change le diagnostic que nous renvoie les chiffres bruts. Il est donc nécessaire d'aller au-delà des chiffres pour analyser la situation réelle.

Les autorités vietnamiennes sont-elles conscientes de ces difficultés, qui ne sont pas seulement économiques mais aussi politiques ?

Du côté de l'action publique, on peut dire que globalement, pour les groupes ethniques, il existe deux types de politiques :

- les politiques qui ne sont pas destinées exclusivement aux ethnies. En fait, toute politique a potentiellement un impact sur les minorités : par exemple si une politique favorise le milieu rural, et si les ethnies y sont sur-représentées – ce qui est le cas au Việt Nam –, elles vont en bénéficier en priorité. Ainsi, les politiques liées au *boom* du café sur les plateaux du Centre sont en partie favorables à certains groupes ethniques. Typiquement et en sens inverse, la promotion des investissements directs étrangers (IDE) en milieu urbain est défavorable aux ethnies. En revanche :
- il existe des politiques qui sont spécifiquement mises en place pour les minorités, comme des transferts ou la mise en place de conditions plus favorables pour ces dernières – par exemple des politiques qui favorisent l'exemption de frais scolaires ou la protection sociale gratuite ou l'accès au crédit. Il existe aussi des politiques qui ciblent des communes ou des régions dans lesquelles les groupes ethniques sont sur-représentés – comme le programme P135 dont on a parlé plus haut.

Les transferts budgétaires inter-provinciaux au Việt Nam, particulièrement massifs et bien supérieurs à ce que l'on peut observer en Europe – 20 % du PIB à Hồ Chí Minh Ville restent dans cette province, alors que la moitié du PIB des provinces du Nord provient d'autres régions mieux dotées, relèvent du premier type de politiques. Ces transferts massifs sont favorables aux populations habitant les régions pauvres du pays, et qui incluent une grande partie des groupes ethniques. Cependant, puisque le peuplement de ces zones est mixte (Kinh/ non Kinh), ces budgets sont-ils équitablement répartis au niveau de la province ou de la commune ? C'est une question que Christian Culas analysera à un niveau de détail plus fin dans la suite.

Christian Culas

Dans cette deuxième partie de l'exposé, j'expliquerai sommairement les politiques mises en place par le gouvernement vietnamien pour gérer les groupes ethniques depuis l'indépendance du pays, puis je m'attarderai à développer une lecture anthropologique de l'état des lieux actuels des conditions de vie des ethnies.

1.2.2. Quelles politiques à l'égard des groupes ethniques ?

Les différentes politiques menées au Việt Nam à l'égard des ethnies à partir du milieu du XX^e^ siècle ne sauraient être traitées succinctement dans le cadre de cette publication. En accord avec les auteurs, nous renvoyons le lecteur, portant sur ces questions particulièrement complexes, à la bibliographie sélective proposée en fin de chapitre.

Avec la réunification du Việt Nam en 1975, apparaît un projet national global qui est de forger un « *homme nouveau* » sur la base socialiste. Il s'agit d'un projet unificateur au niveau politique et culturel. Les deux zones autonomes du Nord du pays qui avaient été créées dans les années 1950 sont dissoutes.

La Constitution de 1981 met en lumière le jeu ambigu de l'État entre une volonté de défendre la culture vietnamienne et son unité, et l'évocation de sa diversité ethnique ; on devine l'existence de tensions entre le singulier de la culture vietnamienne et le pluriel de son ethnicité.

D'importants mouvements de populations sont orchestrés par l'État, avec en parallèle la création de nouvelles zones économiques – déplacements de population du delta, notamment des Kinh, vers les provinces montagneuses et des régions supposées enclavées. Ces déplacements concernent entre trois et cinq millions d'individus. Des Kinh, relocalisés en zones de montagnes, deviennent commerçants ou travaillent dans le secteur des services – très rarement dans le secteur agricole. La mixité culturelle s'accroît.

Quelques mesures non adressées spécifiquement aux groupes ethniques

La loi foncière de 1993 marque un changement important des relations entre les populations rurales et l'État : les terres seront désormais attribuées aux foyers selon des durées délimitées – les terres de rizières pour vingt-cinq ans, les terres de forêts pour cinquante ans, les terres d'habitation pour une « longue durée » sans autre précision. Pour la première fois, un cadastre avec des titres personnels d'usage des terres est créé. Cela permet aux foyers d'obtenir des titres d'usage, et d'autres sont expropriés.

François Roubaud évoquait le développement du café sur les Hauts-Plateaux et de l'hévéa ; ces cultures cristallisent les tensions entre les groupes ethniques locaux et les compagnies nationales productrices qui tirent une bonne partie de leurs terres de l'expropriation des populations locales. Globalement, le développement des provinces s'accroît, mais au détriment des groupes ethniques qui sont souvent dépossédés de leurs terres et rarement employés dans les plantations, à l'inverse des populations kinh déplacées des deltas, qui deviennent les nouveaux usagers de ces terres.

Politiques et programmes en faveur des groupes ethniques

Encadré 3

De nombreux programmes en faveur des populations défavorisées ont été mis en œuvre : le Programme national de lutte contre la pauvreté, le Programme national pour l'approvisionnement en eau et assainissement en milieu rural, etc.
Le Programme 135 ou « Programme pour réduire la pauvreté dans les communes faisant face à des difficultés extrêmes dans des zones montagneuses et de peuplement ethniques » :
– Phase 1 : lancée en 1998 (durée 7 ans)
– Phase 2 : 2006-2010
La participation de nombreux bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale, Organisation des Nations unies (ONU), etc.)
Une bonne préparation : de nombreuses consultations et études ; un accent particulier sur le renforcement des capacités locales, l'approche participative et la décentralisation de la gestion qui est laissée aux communes
– Mis en œuvre sous la responsabilité du Comité de gestion des ethnies minoritaires (CEMA).
Sources : Construction de l'auteur.

Revenons sur les politiques adoptées pour rééquilibrer le niveau de développement entre les Kinh et les groupes ethniques. Le Programme 135 touche plus de 40 provinces du Việt Nam et cible les groupes ethniques. Il demeure difficile à appréhender car il s'intéresse à pratiquement tous les aspects de la vie locale : infrastructures – routes, ponts, écoles, dispensaires, etc. –, aides agricoles, formation des cadres, santé, etc. L'ambition multi-thématique pose les limites de l'intervention. Par ailleurs, sa mise en œuvre et ses attributions, que ce soit au niveau local, communal ou provincial, manquent cruellement de clarté.

La phase 1 du programme (1998-2005) a surtout été gérée par les provinces. Lors de la phase 2, les bailleurs de fonds, se rendant compte de l'inefficacité du programme, ont procédé à un changement d'échelle en intervenant au niveau du district et de la commune. En réalité, les résultats n'ont pas été très différents entre les deux phases. Actuellement, nous sommes en phase 3, la responsabilité est laissée au CEMA, un organe national qui a pratiquement le rang de ministère.

Comment interpréter les écarts constatés entre les objectifs escomptés d'un programme ambitieux et les résultats effectifs sur le terrain ? L'incompréhension des groupes ethniques par rapport au programme est souvent évoquée. Cependant, les autorités vietnamiennes qui le gèrent aux différents niveaux ne le saisissent pas réellement non plus. Comment les récepteurs à l'échelle des villages pourraient-ils mieux le comprendre ? La communication et la langue utilisées entre groupes ethniques et médiateurs du programme sont un thème commun de difficulté qu'il importe cependant de nuancer car l'ensemble des acteurs locaux des groupes ethniques parlent suffisamment le vietnamien. Il faut introduire ici une autre difficulté, relationnelle cette fois : selon la manière dont les administrateurs étatiques se présentent auprès des groupes ethniques, ceux-ci peuvent se montrer réticents à communiquer, donc *a fortiori* à participer aux programmes en question. Il ne s'agit donc pas uniquement d'un problème de connaissance linguistique mais bien de relations de confiance entre les agents de l'état et les populations locales.

Quelques données sur le poids et la représentation politiques des groupes ethniques au Việt Nam

Quelle est la représentation des groupes ethniques à l'échelle nationale ? Au niveau de l'Assemblée nationale vietnamienne, la représentation est plutôt bonne – environ 17 % de ces membres appartiennent à des groupes ethniques, ce qui est supérieur à la représentation réelle qui s'élève à 14 %. Ont-ils des positions clés ou bien subalternes ? Quel est le lien entre un membre d'une communauté ethnique et la défense de ce groupe au niveau de l'Assemblée ? De nombreux membres de groupes ethniques, quand ils passent dans les sphères du pouvoir, oublient leur appartenance et demeurent pris dans des jeux de pouvoir au niveau national. Une représentation ethnique existe donc à l'origine mais semble guère efficace pour faire remonter les réalités de la vie quotidienne des ethnies au plus haut niveau de l'État.

1.2.3. Le regard socio-anthropologique : tentatives d'ouverture des problèmes

Les précédents constats au sein de groupes ethniques ne sauraient être véritablement remis en cause, les chiffres produits au niveau statistique peuvent, eux, être discutés. Globalement, le niveau de développement des groupes ethniques et des Kinh diffère à tous les niveaux. La plupart des projets, en particulier ceux à grande échelle financés par la communauté internationale, se révèlent assez peu efficaces. Nous verrons dans cette troisième partie les raisons d'un tel échec et pourquoi les relations entre État et groupes ethniques demeurent aussi complexes.

Il existe tout d'abord un problème d'incompréhension et d'inadaptation. L'État vietnamien applique des normes qui sont définies au niveau national et qui sont calquées sur des normes imposées internationalement. Au niveau ethnique et local, on peut s'interroger sur l'efficacité, l'utilité ou l'acceptation de telles normes. Aussi, dans de nombreux projets, les groupes ethniques résistent et luttent contre la manière dont le développement leur est imposé. Ce type d'enjeux et de questionnement ne se retrouve pratiquement jamais dans les rapports d'évaluation de projets de développement ; les apports de ces descriptions de détournement et de résistance seraient pourtant indispensables pour une meilleure compréhension des réalités de terrain.

Comme vous pouvez le remarquer, j'évite d'utiliser le terme « minorité ethnique » car il correspond à une posture idéologique spécifique. Comme l'a montré François Roubaud, les ethnies regroupent des réalités multiples et hétérogènes. Les Hmong, les Dao, les Thaï, les Nung, les Brou et autres sont présents dans plusieurs pays, les classifier au niveau étatique est le produit d'une construction politique et sociale particulière.

Les termes « minorité » et « minoritaire » évoquent une caractéristique tout d'abord démographique. C'est évident à l'échelle nationale – 14 % de la population vietnamienne –, mais la réalité peut être tout autre à l'échelle de la province ou du district, où ces groupes peuvent devenir numériquement majoritaires.

On peut également s'interroger sur les autres connotations du terme « minoritaire », ces populations ne seraient donc pas « majeures », au sens qu'elles ne sont pas responsables ? Nous verrons que cette signification de « non responsabilité » est souvent présente dans les difficultés des projets de développement dans les villages ethniques. On retrouve également cette idée dans la Constitution vietnamienne qui précise que l'État prend en charge le « développement moral et matériel des groupes ethniques ».

Graphique 10 *« Minorités » décrites à quelle échelle ?*

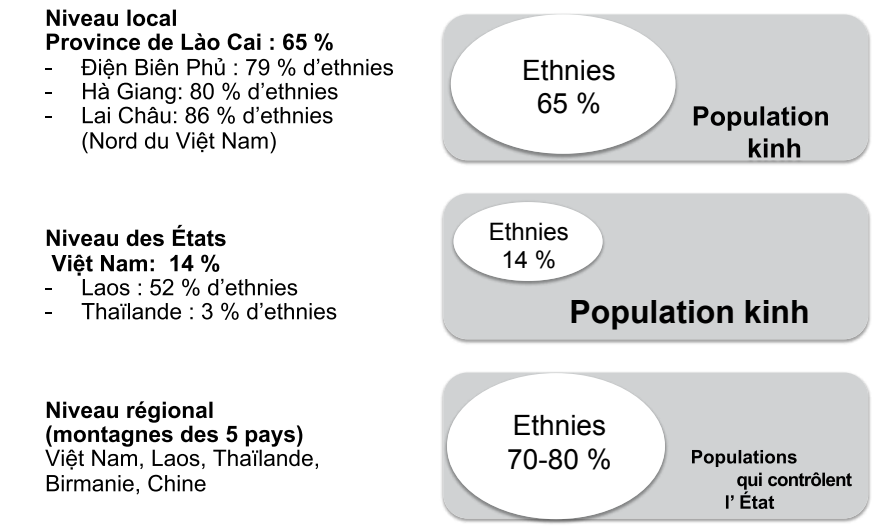

Sources : construction de l'auteur.

Tentons de décrire les populations ethniques à trois différentes échelles. Au niveau local (province et district), les groupes ethniques sont largement majoritaires dans toutes les provinces du Nord et frontalières selon le recensement vietnamien de 2009. Si l'on regardait la situation en 1995, le pourcentage serait encore plus important car antérieur aux grandes vagues de migration de Kinh du delta vers les zones de montagnes. Ainsi, bien que cinq millions de Kinh du delta se soient installés sur les terres hautes, il subsiste encore une très forte majorité de groupes ethniques dans ces zones. Majoritaires au niveau local, les représentants ethniques sont pourtant minoritaires au sein des instances politiques locales. Il serait intéressant de voir, depuis vingt ans, quel est le pourcentage de groupes ethniques qui ont bénéficié d'importantes responsabilités, que ce soit au niveau provincial, au Comité populaire, dans le Parti ou dans d'autres structures de décisions.

Comparons la situation avec les pays voisins de la région. Au Laos, les ethnies « minoritaires » sont majoritaires à l'échelle nationale. En Thaïlande, elles ne représentent que 3 % de la population. À l'échelle de l'Asie du Sud-Est, en considérant les terres au-dessus de 500 mètres d'altitude, les groupes ethniques sont largement majoritaires. Ces éléments tendent à montrer que selon les découpages que l'on produit et que l'on construit, les résultats sont divergents. Le terme étatique de « minoritaire » n'est pas pertinent dans tous les contextes et doit être utilisé avec précaution en soulignant les présupposés. Malheureusement, de nombreux chercheurs ne remettent pas en cause cette terminologie et la posture idéologique sous-jacente qui posent question.

Normes de développement nationales, normes de développement ethniques

Penchons-nous maintenant sur les manières dont on peut évaluer le développement chez les groupes ethniques. Les questions qui se posent sur la construction et le choix des critères sont dans le pire des cas occidentalo-centrées, dans le meilleur des cas nationalo-centrées – c'est-à-dire que chaque État produit sa propre logique, de concert avec la population dominante majoritaire, qui sera appliquée aux groupes ethniques. Ces critères sont-ils réellement applicables aux groupes minoritaires, et quels sont alors leur efficacité ? Concernant la question des besoins des groupes ethniques, il est intéressant de noter que le projet P135 agit dans de nombreuses communes qui ont un niveau de développement plutôt élevé : autonomie alimentaire forte, ménages équipés en moto, télévision, réfrigérateur, etc. Les projets interviennent souvent dans des zones où les habitants ont déjà le minimum nécessaire. Comment les besoins des groupes ethniques ont-ils été évalués et selon quels critères ? Ces questions restent aussi opaques et floues que la définition des groupes ethniques. Les projets prennent trop peu souvent en compte la manière dont les bénéficiaires pensent le développement et voudraient le réaliser. Tous les individus n'ont pas les mêmes projets, les mêmes envies. Ne serait-il pas plus pertinent d'avoir des critères spécifiques qui intègrent la manière dont les individus voient leur développement au niveau local ?

François Roubaud a précédemment évoqué des critères de distance géographique, de difficulté d'accès aux services publics, à l'école, à la santé, etc. Ces approches sont essentielles mais insuffisantes :

- l'accessibilité n'est pas nécessairement vécue de manière négative. Par exemple, certains groupes Hmong ou Dao produisent dans les zones les plus reculées de la province de Lào Cai de la cardamone, au-dessus de 1 000 mètres d'altitude. Ces producteurs agricoles sont les plus riches de la province bien qu'ils habitent dans les villages les moins accessibles. Ici, l'adéquation route/pauvreté n'est pas opérante. Historiquement non plus : les villages reculés qui étaient producteurs d'opium étaient bien plus riches ;
- concernant les distances culturelles, linguistiques et de communication, certains groupes sont supposés ne pas parler vietnamien. Cependant, l'enjeu majeur repose sur la manière dont l'agent de l'État se présente dans les villages. Les groupes ethniques qui habituellement inter-agissent avec les administrations sont souvent sceptiques et méfiants. Il existe des problèmes d'écoute, de négociations, etc. ;
- les distances identitaires sont encore plus sensibles et difficiles à évaluer. Chaque personne appartient à un groupe différent – le degré de sentiment d'appartenance à sa famille, son village, sa commune, sa province, son État ou son ethnie. Ce niveau d'appartenance est régulé en fonction de relations de confiance et d'identification. Il est intéressant de noter que ces critères n'ont jamais été mesurés ;
- le niveau de confiance pose aussi problème. Très souvent, les groupes ethniques sont très méfiants vis-à-vis des projets de développement et des personnes qui les mettent en œuvre. Ces éléments ne sont jamais évoqués lors des évaluations. La mémoire locale est aussi importante, comme le cas d'un village qui aurait déjà

vécu une expérience assez négative dans le cadre d'un projet et qui sera donc très critique envers tout nouveau projet.

Les ethnies ne veulent pas appliquer les projets de développement tels qu'ils sont proposés par l'État ?

Quelles initiatives autonomes hors projet ? Voici trois exemples qui me semblent significatifs :

- le cas de plantation d'arbres à partir de pépinières locales, hors projet. Le contraste est saisissant : le projet de reforestation d'envergure nationale de cinq millions d'hectares de forets (projet 661) obtient localement un taux de réussite d'environ 45 % après trois ans – malgré le support technique, la formation et les apports financiers ; dans les mêmes zones, de mêmes types d'arbres sont introduits par des groupes ethniques à partir de leur propre pépinière et sans encadrement. Le taux de réussite s'élève à 70 %. Naturellement, les projets évoquent rarement ce type d'initiatives locales qui pourraient remettre en cause le fondement de l'intervention ;
- nous avons l'exemple de formations « bio » destinées à la production de légumes « propres » proposées au district, alors que les techniques sont connues depuis plusieurs années. Nos entretiens ont montré que les bénéficiaires n'avaient rien appris de nouveau, ils étaient en revanche enchantés d'avoir passé deux semaines au district ! ;
- pour vous montrer que les groupes ethniques ne sont pas si déconnectés des réseaux : en 2011, suite à une forte augmentation du prix du manioc, de nombreux villages de montagne du nord du Viêt Nam ont accru leurs surfaces cultivées de 40 % par rapport à 2009. Le fort accroissement de revenus qui en résulte est en lien direct avec la connaissance de réseaux d'achat vietnamien et chinois stables et durables.

Comment les groupes ethniques s'arrangent-ils avec les projets de développement ?

La population locale réadapte souvent les projets en fonction de ses besoins. Nous travaillons actuellement sur un cas d'étude. Il s'agit d'une commune de seize villages dont sept classés pauvres et qui devraient recevoir *a priori* l'aide du programme P135. En réalité, nous nous sommes aperçus que dix à douze villages ont bénéficié des subventions. Au niveau communal, les autorités ont décidé de passer outre les critères définis par le programme national :

- cela n'apparaît dans aucun rapport sur le projet. Il n'y a pas de trace officielle, mais cela est noté lors des enquêtes de terrain ;
- ces faits prouvent la flexibilité locale du projet, mais c'est une flexibilité non anticipée. On observe également au niveau local une très forte capacité de réappropriation des projets. Ceux-ci sont transformés dans une reformulation locale. Les gens font du projet ce qui leur paraît important pour eux. Mais de l'autre côté la participation est faible ;
- aspect positif de la réappropriation : elle permet d'aider des villages qui en ont besoin, mais cela se fait hors cadre officiel du programme P135 ; ces arrangements locaux rendent le projet plus équitable ;
- aspect négatif de la réappropriation : des familles puissantes profitent de cette souplesse pour en tirer des avantages,

ce qui constitue un détournement non équitable.

Quelles formes de résistance les ethnies appliquent-elles face aux changements imposés de l'extérieur, aux projets de développement ?

De même que pour les réadaptations, il est très difficile de trouver dans la littérature des faits dépeignant la résistance aux projets. Dans notre étude de cas, nous sommes allés dans des villages Hmong avec un enquêteur vietnamophone et un autre qui parlait Hmong. Nous nous sommes rendu compte que, souvent, les interlocuteurs Hmong prétendaient ne pas parler vietnamien et refusaient de parler à l'enquêteur vietnamophone. En revanche, ils étaient beaucoup plus ouverts avec l'enquêteur parlant leur langue. En réalité, les personnes Hmong interrogées maitrisaient bien la langue vietnamienne mais refusaient de la parler dans certains contextes. Nous sommes ici devant un choix de non-communication. AInsi, ce ne sont pas ici les compétences linguistiques qui sont en jeu.

Par ailleurs, dans les villages, les bénéficiaires ne disaient jamais « non » à un projet, même s'ils étaient persuadés de son inutilité. Ils l'acceptaient pour le transformer ou adoptaient une attitude totalement passive.

L'État intervient beaucoup sur les groupes ethniques y compris dans le domaine culturel – liberté d'expression, mais aussi durée des fêtes de mariages, funérailles. Prenons un exemple significatif. Beaucoup d'ethnies du nord sont taoïstes. Lors de la grande période communiste, où la lutte contre les religions et les superstitions était une priorité, des agents du gouvernement venaient dans les villages détruire les livres de rituels. Après trente ans, les agents des mêmes services d'État, reviennent dans ces villages pour protéger les livres et les conserver dans des musées (!) Le rapport entre l'État et la population locale est déterminé par l'histoire et les choix politiques. Si on lit l'histoire de manière diachronique, des éléments de compréhension des relations entre État et populations ethniques s'en dégagent.

Comment établir des relations de confiance sur cette base d'échange ? Comment les groupes ethniques peuvent-ils s'approprier des projets qui, selon eux, « *ont pour objectifs de nous aider à vivre mieux* », mais « *sont conçus par des gens qui ignorent tout de notre vie quotidienne* » ?

Je finirai cet exposé sur quelques propositions :

- la dimension économique est essentielle, mais il est nécessaire de proposer une lecture plus large des besoins et des désirs. À partir d'enquêtes de longue durée, on peut affirmer qu'il faut prendre en compte également les conditions sociales, les réseaux sociaux, la qualité de vie définie selon les critères locaux, l'équilibre local entre besoins et temps de travail, le rapport local entre indépendance/consommation, etc. ;
- il importe de considérer le point de vue des acteurs locaux, ce qui est rare dans la pratique. Souvent, dans le meilleur des cas, le principal acteur local est le chef de village ; dans le pire des cas, c'est le chef du Front de la Patrie ou le chef de commune qui ont des positions administratives, un pouvoir, et sont plus consensuels. En revanche, dans les rapports de développement, il est rarement question de « paysans ordinaires » ;

- il est aussi nécessaire de dépasser le verbiage de l'« approche participative » qui ne prend en compte les acteurs locaux que lorsque le projet est finalisé sur le papier et soutenu par un bailleur, c'est-à-dire lorsque le projet ne peut plus être modifié ;
- enfin, avec un peu de recul, on peut penser que les normes de développement internationales actuelles seront différentes dans quelques années, par exemple les effets de mode et les effets d'annonce sur la pauvreté, la biodiversité, le changement climatique, la réduction de l'émission du dioxyde de carbone, la bonne gouvernance, etc., seront obsolètes et on demandera alors d'autres choses aux ethnies pour qu'elles puissent enfin trouver une place standard dans la modernité et dans le bonheur de la consommation.

Bibliographie

ALESINA, A., A. DEVLEESCHAUWER, W. EASTERLY, S. KURLAT et R. WACZIARG (2002), "Fractionalization," Harvard Institute of *Economic Research Working Papers* 1959, Institute of Economic Research, Harvard.

ALESINA, A., A. DEVLEESCHAUWER, W. EASTERLY, S. KURLAT et A. WACZIARG (2003), "Fractionalization," *Journal of Economic Growth* 8, 155-194.

ALESINA, A., R. BAQUIR et W. EASTERLY (1997), « Public Goods and Ethnic Divisions », *Quarterly Journal of Economics* 114, 1243-1284.

Atlas Narodov Mira (1964), *Moscow: Glavnoe upravlenie geodezii i kartografii*.

BAULCH, B., NGUYEN Hoa Thi Minh, NGUYEN Thi Thu Phuong et PHAM Hung Thai (2010), « Ethnic Minority Poverty in Vietnam »,*CPRC Working Paper* 169.

CULAS, C. and NGUYEN Van Suu (eds.) (2010), "Norms and Practices in Contemporary Rural Vietnam. Social Interactions between Authorities and People". *Occasional Papers*, N°15, Bangkok: IRASEC. Consultable sur le site http://www.irasec.com/index.php?option=com_irasec&task=publication_detail&publicationid=305

CULAS, C. (2010) "Nghiên cứu sự trao đổi về kiến thức và tập tục địa phương trong quản lý môi trường ở miền núi Việt Nam: Nhìn từ quan điểm nhân chủng học" ("Study of discourses on local knowledge and practices on environment management in Vietnam mountains: An anthropological perspective"), in Lương Văn Hy, Ngô Văn Lệ, Nguyễn Văn Tiệp, Phan Thị Yến Tuyết (eds.), *Hiện đại và động thái của truyền thống ở Việt Nam: Những cách tiếp cận nhân học. Modernity and Dynamics of Tradition in Vietnam: Anthropological Approaches*, Quyển 2. T. P. Hồ Chí Minh, Nhà Xuất Bản Đại Học Quốc gia Thành Phố Hồ Chí Minh, pp.292-324.

CULAS, C. et F. ROBINNE (eds.) (2009), *Inter-Ethnic Dynamics in Asia. Considering the Other through Ethnonyms, Territories and Rituals*. Contemporary Asia Series, Routledge, Londres.

CULAS, C. (2010) "The Ethnonyms of the Hmong in Vietnam: Short history (1856-1924) and Practical Epistemology", in C. Culas and F. Robinne (eds.), *Interethnic Dynamics in Asia. Ethnic Relationships through Ethnonyms, Territories and Rituals*, Routledge, Londres.

DANG Giang, NGUYEN Thi Kieu Vien, NGUYEN Thuy Hang, RAZAFINDRAKOTO M., F. ROUBAUD et M. SALOMON (2011), *Youth Integrity in Vietnam*, Transparency International, Hanoi.

EASTERLY, W. et R. LEVINE (1997), « The Africa's Growth Tragedy: Policies and Ethnic Divisions », *Quaterly Journal of Economics*, 111 (4), pp. 1203-1250.

FEARON, J. (2003), « Ethnic and Cultural Diversity by Country », *Journal of Economic Growth* 8, pp. 195-222.

FEARON, J. et D. LAITIN (2003), « Ethnicity, Insurgency and Civil War », *American Political Science Review*, 97, 75-90.

GEERTZ, C. (1973), *The Interpratation of Cultures: Selected essays*, Basic Books, New-York.

GIRONDE, C. (2009), *Decentralized Decision-Making and Participation under Program 135-II. A study in five provinces of Vietnam*, Banque mondiale, Hanoi.

GURR, T. (1996), « *Minorities at Risk III Datasets: User's Manual* », CIDCM, University of Maryland.

HERRERA, J., T. Le DANG, H. PHAM, M. RAZAFINDRAKOTO et F. ROUBAUD (2009), *Impact evaluation of the Program P135 Phase 2: Analysis of the baseline survey 2007*, Committee for Ethnic Minorities Affairs (CEMA) and UNDP, Hanoi. (paru en Vietnamien, *Báo cáo phân tích Điều tra cơ bản chương trình 135-II*, Ủy Ban Dân Tộc và Chương trình Phát Triển Liên Hợp Quốc, Hà Nội.

HUNTINGTON, S. (1996), *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Simon and Shuster, New-York.

LA PORTA, R., F. LOPEZ-DE-SILANES, A. SHLEIFER et R. VISHNY (1999), « The Quality of Government », *Journal of Law, Economics and Organization*, 15(1), 222-279.

LEBAR, F.M., G.H. HICKEY et J.K. MUSGRAVE (eds.) (1964), *Ethnic Groups of Mainland Southeast Asia*. New Haven, Yale University Press, Human Relations Area Files HRAF.

MAURO, P. (1995), « Corruption and Growth », *Quarterly Journal of Economics* 110 (3), pp. 681-712.

NGUYỄN Văn Chính (2010), « *Representation of Ethnics Minorities on Mass Media through the Lens of socio-cultural anthropology* », Academy of Journalism and Communication (AJC) et Institute for Studies of Society, Economy and Environment (ISEE), Hanoi.

RAZAFINDRAKOTO, M., J-P. CLING, C. CULAS et F. ROUBAUD (2010), "Comment la transition économique est-elle vécue et perçue par la population ? Analyse de la complémentarité entre approches quantitative et qualitative", in Lagrée S. (éditeur scientifique), *Transitions décrétées, transitions vécues. Du global au local : approches méthodologiques, transversales et critiques*, Université d'été régionale en sciences sociales « Les Journées de Tam Đảo », collection *Conférences et Séminaires*, n°2, AFD, ÉFEO et maison d'édition Tri Thức, juillet, pp. 181-259.

ROEDER, P. (2002), « Ethnolinguistic Fractionalization (ELF) Indices, 1961 and 1985 », http://weber.ucsd.edu/proeder/data.htm.

ROUBAUD, F. (2011), « Reassessing Ethnic Gap in Vietnam: New Evidence from the Labour Market », *DIAL*, Hanoi.

WORLD BANK (2009), *Country Social Analysis. Ethnicity and Development in Vietnam*, Social Development Unit, Washington D.C.

Échanges…

Nguyễn Thị Văn, Institut de sociologie

Pourriez-vous nous préciser les communautés auprès desquelles vous avez effectivement mené vos recherches ? Avez-vous participé a un projet cité ou bien s'agit-il de projets de

développement que vous avez pris comme référence ?

Les projets de développement en faveur des ethnies minoritaires, notamment ceux financés par la Banque mondiale, proposent une évaluation *ex ante* et *ex post*. Pour ma part, j'ai participé à différentes équipes d'évaluation pour des projets de développement dans les régions montagneuses du Viêt Nam. Je n'ai pas rencontré les mêmes problèmes que vous mentionnez dans votre exposé. Je ne dis pas que vous avez tort mais je ne suis pas d'accord avec votre point de vue où, à mes yeux, la réalité vietnamienne est absente. Les recherches dans les régions montagneuses du Nord ou bien dans le delta du Mékong montrent clairement les apports positifs des projets de développement vis-à-vis des communautés pauvres. En outre, la deuxième phase du projet de réduction de la pauvreté, sur financement de la Banque mondiale, met la dimension de genre en avant – la participation féminine est encouragée. L'approche participative est prise en considération.

Roeungdeth Chanreasmey, Institut de technologie du Cambodge

Comme au Viêt Nam, le Cambodge est composé de plusieurs groupes ethniques qui ont bénéficié de plans de développement et de mesures anti-discriminatoires. Quels sont les besoins des ethnies ? Les ethnies acceptent-elles le groupe majoritaire ? Au Cambodge, nous avons développé pour ces groupes des stratégies d'accès à l'éducation, à la santé, à la vie politique, tout en préservant leurs traditions et modes de vie. Pensez-vous que les ethnies aient véritablement l'espoir de s'intégrer au marché du travail, notamment dans le secteur des services et en zone urbaine ?

Mireille Razafindrakoto

Nos travaux de recherche sont en cours. Nous soulevons des questions et proposons des éléments de réponses qui ne sont en aucun cas des conclusions. Dans un premier temps, François Roubaud a brossé un état des lieux en utilisant des indicateurs classiques dans l'analyse du développement de différentes catégories d'individus, de populations, de groupes ethniques. Dans ce cadre, nous constatons, au Viêt Nam, tout d'abord une évolution positive de la situation des groupes ethniques. Ensuite, nous recherchons les causes de ces évolutions au-delà des chiffres, à partir d'une analyse anthropologique. Ces plans de développement ne sont pas totalement négatifs, et des programmes efficaces et pertinents existent heureusement ! De plus, nous ne critiquons pas l'approche participative mais bien sa mise en œuvre. Peut-on généraliser les projets que vous considérez réussis, sur lesquels vous êtes intervenus ?

Au niveau macro et quantitatif, les projets qui s'adressent aux ethnies minoritaires ne semblent pas si efficaces – je vous renvoie au tableau portant sur la gestion des projets d'infrastructures ci-dessus. Si à l'évidence le processus participatif existe, il faut examiner les conditions et les modalités de son application. Ainsi, par exemple, à la question relative à la satisfaction apportée par un projet, les évaluations ne se font souvent que par des questions fermées (oui/non). En outre, on remarque clairement une distorsion entre les réponses des responsables des projets et celles des ménages participant aux réunions pour la sélection des projets – 90 %

contre 50 %. D'où vient cet écart ? Comment ces consultations et ces réunions sont-elles organisées ? Seulement 30 % des ménages expriment leur opinion. Cela ne suscite-t-il pas des interrogations ?

Christian Culas

Je ne nie pas que l'État vietnamien mette en place des projets qui transforment la vie des paysans et des groupes ethniques. Cependant, mon objectif est ici d'analyser les faiblesses de ces projets – et non pas leurs points forts. De plus, il existe trois niveaux de données : 1) le chiffre officiel, qui est souvent produit antérieurement aux enquêtes ; 2) le chiffre qui est produit à partir d'enquêtes courtes avec des méthodes « mécaniques » (questionnaires, etc.) ; enfin, 3) le chiffre que l'on produit à partir d'une enquête longue – deux années d'immersion –, où l'on ne pose aucune question, mais où l'on participe à la vie locale en laissant les habitants s'exprimer selon leur propre rythme. Revenons sur l'anecdote citée à propos de la formation à la production « bio » destinée aux paysans ; elle pointe du doigt le fait que les bailleurs et les personnes chargées du projet ne sont pas informés ou omettent des éléments dans leur rapport. Dans les deux cas, cela pose problème. Souvent, les populations concernées sont très critiques envers les projets de développement, mais bien évidemment celles-ci ne partagent pas leur opinion avec les personnes en charge des évaluations de projets. Ce qui m'interpelle est le rapport global entre la conception et la perception des projets. Souvent, les projets sont conçus loin des réalités locales, à partir d'enquêtes rapides formatées pour obtenir un type de réponse qui exclut tout ce qui ne rentre pas dans son faisceau de réponses *a priori*. Les données que Mme Văn évoque sont des données de type 2, produites à partir d'enquêtes courtes. Elles sont donc assez positives mais différentes de données anthropologiques approfondies, résultat d'une immersion dans les pratiques et les habitudes des habitants ; elles sont inaccessibles aux personnes qui ne restent qu'une semaine dans les villages. Je travaille actuellement sur une étude approfondie à Lào Cai dans une commune tay. On présuppose qu'en creusant les connaissances à une petite échelle, il sera possible d'apporter un nouvel éclairage à une échelle plus large. La démarche anthropologique – qui part de micro-études en supposant au préalable que la commune voisine est assez semblable – fonctionne à l'inverse de celle des économistes – qui partent de grands chiffres pour élaborer des lois générales.

Christophe Gironde, Université de Genève

François nous a présenté des écarts globaux entre Kinh et minorités ethniques. Existe-t-il des données désagrégées à l'échelle locale ? Les écarts locaux seraient-ils plus ou moins importants que les chiffres globaux ? Il nous a également présenté un tableau d'évolution respective différente. Les évolutions ne seraient-elles pas respectives mais liées ? Par le jeu des décompositions présentées, est-il possible de relier le progrès des uns au détriment des autres ? Enfin, il y a une question qui n'a pas été posée mais qui selon moi s'impose : pourquoi les séances participatives sont-elles biaisées ? À mon sens, la pression sociale est forte : comment contredire le responsable du projet, le secrétaire du Parti de la commune, le président du Comité populaire, le représentant du Front de la Patrie ; comment défendre son point de vue publiquement, à la tribune ? D'un autre

côté, les représentants expliquent qu'il est extrêmement compliqué de jouer à fond la carte de la participation, qui impliquerait des tensions potentielles entre les aspirations différentes de chacun. Il faut prendre en compte non seulement le fonctionnement des populations mais aussi celui de l'administration.

Virginie Diaz, AFD

Je voudrais souligner qu'il existe plusieurs types d'aides internationales. Il y a non seulement les projets évoqués par Christian Culas, mais aussi des aides budgétaires, directement attribuées puis gérées par les ministères au niveau central et national. En tant que représentant de bailleur, je peux affirmer qu'il y a de nombreux projets qui réussissent et sont positifs pour les populations. Bien évidemment, des projets échouent aussi, certaines dépenses budgétaires ne sont pas justifiées sur le terrain, ce qui peut créer de nombreux problèmes. Enfin, j'aimerais avoir plus de détails sur la genèse du programme P135 et sa conception.

Grégoire Schlemmer, IRD

Dans le cas des discriminations, on a plus parlé à mon sens de minorités que d'ethnies minoritaires. Tout un ensemble d'éléments qui discriminaient des groupes a été exposé : distance géographique, linguistique, pauvreté, mode de vie rural, etc. Cependant, très peu de facteurs réellement ethniques ont été avancés, en tant qu'appartenance à un groupe spécifique. Bien évidemment les facteurs sont souvent corrélés, mais le facteur ethnique est rarement exclusif. Je partage ce qui a été dit par Christian Culas. Mais cela concerne n'importe quelle population locale et non pas seulement des ethnies. Il s'agit avant tout d'un problème de communication dans un rapport de domination. Il est nécessaire de trouver un interlocuteur qui connaisse la population sur le long terme.

L'ethnicité est aussi une forme d'appartenance politique, ce qui est peu mis en avant, la question sensible de la concurrence à l'État se posant alors. Quand on évoque des « ethnies », je m'interroge sur ce terme – les Kinh sont une ethnie. Quand on utilise le terme « minoritaire », cela ne touche plus spécifiquement l'ethnicité.

Nguyễn Thị Thiềng, Université d'économie nationale de Hà Nội

Il me semble que la définition et l'utilisation du terme « groupes minoritaires » ne devrait pas être tant politisée. L'appellation couvre avant tout le poids démographique, sachant que les Kinh représentent environ 80 % de la population totale du pays.

Christian Culas

J'apprécie les interventions qui adoptent une posture critique en relevant des exemples locaux. Je souligne à nouveau que mon intervention est axée sur ce qui ne fonctionne pas. Si vous lisez des rapports d'évaluation de projets de développement, vous trouverez très peu de choses sur ce qui ne fonctionne pas. Mon travail porte sur quelques cas précis, ce qui ne m'empêche pas de reconnaître que l'État vietnamien met en œuvre des projets qui fonctionnent. Je travaille au Việt Nam depuis quinze années, je suis tout à fait conscient des efforts du gouvernement au sujet des Hmong, par exemple, qui sont une population qui n'accepte pas facilement les normes et les contraintes imposées de l'extérieur. Les Hmong en revanche composent l'un des groupes ethniques qui réussit le mieux économiquement, il

est l'un des mieux intégrés dans le système administratif au Laos et en Thaïlande. Cela peut nous donner à réfléchir.

Le fait de qualifier une population de « minoritaire » est certes démographique ; mais une autre lecture est possible, et s'impose même pour avoir une compréhension plus large des relations entre l'État et ses populations.

François Roubaud

La définition et les statistiques utilisées au cours de notre présentation sont officielles. Il ne s'agit donc pas d'une réinterprétation à partir de définitions ou de données différentes.

Concernant le programme P135, il couvre toutes les communes à ethnies minoritaires en situation de pauvreté, ce qui correspond à 43 provinces sur 63.

Pour répondre à Christophe Gironde, nous avons les moyens de regarder les écarts au niveau local. Quand nous utilisons nos techniques d'estimation et de décomposition, nous tenons compte de l'écart dû à la localisation géographique. Dans cet exposé, nous vous avons montré les chiffres à l'échelle régionale. Je crois qu'au niveau local les écarts entre Kinh et autres ethnies devraient être plus faibles car, en montagne, les populations sont en moyenne plus pauvres que dans les zones urbaines ou de développement rapide.

Sur la seconde question relative aux Kinh qui accapareraient les ressources des autres ethnies, ma réponse est *a priori* négative. La croissance vietnamienne et les politiques de redistribution ne sont pas un jeu à somme nulle. Globalement, les moindres performances en termes de développement socio-économique des groupes ethniques ne se font pas à l'avantage des Kinh.

Enfin, pour répondre à Grégoire Schlemmer, les équations montrent qu'il reste toujours quelque chose de résiduel dans les écarts des niveaux de vie, qui n'est pas lié à la localisation géographique, au niveau d'éducation ou de capital, etc., et qui est donc uniquement conditionné par l'ethnicité.

Texte de lecture (www.tamdaoconf.com)

Bob Baulch, Pham Thai Hung, Nguyen Thi Thu Phuong, The Economic Development of Etnic Minorities in Vietnam, Policy Brief, Hanoi, 9 p.

1.3. Biographie et différences selon les générations

Philippe Antoine – CEPED-IRD,
Andonirina Rakotonarivo – université catholique de Louvain

(Retranscription)

1.3.1. Les enquêtes biographiques

Philippe Antoine

Les enquêtes biographiques sont une forme de collecte et d'analyse des histoires de vie. Cette séance plénière est non seulement une introduction à cette technique mais aussi une tentative d'attiser la curiosité de ceux qui participeront à notre atelier à Tam Đảo. Il existe des confusions possibles, car la notion d'histoire de vie est aussi utilisée en sociologie, cependant nos enquêtes sont plus quantitatives. Il s'agit donc d'une approche sociale quantifiée de l'histoire de vie des individus. Nous montrerons à travers cet exposé et quelques exemples comment « récolter » et quantifier une vie. Nous ne rentrerons pas dans les techniques des enquêtes qui seront abordées la semaine prochaine lors de l'atelier. Je ne présenterai que leurs grands principes. De par mon expérience, la plupart des illustrations choisies sont tirées d'exemples africains. Plus que la nature des exemples, c'est la philosophie des enquêtes qui importe.

Les enquêtes biographiques entretiennent un lien étroit avec le thème des différenciations sociales et des inégalités, car elles permettent d'appréhender notamment les changements sociaux entre des générations ou entre des populations différentes. Comment s'opère le changement social de façon différenciée entre les hommes et les femmes ? Les histoires de vie suivent-elles les mêmes évolutions entre les genres ? Les méthodes d'histoire de vie sont aussi souvent utilisées dans l'analyse des migrations, de la mobilité, des processus d'insertion urbaine. Les exemples choisis seront souvent relatifs à cette problématique. Nous avons en outre beaucoup utilisé les enquêtes biographiques pour étudier les comportements matrimoniaux en relation avec d'autres éléments de la vie.

Quelle est l'originalité des enquêtes biographiques ?

La plupart des enquêtes quantitatives en économie, démographie ou sciences sociales sont des enquêtes transversales : elles étudient la situation d'individus à un instant donné sans prendre en compte leur passé. Si par exemple, elles interrogent un individu qui est actuellement chômeur, elles ignoreront quel est l'itinéraire qui l'a conduit au chômage.

Il y a différents principes d'enquêtes rétrospectives biographiques. Celles sur lesquelles nous travaillerons lors de notre atelier seront des enquêtes qui démarrent depuis la naissance de l'individu jusqu'au moment de l'enquête, mais il peut exister d'autres enquêtes biographiques qui s'intéressent à une période particulière de la vie de l'individu. Par exemple, un chercheur qui travaillerait sur la vie génésique isolerait les histoires de vie à partir du moment où la personne sait qu'elle est enceinte jusqu'au moment de l'accouchement et les mois qui suivent. On peut ainsi concevoir ces enquêtes biographiques soit sur des biographies de la naissance jusqu'au moment de l'enquête, ou soit, plus simplement sur des tranches de vie.

Un des principaux innovateurs des enquêtes biographiques est Daniel Courgeau qui a dans les années 1980 mis en place l'outil « enquête tri-biographique » qui englobait les biographies matrimoniale, résidentielle et professionnelle. Il est possible de ne pas se limiter à ces trois dimensions et de rajouter des biographies génésiques, d'histoire de santé de l'individu, etc. Il est par conséquent tout à fait possible d'adapter ce type d'enquête à différentes problématiques.

L'élément majeur de l'analyse biographique réside dans l'étude des relations dans le temps entre les différents événements de la vie. Il est donc indispensable lors de la collecte de situer les faits les uns par rapport aux autres. Dans cette perspective, le juste recueil de leur succession importe plus que leur datation précise, même si cela est évidemment préférable.

De même que dans les enquêtes d'histoire de vie en sociologie, l'introduction du temps dans l'analyse entraîne une vision diachronique des phénomènes et permet ainsi d'élucider l'évolution des comportements, des mécanismes d'action et d'influences, à travers l'enchaînement des événements traversés par l'individu.

Analyse biographique et méthodes

Il est essentiel de situer les événements les uns par rapport aux autres. Qu'appelle-t-on événement, quels passages peut-on analyser ? Au moment d'une enquête biographique, il est possible de repérer un certain nombre d'événements lors de sa conceptualisation. Cela peut être relié à des dates précises, comme l'obtention d'un diplôme, l'entrée dans un premier emploi, un mariage, etc. Mais cela peut être aussi le passage d'un état à un autre : le passage de l'état de célibataire à celui de vivre en couple ; le passage d' « être hébergé » à « avoir un logement autonome ».

Schéma 1 *Observer, traiter, interpréter le temps*

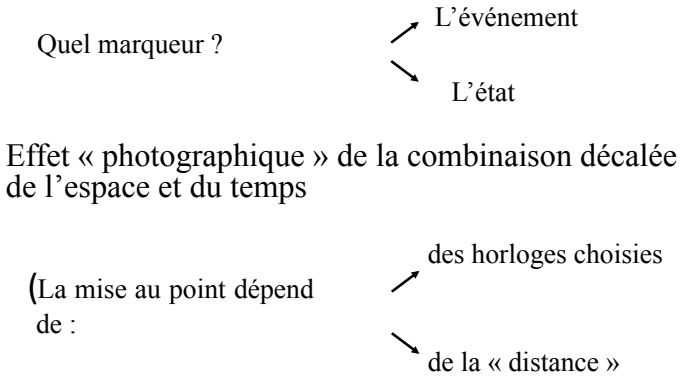

Sources : Philippe A., E. Lelièvre (dir.) (2006), « États flous et trajectoires complexes : observation, modélisation, interprétation », Ined / Ceped – Paris, 301 p. (Méthodes et Savoirs ; 5).

Il existe donc plusieurs marqueurs qui s'incarnent dans des événements bien déterminés ou des changements d'état. Les enquêtes biographiques s'adaptent à leur sujet : il est possible de « zoomer » ou de prendre plus ou moins de distance par rapport à ce l'on veut analyser. Par exemple, concernant le mariage, il est possible de rester à une conception grossière – célibat contre union – ou bien de se focaliser plus précisément sur les différentes étapes qui marquent cette entrée en union et ce mariage. Suivant les sociétés, les règles seront différentes : pour certaines sociétés le mariage est très formalisé et est précédé de fiançailles et de l'accord des parents ; pour les sociétés occidentales, notamment, il peut y avoir cohabitation puis formalisation progressive ou non de l'union. Nous pouvons également rester à un niveau très général en demandant aux gens d'estimer le moment où ils considèrent qu'ils sont entrés en union. Ainsi, les marqueurs d'états ou d'événements ont la même utilité. On peut soit se focaliser sur des événements et les dater précisément soit étudier des changements d'état, comme le passage d'un type d'emploi à un autre, le déménagement d'une ville à une autre, etc.

Plus le questionnement se précise, plus les trajectoires recueillies se détaillent. Cela peut être parfois complexe, comme il peut exister des changements d'état sans événement. Par exemple, on fait souvent une distinction entre milieux rural et urbain ; or, un individu peut passer d'un milieu à l'autre sans « bouger ». Un individu peut habiter dans une localité qui change d'état : elle peut être administrativement considérée comme un village puis se transformer en commune et être classée comme ville.

Autre situation, celui du changement d'état sans connaître soi-même l'événement. C'est le cas par exemple dans la société sénégalaise où l'existence de la polygamie peut conduire à des situations de changement indépendamment de l'individu : une femme peut être mariée à un homme et vivre dans

une situation de monogamie ; mais si son mari prend une autre épouse, elle changera d'état, de la monogamie à la polygamie sans qu'elle ait joué un rôle actif dans son changement d'état.

D'autres situations peuvent être plus ou moins floues : hébergement chez des personnes successives et changement de logements sans pour autant être classé « Sans domicile fixe » (SDF). Autre exemple : un individu qui habite au domicile de ses parents dont les biens ont été partagés entre différents héritiers, sans que personne ne se considère vraiment comme propriétaire.

Un autre aspect qui peut prêter à des difficultés d'interprétation repose sur l'anticipation : un événement antérieur peut être le déclencheur d'un événement postérieur. Prenons le cas des relations entre mariage et naissance :

- s'il y a mariage puis naissance, il est possible de penser que le mariage a favorisé cette naissance ;
- s'il y a naissance suivie d'un mariage, il est possible d'interpréter que le mariage a régularisé cette naissance.

Mais il peut exister de la part des individus une anticipation des événements. Dans une dynamique de mariage, et avant même que le mariage ait lieu, l'individu et son partenaire peuvent anticiper et mettre en route la naissance d'un enfant. Tout dépend des règles habituelles des sociétés que l'on étudie par rapport aux conceptions hors mariage. En outre, il peut exister des transitions graduelles, comme cela peut être le cas à la sortie des études. Une période de stage et de formation peut représenter une période de transition entre les études et le passage à un emploi rémunéré.

Diverses temporalités

L'intérêt des études biographiques est que l'on peut replacer les événements à la fois dans le temps individuel et dans le cours de l'Histoire collective. On peut donc mettre en relation les parcours individuels et les chocs historiques, l'évolution des législations, la politique, la conjoncture économique, etc., selon les problématiques sur lesquelles le chercheur travaille.

L'individu interagit avec son entourage familial, professionnel ou relationnel, mais aussi en fonction du contexte où il s'insère. De nombreuses thématiques se prêtent à cette perspective comme l'évolution de la fécondité qui résulte des couples, mais aussi des politiques publiques. Par exemple, dans le cadre de l'analyse du divorce au Canada, la première loi unifiée sur le divorce est promulguée au Canada en 1968. L'obtention du divorce est alors facilitée ce qui n'était pas le cas auparavant. À la suite des modifications apportées à la *Loi sur le divorce* en 1968, on constate une brusque hausse du phénomène. Si on ne tient pas compte de la date de cette loi, il est difficile d'expliquer l'évolution des parcours matrimoniaux après 1968 et de donner des explications erronées à l'accélération des divorces : les comportements peuvent changer car la loi le permet. Une nouvelle loi en 1985 accélèrera encore plus le processus. Les temporalités individuelles doivent être enchâssées dans le temps collectif.

L'analyse biographique : pourquoi en faire ? Qui peut en avoir besoin ?

Pourquoi faire des analyses biographiques ? Nous avons deux types d'enquêtes en démographie :

- les données transversales fournissent des informations très détaillées sur la situation courante de la population, mais sont pauvres pour l'analyse causale – recensements et enquêtes démographiques et de santé (EDS) – ;
- les données longitudinales sont plus difficiles à recueillir – coût, temps, formation – mais intègrent la dimension temporelle, fondamentale pour l'analyse causale. Elles proviennent parfois d'observatoires qui suivent tous les événements démographiques qui touchent une population.

Il peut aussi exister des données transversales rétrospectives : au lieu de regarder ce qui se passe en année *n*, puis en année *n+1*, *n+2*, etc., on prend l'année *n* comme référence puis on remonte dans le temps *n-1*, *n-2*, etc. Il s'agit d'études rétrospectives longitudinales. Toute l'histoire de l'individu est considérée à partir du moment de l'enquête en remontant dans le temps jusqu'à une certaine date, bien souvent la date de naissance de l'individu.

Quelles sont les principales différences entre les enquêtes transversales et les enquêtes longitudinales ? Les EDS (DHS en anglais), par exemple, analysent l'évolution de la fécondité. Lors d'une enquête transversale, l'histoire génésique des femmes est collectée précisément, mais on ne peut pas la mettre en relation avec leur évolution résidentielle ou professionnelle. On connaît la caractéristique de la femme au moment de l'enquête, mais on ne connaît rien de son passé. Les enquêtes longitudinales permettent de mieux comprendre l'évolution des comportements dans son ensemble. Elles prennent plus de temps car le questionnaire est beaucoup plus lourd, elles nécessitent une formation des enquêteurs plus longue, elles ont un coût plus élevé et sont plus difficiles à analyser, elles ont en revanche l'avantage d'être plus complètes.

Ces enquêtes biographiques ont pris leur origine dans l'épidémiologie. Ce sont donc des analyses de survie qui permettent par exemple de tester un traitement. Elles sont utilisées aussi en ingénierie, il s'agit d'examiner par exemple la durée de vie d'un appareil. Généralement, dans ce genre d'étude, un seul phénomène est analysé. À un moment, l'événement va survenir : le décès, le temps de réaction d'une substance, l'arrêt de l'appareil, etc. Ainsi, dans ces analyses où l'évènement surviendra inéluctablement, on observe le temps qui s'écoule avant que l'événement se produise.

En sciences sociales, les événements ne se réalisent pas nécessairement, il y aura donc de nombreux intervalles ouverts. Si l'on analyse des célibataires, il n'est pas certain que tous se marient avant la date d'enquête ; si l'on analyse l'accès à l'emploi, il n'est pas évident que chaque individu enquêté rentre sur le marché du travail avant la fin de l'observation. Tout le monde ne connaîtra donc pas forcément l'événement. Cependant, même si l'individu ne le vit pas, le fait qu'il ne le traverse pas est une information en soi. Il s'agit d'intervalle ouvert par rapport aux individus qui ont connu l'événement étudié et pour qui l'intervalle est dit fermé – on connait la date de début d'observation et la date de fin d'observation qui est celle de la survenance de l'événement.

Qui peut faire ces analyses biographiques ? Toute personne qui utilise le temps, que ce soit des démographes, des économistes, des historiens, des sociologues, et d'autres sciences sociales. La grande difficulté de

ces enquêtes démographiques est de les conceptualiser en fonction des objectifs et de la problématique que l'on se pose.

Comment adapter l'enquête à la question posée ?

Graphique 11 *Une longue lignée d'enquêtes*

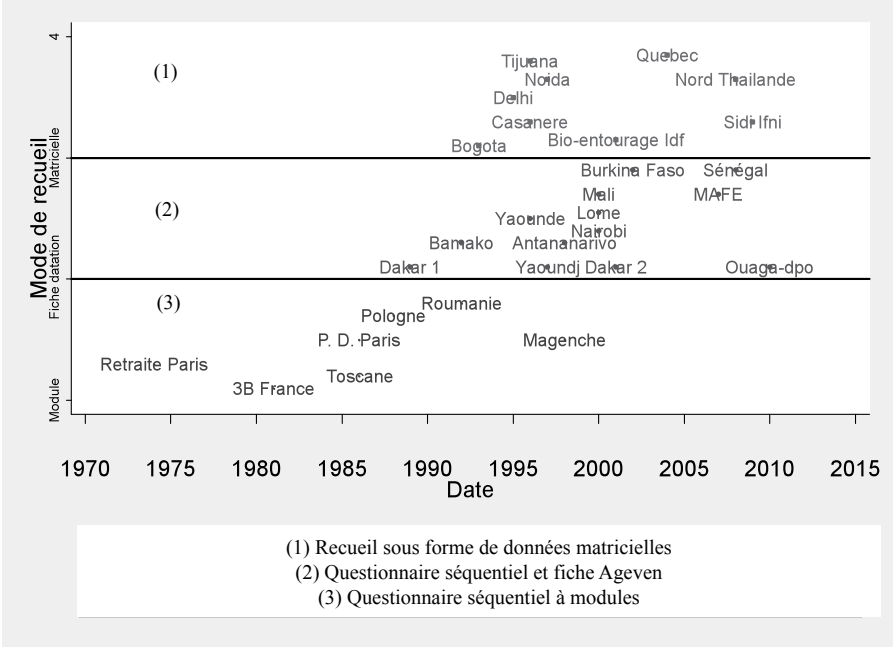

Sources : Construction de l'auteur.

Il existe déjà une certaine expérience des enquêtes biographiques. J'ai repris dans ce graphique une série d'enquêtes qui sont dans la mouvance du Groupe de réflexion sur l'approche biographique (GRAB), dont le site est « grab.site.ined.fr/fr/grab/ »), groupe animé avec Éva Lelièvre de l'Institut national d'études démographiques (INED). Il y a un certain nombre de ces enquêtes qui sont en filiation les unes par rapport aux autres depuis les années 1970. Nous menons généralement trois types de questionnaires :

- des questionnaires séquentiels amovibles qui sont composés de datations d'événements ;
- des questionnaires séquentiels avec une fiche Ageven – fiche de datation des événements ;
- des questionnaires sous forme matricielle – long questionnaire sur lequel tous les événements sont placés sur une fiche matricielle.

Nous avons replacé ici les enquêtes suivant le type de modèle utilisé. Nous resterons dans les enquêtes séquentielles accompagnées d'une fiche Ageven, avec des exemples relatifs à l'Afrique et aux migrations.

Les enquêtes biographiques en Afrique

Au départ, la problématique générale était d'examiner comment les individus s'inséraient dans la ville. Puis, cela a évolué en analyse du passage à l'âge adulte : premier emploi, logement autonome et mariage – trois étapes qui marquent un passage à l'âge adulte. La comparaison portait principalement sur les différentes générations, la question étant de savoir si les jeunes générations étaient confrontées à plus de difficultés que les anciennes. En général, les trois générations ont été retenues, à savoir : les 25-34 ans au moment de l'enquête ; les 35-44 ans ; et enfin les 45-54 (ou 59) ans. Le questionnaire comporte différents modules et aborde plusieurs thématiques comme l'itinéraire résidentiel – tout ce qui concerne le logement, ses caractéristiques, sa localité –, la vie active – y compris le parcours scolaire –, le devenir des enfants et la vie matrimoniale – qui consiste à collecter des données sur le mariage, mais aussi sur le veuvage, le divorce, les remariages.

Une des principales critiques que l'on peut formuler aux enquêtes biographiques est la difficulté de dater les événements. Il est parfois illusoire de demander aux individus, surtout quand il n'existe pas d'état civil ou d'autres références temporelles, d'essayer de placer précisément les événements qu'ils ont connus dans leur vie. Pour faciliter la datation, nous avons mis au point, en 1987, une fiche appelée Ageven (âge événement) adaptée d'une fiche utilisée au Sénégal. L'exemple présenté concerne une enquête conduite à Dakar en 2001. Cette fiche sert à classer dans le temps les différents événements vécus par la personne enquêtée. Il s'agit des événements de la vie familiale, de la vie migratoire et de la vie professionnelle. Chacun de ces événements est reporté dans une des trois colonnes de la fiche Ageven :

- la première colonne concerne les principaux événements familiaux (date de naissance de l'enquêté et de ses enfants), et matrimoniaux (mariages successifs, divorces et veuvages). Chaque événement est repéré à gauche de la colonne, et doit être suivi de son numéro d'ordre, des prénoms de l'enfant ou du conjoint, et éventuellement de la date précise. Une croix est portée sur l'axe du temps (au milieu de la colonne) pour repérer chaque événement par rapport au calendrier figurant à droite de la fiche Ageven. Pour les divorces (D) et les veuvages (V), le numéro d'ordre est le même que celui de l'union (U) correspondante. Pour les naissances vivantes (N), on mentionne simplement le numéro d'ordre de l'enfant. Les changements de statut dans le mariage figurent à droite de la colonne, s'ils sont séparés par des périodes de six mois ou plus. Deux types de changements de statut sont distingués. D'une part les changements de régime matrimonial : coutumier, civil ou religieux. D'autre part les changements de co-résidence des époux : on indique « NC » pour des périodes de non-cohabitation, volontaire ou non, des époux ;
- la deuxième colonne concerne le parcours résidentiel. Ce sont les villes ou villages hors de la capitale, ainsi que les noms de quartiers de Dakar où l'enquêté a habité. Les noms figurent à gauche de l'axe du

Tableau 22 *Fiche Ageven*

ÎLOT |___|___| MÉNAGE |___| INDIVIDU |___|___| Nom : -AGEVEN- Enquête Dakar 2001

		VIE FAMILIALE		PARCOURS RESIDENTIEL		ACTIVITÉ / SCOLARISATION		
Durée	Année	Événements	Statut	RÉSIDENCES	Statut	Étapes prof/scol	Statut	Cal. Historique
0	2001							
1	2000							Élection Wade
2	1999							
3	1998							
4	1997							DC Abdoul Az.SY
5	1996							
6	1995							
7	1994							Dévaluation
8	1993							
9	1992							Coupe Afrique Dak
10	1991							Guerre du Golfe
11	1990							Dc Khadre Mbacké
12	1989							Evt Mauritanie
13	1988							Election A. Diouf
14	1987							Grève policiers
15	1986							DC C. A. Diop
16	1985							
17	1984							
18	1983							
19	1982							
20	1981							A. Diouf Président
21	1980							
22	1979							
23	1978							DC S. C. Mbacké
24	1977							
25	1976							
26	1975							
27	1974							Libération M. Dia
28	1973							
29	1972							
30	1971							
31	1970							A. Diouf 1er Ministr
32	1969							
33	1968							DC Lamine Gueye
34	1967							Assas. Demba Diop
35	1966							
36	1965							
37	1964							
38	1963							
39	1962							Arrestation M. Dia
40	1961							Senghor Président
41	1960							Fin Fédérat Mali
42	1959							Création Fédé Mali
43	1958							Proclam Républiqu
44	1957							Abdoul A. Sy, khal
45	1956							
46	1955							
47	1954							
48	1953							
49	1952							
50	1951							Vict Senghor législ
51	1950							Dc S Moustaha Fall

Sources : Construction de l'auteur.

temps, tandis que les changements de statut figurent à droite de l'axe du temps, s'ils sont séparés par des périodes de six mois ou plus. Deux types de changements de statut sont distingués. Les changements de statut d'occupation : hébergé, locataire ou propriétaire. Les changements de statut dans le ménage : on indique le lien de parenté avec le Chef de ménage (CM) ;

- la troisième colonne sert à relever tous les changements de scolarité ou d'activité ainsi que d'entreprise et de statut dans l'entreprise. Les périodes de chômage sont également mentionnées dans cette colonne. Pour établir la chronologie, on ne tient compte que des activités principales. Les changements d'établissement ou d'entreprise figurent à gauche de la colonne. Les changements de statut de six mois ou plus dans l'établissement ou l'entreprise figurent à gauche de l'axe du temps. Deux types de changements de statut sont distingués. Les changements de cycle scolaire : primaire, secondaire général, secondaire technique, supérieur. Ces statuts ne peuvent être concomitants : on ne peut étudier à la fois dans le secondaire et le supérieur, ou dans le primaire et le secondaire. Si l'enquêté a effectué un cycle scolaire dans deux établissements successivement, cela figure dans la colonne à gauche de l'axe du temps. Les changements de statut d'occupation : on indique le statut dans l'entreprise.

Tout à gauche, la dernière colonne comporte un calendrier historique pour aider également à replacer les événements personnels par rapport à des événements nationaux dont la plupart des habitants se souviennent.

La fiche Ageven permet d'enregistrer aussi bien des événements donnés avec une date précise, que des événements pour lesquels on peut simplement donner l'âge ou la durée (la personne enquêtée s'est mariée pour la seconde fois il y a quatre ans ; etc.). Quand nous avions fait ce type d'enquête dans la capitale du Sénégal, nous utilisions une fiche pour placer les événements tels qu'ils venaient et nous la complétions progressivement. Nous considérions les événements familiaux, résidentiels et l'activité. Cette fiche a ensuite été réutilisée par d'autres collègues qui ne faisaient pas nécessairement des enquêtes biographiques, mais qui cherchaient à simplement réaliser un entretien ou une histoire de vie sans volonté de la quantifier.

L'avantage de cette fiche est qu'il n'y a pas d'ordre pour la remplir, on peut prendre les événements tels qu'ils viennent, tels qu'ils sont racontés par la personne, et les replacer au fur et à mesure de la conversation. Telle qu'elle a été conçue, cette fiche est à remplir avant de commencer le questionnaire.

Le chercheur ne mène pas l'enquête démographique, il forme les enquêteurs ; la réussite de la démarche repose sur la formation. Cela requiert aussi une certaine finesse pour bien marquer tous les événements qui sont évoqués lors de la conversation, sans reposer une même question. Nous avions relativement détaillé la fiche dans le domaine de l'emploi où nous relevions l'activité, l'entreprise et le statut dans cette activité. Dans chacune des villes dans lesquelles j'ai mené des recherches, puisque les personnes avec qui je travaillais avaient des problématiques différentes – activité, volet résidentiel, aspects familiaux, etc. –, des colonnes ont été rajoutées – santé, perception de vie, etc.

Contraints de rester jeune ?

Je prendrai comme illustration une enquête sur le passage à la vie adulte, réalisée conjointement avec Mireille Razafindrakoto et François Roubaud. L'étude comparative qui a été menée concerne trois capitales africaines – Dakar, Yaoundé et Antananarivo – et analyse les difficultés croissantes auxquelles sont confrontées les jeunes dans l'accès à l'emploi, le mariage et l'accès résidentiel.

Graphique 12 *Trois capitales en crise de longue durée*

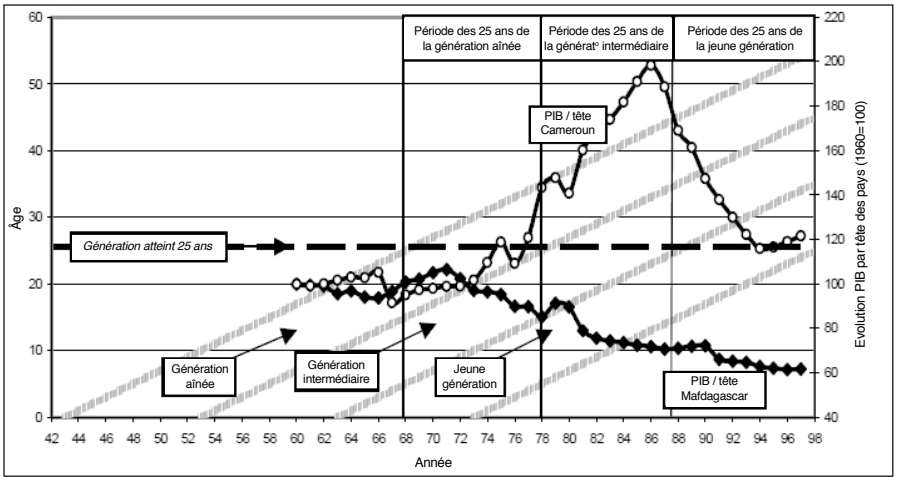

Sources : Antoine P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2001), Contraints de rester jeune ?

Ce graphique élaboré par Mireille Razafindrakoto comprend trois générations : environ une cinquantaine d'années au moment de l'enquête, une quarantaine d'années et enfin la génération la plus jeune, entre 20 et 35 ans. Deux échelles de temps sont représentées : années et âges – une personne née en 1942 a 0 an au moment de sa naissance et 55 ans en 1987. Est également inscrite l'évolution du PIB par tête, comme indicateur de la conjoncture économique dans laquelle s'inscrivent les individus. Deux pays sont représentés : en noir l'évolution du PIB à Madagascar, en pointillé le PIB au Cameroun. On note une lente récession à Madagascar et une embellie économique suivie d'une rapide récession au Cameroun. Nous avons souligné l'âge de 25 ans, car il correspond à l'entrée sur le marché du travail. On voit clairement que suivant les générations, l'insertion sur le marché du travail au Cameroun se fait selon des périodes de conjonctures économiques très différentes. Si l'on ne tient pas compte de ce contexte général différent, l'appréciation de la vie des individus posera problème.

Nous avions retenu parmi toutes les étapes qui peuvent marquer l'âge adulte trois éléments :

- l'obtention d'un emploi qui représente souvent le moment le plus préoccupant puisque l'accès au travail conditionne en grande partie la réussite sociale et économique ;
- le mariage ;
- l'autonomie résidentielle, qui se définit comme le fait de quitter la résidence familiale pour accéder à son propre logement.

Graphique 13 *Évolution de l'âge médian selon les générations pour différents événements*

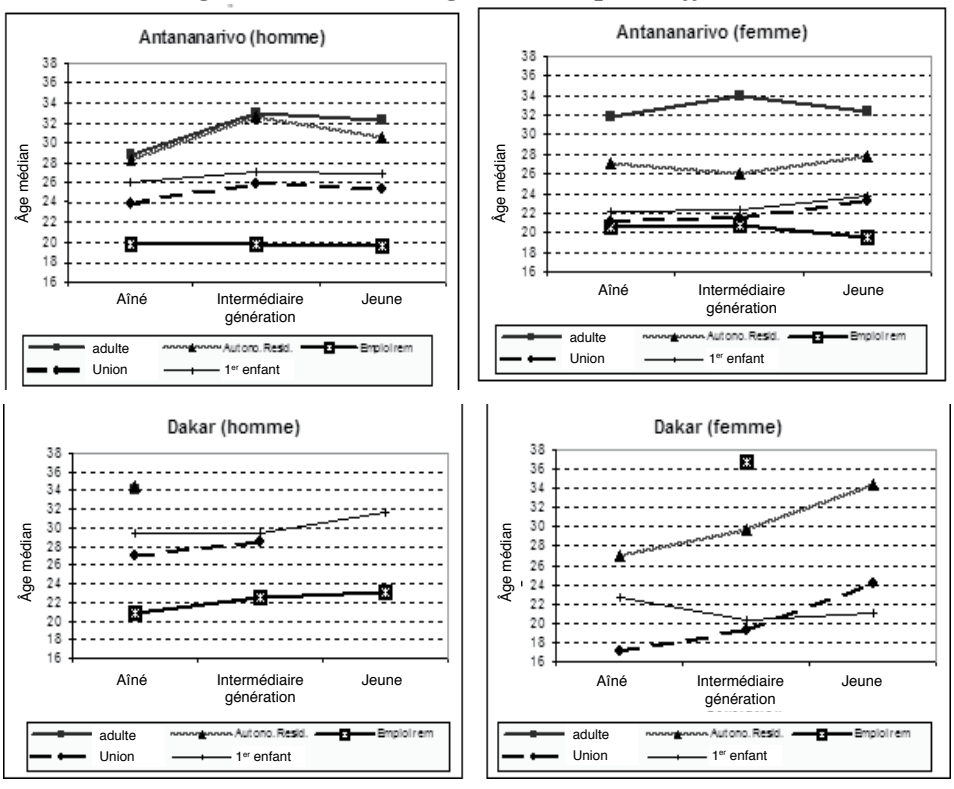

Sources : Antoine P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2001), Contraints de rester jeune ?

Nous avons retenu un indicateur relativement simple, l'âge médian – c'est-à-dire l'âge où la moitié de la population connaît un événement. Par exemple, pour la génération la plus ancienne à Antananarivo, l'âge d'entrée en emploi est d'environs vingt ans. Il n'y a pratiquement pas de changement d'une génération à l'autre, on note seulement un léger recul de l'entrée en union entre la génération aînée et la génération intermédiaire. Dans cette ville, les évolutions sont peu importantes, on passe de 24 à 26 ans. Les événements dans le temps sont relativement stables. Par contre, à Dakar, les évolutions sont beaucoup plus importantes. En ce qui concerne l'âge d'entrée en emploi, on passe de 21 ans à 23, et enfin à 24 ans pour la plus jeune génération. Le changement le plus radical concerne l'autonomie résidentielle, l'accès à un logement autonome est de plus en plus tardif.

Entre les évolutions relativement lentes et modérées à Madagascar et celles beaucoup plus rapides à Dakar, il y a des changements importants et des évolutions très différentes qui se sont produits d'une ville à l'autre.

Même il y a trente ans, le modèle qualifié « traditionnel » de relative synchronie du franchissement des étapes marquant l'entrée dans la vie adulte était loin de constituer la règle dans les trois capitales. Pour les hommes, la durée médiane de la période « transitoire » allant du passage de la première étape – en général l'accès à un emploi – à celui de la troisième - le plus souvent l'union -, était de sept ans à Yaoundé, neuf ans à Antananarivo et onze ans à Dakar pour les plus anciennes générations. Mais cette période tend particulièrement à s'allonger à Dakar où l'âge médian d'accès à « l'âge adulte » n'est pas calculable car la plupart des jeunes n'ont pas encore vécu complètement la transition au moment de l'enquête.

Nous avons fait un certain nombre de modèles explicatifs que nous présenterons pendant l'atelier. Nous voyons bien que la période de vie adulte a tendance à s'allonger à Dakar. Ce « nouvel âge de la vie » engendré par l'allongement de la jeunesse ne résulte pas d'une multiplicité d'offres de nouvelles opportunités aux jeunes générations pour se réaliser, mais plutôt des conséquences directes de la dégradation continue des conditions de vie.

La difficile insertion des jeunes, tant dans les pays du Nord que du Sud, montre que ce sont les premiers atteints par les restructurations du monde du travail. Dans les capitales africaines, les plus éduqués subissent le plus durement les impacts de la crise. On assiste à l'allongement de la période charnière durant laquelle les jeunes, tout en menant sous certains aspects un mode de vie « adulte », restent dans une situation de dépendance. La question est alors de savoir si ce retard dans le processus d'autonomisation est le reflet d'un changement du système de valeurs des nouvelles générations, ou s'il ne fait que traduire l'ajustement des comportements à un environnement économique durablement défavorable.

1.3.2. Migration étudiante et insertion professionnelle : le cas des Congolais en Belgique

Andonirina Rakotonarivo

Je présenterai un autre exemple d'application pratique de l'analyse des biographies, avec l'analyse de l'insertion professionnelle des migrants congolais en Belgique. Philippe a abordé les questions de la différence entre générations, je vais quant à moi évoquer la différence de calendrier d'un événement en comparant différents groupes de personnes. Le sujet qui nous intéresse ici est l'événement « emploi » et nous souhaitons comparer l'accès à l'emploi entre trois groupes de migrants, selon qu'ils ont effectué des études en Belgique ou non. Nous souhaitons comparer le calendrier d'accès des migrants à leur premier emploi en Belgique, ou autrement dit, le temps qui s'écoule entre leur arrivée en Belgique et leur premier emploi.

Les données rétrospectives que nous utilisons dans cette étude, et qui seront utilisées dans notre atelier, ont été collectées dans le cadre du projet MAFE, un projet international de recherche sur les migrations entre l'Afrique et l'Europe, impliquant plusieurs pays européens et africains. L'aspect novateur de ce projet est que des biographies ont été collectées auprès de migrants dans six pays européens de destination – France, Italie, Espagne, Belgique, Grande-Bretagne, Pays-Bas –, et également auprès de personnes résidant dans les pays d'origine de ces migrants, qui

Schéma 2 *Données de l'enquête MAFE Belgique*

Projet MAFE : Migration between Africa and Europe

Etude de 3 systèmes migratoires

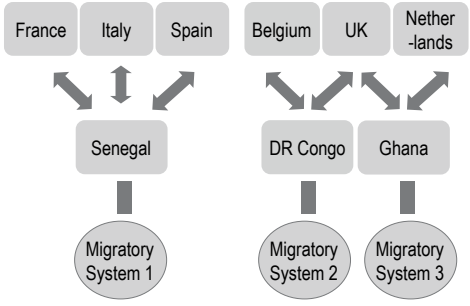

Enquête belge :
Juillet 2009 – Février 2010
279 migrants
Questionnaire biographique

Sources : Projet MAFE.

sont le Sénégal, la République démocratique du Congo et le Ghana. L'intérêt de cette approche était de pouvoir interroger à la fois des migrants sur leur lieu de migration mais également des migrants de retour au pays, afin de ne pas ignorer les histoires de vie et les caractéristiques particulières de ces « anciens » migrants.

Nous nous intéressons au flux migratoire entre la République démocratique du Congo et la Belgique. Une enquête a été réalisée auprès des migrants congolais résidents en Belgique entre 2009 et 2010. Elle a permis de collecter 279 biographies, à travers un questionnaire séquentiel qui comprend plusieurs modules.

Les principaux modules du questionnaire retracent l'historique des lieux de résidence de la personne interrogée, depuis sa naissance jusqu'au moment de l'enquête ; ses statuts d'activités ou d'occupation depuis l'âge de six ans ; sa situation familiale, notamment l'historique des unions et la présence ou non d'enfants ; l'historique de sa situation administrative pour chaque période de résidence en dehors de son pays d'origine permettant de retracer sa situation légale en termes de titres de séjour et de permis de travail. Le questionnaire comprend également une fiche Ageven pour faciliter la datation des différents événements.

Graphique 14 *Niveau d'études élevé des migrants congolais*

Census 2001

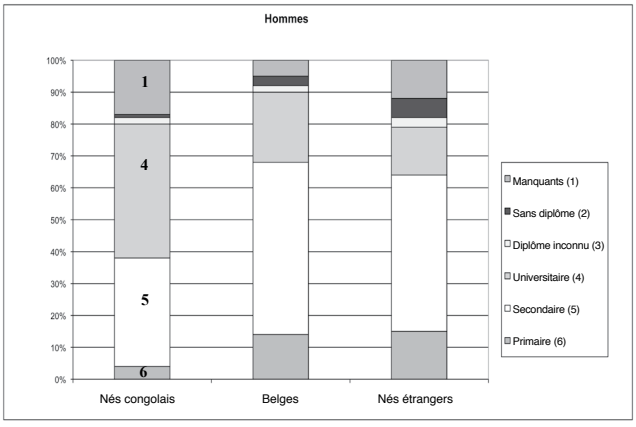

Enquête MAFE :

- 60 % ont atteint le niveau universitaire en Belgique
- 49 % ont atteint le niveau universitaire au Royaume-Uni

Études : Principale raison de migration en Belgique

Sources : INS Belgique ; Projet MAFE ; calculs des auteurs.

Pourquoi s'intéresser à l'insertion professionnelle des migrants congolais en relation avec leur parcours d'études ? Le recensement belge de 2001 montre que les Congolais sont particulièrement éduqués. En comparant la proportion de personnes qui ont un diplôme universitaire en Belgique, on compte davantage de personnes d'origine congolaise que de Belges ou d'autres étrangers qui ont un diplôme universitaire.

Les résultats de l'enquête MAFE montrent également que 60 % des Congolais en Belgique ont atteint un niveau universitaire. Au Royaume-Uni, ils sont 49 %. Un point particulier différencie la migration congolaise des autres migrations africaines, notamment sénégalaises : il ne s'agit pas principalement d'une migration de main-d'œuvre, dans le but de s'employer en Europe, mais d'une migration effectuée dans le but de poursuivre des études supérieures.

Cependant, ce niveau d'éducation élevé ne se traduit pas nécessairement par une bonne insertion sur le marché du travail. Le pourcentage de personnes non occupées est plus élevé chez les migrants congolais par comparaison avec les belges ou les autres groupes d'étrangers. En rapportant le nombre de demandeurs d'emploi au nombre de personnes âgées entre 18 et 64 ans en région bruxelloise en 2002 – qui est une approximation de la population active, car n'excluant pas certaines catégories de personnes qui ne sont pas à la recherche d'un emploi – on observe que les demandeurs d'emploi représentent environ 12 % des personnes de nationalité belge, 22 % des personnes de nationalité marocaine et 45 % des personnes de nationalité congolaise.

Cet exemple donne un ordre d'idée de la faible insertion des migrants congolais sur le marché du travail en Belgique et en particulier dans la région de Bruxelles-Capitale, et ce malgré un niveau de qualification plus élevé.

Quels sont les effets des études, en particulier de celles qui sont suivies dans le pays d'accueil, sur l'insertion professionnelle ? Comparons trois différents groupes : les non étudiants – c'est-à-dire les personnes qui depuis leur arrivée en Belgique n'ont jamais suivi d'études –, ils représentent 39 % de la population enquêtée ; les personnes qui ont étudié en Belgique dès la première année de leur arrivée – faisons l'hypothèse qu'ils sont venus en Belgique pour la poursuite d'études supérieures –, ils représentent 45 % de l'échantillon ; et les personnes qui ont repris leurs études après une certaine période d'emploi ou d'inactivité suivant leur arrivée en Belgique.

Les enquêtes biographiques nous donnent différents états – résidentiel, occupation familiale et situation administrative, année par année, depuis leur naissance jusqu'au moment de l'enquête –, et nous permettent de comparer leur situation à des périodes autres que celle de l'enquête. Nous pouvons ainsi comparer la situation des individus au moment de leur arrivée en Belgique, et on observe que ces personnes sont arrivées dans le pays d'accueil dans des conditions tout à fait différentes et à différentes étapes de leur vie.

Les personnes qui n'ont jamais suivi d'études et celles qui ont repris des études quelque temps après leur arrivée en Belgique arrivent à un âge plutôt avancé – entre 35 et 40 ans en moyenne – alors que les personnes qui étudient dès la première année de leur arrivée arrivent plutôt jeunes – entre 18 et 25 ans. Les non-étudiants et les personnes en reprise d'études ont déjà une vie de famille et arrivent souvent avec leurs conjoints et des enfants, alors que les étudiants arrivent en célibataire.

On peut également observer la différence de parcours administratif de ces migrants. Les étudiants ont une situation administrative très stable au cours de leur résidence en Belgique – ils sont très peu nombreux à connaître une période sans titre de séjour, par exemple –, alors que les non-étudiants et les personnes en reprise d'études connaissent plusieurs périodes sans titre de séjour et ont souvent déjà déposé une demande d'asile.

De même, si l'on compare la durée d'études en Belgique des deux groupes d'étudiants – étudiants dès leur arrivée et étudiants en reprise d'études après une certaine période –, on voit que le premier groupe effectue des études plus longues – en moyenne six ans –, alors que le second groupe effectue des formations beaucoup plus courtes – en moyenne deux ans – dans des domaines très différents.

Des données simplement transversales auraient permis de conclure, pour la situation en 2010, que les personnes en reprise d'études sont plus nombreuses à être employées que les autres. En 2010, année de l'enquête, c'est effectivement le cas : 75 % des personnes en reprise d'études sont en emploi, contre 43 % des étudiants dès leur première année d'arrivée et 47 % des non étudiants. Cependant, le caractère biographique des données permet de montrer que le parcours de ces personnes est beaucoup plus complexe.

Graphique 15 *Parcours d'occupation*

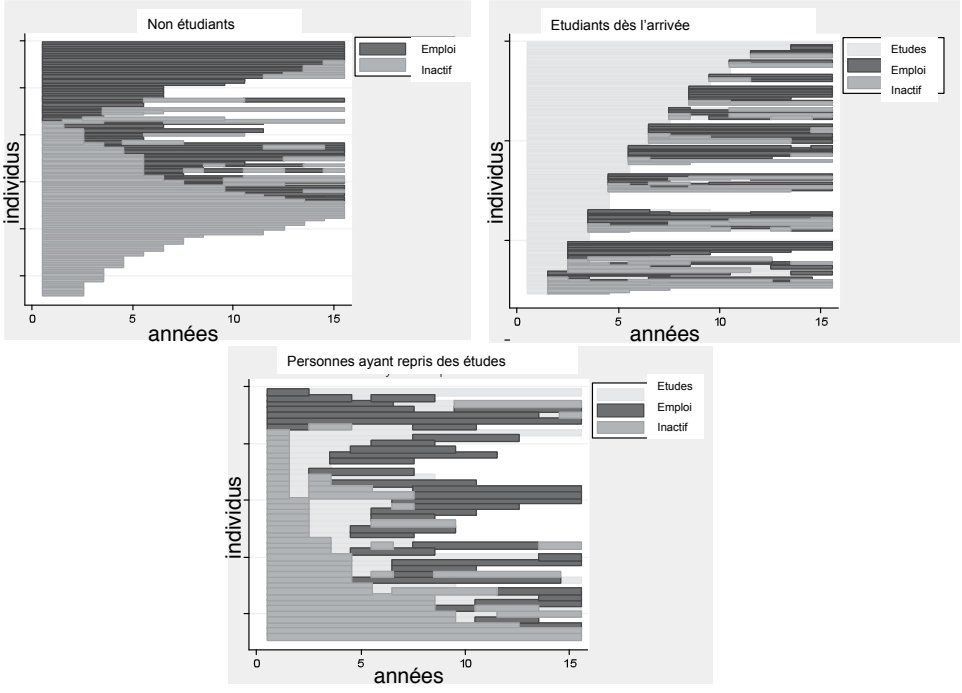

Sources : MAFE Belgique, calculs des auteurs.

Ce graphique représente les parcours d'occupation des individus de chaque groupe. Chaque ligne représente un individu et montre les différents états d'occupation qu'il a connus. L'axe des abscisses représente la durée de résidence en Belgique. Vous pouvez remarquer la diversité des parcours sur ces trois graphiques : des personnes en situation d'emploi dès leur arrivée en Belgique puis qui connaissent une transition vers les études, et une deuxième transition vers l'emploi. On peut également observer des personnes étudiantes au moment de leur arrivée en Belgique, qui connaissent ensuite une transition d'inactivité, puis un retour à l'emploi. Les non étudiants quant à eux ne connaissent que des transitions de l'inactivité vers l'emploi et inversement. La biographie des occupations montre une grande diversité de parcours, tant sur les différentes successions de transitions que sur les durées passées dans chaque état, et cela s'observe également dans les autres modules de l'enquête. Les outils de l'analyse biographique permettent de mesurer plus précisément cette diversité.

Graphique 16 *Premier emploi en Belgique*

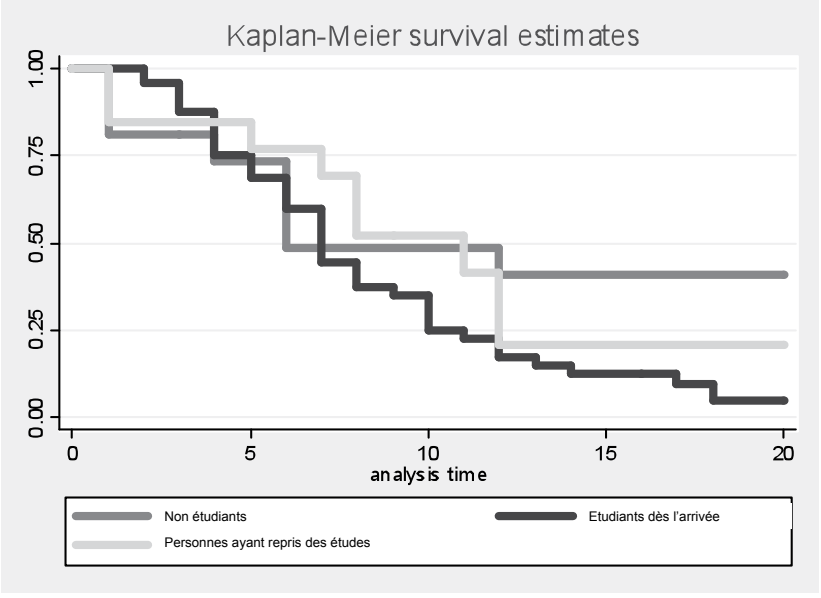

Sources : MAFE Belgique, calculs des auteurs.

La courbe de survie des individus met en évidence l'existence d'une différence de calendrier d'accès au premier emploi entre les trois groupes considérés. Le temps d'analyse est le temps de résidence en Belgique, représenté sur l'axe des abscisses. Au temps 0, aucune personne de l'échantillon n'est en emploi puisqu'il s'agit de l'arrivée en Belgique. On note que l'accès au premier emploi est plus rapide dans les quatre premières années pour les personnes qui ne sont pas étudiantes dès la première année de leur arrivée. Ces personnes cherchent à s'employer directement à leur arrivée, contrairement aux étudiants qui sont encore occupés à leurs études. La tendance s'inverse avec le temps : entre cinq à dix ans de résidence, les personnes ayant repris des études accèdent plus lentement au marché du travail, tandis que les étudiants accèdent plus rapidement à leur premier emploi. Cette période est souvent celle durant laquelle ces migrants vont reprendre une formation, et donc être moins disponible pour travailler. Après cinq années de résidence, 50 % des non étudiants ont trouvé leur premier emploi, mais cette proportion n'augmentera plus de façon significative avec le temps. Après huit années de résidence, environ 55 % des personnes venues pour étudier ont trouvé un premier emploi, ce chiffre s'élèvant à 47 % pour les personnes en reprise d'études et 50 % pour les non étudiants. On observe que la part des étudiants dès l'arrivée qui n'accède pas à un premier emploi après vingt années de résidence en Belgique est très faible. Cette proportion est de l'ordre de 20 % dans le groupe des migrants ayant repris des études, tandis que 35 % des non étudiants n'accèderont pas à un premier emploi jusqu'à

vingt ans après leur arrivée. Le calendrier d'accès au premier emploi n'est visiblement pas le même pour ces trois groupes, et il varie considérablement au cours du temps. Il est possible d'utiliser différents modèles pour étudier la probabilité d'accéder au premier emploi avec un modèle de régression logistique. La population qui est soumise au risque dans le modèle est l'ensemble des migrants enquêtés qui résident en Belgique. L'événement étudié est l'accession au premier emploi et le temps d'analyse est la durée entre l'arrivée en Belgique et l'accès au premier emploi. Le modèle utilisé ici est simplifié, avec des variables fixes – sexe ou niveau d'éducation –, et des variables qui varient avec le temps – statut matrimonial, durée de résidence.

Graphique 17 *Probabilité d'accéder au premier emploi (1)*

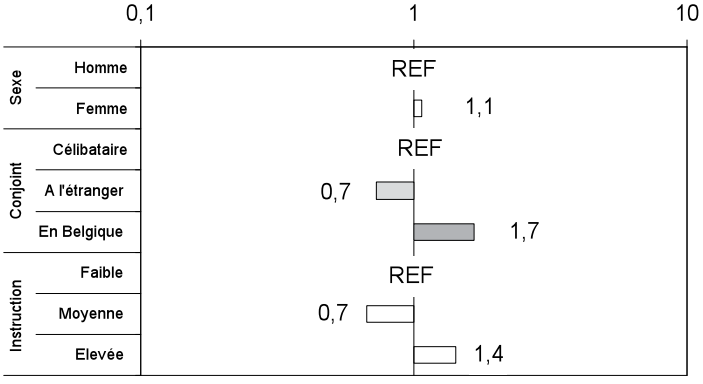

- Avoir son conjoint en Belgique a un effet positif
- Le niveau d'éducation est non significatif

Autres variables de contrôle : âge, période, présence d'enfant de moins de six ans

Sources : MAFE Belgique, calculs des auteurs.

Les résultats du modèle sont représentés graphiquement. On remarque notamment que le fait d'avoir son partenaire en Belgique augmente la probabilité d'accès au premier emploi.

Graphique 18 *Probabilité d'accéder au premier emploi (2)*

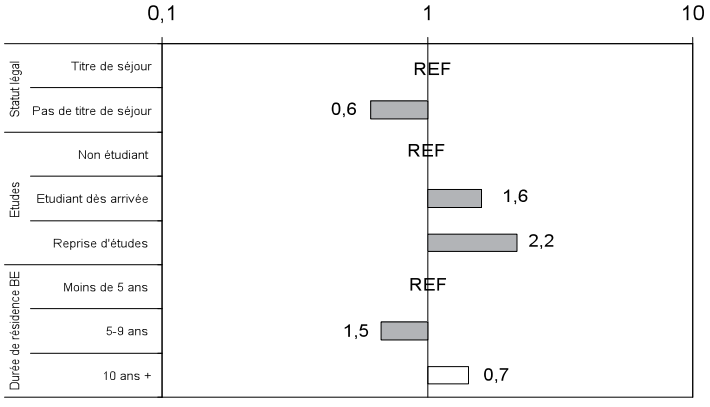

- Les études en Belgique on un effet positif
- Une durée de résidence moyenne en Belgique a un effet positif

Autres variables de contrôle : âge, période, présence enfant de moins de six ans

Sources : MAFE Belgique, calculs des auteurs.

Le fait de ne pas avoir de titre de séjour diminue la probabilité d'accéder à un premier emploi. En ce qui concerne la variable « études », elle est fortement significative. Les personnes ayant effectué des études en Belgique ont une probabilité plus forte d'accéder à leur premier emploi par rapport aux non étudiants. Les personnes qui ont repris des études ont deux fois plus de chances que les personnes qui n'ont pas étudié en Belgique d'accéder à leur premier emploi, contre une fois et demi pour les migrants étudiant dès la première année. De plus, la durée de résidence en Belgique est également significative : entre 5 et 9 années de résidence, la probabilité de trouver son premier emploi est beaucoup plus forte que les années précédentes. Au-delà de 9 ans, la durée de résidence n'a plus d'influence.

Finalement, la situation transversale en 2010 n'aurait pas été suffisamment informative. Les données rétrospectives sont ici essentielles pour obtenir une connaissance fine de la situation de l'individu au moment de son passage vers le premier emploi. Une analyse précise des facteurs explicatifs sera abordée lors de notre atelier.

1.3.3. Conclusions

Philippe Antoine

En général, les indications tirées de ces enquêtes biographiques permettent de retracer les évolutions sur une longue période. L'enquête biographique est une véritable approche longitudinale où chaque événement vécu par l'individu est situé par rapport au contexte du moment – temps

individuel et collectif –, et non pas par rapport à sa situation au moment de l'enquête.

L'expérience accumulée montre qu'il est possible d'appliquer ces techniques dans différents contextes. Les enquêtes biographiques s'adaptent très bien aux réalités et demeurent d'un coût assez faible : à partir d'un échantillon souhaitable de 2000 à 2500 personnes à l'échelle d'une ville ou d'une région, d'un pays, on peut obtenir des résultats très fiables sur des interrelations complexes entre variables économiques, démographiques et sociales.

Dans des pays où les observations continues sont rares, les enquêtes biographiques retracent sur une période relativement longue les principales évolutions socio-économiques au niveau des individus. Les méthodes, autant descriptives qu'approfondies, fournissent des indicateurs dans diverses dimensions du temps, par âge, par génération ou par période calendaire. Ces enquêtes permettent de mieux révéler les liens entre les différents itinéraires que connaissent les populations.

Les travaux qui seront menés dans notre atelier à Tam Đảo auront pour objectif de réaliser une introduction pratique aux enquêtes biographiques. Il s'agira de parcourir l'ensemble des processus pratiques qui mènent de la conceptualisation de l'enquête aux analyses biographiques plus approfondies. La formation portera sur la compréhension de ce qu'est un fichier biographique, sur les différentes manières de le traiter, sur la définition de l'événement analysé et sur les principales techniques d'analyse univariée et multivariée utilisées pour l'analyse des biographies.

Bibliographie sélective

ANTOINE, Ph. (2002), L'approche biographique de la nuptialité : application à l'Afrique, in *Démographie : analyse et synthèses. Volume II : Les déterminants de la fécondité* sous la direction de G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch, INED, Paris, p. 51-74. http://www.dial.prd.fr/dial_publications/PDF/Doc_travail/2002-05.pdf

ANTOINE, Ph. (2006), Event-History Analysis of Nuptiality, in *Demography: Analysis and Synthesis, A Treatise in Population Studies*, G. Caselli, J. Vallin and G. Wunsch (Editor), Vol 1, Academic Press, Elsevier, p. 339-353.

ANTOINE, P., M. RAZAFINDRAKOTO, et F. ROUBAUD (2001), Contraints de rester jeune ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines: Dakar, Yaoundé, Antananarivo, in *Autrepart, n° 18, « Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ? »*, Éditions de l'Aube/IRD, Paris, p. 17-36.

BLOSSFELD, H-P., A. HAMERLE, et K.U. MAYER (1989), "Event History Analysis. Statistical Theory and Application in the Social Sciences", Millsdale, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 294 p.

BOCQUIER, P. (1996), « L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel Stata », CEPED, Coll. Documents et Manuels n° 4, Paris.

CLEVES, M.A., W. GOULD, et R.G. GUTIERREZ, (2004), "An Introduction to Survival Analysis using stata", *Stata Press*.

COURGEAU, D. et E. LELIEVRE (1989), « Analyse démographique des biographies », Editions de l'INED, Paris.

Groupe de réflexion sur l'approche biographique (GRAB) (1999), *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques*, INED, IRD, Réseau Socio-Économie

de l'habitat, Collection Méthodes et savoirs n° 3, Paris.

Groupe de réflexion sur l'approche biographique (GRAB) (2006), *États flous et trajectoires complexes : observation, modélisation, interprétation*, INED-Ceped, Collection Méthodes et Savoirs n° 5, Paris.

Groupe de réflexion sur l'approche biographique (GRAB) (2009), *Fuzzy States and Complex trajectories. Observation, modelization and interpretation of life histories*, INED-Ceped., Méthodes et Savoirs n°6, Paris.

Échanges…

François Roubaud

Dans le cas du Viêt Nam, il y aurait d'excellentes raisons de mener des enquêtes biographiques : des raisons relatives aux données – la première enquête quantifiée portant sur la vie générale des ménages date de 1993 ; avant cette date, nous n'avons aucun élément dans le champ de la dimension économique quantifiée. Il y aurait réellement un intérêt majeur pour mieux comprendre au niveau individuel ce qui s'est passé dans la longue période au Viêt Nam. Le temps et l'histoire dans ce pays ont un rôle exceptionnel. Nous avons vu que la biographie nous permettait d'avoir un recul d'environs 50 ou 60 ans. Il serait donc possible de remonter au milieu du siècle dernier. Je lance donc un appel aux chercheurs vietnamiens et de la région pour structurer une collaboration par le biais d'une approche novatrice.

Hoeung Vireak, ONG Nyemo Cambodia

Vous avez dit que les enquêtes biographiques avaient un coût relativement faible, et qu'il était possible de les mettre en place dans un pays en voie de développement. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet ? Pour le Cambodge, des obstacles se dressent sur la méthode de datation des événements : il est très difficile de connaître les dates, notamment en milieu rural où des calendriers naturels peuvent être utilisés, l'État civil n'est pas généralisé.

Philippe Antoine

Concernant le temps et l'histoire, la première fois que nous avons réalisé ce genre d'enquêtes, nous nous focalisions sur la situation des jeunes en les comparant aux générations précédentes. Daniel Courgeau, pour sa part, a choisi la démarche inverse en enquêtant les vieilles générations pour étudier la sortie du monde agricole en France et le dépeuplement des campagnes. Suivant les questionnements que l'on a, la population cible sur laquelle l'enquête s'effectuera ne sera pas la même. Si l'on étudie les évolutions passées du Viêt Nam, la population cible sera âgée. Plus la personne est âgée, plus sa biographie est riche et informative. Faire une biographie de jeunes de quinze ans ne présente pas d'intérêt, leur expérience se bornant au parcours scolaire. Plus on interroge des personnes âgées, plus la biographie prend son sens. Nous l'avons observé à Dakar : quand on interroge des gens de 25-35 ans sur le mariage, alors que le mariage est souvent au-delà de 35 ans, il est difficile d'obtenir des informations pertinentes. Suivant le pays où les enquêtes sont effectuées et les problématiques

étudiées, la même population cible est rarement prise en considération.

Le coût est variable, proportionnel à la taille de l'échantillon et de sa répartition géographique. En réalité, ce n'est pas beaucoup plus onéreux qu'une enquête transversale. Les principaux coûts sont le salaire et les frais de transport des enquêteurs. Ils dépendent aussi de la durée de l'enquête – le temps d'identifier la personne, de la convaincre d'obtenir un rendez-vous, etc. Il peut y avoir des temps de latence assez longs. Le temps consacré au questionnaire varie selon l'âge de la personne enquêtée et du volume du questionnaire.

Nous arrivons partout à dater les événements assez précisément, qu'il y ait ou non un état civil. Les individus arrivent à situer dans le temps les événements les uns par rapport aux autres. Les fiches biographiques Ageven sont moins « violentes » qu'un questionnaire, puisqu'il n'y a pas de règles pour y rentrer. On peut partir d'un événement pour rebondir sur d'autres, sans contraintes chronologiques.

Thomas Chaumont, université Royale de Droit et des sciences économiques du Cambodge

J'ai travaillé au Centre de recherches en économie de l'université de Phnom Penh sur l'influence chinoise au Cambodge, qui est essentielle pour comprendre le pays. Nous nous sommes concentrés sur l'entreprenariat et la présence chinoise qui s'est formée par vagues de migrations successives de générations, de localisations et comportements très différents. Dans quelle mesure serait-il possible d'utiliser des enquêtes biographiques pour étudier cette dynamique ? Je voulais aussi rebondir sur les difficultés du terrain au Cambodge pour mener ce type d'enquête. Il ne faut pas les sous-estimer, car l'état civil est très incomplet et flexible. En outre, le passé historique du Cambodge fait que ses habitants ont beaucoup de mal à parler de leur passé et de leur histoire individuelle et familiale. D'autre part, j'ai pu constater que certaines personnes pouvaient se présenter de façons très différentes, voire opposées selon leurs interlocuteurs. Cela peut-il biaiser les enquêtes, et est-ce pris en compte ?

Nguyễn Thị Vân, institut de sociologie

En 1994-1995, nous avons utilisé à l'institut de Sociologie l'enquête biographique pour une étude sur le taux de fécondité et les dimensions familiales au Việt Nam. Il y a énormément de choses intéressantes à étudier concernant la famille et son évolution à partir des évolutions politiques du pays, au Nord et au Sud. Nous sommes particulièrement intéressés à coopérer avec vous pour mener une étude sérieuse dans ce domaine.

Yves Perraudeau

Juste une remarque. J'ai eu à encadrer en Europe une enquête auprès de 5 000 citoyens, ce qui pouvait être coûteux. En tant qu'enseignant-chercheur, il est intéressant d'associer des étudiants pour non seulement leur donner une expérience de terrain mais aussi réduire les coûts des enquêtes. Dans votre exposé vous avez parlé de niveau universitaire : est-ce un niveau licence, master ou doctorat ?

Andonirina Rakotonarivo

Je considère tous les niveaux universitaires confondus s'agissant des migrants ayant effectué des études universitaires. En ce qui concerne la méthodologie pour une enquête au Cambodge, il est tout à fait possible de

faire des enquêtes biographiques avec un échantillon de différentes générations. Il faut simplement que les personnes à interroger soient encore présentes et capables de répondre au questionnaire, notamment à toutes les questions qui font appel à la mémoire des répondants. La perception des enquêtés sur leur propre histoire est intéressante. Dans notre étude sur les migrants, nous introduisons pour chaque module des questions ouvertes sur leur perception subjective de certaines périodes de leur vie. Parallèlement à la datation et au recueil des évènements, ces questions permettent de mieux interpréter les trajectoires des individus et enrichissent les réponses apportées aux questions fermées, elles permettent une certaine articulation entre quantitatif et qualitatif.

1.4. Genre, sexualité et reproduction au Việt Nam

Catherine Scornet, Laboratoire population environnement et développement (LPED), Unité mixte de recherche Aix Marseille Université et Institut de recherche pour le développement (IRD)

(Retranscription)

Les discussions relatives à la sexualité sont très présentes dans la vie quotidienne des Vietnamiens (au bureau, au marché, au restaurant populaire, au café, etc.). Je voudrais souligner les travaux de Khuất Thu Hồng *et al.* (2009) sur les questions sexuelles, « *La sexualité dans le Vietnam d'aujourd'hui. Facile d'en plaisanter, mais difficile d'en parler* ». Ce titre est éclairant pour introduire la sexualité au Việt Nam ; le fait d'en parler sur le mode de la plaisanterie est révélateur de rapports de genres particuliers.

Je poserai, dans un premier temps de cet exposé, le cadre théorique, les problématiques et quelques hypothèses de mes recherches en cours. Je me pencherai ensuite sur les conditions d'émergence des questions sexuelles dans le débat public au Việt Nam, à savoir une condition démographique avec la baisse de la fécondité et la politisation de la sexualité, l'émergence de la sexualité dans le débat public. Dans quel contexte les questions sexuelles ont-elles émergé au Việt Nam ? Nous verrons qu'elles ont émergé à partir des années 1990, en lien avec des questions de santé. Je présenterai enfin quelques résultats de mes recherches.

1.4.1. La sexualité, une construction sociale

Je ferai tout d'abord appel à Michel Foucault et son *Histoire de la sexualité* (Foucault, 1976), qui stipule que la sexualité n'est pas une fonction biologique dont la signification serait immuable : la sexualité répond à un processus social et non à des facteurs biologiques. La sexualité est un produit de l'histoire. Ainsi, les limites de ce qui est considéré comme sexuel varient d'une société à l'autre et au sein d'une même société. La sociologie de la sexualité est un travail de contextualisation sociale et culturelle, qui vise à établir des relations entre des phénomènes sexuels et d'autres processus sociaux ; ce que l'on peut appeler la « construction sociale de la sexualité ». La complexité des évolutions de la sexualité tient au fait qu'elles doivent être interprétées en fonction des évolutions des contextes sociaux, économiques et culturels dans lesquels elles s'inscrivent.

Cette construction sociale se fait autour de pratiques sexuelles, d'interactions entre partenaires, d'émotions, de représentations, qui varient autour de normes culturelles et en fonction de l'histoire.

L'anthropologue Margaret Mead (1928) a été une des premières, dans ses recherches sur les îles de Samoa, à défendre la thèse selon laquelle les facteurs sociaux, plus que les facteurs biologiques, construisent la sexualité. Je voudrais aussi faire référence à Alfred Kinsey *et al.* (1948 ; 1953) qui ont montré que l'identité sexuelle n'est pas statique. A. Kinsey a été l'un des précurseurs des recherches sur le comportement sexuel humain dans les années 1930, au sein de l'Institut pour la recherche sur la sexualité de l'université d'Indiana. Il a inventé le concept de « comportement sexuel » dont la définition dissocie l'activité sexuelle de la procréation, ce qui était extrêmement novateur au début du XX^{e} siècle, puisque la sexualité sortait pour la première fois du champ de la procréation. Kinsey lance en 1938 une grande enquête sociologique dont les résultats seront publiés dans deux ouvrages, l'un sur la sexualité des hommes en 1948, et l'autre sur celle des femmes en 1953 (Kinsey *et al.*, 1948 ; 1953) ; la jouissance féminine est reconnue et est libérée du devoir de maternité. Kinsey banalise ce que certains nomment « déviance » ou « perversion » et refuse de séparer l'homosexualité de l'hétérosexualité. Il propose une échelle en sept paliers, qui présente un continuum de possibilités sexuelles au cours de la vie d'un individu : le point 0 concerne les hétérosexuels exclusifs et le point 6 les homosexuels exclusifs. La voie était ouverte à une vision tout à fait nouvelle de la sexualité : la voie de la diversification. Ainsi, le palier 2 représente une « prédominance hétérosexuelle, occasionnellement homosexuel(le) », le palier 5 une « prédominance homosexuelle, avec expérience(s) hétérosexuelle(s)) », etc. Il avance donc l'idée qu'il est possible d'avoir plusieurs pratiques sexuelles au cours de sa vie.

Je ferai aussi référence à Anthony Giddens (1992), qui, dans son ouvrage « *La transformation de l'intimité : sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes* », dit : « *Mon intention initiale était de m'interroger sur le sexe mais, au fur-et-à-mesure de mon travail, je me suis surpris à écrire tout autant sur l'amour, de même que sur la distinction entre hommes et femmes* ». Au Viêt Nam comme ailleurs, les transformations de l'intimité se sont faites parallèlement à d'autres transformations dans le domaine de la famille, du couple, de la politique et des rapports de genre. Dans la continuité de Giddens, je ferai aussi référence à l'anthropologue Maurice Godelier qui a écrit dans la revue *Esprit*, en 2001, « *La sexualité humaine dissimule toujours en elle d'autres choses qu'elle-même* ». L'approche anthropologique développée ici pose que ce qui se joue dans la sexualité est subordonné aux enjeux de la reproduction d'autres rapports sociaux, économiques et politiques. Il précise que le champ de la sexualité reste marqué par des inégalités, notamment entre hommes et femmes, qui font écho à d'autres inégalités qui perdurent dans d'autres sphères sociales. Dans cette perspective, et en reprenant des propos de Nathalie Bajos et de Michel Bozon (2008), cette vision différentialiste de la sexualité – qui situe l'origine de la différence homme/femme dans la nature – permet de légitimer des pratiques encore inégalitaires entre les sexes dans les autres sphères sociales. La thèse du

déterminisme biologique – qui peut-être très fréquente au Việt Nam, par exemple dans le cadre du désir sexuel (le fait de dire que les hommes ont des besoins sexuels plus fréquents que les femmes) – permet de légitimer des pratiques inégalitaires qui sont socialement construites.

Une de mes hypothèses explore ainsi « (...) *la manière dont les éléments qui structurent les rapports entre les hommes et les femmes, en particulier tout ce qui construit une différence de pouvoir entre eux, contribue à établir un style d'interaction sexuelle dans un contexte de gestion du risque et de la prévention – grossesse, maladies sexuellement transmissibles – qui ne placent pas les partenaires à égalité* » (Bajos et Bozon, 2008 : 22). Par exemple, dans le cadre de pratiques contraceptives, est-il fréquent au Việt Nam qu'une jeune fille demande à son partenaire de porter un préservatif lors du premier rapport sexuel ? C'est une question que je me pose à l'examen du nombre important d'avortements que vivent les Vietnamiennes, et qui peut parfois avoisiner trois ou quatre avortements au cours de leur vie pré-maritale.

Je fais aussi référence à deux sociologues américains qui ont collaboré à la fin des années 1960 avec le *Kinsey Institute*, John Gagnon et William Simon, pour élaborer une théorie des scripts sexuels dans *Sexual Conduct. The Social Sources of Human Sexuality* (1973). Pour ces deux auteurs, toutes nos expériences sexuelles sont construites comme des scripts, c'est-à-dire qu'elles sont apprises, codifiées, inscrites dans la conscience, structurées et élaborées comme des récits. Ces expériences sexuelles résultent de l'inculcation de règles, d'interdits et de l'imprégnation de récits multiples, comme si un savoir-faire sexuel était acquis. Les individus apprennent à identifier et à produire des situations potentiellement sexuelles, le contexte d'un scénario sexuel, avec des acteurs, une intrigue, un cadre… susceptibles de créer une disponibilité sexuelle. Ces scripts énoncent donc les scénarios d'une sexualité possible. Dans la sexualité humaine, tout n'est pas possible à tout moment avec n'importe qui, en n'importe quelles circonstances. Les scénarios culturels disent le possible et ce qui ne doit pas être fait en matière sexuelle, et sont l'objet d'interprétation de la part des acteurs sociaux.

Mais cette réappropriation individuelle varie selon les contextes sociaux et historiques. Par exemple, dans un contexte traditionnel où l'individualisme est faible, le degré d'improvisation sera faible. Avec l'évolution historique et sociale, les scénarios culturels ont peu à peu perdu de leur homogénéité et les normes sexuelles sont devenues plus floues, moins figées. Les individus ont pu se les réapproprier, et ont été dans des situations d'adaptation mutuelle et d'improvisation qui peuvent se détacher progressivement de la norme culturelle. On peut penser par exemple à la virginité avant le mariage au Việt Nam, qui était une valeur partagée et faisait consensus. Aujourd'hui, de nombreux individus se détachent de cette norme. Qu'est-ce qui fait que l'on rompe avec un modèle partagé ? La mondialisation et la démocratisation sont-elles liées à la rupture de ce modèle ? Qui sont les premières personnes à transgresser ces normes particulières ?

Une notion fondamentale des mouvements féministes en Occident était « *le privé est politique* ». Cela m'amène à évoquer la démocratie sexuelle. Le privé façonne le politique dans la mesure où les règles qui ordonnent les rapports entre les hommes et les femmes

– dans le cadre de l'attirance sexuelle, de l'amour, de la vie quotidienne – façonnent les interactions entre les sexes dans la sphère publique. Il y a interdépendance entre la sphère publique et privée. Je fais encore référence à Giddens (1992) qui affirme « *Qui dit émancipation sexuelle dit démocratie sexuelle* ». Ce qu'il entend par émancipation sexuelle correspond à une démocratisation de tout ce qui est personnel et de la sphère privée. Ce n'est pas seulement la sexualité qui est en jeu, la démocratisation s'étend aux relations entre conjoints, parents, enfants et amis. L'ordre démocratique s'attache avant tout à l'élaboration et à l'épanouissement de l'individualité. Giddens affirme que la démocratisation de la sphère publique fournit les conditions essentielles pour la démocratisation de la vie personnelle. L'inverse est aussi vrai : la démocratisation des relations personnelles fournit les conditions essentielles de la démocratisation de la sphère publique. La progression de l'autonomie personnelle au sein du couple peut avoir des implications sur la pratique démocratique au sein de la communauté entière. Ainsi, au Việt Nam, les termes employés pour s'adresser à quelqu'un sont inégalitaires ; on s'adresse en effet à son interlocuteur en fonction de son statut, de son âge, etc.

1.4.2. Conditions d'émergence des questions sexuelles au Việt Nam

Dans le cadre de la politique du *Đổi Mới* – Renouveau – qui débute en 1986, un des enjeux majeurs de la dynamique de mutation du système politique est l'émergence d'espaces de débats publics, notamment au sein de l'Assemblée nationale qui devait devenir un réel lieu de débat (Salomon, 2004). La logique démocratique devrait s'appliquer partout, même en ce qui concerne le sexe, avec une double exigence : la liberté et l'égalité. Faisant suite à cette politique, sommes-nous confrontés à de nouvelles règles du jeu et de la négociation sexuelles ? Quelles sont ces transformations des représentations, des attitudes et des pratiques sexuelles dans le contexte d'une transformation rapide de la société vietnamienne ? Bien sûr, les idéaux et la réalité ne sont pas la même chose. Sommes-nous passés d'un contexte normatif rigide avec des normes sexuelles monolithiques, extérieures, dictées par la tradition, la morale, la religion, à une diversification des trajectoires affectives et conjugales, et une individualisation croissante des normes ? Dès qu'il y a individualisation des pratiques, nous sommes confrontés à des injonctions qui peuvent être tout à fait contradictoires.

Quel est le contexte d'émergence de la sexualité ? Qu'est-ce qui a changé au Việt Nam pour que la sexualité devienne un objet de débat et de discussion ?

La baisse de la fécondité est une des conditions et le résultat d'un changement des rapports de genre et de la sexualité (Bozon, 2002). Les femmes ne sont plus cantonnées à un rôle de reproductrice, la sexualité n'a plus comme seule finalité la reproduction, elle peut aussi avoir une finalité de bien-être et de jouissance.

Comment au Viêt-Nam la baisse de la natalité et de la mortalité a-t-elle changé la structure par âge des populations ? La transition démographique est le passage de taux de natalité et de mortalité élevés – de l'ordre de 40 ‰ – à des niveaux plus faibles. Dans un premier temps de la transition

démographique, la baisse de la mortalité est un facteur de rajeunissement de la population, comme celle-ci débute souvent par une baisse de la mortalité infantile, de 0 à 1 an, et de la mortalité infanto-juvénile, de la naissance à 5 ans. Les années gagnées sont donc en majorité des années d'enfance, et les gains sont plus modestes pour les âges les plus avancés. Durant toute cette période de première baisse de la mortalité, la population a tendance à rajeunir[4], la baisse de la mortalité infantile produisant sur la structure par âge le même effet qu'une augmentation de la natalité.

La mortalité infantile (nombre de décès d'enfants de la naissance à un an pour 1 000 naissances) est reconnue comme étant un bon indicateur de l'état sanitaire d'un pays. Après une forte baisse, elle tend à se stabiliser depuis la fin des années 1970. Evaluée à 300 ‰ en 1936, elle tombe à 105 ‰ dans les années 1960 (Lâm Thanh Liêm, 1987), pour atteindre 45 ‰ en 1979 et 1989[5], puis 37 ‰ en 1999 et 16 ‰ en 2009.

Tableau 23 *Structure par âge de la population vietnamienne aux quatre recensements*

	1979	1989	1999	2009
population < 15 ans (%)	42	39	33	25
population 15-64 ans (%)	53	56	61	68
population > 65 ans (%)	5	5	6	7

Note : il s'agit des quatre recensements exhaustifs et simultanés de la population menés par la République socialiste du Viêt Nam.
Source : recensements de la population du Việt Nam 1979 – 2009. Tableau construit par l'auteur.

Tableau 24 *Espérance de vie à la naissance au Viêt Nam de 1979 à 2009*

	Ensemble	Hommes	Femmes
1979	66,1 ans	63,7 ans	67,9 ans
1989	65 ans	63 ans	67,5 ans
1999	68,2 ans	66,5 ans	70,1 ans
2009	72,2 ans	70,2 ans	75,6 ans

Sources : recensements de la population du Việt Nam 1979 – 2009. Tableau construit par l'auteur.

[4] Nous renvoyons le lecteur à la publication en lien avec les JTD 2010 : Antoine, P., B. Formoso, M. Segalen., Transition démographique et transformations familiales, in Lagrée S. (éditeur scientifique), Op. cit., pp. 299-377. Également disponible sur le site de l'AFD, de l'ÉFEO et www.tamdaoconf.com – *ajout de l'éditeur*.
[5] Les données de la mortalité infantile sont variables selon les sources.

L'espérance de vie des Vietnamiens a augmenté régulièrement et rapidement, passant de 50 ans dans les années 1970 (Banister, 1992) à 72,8 ans d'après les données du dernier recensement de 2009.

Nous sommes face à un vieillissement par le bas soutenu, c'est-à-dire une diminution de la proportion des plus jeunes (alors que les moins de 15 ans représentaient 42 % de la population totale en 1979, ils n'en constituent plus que le quart en 2009), qui précède une augmentation de la proportion des plus âgés. Au Viêt Nam, cette tendance qui caractérise la deuxième étape des transitions démographiques est encore peu marquée. En vingt ans, entre 1979 et 2009, la proportion des personnes âgées de plus de 65 ans a faiblement progressé, passant de 5 % à 7 %.

Tableau 25 *La transition démographique. Évolution de la natalité et de la mortalité vietnamiennes au cours du XX^e siècle et début du XXI^e siècle*

Périodes	Taux brut de natalité (‰)	Taux brut de mortalité (‰)	Taux d'accroissement naturel (%)
1930-1940	45	26	1,9
1955-1959	45	12	3,3
1960-1964	43,9	12	3,2
1965-1969	42,3	15	2,7
1970-1974	35,5	15	2,0
1975-1979	33,2	11	2,2
1980-1984	33,5	8	2,5
1985-1989	31	7	2,4
1990-1994	27,4	7	2,0
1999	19,9	7,3	1,3
2005	18,6	7,0	1,2
2009	17,6	6,8	1,1

Sources : Nguyễn Đức Nhuận, 1984 ; J. Banister, 1985 ; Population and Housing Census 1999, General Statistical Office, Hà Nội, 2001 ; recensement de 2009.

Ce tableau présente la transition démographique au Viêt Nam, avec une mise en parallèle de l'évolution de la natalité et de la mortalité au cours du XX^e siècle et au début du XXI^e siècle. Vous retrouvez des taux de natalité élevés dans les années 1930 – environs 45 ‰ – et une mortalité qui avait déjà commencé à chuter. Dans les années 1960, le contraste est maximal entre la natalité et la mortalité, ce qui a conduit à des accroissements naturels particulièrement élevés de l'ordre de 3 % en moyenne par an. Le gouvernement a ainsi promulgué des décrets de limitation des naissances – à la suite de l'Inde et de la Chine. Le premier date de 1961 [6], puis l'année 1963 marque la

[6] L'orientation malthusienne de la politique démographique du Viêt Nam se manifeste dans le décret 216-CP du Conseil des ministres du 12 décembre 1961, qui reconnaît qu'une croissance démographique soutenue risque d'enfreindre le développement économique.

première restriction de la taille des familles et la première norme d'espacement des naissances : il est conseillé aux familles vietnamiennes d'avoir deux ou trois enfants espacés chacun de cinq à six ans (décret 99/TTg du 16 octobre 1963) (Scornet, 2000). Cette politique malthusienne trouvera son apogée dans les années 1990 par la politique de « Un ou deux enfants » par couple (décret du conseil des ministres 162 du 18 octobre 1988).

Une des particularités du Việt Nam, et qui constitue un facteur d'émancipation des femmes, est la baisse rapide de la fécondité. Cette émancipation s'accompagne d'une autonomie, qu'elle soit familiale, économique ou sexuelle. L'indice utilisé est l'indice synthétique de fécondité (ISF). Cet indicateur transversal – au temps T – représente le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtraient tout au long de leur vie féconde les taux de fécondité de l'année d'observation. L'indicateur longitudinal qui peut lui être associé est la descendance finale : nombre effectif d'enfants à la fin de la vie reproductive.

Tableau 26 *Évolution de l'indice synthétique de fécondité au Việt Nam, 1959-2009*

Périodes	Indice synthétique de fécondité (enfants par femme)
1959-1964	6,4
1964-1969	6,8
1969-1974	5,9
1974-1979	5,3
1979-1984	4,7
1984-1989	4
1989-1994	3,3
1999	2,3
2009	2

Sources : The 1999 Population and Housing Census ; Statistical Publishing House, Hanoi, 2001 ; Vietnam Demographic and Health Survey 2002, Committee for Population, Family and Children, General Statistical Office, Hà Nội, September 2003 ; The 2009 Population and Housing census, Statistical Publishing House, Hanoi, 2010.

Comment cet indicateur a-t-il évolué ? Dans les années 1960, l'ISF était supérieur à six, puis il a chuté rapidement pour aujourd'hui se stabiliser à deux enfants par femme. Les écarts entre milieu urbain et rural sont faibles – respectivement 1,8 et 2,1 enfants par femme en moyenne.

Tableau 27 *Indice synthétique de fécondité selon les régions vietnamiennes, de 1989 à 2009*

Régions 1989	ISF 1989	Régions 1999	ISF 1999	Régions 2009	ISF 2009
Montagnes et moyenne région du Nord	4,17	Nord-Est Nord-Ouest	3,07 3,07	Montagnes et moyenne région du Nord	2,24
Delta du fleuve Rouge	3,03	Delta du fleuve Rouge	2,35	Delta du fleuve Rouge	2,11
Centre Nord Région côtière du Centre	4,29 4,61	Centre Nord Région côtière du Centre	2,7 2,49	Région côtière du Centre	2,21
Hauts Plateaux du Centre	5,98	Hauts Plateaux du Centre	3,56	Hauts Plateaux du Centre	2,65
Sud-Est	2,89	Sud-Est	2,16	Sud-Est	1,69
Delta du Mékong	3,89	Delta du Mékong	2,21	Delta du Mékong	1,84
Việt Nam	3,8	Việt Nam	2,33	Việt Nam	2,03

Sources : The 1999 Population and Housing Census ; Statistical Publishing House, Hanoi, 2001; The 2009 Population and Housing census, Statistical Publishing House, Hanoi, 2010.

Les inégalités régionales de fécondité fortement marquées dans les années 1980 se sont peu à peu atténuées, même si elles subsistent. En 1989, dans la région des Hauts-Plateaux du centre du pays les femmes avaient presque, en moyenne, 6 enfants contre 2,9 dans la région du Sud-Est (écart de 3,09 enfants entre ces femmes). La transition de la fécondité a été particulièrement brutale pour les femmes des Hauts-Plateaux puisque l'indice est de 2,65 enfants par femme en 2009. Il existe donc des inégalités encore marquées selon la région avec cependant une tendance à la diminution des écarts. L'écart entre le nombre le plus élevé d'enfants (2,65 enfants pour une femme des Hauts-plateaux) et le nombre le plus faible (1,69 enfant chez une femme du Sud-Est) n'est plus que de 0,96 enfant.

Lorsque l'on travaille sur l'évolution de la fécondité au Việt Nam, on est souvent confronté à la question des sources. La première enquête démographique et de santé (enquête EDS) a été menée au Việt Nam en 1988. Elle a été suivie d'une enquête intercensitaire en 1994, puis d'une deuxième enquête démographique et de santé en 2002. Depuis 1988, les questions relatives à la fécondité et à la contraception ne sont posées qu'aux femmes mariées. L'enquête menée annuellement par l'Office général des statistiques (OGS) sur les changements démographiques et la planification familiale ne déroge pas à la règle : la dernière en date, en 2010, n'interroge pas les femmes non mariées sur ces questions. Il n'existe donc pas d'information sur les pratiques contraceptives à l'échelle nationale des femmes célibataires, divorcées, séparées ou veuves. Certes, au Việt Nam, la fécondité est une fécondité légitime dans la très grande majorité des cas, les naissances ont lieu dans le cadre du mariage.

Tableau 28 *Age moyen au premier mariage selon le sexe, au Việt Nam, de 1989 à 2009*

Années	Hommes	Femmes
1989	24,5	23,2
1999	25,4	22,8
2009	26,2	22,8

Sources : recensements de la population au Việt Nam 1989 – 2009. Tableau construit par l'auteur.

L'âge moyen au mariage, calculé à partir des trois derniers recensements, n'a pas évolué fortement. On remarque un léger retard de l'âge au mariage chez les hommes (passant de 24,5 ans en moyenne en 1989 à 26,2 ans en moyenne en 2009) et une certaine stabilité chez les femmes (23,2 ans en 1989, et 22,8 ans en 1999, autant qu'en 2009).

Tableau 29 *Proportion de célibataires, selon le sexe et l'âge, de 1989 à 2009*

Années	Hommes			Femmes		
	Proportion de célibataires			Proportion de célibataires		
	15-19 ans	20-24 ans	45-49 ans	15-19 ans	20-24 ans	45-49 ans
1989	95,5	62,4	1,4	88,6	42,5	3,3
1999	97,5	69,6	1,5	90,7	45,7	5,8
2009	97,8	75,6	2,1	91,5	50,8	5,6

Sources : recensements de la population au Việt Nam 1989 – 2009. Tableau construit par l'auteur.

Le mariage est un phénomène universel au Việt Nam. En 2009, 2,1 % des hommes entre 45 et 49 ans sont célibataires, ce chiffre s'élève à 5,6 % pour les femmes.

L'apparition du contrôle des naissances signale « *l'émergence d'un calcul dans le rapport des individus à la reproduction et à la vie, ainsi que dans les rapports entre les hommes et les femmes, et contribue ainsi à faire sortir la sexualité et le genre de l'évidence et de la nature* » (Bozon, 2002 : 26). Pour la première fois, les femmes ont la possibilité de dissocier sexualité et enchaînement des grossesses et des accouchements. C'est dans ce contexte de différenciation progressive du sexe vis-à-vis des impératifs de la reproduction que peut émerger la sexualité.

Au Viêt Nam, la progression et la généralisation rapide de la contraception ont largement contribué à cette diminution de la fécondité. D'après la dernière enquête du 1er avril 2010 sur les changements démographiques, plus de trois Vietnamiennes sur quatre – 78 % – utilisent un moyen de contraception. Avec la généralisation de la contraception, on passe de « *l'enfant sans compter* » à « *l'enfant qui compte* » pour reprendre les termes d'Henri Leridon dans son livre « *Les enfants du désir* » (Leridon, 1995). L'enfant devient objet de désir des couples et la grossesse n'est plus perçue comme une crainte. Cependant, au Viêt Nam, au vu des avortements fréquents chez les jeunes filles, il semblerait que la tabou des naissances hors mariage reste persistant avant le mariage.

Graphique 19 *Évolution de la prévalence contraceptive selon la méthode utilisée de 1988 à 2002*

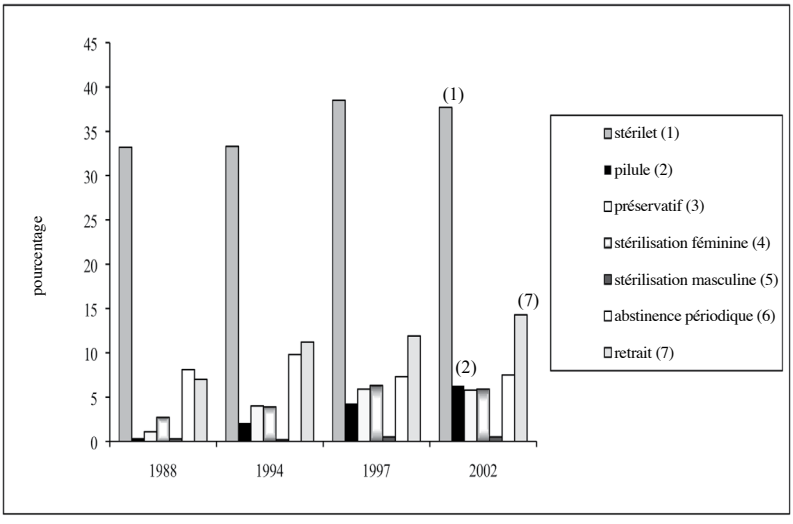

Sources : enquêtes démographie et santé, 1988, 1997 et 2002 ; enquête intercensitaire démographique de 1994. Calculs de l'auteur.

Comment la contraception a-t-elle évolué selon les enquêtes démographie et de santé ? Une forte prévalence du stérilet est à remarquer, s'établissant à 38 %. Or, le stérilet n'est habituellement utilisé que par des femmes ayant déjà mis au monde des enfants. La deuxième « méthode » de contraception est le retrait et l'abstinence, les femmes vietnamiennes et en particulier les jeunes femmes restant ainsi dépendantes de la bonne (ou mauvaise) volonté masculine. L'enquête annuelle de l'OGS a tendance à donner des prévalences un peu plus élevées sur les contraceptions modernes comme le préservatif, 13 %, ou la pilule, 15 %. Il est nécessaire de rappeler que ces enquêtes ne sont menées que sur des femmes mariées. La généralisation de la contraception marque donc un double mouvement : la progression des méthodes contraceptives « masculines » dépendant de la volonté et de la discipline des hommes (retrait, préservatif) et l'usage accru des méthodes directement contrôlées

par les femmes, méthodes de contraception médicalisées plus fiables (stérilet, pilule).

Jusqu'à la fin du XX[e] siècle, les recherches sur la sexualité au Viêt Nam étaient rares. En matière de population, les préoccupations politiques et scientifiques tournaient autour de la croissance démographique et des moyens de la juguler (Scornet, 2009). Aujourd'hui, on assiste à l'émergence des questions sexuelles dans le débat public, en particulier de la sexualité des jeunes. Ce qui change aujourd'hui est la politisation de la sexualité, la politisation de la sphère privée et de l'intimité. Les questions sexuelles émergent dans le débat public, et cette politisation s'est faite sous l'influence d'organisations internationales telles que le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), le PNUD, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'Organisations non-gouvernementales (ONG), à la suite de la Conférence du Caire en 1994 et de la Conférence sur les Femmes, qui s'est tenue à Pékin en 1995, qui ont mis en avant le concept de santé de la reproduction. Ces conférences mettent en œuvre des mécanismes trans-nationaux qui aboutissent à des formes de législation supranationale à l'initiative des pays du Nord avec des effets privilégiés dans les pays du Sud. La sexualité est devenue au Việt Nam un objet politique légitime en lien avec la santé sexuelle et reproductive, alors que les questions sexuelles intimes étaient jusqu'alors cantonnées au non-dit familial. Dans les années 1990, les premières enquêtes consacrées à la santé reproductive ont été menées, mais la sexualité des jeunes n'était pas devenue un objet de recherches en tant que tel, qui serait détaché de la reproduction et de la vie matrimoniale. La sexualité n'a été étudiée que dans la perspective du risque de santé qu'elle représente – grossesse, maladies sexuellement transmissibles –, et se concentre sur une perspective sanitaire de prévention. C'est surtout une recherche sur les problèmes sanitaires liés à la sexualité. De fortes résistances subsistent, comme en témoigne la persistance à ne pas poser, à l'échelle nationale, de questions sur la contraception des femmes non mariées. Ces fortes résistances subsistent dans la mesure où ces droits touchent directement aux rapports entre les hommes et les femmes.

Par contraste, en Occident la politisation de l'intimité et de la vie sexuelle s'est faite autour de mouvements sociaux et féministes dans les années 1960 puis, plus tard, autour de mouvements homosexuels dans les années 1980. Ces mouvements revendiquaient une égalité de droit et une légalisation des pratiques contraceptives et abortives. En France, il a fallu attendre la loi Neuwirth, en 1967, pour légaliser la contraception orale, et la loi Veil en 1975, pour dépénaliser l'avortement dans certaines conditions. Dans une revendication d'égalité de droit et de maîtrise de son corps, les mouvements féministes ont participé à ces légalisations, ce qui est totalement différent du paradigme vietnamien, où la contraception et l'avortement étaient déjà largement pratiqués.

Aujourd'hui, des recherches sont effectuées sur les représentations de la sexualité et ses pratiques, indépendamment des questions sanitaires ou de prévention des naissances – comme le montre les travaux de Khuất Thu Hong *et al.* (2009).

Enfin, il est important de distinguer dans le Viêt Nam contemporain une sexualité juvénile masculine – un temps à part et socialement

accepté au cours duquel les garçons peuvent avoir des expériences multiples avec des femmes qui ne seront pas forcément leur épouse – d'une sexualité préconjugale féminine – qui n'est pas encore réellement socialement acceptée, et qui est vécue comme une période préparatoire au mariage (Chamboredon, 1985). La sexualité ne trouve sa place que dans le cadre d'un couple déjà formé, en particulier pour les jeunes filles. Il faut que le couple préexiste à l'existence de relations sexuelles. Par conséquent, il y a une période de fréquentation chaste pré-maritale avant la sexualisation de la relation. L'existence de rapports sexuels est subordonnée à l'existence préalable du couple. En revanche, les hommes répondent à un double standard de modèle conjugal de la sexualité et de représentation plus individualiste. Si certaines jeunes filles vietnamiennes ne sont plus tenues à rester « pures » jusqu'au mariage et gagnent peu à peu le droit à l'expérimentation sexuelle, elles n'ont en effet ni la même liberté d'action, ni le même droit à s'auto-affirmer à travers la sexualité que les garçons (Löwy, 2006). Les différences de comportements sexuels, surveillées par les figures d'autorité adultes (parents, voisins, enseignants, personnel médical,etc.), restent maintenues par la pression collective des jeunes et le mécanisme des réputations sexuelles, notamment pour les jeunes filles. La réputation sexuelle négative d'une jeune fille peut-être établie, ce qui n'est pas le cas pour un homme. Cette asymétrie découle de la domination masculine de la représentation de la sexualité.

Nous passons aussi au Viêt Nam d'un modèle de transmission verticale – parents, adultes, écoles, etc. – de la sexualité fondé sur l'autorité, à un modèle de transmission horizontale – pairs et média – fondé sur des principes moins rigides. Les transitions sexuelles sont à l'œuvre.

Bibliographie sélective

BAJOS N. et BOZON M. (dir.), (2008), *La sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, La Découverte, Paris.

BANISTER J. (1992), *Viet-Nam Population Dynamics and Prospects*, Center for International Research, U.S. Bureau of the Census, Washington D.C.

BOZON, M. (1995), « Pékin : utilités et limites d'une conférence mondiale », *La chronique du Ceped*, n°19, oct-déc. pp. 4-6.

BOZON, M. (2002), *Sociologie de la sexualité*, Paris, Collection 128, Nathan, Paris.

Central Population and Housing Census, Steering Committee, *The 2009 Vietnam Population and Housing Census : Major Findings*, Hanoi, June 2010.

CHAMBOREDON J.C. (1985), « Adolescence et post-adolescence : la juvénisation » in A.M. Alléon, O. Morvan, S. Lebovici (dir.), *Adolescence terminée, adolescence interminable*, PUF, Paris, pp. 13-28.

FOUCAULT, M. (1976), *Histoire de la sexualité, Tome 1, La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.

GAGNON, J. et W. SIMON (1973), *Sexual Conduct. The Social Sources of Human Sexuality*, Aldine, Chicago.

GIDDENS, A. (1992), *The Transformation of Intimacy, Sexuality, Love and Eroticism in Modern Societies*, Polity Press, Blackwell Publishing Ltd, Oxford.

GIDDENS A. (2004) (pour la traduction française), *La transformation de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Hachette Littératures, Paris.

GODELIER, M. (2001), « La sexualité est toujours autre chose qu'elle-même », *Esprit*, mars-avril, pp. 96-104.

KHUAT, Thu Hong, LE, Bach Duong, NGUYEN, Ngoc Huong (2009), *Sexuality in Contemporary Vietnam. Easy to Joke about but Hard to Talk about*, Knowledge Publishing House, Hanoi.

KINSEY, A., W. POMERY et C. MARTIN (1948), *Sexual Behaviour in the Human Male*, Saunders, Philadelphie.

KINSEY, A., W. POMERY et C. MARTIN (1953), *Sexual Behaviour in the Human Female*, Saunders, Philadelphie.

LAM, Thanh Liem (1987), « La Planification familiale au Viêt-Nam », in *Population*, n° 2, p. 321-336.

LERIDON, H. (1995), *Les enfants du désir. Une révolution démographique*, Collection Pluriel, Hachette Littératures, Paris.

LÖWY, I. (2006), *L'emprise du genre: masculinité, féminité, inégalité*, Coll. Le Genre du monde, La Dispute, Paris.

MEAD, M. (1928), (1976), *Coming of Age in Samoa. a Psychological Study of Primitive Youth For Western Civilisation*, Harper Collins Publisher, New York.

SALOMON, M. (2004), « Les arcanes de la « démocratie socialiste » vietnamienne. Évolution des assemblées populaires et du système juridique depuis le lancement du Dôi Moi. », *Les Etudes du CERI*, n° 104, *Centre d'études et de recherches internationales, Sciences Po*.

SCORNET, C. (2000), « Un exemple de réduction de la baisse de la fécondité sous contraintes : la région du delta du fleuve Rouge au Viêt-Nam », in *Population*, 55(2), pp.265-300.

SCORNET, C. (2009), « State and the Family », in M. Barbieri, D. Bélanger (ed.), *Reconfiguring Families in Contemporary Vietnam*, Series on Contemporary Issues in Asia and the Pacific, Stanford University Press, Stanford, pp. 47-74.

Échanges…

Jean-Luc Maurer, IHEID

Comment peut-on expliquer un si faible usage de la pilule ? Les observations au Viêt Nam ne remettent-elles pas en question l'approche de Giddens, qui lie démocratisation sexuelle et démocratie ?

Jean-Pierre Cling, IRD-DIAL

Il existe une différenciation croissante entre sexualité et reproduction. Je trouve paradoxal que cette différenciation s'accompagne d'une évolution divergente entre égalité en matière de sexualité et inégalité en matière de reproduction. Je pense notamment à l'avortement sélectif qui est au Viêt Nam un problème qui s'aggrave. Le programme sur la politique d'égalité des genres ne prévoit pas la stabilisation du rapport garçons/filles, déjà très inégal, mais son augmentation.

Yves Perraudeau, université de Nantes

De même qu'en France, je m'interrogeais sur l'existence de recherches sur l'utilisation de l'érotisme dans la publicité au Viêt Nam ? Sur un autre point, y-a-t-il des différences régionales de comportements sexuels ?

Catherine Scornet

Sur la question de l'usage de la pilule, mes données ne concernent que les femmes mariées et excluent les femmes célibataires. Selon l'enquête sur la planification familiale et les changements démographiques de 2010,

2,1 % des Vietnamiennes mariées utilisent la contraception avant d'avoir un enfant, ce qui montre que la place et la démonstration de la fertilité sont majeures dès le mariage. Généralement, les contraceptifs ne sont pas utilisés avant d'avoir un premier enfant. En outre, la pilule est soumise à de nombreuses rumeurs, comme les risques d'infertilité qu'elle provoquerait, ce qui la rend impopulaire.

Concernant la question relative au lien entre démocratisation sexuelle et politique, c'est aussi une question que je me pose. Le cadre théorique de Giddens n'en demeure pas moins intéressant. Est-ce que la démocratisation des rapports au sein de la famille aura une influence sur la démocratisation de la sphère publique ? La question reste ouverte.

Pour répondre à Jean-Pierre, je ne pense pas qu'il y ait encore pour les Vietnamiennes de distinction vie sexuelle/vie féconde, notamment du fait du nombre important d'avortements. Une des grandes particularités des premiers rapports sexuels au Viêt Nam, et en particulier du premier rapport, est qu'ils ne font pas l'objet de la part des partenaires d'une préparation et d'une protection, anticipant les conséquences des rapports sexuels.

Quant à l'évolution du rapport de masculinité à la naissance – qui a atteint 110 garçons pour 100 filles en 2009 –, il faut réunir plusieurs conditions pour atteindre cette distorsion à l'avantage des garçons : il faut que la fécondité ait atteint un niveau assez faible, que les moyens techniques de détection du sexe de l'enfant soient disponibles et qu'une discrimination à la défaveur des filles subsiste. Il est aussi possible de noter une différence régionale, à savoir que cette sélection volontaire est beaucoup plus marquée dans le Nord que dans le Sud du pays.

Pour l'érotisme et la publicité, il est certain qu'il y a eu une évolution rapide au cours du temps. L'érotisation des comportements s'affiche aujourd'hui sans timidité dans les magazines, à la télévision, sur Internet, etc. Le corps est de plus en plus érotisé, ce qui peut devenir un marqueur fort d'inégalité des genres. Ce phénomène ne s'accompagne pas nécessairement d'un rapprochement d'égalité entre hommes et femmes.

Public

Quelles sont les conditions d'avortement ou d'avortement sélectif ? L'avortement est-il une démarche facile ou pas ? D'autre part, existe-t-il un usage de l'avortement en tant que régulateur des naissances ? Les femmes qui avortent sont-elles stigmatisées ? Existe-t-il dans le droit vietnamien la reconnaissance du viol conjugal ?

Christophe Gironde, Université de Genève

J'ai une question relative aux évolutions différenciées de la fécondité. Cela peut-il renvoyer à des facteurs économiques – niveau de vie, conditions matérielles de l'existence, etc. – ou plutôt à des facteurs culturels ? D'autre part, tu as abordé le cas de diminution d'ISF le plus important sur les Hauts-Plateaux : existe-t-il un rapport avec le fait que ce soit la région qui ait accueilli le plus de migrants (Kinh) ? En outre, je me demandais dans quelle mesure la transition des comportements sexuels est plus liée à la démocratisation de la parole qu'à celle des actes, ce qui entraînerait une déformation de la réalité.

Catherine Scornet

Concernant l'avortement, qui a été aussi un moyen de régulation de la fécondité, il est très facile de trouver des institutions qui le pratiquent. Dans l'EDS de 1988, l'avortement figurait sur la liste des moyens de contraception. Cependant, en 1994, l'avortement est sorti de cette liste. Dans les pays où il n'y a pas réellement d'encadrement juridique, l'avortement est généralement pratiqué sans trop de restriction. Pour la question en lien avec le viol conjugal, je pense que ce principe figure dans la Loi sur l'égalité des sexes de 2007.

Il existe effectivement des variations de fécondité chez les minorités ethniques. Cependant, j'ignore si cette baisse de l'ISF s'explique par un changement différentiel de comportement des ethnies ou par la migration de Kinh.

Public, étudiante cambodgienne

Quelle est votre méthodologie pour comptabiliser les avortements ? Comptez-vous les avortements clandestins ?

Emmanuel Pannier, université de Provence – Aix – Marseille

L'avortement avant le mariage n'est-il pas le signe d'une sexualité juvénile féminine ?

Catherine Scornet

L'enquête nationale sur les évolutions démographiques de 2010 estime qu'il y a 0,8 avortement en moyenne par femme mariée. Il est certain qu'il est difficile d'avoir des chiffres officiels concernant l'avortement, puisqu'il est également pratiqué dans des structures privées.

L'existence d'une sexualité juvénile féminine commence peut-être à se répandre, mais elle n'est pas encore totalement acceptée par le corps social. Le fait qu'il y ait beaucoup d'avortements ne signifie pas que la sexualité des jeunes filles ne soit pas acceptée avant le mariage. Il s'agit davantage d'un indicateur de refus des naissances hors mariage – même s'il nous permet de savoir qu'une libéralisation des comportements sexuels avant le mariage est en marche. Les choses changent vite, nous sommes dans une situation de transition.

Je finirai en soulignant que les entretiens que j'ai pu mener jusqu'à présent montrent que l'information sur la reproduction fait défaut dans les programmes scolaires, ou fait l'objet de réticences de la part du corps enseignant lui-même. Nous sommes confrontés à une libéralisation et une érotisation des corps dans la jeunesse vietnamienne, parallèlement au maintien apparent d'une morale pour l'abstinence. Ce manque d'information est aussi causé par les méthodologies utilisées, comme celles de l'enquête nationale sur les changements démographiques, qui n'intègrent pas les femmes célibataires dans le questionnaire sur les pratiques contraceptives.

1.5. Synthèse des séances plénières

Jean-Pierre Cling – Université Paris Nord

Chers collègues et amis,

Je suis très heureux d'être ici pour la cinquième fois consécutive et j'adresse toutes mes félicitations aux organisateurs de cette université d'été, Stéphane et Trang en particulier. Cette université d'été en sciences sociales a démarré sur les chapeaux de roue et la première partie de conférences plénières qui s'est tenue à Hà Nội est en train de s'achever avant le départ pour une semaine d'ateliers à Tam Đảo. D'ores et déjà, cette édition s'annonce comme un grand succès : ayant participé aux cinq éditions depuis 2007, je mesure les progrès accomplis en termes de participation régionale mais aussi de l'ensemble du Việt Nam, de cohérence thématique, de qualité des débats, de visibilité, etc. La question que l'on pourrait légitimement se poser est : quand cette progression va-t-elle s'interrompre, est-il possible de continuer à s'améliorer ainsi chaque année quand on place la barre aussi haut ?

Le thème choisi cette année était « *Différenciation sociale et inégalités : approches méthodologiques et transversales sur les questions de genre et d'ethnicité* ». Quatre conférences ont été présentées sur ce thème par des intervenants venant de disciplines très diverses : politologue, économistes, anthropologue, démographes et socio-démographe. Ces conférences portaient sur le Việt Nam, l'Asie du Sud-Est et l'Afrique.

Avant de revenir sur ces présentations et sur les débats qui ont suivi, je souhaite souligner trois messages ressortant des allocutions d'ouverture prononcées par les représentants des institutions organisatrices. Je terminerai cette synthèse par une brève présentation des ateliers thématiques organisés à Tam Đảo dans le prolongement de ces sessions plénières.

Trois messages ressortant des allocutions d'ouverture

En premier lieu et comme cela a été souligné par tous, l'université d'été est maintenant profondément inscrite dans le paysage de la formation en sciences sociales au Việt Nam, avec un rayonnement en Asie du Sud-Est.

À cet égard, je rappelle que l'université d'été est couplée depuis 2008 avec un programme de journées Doctoriales, destinées à aider les doctorants en sciences sociales du Việt Nam – et plus largement d'Asie du Sud-Est – dans la préparation de leur thèse. Ce programme a été lancé à l'initiative de l'équipe DIAL de l'IRD au Việt Nam et de la cellule francophone de l'ASSV. À la veille du démarrage des Journées de Tam Đảo a ainsi eu lieu, ici-même, une session d'une journée des Doctoriales

portant sur le même thème que les JTD. Cette session était d'un excellent niveau et a permis d'engager les débats sur les questions théoriques et conceptuelles liées aux inégalités sociales, ethniques et de genre : je pense en particulier aux sources des inégalités, aux concepts de classes sociales, etc. Toutes questions fondamentales, mais que nous avons à peine abordées dans ces plénières, faute de temps.

L'ASSV qui nous accueille aujourd'hui et qui est le co-organisateur vietnamien des JTD ainsi que des Doctoriales – avec l'Université nationale des Sciences sociales et humaines – , a une mission importante de formation, qui vient d'être renforcée et élargie par le gouvernement depuis janvier 2010 à la délivrance de diplômes de doctorat. Cette décision a conduit à la création d'un Institut de formation au sein de l'ASSV, présidé par Võ Khánh Vinh. L'Agence universitaire de la francophonie, qui figure aussi parmi les co-organisateurs des Doctoriales (et des JTD), vient de son côté de lancer un projet de collège doctoral en sciences sociales en Asie du Sud-Est. Ce collège pourrait associer l'ASSV, l'IRD, les universités de Nantes et Paris Nord, ainsi que les autres universités francophones intéressées. L'objectif est d'accompagner les doctorants et leurs encadreurs en renforçant leurs capacités. Comme l'a remarqué Olivier Garro, les JTD pourraient jouer un rôle de pivot important de cette opération, destinée à démarrer en 2012 et à poursuivre tout en l'amplifiant le programme des Doctoriales, mené depuis 2008.

Deuxièmement, cette université d'été est un lieu de débats scientifiques entre chercheurs sur les questions de développement, qui a un débouché potentiel direct pour les acteurs du développement.

Les sujets traités cette année posent des problèmes particulièrement délicats aux politiques de développement, qui ne les abordent généralement pas de front, pas plus au Viêt Nam qu'ailleurs. Le problème est d'abord du côté de la recherche, dont les résultats sont incertains sur ces questions. Le lien entre les inégalités de genre et le développement est un bon exemple de ces incertitudes : Emmanuel Todd considère ainsi que l'éducation des femmes est le déclencheur du développement, mais cette thèse est très controversée. Ces incertitudes accroissent les difficultés liées à la définition des politiques dans ce domaine. Du côté ethnique, les politiques de discrimination positive sont également source de nombreux débats. Il en est de même pour les politiques destinées à atteindre les OMD, qui visent en particulier à la réduction des inégalités sociales et de genre, thème des JTD 2011. Cette difficulté était d'ailleurs manifeste dans le film « 8 » produit par l'AFD et présenté par Alain Henry. Ce dernier a qualifié les OMD de « mythe mobilisateur ».

Enfin, le caractère pluri-disciplinaire des présentations est indéniablement un atout ainsi qu'une innovation majeure.

Alain Henry a utilisé à ce sujet le terme de « décloisonnement ». Celui-ci se produit effectivement dans plusieurs directions : dans la définition de thèmes profondément pluri-disciplinaires – lutte contre la pauvreté en 2009, transitions décrétées et vécues en 2010, différenciation sociale cette année – qui permettent des échanges très riches ; dans les éclairages de ces thèmes à l'aide de plusieurs disciplines, selon les interventions ; dans les mélanges inter-disciplinaires opérés à l'intérieur même des groupes d'intervenants

(plénières, ateliers) ; enfin, évidemment dans l'origine des participants.

On peut noter à cet égard la très forte présence des chercheurs de l'IRD cette année, reflet de la diversité thématique de cet Institut. Six chercheurs de l'IRD interviennent dans ces JTD, auxquels s'ajoutent un enseignant-chercheur appartenant à une unité mixte de recherche (Catherine Scornet), un volontaire international (Axel Demenet), etc. Les chercheurs IRD ont participé à la moitié des présentations en plénière et seront impliqués dans tous les ateliers. Cet intérêt n'est pas ponctuel, comme en témoigne l'appui de l'Institut à l'organisation et la participation active de l'équipe DIAL aux JTD depuis 2007. L'université d'été remplit en effet parfaitement les missions de l'IRD, comme cela nous a été rappelé par Jean-Pascal Torreton, qu'il s'agisse de transfert de connaissances, de structuration de réseaux de recherche ou de partenariat au Sud.

Synthèse des conférences plénières et des débats

Je vais maintenant revenir sur les quatre présentations et les débats des deux derniers jours pour les mettre en cohérence et aussi en perspective.

Différenciations et inégalités sociales en Asie du Sud-Est

Jean-Luc Maurer, politologue, nous a présenté dans sa conférence introductive une vaste fresque historique allant jusqu'à la période actuelle, des inégalités en Asie du Sud-Est.

Il nous a d'abord rappelé que l'ampleur et l'aggravation des inégalités était un problème majeur au niveau mondial. Ce diagnostic concerne à la fois les inégalités internationales (entre pays) et à l'intérieur des pays (inégalités internes). L'Asie n'est pas épargnée par ce phénomène, comme le montre la hausse des indices de Gini au cours des dernières décennies. Une exception notable : la Malaisie, où les politiques de discrimination positive en faveur des Bhumiputra se sont traduites par une baisse des inégalités. Compte tenu de cette aggravation des inégalités, les chercheurs du développement doivent donc impérativement se saisir de cette question et le choix du thème des JTD 2011 est particulièrement pertinent à ce titre.

Les différents types d'inégalités ont bien été distingués dans son intervention : inégalités de revenu/consommation, de facteurs de production (capital, terre, etc.) et d'accès aux biens communs universels (santé, éducation etc.) ; on aurait pu ajouter les inégalités de pouvoir, qui ont précisément été abordées dans les présentations ultérieures sur les ethnies et le genre, et qui sont plus difficilement mesurables. Jean-Luc Maurer a mis en évidence cinq clivages majeurs dans ce domaine : rural/urbain (sectoriel) ; centre/périphérie(régional) ;majorité/minorité(ethnique) ; formel/informel (emploi) ; hommes/femmes (genre). Les inégalités entre classes sociales n'apparaissent pas explicitement dans cette catégorisation mais elles figurent en « filigrane » de son analyse, selon ses propres termes.

L'évolution des inégalités en Asie du Sud-Est est particulièrement aberrante par rapport à la longue période, dans la mesure où cette région (l'Asie en général) se caractérise au contraire, au plan mondial, par un faible niveau d'inégalités. Cette caractéristique avait été notée dès 1993 par la Banque mondiale dans son rapport sur « Le Miracle Est-asiatique » – *East Asian Miracle*. Ce rapport

avait mis en avant le modèle asiatique de « croissance avec équité » comme une des sources de l'émergence de ces pays. Selon l'orientaliste Paul Mus, des facteurs de nature culturelle et religieuse contribuent à expliquer cette particularité.

Mais tous ces pays se sont progressivement inscrits dans la dynamique de la mondialisation capitaliste. Cette intégration a stimulé la croissance économique, la réduction de la pauvreté, mais aussi le creusement des inégalités. À ce propos, Jean-Luc Maurer accepte l'idée que le développement économique puisse générer des inégalités, mais considère que ce n'est pas inéluctable – au sens d'une loi « naturelle » – et que cela dépend du mode de développement choisi. Je partage son point de vue, d'autant plus que la fameuse courbe de Kuznets mettant en évidence le caractère inéluctable de la hausse des inégalités avec la croissance est aujourd'hui sérieusement contestée. En bref, l'Asie du Sud-Est est certes aujourd'hui une mosaïque de diversité ethnique, démographique, culturelle, religieuse et politique ; mais elle présente aussi de forts éléments d'unité sur les plans économique, social et politique, en particulier du point de vue de la hausse des inégalités.

Pour affiner l'analyse, le choix d'un « zoom » sur deux cas-types était particulièrement pertinent : premièrement, l'Indonésie où Jean-Luc Maurer a travaillé depuis de nombreuses années ; deuxièmement, le Viêt Nam qu'il connaît moins bien, mais qui est au centre de cette université d'été. Dans ces deux pays, des processus révolutionnaires ont réduit les inégalités, mais celles-ci sont récemment remontées tout en restant modérées ; dans les deux pays, de nouvelles élites proches du pouvoir profitent beaucoup de la libéralisation de l'économie. C'est en particulier le cas des nouveaux riches au Viêt Nam où la libéralisation a été plus brutale. Les différents types d'inégalités augmentent dans les deux pays : le clivage urbain/rural s'aggrave ; de même pour le clivage majorité/minorités ethniques – surtout au Viêt Nam – ; enfin, la majorité de l'emploi se trouve dans le secteur informel. Plusieurs différences peuvent également être relevées entre les deux pays du point de vue des inégalités : les inégalités de genre en Indonésie sont plus élevées qu'au Viêt Nam, que ce soit en matière, de revenus ou de représentation au Parlement, sachant que la mortalité maternelle y est également supérieure. De la même manière, l'IDH du Viêt Nam est nettement meilleur que celui de l'Indonésie, si l'on tient compte du niveau de développement inférieur du premier. Ces différences confirment l'importance des politiques publiques dans ce domaine.

Le débat a beaucoup tourné autour des inégalités acceptables. Autrement dit, quel est le degré d'inégalités acceptables dans une société ? On sait en effet qu'il n'existe aucune société parfaitement égalitaire. Mais l'acceptation des inégalités est différente d'un pays à l'autre. Par exemple, les sondages d'opinion en particulier montrent que la population française éprouve une certaine aversion pour les inégalités de revenus. Des auteurs tels que John Rawls ou Amartya Sen, par exemple, distinguent inégalités et justice. Mais Jean-Luc Maurer considère que le concept de justice – au sens de l'« équité » – est utilisé pour évacuer la problématique des inégalités et que ces auteurs restent dans une explication « fonctionnaliste » des inégalités qu'il récuse.

Les trois conférences qui ont suivi cette conférence introductive ont chacune

abordé un aspect particulier des inégalités et des discriminations, concernant plus particulièrement les questions ethniques (deuxième conférence) et de genre (troisième et quatrième, présentées par des démographes et une socio-démographe). Malgré les différences de problématiques, il me paraît important de souligner qu'elles présentent de nombreux points communs car dans les deux cas les inégalités/discriminations peuvent être assimilées à des discriminations envers des « minorités », ce terme devant moins être interprété de manière quantitative que qualitative : la minorité désigne en effet un groupe dominé (ethnies, femmes, etc.) quelle que soit son importance quantitative dans la population. D'ailleurs les discriminations peuvent être exercées par un petit groupe ethnique envers la majorité (*cf.* l'apartheid en Afrique du Sud) ou dans une moindre mesure en Malaisie par exemple, avec le contrôle ancien de l'économie par la population d'origine chinoise.

Les inégalités ethniques au Việt Nam

Christian Culas, Benoît Massuyeau, Mireille Razafindrakoto et François Roubaud – soit un anthropologue associé à trois économistes – nous ont présenté un état des lieux des conditions de vie des ethnies minoritaires au Việt Nam, selon une double approche économique et anthropologique. L'étude des minorités ethniques soulève deux questions préalables. Premièrement, la définition des groupes ethniques : en général, les chercheurs considèrent que les frontières sont mouvantes, qu'elles ne sont pas définies pour toujours, qu'elles changent en fonction des époques, en bref qu'elles sont « endogènes » – liées au contexte politique, historique et social – et subjectives. En simplifiant, le groupe ethnique peut être défini à partir de caractéristiques communes – langue, etc. – et de sentiment d'appartenance. Deuxièmement, faut-il établir des statistiques ethniques ? Les avis sont très partagés à ce sujet. D'un côté, ces statistiques sont indispensables pour établir un diagnostic solide et pour définir des politiques. De l'autre, les statistiques figent les ethnies et peuvent dans certains cas être utilisées contre ces groupes de population – avec l'exemple extrême en Europe de la déportation des juifs.

Même si cette question se pose aussi dans la plupart des pays d'Asie du Sud-Est, la question des minorités ethniques est très importante au Việt Nam, en relation avec la pauvreté et les inégalités. La pauvreté y a fortement diminué en général mais beaucoup moins chez les minorités. De ce fait, la moitié des pauvres appartiennent aujourd'hui à des minorités ethniques. Donc, les poches de pauvreté se situent de plus en plus dans les régions où vivent ces minorités. Ceci témoigne d'un problème de différenciation sociale qui s'aggrave et que l'on n'arrive pas à résoudre. On obtient le même genre de divergence pour les indicateurs non monétaires – malnutrition, retard de croissance, éducation, etc. – pour lesquels les résultats s'améliorent moins vite chez les minorités.

Les auteurs nous ont ensuite présenté une analyse anthropologique de projets de développement destinés à une zone habitée principalement par des communautés ethniques au Nord du Việt Nam. La question posée est la suivante : « *Pourquoi les grands programmes sont-ils inefficaces et quelles sont les relations entre l'État et les minorités ethniques ?* » L'étude insiste, d'une part, sur le manque de connaissances locales lors de la conception des projets et, d'autre part, sur la

résistance des groupes ethniques à appliquer les projets de développement. En bref, on observe une relation de domination, où l'État, en tant que représentant du groupe majoritaire, pense et construit les ethnies d'une certaine manière, généralement péjorative. Par ailleurs, on impose à ces groupes des normes de développement qui ne sont pas adaptées à leurs demandes spécifiques et qu'elles rejettent donc. Plusieurs exemples nous ont été donnés d'initiatives mal conçues avec l'exemple de paysans qui déclarent : « *On est allés au district pendant deux semaines, on s'est bien amusés mais on n'a rien appris sur la production des légumes* ».

Une des recommandations consiste notamment à suggérer d'étudier quelles sont les formes de développement que les groupes ethniques attendent ou n'attendent pas. À défaut, les projets sont voués à l'échec. C'est aussi la raison pour laquelle les exemples de projets qui marchent sont ceux qui proviennent des initiatives de la part des groupes ethniques. Cette conclusion peut être appliquée aux projets de développement en général – exemple du micro-crédit né notamment au Bangladesh sous forme d'initiative locale. On pourrait d'ailleurs élargir cette conclusion en considérant que cette relation dominant/dominé s'applique aussi à l'aide au développement en général à l'échelle internationale. Dans tous les cas, l'intérêt manifesté ici à l'analyse de l'échec de projets de développement est très original dans la mesure où très peu de chercheurs s'intéressent à cette question pourtant fondamentale.

Ce travail innovant présentant les résultats de recherches en cours a suscité un vif débat, en particulier à propos de la critique des projets de développement présentée par les auteurs. Plusieurs intervenants ont défendu l'aide au développement apportée aux minorités dans le programme P135, généralement sans apporter d'éléments concrets. La divergence entre les visions des uns et des autres provient du fait que chacun se base sur des données différentes, qui n'ont aucune raison de fournir des résultats convergents : enquêtes statistiques représentatives à large échantillon ; statistiques officielles issues des projets eux-mêmes ; enquêtes quantitatives légères non représentatives ; enquêtes anthropologiques de terrain.

Cette présentation soulève finalement une question majeure : est-il souhaitable ou non d'intégrer les minorités ethniques ? Cela pose un problème d'arbitrage entre d'un côté l'amélioration des conditions de vie – mais quel critère de mesure ? – et les bénéfices que l'on peut imaginer tirer d'une meilleure cohésion sociale ; mais à quel prix ? En effet, il faut prendre aussi en compte la perte liée à l'uniformisation, à la disparition de spécificités culturelles, linguistiques, etc. Aborder cette question est l'occasion de rendre hommage au grand ethnologue Georges Condominas [7], bien connu au Việt Nam. Je me rappelle avoir assisté à une conférence à Hà Nội en 2008 où il avait fait la réponse suivante à une question concernant les différences culturelles entre les Kinh et les Mnong Gar, le groupe ethnique qu'il a plus particulièrement étudié : « *Les Kinh sont plus proches des Japonais par exemple que*

[7] Georges Condominas est décédé le 17 juillet 2011, soit le lendemain du jour où cette synthèse a été présentée. La citation faite dans ce paragraphe est fidèle au sens de la réponse mais ne reprend pas littéralement les termes exacts employés.

des Mnong Gar du point de vue de leurs valeurs. En effet, un Mnong Gar ne souhaite pas devenir riche. Dès qu'il accumule des richesses, du bétail par exemple, il les distribue aux autres membres du village – en sacrifiant un buffle par exemple ». Cette question ne se pose évidemment pas qu'au Viêt Nam mais aussi en particulier en Europe où se produit actuellement un débat important sur le « multi-culturalisme ». Alors que le France est supposée être un pays qui assimile ses minorités dans un moule unique, des pays tels que la Grande-Bretagne ou l'Allemagne suivent au contraire traditionnellement un modèle « multi-culturel » qui accepte la co-existence de plusieurs communautés culturelles.

Biographies et différences selon les générations

Philippe Antoine et Andonirina Rakotonarivo, tous deux démographes, ont cherché à mesurer concrètement les inégalités en Afrique, en articulant les inégalités de genre, entre générations et selon le niveau d'éducation des individus. Avec eux, on est donc reparti sur le terrain mais sur un autre continent, et cette ouverture géographique vers d'autres PED était bienvenue. Cette présentation avait un fort contenu méthodologique, ce qui correspond à une fonction essentielle de cette université d'été, et était accompagnée de plusieurs exemples. L'outil utilisé pour ce genre d'étude s'appelle les « enquêtes biographiques », dont Philippe Antoine est un des meilleurs spécialistes en Afrique.

Ces enquêtes originales permettent d'appréhender la vie des individus – leur « biographie » – dans sa triple dimension : familiale (au sens matrimonial et de la fécondité), professionnelle et résidentielle (lieu de résidence au cours de la vie, migrations, etc.). Il s'agit donc de « quantifier » la vie des individus, de recueillir des « histoires de vie » quantifiées, ce qui est évidemment un défi considérable. Le but à travers ces enquêtes est de suivre des changements sociaux, notamment dans la dimension hommes/femmes. Les intervenants ont présenté deux exemples d'application : l'étude des processus d'insertion urbaine et des comportements matrimoniaux en liaison avec d'autres évènements de la vie ; l'analyse des migrations et des mobilités, pour laquelle ces enquêtes sont également beaucoup utilisées. L'originalité des enquêtes biographiques tient au fait que la plupart des enquêtes statistiques habituelles sont transversales : on observe la situation des individus à un moment donné, mais on ne sait rien du passé. Par exemple, les enquêtes EDS (Enquêtes démographiques et de santé) renseignent sur l'histoire génésique des femmes mais ne fournissent aucune information sur leur passé – résidentiel, etc. En revanche, les enquêtes biographiques s'intéressent potentiellement à la vie de l'individu, depuis sa naissance jusqu'au moment de l'enquête. Donc, il y a une prise en compte du temps, selon une vision diachronique : sous forme « d'événements » ou de « passage d'un état à un autre ».

Les enquêtes longitudinales telles que les enquêtes biographiques permettent de mieux comprendre l'évolution des comportements à travers l'analyse des cohortes et leur comparaison entre elles. Ces avantages s'accompagnent de contreparties : ces enquêtes prennent plus de temps à répondre ; elles requièrent plus de formation des enquêteurs ; pour ces raisons, elles sont plus chères ; elles posent enfin le problème de la mémoire des personnes enquêtées à qui on demande de dater les événements

et donc de la fiabilité des réponses à des questions portant sur une période éloignée. Ces enquêtes sont enfin plus difficiles à analyser. Les enquêtes biographiques ont été dérivées des enquêtes de survie réalisées par les épidémiologistes, où les événements considérés – par exemple le décès – sont généralement des événements certains, à terme. Mais en sciences sociales, on s'intéresse à des événements incertains – par exemple le mariage –, qui sont donc par nature plus compliqués à analyser.

Une étude réalisée par Philippe Antoine avec Mireille Razafindrakoto et François Roubaud nous a été présentée, qui analyse dans trois capitales africaines – Dakar, Yaoundé et Antananarivo – les trois étapes de l'entrée dans la vie adulte : entrée dans la vie active ; mariage ; autonomie résidentielle. Ce travail montre les difficultés croissantes auxquelles sont confrontées les jeunes dans ces trois pays. On aborde ainsi une dimension originale des inégalités : non seulement entre genres mais aussi entre générations, les deux dimensions se combinant. Les résultats sont extrêmement riches et originaux : baisse des inégalités hommes/femmes du point de vue de l'éducation entre les générations nées à vingt ans d'écart – avant et après l'indépendance – ; recul de l'âge au mariage et réduction très forte des mariages précoces ; ce recul est en particulier lié à la crise économique – les jeunes n'ont ni d'emploi ni d'argent pour se marier – ; recul de l'autonomie résidentielle pour les mêmes raisons. Ce recul du mariage tend à différencier comme au Việt Nam le début de la sexualité féminine et le mariage, particulièrement pour les femmes éduquées. Enfin, différenciation des trajectoires suivant le niveau d'études, dans un sens opposé à celui observé dans les pays développés : ce sont les plus éduqués qui ont le plus de mal à trouver un emploi.

Le second exemple était tiré d'une grande enquête biographique menée en Europe, l'enquête MAFE (« Migration entre l'Afrique et l'Europe »). L'exemple étudié portait sur le lien entre migration étudiante et insertion professionnelle dans le cas des Congolais en Belgique. Ces derniers ont généralement un niveau d'éducation très élevé et sont souvent arrivés en Belgique initialement pour étudier. De manière relativement paradoxale, leur taux de chômage moyen est élevé. Les enquêtes biographiques menées sur ces migrants en 2010 a permis de mieux comprendre ce phénomène, en mesurant la durée écoulée entre l'arrivée en Belgique et le premier emploi, et en interrogeant les migrants sur leurs conditions d'arrivée dans ce pays – pour étudier, après avoir étudié, etc. Au bout de dix ans sur place, les plus nombreux à avoir un emploi sont ceux qui sont venus étudier. De plus, l'analyse montre qu'avoir un conjoint en Belgique a un effet positif sur la probabilité d'accéder au premier emploi, mais que le niveau d'éducation n'a pas d'effet significatif.

La discussion a révélé l'intérêt de conduire ce genre d'enquêtes biographiques au Việt Nam, mais aussi en Asie du Sud-Est plus généralement. Comme l'a suggéré François Roubaud, au moins deux raisons justifieraient d'appliquer cette approche au Việt Nam : tout d'abord, la première enquête nationale représentative auprès des ménages a été menée en 1993 seulement et on ne dispose d'aucune information statistique plus ancienne – en dehors des recensements ; en outre, ce pays a connu une histoire mouvementée, donc il existe beaucoup d'événements individuels à relater. Mais il faut aller vite, avant que les gens ne décèdent.

La conduite de telles enquêtes nécessiterait de trouver des financements importants et pourrait buter sur la difficulté des répondants à évoquer les traumatismes du passé – *cf.* Cambodge.

Genre, sexualité et reproduction au Viêt Nam

Catherine Scornet, démographe a, quant à elle, étudié depuis de nombreuses années le lien entre genre, sexualité et reproduction au Viêt Nam, sujet de son intervention. Elle considère, dans la lignée de nombreux travaux anthropologiques, dont ceux de Maurice Godelier, que les inégalités dans la sexualité sont à relier aux autres inégalités dans la sphère sociale. À ce titre, son intervention s'inscrit au cœur de la thématique des JTD 2011. Elle montre qu'on est passé au Viêt Nam d'un contexte social normatif à une individualisation croissante des normes relatives à la sexualité et des pratiques. La baisse radicale de la fécondité autorisée par la contraception, parce qu'elle permet de dissocier sexualité et reproduction, est la condition nécessaire de cette différenciation. Pour les femmes, la différenciation entre sexualité et entrée en couple permet cette individualisation, autorisée depuis longtemps pour les hommes. Sa présentation très didactique se composait de deux parties, la première de nature théorique et la seconde empirique.

La première partie théorique posait les concepts utilisés et les questions de recherche étudiées, ainsi que les hypothèses de travail à tester : première hypothèse, la sexualité est une construction sociale, thèse soutenue en particulier par Michel Foucault et Margaret Meade, d'où la « sociologie de la sexualité » dans laquelle Catherine Scornet inscrit sa démarche ; seconde hypothèse, la sexualité n'est pas statique, comme l'ont montré les travaux bien connus d'Alfred Kinsey, dont la définition du comportement sexuel dissocie l'activité sexuelle de la procréation. Cette approche, qui était très novatrice à l'époque au milieu du XX^{e} siècle a ouvert la voie à la diversification sexuelle. Ces deux hypothèses orientent la recherche dans deux directions :

- il s'agit d'abord d'étudier les relations de pouvoir entre genres ; autrement dit, la manière dont les éléments structurant les rapports entre les hommes et les femmes – en particulier tout ce qui construit une différence de pouvoir entre eux – contribuent à établir un style d'interaction sexuelle et un contexte de gestion du risque et de la prévention, qui ne placent pas les partenaires à égalité. Comme l'a écrit Anthony Giddens, « *Qui dit émancipation sexuelle dit démocratie sexuelle* ». L'émancipation sexuelle signifie ici que chacun décide pour soi et la démocratie est entendue au sens de la poursuite de l'épanouissement personnel ;
- il s'agit également d'analyser la transition de la sexualité dans ses représentations et ses pratiques ; on passe d'un contexte normatif rigide – avec des normes sexuelles rigides, monolithiques, extérieures édictées par la morale ou par la religion – à une diversification des trajectoires affectives et conjugales et à une individualisation croissante des normes relatives à la sexualité et des pratiques – qui produisent des injonctions contradictoires. Ceci veut dire aussi que les normes deviennent plus floues.

Dans la seconde partie, l'analyse de nombreux indicateurs et des politiques démographiques dans le cas du Viêt Nam a permis à Catherine Scornet de tester ses

hypothèses. La présentation a en particulier mis en évidence l'évolution de la pyramide des âges, la baisse de la mortalité et de la natalité, la hausse de l'espérance de vie. La baisse très rapide de la fécondité, qui s'accompagne d'une convergence régionale des indices de fécondité, est liée en partie à une politique de contrôle des naissances. L'État a en effet poussé à la réduction de la natalité dès les années 1960, bien avant l'adoption de la politique limitant à deux le nombre d'enfants par femme. La contraception, qui permet de dissocier sexualité et reproduction est réservée pour l'essentiel aux femmes mariées ayant déjà eu des enfants, et l'avortement est très répandu.

Malgré toutes ces évolutions, la permanence de comportements et d'inégalités entre les genres peut être relevée : les pratiques matrimoniales changent peu, comme le montre en particulier la stabilité de l'âge moyen au mariage, qui reste une pratique universelle ; les comportements sexuels demeurent différents entre jeunes hommes et femmes, avec de fortes différences régionales et selon les groupes ethniques. Comme cela a été remarqué lors du débat, un indicateur du maintien d'une forte discrimination à l'égard des filles réside dans le très fort ratio garçons/filles à la naissance au Viêt Nam, du fait de la montée de l'avortement sélectif. Il s'agit d'un problème grave qui concerne de nombreux pays d'Asie – Chine, Inde, Corée, etc. Il faudrait étudier les relations dans le couple qui amènent à ce type de comportements.

Cette présentation qui s'intéressait aux inégalités vues à travers le prisme de la sexualité et de la reproduction n'abordait pas les autres inégalités de genre – revenus, patrimoine, pouvoir, etc. –, une dimension présentée lors des Doctoriales et qui sera étudiée dans les ateliers. Mais il existe un lien étroit entre ces différentes formes d'inégalités de genre. La meilleure preuve en est d'ailleurs que les mouvements féministes mènent de front un combat pour la défense de la sexualité féminine et pour la réduction des autres inégalités.

Présentation synthétique des ateliers thématiques

Comme chaque année, les ateliers thématiques vont permettre d'approfondir les thématiques abordées lors des séances plénières tout en procurant une formation méthodologique à des techniques d'enquêtes et d'analyses. Comme d'habitude, vous allez donc retrouver les intervenants des conférences plénières dans les quatre ateliers organisés à Tam Đảo, accompagnés d'intervenants qui sont déjà parmi vous mais ne sont pas encore entrés en action.

L'atelier 1 porte sur les « Discriminations ethniques et de genre : mesure et méthodes de décomposition appliquées au Viêt Nam ». C'est un atelier animé par des économistes-statisticiens de l'équipe DIAL de l'IRD. Cette formation à l'analyse statistique de données d'enquêtes est organisée pour la cinquième fois consécutive, mais porte comme chaque année sur un thème nouveau et des techniques différentes. Cette année, les participants seront initiés aux méthodes standard de mesure et d'analyse des discriminations appliquées sur des données vietnamiennes à l'aide du logiciel statistique STATA.

L'atelier 2 est consacré aux « Biographies : de l'enquête quantitative à l'analyse ». Il sera animé par Philippe Antoine, Moby Diop et Andonirina Rakotonarivo, tous

démographes, qui appliqueront directement les outils présentés lors de leur conférence plénière. Il s'agit d'initier les participants à l'analyse biographique, de leur fournir les connaissances de base pour la définition d'un questionnaire et la conduite d'une enquête. Comme dans l'atelier 1, les participants utiliseront le logiciel STATA pour l'analyse de données réelles d'enquêtes.

L'atelier 3 « Construire et gérer les ethnicités en Asie du Sud-Est : cultures, politiques et développement » sera animé par Christian Culas, Trần Hồng Hạnh et Grégoire Schlemmer, anthropologues. L'atelier a pour objectif de « déconstruire » les concepts d'ethnies, d'étudier les relations entre l'État et les groupes ethniques et d'appliquer les méthodes d'étude et d'argumentation anthropologique à l'étude de quelques cas particuliers au Việt Nam et dans les pays de la région. Le travail pratique sera basé sur l'étude de documents et de tableaux de données.

Enfin, *l'atelier 4* « Différenciation et inégalités : réalités perçues, réalités vécues dans une commune du piémont du Tam Đảo » sera animé par Christophe Gironde, Pierre-Yves Le Meur et Olivier Tessier, soit un socio-économiste et deux anthropologues. Il propose une formation aux méthodes d'enquêtes de terrain en socio-anthropologie. Il est organisé comme l'atelier 1 pour la cinquième fois consécutive, ce qui est une preuve de son succès et de l'intérêt qu'il suscite. Mais le thème et le terrain sont nouveaux cette année, sachant que l'atelier a lieu dans un village où la majorité de la population appartient au groupe San Dìu.

Je vous remercie pour votre attention.

Conférences & Séminaires

Partie 2
Ateliers

2.1. Discriminations ethniques et de genre : mesure et méthodes de décomposition

Axel Demenet – IRD-DIAL, Jean-Pierre Cling – Université Paris 13, Christophe Jalil Nordman IRD-DIAL, Mireille Razafindrakoto – IRD-DIAL, François Roubaud – IRD-DIAL

La question des discriminations ethniques et de genre est centrale au Viêt Nam : les femmes sont-elles réellement mieux traitées que dans d'autres pays en développement, comme cela est souvent avancé ? Comment expliquer l'écart croissant observé sur une moyenne période entre la majorité Kinh et les autres ethnies en matière de réduction de la pauvreté ? La question se pose également à l'échelle de l'Asie du Sud-Est avec la même acuité, et plus largement dans la plupart des pays en développement.

L'objectif de l'atelier est de présenter et de mettre en application les outils méthodologiques développés notamment par les économistes pour traiter ces questions. En s'appuyant sur une série d'enquêtes auprès des ménages principalement vietnamiennes (VHLSS – *Việt Nam Household Living Standard Survey*, LFS – *Labor Force Survey*), les stagiaires sont initiés aux méthodes standard de mesure des discriminations (fondements théoriques et limites) ; des exercices pédagogiques appliqués de mise en œuvre sont proposés sur papier et sur ordinateurs – avec le logiciel *Stata*. Une mise en perspective avec des résultats obtenus sur d'autres continents, notamment en Afrique, permet de stimuler la réflexion.

(Retranscription)

Journée 1, lundi 18 juillet

Présentation des formateurs et des stagiaires (cf. liste des stagiaires en fin de chapitre et biographies)

[Mireille Razafindrakoto]

Vos attentes sur l'apprentissage du logiciel Stata m'amène à souligner que notre objectif n'est pas seulement de manipuler l'outil informatique mais de tenter de comprendre notre démarche et d'analyser la thématique de ces Journées fondées sur des échanges de compétences.

[François Roubaud]

Nous allons aborder les questions ethniques et de genre du point de vue quantitatif au Viêt Nam, mais aussi en procédant à une

ouverture vers d'autres pays et régions du monde.

La thématique des JTD 2011 est importante à la fois pour comprendre les sociétés en général mais aussi pour mettre en place des politiques de développement. La question du genre est à l'évidence universelle ; celle des groupes ethniques reflète la diversité des situations selon les pays. Nous pourrions élargir notre perspective à d'autres groupes favorisés ou défavorisés : des groupes religieux, des groupes sociaux, des groupes d'âges, etc. Ce que l'on va vous présenter cette semaine, décliné sur le genre et l'ethnicité, peut être étendu à d'autres sujets, à des thèmes de recherche extrêmement différents.

L'économie, les sciences sociales quantifiées ont développé des instruments de mesure – les enquêtes – et d'analyse – les techniques de décomposition des écarts de genre et ethniques, qui sont des instruments puissants pour essayer de répondre de manière quantitative aux questions de discrimination. Notre approche est quantitative et doit d'être croisée par une analyse qualitative, afin d'établir un diagnostic en profondeur.

Le programme de formation est construit en deux temps principaux : une transmission de connaissance ponctuée d'échanges jusqu'à jeudi matin ; une fin de semaine structurée à partir de travaux de groupe. Vous produirez ainsi vos propres résultats, qui seront présentés au sein de l'atelier mais aussi dans le cadre de la restitution collective de samedi matin.

Les journées seront divisées en quatre sous-parties : deux sessions bien identifiées en matinée et deux autres sessions l'après-midi. Nous alternerons transfert de savoir – concepts, résultats des méthodes – et exercices pratiques d'initiation puis de calculs avec le logiciel *Stata*.

Déroulons ensemble le programme de la semaine :

- nous traiterons aujourd'hui des statistiques de genre : pourquoi et comment en faire ? Cet après-midi, nous entamerons une initiation à *Stata* en utilisant la base de données de l'enquête-emploi du Việt Nam de 2007. Nous conclurons l'après-midi de la deuxième session par une présentation portant sur la question du genre au Việt Nam ;
- journée de mardi. Nous travaillerons sur les indicateurs du marché du travail en lien avec la question du genre : insertion sur le marché du travail, concepts de marché du travail, de chômage, le sous-emploi, etc. Puis, nous passerons à une session d'applications qui sera à la fois consacrée à la programmation des indicateurs et à la discussion des résultats. L'après-midi sera consacré à une présentation de l'état des ethnies au Việt Nam et dans la région Sud-Est asiatique. Dans une seconde partie, nous procèderons à une nouvelle application sur *Stata* portant sur la qualité de l'emploi selon le genre et l'ethnicité ;
- première session de mercredi. Nous examinerons les techniques de décomposition : quelles en sont les principes, comment les mettre en œuvre ?
- les deux demi-journées de mercredi et de jeudi matin seront consacrées à la fin de l'exposé sur les techniques de décomposition ;
- nous passerons aux travaux de groupe l'après-midi du jeudi et la matinée du vendredi. Vous devrez élaborer un

diagnostic de la situation ethnique et de genre dans une des six régions du Việt Nam – une province par groupe. La base de données vous permettra de faire ce diagnostic. Vous serez chargés de rédiger un document synthétique, d'analyser les résultats sur la situation du genre et des groupes ethniques dans une région, à partir d'un travail collectif.

Les groupes doivent être diversifiés, pluridisciplinaires avec au moins une ou deux personnes en charge des calculs ; il vous faut mélanger les nationalités et les genres ;

- la présentation des résultats à l'ensemble de l'atelier se tiendra vendredi après-midi ;
- enfin, dernière étape, nous finaliserons ensemble la synthèse des travaux de la semaine pour une présentation orale par deux personnes du groupe, samedi prochain, devant l'ensemble des stagiaires et formateurs des JTD 2011.

Afin de préparer la première étape de travail sur Stata, les données de l'enquête-emploi son enregistrées sur chaque ordinateur.

2.1.1. Développer les statistiques de genre

[Christophe Jalil Nordman]

Nous allons poursuivre cette matinée par un plaidoyer préparé par la Banque mondiale pour le développement des statistiques de genre [8].

Graphique 20 *Pourquoi développer les statistiques de genre ?*

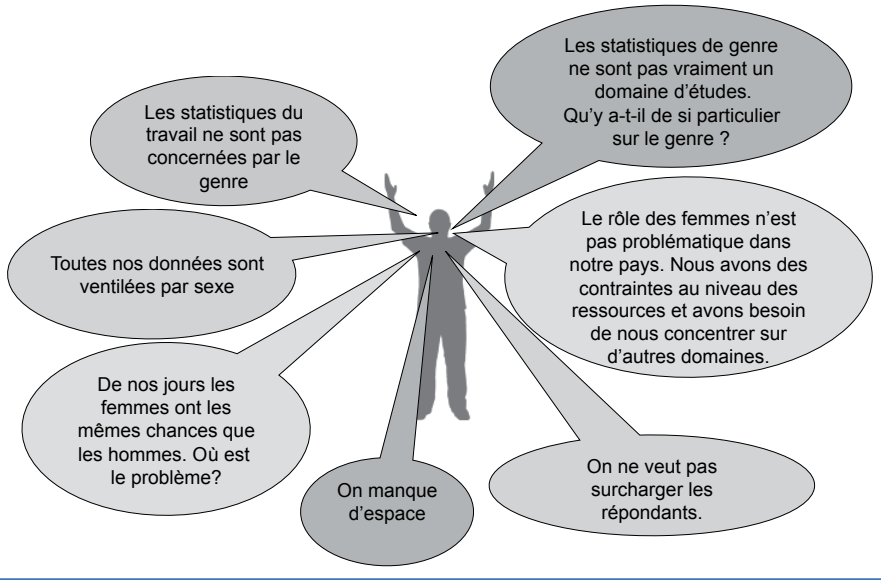

Sources : United Nations Economic Commission for Europe - Statistics Division. World Bank Institute - Poverty Reduction and Economic Management Division. 2007 The World Bank Group, UNECE.

[8] Toutes les figures utilisées dans cette intervention sont tirées de : *United Nations Economic Commission for Europe - Statistics Division. World Bank Institute - Poverty Reduction and Economic Management Division. 2007*, The World Bank Group, UNECE.

À l'argumentaire proposé *supra*, nous devons répondre que les statistiques de genre sont un champ qui traverse tous les domaines des statistiques. Il s'agit d'identifier, de produire, de diffuser et d'analyser les statistiques, afin de comprendre comment la question du genre affecte les individus et la société.

C'est une façon de montrer comment les différences entre sexes peuvent influencer le développement économique et social des pays.

Le sexe est différent de la notion de genre, toutefois les deux sont souvent confondus. La catégorie « sexe » se réfère aux différences biologiques entre les hommes et les femmes alors que la notion de *genre* est une construction sociale qui donne aux hommes et aux femmes un rôle particulier dans la société. Nous utilisons donc ces deux termes de façon différenciée en faisant référence à ces deux notions particulières ; la différence de sexe est inchangeable alors que la différence de genre peut être influencée par les choix des politiques.

Les statistiques de genre ne concernent pas seulement les femmes mais concernent aussi le rôle des femmes et des hommes dans la société. Prenons l'exemple de la Grande-Bretagne en 2005, où l'on représente des taux d'emploi à partir d'une enquête-emploi.

Graphique 21 *Comprendre le marché du travail – exemple de la Grande-Bretagne. Taux d'emploi des hommes et des femmes en 2005*

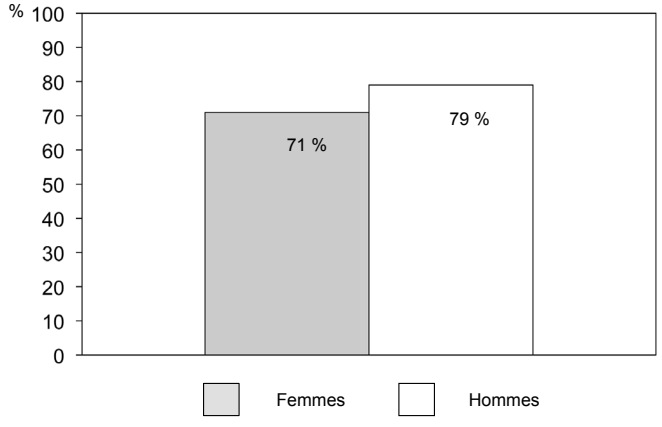

Sources : Labour Force Survey, Spring 2005, Office for National Statistics, UK.

Les hommes ont un taux d'emploi sensiblement plus élevé que celui des femmes – en statistique, on dira que la différence n'est pas significative. La différence entre le taux d'emploi s'élève à environ 8 %, mais si l'on examine les données ventilées finement, en introduisant la dimension « genre », c'est-à-dire le fait que les individus ont des enfants à charge ou pas, les résultats apparaissent très différents.

Graphique 22 *Comprendre le marché du travail – exemple de la Grande-Bretagne. Taux d'emploi en fonction du statut parental en 2005*

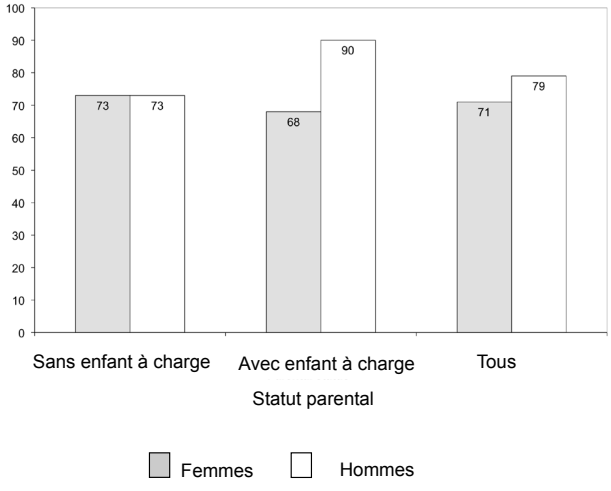

Sources : Labour Force Survey, Spring 2005, Office for National Statistics, UK.

Le taux d'emploi est plus important chez les individus qui ont des enfants à charge. Pour le groupe de population avec enfants à charge, la différence de taux d'emploi pour les femmes et les hommes s'élève à 22 %. Le pourcentage de femmes travaillant chute à 68 % et celui des hommes s'élève à 90 %.

Prenons un autre exemple qui montre que même lorsque les femmes participent à la force de travail, leur participation diffère de celle des hommes.

Graphique 23 *Comprendre le marché du travail – exemple de l'Allemagne*

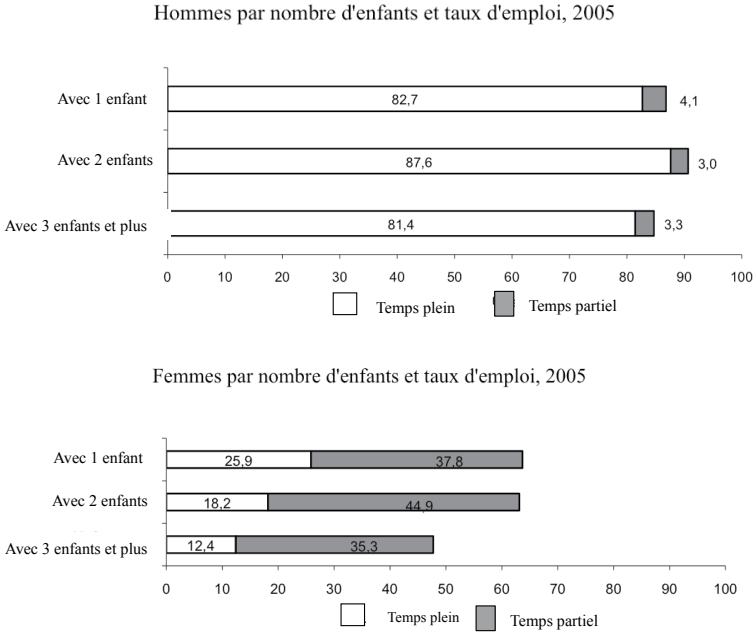

Sources : Federal Statistical Office, Germany.

En Allemagne, en 2005, plus de la moitié des femmes salariées avec enfants travaillent à temps partiel. Cette proportion est seulement de 5 % chez les hommes salariés. La proportion des hommes travaillant à temps partiel est donc relativement indépendante du nombre d'enfants, alors que la proportion des femmes travaillant à temps partiel augmente avec le nombre d'enfants qu'elles ont.

L'importance de l'égalité des sexes n'est pas une unité de statistique du travail mais doit être incluse dans tous les champs de la statistique. Les décideurs – « *policy makers* » – ont besoin de travailler avec des statisticiens pour identifier des zones où les réalités sociales et économiques des femmes et des hommes sont différentes. Les domaines de préoccupations majeures des décideurs sont : la pauvreté, l'éducation, la formation, la santé, la famille et les ménages en général, la violence, les conflits armés et en particulier les conflits ethniques dans certains pays, l'économie, le pouvoir, la capacité décisionnelle des individus, les droits des hommes et des femmes, les médias, les transports, les sports et les loisirs. Tous ces domaines sont concernés par la statistique de genre.

L'importance des statistiques de genre a été reconnue lors de la 4e conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue

à Pékin en 1995. Le programme d'action émanant de cette conférence est devenu le socle de travail pour les études de genre. La production de statistiques a des implications pour le développement et l'amélioration des concepts, des définitions, des classifications et des méthodes.

Toutes les données reliées à des personnes doivent être produites et diffusées sous une forme ventilée selon le sexe, mais il est important de se rappeler que les données individuelles ne sont pas collectées seulement dans les domaines sociaux et économiques. Elle le sont également dans les entreprises, qui doivent aussi avoir une dimension de genre. Cela signifie que les statistiques de genre sont aussi pertinentes dans les statistiques démographiques et sociales que dans d'autres domaines tels que le *business*, l'agriculture, les transports, les nouvelles technologies, etc.

Graphique 24 *De l'importance des statistiques de genre*

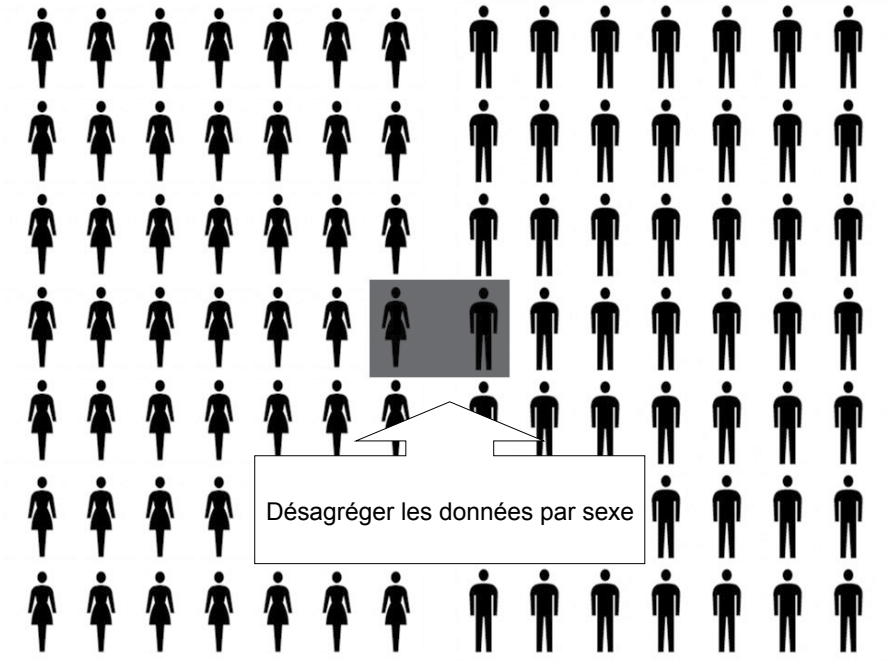

Sources : United Nations Economic Commission for Europe - Statistics Division. World Bank Institute - Poverty Reduction and Economic Management Division. 2007 The World Bank Group, UNECE.

De nombreuses hypothèses sont faites dans les analyses traditionnelles, selon lesquelles la dimension genre ne serait pas la plus pertinente : il existerait d'autres dynamiques sociales plus importantes à analyser ; l'évolution des femmes dans la société est très souvent alignée sur celle du mari – analyser la situation des hommes permettrait ainsi d'obtenir une image de la dynamique des femmes dans la société. Il ne faut pas

omettre que l'objectif est de fournir des informations pour la conduite de politiques de développement et de recherche, d'éclairer le débat public dans les médias et autres supports de diffusion.

Les statistiques de genre constituent une base essentielle pour surveiller et évaluer l'efficacité des politiques publiques ; elles font partie des mécanismes institutionnels nécessaires pour développer une politique d'égalité des sexes. Il est ainsi important d'examiner la dimension genre des politiques même si cette politique n'est pas ouvertement articulée autour. Finalement, il est important de rendre le genre visible dans la base de preuves qui soutient l'élaboration des politiques.

Nous allons à présent nous concentrer sur la statistique du travail en lien avec la dimension genre. Il s'agit d'une présentation qui ressemble à un guide de bonnes pratiques pour collecter l'information.

Quelles sont les statistiques du travail et pourquoi intégrer le genre ? Le principal objectif des statistiques de travail consiste à donner une description précise de la taille, de la structure et des caractéristiques des participants au marché du travail et de son évolution. C'est un domaine dans lequel les réalités des hommes et des femmes diffèrent et doivent en ce sens être examinées. Ces différences peuvent porter sur différents aspects : les horaires de travail, le type de tâches, le revenu, etc.

Graphique 25 *Distribution de l'emploi par secteur par sexe et région en 2008*

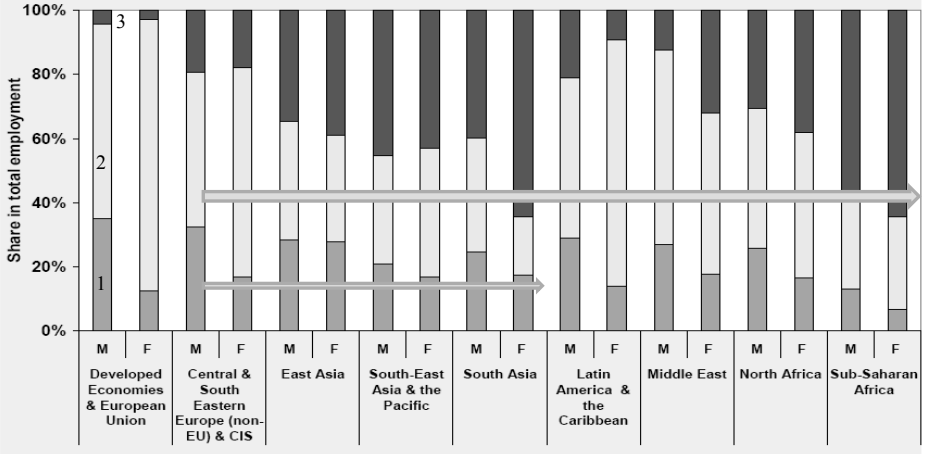

Sources : ILO, Trends Econometric Models, January 2009.
** 2008 : résultats préliminaires.*

Les histogrammes indiquent la distribution des emplois en 2008 selon le secteur d'activité, le sexe et la région pour différents groupes de pays. Il s'agit de la différence entre la part occupée par l'emploi industriel dans l'emploi total des hommes et des femmes. Cette différence se retrouve dans toutes les régions, mais diffère beaucoup selon les continents : de 0,5 % en Asie de l'Est à plus de 20 % dans les autres pays industrialisés, en particulier ceux de l'Union européenne. Par exemple, en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, le secteur primaire représente plus de 60 % de l'emploi féminin.

Graphique 26 *Part des femmes selon leur statut dans l'emploi en 2007*

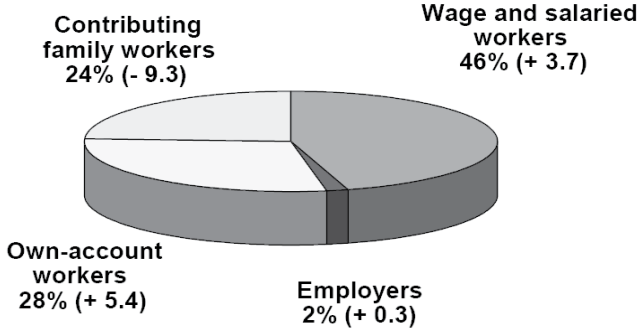

Sources : ILO, Trends Econometric Models, January 2009.
** Entre parenthèses : évolution depuis 1997.*

Ce graphique présente la part des femmes, selon leur statut, dans l'emploi, en 2007, pour un large échantillon de pays. Nous n'avons pas ici une image de la répartition à un moment donné, mais des points de pourcentage qui représentent les changements, c'est-à-dire une évolution sur une période de dix ans, de 1997 à 2007. Chez les femmes, l'emploi salarié est la part la plus importante, suivie par le travail indépendant qui a connu une forte hausse alors que le travail domestique a fortement baissé. Ces données proviennent du Bureau international du travail (BIT) sur un échantillon d'une centaine de pays.

Des sources identiques avancent que les femmes ne représentent que 7 % des membres des Conseils d'administration des entreprises d'envergure mondiale. Dans les pays d'Europe méridionale et orientale, les femmes ne représentent que 7 % des cadres d'entreprises. En 2005, dans les pays d'Europe centrale et orientale et les pays de la communauté des pays indépendants – pays de l'Est –, les femmes représentaient 32 % des travailleurs du secteur industriel.

Quand les statistiques du travail font une distinction claire entre les réalités de l'emploi des hommes et des femmes, les utilisateurs peuvent comprendre et analyser la position et les contraintes ; et ce n'est que lorsque ces différences sont mesurées statistiquement qu'il est possible de les définir correctement.

Concentrons-nous sur deux facteurs essentiels, la couverture et le rôle des genres :

- la couverture permet de savoir ce que mesurent réellement les statistiques du travail. Le premier élément à souligner est que la contribution des femmes à l'économie, en général, est souvent mal rapportée et mal représentée. Les statistiques du travail permettent en général d'identifier et de caractériser les situations fondamentales du travail, le chômage, en se focalisant uniquement sur les travailleurs occupant un emploi régulier à plein temps dans une entreprise de l'économie formelle. Dans ce cas, il importe de réaliser qu'une partie essentielle de l'information sur le travail des femmes est perdue : les femmes occupent ordinairement des emplois atypiques, par rapport à ceux qu'on mesure – temps plein dans l'économie formelle, emploi structuré. Il est donc indispensable de posséder une bonne compréhension du travail des femmes et de la perception qu'en a la société, pour produire des statistiques du travail complètes et pertinentes ;
- le rôle des genres a un impact fort sur la participation des hommes et des femmes au marché du travail et sur sa mesure. Nous connaissons tous les rôles communément assignés à la femme, en tant qu'intendante et membre économiquement dépendante du ménage, ou celui de l'homme qu'on perçoit souvent comme un soutien de famille et un décideur au sein du ménage. Cependant, ces rôles traditionnels assignés aux femmes les empêchent souvent d'avoir une activité professionnelle. Dans certains cas, les femmes ne peuvent travailler sans l'accord de leur mari – ou d'autres hommes de la famille –, et ces barrières peuvent être imposées par le contexte social et éducatif. Une enquête réalisée en Azerbaïdjan sur les attitudes des hommes et des femmes vis-à-vis du travail montre que si l'on interroge les femmes, 36 % d'entres elles déclarent que la femme ne devrait pas travailler si les revenus du mari suffisent. Si on interroge la femme sur son rôle dans la société, elle aura tendance à intégrer le rôle social qui lui est assigné par les hommes dans la société.

Quelles sont les étapes de l'intégration de la dimension de genre dans les statistiques du travail ?

- Premièrement, il s'agit de déterminer les sujets à couvrir. On se penche sur les questions à aborder afin de décrire de manière la plus égale possible les activités économiques des hommes et des femmes. Cela aide à expliquer les différences et les similitudes sur le marché du travail ;
- dans une deuxième étape, il est important d'établir une définition des variables et leurs classifications. Toutes ces variables doivent refléter les situations différentes entre les sexes ;
- il faut se pencher au plus près sur la méthodologie de mesure. L'objectif est de s'assurer que toutes les situations du travail sont identifiées de manière claire et cohérente lors de la collecte mais aussi lors du traitement de l'information ;
- enfin, quatrième et dernière étape, on explore les meilleures façons de présenter et de diffuser les résultats, de façon à ce que les différences et les similitudes ainsi que leurs causes soient mises en évidence.

L'étape 1 qui définit le thème de l'analyse est une étape fondamentale pour la collecte et l'analyse des données ventilées par genre. Tous les sujets conventionnels des statistiques

du travail sont pertinents pour refléter des distinctions de genre. Évidemment, il faut porter l'attention sur les sujets pour lesquels les disparités sont plus marquées, comme l'emploi informel : les écarts de rémunération, la ségrégation dans l'emploi, l'entreprenariat, le travail occasionnel et les lieux de travail, l'équilibre vie privée/vie professionnelle.

Comment aborder au mieux ces sujets ? Afin de décrire les différentes contributions des hommes et des femmes, les statistiques du travail doivent couvrir et identifier séparément le travail réalisé parallèlement aux tâches domestiques, comme cela est souvent le cas dans les activités agricoles, par exemple. Toutes les activités de subsistance, informelles, domestiques, intermittentes ainsi que les services non rémunérés doivent être identifiées séparément.

Abordons la ségrégation dans l'emploi, sujet fréquemment traité en économie du travail.

Graphique 27 *Nombre d'activités où les femmes représentent la moitié de la main-d'œuvre totale, en 2004 ou après*

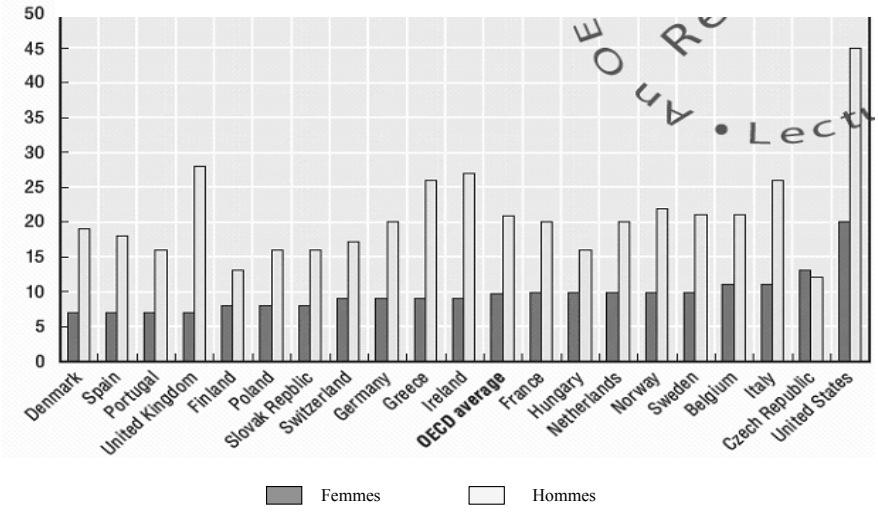

Source : OCDE, Babies and Bosses – Reconciling Work and Family Life, 2007.

Chaque barre indique le nombre d'activités où les femmes représentent la moitié de la main-d'œuvre totale dans cette activité en 2004. Dans la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), l'emploi féminin est concentré dans un nombre relativement limité d'activités. En moyenne, la moitié de la main-d'œuvre féminine se concentre dans une dizaine activités pour une vingtaine chez les hommes – à l'exception de la République tchèque.

Il est également important de savoir dans quelles activités spécifiques les hommes et les femmes sont concentrés ; si les activités

dominées par les femmes sont moins qualifiées, moins payées, d'un statut social moins élevé que les activités occupées par les hommes, si le statut social des activités dépend du sexe des travailleurs.

Abordons à présent le cas des trente principales activités en Suède en 2005. Ces activités sont représentées à la verticale, avec à gauche, horizontalement, le pourcentage de femmes dans chacune d'elles, et à droite, le pourcentage d'hommes correspondant. La longueur des barres indique si l'emploi est dominé par les hommes ou par les femmes. Quel constat peut-on dresser ?

Graphique 28 *Les 30 activités principales en Suède en 2005 (classées par nombre de travailleurs)*

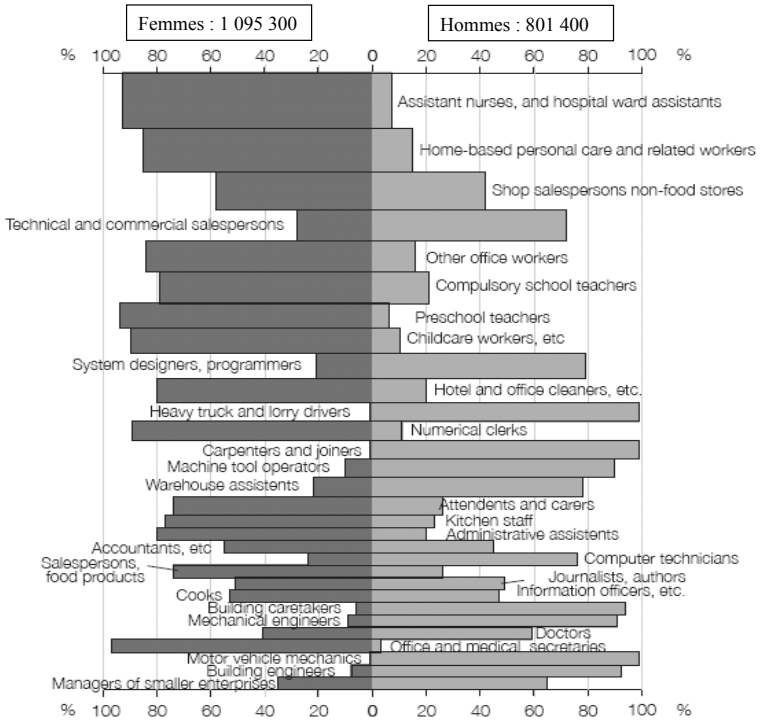

Source : Statistics Sweden, Women and Men in Sweden, 2006.

Dans ce cas, les activités sont complètement dominées soit par les femmes soit par les hommes : moins de 1 % des femmes travaillent dans la mécanique ; le travail de secrétariat se compose de 97 % de femmes.

Prenons l'exemple du revenu. Les femmes gagnent-elles en moyenne autant que les hommes ? L'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale est-elle une réalité ?

Graphique 29 *Écart de rémunération, 2004 ou 2005 (dernière année disponible)*

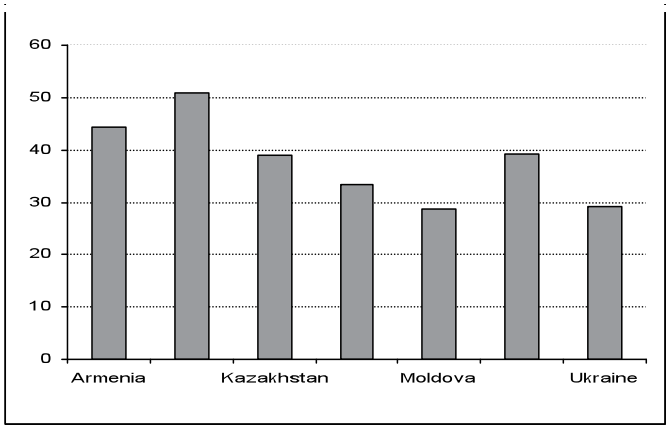

Source : UNECE Gender Statistics.

Dans les pays cités, les hommes gagnent en moyenne 30 % de plus que les femmes. L'écart atteint 50 % en Géorgie. Qu'en est-il au Viêt Nam ? Nous y reviendrons.

Un autre exemple est l'évolution de l'écart de rémunération le long de la distribution des revenus. L'étude de cas concerne le secteur manufacturier marocain.

Graphique 30 *Évolution de l'écart de rémunération dans le secteur manufacturier au Maroc*

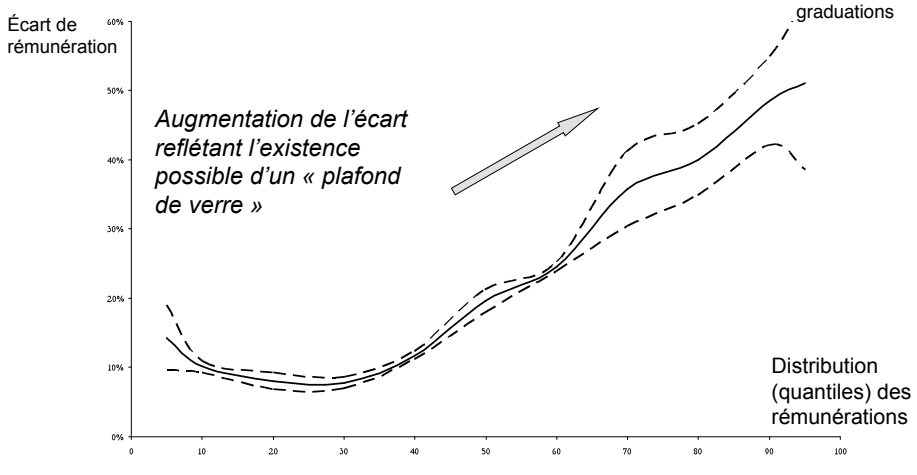

** Intervalle de confiance de 95%.*
Source: Nordman et Wolff (2009), sur la base de FACS Maroc, 2000 (http://dx.doi.org/10.1093/jae/ejn029).

L'écart de revenu entre un homme et une femme pauvres se situe t-il au même niveau de la distribution ? L'écart de rémunération entre hommes et femmes est croissant, de façon presque linéaire, le long de la distribution des revenus : les individus les plus pauvres ont des écarts de rémunération les plus faibles, les individus les plus riches ont des écarts de rémunération importants.

Nous avons ici une accélération brutale de l'écart de rémunération dans la partie supérieure de la répartition des salaires, qui reflèterait un obstacle invisible empêchant les femmes d'atteindre les positions les mieux rémunérées et les postes les plus convoités – « effet de plafond de verre ». Cet effet est également illustré dans le cas de la Suède.

Graphique 31 *Salaires moyens dans les dix plus grandes catégories socio-professionnelles en 2004 en Suède*

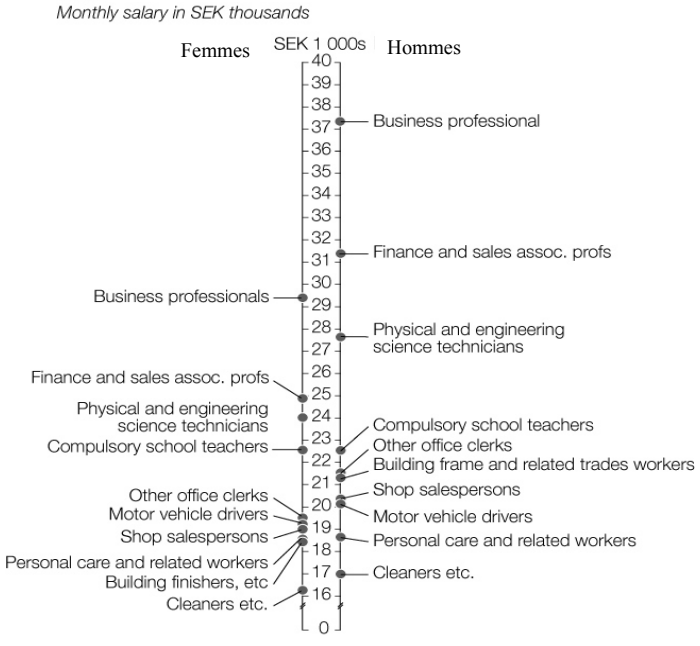

Source : National Mediation Office ; Producteur: Statistics Sweden.

La colonne centrale symbolise les montants des salaires exprimés en couronnes. De chaque côté sont indiqués les salaires perçus par les groupes professionnels, selon qu'il s'agit des hommes ou des femmes. On observe que dans huit des dix groupes d'emplois principaux, les femmes gagnent en moyenne moins que les hommes. Hommes et femmes, qui occupent un type d'emploi en bas de l'échelle des revenus, ont des revenus proches ; ceux qui occupent des activités requérant un niveau d'éducation plus élevé ont des écarts salariaux plus importants.

Un autre exemple qui est souvent utilisé pour traiter la question des disparités de genre est

l'équilibre vie privée/vie professionnelle. Une forte contrainte à la participation des femmes à la force de travail est les responsabilités au sein de la famille. Le statut marital, la présence d'enfants en bas âge ou de personnes nécessitant des soins peuvent constituer des contraintes à leur participation sur le marché du travail.

Ces exemples soulignent l'importance de revoir le contenu des collectes de données sur le travail des hommes et des femmes. Pour collecter de telles données, on utilise des enquêtes-emploi qui sont dans de nombreux pays la principale source d'information statistique sur ces questions.

Pour cela, il faut définir et classer les variables.

La notion d'emploi doit :

- mieux mesurer les activités saisonnières et occasionnelles dans lesquelles les femmes s'engagent, souvent dans une plus large mesure que les hommes ;
- inclure les personnes qui ne travaillent que quelques heures et dont le rôle social est souvent d'être femme au foyer, étudiante ou retraitée ;
- mesurer la production non échangée de produits, hors commerce et marché. Ce sont des activités souvent dominées par les femmes ;
- intégrer le secteur informel.

Une déformation courante porte sur la mesure du revenu tiré de l'emploi. Très souvent, le concept utilisé ne se réfère qu'au salaire direct, ce qui exclut les primes, les avantages en nature, les services et les autres avantages sociaux, tels que les allocations familiales. Ces éléments doivent également être mesurés par l'enquête pour appréhender les différences de genres.

La classification est un autre problème. Est-ce que les systèmes de classification portent en eux des déformations liées au genre ? Par exemple, la classification internationale standardisée des professions possède moins de subdivisions pour les emplois dominés par les femmes – tels que le secrétariat – alors que les activités à dominante masculine – comme l'artisanat – sont plus finement délimitées.

La commission des classifications des professions et des secteurs s'est penchée sur les déformations liées au genre dans le recensement mené au Népal en 2001. Elle a ainsi produit de nouveaux codes qui offrent une ventilation plus détaillée par sexe.

Tableau 30 *Exemple de classification d'activités effectuées par les femmes au Népal, en 2000*

Unit code	Description	Example
7331	Handicraft workers in wood	
7414	Fruit, vegetable and related preservers	Maker, achaar, Maker, jaand-raksee
7424	Basket weavers and related workers	Maker, doko-naamlo, Maker, sukul-gundree, Maker, guinthaa
7432	Weaver, knitter and related workers	Spinner, batti-kaatne

Source : CBS 2000. Nepal Standart Classification of Occupation, 2000.

Le tableau 30 montre de nouvelles activités introduites plus finement dans la classification des activités : artisanat du bois, mise en conserve de fruits et légumes, etc.

Une fois assurée la prise en compte des différences de genre par la définition et la classification, l'étape suivante concerne le choix de la mesure pour éviter tout stéréotype. Les mesures doivent être indépendantes des perceptions des personnes interrogées et des préjugés des sondeurs. Il arrive en effet que l'enquêteur lui-même introduise des biais dans la formulation des questions.

Un autre exemple de méthodologie est tiré de l'enquête-emploi au Pakistan – *Pakistan's Labour Force Survey*. Une liste d'activités a été ajoutée afin de mieux tenir compte des personnes engagées dans le travail informel, les tâches agricoles, la transformation d'aliments, les travaux de construction, la fabrication de vêtements, etc.

Tableau 31 *Taux d'activité au Pakistan, 2005-2006*

	Taux d'activité (questions standards)	Taux d'activité (avec la nouvelle liste)
Total	46	57
Hommes	72	72
Femmes	19	41

Source : Pakistan's Labour Force Survey.

Ce tableau montre les résultats obtenus avec les questions standard et ceux obtenus avec la nouvelle liste d'activités. Le taux d'activité des femmes, obtenu avec le nouveau questionnaire, a plus que doublé, passant de moins de 20 % à plus de 40 %, alors que le taux d'activité des hommes demeure inchangé.

Examinons enfin une quatrième et dernière étape méthodologique : la présentation et la diffusion des résultats de l'analyse. Tous les indicateurs peuvent être calculés sur la base d'une variété de ventilations afin d'identifier le lien entre la situation professionnelle des hommes et celle des femmes. Ces indicateurs sont le sexe, le niveau d'éducation, l'âge, le contexte familial, etc. La manière de présenter les données a un impact considérable sur la compréhension des disparités.

Graphique 32 *Taux d'activité économique des hommes et des femmes en Suède, 2000-2005*

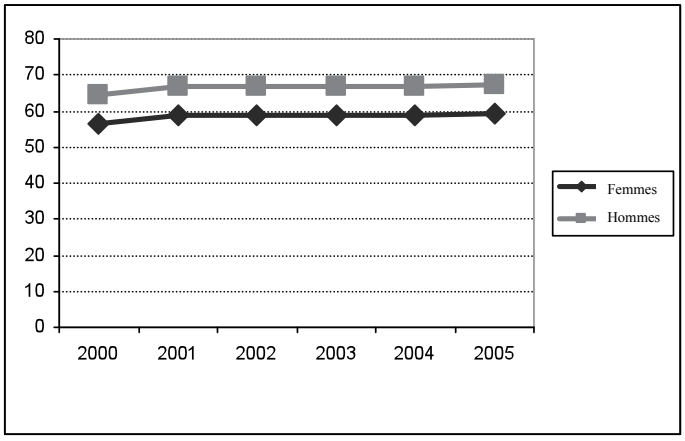

Source : UNECE Gender Statistics.

Le graphique 32 montre une participation presque égale des hommes et des femmes dans le marché du travail en Suède, entre 2000 et 2005. On observe des trajectoires de taux d'activité quasiment identiques. Le même taux peut être décrit en détail en distinguant les temps partiels des temps pleins, les chômeurs des inactifs. On observe alors de grandes différences dans l'évolution de cette participation au fil du temps. Les femmes occupent une part plus importante dans le travail à temps partiel, tandis que les hommes prédominent dans le travail à temps plein.

Graphique 33 *Femmes et hommes de 20 à 64 ans par statut d'activité et nombre d'heures normalement effectuées, 1970-2005*

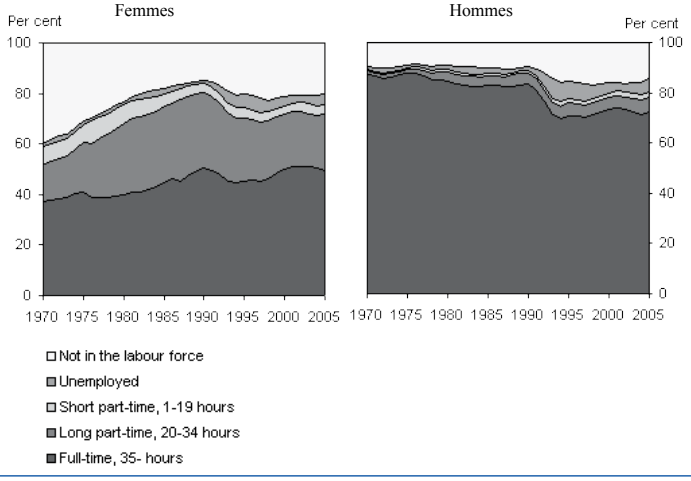

Source : Statistics Sweden.

Pour conclure, retenons la liste de quatre questions clés adoptées lors de la 17e conférence internationale des statisticiens du travail à Genève en 2003, qui conduit vers une bonne pratique en matière d'intégration de la dimension genre dans les statistiques du travail :

- « *Est-ce que les sujets pertinents sont couverts ?* » afin de décrire les problèmes liés au genre, tels que le travail non rémunéré, l'emploi dans l'économie non structurée, etc. ;
- « *Afin de mesurer le travail, est-ce que toutes les situations de travail sont correctement posées ?* » ;
- « *Les variables sont-elles correctement définies puis classifiées ?* » ;
- « *Toutes les statistiques sont-elles suffisamment détaillées pour refléter clairement des différences et les similitudes entre les hommes et les femmes sur le marché du travail ?* ».

Cette semaine, l'examen des statistiques nationales du travail au Việt Nam vous permettra d'en tirer les enseignements en vous fondant sur ces quatre questions.

Le travail sur Stata est entamé en début d'après-midi. Le travail s'effectue en binôme par mixage des compétences afin de lisser les écarts. L'objectif de cette première session est de familiariser les stagiaires aux principales commandes du logiciel ; les explications théoriques sont entrecoupées de mises en application à partir d'une enquête-emploi représentative portant sur 165 331 individus au Việt Nam. Des travaux pratiques sont menés sur le traitement statistique à partir d'une population cible, de constructions de tableaux croisés, etc.

Bibliographie sélective

ALBRECHT, J., A. BJÖRKLUND et S. VROMAN (2003), "Is There a Glass Ceiling in Sweden?", *Journal of Labor Economics*, no.21:145-177.

ALTONJI, J. G. et R. M. BLANK (1999), "Race and Gender in the Labor Market", in Orley Ashenfelter and David Card, *Handbook of Labor Economics*, Volume 3C, Amsterdam, pp. 3143-3257.

INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION (2009), *Global Employment Trends for Women*, ILO, Genève.

NORDMAN, C.J., F. RAKOTOMANANA et A.-S. ROBILLIARD (2010), "Gender Disparities in the Malagasy Labor Market", in *Gender Disparities in Africa's Labor Market*, Arbache J.S. et al. (eds), Chapter 3, Africa Development Forum Series, Banque mondiale, Washington DC, pp. 87-154.

NORDMAN, C.J. et F. ROUBAUD (2009), "Reassessing the Gender Wage Gap in Madagascar: Does Labor Force Attachment Really Matter?", *Economic Development and Cultural Change*, 57(4), July, pp. 785-808.

NORDMAN, C.J. et F.-C. WOLFF (2009a), "Is there a Glass Ceiling in Morocco? Evidence from Matched Worker-Firm Data", *Journal of African Economies*, 18(4), pp. 592-633.

NORDMAN, C.J. et F.-C. WOLFF (2009b), "Islands Through the Glass Ceiling? Evidence of Gender Wage Gaps in Madagascar and Mauritius", in *Labor Markets and Economic Development*, Ravi Kanbur and Jan Svejnar (eds), Chapter 25, Routledge Studies in Development Economics, Routledge.

NORDMAN, C.J. et F.-C. WOLFF (2010), "Gender differences in Pay in African Manufacturing Firms", in *Gender Disparities in Africa's Labor Market*, Arbache J.S. et al. (eds), Chapter 4, Africa Development Forum Series, Banque mondiale, Washington DC, pp. 155-192.

UNITED NATIONS STATISTICS DIVISION (2008), "Mainstreaming Gender in the Production of Labour Statistics", "Incorporating Gender into Labour Statistics", Presentations.

WORLD BANK (2001), *Engendering Development: Through gender equality in rights, resources, and voice*, Banque mondiale, Washington DC.

2.1.2. État des lieux de la situation des femmes au Việt Nam

[Axel Demenet]

Nous allons procéder à une analyse de la situation des femmes au Việt Nam en examinant les deux aspects complémentaires que sont leurs activités professionnelles et leur rôle au sein du foyer. Nous verrons tout d'abord dans les textes législatifs comment sont garantis les droits des femmes et l'égalité des sexes – le cadre légal vietnamien est-il discriminatoire ? Nous développerons notre réflexion en nous interrogeant à partir d'indices synthétiques sur la place de la femme au Việt Nam par rapport au reste du monde. Dans un second temps, nous discuterons les grands indicateurs sociaux – portant sur la démographie, l'éducation et la santé – et économiques, pour enfin nous intéresser aux études sur la répartition des tâches dans la famille.

La loi est-elle une bonne garantie de l'égalité homme/femme au Việt Nam ?

Le parti communiste considère l'égalité homme/femme comme un objectif clé depuis les années 1930, date de création de l'Union des femmes.

- L'égalité des genres est inscrite dans la constitution.
- Convention CEDAW (*Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women*) ratifiée en février 1982.
- 2006, loi 73/2006/QH11 sur l'égalité des genres.
- 2007, loi sur le contrôle et la prévention des violences domestiques.
- Avril 2007, résolution 11-NQ/TW du parti communiste sur le travail des femmes.

Au cœur des textes de lois, l'égalité de la femme dans la société et dans la vie sociale et familiale est reconnue. À côté de l'Union des femmes, structure présente à tous les niveaux administratifs du pays, il existe un Comité national pour le progrès des femmes, fondé en 1993 et travaillant avec de nombreux ministères.

Quel est votre sentiment sur la situation au Việt Nam, d'un point de vue global et synthétique ?

Phạm Quang Linh

Le Việt Nam dispose en effet d'un cadre juridique relativement complet afin de promouvoir l'égalité des genres mais, en réalité, il existe encore de nombreux facteurs d'inégalités.

[Axel Demenet]

Selon *The World Economic Forum's Global Gender Gap's Index*, le Việt Nam se classe 72e sur 134, selon *Gender Inequality Index*, le pays est 58e sur 169.

Intéressons-nous aux indicateurs démographiques, à l'éducation et à la santé.

D'un point de vue démographique, la sélection des naissances pose problème :

aujourd'hui, le ratio par sexe est de 110 garçons pour 100 filles. Les disparités régionales sont fortes : dans les provinces du Centre et des Hauts-Plateaux, le rapport est en équilibre ; dans le delta du fleuve Rouge, le déséquilibre atteint 115 garçons pour 100 filles.

Sur ces points d'analyse, le lecteur se réfèrera également à l'intervention de Catherine Scornet en séance plénière

Le niveau d'éducation est lié au taux de fertilité et à l'âge du mariage. Au niveau provincial, ce taux est corrélé positivement avec le taux d'illettrisme ; quant à l'âge moyen du premier mariage, il est corrélé négativement avec le diplôme pour les femmes. En tendance, l'écart de genre en termes d'illettrisme a significativement diminué en une vingtaine d'années, passant de 10 % en 1989 à 4,4 % en 2009.

Lorsque l'on croise deux types de discrimination potentielles – entrées ethnique et de genre –, les écarts se creusent : 67 % des femmes non-Kinh ne sont plus scolarisées après l'école primaire.

Un diagnostic comparable peut être dressé en termes d'accès aux soins puisque, par exemple, deux tiers à trois-quarts des femmes non-Kinh accouchent à la maison sans assistance.

Examinons rapidement à présent la situation relative selon le genre en matière de pauvreté – pris dans une définition monétaire – ainsi que les questions d'accès au capital.

Graphique 34 *Incidence de la pauvreté monétaire en fonction du sexe du chef de famille*

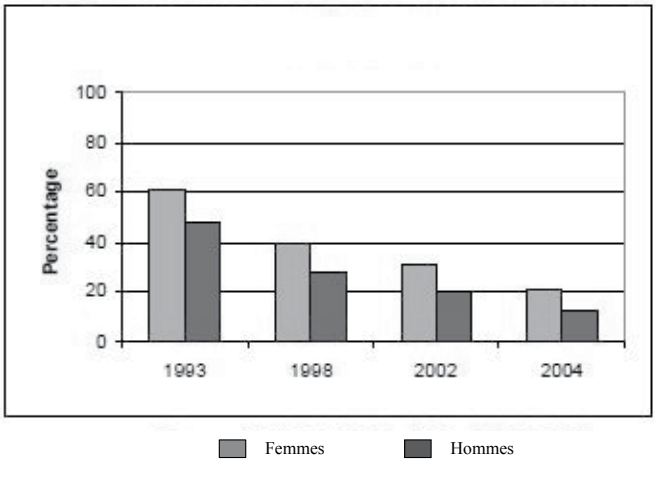

Source : VHLSS 1993, 1998, 2002 et 2004.

Premières informations chiffrées : pour les ménages dont le chef de famille est une femme, le taux de pauvreté est sensiblement moins élevé. Cependant, gardons à l'esprit que les ménages féminins sont peu nombreux et que ces statistiques dissimulent des situations fortement différenciées en termes de vulnérabilité, pas uniquement en fonction du revenu : femmes veuves, divorcées ou abandonnées par leur mari, avec ou sans enfants en charge. Prendre en compte seulement la pauvreté monétaire est donc réducteur de ce point de vue.

La possession d'un capital est une clé du développement. Il s'agit également d'une source de pouvoir pour les femmes, les impliquant davantage dans le processus de décisions. Regardons la situation de la propriété foncière et l'accès au crédit :

- si la distribution des terres est, en théorie, égalitaire au Việt Nam, le titre de propriété foncière fait figurer dans une large majorité uniquement le nom du mari – neuf cas sur dix – privant *de facto* les femmes de garanties pour emprunter et de marge de négociation dans les décisions au sein du foyer ;
- les ménages dont le chef de famille est un homme ont en moyenne davantage accès au crédit – 35 % contre 25 %. L'Union des femmes joue un rôle majeur pour l'accès au crédit, pourtant les groupes particulièrement vulnérables comme les femmes non-Kinh demeurent peu connectés aux organisations de masse.

Abordons maintenant la place de la femme dans la famille, potentiellement la plus intéressante à analyser car plus difficile à mesurer. Appuyons nos propos sur une étude de sociologie quantitative récente (Knodel *et alii*, 2004). Les auteurs fondent leur analyse sur 1 300 entretiens environ. Ils cherchent à comparer les situations de ménages mariés à trois périodes différentes : 1963-1971 (temps de guerre), 1977-1985 (temps post-réunification), 1992-2000 (ouverture économique).

Au préalable, il convient de s'interroger sur ce qui détermine au sein d'un couple la répartition des tâches. Une typologie possible repose sur trois facteurs explicatifs (Shelton et John, 1996) :

- le temps disponible. Si l'épouse est peu ou pas active, son activité sera forte dans le cadre familial. Au Việt Nam, les femmes sont très actives et n'interrompent guère leur carrière (Haub et Phương Thị Thu Hương, 2004) ;
- l'apport de ressources. L'idée générale est que la personne qui apporte le revenu le plus élevé consacre moins de temps aux travaux domestiques, à l'éducation des enfants, etc. ;
- la conception idéologique de la famille. Certaines valeurs déterminent la répartition des tâches – *cf.* le confucianisme.

Tableau 32 *Partage des tâches sur trois périodes : 1963-1971, 1077-1985, 1992-2000*

	% reporting that couple shares chore equally or husband is main person (among those reporting that husband or wife is main person doing chore)[a]			% reporting that husband did chore some or a lot			% reporting that wife did chore a lot		
	1963-71	1977-85	1992-00	1963-71	1977-85	1992-00	1963-71	1977-85	1992-00
Managing the household budget	17.3	23.2	32.0***	31.0	36.3	46.3***	68.3	69.9	66.9
Buying food	4.8	5.9	6.8	26.2	25.2	29.4	76.4	78.0	77.1
Cooking	7.8	7.4	7.7	33.6	30.6	36.8	84.5	83.8	82.4
Washing dishes	4.1	6.8	3.6	26.2	26.4	29.9	89.1	89.1	88.7
Cleaning house	13.0	12.5	14.4	39.4	37.3	44.4	82.4	82.9	84.3
Doing laundry	9.5	10.1	8.3	34.0	31.7	37.7	86.1	88.7	88.7
Any of the above chores	25.1	29.9	38.7***	52.3	53.7	66.4***	91.9	94.0	94.9
Any of the above chores excluding budget management	16.2	15.0	19.8	44.2	42.4	51.9*	91.4	91.9	93.1

Source : Shelton et John, 1996.

Plusieurs leçons peuvent être tirées de cette étude, dont la première partie se focalise sur la perception de la répartition des tâches.

Toutes périodes confondues et de manière peu surprenante, les femmes sont globalement plus impliquées que les hommes dans les tâches domestiques au Việt Nam. Parmi les activités contraignantes ayant trait au fonctionnement du ménage (cuisine, nettoyage, lessive), seulement un répondant sur dix (au mieux) indique une implication des hommes au moins égale à celle des femmes. Le constat d'un déséquilibre dans la contribution domestique est flagrant puisque la quasi-totalité des femmes participe à au moins une tâche, contre seulement un homme sur deux. La gestion du budget est l'activité où les hommes sont le plus souvent présents : 32 % des répondants considèrent que l'homme est au moins aussi impliqué que la femme. Ce domaine peut être perçu comme un enjeu de pouvoir au sein du couple, au moins autant que comme une contrainte de temps ; la plus grande masculinité n'est donc pas nécessairement un signal positif pour la condition féminine. La comparaison des trois cohortes de ménages donne des indications sur l'évolution de cette répartition. L'implication des femmes est remarquablement constante, tandis que celle des hommes a augmenté significativement pour la gestion du budget et dans une bien moindre mesure pour les autres tâches – de trois points en moyenne. On peut donc déceler une tendance vers un faible rééquilibrage, en gardant à l'esprit que ces chiffres datent de 2004 et n'informent pas sur la dernière décennie.

Tableau 33 *Partage des tâches sur trois périodes : 1963-1971, 1977-1985, 1992-2000. Prise de décision selon le genre*

During the first few years of marriage, who made decisions about:	Gender of respondent		Marriage cohort		
	Male	Female	1963-71	1977-85	1992-00
Household production					
mainly husband	43.4	30.2	28.6	35.5	45.7
mainly wife	17.8	26.3	32.7	22.0	12.1
husband and wife equally	29.4	32.0	28.1	31.5	32.4
someone other than couple	9.5	11.4	10.6	11.0	9.8
statistical significance	***		***		
Expensive purchases					
mainly husband	45.7	36.6	32.8	42.0	48.4
mainly wife	10.8	13.9	22.1	9.9	5.4
husband and wife equally	36.9	41.8	37.6	41.3	39.0
someone other than couple	6.6	7.8	7.5	6.8	7.2
statistical significance	**		***		
Family and kin relations					
mainly husband	32.9	18.1	22.5	26.5	27.3
mainly wife	10.9	20.1	19.5	17.2	9.7
husband and wife equally	48.5	52.9	50.3	47.9	53.9
someone other than couple	7.8	9.0	7.7	8.4	9.0
statistical significance	***		**		
Social life as a couple					
mainly husband	25.9	15.5	19.0	21.7	21.3
mainly wife	10.9	18.5	19.4	13.1	11.6
husband and wife equally	61.2	64.4	59.7	63.1	65.7
someone other than couple	2.0	1.6	1.9	2.1	1.4
statistical significance	***		*		

Significance levels: * $p \leq 0.05$ ** $p \leq 0.01$ *** $p \leq 0.001$

Source : Shelton et John, 1996.

Le second aspect de l'étude porte sur la prise de décision durant les premières années du mariage, sur la base de rapports de perception. Le poids revendiqué dans les décisions est très variable selon que le répondant est l'homme ou la femme. Il apparaît cependant que les décisions sont prises de manière plus paritaire dans les domaines des relations sociales, alors que le mari est déclaré plus impliqué dans les décisions liées aux dépenses durables et à la production domestique, qui peut être quantitativement importante vu le nombre d'entreprises individuelles. En contradiction avec la tendance au rééquilibrage, constatée dans les tâches ménagères, il apparaît que le rôle des femmes dans tous les types de décisions est significativement moins important au sein des couples plus récents, alors que celui des hommes augmente.

Globalement, il ressort que les femmes dans l'environnement domestique sont plus impliquées que les hommes dans les tâches, alors qu'elles pèsent moins sur les décisions. Le premier écart semble se réduire faiblement alors que le second se creuse pour les couples plus récents. Ces résultats sont intuitifs mais jusqu'ici peu chiffrés, et gagneraient à être complétés par des enquêtes de type « emploi du temps » sur la

durée effective consacrée aux activités, et par une analyse plus fine selon les sous-groupes (régions, ruralité, éducation, etc.).

Finalement, le Viêt Nam présente une situation contrastée sur la situation de la population féminine. Le cadre légal est solide, puisque l'égalité entre les sexes est un objectif affiché depuis longtemps. Les résultats en termes de démographie, d'éducation et de santé sont globalement encourageants. La femme vietnamienne ne souffre pas d'une position institutionnellement inférieure, ni de discriminations systématiques, et sa place dans la société est, sur beaucoup de points, comparable à celle des hommes. L'ensemble assure au pays une position correcte sur le plan des indices synthétiques de comparaisons internationales. Cependant, des écarts fondamentaux demeurent. La sélection des naissances est une réalité, en particulier dans le delta du fleuve Rouge. Les niveaux d'éducation sont toujours significativement différents selon le sexe. L'accès des femmes à l'endettement et au capital est entravé par la structure des titres de propriété. Enfin, le contraste dans la vie familiale demeure : cette facette reste inexpliquée, sinon à invoquer l'inertie des comportements et des conceptions existantes. Il est à noter que l'égalité *pure* entre hommes et femmes au sein du foyer n'est pas forcément un objectif en soi, et n'est pas conçue comme tel dans notre approche puisque les rôles différenciés que jouent les époux sont, d'évidence, le produit de normes sociales et le reflet de conventions ancrées dans l'identité individuelle de chacun.

Un diagnostic économique plus approfondi est indispensable. L'accès des femmes au marché du travail et les positions qu'elles y occupent constituent des indicateurs particulièrement importants, de même que les potentiels écarts de rémunération à caractéristiques équivalentes, qui sont souvent mis en avant. Nous travaillerons ensemble cette semaine, à partir de notre base de données, sur ces aspects.

Bibliographie sélective

ADB (2005), Vietnam Gender Situation Analysis.

AMIN *et al.* (2009), Ethnic Fertility Differentials in Vietnam, Population Council. http://www.popcouncil.org/pdfs/wp/pgy/018.pdf

BICH Pham Van (1999), The Vietnamese Family in Change: The Case of the Red River Delta. Richmond, Surrey: Curzon Press.

Education in Vietnam: Evidences from the 2009 Census, UNFPA Factsheet, 2011, Hà Nội.

HAUB, S. et PHUONG Thi Thu Huong (2004), *An overview of population and development in Vietnam*, Population Reference Bureau., 2004, Washington D.C..

KNODEL, J., VU Manh Loi, R. JAYAKODY, et VU Tuan Huy (2004), "*Gender Roles in the Family: Change and Stability in Vietnam*", PSC Research Report.

SHELTON, B. A. et D. JOHN (1996). The Division of Household Labor. Annual Review of Sociology, 22, 299-322.

Viet Nam Population and Housing Census 2009 (2011). Profile of Key Sex-Disaggregated Indicators, UNFPA, Hà Nội.

Journée 2, mardi 19 juillet

2.1.3. Le marché du travail. Concepts et indicateurs élémentaires pour une analyse discriminatoire

[François Roubaud]

Nous allons vous présenter les principaux indicateurs et concepts du marché du travail selon le genre et l'ethnicité, puis nous examinerons le questionnaire de l'enquête-emploi 2007 du Viêt Nam, support de travail de notre formation.

Pertinence d'une analyse discriminatoire du marché du travail

[Jean-Pierre Cling]

Pourquoi avoir choisi le marché du travail pour aborder la question des inégalités ethniques et de genre ? La principale raison est que dans les pays en développement la plupart des individus, et les plus pauvres, ont pour seul revenu le travail ; ils n'ont ni capital ni épargne. Il faut donc s'intéresser à la question de la participation au marché du travail, aux types d'emplois, aux revenus dans le travail et à la position dans l'emploi, pour essayer d'identifier les populations vulnérables et aborder les questions d'égalité de genre et d'ethnicité. Les informations sur les conditions de travail livrent une appréciation précise des conditions de vie et autorisent des comparaisons chiffrées pertinentes entre différents groupes.

Notre objectif est de vous exposer les indicateurs indispensables pour comprendre le marché du travail. Trois approches sont pour cela développées :

- la position par rapport à l'emploi et au marché du travail ;
- la structure du marché du travail ;
- les caractéristiques de l'emploi et les conditions de travail.

Position sur le marché du travail : concepts, définitions, indicateurs

Schéma 3 *Position sur le marché du travail - concepts*

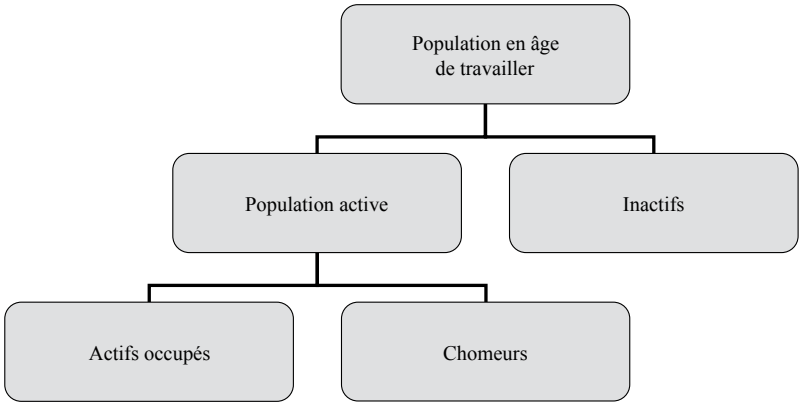

Source : Construction de l'auteur.

Ce schéma permet de repérer la position d'un individu par rapport au marché du travail et à l'emploi, en partant de la population en âge de travailler. Cette population se compose d'inactifs – individus qui ont décidé de ne pas travailler : riches, femmes s'occupant des enfants et ne travaillant pas à l'extérieur, etc. – et de la population active – individus qui travaillent ou qui souhaitent travailler. La population active inclut donc des actifs occupés et des chômeurs.

Définissons plus précisément ces différents concepts :

- population en âge de travailler : ensemble des individus de quinze ans et plus (seuil vietnamien) ;
- population active : ensemble des personnes de quinze ans et plus participant au marché du travail – personnes travaillant (actifs occupés) ou cherchant un emploi (chômeurs) ;
- actifs occupés : individus qui ont travaillé au cours de la période pendant au moins une heure, payés ou non, ou qui étaient absents temporairement ;
- chômeurs : personnes de quinze ans et plus sans emploi, en recherche d'emploi et disponibles.

Passons aux indicateurs en lien avec ces différents concepts.

Le premier indicateur est le taux d'activité qui correspond à la population active divisée par la population en âge de travailler. On peut se poser la question des déterminants du taux d'activité et comment ce taux peut varier selon les différentes catégories de population. On peut imaginer un certain nombre de déterminants – facteurs économiques, culturels, etc. – permettant de différencier les pays entre eux ou au sein d'un pays les taux d'activité selon les individus. La fécondité pour les femmes par exemple détermine un taux d'activité plus ou moins important selon les pays. Ce taux est fluctuant, en pratique de 30 % à 80-90 %.

Quelle est votre idée sur la valeur du taux d'activité au Việt Nam ? Ce qui nous intéresse ici n'est pas seulement la moyenne pour le pays mais celle entre les femmes et les hommes, entre les Kinh et les autres groupes ethniques.

Trần Phương Nguyên

Je pense que le taux d'activité des femmes est moins important que celui des hommes. Cela provient des conceptions, des valeurs traditionnelles. Il demeure moins important que celui des hommes.

[Jean-Pierre Cling]

Cette figure montre les écarts des taux d'activité entre hommes et femmes en 1998 et 2008 pour différentes régions du monde.

Graphique 35 *Écarts des taux d'activité entre hommes et femmes en 1998 et 2008 pour différentes régions du monde*

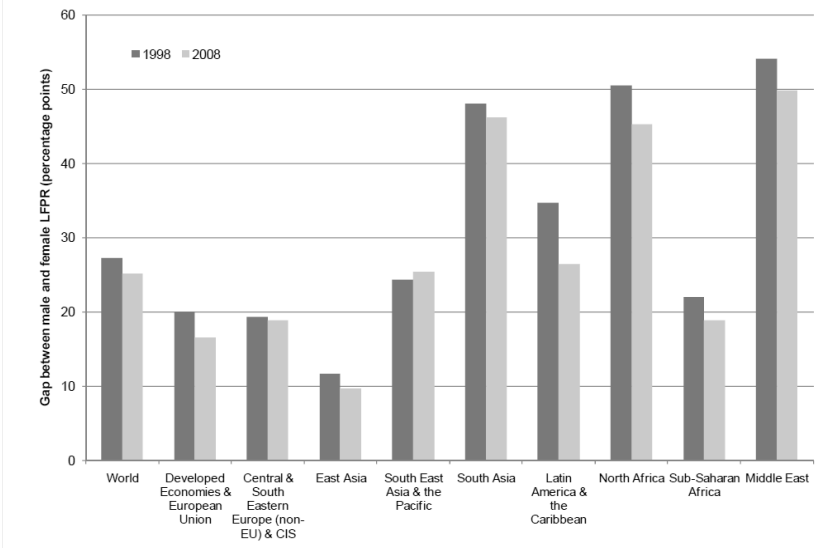

Source : Organisation Internationale du Travail.

Pour l'Asie du Sud, c'est-à-dire en Inde principalement, le taux d'activité des femmes est de 35 %, et de 85 % pour les hommes. On peut s'interroger sur les questions de mesure, de définition du taux d'activité des femmes, etc., mais, à l'évidence, les variations sont fortes selon les régions du monde. Regardez l'exemple de l'Afrique, avec des taux d'activité proches entre hommes et femmes. On peut penser que dans les pays les plus pauvres, les taux d'activité seront proches, mais dans certaines régions du monde, des facteurs culturels comptent – cas de l'Afrique du Nord où l'écart entre hommes et femmes est plus grand. Dans les pays musulmans les femmes pourraient travailler moins pour des raisons culturelles.

Un autre type d'indicateur important est le taux de chômage – c'est-à-dire le nombre de chômeurs par rapport à la population active. Ce taux est difficile à interpréter dans les pays en développement car l'assurance chômage n'existe pas, ce qui n'incite pas à se déclarer chômeur dans un pays comme le Viêt Nam. Cet indicateur révèle d'importantes différences entre divers groupes de populations : en France par exemple, le taux de chômage est de 10 % en moyenne et de 25 % pour les jeunes.

Structure du marché du travail

Le marché du travail peut être classifié de différentes manières : par secteurs d'activité, par types d'occupation, par types de statut dans l'emploi et par secteurs institutionnels ; évidemment, ces différentes structures peuvent être aussi décomposées par genre ou par groupes ethniques. Le type d'occupation correspond à ce qui vous a été présenté par Christophe Jalil Nordman hier matin, en montrant les différences de

structures entre hommes et femmes. Il est très important de se poser ce genre de questions : est-ce que les hommes se retrouvent plus dans l'industrie, par exemple, les minorités ethniques, dans l'agriculture ? Nous allons procéder à un éclairage sur la structure de l'emploi par secteurs institutionnels dans le cas du Việt Nam.

Tableau 34 *Structure du marché du travail - secteurs institutionnels*

	2007			2009		
	Urban	Rural	Total	Urban	Rural	Total
Public	23.8%	6.1%	10.5%	20.2%	5.7%	9.7%
Foreign Enterprise	3.4%	1.5%	2.0%	3.8%	2.5%	2.9%
Domestic Enterprise	11.6%	3.8%	5.7%	14.5%	5.1%	7.7%
Formal HB	16.9%	4.7%	7.7%	15.1%	5.0%	7.8%
Informal sector	31.5%	20.8%	23.4%	31.6%	20.7%	23.7%
Agriculture	11.1%	63.0%	50.4%	14.7%	60.9%	48.1%
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Source : LFS 2007, 2009, GSO. Total: Occupied population ; calcul des auteurs.

L'agriculture tient une place centrale – la moitié des emplois –, le secteur informel regroupe un quart des emplois. Ici encore, on s'attend à de fortes différences de structure entre hommes et femmes et aussi entre groupe majoritaire et minorités.

Conditions de travail

Les conditions de travail sont un élément majeur de l'insertion sur le marché du travail, et en premier lieu, le sous-emploi qui est un indicateur de déséquilibre, de la sous-utilisation de la force de travail – sous-emploi visible : heures travaillées inférieures à un seuil (35 heures par semaine au Việt Nam), volonté de travailler plus et disponibilité pour le faire. Il y a évidemment beaucoup d'autres indicateurs en lien avec les conditions de travail : si vous travaillez dans la rue ou dans des locaux spécifiques, les conditions contractuelles – avez-vous un contrat de travail, des congés, une protection sociale ? –, les revenus, etc.

Ce tableau présente l'emploi informel défini comme étant le travail effectué sans protection sociale au Việt Nam.

Tableau 35 *Conditions de travail – indicateurs. Emplois informels dans l'activité principale par secteur institutionnel, 2007 et 2009*

	Number	Structure	Enterprise's institutional sector (%)					
	(1,000)	(%)	Public sector	Foreign enterprise	Domestic enterprise	Formal HB	Informal sector	Agricul-ture
2007	37,705	81.9	12.3	17.2	52.9	48.0	100	99.0
2009	38,288	80.5	12.6	12.9	48.0	51.6	100	98.6

** Le nombre total d'emplois n'est pas exactement égal à la somme de tous les emplois par secteur, 0,3 % des emplois ne peuvent être classés dans un secteur institutionnel.*
Source : LFS 2007, GSO ; calcul des auteurs.

Au total, 80 % de l'emploi est informel en 2009. Notons la part d'emplois informels dans les entreprises individuelles formelles, les entreprises domestiques, les entreprises à investissements étrangers et le secteur public – plus de 10 % d'emplois informels. L'emploi informel est présent dans tous les secteurs au Viêt Nam, et pas seulement, comme on pourrait le penser, dans l'agriculture et le secteur informel.

La seconde partie de la matinée est consacrée aux travaux pratiques sur Stata. En préambule, l'enquête-emploi menée en 2007 par l'Office général de la statistique (OGS) avec la participation de l'équipe IRD-DIAL est présentée par François Roubaud – alignement sur les standards internationaux et adaptation aux spécificités du marché du travail au Viêt Nam.
Depuis 2011, l'enquête est réalisée en continu sur le terrain. Il est ainsi possible de produire des indicateurs mensuels, trimestriels ou année par année et de suivre précisément la conjoncture économique sur le marché du travail. Il s'agit d'une enquête ménage ; les familles sont prises au hasard sur tout le territoire national puis, pour chaque ménage, tous les membres sont interrogés sur leur situation vis-à-vis du marché du travail. Les données issues de l'enquête 2007 demeurant confidentielles, la formation s'organise à partir d'un sous-échantillon : une personne sur quatre a été sélectionnée, ce qui représente une base de données de 165 000 personnes.
L'enquête-emploi est constituée de deux parties distinctes : les caractéristiques socio-démographiques des individus – âge, sexe, ethnicité, niveau d'éducation, situation par rapport au chef de ménage, situation maritale ; les indicateurs du marché du travail.
La session sur Stata vise la construction de variables permettant d'identifier les actifs, inactifs et chômeurs. Un travail de désagrégation des données est entamé pour identifier la position relative de chaque groupe-cible sur le marché du travail.

Mesure de la diversité et des discriminations : enjeux, contraintes et risques

[Mireille Razafindrakoto]

Nous allons aborder la question des inégalités ethniques dans le monde à travers quelques illustrations. L'intérêt de cette présentation est de s'interroger sur la notion d'inégalité, les enjeux et les questions sous-jacentes.

Comment traiter la question des droits de certaines minorités ? Dans différentes régions, nous constatons aujourd'hui un affaiblissement des politiques ouvertes visant l'assimilation. Il existe différents types de dispositifs reposant soit sur la reconnaissance des spécificités culturelles – médiation culturelle, représentation et participation politique des minorités –, soit sur des politiques d'assimilation – de moins en moins nombreuses –, soit sur des politiques de discrimination positive ethnique – pour l'accès à l'emploi, aux marchés publics, à l'enseignement supérieur, etc. – avec des quotas réservés dans les entreprises, dans les écoles/universités, etc.

L'objectif du chercheur est d'essayer d'identifier l'origine et les facteurs qui entraînent ces inégalités, ce qui suppose un questionnement sur les facteurs naturels,

les caractéristiques des individus mais aussi les politiques et les mesures mises en place. Les mesures de réduction des inégalités incluent souvent des dispositifs qui unifient et intègrent différents groupes dans un cadre générique qui s'applique à l'ensemble de la population, sans forcément tenir compte des spécificités – politiques d'intégration. Ces politiques sont-elles adaptées ? Ne faut-il pas tenir compte des spécificités ethniques pour mieux réduire les inégalités ? Doit-on davantage reconnaître les différences, les spécificités ou bien favoriser l'intégration des groupes dans un cadre unique ? À l'inverse, les politiques de discrimination positive peuvent poser problème : suivant le principe d'égalité, l'action publique se définit en fonction de critères ethniques, culturels et pose la question de la légitimité ; la cristallisation de stéréotypes peut amener une stigmatisation plus forte.

Il existe deux types de méthodes pour mesurer la diversité et les discriminations : les méthodes expérimentales ou *testing* et les méthodes statistiques, objet de l'atelier de cette semaine.

- Les méthodes expérimentales consistent à construire artificiellement des couples – demandeurs d'emploi, de logement, etc. –, dont les deux membres ne diffèrent que par une caractéristique – ethnie, origine, etc. ; si un membre est moins bien traité que l'autre, on considère qu'il y a discrimination selon cette caractéristique – observation « toute chose égale par ailleurs ».
  Exemple. On suppose des inégalités suivant les origines des individus, entre Français « de souche » et Français d'origine étrangère. On crée une situation d'accès au logement dans laquelle deux personnes ayant des caractéristiques quasi identiques interviennent – même niveau de revenu, d'éducation, âge, localisation géographique, etc. : deux individus ayant les caractéristiques les plus semblables possibles hormis leur origine. On observe en test direct, c'est-à-dire s'il existe une différence de traitement entre ces deux personnes dans l'accès au logement, qui indiquerait une discrimination.
  Dans nos travaux, nous cherchons à reproduire ces méthodes expérimentales en utilisant des données d'enquête basées sur un échantillon représentatif d'un grand nombre d'individus.
- Les méthodes statistiques reposent sur des enquêtes représentatives de la population avec suffisamment d'individus rassemblés, individuellement ou collectivement, afin de permettre une comparaison sous la forme de catégories et la construction d'écarts.
  Nous cherchons à observer les écarts entre groupes ethniques et à examiner s'ils peuvent être expliqués par d'autres types de variables ou non – l'appartenance ethnique explique t-elle les écarts ? Pour cela, il importe de contrôler les différentes variables qui peuvent expliquer les écarts constatés : l'âge des individus, le sexe, le revenu, la position sociale, le lieu de résidence, etc.
  Exemple des revenus de l'emploi. On constate au Viêt Nam, comme dans beaucoup de pays, que les groupes ethniques « minoritaires » ont des revenus beaucoup plus faibles que le reste de la population. Cette différence peut résulter, au moins en partie, du type d'emploi qu'occupent les différents groupes, du nombre d'heures travaillées, du niveau d'éducation, de la qualification, de l'expérience des individus. Après prise en compte – corrections – de ces facteurs,

l'écart de revenu en défaveur du groupe minoritaire peut mettre en évidence un indicateur de « discrimination ».

Autre question majeure. Il importe de s'interroger sur ce que l'on mesure exactement. Quels sont les critères retenus ? Quelles sont les variables retenues et comment sont-elles recueillies ? Les critères de différenciation ethnique considérés sont-ils pertinents ? Doit-on privilégier des critères objectifs ou subjectifs, des critères imposés ou l'auto-déclaration des individus ?

Inégalités et discriminations ethniques dans le monde : quelques illustrations

Tableau 36 *Incidence de la pauvreté*

	Indigènes (%)	Non indigènes
Democratic Republic of Congo/2005	84.8	71.7
Mexico/2008	80.6	45.3
Ecuador/2006	78.0	46.6
Guatemala/2006	74.8	36.2
Gabon/2003	70.1	32.7
Bolivia/2006	69.3	46.0
Peru/2005	62.3	35.0
Vietnam/2006	52.3	10.3
Lao PDR 2002	50.6	25.0
Brazil/2002	48.0[a]	23.0[b]
India/2004	43.8	22.7
Chile/2006	15.2	9.1
China/2002	5.4	3.5

Note : Head Count Poverty Rate are National.
a. Refers to White and « Black/brow » (african origin).
b. Refers to white (Telles, 2007). Head Count Poverty Rate are National.
Note : Population indigène se réfère dans les différents pays à des groupes désignés par les termes tels que minorités ethniques, aborigènes, nationalités minoritaires, tribus, etc. (World Bank Operational Directive 4.10).
Source : Banque mondiale (2011), Improving the Odds of Achieving the MDGs, Global Monitoring Report 2011.

Globalement, dans différents pays du monde, les minorités ont un niveau de pauvreté beaucoup plus élevé que le reste de la population – les écarts peuvent être du simple au double (Gabon, Pérou). Les différences ne se résorbent pas et tendent même à se creuser :

Graphique 36 *Progrès en termes de réduction de la pauvreté des populations indigènes : un bilan mitigé*

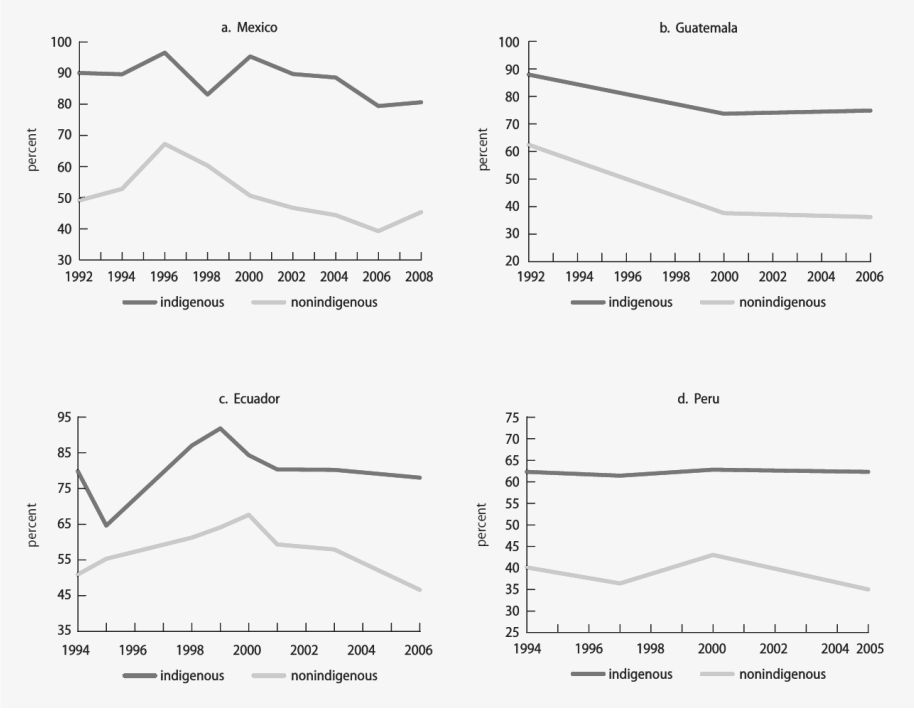

Source : Banque mondiale (2011), Improving the Odds of Achieving the MDGs, Global Monitoring Report 2011.

Si la pauvreté diminue, le rythme de réduction de la pauvreté pour les groupes minoritaires est beaucoup plus faible.

Le nombre d'années d'études est une variable majeure et demeure défavorable aux groupes minoritaires : elle peut expliquer les inégalités de revenus et il convient alors de se s'interroger sur les raisons de cette différence en termes d'éducation entre les populations majoritaires et minoritaires. Elle met en lumière l'existence d'un cercle vicieux : certains groupes de population pourraient ne pas investir dans l'éducation si cet investissement ne permet pas de percevoir un salaire équivalent à ceux des autres catégories.

Regardons cette expérience menée en Inde, qui souligne l'impact des stigmatisations.

Graphique 37 *L'intériorisation des phénomènes de stigmatisation. Résultats d'une expérience menée en Inde*

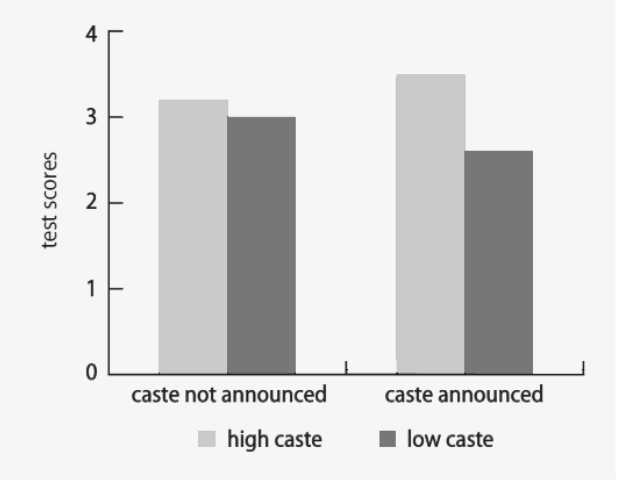

Source : Hoff and Pandey 2009. Banque mondiale (2011), Improving the Odds of Achieving the MDGs, Global Monitoring Report 2011.

L'étude s'est intéressée à un groupe d'individus de différentes castes. Dans un premier temps, on ne demandait pas à ces personnes à quelle caste elles appartenaient : on constate une légère différence en défaveur des castes inférieures. Dans un second temps, on leur demandait de préciser leur caste d'appartenance : le résultat montre un écart plus grand entre les deux groupes ; les gens appartenant à la caste supérieure ont des résultats beaucoup plus élevés que ceux de la caste inférieure. Cela amène à s'interroger à la fois sur l'effet d'intériorisation des individus discriminés et de la caste supérieure.

Le graphique 38 examine, pour quatre pays d'Amérique du Sud, les écarts de rémunération absolus entre les travailleurs indigènes et les autres travailleurs :

Graphique 38 *Écarts de rémunération absolus entre les travailleurs indigènes et les autres travailleurs*

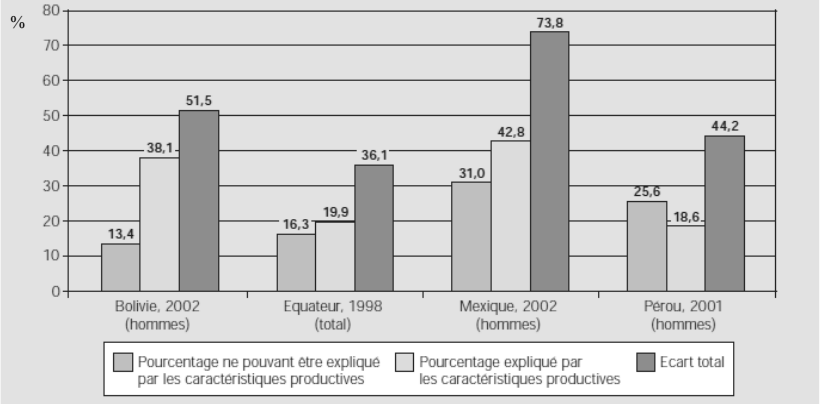

Source : Hall, G.G., Patrinos H.A (dir.) (2006). Indigenous Peoples, Poverty and Human Development in Latin America 1994-2004 (Palgrave Macmillan).

On distingue clairement la part des écarts de revenus, celle qui peut être expliquée par des caractéristiques productives et la part qui pourrait témoigner d'une discrimination. Prenons le cas du Pérou en 2001 : on constate un écart de rémunération absolu entre les « populations indigènes » et les autres – un écart total brut de 44 %. Pour ce dernier chiffre, environ 20 points de pourcentage peuvent être expliqués par des caractéristiques productives ; il reste ainsi 25 à 26 points d'écart non expliqués.

Le graphique 39 concerne également les écarts de rémunération selon l'appartenance ethnique.

Graphique 39 *Écart de rémunération selon le sexe et l'appartenance ethnique au Guatemala, 2000*

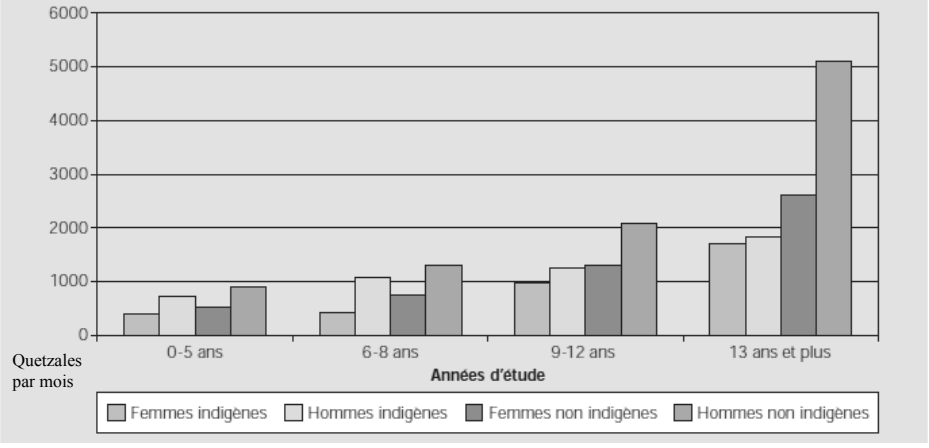

Source : Sauma, P., Las desigualdades etnicas y de genero en el mercado del trabajo del Gutermala (Genève, BIT, 2004).

Ce qui est particulièrement intéressant pour le Guatemala est que, plus les gens sont éduqués, plus l'écart de rémunération entre les populations majoritaires et indigènes est important.

Enfin, ce dernier exemple au Canada (*cf.* graphique 40) souligne l'importance de la prise en compte de la diversité des situations et invite à ne pas regrouper l'ensemble des minorités dans une seule catégorie.

Graphique 40 *Écarts de revenu entre les travailleurs blancs et les autres au Canada, 2005*

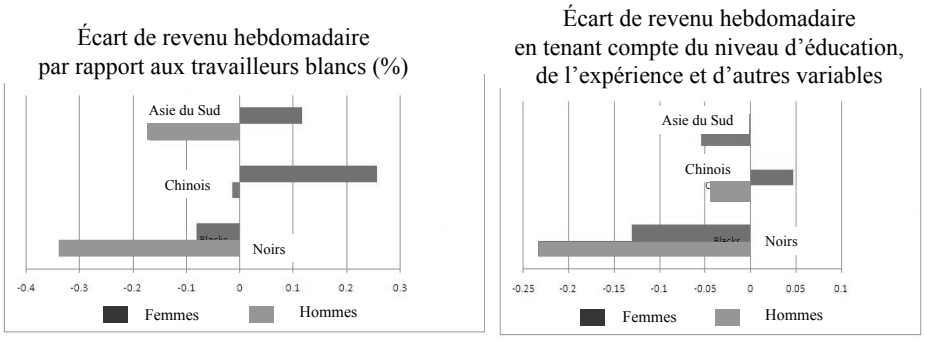

Source : Canada, 2006 Census datas (Hou and Coulombe).

On distingue trois types de populations : Noirs, Chinois et autres populations venant d'Asie du Sud. Ce qui est intéressant est la forte diversité des situations selon le sexe. Les femmes d'origine chinoise ou d'Asie du Sud ont des revenus supérieurs aux travailleurs blancs au Canada. La lecture du graphique 40 permet d'apprécier si ces écarts sont dus au niveau d'éducation, à l'expérience des individus ou à d'autres caractéristiques identifiables : on retrouve l'écart positif dans le cas des femmes d'origine chinoise ; en revanche, les écarts de revenus sont toujours défavorables pour la population noire.

Jean-Luc Maurer

Il est important de différencier les discriminations des inégalités, car souvent, en effet, il y a inégalité sans nécessairement de discrimination. C'est une chance au Việt Nam d'avoir accès à des données qui sont sur une base ethnique, en quelque sorte. Une analyse fine des inégalités et des discriminations n'est pas véritablement possible sur une base d'appartenance ethnique en Indonésie.

Prenons l'exemple de la Nouvelle-Calédonie qui intéresse indirectement le Việt Nam et où j'ai travaillé pendant quelques années sur l'étude de la minorité javanaise. Ce pays regroupe une minorité d'origine vietnamienne fixée depuis la fin du XIX^{e} siècle. Je m'étais appuyé pour mes recherches sur le recensement de 1996 qui, contrairement à la tradition de la République française, avait été réalisé sur une base ethnique. J'attendais donc avec impatience le recensement de 2004 mais le Président français l'avait annulé pour raison ethnique précisément. Il n'est donc pas possible de mesurer l'évolution de la situation socio-économique de la minorité javanaise, pas plus que la minorité vietnamienne et surtout celle de la grande minorité kanake. En réalité, c'est pour ne pas mesurer l'évolution, ou plutôt la non évolution, de la situation de la population kanak que ce recensement a été annulé. Vous voyez par cet exemple que les recensements à base ethnique fournissent aux économistes, aux sociologues, des données extrêmement précieuses pour mesurer les différences existantes entre les groupes, selon leur appartenance ethnique.

Grégoire Schlemmer

Mesurer quelque chose revient forcément à poser une catégorie. Je suis anthropologue et je travaille sur les ethnies. J'essaie de comprendre les catégories mais j'avoue ne pas réussir à les saisir ! Quand j'utilise des catégories définies à l'avance, cela pose problème car il s'agit de constructions sociales. J'étudie une province de 160 000 habitants au Laos ; j'ai vu des races, des castes, des minorités, des autochtones, des aborigènes, des indigènes et il m'est difficile d'établir une comparaison.

Par ailleurs, il existe toujours potentiellement des variables qu'on ne peut observer dans les statistiques et qui sont visibles sur le terrain. Au Népal par exemple, pays où j'ai travaillé, il y a un lien de corrélation entre les statistiques ethniques et les conflits armés. Cela crée dans tout le monde indien, où il y a une discrimination positive des clivages, une violence absolument inouïe. Ces outils sont extrêmement dangereux à manipuler.

[François Roubaud]

Ces commentaires soulèvent trois points majeurs pour notre atelier : attention aux catégories pré-établies – on cite un nombre fixe de 53 groupes minoritaires au

Việt Nam mais le concept demeure flou et, sans approche critique, le problème de la réelle identité ethnique est évacué ; attention à ne pas assimiler inégalité et discrimination. Je parlerais plutôt pour ma part de différences qui se traduisent par des inégalités. Nous verrons qu'avec nos instruments quantitatifs nous essayons d'identifier ce qu'il reste *in fine* et qui pourrait être de l'ordre de la discrimination ; enfin, en aval et du côté des politiques, à travailler sur les ethnies on prend le risque de cristalliser des identités et de potentiellement générer ou entretenir des conflits ethniques – comme dans le cas du Népal.

Bibliographie sélective

BANQUE MONDIALE (2010), "Assisting Indigenous and Socially Excluded Populations", in *Global Monitoring Report 2011*: Improving the Odds of Achieving the MDGs, chap. 4, pp.103-123.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (2007), *L'égalité au travail : relever les défis*, Rapport du Directeur Général, Conférence internationale du travail, 96e session.

CENTRE D'ANALYSE STRATÉGIQUE (2011), « La prise en compte de critères ethniques et culturels dans l'action publique, une approche comparée », *La note d'analyse, questions sociales*, n°220, avril 2011.

HOU F. et S. COULOMBE (2010), "Earnings Gaps for Canadian Born Visible Minorities in the Public and Private Sectors", *Canadian Public Policy*, 36(1), March 2010, pp. 29-43.

NORDMAN C., A.S. ROBILLIARD et F. ROUBAUD (2012), « Décomposition du différentiel de rémunération selon le sexe et le groupe ethnique dans sept métropoles d'Afrique de l'Ouest » , in De Vreyer P, Roubaud F. (éds), *Les marchés du travail urbains en Afrique Subsaharienne*, chap. 13, Editions IRD/AFD, Marseille (à paraître).

SIMON P. et J. STAVO DEBAUGE (2004), « Les politiques anti-discrimination et les statistiques : paramètres d'une incohérence », *Sociétés contemporaines*, Presses de Sciences Po, n° 53, pp. 57-84.

La journée s'achève sur le travail entamé dans la matinée sous Stata : exercices de désagrégation des données selon le groupe ethnique et par genre – calcul des taux d'emploi selon le milieu (urbain, rural), la zone de résidence et le groupe ethnique, etc.

Journée 3, matinée du mercredi 20 juillet

[François Roubaud]

Cette matinée sera consacrée à une présentation sur la question de la discrimination. La session sera complétée demain matin. Nous poursuivrons les applications *Stata* à partir de vos résultats sur les indicateurs du marché du travail selon le genre et le groupe ethnique ; enfin, nous constituerons les équipes de travail pour l'étude des huit régions géographiques du Việt Nam.

2.1.4. Les discriminations sur le marché du travail dans les pays en développement

[Christophe Jalil Nordman]

Nous aborderons des aspects théoriques et méthodologiques, que la science économique a développés, pour expliquer la présence de phénomènes discriminatoires sur le marché du travail ; notre axe de réflexion portera principalement sur les approches théoriques de la discrimination ; la mesure de la discrimination, l'approche par les décompositions ; quelques comparaisons internationales. Nous tenterons également de présenter deux derniers points sur la conséquence des discriminations sur la croissance et la distribution des revenus, et les politiques de lutte contre les discriminations.

Quel est le cadre juridique qui régit la discrimination ? Définition du concept de «discrimination»

L'expression « discrimination » vise toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale – âge, sexe, religion, etc. – ayant pour but ou pour effets de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique.

L'Organisation internationale du travail (OIT) a aussi défini de façon relativement précise le terme de discrimination :

Encadré 4 *Définition du concept de « discrimination »*

« Toute distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion publique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, qui a pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité de chances ou de traitement en matière d'emploi ou de profession. »
Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale du 21 décembre 1965 : http://www2.ohchr.org/french/law/cerd.htm .

« Toute autre distinction, exclusion ou préférence ayant pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité de chances ou de traitement en matière d'emploi ou de profession, qui pourra être spécifiée par le membre intéressé après consultation des organisations représentatives d'employeurs et de travailleurs s'il en existe et d'autres organismes appropriés. »
Convention 111 de l'OIT concernant la discrimination en matière de l'emploi et de profession du 25 juillet 1958 : http://www2.ohchr.org/french/law/emploi.htm

Les approches théoriques en économie

À la suite de l'analyse de Becker (1957), de nombreux travaux se sont penchés sur le problème théorique posé par la discrimination, en s'intéressant essentiellement aux différences de rémunération entre hommes et femmes. Ces travaux partent d'une même définition de la discrimination comme traitement différencié des travailleurs avec des productivités identiques, et peuvent être classés en deux grandes catégories :

- les théories fondées sur des préférences discriminatoires qui se placent dans le cadre néo-classique : les employeurs ont une connaissance parfaite de la productivité des individus. On parle de goût pour la discrimination (Becker, 1957) provenant des employeurs (Bergmann, 1971 ; Arrow, 1973), des autres travailleurs masculins ou des consommateurs qui se traduit par une désutilité à l'embauche des femmes ou encore par l'exclusion de celles-ci d'un certain nombre d'emplois réservés aux hommes (ségrégation occupationnelle ; Bergmann, 1971, 1974) ;
- à la suite des travaux de Phelps (1972), la discrimination est fondée sur le manque d'information des employeurs quant à la productivité des employés.
  Pour Phelps (1972), l'appréciation de la productivité repose sur des signaux individuels. Il parle de discrimination statistique. Pour Arrow (1973), les employeurs ont des croyances fondées sur l'observation ou encore des préjugés relatifs à la corrélation entre le sexe et la performance.

Des analyses plus complexes ont apporté des informations complémentaires sur la justification des comportements discriminatoires ou la pérennité de la discrimination dans le long terme en intégrant aux approches initiales la théorie du capital humain ou les modèles d'offre et de demande sur le marché du travail (Lundberg et Startz, 1983 ; Stiglitz, 1982 ; Oettinger, 1996).

Mesure de la discrimination : l'approche par les décompositions

Une façon de mesurer la discrimination est l'approche par les décompositions. Pour nos propos, nous mesurerons un aspect de la discrimination, celle sur le revenu du travail. Avant de développer ces aspects méthodologiques : avec ces méthodes et celles que vous allez mettre en œuvre sur *Stata*, nous allons seulement tenter de nous approcher de sa mesure. Pourquoi ces méthodes sont-elles utiles mais imparfaites ?

Pour mesurer la discrimination, ou en tout cas l'écart de revenus entre un homme et une femme ou entre deux groupes ethniques, il faut disposer d'une variable de revenu, de salaire, et puis d'un ensemble de caractéristiques – *X* –, qui est supposé mesurer la productivité du travailleur dans son emploi. Deux économistes, Oaxaca et Blinder en 1973, se sont rendus célèbres pour leurs méthodes de décomposition : ils ont imaginé une façon de séparer dans la variable de revenu une part qui peut être attribuée à des différences de productivité entre les travailleurs, et une part de ce revenu qui peut être attribuée à la discrimination ou à toutes les choses non mesurables. La première étape de l'analyse consiste à faire de l'économétrie.

On pourrait passer des mois à faire de l'économétrie ensemble, ma présentation sera donc très synthétique. Les économistes, mais aussi et surtout les épidémiologistes, ont développé cette technique pour mettre en relation les variables entre elles pour des individus, des ménages, des entreprises. Ces chercheurs ont développé des méthodes statistiques pour pouvoir identifier une relation entre différentes variables et montrer qu'une variable peut expliquer la variation d'une autre variable avec un modèle statistique.

Exemple. Nous avons une série d'observations sur le revenu – variable *Y* – une autre série d'observations sur le niveau d'éducation de travailleurs – variable *X*. L'économétrie va chercher à trouver une relation, éventuellement linéaire, entre cette variable X et cette variable *Y*. L'idée est que la variation de la variable *Y* dépendra des variations de la variable *X* et d'un terme aléatoire qui mesure des chocs exogènes (tout ce qui n'est pas mesuré dans *X* et qui peut faire varier *Y*).

$$Y = \alpha X + u$$

Si l'on fait une projection linéaire de *X* sur la variable *Y*, on fera l'hypothèse que le terme aléatoire, « u », est de moyenne nulle et on dira que l'espérance de « u » est égale à 0.

$$E(u) = 0$$

Il s'agit d'identifier le coefficient associé à la variable X qui mesurera un effet « α » – pourcentage de variation de la variable *X* sur la variable *Y*.

On mesure le revenu du travailleur « i » et l'éducation du travailleur « i », plus un terme qui mesure les chocs aléatoires, ce qui est exogène et qui n'entre pas dans l'éducation.

$$revenu_i = \beta\ éducation_i + u_i$$

Le coefficient β va nous dire que si l'individu a cinq années d'éducation, une année supplémentaire lui rapportera un effet que l'on pourra exprimer en pourcentage sur son revenu – imaginons que β prend la valeur 0,25, on pourra dire qu'une année supplémentaire d'éducation rapportera 25 % de revenu en plus. C'est le cas lorsque ce revenu est exprimé en logarithme. On régresse donc le logarithme du revenu sur

nos variables explicatives – exemple de l'éducation.

$\text{Log (revenu)} = \beta_1 \text{ éducation}_i + \beta_2 \text{ expé}_i + u_i$

Cette autre variable peut être par exemple l'expérience professionnelle. On imagine que la variation du revenu des individus n'est pas simplement le niveau d'éducation mais également le temps passé à travailler sur le marché du travail. Toutes les formes d'expériences professionnelles sont des variables explicatives qui doivent entrer dans ce type de modèle économétrique.

Vous voyez que, maintenant, nous avons deux coefficients, β_1 et β_2. β_1 est l'effet marginal de l'éducation sur le revenu, β_2 l'effet marginal de l'expérience professionnelle sur le revenu. Nous voyons que les effets de l'éducation et de l'expérience professionnelle ont été distingués sur le revenu : nous avons pu isoler l'effet de l'éducation de l'effet de l'expérience sur notre variable de revenu.

L'approche la plus répandue pour évaluer le pourcentage d'un écart de salaire moyen entre deux groupes (hommes et femmes, nationaux et étrangers, etc.) pouvant être attribué à de la discrimination salariale, c'est-à-dire à un écart non justifié par des différences de composition de la main-d'œuvre, est celle préconisée dans les travaux d'Oaxaca (1973) et de Blinder (1973).

Les décompositions préconisées reposent sur l'estimation de fonctions de gains de type « mincerien » pour les hommes et pour les femmes. Elles prennent la forme :

$$\ln w_i = \beta x_i + \varepsilon_i$$

où $\ln w_i$ est le logarithme naturel du taux de salaire horaire observé pour l'individu i, x_i est un vecteur de caractéristiques observées, β est un vecteur de coefficients et ε_i un terme d'erreur d'espérance nulle.

Nous allons estimer cette équation pour un groupe d'hommes et pour un groupe de femmes, nous pourrions procéder de la même manière pour différents groupes ethniques. Le résultat sera deux vecteurs de coefficients β différents. Nous pourrions reproduire cet exercice pour différents secteurs d'activité, en distinguant un β pour le secteur formel et un β pour le secteur informel.

Nous allons tenter d'approcher les caractéristiques qui pourraient justifier que les hommes et les femmes aient des revenus différents. Que pourrions-nous inclure en plus de l'éducation, de l'expérience qui expliquerait qu'un homme ou qu'une femme soit plus productif dans son travail ?

Yves Perraudeau

Dans les travaux menés aux États-Unis et en France, l'âge est un facteur important ; au delà de 55 ans, l'âge deviendrait un facteur défavorable.

Nguyễn Thị Văn

Je pense que le revenu est expliqué et en rapport avec la localité, le lieu où l'on réside ; le coût de la vie peut expliquer le niveau de revenu d'un individu.

Lê Thị Hồng Hải

Je crois que la variable âge est bien coordonnée avec l'expérience professionnelle.

On doit supposer que l'on étudiera des hommes et des femmes de la même tranche d'âge. Je pense qu'il ne faut pas introduire l'âge dans cette équation. Je suggère une autre variable qui est le type d'emploi.

[Christophe Jalil Nordman]

Le lieu d'appartenance géographique n'est pas une mesure proprement dite de la productivité mais il est une mesure des différences de revenus entre les individus. En économétrie, nous induisons un jeu de variables appelé contrôle, qui permet de capturer les effets qui ne sont pas individuels mais qui ont un effet sur la variable. En revanche, introduire le type de poste occupé par le travailleur ne me semble pas pertinent puisque ce que l'on cherche à mesurer ce sont toutes les variables qui ne résulteraient pas d'une pratique discriminatoire exercée par l'employeur – ou d'une ségrégation occupationnelle.

Phạm Quang Linh

Le choix des variables doit satisfaire deux conditions : avoir un impact direct sur la productivité de la personne ; reposer sur la différenciation entre les hommes et les femmes. Je suggère d'introduire dans cette équation la santé de la personne et le temps disponible.

[Christophe Jalil Nordman]

Voilà d'excellentes suggestions. La santé est une dimension du capital humain qui est, par ailleurs, insuffisamment utilisée dans les enquêtes – peu usité dans les enquêtes-emploi. J'ajouterai quelques autres caractéritiques comme avoir des enfants, être marié ou célibataire, par exemple.

Revenons un instant sur l'équation précédente. La mesure du niveau de revenu est relativement imparfaite, on ne peut expliquer complètement toutes les variations de la variable w. Il reste un élément d'explication $-\varepsilon-$ laissé à l'économétrie sans que nous nous ne puissions en tirer des informations. Ce problème se pose quand nous avons une base de données d'enquête avec un échantillon représentatif de la population. Il manque un certain nombre d'informations pour dire que la seule différence observée dans le niveau de la variable dépendante entre deux groupes de population est le sexe ou le groupe ethnique.

Comment pouvons-nous obtenir deux groupes d'individus – hommes et femmes, groupe ethnique minoritaire et majoritaire – absolument identiques à l'exception de leur sexe ou de leur ethnicité ?

Une méthode simple repose sur la loi des grands nombres. Imaginez que vous soyez à Hanoi, sur une rue très passante et que vous triez les hommes à droite et les femmes à gauche de manière à constituer deux groupes de façon complètement aléatoire. Vous constaterez, si vous restez suffisamment de temps dans cette rue très passante et obtenez donc un nombre élevé d'hommes et de femmes dans chaque groupe, que les deux groupes constitués seront absolument identiques en termes d'âge, d'éducation et d'expérience. Pour toutes ces caractéristiques, et bien d'autres encore, ils auront le même niveau, en moyenne. Ce principe repose sur la loi des grands nombres – en sélectionnant suffisamment d'individus de façon aléatoire, on obtient deux groupes d'individus avec des caractéristiques moyennes absolument identiques à l'exception de celle qui a permis de constituer ces deux groupes. En revanche, les enquêtes sur l'emploi ne permettent généralement pas ce type d'expérience aléatoire, et nous n'aurons donc pas deux groupes d'individus absolument identiques à tous points de vue, à l'exception de la variable qui susciterait la discrimination que

l'on cherche à mesurer. C'est la raison pour laquelle je vous ai dit en introduction qu'il s'agit d'une mesure imparfaite de la discrimination que nous allons mettre en œuvre ici.

J'ajoute que si nous voulions mesurer la discrimination sur le revenu grâce aux deux groupes d'individus que nous avons constitués par la méthode aléatoire, il suffirait simplement de calculer la différence de revenus entre les deux groupes. On aurait alors une mesure parfaite de la discrimination si le protocole aléatoire est correctement construit – si nous sommes restés suffisamment longtemps dans la rue passante, si nos deux groupes sont suffisants en termes de nombre, etc.

Bibliographie sélective

ALBRECHT, J., A. BJÖRKLUND et S. VROMAN (2003), "Is There a Glass Ceiling in Sweden?", *Journal of Labor Economics*, no.21:145-177.

ALTONJI, J. G. et R. M. BLANK (1999), "Race and Gender in the Labor Market", in Orley Ashenfelter and David Card, *Handbook of Labor Economics*, Volume 3C, North Holland, Amsterdam, pp. 3143-3257.

ARROW, K. J. (1973), "Higher Education as a Filter," *Journal of Public Economics*, Elsevier, vol. 2(3), pages 193-216, July.

APPLETON, S., J. HODDINOTT et P. KRISHNAN (1999), "The Gender Wage Gap in Three African Countries", *Economic Development and Cultural Change*, 47, no. 2:289-312.

BECKER GARY, S. (1957, 1971, 2nd ed.), *The Economics of Discrimination*, Chicago, University of Chicago Press. Bergmann, Barbara R (1971), "The Effect on White Incomes of Discrimination in Employment," *Journal of Political Economy*, 79(2), pp. 294-313.

BERTRANOU, F.M. (2001), "Pension Reform and Gender Gaps in Latin America: What are the Policy Options", *World Development*, 29(5), pp. 911-923.

BLINDER, A.S. (1973), "Wage Discrimination: Reduced Form and Structural Estimates", *The Journal of Human Resources*, 8, no. 4: 436-455.

COTTON, J. (1988), "On the Decomposition of Wage Differentials", *The Review of Economics and Statistics*, no.70: 236-243.

DATTA GUPTA, N., R.L. OAXACA et N. SMITH (2006), "Swimming Upstream, Floating Downstream: Comparing Women's Relative Wage Progress in the United States and Denmark," *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 59(2), pp. 243-266.

DE LA RICA, S., J. DOLADO et V. LLORENS (2008), "Ceiling or Floors? Gender Wage Gaps by Education in Spain", *Journal of Population Economics*, 21, no. 3: 1432-1475.

JELLAL, M., C. J. NORDMAN et F.C. WOLFF (2008), "Evidence on the Glass Ceiling in France Using Matched Worker-Firm Data", *Applied Economics*, 40 (24), pp. 3233-3250.

LUNDBERG, S. J. et R. STARZ (1983), "Private Discrimination and Social Intervention in Competitive Labor Markets", *American Economic Review*, 73, 340-47.

NEUMARK, D. (1988), "Employers' Discriminatory Behavior and the Estimation of Wage Discrimination", *The Journal of Human Resources*, no.23:279-295.

NORDMAN, C.J., F. RAKOTOMANANA et A.-S. ROBILLIARD (2010), "Gender Disparities in the Malagasy Labor Market", in *Gender Disparities in Africa's Labor Market*, Arbache J.S. *et al.* (eds), Chapter 3, Africa Development Forum Series, Banque mondiale, Washington DC, pp. 87-154.

NORDMAN, C.J., A.-S. ROBILLIARD et F. ROUBAUD (2011), "Gender and Ethnic Earnings Gaps in Seven West African Cities", *Labour Economics*, 18, Supplement 1, pp. 132-S145.

NORDMAN, C.J. et F. ROUBAUD (2009), "Reassessing the Gender Wage Gap in Madagascar: Does Labor Force Attachment Really Matter?", *Economic Development and Cultural Change*, 57(4), pp. 785-808.

NORDMAN, C.J. et F.-C. WOLFF (2009a), "Is there a Glass Ceiling in Morocco? Evidence from Matched Worker-Firm Data", *Journal of African Economies*, 18(4), pp. 592-633

NORDMAN, C.J. et F.-C. WOLFF (2009b), "Islands Through the Glass Ceiling? Evidence of Gender Wage Gaps in Madagascar and Mauritius", in *Labor Markets and Economic Development*, Ravi Kanbur and Jan Svejnar (eds), chapitre 25, pp. 521-544, Routledge Studies in Development Economics, Routledge.

NORDMAN, C.J. et F.-C. WOLFF (2010), "Gender Disparities in the Malagasy Labor Market", in *Gender Disparities in Africa's Labor Market*, Arbache J.S. *et al.* (eds), Chapitre 3, Africa Development Forum Series, Banque mondiale, Washington DC.

OAXACA, L. (1973), "Male-Female Wage Differentials in Urban Labor Markets", *International Economic Review*, 14, no.3: 693- 709.

OETTINGER, G. (1996), "Statistical Discrimination and the Early Career Evolution of the Black-White Wage Gap", *Journal of Labor Economics* vol. 14, n° 1, pp. 52-78.

PHELPS, E.S. (1972), "The Statistical Theory of Racism and Sexism", *The American Economic Review* (AER), 62(4), 659 - 61. Reimers, C. W. (1983), "Labour Market Discrimination Against Hispanic and Black Men", *The Review of Economics and Statistics*, 65, n° 4:570-579.

STIGLITZ, J.E. (1982), "Alternative Theories of Wage Determination and Unemployment in L.D.C.'s: The Efficiency Wage Model", in Gersowitz M. et al. (eds), *The Theory and Experience of Economic Development: Essays in Honor of Sir W. Arthur Lewis*, Allen & Unwin, pp. 78-106.

WORLD BANK (2001), *Engendering Development: Through gender equality in rights, resources, and voice*, Banque mondiale, Washington DC.

Les stagiaires poursuivent l'apprentissage sur Stata à partir de la base de données de l'enquête-emploi : analyse des taux de chômage, de pluriactivité, sous-emploi, etc. L'objectif est d'opérer une ouverture selon le genre et l'appartenance ethnique et de livrer des éléments d'analyse à l'atelier ; des croisements sont également réalisés à partir de l'âge, du niveau d'éducation, du lieu de résidence, du secteur institutionnel, du revenu réel, etc.

La fin de matinée est consacrée à la constitution de groupes de travail afin d'établir un diagnostic par région au Việt Nam, qui fera l'objet d'une restitution devant l'ensemble des stagiaires des JTD.

Journée 4, jeudi 21 juillet

[François Roubaud]

Nous allons conclure sur les méthodes de décompositions abordées hier matin. La fin de matinée sera consacrée à des exercices d'application sur *Stata* puis vous entamerez le diagnostic en termes de genre et d'ethnicité sur les régions que vous avez choisies.

[Christophe Jalil Nordman]

Durant la matinée de mercredi, nous avons abordé les questions de discrimination par le biais juridique au niveau international. Puis, nous avons développé les approches théoriques de la discrimination sur le marché du travail en soulignant les théories économiques des années 1970 ; enfin, nous avons conclu sur la méthode de décomposition à travers l'estimation des équations de gain par sexe.

Revenons sur ce dernier point. Lorsque l'on parle d'équations de salaires, l'on fait référence aux travailleurs qui sont employés dans une entreprise privée ou publique, que ce soit dans le secteur formel ou informel ; lorsque l'on parle de gains, il s'agit d'une notion élargie du salaire en incluant les travailleurs à leur propre compte, les travailleurs indépendants et, finalement, toutes les formes de rémunération du travail. Nous allons donc traiter la question de la discrimination de façon générale sur le marché du travail.

Nous cherchons à estimer une équation de gains avec, comme variable expliquée, le logarithme du gain du travailleur « i », qui va être identifié par un ensemble de caractéristiques – x_i. Ces caractéristiques x sont censées mesurer la productivité du travailleur de façon générale – travail et vie active. Pour nos propos, le coefficient ß va être estimé par Stata : le logiciel calcule un coefficient moyen qui représente l'effet moyen de la caractéristique x – éducation, expérience, statut marital, nombre d'enfants, etc. Ce coefficient ß va être affecté à chacune des caractéristiques et va représenter l'effet moyen de cette caractéristique sur le logarithme du revenu ou des gains. Il sera ainsi possible de l'interpréter comme un effet de pourcentage d'une variation de la variable X sur la variable expliquée.

Quel est le rapport avec la discrimination ? En réalité, ß représente la façon dont les caractéristiques des travailleurs sont rémunérées sur le marché du travail. Il s'agit du rendement des caractéristiques sur le marché du travail – entre une femme et un homme, entre groupe ethnique, etc.

Prenons un exemple :

> vous êtes une femme, votre niveau d'éducation vous apporte un certain rendement en lien avec le diplôme obtenu ; c'est-à-dire que votre master 2, par exemple, vous apporte 10 % de rémunération en plus par rapport à ce que vous auriez obtenu si vous n'aviez pas passé ce diplôme ;
> vous êtes un homme, vous avez le même niveau de diplôme et vous vous présentez sur le marché du travail ; votre rendement n'est pas de 10 % mais de 12 %. La différence de rendement de deux points de pourcentage est ce que l'on peut interpréter comme de la discrimination – différence de rendement de l'éducation sur le marché du travail.

L'idée de cette approche est d'estimer la différence de rendement d'une caractéristique sur le marché du travail – éducation,

expérience. Nous allons ainsi estimer le coefficient ß à la fois pour les hommes et pour les femmes afin de poser l'hypothèse que cette différence représente la discrimination sur le marché du travail. Nous nous intéressons à la différence de revenus selon le genre. Les décompositions préconisées reposent sur l'estimation de fonctions de gains de type « mincerien » pour les hommes et pour les femmes. Elles prennent la forme :

$$\ln w_i = ßx_i + \varepsilon_i$$

$\ln w_i$ est le logarithme naturel du taux de salaire horaire observé pour l'individu i ; x_i est un vecteur de caractéristiques observées, $ß$ est un vecteur de coefficients et ε_i un terme d'erreur d'espérance nulle.

Pour le dire simplement, le passage en logarithme implique une transformation de la variable des revenus qui nous permet d'obtenir des effets de pourcentage de nos variables explicatives ; la fonction logarithme est pratique notamment afin d'obtenir des variations raisonnables.

Nous avons une équation économétrique avec un estimateur qui nous permet de faire l'hypothèse que le terme aléatoire ε est en moyenne nul. Si l'on cherche à mesurer la différence de revenu moyen entre les hommes et les femmes, nous allons raisonner sur une moyenne de l'échantillon et les termes aléatoires – ε – s'annuleront ; ils sortiront de l'équation. Nous allons développer l'expression :

$$\ln w_m - \ln w_f = ßx_m - ßx_f$$

Je l'ai précédemment expliqué : ce qui pose problème quand on veut mesurer de la discrimination est que l'on cherche à comparer deux groupes – hommes et femmes par exemple –, et qu'il s'agit dès lors d'être certain que ces deux groupes sont absolument identiques à tous points de vue, à l'exception d'une caractéristique, le sexe. Afin de répondre à cette exigence, les économètres et statisticiens ont souvent recours à une distribution de revenus qualifiée de « contrefactuelle » (fictive), c'est-à-dire une situation où, par exemple, les femmes seraient rémunérées sur le marché du travail comme les hommes. Cette distribution contrefactuelle est alors comparée à une distribution observée (non fictive) de femmes rémunérées comme des femmes sur le marché du travail. Dès lors que la différence de ces deux distributions est non nulle en moyenne (en l'occurrence positive), il est alors possible d'envisager l'existence d'une discrimination salariale à l'encontre des femmes, et donc de la formaliser.

Formellement, l'écart salarial utilisant ce type de contrefactuelle s'écrit de la manière suivante :

$$\overline{\ln w_m} - \overline{\ln w_f} = \underbrace{ß_m(\bar{x}_m - \bar{x}_f)}_{\text{Part expliquée du différentiel}} + \underbrace{(ß_m - ß_f)\,\bar{x}_f}_{\text{Part inexpliquée ou part généralement attribuée à de la discrimination}}$$

- $\overline{\ln w_m}$ et $\overline{\ln w_f}$ représentent les salaires moyens estimés ;
- les indices m et f indiquent les travailleurs masculins et féminins ;
- $\bar{x}_m$ et $\bar{x}_f$ correspondent aux moyennes des caractéristiques ;
- $ß_m$ et $ß_f$ correspondent aux rendements de ces caractéristiques estimés dans une équation de gains.

L'écart des revenus moyens (exprimés en logarithme) se décompose en :

- une première part qui correspond à la différence des moyennes de ces caractéristiques sur le marché du travail (ou part « expliquée ») ;
- une seconde part représentant l'écart des rendements des caractéristiques des deux populations considérées (ou part « inexpliquée »).

Si la structure des deux populations était similaire pour les variables considérées (éducation, expérience, etc.), tout écart de revenus résulterait uniquement d'un écart de rendement de ces caractéristiques. Nous serions alors dans un cas de « discrimination salariale pure ». Si les rendements étaient égaux, l'écart de revenu moyen s'expliquerait entièrement par des effets structurels, c'est-à-dire de caractéristiques moyennes, eux-mêmes pouvant éventuellement être la conséquence d'autres formes de discriminations – par exemple, l'accès à l'éducation.

S'il n'existe pas de différences de rendements des caractéristiques sur le marché du travail, cela ne signifie pas que la différence de caractéristiques elle-même n'est pas porteuse d'effets de pratiques discriminatoires. Généralement, les femmes ont moins d'expérience professionnelle que les hommes car elles se retirent du marché du travail plus souvent – maternité – et les employeurs hésitent à les employer ou à proposer des contrats de longue durée.

La décomposition ci-dessus est très utilisée dans la littérature depuis les années 1970. La principale difficulté est de pouvoir déterminer *a priori* une « norme » non discriminante des rendements des caractéristiques individuelles, et de mesurer par rapport à cette norme l'avantage masculin, le désavantage féminin, et la part résultant de l'écart des caractéristiques. Avec une hypothèse de discrimination salariale par exemple, il est possible que les hommes reçoivent des salaires compétitifs – ils sont rémunérés à leur productivité marginale – mais que les femmes soient sous-payées. Dans ce cas, la règle ou norme de rémunération non discriminante serait celle des hommes.

Dans la première équation citée, les écarts de rendement sont ainsi pondérés par la moyenne des caractéristiques des femmes et les écarts de caractéristiques sont pondérés par les rendements des hommes correspondants. Pourtant, il est aussi possible que nous nous trouvions dans une situation de népotisme à la faveur des hommes, situation dans laquelle les femmes recevraient des salaires compétitifs mais les hommes seraient, eux, payés davantage. Dans ce cas, la norme non discriminante des salaires serait celle des femmes.

La littérature empirique montre que le choix de la pondération peut avoir des effets importants sur les résultats de la décomposition.

Plusieurs autres façons de pondérer ont ainsi été envisagées, dont notamment celles de Reimers (1983) et de Cotton (1988). Dans beaucoup d'études récentes, les auteurs utilisent la pondération préconisée par Neumark (1988), qui propose de prendre comme norme non discriminante les résultats de l'estimation d'une équation de gains pour l'ensemble de la population considérée, les deux sexes confondus. La décomposition du revenu moyen s'écrit alors en trois parties :

$$\ln w_m - \ln w_f = \underbrace{ß^*(x_m - x_f)}_{\text{Part expliquée du différentiel}} + \underbrace{[(ß_m - ß^*)x_m + (ß^* - ß_f)xf]}_{\text{Part inexpliquée ou part généralement attribuée à de la discrimination}}$$

- Le premier terme représente la part « expliquée » de l'écart salarial, en utilisant comme pondération le rendement moyen de l'ensemble de l'échantillon.
- Le second terme indique le gain de rendement des caractéristiques dû au fait d'être un travailleur masculin par rapport à la norme.
- Le troisième terme correspond au déficit de rendement des caractéristiques dû au fait d'être une femme. Les deux derniers termes additionnés représentent ainsi le total de la discrimination salariale.

L'exemple plus bas sur des capitales d'Afrique de l'Ouest utilise ces méthodes de décomposition pour estimer l'écart de sexe et ethnique.

Graphique 41 *Les écarts de revenus entre sexes et ethnies (par rapport à l'ethnie majoritaire) dans différentes capitales économiques ouest-africaines en 2002-2003*

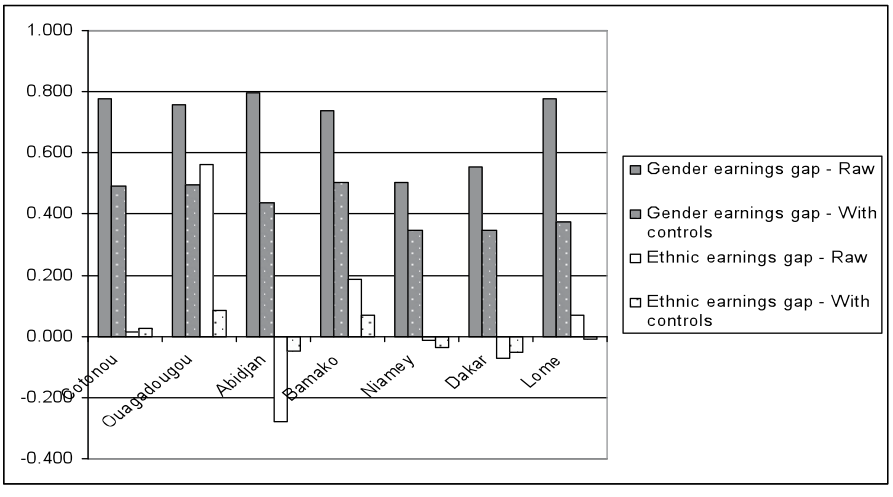

Source : PARSTAT 1-2-3 Surveys ; Nordman, Robilliard et Roubaud (2011).

Le terme le plus important (0,8) correspond à la différence brute – « *raw gap* », il représente la part la plus importante que l'on cherche à expliquer.

Nous avons ici représenté l'écart entre les hommes et les femmes ou entre les ethnies. La différence de revenus est exprimée en logarithme. Concernant les écarts de sexe, les hommes gagnent 80 % de plus que les femmes. L'histogramme en pointillés représente ce qu'il reste de l'écart une fois que l'on a contrôlé les caractéristiques *x*. Nous avons filtré les effets : la part expliquée a été enlevée et l'on mesure à présent ce que représente la part inexpliquée dans l'écart total. Évidemment, nous aurons un histogramme plus petit quand il s'agit de regarder l'écart ajusté par les caractéristiques individuelles des hommes, des femmes ou des ethnies.

On a tendance à interpréter cet histogramme comme représentant la discrimination, mais vous comprenez qu'il s'agit d'une part inexpliquée. Si l'on regarde l'écart ethnique, il est quasiment inexistant même s'il est mesuré de façon brute. Cet écart est d'autant plus faible quand il est ajusté car lorsque l'on prend en compte les différences de caractéristiques (éducation, expérience) entre les travailleurs d'ethnies minoritaires ou majoritaires dans ces capitales de l'Afrique de l'Ouest, on n'observe quasiment plus de différence de revenus moyens.

Les travaux pratiques débutent en milieu de matinée et se prolongent jusqu'en fin de journée.
L'objectif est une application pratique des différents points de vue théoriques et des enjeux présentés par Christophe Jalil Nordman : calcul sur le logarithme du revenu horaire ou mensuel, en fonction du sexe et de l'appartenance ethnique – à partir du traitement des statistiques descriptives de l'enquête-emploi, les stagiaires cherchent à identifier les variables explicatives liées aux rémunérations sur le marché du travail.
Exemple. À partir d'une régression séparée selon le sexe, l'atelier met en évidence certains traits de la situation au Việt Nam :

- *rendements de l'éducation plus faibles pour les femmes ;*
- *à l'inverse des hommes, une variable ethnique défavorable aux femmes ; la qualité de l'ajustement, à partir des variables introduites, montre qu'il est possible d'expliquer environ 40 % de la variance des salaires des femmes ;*
- *pour les hommes, le fait d'avoir des enfants de moins de quatre ans est sans effet sur le revenu perçu – test de significativité du coefficient différent de zéro, intervalle de confiance de probabilité au seuil de 90 %. Pour les femmes, l'examen des coefficients et de la significacité souligne un effet négatif sur le revenu des femmes : toutes choses égales par ailleurs, en tenant compte de l'ensemble des caractéristiques (femmes mariées, ethnicité, lieu de vie, constitution du ménage, niveau d'éducation, expérience), plus une femme a d'enfants en bas âge – par rapport à une femme sans enfant – plus son revenu sera faible ; si l'on compare deux femmes de même niveau de caractéristiques, celle qui aura des enfants en bas âge aura un salaire inférieur.*

Enfin, certaines mises au point sont rappelées aux stagiaires avant d'initier les travaux de groupe sur les données d'enquêtes vietnamiennes :

- *perspective : mise en avant d'une approche comparée entre l'analyse régionale et la situation au Việt Nam ;*
- *produire de l'analyse économique et sociale : le logiciel Stata doit être au service*

de la réflexion et demeure en ce sens un outil ;
- *s'assurer que l'enquête-emploi permet de répondre aux questions soulevées par chaque groupe, avant tout travail d'analyse ;*
- *entamer la réflexion par la construction de tableaux simples à partir de statistiques descriptives, avant tous travaux économétriques complexes.*

Bibliographie

NORDMAN, C.J, A.S. ROBILLIARD et F ROUBAUD (2011), "Gender and Ethnic Earnings Gaps in Seven West African Cities", *Labour Economics*, 18, Supplement 1, pp. S132-S145.

Journée 5, vendredi 22 juillet

Les travaux de groupes entrepris la veille se poursuivent toute la matinée.
L'exercice est avant tout centré sur des questions de méthodologie, à partir de l'analyse de la situation de l'emploi et des revenus, des discriminations ethniques et de genre dans différentes régions du Việt Nam incluant une comparaison au niveau national : région montagneuse du Nord, delta du fleuve Rouge, région Centre, Hauts-Plateaux, région du Sud-Est et delta du Mékong. Les résultats statistiques exposés durant l'atelier, et présentés ci-dessous, sont discutés en fin de journée. L'ensemble servira de restitution synthétique pour la dernière journée de samedi.

Tableau 37 *Discriminations ethniques et de genre dans différentes régions du Việt Nam (1)*

	Région montagneuse du Nord	Delta du fleuve Rouge	Région Centre	Région des Hauts-Plateaux	Région du Sud-Est	Delta du Mékong	Việt Nam
Population (%)	14.0	20.4	21.9	4.5	18.3	21.0	100
Polation rurale (%)	82.2	74.3	79.8	74.9	47.2	79.3	72.7
Ecole primaire (%)	20.2	13.2	21.8	22.3	23.2	40.0	24.0
Enseignement supérieur (%)	8.7	11.3	10.0	7.2	7.4	4.8	8.1
Groupe ethnique (%)	48.5	1.0	12.1	36.1	8.5	7.3	14.3
Population de 15 à 24 ans (%)	19.7	17.6	17. 7	19.5	18.1	18.5	18.3
Taux d'activité (%)	80.8	73.7	74.5	78.9	69.5	74.6	74.5
Parmi les femmes	*79.5*	*72.6*	*72.5*	*75.7*	*62.7*	*66.7*	*70.5*
Parmi les groupes ethniques	*85.9*	*82.3*	*84.7*	*85.6*	*72.2*	*75.2*	*82.8*

Source : stagiaires de l'atelier.

Tableau 38 *Discriminations ethniques et de genre dans différentes régions du Viêt Nam (2)*

	Région montagneuse du Nord	Delta du fleuve Rouge	Région Centre	Région des Hauts-Plateaux	Région du Sud-Est	Delta du Mékong	Viêt Nam
Taux de chomage (%)	1,1	1,7	2,1	1,3	2,7	2,2	2,0
Écart entre sexe (homme-femme ; pts de pourcentage)	*0,4*	*0,9*	*0,4*	*-0,7*	*-0,4*	*-0,7*	*0,1*
Écart ethnique (Kinh-autres ; pts de pourcentage)	*1,1*	*-0,2*	*2,0*	*1,3*	*-0,4*	*0,4*	*1,3*
Taux de sous-emploi (%)	1,8	6,7	6,0	6,5	2,9	5,6	4,9
Écart entre sexe (pts de pourcentage)	*0,3*	*-0,1*	*-0,9*	*1,2*	*0,5*	*-0,2*	*-0,1*
Écart ethnique (pts de pourcentage)	*1,0*	*3,8*	*0,3*	*-3,7*	*-1,7*	*-4,3*	*1,0*
Nombre d'heures travaillée	48,1	47,5	46,5	44,4	48,5	45,8	47,0
Écart de sexe (pts de pourcentage)	*0,1*	*1,3*	*2,4*	*0,8*	*1,0*	*2,9*	*1,6*
Écart ethnique (pts de pourcentage)	*0,2*	*-2,0*	*2,7*	*3,1*	*0,6*	*-1,5*	*0,5*

Source : stagiaires de l'atelier.

Tableau 39 *Discriminations ethniques et de genre dans différentes régions du Viêt Nam (3)*

	Région montagneuse du Nord	Delta du fleuve Rouge	Région Centre	Région des Hauts-Plateaux	Région du Sud-Est	Delta du Mékong	Viêt Nam
Revenu réel horaire *(en milliers de đồng)*	3820	4756	4196	7546	7465	5994	5358
Femmes = % hommes	*84,8*	*74,9*	*74,7*	*90,6*	*83,5*	*78,8*	*78,3*
Ethnies = % kinh	*57,9*	*65,7*	*55,5*	*76,9*	*84,0*	*81,7*	*65,8*
Emploi informel (%)	89	84	89	90	74	91	86
Écart de sexe (homme-femme ; pts de pourcentage)	*-1*	*-1*	*-2*	*-1*	*1*	*0*	*0*
Écart ethnique (Kinh-autres ; pts de pourcentage)	*-12*	*-8*	*-8*	*-9*	*-16*	*-4*	*-10*
Multi-activité (%)	25	24	26	14	5	12	18
Écart de sexe (homme-femme ; %)	*-6*	*-5*	*-3*	*1*	*1*	*5*	*-2*
Écart ethnique (Kinh-autres ; %)	*-6*	*-2*	*0*	*-6*	*-1*	*-3*	*-6*

Source : stagiaires de l'atelier.

Liste des stagiaires

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherche	Courriel
Angelelli Alix	Agence Française de Développement	Économie	Stage d'appui opérationnel et d'analyse économique	alix.angelelli@sciences-po.org
Đào Quang Bình	Institut de développement durable du Sud	Sociologie	Mobilité sociale dans le Sud du Việt Nam	binhdig@gmail.com
Đào Thị Hoàng Mai	Institut d'économie du Việt Nam	Économie	Pauvreté, développement rural	maidth@vie.org.vn
Hoàng Phương Mai	Institut d'anthropologie	Anthropologie	Rapports familiaux	maihp147@gmail.com
Lê Anh Tuấn	Institut de formation en sciences sociales	Sociologie	Politiques publiques	leanhtuangass@gmail.com
Lê Thị Hồng Hải	Institut de la famille et du genre	Sociologie	Prise en charge des parents par les enfants : différenciation de genre	honghai.ifg@gmail.com
Nguyễn Thị Hải Yến	Centre de population du district de Phú Giáo, province de Bình Dương	Démographie	Genre et développement	nguyenthihaiyen83@gmail.com
Nguyễn Thị Thanh Xuyên	Institut de développement durable du Sud	Anthropologie	Genre et ethnicité	xuyenthanh27@gmail.com
Nguyễn Thị Văn	Institut de sociologie	Sociologie	Migration des femmes vietnamiennes dans les pays asiatiques	vanlinh57@gmail.com
Nguyễn Thị Yên	Département général de la population et du planning familial	Démographie	Genre et ethnicité, province de Bắc Kạn	nguyenyenhsph@gmail.com
Phạm Quang Linh	Institut d'anthropologie	Anthropologie du développement	Évaluation des impacts sociaux	pqlinh@yahoo.com
Phạm Thị Cẩm Vân	Institut d'anthropologie	Anthropologie, écologie et environnement	Rôles des femmes H'mong dans le développment économique des foyers	ptcv_84@yahoo.com
Roeungdeth Chanreasmey	Institut de technologie du Cambodge	Économie		reasmey@itc.edu.kh
SAYAVETH Chintala	Université Jean-Moulin Lyon 3, délocalisée à l'Université nationale de Hà Nội	Sciences juridiques	La protection contre les violences faites aux femmes en droit laotien	mam25_ch@yahoo.com
Sous Sinoun	Université royale de droit et des sciences économiques du Cambodge	Sciences juridiques	Questions de genre au Cambodge	sous_sinoun@yahoo.com

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherche	Courriel
Tạ Hữu Dực	Institut d'anthropologie	Ethnies minoritaires, famille	Dynamique familiale chez les Tày à Lạng Sơn	taducvdt@yahoo.com
Trần Phương Nguyên	Institut de développement durable du Sud	Langues, cultures	Différenciation de genre, langue Cham	minhphuong2k5@yahoo.com
Trần Thanh Thủy	Institut de développement durable du Centre	Cultures	La plurialité ethnique dans le Centre du Việt Nam	tranthanhthuy84@gmail.com
Võ Nữ Hạnh Trang	Université de Đồng Nai	Cultures	Genre et cultures familiales	vohanhtrang@gmail.com
Vondonedeng Bouabane	Université Jean-Moulin Lyon 3, délocalisée à l'Université nationale de Hà Nội	Sciences juridiques	Étude comparée entre droit laotien et droit vietnamien	bouabane2006@yahoo.com

2.2. Les biographies : de l'enquête quantitative à l'analyse

Philippe Antoine – CEPED-IRD et LARTES, Mody Diop – Agence nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal, Andonirina Rakotonarivo – Université catholique de Louvain

Le recueil biographique, grâce à l'élaboration de questionnaires spécifiques, permet d'accéder à une réalité complexe. Le recueil des informations par les enquêtes biographiques met en lumière des étapes intermédiaires entre état de départ et état d'arrivée, qui méritent d'être prises en considération. De sa naissance à sa mort, l'individu parcourt différents états au gré des processus interactifs qui modèlent sa trajectoire. Le questionnaire généralement utilisé est un questionnaire à modules retraçant les principales étapes de la vie de chaque enquêté. Le principe du questionnaire biographique est d'insister sur les aspects de la vie de l'individu qui changent au cours du temps, et qui peuvent être bien remémorés et datés. Il permet de comparer les itinéraires de différentes générations.

Une des spécificités des approches biographiques est de combiner les temporalités dans l'analyse, temps individuel et temps collectif, changements conjoncturels et époques historiques. Les histoires individuelles s'inscrivent en effet dans des temps collectifs : celui de la famille et de l'entourage et à un niveau plus général, celui d'une temporalité historique. C'est là un des défis des approches biographiques, aussi bien en qualitatif qu'en quantitatif, que d'arriver à combiner dans l'observation, l'analyse et l'interprétation, ces différents niveaux.

Cet atelier se veut une initiation aux données longitudinales, aux techniques de bases de l'analyse biographique, d'aider les participants à construire des indicateurs longitudinaux, et à les familiariser aux techniques approfondies de l'analyse biographique.

L'objectif général est de fournir une formation pratique en utilisant le logiciel statistique *Stata*, particulièrement adapté à la gestion des fichiers biographiques et à leur analyse. Il s'agit de montrer l'ensemble du processus pratique qui mène de la conceptualisation de l'enquête et du questionnaire aux analyses les plus approfondies en passant par la préparation des fichiers de données.

Contenu théorique et pratique

- Conceptualisation du temps et de l'événement
- Population à risque, période d'observation et épisode
- Notions de troncatures à gauche et à droite (influence des migrations)
- Préparation du fichier biographique d'analyse
- Les tables de survie de Kaplan-Meier
- Le modèle de régression logistique (la notion de modalité de référence et de risques relatifs, l'équation et son interprétation, le défaut de temps)
- Le modèle semi paramétrique de Cox – l'événement comme variable dépendante dans un modèle de régression, la notion de proportionnalité, les variables indépendantes fonction du temps

Données utilisées

La formation est consacrée à l'apprentissage des techniques de bases sur deux jeux de données présentant deux méthodes distinctes de recueil du temps. La première série de données provient d'un échantillon tiré d'une des enquêtes « Insertion urbaine » menées en Afrique (Lomé) en 2000 sur un échantillon de 2536 individus. Les événements résidentiels, professionnels, matrimoniaux et génésiques sont collectés selon la date à laquelle ils sont survenus. La deuxième série de données provient de l'enquête du projet MAFE – Migration entre l'Afrique et l'Europe – collectée en 2009 auprès de migrants congolais résidant en Belgique. Les événements concernant les différentes trajectoires, résidentielles, migratoires, matrimoniales et familiales, y sont enregistrés à l'année. Les modèles de régression sont également testés sur ces données.

Statistique et informatique

Le recours à la statistique mathématique est réduit au minimum, l'objectif est avant tout de faire connaissance avec les aspects pratiques de l'analyse.

(Retranscription)

Journée 1, lundi 18 juillet

[Philippe Antoine]

L'objectif de notre atelier est l'acquisition de techniques d'analyse biographique avec le logiciel *Stata*. Le cœur de la formation sera basé sur des exercices pratiques.

Présentation des formateurs et des stagiaires (cf. biographies des formateurs, liste des stagiaires placée en fin de chapitre)

Pourquoi utilise t-on *Stata* ?
Lors des premières enquêtes biographiques, à la fin des années 1980, les ordinateurs avaient très peu de capacité de mémoire ; le logiciel SPSS nécessitait d'importants systèmes informatiques ; il n'était pas encore véritablement performant alors que *Stata* travaillait avec des données en mémoire vive. Par ailleurs, ce logiciel permettait de travailler en « multi-lignes » – à l'issue d'une enquête transversale classique on obtient un fichier dit rectangulaire, c'est-à-dire que chaque ligne représente une personne. L'histoire d'un individu, elle, est contenue dans plusieurs lignes : chaque changement dans la vie identifie une nouvelle ligne. Enfin, *Stata* propose des commandes spécifiques à l'analyse biographique. Sa conception est communautaire : si un chercheur développe

de nouveaux outils, il sera à même de déposer ses nouveaux programmes et les mettre à la disposition de la communauté des utilisateurs.

Nous allons tout d'abord vous présenter différents types d'enquêtes biographiques, puis nous vérifierons l'installation de la version 9 du logiciel Stata.

Comment peut-on quantifier des biographies ? Comment peut-on passer du recueil des événements de la vie d'un individu tels qu'on peut les recueillir sur la fiche Ageven, au fichier ?
L'analyse des enquêtes biographiques demande de la méthode, une bonne compréhension de la constitution du fichier. Il faut clairement conceptualiser son questionnement. La partie technique, ou la sortie de résultats, n'est pas particulièrement complexe quand on a compris la logique de ce type d'enquête.

Nous allons attirer votre attention au cours de la formation sur une erreur fréquente : réaliser de fausses enquêtes biographiques qui sont un mélange mal maîtrisé de parties biographiques et non biographiques. Plusieurs d'entre-vous ont utilisé la notion de trajectoire de vie. Suivant les questionnements posés dans une enquête, il faut essayer de concevoir tout ce qui peut changer au cours de la vie et être capable de repérer dans le temps ces changements. On ne peut pas dans l'enquête à la fois poser des questions sur ce qui peut changer – la situation professionnelle – et effectuer une relation avec des choses dont on n'aurait pas noté l'évolution au cours du temps, par exemple la résidence si on avait omis de recueillir le parcours migratoire. Une enquête biographique doit être conçue comme un ensemble. En Afrique par exemple, de nouvelles religions émergent et les individus peuvent changer de religion au cours de leur vie. Raisonner sur un plan biographique implique une analyse en termes de changement dans toutes les phases de la vie de l'individu ; cela doit être inclus dans la conception du questionnaire. Par exemple, le niveau d'éducation change aussi au cours de la vie : quelqu'un qui atteint le niveau supérieur, n'avait pas encore ce niveau d'éducation à l'âge de 15 ans.

Attirons l'attention sur un autre point sensible. L'enquête biographique, qui est quantitative et porte sur un échantillon important, fait appel à des enquêteurs. Le temps de formation des enquêteurs est relativement long pour obtenir une bonne interface entre ce que vous avez conceptualisé et le terrain. Un questionnaire aussi pertinent soit-il ne pourra donner de résultats si les enquêteurs ne sont pas bien encadrés. Cela est indispensable pour la qualité des enquêtes biographiques – souvent, les enquêteurs professionnels, qui ont l'habitude d'enquêtes transversales, sont décontenancés par ce recueil longitudinal et doivent acquérir et maîtriser de nouvelles pratiques.

Ces enquêtes reposent beaucoup sur la datation des événements dans le temps. Si cette datation est bien recueillie, la phase d'exploitation et de constitution des fichiers sera grandement facilitée. Il faut se concentrer sur un bon recueil des dates sur le terrain plutôt que de se livrer *a posteriori* à un travail fastidieux et décourageant de corrections informatiques. La fusion des données en fonction du temps est relativement facile si le fichier est propre.

Lors de l'analyse biographique, une multitude de questions se posent. Chaque question correspond elle-même à une certaine conceptualisation qui nécessite de savoir quelle population est soumise au risque, quel risque est étudié, quand commence ce risque, quel temps est mesuré, etc.

Prenons un exemple. Si j'étudie le divorce, je ne vais pas analyser toutes les personnes de mon échantillon mais seulement les personnes qui peuvent-être potentiellement concernées. Quelle est la tranche de la population soumise au risque de divorcer ? Seule la population mariée et en cours d'union est soumise au risque de divorce. Dois-je considérer le sens juridique du terme (a suivi une procédure de divorce) ou prendre les individus qui déclarent être séparés de leur conjoint ? Tout dépend de notre problématique et des modalités que revêtent les unions dans la société étudiée et celle de leur rupture. L'événement pris en considération suivant les objectifs de la recherche : le départ du domicile conjugal, la date de début de procédure, etc. Quel est le temps à mesurer ? Il s'agit du temps que mettent les gens éventuellement à divorcer depuis la date de leur entrée en union – et non pas depuis le jour de leur naissance. On mesure ainsi le temps écoulé entre le moment où la personne commence à être soumise au risque (depuis le mariage) et le moment où survient l'événement étudié. Ainsi, une personne qui ne divorce pas est tout de même porteuse d'informations : on prend en considération le temps qu'elle a passé en union jusqu'au moment de l'observation (en général la date d'enquête). Cette méthode permet de décrire le calendrier du divorce. Une étape ultérieure permettra de voir comment modéliser l'analyse de cet événement et d'en comprendre les causes grâce à des analyses de régression. En effet, lors de l'enquête nous recueillons des informations sur la vie résidentielle, professionnelle, la naissance des différents enfants de l'individu étudié et leurs activités. Une multitude d'analyses est possible, et pour chacune d'elles le calendrier retenu, la population soumise au risque et l'événement seront différents.

Si on analyse la durée de chômage à la sortie des études, le point de départ sera la fin des études ; la durée sera le temps écoulé entre l'obtention du diplôme et la date du premier emploi – on peut affiner : jour du recrutement, premier jour d'activité. Cette période de chômage qui suit la fin des études s'analyse différemment de celle du chômage après la perte d'un premier emploi. La population soumise au risque sera alors toutes les personnes qui ont perdu un premier emploi. Le temps est celui qui s'écoule de la perte d'emploi jusqu'à ce qu'ils retrouvent un premier emploi. Chaque question a sa conceptualisation : une population soumise au risque, un risque, un temps. Le temps n'est pas le même pour chacune des analyses : il faut trouver le temps de début, le temps de fin et la durée.

Đặng Ngọc Hà

La fausse enquête biographique est un mélange entre des éléments biographiques et non biographiques. Pourriez-vous illustrer vos propos ?

[Philippe Antoine]

Prenons les enquêtes démographie et santé. Certaines enquêtes recueillent la biographie génétique des femmes mais ignorent leur vie professionnelle. Des femmes

de 45-50 ans aujourd'hui sont dans une situation professionnelle qui peut être tout à fait différente de celle occupée il y a une vingtaine d'années. On ne peut mettre en relation dans ce cas l'arrivée de son premier enfant et l'activité actuellement exercée. On ne peut mettre en relation des événements qui ont eu lieu dans le passé avec les caractéristiques actuelles de l'individu.
Autre exemple tiré d'un travail de doctorat. Le thésard s'intéressait au vécu de la vie sexuelle des jeunes filles dans un pays d'Afrique centrale. Dans ce pays, la sexualité est très précoce, commençant vers treize ou quatorze ans. Le travail mettait en relation le niveau scolaire et la précocité de la sexualité. Le problème à l'analyse est que seul le niveau scolaire des personnes atteint au moment de l'enquête était considéré. L'auteur déduisait à tort que les personnes qui avaient terminé des études supérieures avaient une sexualité moins précoce. Il s'agit d'un contresens : une personne de treize-quinze ans ne sait pas à cet âge là qu'elle va obtenir son doctorat à vingt-cinq ans ! On ne peut déduire que quelqu'un qui a obtenu un doctorat à vingt-cinq ans a eu une sexualité moins précoce que ceux qui n'ont pas entrepris d'études supérieures. Ce n'est pas parce qu'une personne a un doctorat qu'elle n'a pas eu de relations sexuelles à l'adolescence ! Il faut une cohérence temporelle entre le recueil de la vie sexuelle et le parcours scolaire.

[Andonirina Rakotonarivo]

Les données d'enquête peuvent inclure une partie biographique et une partie transversale. Il faut cependant être prudent en termes d'interprétation. On ne peut pas expliquer un événement survenu il y a dix ans par des données transversales aujourd'hui.

Faisons un premier point. Il existe deux principaux types de données quantitatives :

- les données transversales – *cross section data* : elles livrent des informations détaillées sur la situation courante de la population. Il s'agit de données collectées à un moment précis, à la date de l'enquête, et qui informent sur la situation des enquêtés à un instant « t ». Elles donnent l'image de la population enquêtée au temps « t ». En matière d'emploi, nous aurons par exemple : le type d'emploi occupé, la proportion de la population en emploi au moment de l'enquête, etc. Ces données livrent peu d'informations en termes de causalité : causes de l'emploi ou du non-emploi ;
- les données longitudinales qui tiennent compte du temps et dont font partie les données biographiques – *longitudinal data* : des informations sont disponibles sur l'évolution des valeurs ou modalités des variables étudiées au cours du temps qui est la période d'observation. Par exemple, on interroge les gens sur leur parcours d'activité, depuis leurs six ans jusqu'au moment de l'enquête. On connaît ainsi les différentes activités successives qu'ils ont connues, comme l'école, puis l'université, puis le premier emploi, ensuite le chômage, suivi d'un second emploi et ainsi de suite, ainsi que les dates des périodes durant lesquelles ils ont exercé ces activités. Ces données permettent de déterminer un calendrier des situations connues par chaque individu pour différentes variables, et donc d'étudier les relations de causalité dans les différents éléments de leurs parcours. Rappelons qu'un des principes fondamental de l'analyse causale est l'antériorité de la cause par rapport à l'effet.

[Mody Diop]

Prenons l'exemple de l'enquête « Vulnérabilité et pauvreté chronique au Sénégal », réalisée sur la période 2008-2009 par le laboratoire de recherche sur les transformations économiques et sociales de l'université de Cheikh Ante Diop de Dakar, en partenariat avec *Chronic Poverty Research Center* en Angleterre et d'autres partenaires tels que l'IRD et l'UNICEF.

L'enquête a porté sur 1200 ménages, 2400 biographies ont été recueillies. Deux personnes ont été enquêtées au sein de chaque ménage, le questionnaire comportait neuf modules.

- Module 1 : caractéristiques socio-démographiques – ethnicité, niveau d'instruction des parents, profession principale de la personne en charge des enfants, etc. Les données ne changent pas au cours du temps, il ne s'agit pas de données biographiques ;
- Module 2 : historique du logement. Nous avons suivi le parcours résidentiel des individus de la naissance jusqu'à la date de l'enquête ;
- Module 3 : série de questions sur les études, l'apprentissage et la vie active.

Les autres modules concernent la vie matrimoniale, les enfants nés vivants, la santé, l'historique des personnes influentes, la vie associative et communautaire.

Cette enquête a réuni des sociologues, des anthropologues, démographes mais aussi des statisticiens et des économistes. Elle a permis grâce à l'approche biographique de mieux cerner la dynamique du secteur de l'éducation au Sénégal à partir de 1940, et d'appréhender les dynamiques de la pauvreté – pauvreté chronique.

[Andonirina Rakotonarivo]

Les dates collectées pour chaque unité statistique sont un élément essentiel des données utilisées dans l'analyse biographique.

- Les données rétrospectives sont les plus communes en sciences sociales – étude « Vulnérabilité et pauvreté chronique au Sénégal ». Les individus sont interrogés une seule fois, les informations sont récoltées du début de la vie jusqu'au moment de l'enquête. Dans ce type de données l'information longitudinale est disponible immédiatement, dès le moment où l'enquête est terminée.
- Les données prospectives sont collectées au cours d'enquêtes à passage répété – enquêtes de suivi ou de panel, observatoires. Un échantillon d'individus est interrogé plusieurs fois à intervalles réguliers avec le même instrument de collecte, le même questionnaire. Ce questionnaire collecte des informations sur le passé récent des individus – les douze derniers mois, par exemple. Le prochain passage peut avoir lieu après une année. Il faut attendre un certain temps avant que l'information devienne longitudinale, après plusieurs passages.

Les données que nous allons utiliser dans cet atelier sont rétrospectives : c'est le cas des données issues des enquêtes d'insertion urbaine conduites à Lomé par Philippe Antoine et son équipe ; et c'est également le cas des données de l'enquête MAFE-Belgique (*Migration between Africa and Europe*) présentées en séance plénière. Il s'agit de données collectées auprès de 279 migrants

congolais résidant en Belgique en 2010, dans le cadre d'un projet de recherche international impliquant une collecte dans plusieurs pays africains et européens. Les quatre principaux modules que nous allons utiliser pour les données MAFE sont : la résidence – ce module rapporte l'histoire de la résidence des personnes enquêtées depuis leur naissance jusqu'à l'enquête ; les activités ; l'histoire familiale, c'est-à-dire le parcours matrimonial et la naissance des enfants ; et enfin le parcours administratif, observé en termes de disponibilité d'un titre de séjour légal et d'un permis de travail lors des périodes de résidence à l'étranger.

[Philippe Antoine]

Il convient de revenir sur les notions de variable fixe et variable fluctuant dans le temps. Par exemple, la variable « situation matrimoniale » se modifie au cours du temps. Durant sa vie, on passe par différents états : célibataire, union, mariage, divorce, etc. Certaines variables demeure fixes : la date de naissance, le sexe – quoique dans certains pays, on parle de troisième sexe – la Thaïlande par exemple. Jusqu'où peut aller la biographie ? On peut très bien être de sexe masculin de telle date à telle date puis changer de sexe.

Ce qui est intéressant dans la biographie des individus est la place tenue par l'héritage social. On a besoin de recueillir des informations sur la reproduction sociale, et donc d'établir des biographies de différentes personnes au sein d'une même famille.

Dans le module 1 indiqué par Mody, des questions portent sur les parents. Comment rendre compte de l'origine sociale d'une personne et de ses parents ? Il est quasiment impossible de recueillir dans le même temps la biographie d'un individu et celle de son père et de sa mère. Souvent, il est d'usage dans ce type d'enquête, et également dans d'autres, pour traduire l'origine sociale de demander : « *Quelle était la profession de vos parents quand vous aviez quinze ans ? Quel était le niveau scolaire de vos parents quand vous aviez quinze ans ?* ». Nous sommes dans ce cas dans de l'incertain car la réponse est difficile. Souvent des glissements s'opèrent : les gens ont tendance à nous donner la profession de leurs parents au moment où leurs parents ont arrêté de travailler. On ne peut pas tout traduire en données biographiques quantitatives.

Deux stagiaires se nomment pour la restitution du samedi. Philippe Antoine précise que cette synthèse est le produit de l'ensemble de l'atelier, que les diapositives utilisées dans la semaine seront mises à disposition pour cette présentation. Des groupes de travail sont constitués pour les travaux pratiques. En marge de l'atelier, des exercices sont donnés aux stagiaires afin de les présenter en séance le lendemain.

Examinons ensemble le diagramme de Lexis afin de mesurer trois dimensions liées au temps : l'âge de l'individu, une date, l'approche par génération.

Graphique 42 *Diagramme de Lexis*

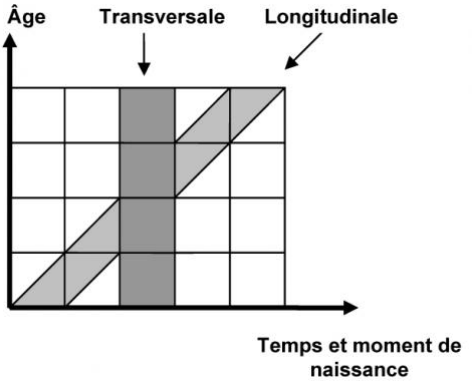

Sources : Ch. Vandeschrick, Institut de Démographie, Université catholique de Louvain
icampus.uclouvain.be/courses/LEXIS/document/Texte_impression/DL_Theorie.pdf .

Ce diagramme permet de visualiser notre pensée lors de la construction du fichier : on passe sans arrêt d'une dimension à l'autre et ces trois dimensions du temps se trouvent présentes dans le fichier. On retrouve la dimension transversale – ce qui se passe à une date donnée –, la dimension longitudinale – ce qui va évoluer au cours du temps –, et le temps de la naissance à une date donnée.

Graphique 43 *Diagramme de Lexis (2)*

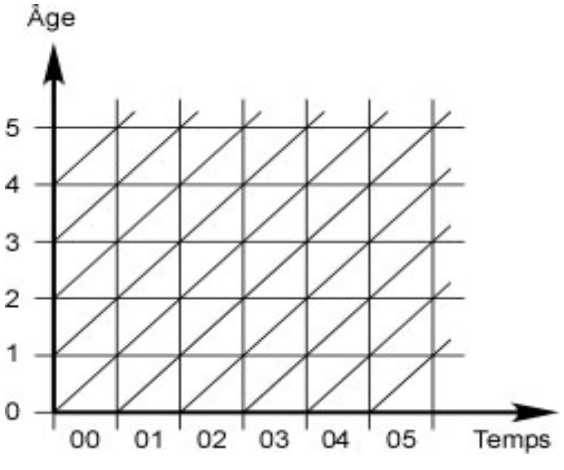

Sources : Ch. Vandeschrick, Institut de Démographie, Université catholique de Louvain.

On identifie une ligne de vie, puis on peut représenter toutes les personnes d'une même génération. Au fur et à mesure que le temps passe, la personne vieillit.

Les démographes parlent d'âge exact et d'âge révolu. La personne naît à 0 an, durant la première année de vie elle a 0 an révolu.

Graphique 44 *Diagramme de Lexis. Une date*

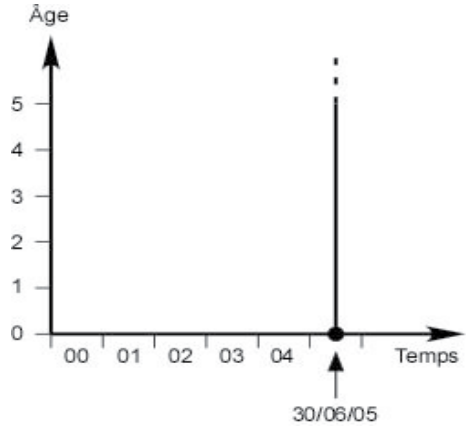

Sources : Ch. Vandeschrick, Institut de Démographie, Université catholique de Louvain.

Le diagramme de Lexis a cette particularité de pouvoir repérer une date.

Graphique 45 *Diagramme de Lexis. Un âge exact*

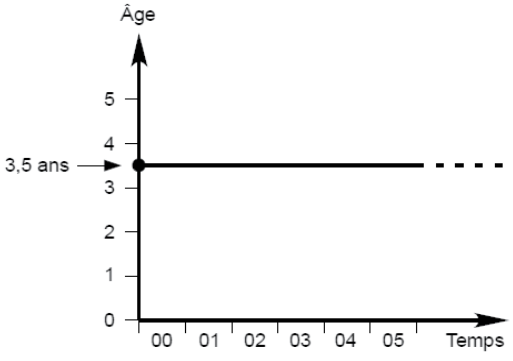

Sources : Ch. Vandeschrick, Institut de Démographie, Université catholique de Louvain.

Il peut repérer un âge et des personnes qui ont le même âge à des moments différents du temps.

Graphique 46 *Diagramme de Lexis. Localisation d'un événement*

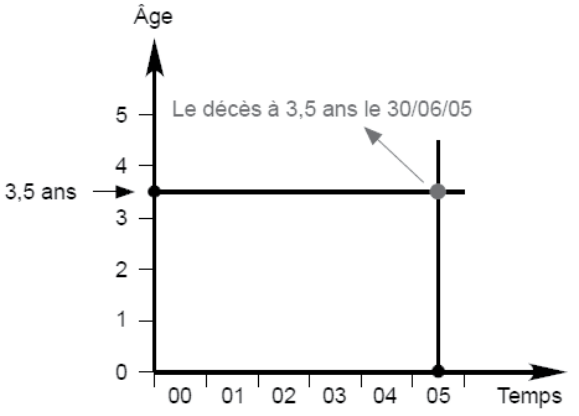

Sources : Ch. Vandeschrick, Institut de Démographie, Université catholique de Louvain.

Le diagramme permet également de déterminer l'intersection entre un âge et une date. Nous opérerons cette dynamique entre date et âge. Nous calculerons des durées qui sont des différences de date ou d'âge.

Graphique 47 *Diagramme de Lexis. La ligne de vie*

Sources : Ch. Vandeschrick, Institut de Démographie, Université catholique de Louvain.

La ligne de vie d'une personne va de la naissance au décès en passant par les anniversaires. L'idée du questionnaire de graphique est de repérer un certain nombre d'événements qui nous intéressent sur cette ligne de vie.

Graphique 48 *Diagramme de Lexis. Une année*

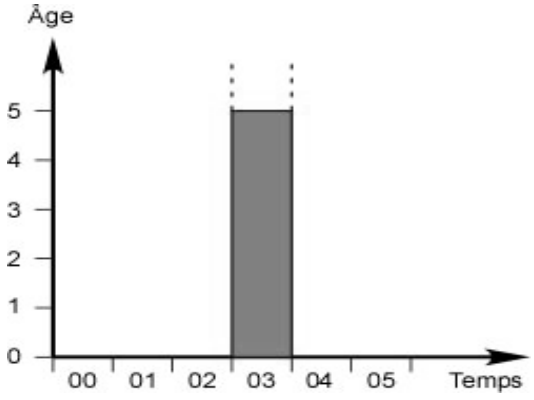

Sources : Ch. Vandeschrick, Institut de Démographie, Université catholique de Louvain.

On peut aussi repérer une année entière…

Graphique 49 *Diagramme de Lexis. Un âge révolu*

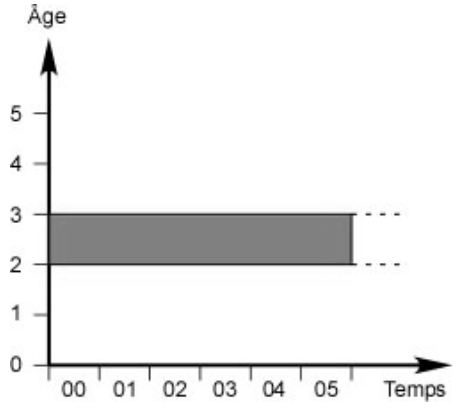

Sources : Ch. Vandeschrick, Institut de Démographie, Université catholique de Louvain.

… ou un âge révolu, c'est à dire l'âge, passé la date d'anniversaire. Sur l'exemple, on prend le cas de personnes qui ont deux ans révolus, c'est-à-dire entre deux ans et trois ans exacts.

Graphique 50 *Diagramme de Lexis. Une génération*

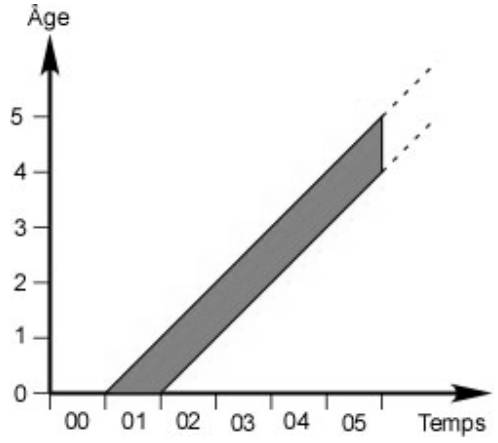

Sources : Ch. Vandeschrick, Institut de Démographie, Université catholique de Louvain.

La notion de génération dans l'exemple concerne tous les individus nés la même année ; ils appartiennent à la même cohorte. Cette notion est extensible : on peut prendre tous les individus qui sont dans un même groupe quinquennal d'années, voire dans un même groupe décennal d'années. Pour ces choix de dimension, tout dépend de la problématique étudiée. Pour de grandes dimensions historiques, on prendra des générations décennales. Par contre, si l'on étudie l'éducation des cohortes annuelles, on prendra l'année – les termes de cohorte et de génération sont équivalents. Par exemple, en France, on demande de plus en plus aux universités de connaître le devenir de chaque cohorte annuelle d'étudiants. On aura une cohorte d'étudiants sortis de l'université en 2006, ceux sortis en 2007, etc. Ces étudiants sont sortis de l'université une même année, mais n'ont pas le même âge. On retrouvera ces distinctions dans l'analyse : il est parfois intéressant de se focaliser seulement sur l'âge comme marqueur ; pour d'autres types d'analyses, on s'intéressera aux individus ayant connu le même type d'événements la même année.

Graphique 51 *Coordonnées sur le diagramme de Lexis. Récapitulatif*

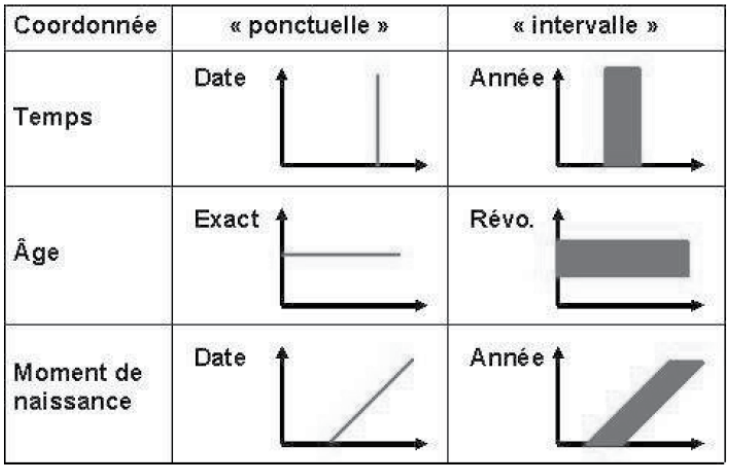

Sources : construction de l'auteur.

Arrêtons-nous à présent sur la fiche Ageven qui est un moyen de recueillir ces dates sur le terrain : repérage de chaque événement ou de chaque transition d'un état à un autre.

Tableau 40 *Fiche Ageven. Enquête BIOMAD 1998*

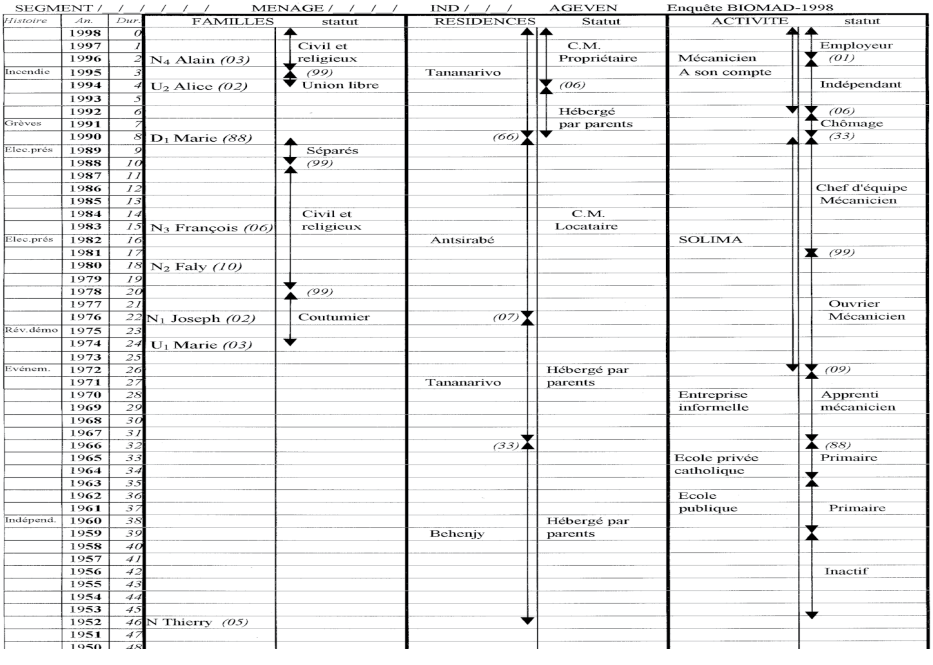

Sources : Antoine Ph ; Bocquier.

La fiche Ageven a pour objectif de replacer des événements les uns par rapport aux autres. Il n'y a pas d'ordre *a priori*. Le plus simple est de commencer par la vie familiale mais on peut s'appuyer sur des événements sur lesquels l'enquêté insiste en particulier. L'idée est de rebondir d'un événement à l'autre. Le recueil des biographies s'appuie sur un bon repérage dans le temps des événements vécus par l'enquêté. Peu de personnes mémorisent les dates des événements vécus, mais en revanche, l'enchaînement des événements familiaux est facilement gardé en mémoire. Ce type d'événements est utile pour situer les événements les uns par rapport aux autres – généralement, les individus se remémorent mieux la date de mariage, les dates de naissance des enfants, etc. On note par ailleurs une meilleure qualité de l'information chez les femmes. On peut également prendre comme repère la datation d'événements historiques.

L'enquête BIOMAD présente un système de dates et un système de durée, de temps avant la date de l'enquête. La fiche propose trois types d'information portant sur la vie familiale, la vie résidentielle et la vie professionnelle. Pour chaque événement est inscrit entre parenthèses le mois où a lieu l'événement.

Plusieurs événements peuvent se produire la même année. Dans ce cas précis, en 1990, on note par exemple un divorce de la première épouse, un déménagement et un changement de travail. Au mois de mars 1974, la personne se marie avec une femme, Marie ; en juillet 1976, il déménage d'une ville vers une autre ; etc. On répertorie des événements comme le mariage et des changements d'état – déménagement ; le passage du statut de célibataire à celui de personne mariée.

L'un des objectifs de cette enquête était l'étude des étapes du mariage. La colonne Familles/statut montre les différentes formes de mariage :

- les gens se sont mariés coutumièrement en 1974 ;
- en 1978, ils se sont mariés civilement et à l'église ;
- en 1988, ils se sont séparés ;
- en 1990 seulement, le divorce a été formalisé.

On adapte la fiche aux questions posées, des colonnes peuvent être ajoutées en fonction du questionnement – si l'on travaille sur des sociétés où le changement de religion est important, il est possible d'ajouter une colonne pour repérer les conversions à une nouvelle religion ; si l'on étudie la vie associative, on peut ajouter une colonne pour repérer dans quelles associations l'individu est ou était impliqué.

L'une des contraintes est que des événements peuvent être d'une courte durée – alternances de petites périodes de travail et de chômage, par exemple. Doit-on alors recueillir tous ces événements ou bien les synthétiser en créant, pour reprendre cet exemple, une période de précarité ? Tout dépend à nouveau de la problématique. Si l'on étudie le début de la vie professionnelle d'une personne, on se focalisera sur une période de temps très courte : semaine après semaine ; si l'on restitue la carrière professionnelle, ces périodes ne seront pas prises en compte – on peut arbitrairement recueillir les périodes d'emploi ou de chômage qui ont duré plus de six mois. La temporalité est adaptée aux objectifs. Deux principaux types de recueils existent : la datation au mois et à l'année.

Une critique faite aux enquêtes biographiques est de dire que les personnes ne peuvent donner précisément la datation des événements. En réalité, tout réside dans le talent de l'enquêteur pour positionner un événement par rapport à un autre événement connu.

Un premier travail de sensibilisation à Stata est initié par Andonirina Rakotonarivo ; sont présentés :

- *les quatre principales fenêtres d'exploitation (commandes, variables, résultats, édition) et les capacités de mémoire du logiciel ;*
- *les différentes formes de caractérisation des données brutes ;*
- *le traitement des données : création de nouvelles variables, recodage, construction de tableaux croisés, etc.*

Afin de répondre aux demandes des stagiaires, la formation se poursuit par une intervention de Philippe Antoine portant notamment sur les différences de fonctionnement en termes de mémoire entre SPSS et Stata.
La journée s'achève par un exercice pratique d'application à six variables sur 2048 observations afin d'illustrer les précédentes séances théoriques. L'objectif est ici de familiariser les stagiaires au maniement du logiciel avant de revenir au questionnaire des enquêtes biographiques et à sa conception.

Journée 2, mardi 19 juillet

Mody Diop débute la séance en reprenant point par point les traitements effectués la veille sur Stata par les stagiaires afin d'éviter tout « décrochage » technique.

2.2.1. Fiche Ageven et questionnaire. Exemple du questionnaire de Lomé (Togo)

[Philippe Antoine]

Nous allons aborder les enquêtes biographiques selon deux modèles d'enquêtes.

Les enquêtes réalisées avec des collègues du Togo sont des enquêtes à module : à chaque changement de statut ou d'événement correspond une nouvelle colonne. Le fichier comprend autant de lignes qu'il y a de changements dans la vie de l'individu. Les périodes de ce fichier sont de durée variable – si un individu ne connaît pas d'événement durant dix ans, une ligne représentera dix ans de sa vie ; si trois événements se suivent chacun à six mois d'intervalle, chaque ligne aura une durée de six mois.

Dans un second temps, Andonirina vous présentera un autre type de fichier où chaque ligne identifie une année.

Le questionnaire au Togo comportait plusieurs modules : caractéristiques de l'individu, vie professionnelle, vie résidentielle, vie matrimoniale et enfants.

Tableau 41 *Module 1. Caractéristiques socio-démographiques*

MODULE 1 : CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES
Identifiant |_1_| GRAPPE |__|__|__| MÉNAGE |__|__| INDIVIDU |__|__|

101-102 Date de Naissance	Mois |__|__| Année |__|__|__| NSP=20
103 Sexe	Masculin 1 Féminin 2
104 Religion à la naissance	Sans religion 0 Traditionnelle (Animisme, Vodou) 1 Catholique 2 Protestante (Evangélique, Presbytérienne, Baptiste, Méthodiste, Assemblée de Dieu) 3 Musulmane 4 Autre chrétienne *(préciser)* 5 _____ Autre *(préciser)* 6 _____
105 Avez-vous changé de religion depuis votre naissance ?	Oui 1 Non 0 ---->109
106-107 A quelle date avez-vous changé de religion pour la dernière fois ?	Mois |__|__| Année |__|__|__| NSP=20
108 Nouvelle religion	Sans religion 0 Traditionnelle (Animisme, Vodou) 1 Catholique 2 Protestante (Evangélique, Presbytérienne, Baptiste, Méthodiste, Assemblée de Dieu) 3 Musulmane 4 Autre chrétienne *(préciser)* 5 _____ Autre *(préciser)* 6 _____

109 Niveau d'instruction du père	Sans instruction 0 Primaire 1 Secondaire 1 2 Secondaire 2 3 Supérieur 4 Sans instruction et alphabétisé 5 Ecole allemande 6 Ecole coranique 7 NSP 8
110 Profession principale du père quand vous aviez 15 ans (ou avant son décès si père décédé avant vos 15ans) *(Décrire précisément)*	_____ |__|__|__|
111 Niveau d'instruction de la mère	Sans instruction 0 Primaire 1 Secondaire 1 2 Secondaire 2 3 Supérieur 4 Sans instruction et alphabétisée 5 Ecole allemande 6 Ecole coranique 7 NSP 8
112 Profession principale de la mère quand vous aviez 15 ans (ou avant son décès si mère décédée avant vos 15 ans) *(Décrire précisément)*	_____ |__|__|__|
113 Ethnie : *(écrire en clair)*	_____|__|_ __|
114 Nationalité : *(écrire en clair)*	Togolais =01 _____|__|_ __|
A compléter à l'issue de l'entretien :	
115 Nombre de colonnes Module 2	|__|__|
116 Nombre de colonnes Module 3	|__|__|
117 Nombre de colonnes Module 4	|__|__|
118 Nombre de colonnes Module 5	|__|__|

Sources : Antoine Ph, Beguy D, Kokou V.

Ce module n'est pas biographique – il permet de recueillir les caractéristiques de l'individu (sexe, date de naissance en mois et années, ethnie, nationalité). Certaines informations concernent un tiers, comme le père de Ego, où l'on recueille son niveau d'instruction et sa profession. La profession du père est recueillie arbitrairement au moment où Égo avait 15 ans. On procède de la même façon pour la mère.

Nos collègues togolais ont voulu connaître les changements de religion au cours de la vie de l'individu. Nous avons opté pour une solution hybride en considérant un seul changement de religion au cours de l'existence – le principal changement au Togo concerne les nouvelles églises protestantes sous influence anglo-saxonne.

Tableau 42 *Module 2. Historique des logements*

MODULE 2 : HISTORIQUE DES LOGEMENTS |_2_| GRAPPE |_|_|_| MÉNAGE |_|_| INDIVIDU |_|_|

ENQUETEUR : DANS CE MODULE, VOUS DEVEZ REMPLIR UNE COLONNE POUR CHACUN DES LOGEMENTS OCCUPE PAR L'ENQUETE. TOUTEFOIS SI LE STATU D'OCCUPATION (QUESTION 216) CHANGE AU COURS DU SEJOUR, OUVRIR UNE NOUVELLE COLONNE.
SE REFERER A LA FICHE AGEVEN POUR REMPLIR LES QUESTIONS 201 A 203.

Questions	R 01	R 02	R 03	R 04	R 05
201 Numéro de la période (voir AGEVEN)	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|
202-203 A quelle date vous êtes-vous installé (ou à quelle date avez-vous changé de statut d'occupation) dans ce logement ?	|_|_| Mois NSP=20 |_|_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_|_| Année
204 Préciser le milieu où se situait ce logement	Lomé 1 Intérieur pays rural 2 Intérieur pays urbain 3 Étranger rural 4 Étranger urbain 5 NSP 8	Lomé 1 Intérieur pays rural 2 Intérieur pays urbain 3 Étranger rural 4 Étranger urbain 5 NSP 8	Lomé 1 Intérieur pays rural 2 Intérieur pays urbain 3 Étranger rural 4 Étranger urbain 5 NSP 8	Lomé 1 Intérieur pays rural 2 Intérieur pays urbain 3 Étranger rural 4 Étranger urbain 5 NSP 8	Lomé 1 Intérieur pays rural 2 Intérieur pays urbain 3 Étranger rural 4 Étranger urbain 5 NSP 8
205 Préciser et écrire en clair où se situait ce logement ? **pour Lomé : le quartier** **pour l'intérieur : la préfecture** **pour l'étranger : le pays**	|_|_| Sans domicile fixe (SDF) =98 **Pour les SDF, passer à la colonne suivante**	|_|_| Sans domicile fixe (SDF) =98 **Pour les SDF, passer à la colonne suivante**	|_|_| Sans domicile fixe (SDF) =98 **Pour les SDF, passer à la colonne suivante**	|_|_| Sans domicile fixe (SDF) =98 **Pour les SDF, passer à la colonne suivante**	|_|_| Sans domicile fixe (SDF) =98 **Pour les SDF, passer à la colonne suivante**
206 Quel est votre statut d'occupation dans le logement au début de la période ?	Propriétaire 1---> **207** Locataire 2---> **210** Hébergé 3---> **212**	Propriétaire 1---> **207** Locataire 2---> **210** Hébergé 3---> **212**	Propriétaire 1---> **207** Locataire 2---> **210** Hébergé 3---> **212**	Propriétaire 1---> **207** Locataire 2---> **210** Hébergé 3---> **212**	Propriétaire 1---> **207** Locataire 2---> **210** Hébergé 3---> **212**
PROPRIETAIRE					
207 Étiez-vous le seul propriétaire de ce logement ?	Moi seul 1 Mon conjoint 2 Mon conjoint et moi 3 Moi et autre membre de ma famille 4 Mon conjoint et autre membre de sa famille5	Moi seul 1 Mon conjoint 2 Mon conjoint et moi 3 Moi et autre membre de ma famille 4 Mon conjoint et autre membre de a famille 5	Moi seul 1 Mon conjoint 2 Mon conjoint et moi 3 Moi et autre membre de ma famille 4 Mon conjoint et autre membre de sa famille5	Moi seul 1 Mon conjoint 2 Mon conjoint et moi 3 Moi et autre membre de ma famille 4 Mon conjoint et autre membre de sa famille5	Moi seul 1 Mon conjoint 2 Mon conjoint et moi 3 Moi et autre membre de ma famille 4 Mon conjoint et autre membre de sa famille5

Sources : Antoine Ph, Beguy D, Kokou V.

Venons-en au questionnaire véritablement biographique. Vous notez ici que les informations se répètent d'une colonne à l'autre – puisque l'individu change plusieurs fois de logement dans sa vie. Dans notre exemple, changeant trois fois dans sa vie, il y aura donc trois colonnes, chaque colonne concerne un logement occupé. Ce questionnaire est complété après le remplissage de la fiche Ageven. La date du début d'occupation du logement correspond à la date de naissance de l'individu – si l'on prend l'exemple de la fiche ci-dessus il s'agit du mois de mai 1952. L'individu change de logement en 1966 ; la deuxième colonne démarre donc en 1966, la troisième en 1976 et la quatrième en 1990.

La fiche Ageven permet de repérer le nombre de colonnes qui devront être remplies : quatre pour le résidentiel, neufs pour la profession. La vie familiale concerne deux modules : mariage et enfants. La fiche Ageven nous a résumé la vie de l'individu. L'enquêteur disposera de cette fiche et sera ainsi à même de compléter plus facilement le questionnaire.

Thomas Chaumont

Pour passer de l'événement sur la fiche Ageven à la colonne, le nombre de colonnes correspond t-il au nombre de compagnes ou aux changements de statuts ?

[Philippe Antoine]

Dans ce cas, chaque colonne correspond à un conjoint. Ce qui rend difficile le module matrimonial, tel que nous le pratiquons, est

la multiplicité de dates à l'intérieur de ce module.

Je vous présente ici les outils finaux, mais comme pour toute enquête, il faut d'abord réfléchir à la problématique. Il y a toute une phase de conception qui rassemblera tous les membres de l'enquête, de la recherche.

Chacun fera part de ses préoccupations et de ce qu'il veut recueillir à l'aide du questionnaire. Lors de sa conception, une fiche Ageven est établie afin de faciliter la datation. Le questionnaire biographique est relativement complexe, il ne peut être conçu dans le cadre de réunions et être appliqué directement sur le terrain – des enquêtes pilotes légères sont donc réalisées pour le mettre au point. Une fois les outils testés, l'enquêteur débute par la fiche et continue par le questionnaire.

Deux modules suivent une même logique : le module résidentiel et professionnel. La première colonne du module résidentiel correspond au début de la vie de l'individu et il commence à la date de naissance de l'individu ; la seconde colonne démarre à la date où l'individu quitte le premier logement : la date de début de la deuxième période de logement correspond à la date de fin de première période de logement. C'est l'ordonnancement des différents événements dans le temps qui caractérise le questionnaire biographique.

Tableau 43 *Module 2. Historique des logements (2)*

Questions	R 01	R 02	R 03	R 04	R 05
208 Comment avez-vous acquis ou financé principalement l'achat ou la construction de ce logement ?	Héritage 1 Financement propre 2 Prêt bancaire 3 Épargne logement 4 Don familial 5 Prêt familial 6 Prêt du Com.entrepri 7 Autre *(préciser)* 9	Héritage 1 Financement propre 2 Prêt bancaire 3 Épargne logement 4 Don familial 5 Prêt familial 6 Prêt du Com.entrepri 7 Autre *(préciser)* 9	Héritage 1 Financement propre 2 Prêt bancaire 3 Épargne logement 4 Don familial 5 Prêt familial 6 Prêt du Com.entrepri 7 Autre *(préciser)* 9	Héritage 1 Financement propre 2 Prêt bancaire 3 Épargne logement 4 Don familial 5 Prêt familial 6 Prêt du Com.entrepri 7 Autre *(préciser)* 9	Héritage 1 Financement propre 2 Prêt bancaire 3 Épargne logement 4 Don familial 5 Prêt familial 6 Prêt du Com.entrepri 7 Autre *(préciser)* 9
209 Votre conjoint (e) a-t-il participé au financement de l'acquisition ou (et) de la construction de ce logement ?	Oui, financièrement 1 Oui, en matériaux de construction 2 Oui, a fourni le terrain 3 Non 0 **Passer à 213**	Oui, financièrement 1 Oui, en matériaux de construction 2 Oui, a fourni le terrain 3 Non 0 **Passer à 213**	Oui, financièrement 1 Oui, en matériaux de construction 2 Oui, a fourni le terrain 3 Non 0 **Passer à 213**	Oui, financièrement 1 Oui, en matériaux de construction 2 Oui, a fourni le terrain 3 Non 0 **Passer à 213**	Oui, financièrement 1 Oui, en matériaux de construction 2 Oui, a fourni le terrain 3 Non 0 **Passer à 213**
LOCATAIRE					
210 De quel type de location s'agit-il ?	Location simple 1 Location vente 2 Sous-location 3	Location simple 1 Location vente 2 Sous-location 3	Location simple 1 Location vente 2 Sous-location 3	Location simple 1 Location vente 2 Sous-location 3	Location simple 1 Location vente 2 Sous-location 3
211 Qui paye le loyer et les charges ?	Moi-même 1 Conjoint (e) 2 Mon conjoint et moi 3 Parents 4 Employeur 5 Autre *(préciser)* 9 **Passer à 213**	Moi-même 1 Conjoint (e) 2 Mon conjoint et moi 3 Parents 4 Employeur 5 Autre *(préciser)* 9 **Passer à 213**	Moi-même 1 Conjoint (e) 2 Mon conjoint et moi 3 Parents 4 Employeur 5 Autre *(préciser)* 9 **Passer à 213**	Moi-même 1 Conjoint (e) 2 Mon conjoint et moi 3 Parents 4 Employeur 5 Autre *(préciser)* 9 **Passer à 213**	Moi-même 1 Conjoint (e) 2 Mon conjoint et moi 3 Parents 4 Employeur 5 Autre *(préciser)* 9 **Passer à 213**
HÉBERGÉ					
212 Par qui étiez-vous hébergé ?	Famille conjoint 1 Père / mère 2 Enfant 3 Autres parents 4 Tierce personne 5 Internat/Caserne 6 Logé par patron 7 Autre *(préciser)* 9	Famille conjoint 1 Père / mère 2 Enfant 3 Autres parents 4 Tierce personne 5 Internat/Caserne 6 Logé par patron 7 Autre *(préciser)* 9	Famille conjoint 1 Père / mère 2 Enfant 3 Autres parents 4 Tierce personne 5 Internat/Caserne 6 Logé par patron 7 Autre *(préciser)* 9	Famille conjoint 1 Père / mère 2 Enfant 3 Autres parents 4 Tierce personne 5 Internat/Caserne 6 Logé par patron 7 Autre *(préciser)* 9	Famille conjoint 1 Père / mère 2 Enfant 3 Autres parents 4 Tierce personne 5 Internat/Caserne 6 Logé par patron 7 Autre *(préciser)* 9

Sources : Antoine Ph, Beguy D, Kokou V.

Les questions changent en fonction de la problématique retenue par les chercheurs. Les questionnaires présentés ici ne sont que des exemples. En général, il faut pouvoir dater les événements, les caractériser et recueillir des informations plus spécifiques, selon les points que l'on cherche à approfondir.

Dans l'exemple, de nombreuses questions vont caractériser le logement.

Plusieurs techniques se retrouvent dans ce questionnaire.

Le questionnaire est presque pré-codé : pour chaque réponse possible, l'enquêteur entoure le code qui correspond à la réponse. Si je prends la question 204 *(Tableau 42. Module 2, page 215)* « *Préciser le milieu où se trouvait ce logement* », différents codes sont possibles : à l'intérieur de la capitale, le code 1 est entouré ; le code 2 si le logement est à l'intérieur du pays en milieu rural, etc.

La question 206 identifie une autre conception : le questionnaire à sauts. On demande quel est le statut de la personne dans le logement et suivant la réponse, l'enquêteur doit se référer à d'autres questions qui correspondent à chacun des statuts et renvoie vers d'autres questions

Stagiaire

Est-ce que le nombre de colonnes R01 à R05 dépend du nombre de logements occupés par cet individu ?

[Philippe Antoine]

Une enquête coûte de l'argent. Si un questionnaire de plusieurs dizaines de pages est posé auprès de 2000 personnes, cela fait beaucoup de papier ! On essaie de mettre sur la même page jusqu'à cinq logements, on dispose de feuillets supplémentaires si la personne a d'autres logements. Les colonnes sont numérotées et non pas les logements afin de compléter tout oubli – si l'enquêteur s'aperçoit qu'entre le logement de la première et de la deuxième colonne des informations n'ont pas été insérées.

Les numéros de colonne sont un moyen de contrôle, mais la justesse des dates importe plus pour le fichier biographique. Le fichier est construit à partir des dates et non pas à partir des numéros qui sont plus un instrument de contrôle.

Trần Thanh Hồng Lan

Le questionnaire comporte t-il des questions ouvertes : quelle est la raison de ce déménagement ? Comment va-t-on alors insérer cette question dans le questionnaire pour faciliter l'exploitation ?

[Philippe Antoine]

Deux systèmes existent : soit une liste de réponses pré-codées – jusqu'à vingt modalités – ; soit on laisse un espace pour écrire – au moment de la saisie, on prend la réponse telle qu'elle a été donnée.

[Andonirina Rakotonarivo]

Dans l'enquête migration, de nombreuses questions ouvertes ont été enregistrées, notamment sur les raisons de la migration ou sur les raisons du choix du pays de destination. Nous avons procédé à un recodage *a posteriori* des réponses. L'intérêt des questions ouvertes est de laisser toute la liberté à l'interviewé dans le choix de sa réponse et d'éviter tout risque de l'influencer.

[Philippe Antoine]

Notre questionnaire laisse peu d'initiative à l'enquêteur : réponses pré-codées, recueils exacts des propos de l'enquêté.

Tableau 44 *Module 3. Études, apprentissage et vie active*

MODULE 3. – ÉTUDE, APPRENTISSAGE ET VIE ACTIVE |_3_| **GRAPPE** |_|_|_| **MÉNAGE** |_|_| **INDIVIDU** |_|_|

ENQUÊTEUR : CE MODULE TRAITE DE LA VIE ACTIVE DE L'ENQUÊTE(E). QUEL QUE SOIT LE LIEU DE RÉSIDENCE. VOUS DEVEZ NÉCESSAIREMENT REMPLIR AU MOINS UNE COLONNE PAR PÉRIODE D'EMPLOI OU PAR PÉRIODE DE FONCTION DANS L'ENTREPRISE. REMPLISSEZ LES QUESTIONS 301 A 304 A PARTIR DE LA FICHE AGEVEN DE L'ENQUÊTE.

A PARTIR DE L'AGE DE 6 ANS	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05
301 N° de la période (voir AGEVEN)	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|
302 Combien de mois se sont écoulés entre la fin de la période précédente et celle ci ou combien de mois avez-vous mis pour trouver ce travail alors que vous étiez sans emploi ?		Nombre mois |_|_| ***(Si plus de 6 mois remplir une colonne de période de chômage)***	Nombre mois |_|_| ***(Si plus de 6 mois remplir une colonne de période de chômage)***	Nombre mois |_|_| ***(Si plus de 6 mois remplir une colonne de période de chômage)***	Nombre mois |_|_| ***(Si plus de 6 mois remplir une colonne de période de chômage)***
303-304 A quelle date avez-vous débuté cette activité ?	|_|_| Mois |_|_| Année NSP=20	|_|_| Mois |_|_| Année NSP=20	|_|_| Mois |_|_| Année NSP=20	|_|_| Mois |_|_| Année NSP=20	|_|_| Mois |_|_| Année NSP=20
305 Cette période était-elle une période de :	Étude 1—> **306** Maladie 2—> **308** Invalidité 3—> **308** Retraite 4—> **308** Travaux domestiques/ Ménagère 5—> **308** Chômage 6—> **308** Autre inactif 7—> **308** Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial 8—> **309**	Étude 1—> **306** Maladie 2—> **308** Invalidité 3—> **308** Retraite 4—> **308** Travaux domestiques/ Ménagère 5—> **308** Chômage 6—> **308** Autre inactif 7—> **308** Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial 8—> **309**	Étude 1—> **306** Maladie 2—> **308** Invalidité 3—> **308** Retraite 4—> **308** Travaux domestiques/ Ménagère 5—> **308** Chômage 6—> **308** Autre inactif 7—> **308** Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial 8—> **309**	Étude 1—> **306** Maladie 2—> **308** Invalidité 3—> **308** Retraite 4—> **308** Travaux domestiques/ Ménagère 5—> **308** Chômage 6—> **308** Autre inactif 7—> **308** Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial 8—> **309**	Étude 1—> **306** Maladie 2—> **308** Invalidité 3—> **308** Retraite 4—> **308** Travaux domestiques/ Ménagère 5—> **308** Chômage 6—> **308** Autre inactif 7—> **308** Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial 8—> **309**
NIVEAU SCOLAIRE					
306 Si études, quel était le niveau scolaire atteint à la fin de cette période ?	Primaire 1 Secondaire 1 2 Secondaire 2 3 Supérieur 4 Professionnel 5	Primaire 1 Secondaire 1 2 Secondaire 2 3 Supérieur 4 Professionnel 5	Primaire 1 Secondaire 1 2 Secondaire 2 3 Supérieur 4 Professionnel 5	Primaire 1 Secondaire 1 2 Secondaire 2 3 Supérieur 4 Professionnel 5	Primaire 1 Secondaire 1 2 Secondaire 2 3 Supérieur 4 Professionnel 5
307 Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu au cours de la période. (Mettre l'équivalent pour les diplômes étrangers)	Pas de diplôme 1 CEPE/CEPD 2 BEPC 3 BAC 4 Diplôme Supérieur 5 CAP 6 BEPCM 7 Autre *(préciser)* 9	Pas de diplôme 1 CEPE/CEPD 2 BEPC 3 BAC 4 Diplôme Supérieur 5 CAP 6 BEPCM 7 Autre *(préciser)* 9	Pas de diplôme 1 CEPE/CEPD 2 BEPC 3 BAC 4 Diplôme Supérieur 5 CAP 6 BEPCM 7 Autre *(préciser)* 9	Pas de diplôme 1 CEPE/CEPD 2 BEPC 3 BAC 4 Diplôme Supérieur 5 CAP 6 BEPCM 7 Autre *(préciser)* 9	Pas de diplôme 1 CEPE/CEPD 2 BEPC 3 BAC 4 Diplôme Supérieur 5 CAP 6 BEPCM 7 Autre *(préciser)* 9

Sources : Antoine Ph, Beguy D, Kokou V.

Ce module mélange activité et formation. L'entrée professionnelle est prise au sens large, elle inclut par exemple une période de chômage. Comme dans le module précédent, on retrouve les dates de chaque période – questions 303, 304. La question 305 caractérise la période. Différentes caractéristiques apparaissent : 1. Études, 2. Maladie, 3. Invalidité, 4. Retraite, 5. Travail domestique, 6. Chômage, 7. Autres formes d'inactivité, 8. Toutes formes d'occupation – stagiaire, travailleur rémunéré, apprenti, etc. On retrouve la forme de questionnaire à sauts suivant la nature de la réponse.

Tableau 45 *Module 3. Études, apprentissage et vie active (2)*

A PARTIR DE L'AGE DE 6 ANS	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05
PRISE EN CHARGE POUR LES INACTIFS					
308 Comment étiez-vous principalement pris en charge durant cette période ?	Pension de travail et autres 01 Rente/propriétés ou épargne 02 Boursier 03 Bourse + (ou) salaire 04 Conjoint 05 Ascendants 06 Descendants 07 Autres parents 08 Œuvre sociale 09 Menus travaux 10 Autre *(préciser)* 96 **Passer à 331**	Pension de travail et autres 01 Rente/propriétés ou épargne 02 Boursier 03 Bourse + (ou) salaire 04 Conjoint 05 Ascendants 06 Descendants 07 Autres parents 08 Œuvre sociale 09 Menus travaux 10 Autre *(préciser)* 96 **Passer à 331**	Pension de travail et autres 01 Rente/propriétés ou épargne 02 Boursier 03 Bourse + (ou) salaire 04 Conjoint 05 Ascendants 06 Descendants 07 Autres parents 08 Œuvre sociale 09 Menus travaux 10 Autre *(préciser)* 96 **Passer à 331**	Pension de travail et autres 01 Rente/propriétés ou épargne 02 Boursier 03 Bourse + (ou) salaire 04 Conjoint 05 Ascendants 06 Descendants 07 Autres parents 08 Œuvre sociale 09 Menus travaux 10 Autre *(préciser)* 96 **Passer à 331**	Pension de travail et autres 01 Rente/propriétés ou épargne 02 Boursier 03 Bourse + (ou) salaire 04 Conjoint 05 Ascendants 06 Descendants 07 Autres parents 08 Œuvre sociale 09 Menus travaux 10 Autre *(préciser)* 96 **Passer à 331**
POUR TOUS LES OCCUPÉS, STAGIAIRES, APPRENTIS ET AIDES-FAMILIAUX					
309 Quelle était votre activité principale ou quel métier appreniez-vous ? *(Décrire précisément)*	_____ _ |_|_|_|	_____ _ |_|_|_|	_____ _ |_|_|_|	_____ _ |_|_|_|	_____ _ |_|_|_|
310 Quel était votre statut dans cette activité ?	Salarié 1 Stagiaire 2 **--------> 317** Apprenti 3 Aide familial 4 **--------> 316** Patron et indépendant 5 **--------> 311**	Salarié 1 Stagiaire 2 **--------> 317** Apprenti 3 Aide familial 4 **--------> 316** Patron et indépendant 5 **--------> 311**	Salarié 1 Stagiaire 2 **--------> 317** Apprenti 3 Aide familial 4 **--------> 316** Patron et indépendant 5 **--------> 311**	Salarié 1 Stagiaire 2 **--------> 317** Apprenti 3 Aide familial 4 **--------> 316** Patron et indépendant 5 **--------> 311**	Salarié 1 Stagiaire 2 **--------> 317** Apprenti 3 Aide familial 4 **--------> 316** Patron et indépendant 5 **--------> 311**
POUR PATRONS ET INDEPENDANTS					
311 Combien de personnes travaillaient pour vous en début de période ?	|_|_| 90 et +=90 NSP=98	|_|_| 90 et +=90 NSP=98	|_|_| 90 et +=90 NSP=98	|_|_| 90 et +=90 NSP=98	|_|_| 90 et +=90 NSP=98
312 Combien de personnes travaillaient pour vous en fin de période ?	|_|_| 90 et +=90 NSP=98	|_|_| 90 et +=90 NSP=98	|_|_| 90 et +=90 NSP=98	|_|_| 90 et +=90 NSP=98	|_|_| 90 et +=90 NSP=98
313 Quel type de comptabilité écrite teniez-vous ?	Personnelle 1 Plan comptable 2 Pas de comptabilité 3	Personnelle 1 Plan comptable 2 Pas de comptabilité 3	Personnelle 1 Plan comptable 2 Pas de comptabilité 3	Personnelle 1 Plan comptable 2 Pas de comptabilité 3	Personnelle 1 Plan comptable 2 Pas de comptabilité 3
314 Êtes-vous inscrit au registre du commerce ?	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0

Sources : Antoine Ph, Beguy D, Kokou V.

Comme vous le voyez, la compréhension du questionnaire demande une lecture attentive. Au cours de la formation, les enquêteurs doivent se rendre préalablement sur le terrain afin d'effectuer un certain nombre d'exercices. Il faut qu'ils aient en mémoire la logique de chaque colonne et leur correspondance à une période différente de la vie de l'individu.

Tableau 46 *Module 4. Vie matrimoniale*

MODULE 4 : VIE MATRIMONIALE. |_4_| GRAPPE |__|__|__| MENAGE |__|__| INDIVIDU |__|__|

ENQUETEUR : CE MODULE NE S'ADRESSE QU'AUX PERSONNES EN UNION OU QUI ONT DEJA ETE EN UNION (DIVORCEE, SEPAREE, VEUVE). COMPLETER LES QUESTIONS 401 A 403 A PARTIR DES INFORMATIONS DE L'AGEVEN. CHAQUE PERIODE DE COHABITATION DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE COLONNE SEPAREE. SI L'ENQUETE (E) N'A JAMAIS COHABITE AVEC CONJOINT (E), REMPLIR UNE COLONNE.

Questions	U 01	U 02	U 03	U 04	U 05
Prénom du conjoint/conjointe					
401 Rang de l'union	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|
402-403 A quelle date considérez-vous que cette union a commencé ?	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année
404-405 Depuis quand a commencé la cohabitation ? ***(inscrire 13 13 si jamais cohabité et passer à 407)***	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année
406 S'agit-il de la première période de cohabitation avec cette personne ?	Oui 1-----> **407** Non 0-----> **415**	Oui 1-----> **407** Non 0-----> **415**	Oui 1-----> **407** Non 0-----> **415**	Oui 1-----> **407** Non 0-----> **415**	Oui 1-----> **407** Non 0-----> **415**
Mariage coutumier					
407-408 Date des premiers pas ***(inscrire 13 13 si pas de premiers pas)***	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année
409-410 Date de la remise de la dot ***(inscrire 13 13 si pas de dot)***	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année
Mariage civil **411-412 Date du mariage civil** ***(inscrire 13 13 si pas de mariage civil)***	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année
Mariage religieux **413-414 Date du mariage religieux** ***(inscrire 13 13 si pas de mariage religieux)***	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année	|_|_| Mois NSP=20 |_|_| Année
415 Quelle était la situation matrimoniale de votre conjoint/conjointe au début de cette période ?	Célibataire 1 Monogame 2 Polygame 3 Séparé(e)/Divorcé(e) 4 Veuf (ve) 5	Célibataire 1 Monogame 2 Polygame 3 Séparé(e)/Divorcé(e) 4 Veuf (ve) 5	Célibataire 1 Monogame 2 Polygame 3 Séparé(e)/Divorcé(e) 4 Veuf (ve) 5	Célibataire 1 Monogame 2 Polygame 3 Séparé(e)/Divorcé(e) 4 Veuf (ve) 5	Célibataire 1 Monogame 2 Polygame 3 Séparé(e)/Divorcé(e) 4 Veuf (ve) 5

Sources : Antoine Ph, Beguy D, Kokou V.

Le module 4 essaie de saisir toutes les étapes du mariage. Je ne sais pas si ce questionnaire conçu pour le Togo a un sens pour la société vietnamienne, cambodgienne ou malaisienne, mais il pose un point de comparaison. Le questionnaire portant sur le mariage est spécifique à chaque société, à la différence de celui sur le marché du travail, par exemple, qui est plus facile à adapter à chaque contexte.

Dans l'exemple, de multiples dates sont recueillies pour marquer le début de l'union. Lors des analyses, nous ne sommes pas allés dans le détail des dates, mais nous nous sommes seulement focalisés sur la date de perception des individus de leur union. J'attire votre attention sur ce point car en termes de méthode, il n'est pas toujours pertinent d'établir le questionnaire le plus sophistiqué. Le questionnaire doit avant tout être simple et facile à analyser.

Tableau 47 *Module 4. Vie matrimoniale (2)*

Questions	U 01	U 02	U 03	U 04	U 05
416 Cette cohabitation dure-t-elle encore ?	Oui 1 **Passer au module 5 ou à la colonne suivante** Non 0--->**417** Jamais cohab.2--->**420**	Oui 1 **Passer au module 5 ou à la colonne suivante** Non 0--->**417** Jamais cohab.2--->**420**	Oui 1 **Passer au module 5 ou à la colonne suivante** Non 0--->**417** Jamais cohab.2--->**420**	Oui 1 **Passer au module 5 ou à la colonne suivante** Non 0--->**417** Jamais cohab.2--->**420**	Oui 1 **Passer au module 5 ou à la colonne suivante** Non 0--->**417** Jamais cohab.2--->**420**
417-418 A partir de quelle date avez-vous cessé de cohabiter ?	___ ___ Mois Année NSP=20	___ ___ Mois Année NSP=20	___ ___ Mois Année NSP=20	___ ___ Mois Année NSP=20	___ ___ Mois Année NSP=20
419 Y a-t-il eu une nouvelle cohabitation ?	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0
420 Cette union a-t-elle été rompue ?	Oui, divorce 1 Oui, abandon du conjoint/du foyer 2 Oui, répudiation 3 Oui, départ volontaire4 Oui, décès conjoint 5 Non 0 **Si NON passer à la colonne suivante ou au module 5**	Oui, divorce 1 Oui, abandon du conjoint/du foyer 2 Oui, répudiation 3 Oui, départ volontaire4 Oui, décès conjoint 5 Non 0 **Si NON passer à la colonne suivante ou au module 5**	Oui, divorce 1 Oui, abandon du conjoint/du foyer 2 Oui, répudiation 3 Oui, départ volontaire4 Oui, décès conjoint 5 Non 0 **Si NON passer à la colonne suivante ou au module 5**	Oui, divorce 1 Oui, abandon du conjoint/du foyer 2 Oui, répudiation 3 Oui, départ volontaire4 Oui, décès conjoint 5 Non 0 **Si NON passer à la colonne suivante ou au module 5**	Oui, divorce 1 Oui, abandon du conjoint/du foyer 2 Oui, répudiation 3 Oui, départ volontaire4 Oui, décès conjoint 5 Non 0 **Si NON passer à la colonne suivante ou au module 5**
421-422 Quel est le mois et l'année de la fin d'union ?	___ ___ Mois Année NSP=20	___ ___ Mois Année NSP=20	___ ___ Mois Année NSP=20	___ ___ Mois Année NSP=20	___ ___ Mois Année NSP=20

Sources : Antoine Ph, Beguy D, Kokou V.

Au Togo, le phénomène de la cohabitation des conjoints a retenu une attention spécifique et nécessitait une datation adéquate. On a bien compris que pour les modules logement ou profession, la date de début de la colonne suivante marquait la fin de la période précédente. Ce n'est pas le cas ici, il faut prévoir un système spécifique pour dater la fin de l'union et en connaître la nature. Des questions portent sur l'éventuelle rupture et sa datation – question 420 : divorce, abandon par le conjoint du foyer, répudiation, départ volontaire, décès du conjoint – en cas de veuvage.

Quand l'union a été rompue, la date est inscrite en 421 et 422. Il s'agit de la même date quelque soit la nature de l'union. Ensuite, dans le travail informatique, il faudra distinguer les séparations des divorces ou des décès du conjoint. Le questionnaire est conçu pour des pays où il y a de fortes mobilités matrimoniales, et s'adapte à la spécificité de la polygamie.

Helen Ming

Pourquoi y a t-il un double codage pour la question « *À partir de quelle date avez-vous cessé de cohabiter ?* ».

[Philippe Antoine]

La variable 417 correspond au mois et la variable 418 à l'année. Il s'agit de deux variables différentes.

Les numéros de questions renvoient à des numéros de variables. Ce module est le plus complexe car des périodes se chevauchent ; dans les autres modules, nous avons le début et la fin d'une période. En situation de monogamie, le fichier est plus simple : en principe, on ne peut prendre une nouvelle épouse que si l'on a préalablement divorcé, ou en cas de veuvage. Avec la polygamie on peut avoir plusieurs épouses en même temps.

Tableau 48 *Module 5. Enfants nés vivants*

MODULE 5 : ENFANTS NÉS VIVANTS |_5_| GRAPPE |__|__|__| MÉNAGE |__|__| INDIVIDU |__|__|

ENQUETEUR : DANS CE MODULE, VOUS DEVEZ REMPLIR UNE COLONNE POUR CHACUN DES ENFANTS NES VIVANTS DE L'ENQUETE(E). POUR LES JUMEAUX REMPLIR UNE COLONNE PAR ENFANT. SE REFERER A LA FICHE AGEVEN POUR REMPLIR LES QUESTIONS 501 A 503; 508-509.

Questions	E 01	E 02	E 03	E 04	E 05	E 06	E 07	E 08	E 09
Prénom de l'enfant									
501 Rang de l'enfant	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|	|_|_|
502-503 Mois et année de naissance	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_|	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_|	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_|	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_|	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_|	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_|	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_|	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_|	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_|
504 S'agit-il de jumeaux ou de triplets ?	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0
505 Sexe de l'enfant	Masculin 1 Féminin 2	Masculin 1 Féminin 2	Masculin 1 Féminin 2	Masculin 1 Féminin 2	Masculin 1 Féminin 2	Masculin 1 Féminin 2	Masculin 1 Féminin 2	Masculin 1 Féminin 2	Masculin 1 Féminin 2
506 Rang de l'union ***(cf module vie matrimoniale)***	Numéro|_|_| si hors union 00	Numéro|_|_| si hors union 00	Numéro|_|_| si hors union 00	Numéro|_|_| si hors union 00	Numéro|_|_| si hors union 00	Numéro|_|_| si hors union 00	Numéro|_|_| si hors union 00	Numéro|_|_| si hors union 00	Numéro|_|_| si hors union 00
507 L'enfant est-il toujours en vie ?	Oui 1 **----> 510** Non 0 **----> 508**	Oui 1 **----> 510** Non 0 **----> 508**	Oui 1 **----> 510** Non 0 **----> 508**	Oui 1 **----> 510** Non 0 **----> 508**	Oui 1 **----> 510** Non 0 **----> 508**	Oui 1 **----> 510** Non 0 **----> 508**	Oui 1 **----> 510** Non 0 **----> 508**	Oui 1 **----> 510** Non 0 **----> 508**	Oui 1 **----> 510** Non 0 **----> 508**
508-509 Mois et année de décès	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_| **Passer à 513**	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_| **Passer à 513**	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_| **Passer à 513**	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_| **Passer à 513**	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_| **Passer à 513**	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_| **Passer à 513**	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_| **Passer à 513**	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_| **Passer à 513**	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_| **Passer à 513**
510 L'enfant vit-il toujours avec vous ?	Oui 1 **----> 513** Non 0 **----> 511**	Oui 1 **----> 513** Non 0 **----> 511**	Oui 1 **----> 513** Non 0 **----> 511**	Oui 1 **----> 513** Non 0 **----> 511**	Oui 1 **----> 513** Non 0 **----> 511**	Oui 1 **----> 513** Non 0 **----> 511**	Oui 1 **----> 513** Non 0 **----> 511**	Oui 1 **----> 513** Non 0 **----> 511**	Oui 1 **----> 513** Non 0 **----> 511**
511–512 Depuis quelle date l'enfant ne réside plus avec vous ?	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_| **Passer à 513**	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_| **Passer à 513**	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_| **Passer à 513**	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_| **Passer à 513**	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_| **Passer à 513**	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_| **Passer à 513**	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_| **Passer à 513**	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_| **Passer à 513**	Mois |_|_| NSP=20 Année |_|_| **Passer à 513**

Sources : Antoine Ph, Beguy D, Kokou V.

Il ne s'agit pas ici d'enfants du couple mais de l'individu, des enfants qu'il peut avoir eu avec des conjoints ou des partenaires différents. Nous sommes dans une analyse de la fécondité et des questions sont posées aussi bien aux femmes qu'aux hommes – il est ainsi possible de demander aux hommes combien d'enfants ils ont eu dans leur vie.

La naissance de jumeaux ou de triplés complique l'analyse. Or, en Afrique, en général, le taux de gémellité est élevé – question 504.

Il est tout à fait possible d'avoir des enfants hors union, ce qui justifie le code 00 – on déclare un enfant sans union ; absence de mère ou de père, suivant le sexe de l'enquêté dans le module 4.

Nous sommes dans des sociétés où la mortalité aux jeunes âges est forte – question 507.

Les enfants peuvent aussi être confiés à d'autres parents ; parfois, l'enfant peut être envoyé chez son oncle qui habite en ville, pour la scolarisation également. La mobilité des enfants est importante, ce qui explique les questions pour mieux comprendre où se trouve l'enfant. Tous ces aspects ont leur traduction dans le questionnaire.

Tableau 49 *Module 5. Enfants nés vivants (2)*

Questions	E 01	E 02	E 03	E 04	E 05	E 06	E 07	E 08	E 09
513 L'enfant a-t-il été scolarisé ?	Oui 1 **----> 514** Non 2 Non, décédé avant âge scolaire 3 Ne sait pas 8 **Passer colonne suivante**	Oui 1 **----> 514** Non 2 Non, décédé avant âge scolaire 3 Ne sait pas 8 **Passer colonne suivante**	Oui 1 **----> 514** Non 2 Non, décédé avant âge scolaire 3 Ne sait pas 8 **Passer colonne suivante**	Oui 1 **----> 514** Non 2 Non, décédé avant âge scolaire 3 Ne sait pas 8 **Passer colonne suivante**	Oui 1 **----> 514** Non 2 Non, décédé avant âge scolaire 3 Ne sait pas 8 **Passer colonne suivante**	Oui 1 **----> 514** Non 2 Non, décédé avant âge scolaire 3 Ne sait pas 8 **Passer colonne suivante**	Oui 1 **----> 514** Non 2 Non, décédé avant âge scolaire 3 Ne sait pas 8 **Passer colonne suivante**	Oui 1 **----> 514** Non 2 Non, décédé avant âge scolaire 3 Ne sait pas 8 **Passer colonne suivante**	Oui 1 **----> 514** Non 2 Non, décédé avant âge scolaire 3 Ne sait pas 8 **Passer colonne suivante**
514 Quel est le dernier niveau scolaire atteint par cet enfant ?	Préscolaire 1 École coraniq 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8	Préscolaire 1 École coraniq 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8	Préscolaire 1 École coraniq 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8	Préscolaire 1 École coraniq 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8	Préscolaire 1 École coraniq 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8	Préscolaire 1 École coraniq 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8	Préscolaire 1 École coraniq 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8	Préscolaire 1 École coraniq 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8	Préscolaire 1 École coraniq 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8
515 L'enfant va-t-il encore à l'école ? **NB : Ne poser cette question que pour les enfants en vie au moment de l'enquête**	**Oui 1 Passer colonne suivante** Non 0 **-----> 516** Ne sait pas 8	**Oui 1 Passer colonne suivante** Non 0 **-----> 516** Ne sait pas 8	**Oui 1 Passer colonne suivante** Non 0 **-----> 516** Ne sait pas 8	**Oui 1 Passer colonne suivante** Non 0 **-----> 516** Ne sait pas 8	**Oui 1 Passer colonne suivante** Non 0 **-----> 516** Ne sait pas 8	**Oui 1 Passer colonne suivante** Non 0 **-----> 516** Ne sait pas 8	**Oui 1 Passer colonne suivante** **Non 0** **-----> 516** Ne sait pas 8	**Oui 1 Passer colonne suivante** Non 0 **-----> 516** Ne sait pas 8	**Oui 1 Passer colonne suivante** Non 0 **-----> 516** Ne sait pas 8
516 A quel âge l'enfant a-t-il cessé de fréquenter l'école ?	____ NSP=98	____ NSP=98	____ NSP=98	____ NSP=98	____ NSP=98	____ NSP=98	____ NSP=98	____ NSP=98	____ NSP=98

Sources : Antoine Ph, Beguy D, Kokou V.

Des questions portaient également sur la scolarisation de l'enfant.

Je voudrais attirer votre attention sur deux critiques possibles à ce module. Il est important, dans toute recherche, de reconnaître certaines imperfections.

Questions 513 à 515. Dans une optique biographique, ces questions ne sont pas véritablement adaptées car nous avons besoin de concentrer notre analyse sur des informations qui évoluent dans le temps, de connaître les dates de début et de fin. Dans ce cas, aucune question ne porte sur le début de la scolarisation – implicitement on considère que les enfants débutent leur scolarisation au même âge, ce qui est erroné.

Question 516 : « *À quel âge l'enfant a t-il cessé de fréquenter l'école ?* ». Implicitement, on demande à l'enquêteur de modifier sa façon de compter – aucune demande de datation, ce qui n'est pas cohérent avec l'ensemble du questionnaire.

Passons à présent à la construction de l'échantillon.

Toute enquête nécessite une base de sondage. L'enquête présentée porte sur une capitale d'un pays d'Afrique, mais nous aurions très bien pu effectuer des enquêtes biographiques sur l'ensemble du pays. En général, le principe est toujours le même. On prend comme base de sondage le dernier recensement actualisé. En France ou en Afrique francophone, par exemple, il existe des unités de recensement ou zones de dénombrement (district). Chaque unité d'environ mille personnes est cartographiée. On procède souvent à des sondages en grappe, à plusieurs degrés. On tire des zones de dénombrement : des ménages ou des maisons. Si l'on veut enquêter par exemple 2500 ménages et que l'on enquête

environ cent ménages dans chaque zone de dénombrement, il faudra vingt-cinq zones de dénombrement. Chaque zone de dénombrement sera tirée aléatoirement dans des quartiers différents afin d'obtenir une image fiable de la région d'enquête.

Plus il y a de ménages dans une zone de dénombrement moins il y a de zones de dénombrement ce qui est plus économique. La réduction des coûts réduit la diversité d'échantillons. Si les budgets le permettent, on multipliera les zones de dénombrement et on réduira le nombre de ménages dans chaque zone. La taille de l'échantillon reste identique mais on augmente la dispersion afin de réduire les effets de grappe.

Les effets de grappe partent du principe que deux personnes habitant côte à côte ont de fortes chances d'avoir les mêmes conditions de vie. Il faut ainsi diversifier, multiplier les points d'enquêtes. La question du compromis entre coût de la logistique et qualité de l'échantillon est essentielle – il est possible de jouer sur certains paramètres comme la taille de l'échantillon, le nombre de points d'enquêtes, le nombre de personnes enquêtées.

Une fois les ménages tirés, on réalise une forme de dénombrement de toutes les personnes constituant chaque ménage. Suivant les objectifs de l'enquête, on procède à un tirage parmi les gens déjà enquêtés dans les ménages. Dans l'exemple de Lomé, on cherchait à enquêter les hommes et les femmes âgés de 25 à 59 ans et autant de personnes entre 25 et 35 ans, entre 35 et 45 ans et entre 45 et 59 ans. Le Togo est un pays où la pyramide des âges a une base très large : beaucoup de jeunes, peu de personnes âgées. Nous avons donc été amenés à stratifier l'échantillon en six parties : dénombrer toutes les femmes et tous les hommes selon les classes d'âges. On cherchait à sélectionner environ quatre cents personnes par strate soit la quasi totalité des individus âgés, une personne sur deux parmi la strate intermédiaire et une personne sur trois dans les plus jeunes. Nous avons réalisé deux sondages : un premier à partir du recensement pour établir la liste des zones de dénombrement, une seconde stratification à partir de notre propre recensement des ménages pour avoir des individus sujets au questionnaire biographique.

Pourquoi avoir procédé de la sorte ? Nous voulions éviter que les enquêteurs choisissent eux-mêmes les personnes à enquêter, le risque étant alors d'intégrer trop de personnes demeurant à la maison, travaillant à proximité ou bien des personnes sans emploi. L'avantage est un gain de rigueur dans l'échantillon. L'inconvénient est de faire deux enquêtes ; une première pour le ménage, une seconde pour la biographie.

Une grande source de biais est due aux enquêteurs qui vont vers les personnes les plus faciles à interroger.

La création de fichiers

Une fois l'enquête de terrain terminée, nous devons construire le fichier d'analyse. Nous y reviendrons en détail sous forme d'exercices pratiques.

Tableau 50 *Divers états matrimoniaux rencontrés par un même individu depuis sa première union*

Rang du conjoint	Nombre de conjoints	Evénement matrimonial	Etat matrimonial	Date de début de période	Date de fin de période
1	1	Mariage	Monogame	817	855
1	0	Divorce	Divorcé	855	863
2	1	Mariage	Monogame	863	876
3	2	Mariage	Polygame	876	883
2	1	Divorce	Monogame	883	982
3	0	Divorce	Divorcé	982	992
4	1	Mariage	Monogame	992	1080

Sources : construction de l'auteur.

Prenons l'exemple du module « Vie matrimoniale ». Après sa codification et sa saisie, le module nuptialité connaîtra un certain nombre de modifications pour en faire un fichier opérationnel sur le plan biographique. Dans l'exemple considéré, chaque ligne marque à présent un changement – sept lignes au lieu de quatre dans le questionnaire (quatre épouses).

Deux compteurs de temps doivent être distingués : l'avant dernière colonne correspond à la date de début de la période, la dernière colonne à la date de fin de la période. La date de début de la période suivante commence où se termine la période précédente.

Toutes les datations sont au mois : 817 correspond à 817 mois après janvier 1900 – pour une personne qui se marie en septembre 1940, la date de mariage sera le millésime de 1940 (40) multiplié par douze mois (480) auquel il faut ajouter neuf mois de 1940 (septembre). Pour tous les événements entre 1900 et 1999, il suffit de prendre le millésime, de multiplier par douze en ajoutant ensuite le nombre de mois. L'année 2000 est traduit par cent – cents années après 1900 –, ce qui permet de régler les situations se chevauchant sur deux siècles.

Regardons l'histoire de vie de cet individu :

- en 817, il se marie, son statut matrimonial change. Il n'a qu'une épouse, il est monogame ;
- pendant 38 mois, il reste marié ; en 855, il divorce. Quand il divorce, son statut matrimonial est celui de divorcé, il n'a pas d'épouse ;
- en 863, il se marie, mon compteur devient 1 – on ajoute une épouse. Son statut matrimonial est celui de marié, monogame ; le rang de conjoint devient 2 (c'est sa seconde épouse) ;
- en 876, a lieu son troisième mariage. Il a une épouse supplémentaire ; il n'est pas séparé de la seconde et a donc deux femmes. Il devient polygame ;
- en 883, il divorce de l'union numéro 2. Il redevient monogame ;
- en 982, il divorce ; il n'a plus d'épouse. Puis, conformément à la théorie concernant les

unions et les systèmes matrimoniaux en général, dix mois plus tard il est à nouveau marié (992) ;
- 1080 correspond à la date de l'enquête. Il s'agissait de son quatrième mariage, il n'avait qu'une épouse et était marié depuis 90 mois.

Vous voyez clairement la différence entre biographie et transversalité. Grâce à l'approche biographique, on s'aperçoit que l'individu a eu quatre femmes différentes, qu'à un moment il a été polygame et qu'à un autre moment de sa vie il a été divorcé.

L'information « quatre mariages » nécessite sept lignes pour rendre compte de son itinéraire matrimonial. Il manque une ligne : de sa naissance à son mariage, quelle est la situation matrimoniale ? Il faut ajouter la ligne où il est célibataire, depuis sa date de naissance jusqu'à son premier mariage en 817.

On procède ainsi pour chaque module ; tous les fichiers vont se terminer à la date d'enquête. Une procédure de fusion de fichier s'appuie sur cette date de fin.

À l'issue de cette procédure, on obtient quatre fichiers biographiques, un pour chacun des grands types d'événement.

Tableau 51 *Itinéraires matrimonial, résidentiel et professionnel vécus par un même individu depuis sa première union*

État matrimonial	Lieu de résidence	Profession	Enfants	Date de début de période
monogame	Plateau	Technicien sup		817
monogame	Medina	Technicien sup		835
monogame	Medina	Technicien sup	1 de épouse 1	840
divorcé	Medina	Technicien sup		855
monogame	Medina	Technicien sup		863
monogame	Medina	Technicien sup		869
monogame	Medina	Technicien sup	1 de épouse 2	875
polygame	Medina	Technicien sup		876
monogame	Medina	Technicien sup		883
monogame	Medina	Technicien sup	1 de épouse 3	901
monogame	Medina	Technicien sup	2 de épouse 3	925
monogame	Medina	Gros commerçant		936
monogame	Sicap	Gros commerçant		938
monogame	Sicap	Gros commerçant		960
monogame	Grand Dakar	Gros commerçant		974
divorcé	Grand Dakar	Gros commerçant		982
monogame	Grand Dakar	Gros commerçant		992
monogame	Grand Dakar	Gros commerçant		1020
monogame	Grand Dakar	Représentant commerce		1022
monogame	Medina	Représentant commerce		1024
monogame	Plateau	Représentant commerce		1054

Sources : construction de l'auteur.

Voilà un exemple de fusion identifiant la vie résumée de l'individu.

Nous avons fusionné à partir du mariage avec le lieu de résidence, la profession, les enfants. À chaque fois qu'il y a eu un changement, une nouvelle ligne a été crée.

Thomas Chaumont

Ces informations se retrouvent sur la fiche Ageven mais le détail du questionnaire n'est pas inscrit dans les lignes.

[Philippe Antoine]

Si, tout est inscrit mais je n'ai pas fait tout apparaître car cela augmente la longueur de chaque ligne. Sur une ligne, il y a peut être deux cents ou trois cents variables. Je ne peux pas afficher trois cents variables sur la page. Par exemple, à chaque fois que l'individu a déménagé, nous avons le nom du quartier ; nous avons toutes les caractéristiques du logement qu'il occupait ou bien les caractéristiques du conjoint à chaque fois qu'il se marie, etc. Nous le visualiserons sur écran lors de la fusion sous *Stata*.

Nguyen Ngoc Toai

Si l'on enquête mille personnes, obtiendra-t-on autant de fichiers fusionnés identiques à celui-ci ?

[Philippe Antoine]

Pour chaque module, nous avons un fichier. La taille de ce fichier est fonction du nombre de personnes et du nombre d'événements. Qu'il y ait cent, mille ou dix mille personnes nous aurons un seul fichier mariage, un seul fichier profession, un seul fichier résidence, un seul fichier enfant. Seule, la taille du fichier change. On ne fusionne pas individu par individu mais tout le fichier – individu 1 suivi de toutes ses dates, puis individu 2 suivi de toutes ses dates, etc. *Stata* travaille comme s'il considérait chaque individu comme un fichier autonome, voilà pourquoi je ne présente qu'un individu ; sur le fichier les individus sont les uns à la suite des autres, repérés chacun par leur identifiant.

Nguyen Ngoc Toai

Comme gérer un fichier aussi important ?

[Philippe Antoine]

La force de ce type d'analyse est que l'on raisonne sur un individu pour faire la programmation mais les résultats produits correspondent à un ensemble d'individus. Il faut donc bien comprendre que la logique du fichier pour un individu est reproduite pour tous les individus.

2.2.2. Enquêtes Migration entre l'Afrique et l'Europe (MAFE Belgique)

[Andonirina Rakotonarivo]

Comme dans l'exemple développé par Philippe, nous avons un fichier Ageven (âge, événement) et un carnet de questions :

- la fiche est une sorte de calendrier, elle est utilisée pour noter les événements qui se sont déroulés dans la vie de l'enquêté, au moment où ils se sont déroulés ;
- le carnet contenant la séquence de questions pour remplir la fiche et les modules qui détaillent les périodes identifiées dans la fiche.

L'étude MAFE souligne deux différences fondamentales avec ce qui vous a été présenté aujourd'hui. Premièrement, l'échelle de temps utilisée n'est pas la même : les événements sont comptabilisés à l'année près et non plus au mois.

Tableau 52 *Fiche AGEVEN (MAFE)*

ANNEES	1. AGES	2. HISTORIQUE FAMILIAL 2.1 UNIONS	2.2 ENFANTS	3. HISTORIQUE DES LOGEMENTS Ce logement se situe dans quels : 3.1 VILLE OU VILLAGE?	3.2 PAYS?	1. AGES
2009	51					51
2008	50					50
2007	49					49
2006	48					48
2005	47					47
2004	46					46
2003	45		A5 2003			45
2002	44		N4 HU LOKA			44
2001	43					43
2000	42					42
1999	41					41
1998	40					40
1997	39					39
1996	38					38
1995	37					37
1994	36					36
1993	35					35
1992	34		N3 U1 MANDA			34
1991	33		N2 U1 LUBOJA			33
1990	32			BRUXELLES	BELGIQUE	32
1989	31					31
1988	30					30
1987	29		N1 U1 FIFI			29
1986	28					28
1985	27					27
1984	26					26
1983	25					25
1982	24					24
1981	23	U1 MOSEKA		BIRMINGHAM	ROYAUME-UNI	23
1980	22			BIRMINGHAM	ROYAUME-UNI	22
1979	21					21
1978	20					20
1977	19					19
1976	18			KINSHASA	CONGO	18
1975	17					17
1974	16					16
1973	15					15
1972	14					14
1971	13					13
1970	12					12
1969	11					11
1968	10					10
1967	9					9
1966	8					8
1965	7					7
1964	6					6
1963	5					5
1962	4					4
1961	3					3
1960	2					2
1959	1					1
1958	0			LUBUMBASHI	CONGO	0

ANNEES	5. HISTORIQUE ACTIVITE - INACTIVITE Que faisiez vous... ? Scolarité, Formation, Apprentissage, Emploi, Aide familial, Chômage, Retraité, au Foyer, Sans occupation	6. TRANSFERTS Périodes et pays detR
2009		
2008		
2007		
2006		
2005		
2004		
2003		
2002		
2001		
2000		
1999		
1998		
1997		
1996		
1995		
1994		
1993		
1992	BUREAU D' INTEGRATION	TR CONGO
1991		
1990	CHOMAGE	
1989		
1988		
1987		
1986		
1985		
1984		
1983		
1982		
1981	SOCIETE DE TELEPHONIE	
1980	CHOMAGE	
1979		
1978		
1977		
1976	UNIVERSITE	
1975		
1974		
1973		
1972		
1971		
1970		
1969		
1968		
1967		
1966		
1965		
1964	SCOLARITE	
1963		
1962		
1961		
1960		
1959		
1958		

Sources : Projet MAFE-Belgique.

Les années sont de la même façon placées dans la colonne de gauche. Dans la deuxième colonne, l'enquêteur note l'âge de l'individu à partir de l'année de naissance jusqu'à la date de l'enquête.

Nous n'avons pas ici d'information selon laquelle un événement se déroule au mois de janvier ou au mois de juillet d'une année. Nous savons juste que l'événement s'est déroulé une année donnée.

Deuxièmement, la façon d'enregistrer la date dans le module diffère.

Prenons un exemple. Dans le cas présenté, la personne est née en 1958. En 1981, elle a une première union avec une personne du nom de Moseka. La troisième colonne correspond aux activités. Nous voyons ici que la personne entame sa scolarité en 1964. La flèche montante signifie que l'activité se poursuit jusqu'en 1976, date à laquelle il commence l'université. Chaque année on connaît ainsi la situation de l'individu sur différents aspects. La lecture peut également être horizontale. Prenons l'année 1990. L'individu est en union, il a un premier

enfant qui est né trois ans auparavant ; il vit à Bruxelles en Belgique ; il est au chômage.

Les différents modules aident à approfondir et détailler chaque période et événement de la biographie qui est identifiée dans la fiche. Les modules principaux sont :

- historique familial : unions et naissances ;
- historique des logements ;
- migrations internationales de plus d'un an ;
- tentatives de migrations internationales ;
- retour en République Démocratique du Congo (RDC) (moins d'un an et supérieur à un an) ;
- migrations de l'entourage ;
- demandes d'asile, nationalités, titres de séjour ;
- activités (études, emplois) ;
- logements, terrains et affaires possédées ;
- transferts d'argent, aides en RDC.

Tableau 53 *Module migrations*

MODULE : SEJOURS COURTS OU LONGS HORS RD CONGO
(= SEJOURS DE TRANSIT + SEJOURS POUR INSTALLATION + SEJOURS DE PLUS D'UN AN)

PRECISONS UN PEU L'HISTOIRE DE VOS SEJOURS EN DEHORS DU RD CONGO

600T - *Comptez (colonne 8) chaque* ***SEJOUR*** *de transit* ***(TRANSIT)*** *(recompter le pays s'il est cité plusieurs fois dans AGEVEN) :* |__|__|

600I - Comptez *(colonne 8) chaque* ***SEJOUR*** *de - d'1 an hors RD Congo avec Intention de s'installer* ***(INST)*** *(recompter le pays si plusieurs séjours avec intention de s'installer) :* |__|__|

600M - *Comptez (colonne 3.2) chaque* ***SEJOUR DE + D'1 AN*** **hors RD Congo** *(compter plusieurs fois le même pays si ego y est retournée plusieurs fois) :* |__|__|

600TOT - TOTAL : |__|__|

Remplir une colonne par séjour, catégorie par catégorie (TRANSIT, puis INST, puis séjours de plus d'un an), en suivant l'ordre chronologique dans chaque catégorie.

Questions	S01	S02	S03	S04	S05
601D - 601F – Années de début et de fin du séjour Hors RD Congo - *cf. AGEVEN* *Si séjour en cours, rayer la date de fin*	Début ____ Fin ____	Début ____ Fin ____	Début ____ Fin ____	Début ____ Fin ____	Début ____ Fin ____
602 – PAYS DE SEJOUR / D'ARRIVEE *cf. AGEVEN, colonnes 3.2 et 8*					
603 – Dans quel pays étiez-vous juste avant d'arriver en « pays de séjour » ? *Ne pas se fier à AGEVEN*					
604 – Pour quelles raisons avez-vous quitté ce pays ? *Notez précisément et fidèlement toute la réponse*	**Migration 1 Séjour 1**				

Sources : Projet MAFE-Belgique.

Pour le module migration par exemple, chaque colonne représente un épisode marqué dans la fiche – la colonne en grisée identifie la première migration (*cf.* Fiche AGEVEN).

Une migration se définit comme un changement de pays. Ici, on voit qu'il a deux changements de pays. Un premier, du Congo au Royaume-Uni, et un deuxième, du Royaume-Uni en Belgique. Cette personne a connu deux épisodes de migrations et donc j'aurais deux colonnes dans le module migration.

Le nombre de périodes pour chaque variable d'intérêt et le nombre de périodes comptabilisées sur la fiche détermineront

le nombre de colonnes dans le module concerné.

Prenons l'exemple des activités. Nous allons déterminer le nombre de périodes d'activité à partir de notre fiche :

- période 1 : 1964-1976, scolarisation ;
- période 2 : 1976-1980, université ;
- période 3 : 1980-1981, une année de chômage ;
- période 4 : 1981-1990, emploi dans une société de téléphonie ;
- période 5 : deux année de chômage ;
- période 6 : emploi de 1992 jusqu'au moment de l'enquête.

Nous aurons donc six colonnes dans le module d'activité.

Tableau 54 *Module activités*

Questions	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05
401D – 401F - Année de début et de fin *Cf. AGEVEN* *Si en cours : rayer l'année de fin*	Début Fin	Début Fin	Début Fin	Début Fin	Début Fin
402 – Pendant cette période, vous étiez donc principalement : 1. Aux études (inscrit dans un établissement scolaire) → *406* 2. Actif occupé, y compris aide familial apprenti ou stagiaire 3. Au Chômage → *406* 4. Au foyer → *406* 5. Retraité → *406* 6. Autre inactif, *Précisez* → *406*					
403 – Quelle activité précise exerciez-vous pendant cette période ? *Décrire très précisément : métier, qualification, secteur*	**Activité 1**				
404 – Etiez-vous… ***Salarié :*** 1. Cadre 2. Employé ou ouvrier qualifié 3. Employé, manœuvre, ouvrier non qualifié ***Non salarié :*** 4. Patron, employeur → *406* 5. A son compte (sans salariés) → *406* 6. Apprenti, stagiaire → *406* 7. Aide familial → *406*					

Sources : Projet MAFE-Belgique.

La première activité est enregistrée dans la première colonne, avec tous les détails la concernant, comme le statut d'emploi, le type d'employeur, le salaire, etc. La deuxième activité est enregistrée et détaillée dans la deuxième colonne, et ainsi de suite.

Tableau 55 *Module unions*

MODULE : UNIONS

NOUS ALLONS MAINTENANT REVENIR SUR LES UNIONS DONT NOUS AVONS PARLEES.

100 - *Comptez dans Ageven (colonne 2.1) le nombre d'unions :* VOUS AVEZ DONC EU |0|1| UNIONS.

Questions	U 01	U 02	U 03	U 04	U 05
101 –N° du conjoint *cf. AGEVEN*	01				
102D – 102F – Années de début et de fin d'union *Cf. AGEVEN - Si en cours : rayer l'année de fin*	81 (Début) / ~~Fin~~	Début / Fin	Début / Fin	Début / Fin	Début / Fin
SI UNION ROMPUE : **103 – Mode de rupture** (cf. AGEVEN) : 1. Séparation ou divorce 2. Décès du conjoint					
Prénom du/de la conjoint(e) *Information non saisie*	MOSEKA				
104 – Vous êtes-vous marié avec lui/elle ? 1. Oui 2. Non ➔ *106*	2				
105 – En quelle année vous êtes-vous marié ?					
106 – Au début de cette union, votre conjoint(e) était-il 1. Célibataire, jamais marié(e) 2. Marié(e) 3. Séparé(e)/Divorcé(e) 4. Veuf(ve)	1				
107 – Dans quel pays est-il/elle né(e) ? *Noter en clair*	CONGO				
108 – Au moment de votre mariage / mise en couple, quelle était sa ou ses nationalités ?	CONGOLAISE				
109 – Quel était son niveau d'instruction à ce moment là? 1. Non scolarisé 2. Ecole primaire 3. Etudes secondaires (collège, lycée) 4. Etudes supérieures	4				

Sources : Projet MAFE-Belgique.

Cet exemple montre que la personne n'a eu qu'une seule union jusqu'au moment de l'enquête. On a ici deux informations importantes : l'année de début et de fin du mariage. Le mariage est daté de 1981 et la personnes interrogée est toujours mariée au moment de l'enquête : l'année de fin de mariage est barrée dans la fiche module.

Tableau 56 *Module enfants*

MODULE : ENFANTS

200 – *Comptez le nombre d'enfants (biologiques, confiés, adoptés) dans AGEVEN (Colonne 2.2)* : 05 enfants.

PRECISONS AUSSI QUELQUES ELEMENTS SUR VOS ENFANTS. LE PREMIER, C'EST DONC…

Questions ENFANTS	E 01	E 02	E 03	E 04	E 10
201N – 201D - Années de naissance et éventuellement de décès *Cf. AGEVEN* *Si enfant en vie, rayer l'année de décès*	87 Naissance / Décès	91 Naissance / Décès	92 Naissance / Décès	02 Naissance / Décès	00 Naissance / Décès
201D – 201F – *Pour les enfants confiés et adoptés* **Année où l'enfant a commencé (début cohabitation) et a cessé de vivre (fin cohabitation) avec Ego** *Cf. AGEVEN- Si l'enfant vit encore avec Ego, rayer l'année de fin de cohabitation*	Début / Fin	Début / Fin	Début / Fin	Début / Fin	03 Début / Fin
202 – N° de l'enfant *cf. AGEVEN*	01	02	03	04	05
203 – Rang de l'union dont l'enfant est né *cf. AGEVEN - Si enfant hors union, noter 00 ; si adopté, noter AA ; si confié, noter CC*	01	01	01	00	AA
Prénom de l'enfant *Information non saisie*	FIFI	LUBOYA	MANDA	LOKA	DODO
204 – Est-ce une fille ou un garçon ? 1. Garçon 2. Fille	2	1	1	1	1
205 – Dans quel pays est-il/elle né(e) ? *Noter en clair*	ROYAUME-UNI	BELGIQUE	BELGIQUE	CONGO	CONGO
206 – Quelle est sa ou ses nationalité(s) : *Notez en clair TOUTES les nationalités possédées*	BELGE	BELGE	BELGE	CONGOLAISE	BELGE
207 – *Pour les enfants confiés et adoptés* **Quel lien avez-vous avec l'enfant ?** 1. Enfant de votre fille 2. Enfant de votre fils 3. Enfant de votre sœur 4. Enfant de votre frère 5. Autre, Précisez 6. Enfants multiples					4

- ***ENFANTS*** *SUIVANTS* ➔ *Page suivante* Sinon, ***MODULE LOGEMENTS*** ➔ *Page* ***14***

Sources : Projet MAFE-Belgique.

Le module enfants nous indique que la personne a cinq enfants. Chaque colonne remplie dans le module correspond à un enfant. Nous avons l'année de naissance qui est inscrite et l'année de décès qui est barrée, ce qui implique que les enfants sont tous vivants au moment de l'enquête.

Tableau 57 *Du questionnaire au fichier (1)*

Questions	S01	S02	S03	S04	S05
601D - 601F – Années de début et de fin du séjour Hors RD Congo - *cf. AGEVEN* *Si séjour en cours, rayer la date de fin*	Début Fin	Début Fin	Début Fin	Début Fin	Début Fin
602 – PAYS DE SEJOUR / D'ARRIVEE *cf. AGEVEN, colonnes 3.2 et 8*					
603 – Dans quel pays étiez-vous juste avant d'arriver en « pays de séjour » ? *Ne pas se fier à AGEVEN*					
604 – Pour quelles raisons avez-vous quitté ce pays ? *Notez précisément et fidèlement toute la réponse*	**Migration 1 Séjour 1**	**Migration 2 Séjour 2**	**Migration 3 Séjour 3**		

Sources : construction de l'auteur.

Chaque module enregistre des périodes successives numérotées, datées et détaillées.

Tableau 58 *Du questionnaire au fichier (2)*

Fichier module migration :

ident	num_mig	date_debut	date_fin	pays_destination	pays_depart
B0000001	1	2003	.	BELGIQUE	RDC
B0000002	1	1986	.	BELGIQUE	RDC
B0000003	1	1990	.	BELGIQUE	RDC
B0000008	1	2000	2003	BELGIQUE	RDC
B0000008	2	2003	2006	FRANCE	BELGIQUE
B0000008	3	2006		BELGIQUE	FRANCE
B0000009	1	2006	2007	KENYA	RDC
B0000009	2	2007		BELGIQUE	KENYA

➔ dans le fichier : chaque observation correspond à un épisode pour un individu donné

Sources : construction de l'auteur.

Dans le fichier informatique à construire à partir du module migration, chacune des numérations enregistrées en colonne représentera une ligne, c'est-à-dire une observation, dans le fichier. Ce tableau reprend les colonnes du questionnaire papier et en constitue la retranscription correspondante dans le fichier *Stata*.

Prenons l'individu B0000008 comme exemple. Il a connu trois épisodes migratoires, dont le premier a commencé en 2000 et s'est terminé en 2003. En colonne, nous avons le numéro de l'épisode, de la période de migration ainsi que les dates de début et de fin de migration, etc. Dans le fichier informatique, chaque épisode migratoire correspondra a une ligne, donc a une observation, avec toutes les informations détaillées dont on dispose pour chaque observation : ici, il s'agit de la date de début de la période de migration (variable date_debut), de la date de fin de cette période (variable date_fin), du pays de destination et du pays de départ pour cette migration. Les observations de cette personne sont numérotées chronologiquement.

Tableau 59 *Du questionnaire au fichier (3)*

ident!	nb_unions!	nb_enfants !	nb_migrations!	nb_retours !	occ_pere !	max_diplm!
B0000001!	Femme!	1!	3!	1!	0	licence!
B0000002!	Homme!	1!	1!	1!	0	agregation!
B0000003!	Homme!	1!	3!	1!	0	Licence!
B0000004!	Homme!	2!	3!	2!	0	graduat!
B0000005!	Femme!	1!	4!	1!	0	DES!
B0000006!	Homme!	1!	5!	1!	0	Doctorat!
B0000007!	Homme!	1!	0!	1!	0	Licence!
B0000008!	Homme!	0!	0!	3!	0	licence!
B0000009!	Homme!	1!	0!	2!	0	licence!
B0000010!	Homme!	0!	0!	3!	2	licence!

Sources : construction de l'auteur.

Nous avons deux types de fichiers après retranscription : des fichiers « périodes », ou épisodes, où chaque observation représente une période particulière pour un individu ; et un fichier « individu » qui regroupe les variables qui ne varient pas dans le temps et qui ne sont pas biographiques. Ce second fichier livre une vue d'ensemble du questionnaire ; il donne des informations fixes sur l'enquêté, qui ne varient pas dans le temps comme le sexe, le niveau de diplôme le plus élevé, etc. Dans ce fichier, chaque observation correspond à un individu.

Encadré 5 *Fusion des fichiers*

Regrouper les informations des différents modules nécessaires dans un seul et même fichier

Étude de la migration et de l'insertion professionnelle en Belgique :

- Module migration
- Module retours
- Module activités
- Module union
- Module enfants
- Modules titre de séjour

➔ unité d'observation = année

Sources : construction de l'auteur.

Afin de transformer les fichiers pour les fusionner, on crée une unité d'observation commune qui est l'année. Le fichier final est un fichier « personnes-années ».

Tableau 60 *Fichier personnes-années*

ident!	annee!	q601d!	pays!	q402!	titresej!
B0000001!	1973!	1973!	RDC!		"!
B0000001!	1974!	1973!	RDC!		"!
B0000001!	1975!	1973!	RDC !		"!
##!					"!
B0000001!	1979!	1973!	RDC!	Aux etudes!	"!
B0000001!	1980!	1973!	RDC !	Aux etudes!	"!
##!					"!
B0000001!	2003!	2003!	BELGIQUE!	Aux etudes!	Oui!
B0000001!	2004!	2003!	BELGIQUE!	Aux etudes!	Oui!
B0000001!	2005!	2003!	BELGIQUE!	Au foyer!	Oui!
B0000001!	2006!	2003!	BELGIQUE!	Au foyer!	Oui!
B0000001!	2007!	2003!	BELGIQUE!	Actif occupe!	Oui!
B0000001!	2008!	2003!	BELGIQUE!	Actif occupe!	Oui!
B0000001!	2009!	2003!	BELGIQUE!	Actif occupe!	Oui!
B0000001!	2010!	2003!	BELGIQUE!	Actif occupe!	Oui!

Sources : construction de l'auteur.

Chaque ligne de ce fichier « personnes-années » va correspondre à une année qui aura été vécue par l'individu concerné.

Ainsi, nous avons un individu né en 1973, qui vit en RDC au moment de sa naissance. Nous observons, les lignes suivantes, qu'il commence sa scolarité en 1979 (la colonne « q402 » donne des informations sur ses activités). En 2003, nous notons un changement de résidence en Belgique, etc.

L'objectif de la fusion de fichiers est de créer une « horloge » commune à tous les modules, afin de pouvoir déterminer chaque année vécue par l'individu, sa situation pour chacun de ses modules.

Bùi Thị Hương Trâm

Dans cet exemple, chaque ligne est une année. Qu'en est-il si l'on reprend le cas présenté par Philippe ?

[Philippe Antoine]

Dans le fichier que j'ai présenté, une ligne n'a pas de durée fixe, il s'agit d'une période qui se termine par un changement.

[Andonirina Rakotonarivo]

Le fichier de Philippe sera plus léger car nous n'aurons pas de transition chaque année. Dans notre étude, les lignes seront absolument identiques si la situation de l'individu ne change pas ; la fiche Ageven est traduite sous forme de fichier, chaque observation correspond à une ligne de la fiche.

La fin de la journée est consacrée à un examen pratique des erreurs de saisie et au contrôle de cohérence sur le logiciel.

Journée 3, matinée du mercredi 20 juillet

Sous la direction de Philippe Antoine, l'atelier s'initie à la fusion de fichiers sous Stata ; dans l'exemple considéré il s'agit de fusionner le module résidentiel et le module étude, apprentissage et vie active. L'objectif visé est de familiariser les stagiaires à la création d'un compteur de temps afin de pouvoir ordonner les événements par étape (mois, année).

Journée 4, jeudi 21 juillet

La matinée de cette quatrième journée de formation s'articule autour de questions/réponses sur les manipulations techniques avec le logiciel Stata.
*Philippe Antoine commente également une série de publications scientifiques en lien avec les travaux pratiques qui seront réalisés lors des dernières sessions : approche biographique dans l'analyse des phénomènes matrimoniaux, travaux de Mireille Razafindrakoto et de François Roubaud et sur le passage à l'âge adulte en Afrique ; travaux de Donatien Béguy sur les interrelations entre emplois féminin et fécondité (*cf. bibliographie sélective en fin de chapitre*).*
L'après-midi est consacrée à la manipulation de Stata en travaillant sur la thématique de l'entrée en union et en activité à Lomé : données réelles comprenant un ensemble de variables sur l'état matrimonial, le nombre d'enfants, les déménagements, les changements d'emplois ; notion de condition pour le traitement des données ; analyse de régression – soubassements théoriques à partir de l'entrée en union ; dichotomisation des variables, modèle de Cox.

Encadré 6 *Modèle de Cox*

- On peut comprendre le modèle de Cox comme le contrôle par la régression de l'effet des variables explicatives dans l'analyse de survie, ou bien comme l'introduction de la dimension temporelle dans la régression ;
- la régression est effectuée non pas sur une caractéristique acquise par l'individu à l'issue de sa vie (ou au moment de l'enquête), mais sur une caractéristique acquise à chaque unité de temps de son existence ;
- ce modèle de régression calcule l'effet des variables explicatives sur le risque temporel de connaître l'événement. À chaque variable est associé un coefficient de régression qui mesure l'influence moyenne de cette variable sur le risque temporel ;
- en d'autres termes, l'effet des variables est proportionnel à la probabilité de connaître l'événement (d'où l'appellation de ces modèles dits « à risques proportionnels »).

Analyse de survie (temps jusqu'à l'événement) : fonction des quotients instantanés (*hazard function*	Analyse de régression (multivariée) : coefficients de régression

$$h_j\,(t;z_j)\;1 = ho\;(t) * \exp(\Sigma_i b_i z_{ij})$$

$h_0(t)$ est le quotient instantané pour la catégorie de référence
B_i une série de coefficients associés aux variables indicatrices z_{ij}

Sources : D. R. Cox, Regression Models and Life-Tables, Journal of the Royal Statistical Society. Series B (Methodological), Vol. 34, No. 2 (1972), pp. 187-220.

La session s'achève par une préparation à la restitution du samedi – les stagiaires remettent aux deux rapporteurs une fiche d'évaluation et d'observations individuelles portant sur les acquisitions de l'atelier.

Journée 5, vendredi 22 juillet

Sur le modèle de l'exercice de la Journée 4, et sous la direction de Andonirina Rakotonarivo et de Mody Diop, des travaux pratiques sont menés sur l'identification d'une population à risque, le passage d'un état d'activité non rémunérée ou d'inactivité à une activité rémunérée, défini selon un travail salarié ou indépendant. Les stagiaires doivent notamment établir des graphiques de Kaplan Meier par cohorte et par genre, calculer l'âge médian au premier emploi rémunéré par sexe pour chaque cohorte. Au terme de l'analyse descriptive, les stagiaires développent la réflexion en utilisant le modèle de Cox – variables usitées et préalablement dichotomisées : génération, statut matrimonial, niveau d'éducation, sexe et caractéristiques de la période d'inactivité.
La session conclusive aborde les questions d'intervalle de confiance.

2.2.3. Restitution synthétique de l'atelier

Rapporteur (1)

L'objectif principal de l'atelier a été de fournir une formation pratique à l'analyse biographique en utilisant le logiciel *Stata* sur des données réelles. Nous nous sommes ainsi penchés sur les différentes formes de fichier biographique, le traitement des données, la définition de l'événement et les principales techniques d'analyse univariée et multivariée.

L'enquête biographique quantitative a pour objectif de percevoir des changements sociaux dans leur ensemble. Elle apporte des informations uniques sur les caractéristiques d'une société et de sa dynamique en différenciant les tendances structurelles des variations conjoncturelles. Les enquêtes biographiques sont le recueil d'une histoire de vie : à chaque colonne du questionnaire correspond un évènement – un changement d'état de la vie de l'individu.

Le principe du recueil rétrospectif est de retracer les principaux événements connus par un individu depuis sa naissance jusqu'au moment de l'enquête concernant l'activité – incluant l'éducation –, la vie matrimoniale, la vie résidentielle, etc. L'originalité de la démarche réside dans l'analyse des relations dans le temps entre les différents événements de la vie. Il est donc indispensable, au moment de la collecte, de situer les événements les uns par rapport aux autres.

Deux principaux types de données caractérisent l'enquête quantitative :

- données transversales – *Cross-section data* – : données précises et larges sur les enquêtés à un moment donné, mais pauvres dans une perspective d'analyse causale ;
- données longitudinales – *longitudinal data* – : prise en compte du temps, ordonnancement des événements dans le temps et analyse causale de la relation entre deux variables : antériorité de la cause par rapport à l'effet.

Pour chaque unité statistique, l'élément essentiel est la datation. Il existe deux techniques de collecte de données datées :

- *approche rétrospective* – communément usitée en sciences sociales – : les individus sont interrogés une seule fois. On recueille des données depuis la naissance

de l'individu ; les informations sont immédiatement disponibles – *disponibilité longitudinale* ;
- *approche prospective* – enquête à passages répétés ou de panel – : un échantillon est interrogé plusieurs fois, avec un même instrument de collecte. Le recueil de l'information est centré sur le passé récent de l'individu dans une période définie. Il faut attendre un certain temps avant que l'information devienne longitudinale.

Quels sont les outils conceptuels de l'analyse biographique ? :

- *diagramme de Lexis*. Le questionnaire biographique consiste à repérer sur la ligne de vie d'un individu – de sa naissance à son décès – des informations ciblées : une date, un âge – repérer des individus du même âge, une génération à un moment « T » –, l'intersection de ces deux variables ;
- *fiche Ageven*. Elle est conçue pour permettre de repérer chaque événement, transition ou passage d'un état à un autre au cours de la vie d'un individu. Le problème est que les événements peuvent parfois être de très courte durée – emplois associés à des périodes courtes de chômage. Se pose alors la question de savoir si l'on enregistre l'ensemble des informations ou si l'on procède à une association des événements en fonction d'une période homogène de précarité. En réalité, tout dépend de la problématique retenue et du choix de la « distance ».

Deux exemples d'enquêtes biographiques ont été soulevés :

- *enquête biographique de Lomé*. Il s'agit d'une enquête extraite de l'étude « Insertion urbaine », menées en Afrique en 2000 sur un échantillon de 2536 individus. Les événements résidentiels, professionnels, matrimoniaux et génésiques ont été collectés selon la date à laquelle ils sont survenus. L'enquête est établie selon différents modules : à chaque changement d'état, on crée une nouvelle étape, une nouvelle colonne. Le fichier comprend autant de lignes que de changements dans la vie de l'individu. Le calendrier du fichier est de durées variables, les lignes ne couvrent pas forcément, voir rarement, des périodes identiques ;
- *enquête biographique MAFE*. Il s'agit d'une enquête portant sur les migrations entre l'Afrique et l'Europe, collectée en 2009 auprès de migrants congolais résidant en Belgique. Les événements concernant les différentes trajectoires résidentielles, migratoires, matrimoniales et familiales sont enregistrés par année. À la différence de l'enquête précédente, la méthodologie appliquée prend une ligne pour une année.

Les stagiaires se sont répartis en groupes de travail pour les travaux pratiques : fichiers biographiques – fusion des différents modules, création d'un compteur de temps, paramétrage de l'analyse biographique, etc. –, analyse descriptive et modèle de Cox.

Un second rapporteur présente un résumé des travaux pratiques effectués sur Stata durant la semaine.

[Philippe Antoine]

Cet atelier était difficile car il répondait à deux objectifs distincts et complémentaires : l'acquisition du maniement d'un nouveau logiciel pour tous les participants ;

l'application du logiciel à des techniques particulières et complexes sur l'analyse biographique. Au final, nous sommes très satisfaits des activités menées par les stagiaires et de la rapidité avec laquelle ils ont acquis les différents outils.

Pierre Yves Le Meur

Face à un point de vue qualitatif, je trouve extrêmement intéressant de faire rentrer des biographies dans un système de modèles. Cela permet la production d'un certain nombre de données. Par ailleurs, dans le champ des enquêtes qualitatives, il y a beaucoup de discussions sur ce qu'est la biographie. Est-ce une illusion ? Est-ce que l'on ne sépare pas l'individu de son contexte en réduisant une série de caractéristiques, une trajectoire, à un ensemble de données. Avez-vous croisé ce type d'enquête quantitative avec une approche plus qualitative, peut-être des approches biographiques davantage axées sur la famille, sur plusieurs générations ? Il est souvent extrêmement intéressant, pour comprendre des processus d'accumulation, de diversification, de les placer dans une logique transgénérationnelle ou familiale.

[Philippe Antoine]

Plus on avance dans l'analyse biographique, plus on se pose de questions sur les réductions que l'on peut faire en quantifiant les biographies. De plus, ces enquêtes reposent sur le rapport entre des événements, on subodore ainsi que l'antériorité d'un événement peut expliquer l'événement suivant. L'ordre des événements ne correspond pas forcement à la hiérarchie que donne l'individu. Il peut y avoir des anticipations que nous avons abordées en séance plénière.

L'articulation des travaux quantitatifs et qualitatifs a été peu développée hormis au Sénégal. Les autres enquêtes sont soit des enquêtes ponctuelles soit des enquêtes quantitatives comparées. On a peu appliqué la méthode pour la comparaison de différentes générations de la même famille, on compare des générations entre elles – comparaisons instantanées au sein d'un même échantillon. D'autre part, le principe de l'analyse biographique repose sur un échantillon totalement aléatoire. Les méthodes d'analyse quantitatives ne s'appliquent pas à des échantillons que l'on sélectionne à partir d'une même famille, de différentes générations. Il faudrait pour cela mettre au point de nouvelles techniques.

Bibliographie sélective

ANTOINE, Ph. (2006), "Event-History Analysis of Nuptiality", in *Demography: Analysis and Synthesis, a Treatise in Population Studies*, G. Caselli, J. Vallin and G. Wunsch (Editor), Vol 1, Elsevier, Academic Press, p. 339-353.

ANTOINE, P. et P. BOCQUIER (1995), « Le temps et l'analyse des biographies ». *Clins d'œil à l'Afrique, Hommage à Michel François*, édité par Vallin Jacques, CEPED, Paris, p. 157-166.

ANTOINE, P., P. BOCQUIER., T. MAMINIRINA et N. RAZAFINDRATSIMA (2004), "Collection of biographical data in Antananarivo : The Biomad98 Survey", *Inter-stat* N° 28, April 2004, Eurostat/DFID/INSEE, Londre, p. 5-31.

ANTOINE, Ph. et D. BEGUY (2006), « Évolution des conditions économiques et constitution de la famille à Dakar et Lomé », *7èmes Journées scientifiques du réseau « Analyse Économique et Développement de l'AUF »*, 7-8 septembre 2006, Paris, 23 p.

ANTOINE, P., D. OUEDRAOGO et V. PICHE (éds) (1998), *Trois générations de citadins au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, Collection Villes et entreprise. L'Harmattan., Paris.

ATTIAS-DONFUT, C. (1988), *Sociologie des générations. L'empreinte du temps.* –, Presses Universitaires de France, PUF, Paris.

BEGUY, D. (2006), *L'effet du travail féminin sur l'espacement des grossesses à Dakar et à Lomé, Population et travail. Dynamiques démographiques et activités. Colloque international d'Aveiro, AIDELF*, 18-23 septembre 2006, Portugal.

BLOSSFELD, H-P., A. HAMERLE et K.U MAYER (1989), *Event History Analysis. Statistical Theory and Application in the Social Sciences*. Millsdale, Lawrence Erlbaum Associates Publishers.

BOCQUIER, P. (1996), *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel Stata*. CEPED, Coll. Documents et Manuels n° 4, Paris.

BOCQUIER, P. (1998), *L'essentiel de Stata, Ritme informatique*, 200 p.

BRY, X. et P. ANTOINE (2004), « Explorer l'explicatif : application à l'analyse biographique », *Population-F*, Vol. 59 n° 6, pp. 909-945.

BRY, X. et P. ANTOINE (2004), "Exploring explanatory models: An Event History Application" – *Population-E*, Vol. 59, n° 6, pp. 795-830.

CASELLI, G., et J. VALLIN (2000), « Du repérage des événements dans le temps au diagramme de Lexis et au calcul des taux », in G. CASELLI, J. VALLIN et Gr. WUNSCH, Démographie : analyse et synthèse. *Volume I. La dynamique des populations*, Éditions de l'Institut National d'Études Démographiques (INED), pp. 91-112, Paris.

CLEVES, M.A., W.W. GOULD et R.G. GUTIERREZ (2004), "An Introduction to Survival Analysis Using Stata", Stata Press, 308 p.

COURGEAU, D. et E. LELIEVRE (1989), *Analyse démographique des biographies*, Editions de l'INED, Paris.

GRAB (Groupe de réflexion sur l'approche biographique) (1999), *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques*. (Antoine Philippe, Catherine Bonvalet, Daniel Courgeau, Françoise Dureau, Eva Lelièvre, éditeurs), INED, Collection Méthodes et savoirs n° 3, Paris, 336 p. http://grab.site.ined.fr/fr/editions_en_ligne/methodes_savoirs/

GRAB, P. ANTOINE et E. LELIEVRE (eds) (2006), *États flous et trajectoires complexes : observation, modélisation, interprétation.*, Ined-Ceped., Méthodes et Savoirs n°5, Paris, 302 p.

GRAB (2009), *Fuzzy States and Complex trajectories. Observation, Modelization and Interpretation of Life Histories*, Ined-Ceped., Méthodes et Savoirs n°6, Paris, 174 p.

LABORDE, C., E. LELIEVRE et G. VIVIER (2007), « Trajectoires et événements marquants, comment dire sa vie ? Une analyse des faits et des perceptions biographiques », *Population*, Vol 62, N°3, pp. 567 à 585.

LECOEUR, S, W. IM-EM, S. KOETSAWANG et E. LELIEVRE (2005), "Living with HIV in Thailand: Assessing Vulnerability througha Life-Event History Approach", *Population-E*, Vol60, n°4 pp. 473-488.

LECOEUR, S, W. IM-EM, S. KOETSAWANG et E. LELIEVRE (2005), « Vulnérabilité et vie avec le VIH en Thaïlande : l'apport de l'approche biographique ». *Population-F*, Vol 60, n°4, pp. 551-568.

LELIEVRE, E. G. VIVIER (2001), « Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif : l'enquête Biographies et entourage », *Population*, 56 (6) : pp. 1043-1074.

LELIEVRE, E. et N. ROBETTE (2010), « Les trajectoires spatiales d'activité des couples », *Temporalités*, 11, http://temporalites.revues.org/index1182.html

PRONOVOST, G. (1996), *Sociologie du temps*, De Boeck, Louvain La Neuve, 184 p.

VANDESCHRICK, Ch. (1992), « Le diagramme de Lexis revisité », *Population*, N°5, pp. 1241-1262.

VANDESCHRICK, Ch. (1994), « Le temps dans le temps en démographie. Le diagramme de Lexis : bilan et perspectives », in Vilquin E. (éd.), *Le temps et la démographie. Chaire Quételet 1993*, Academia/L'Harmattan, pp. 271-307.

http://grab.site.ined.fr/fr/editions_en_ligne/biographies_enquetes/

Liste des stagiaires

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherche	Courriel
Bùi Thị Hương Trầm	Institut de la famille et du genre	Sociologie, démographie	Cultures et familles	buihuongtram@yahoo.com
Đặng Ngọc Hà	Institut de Vietnamophologie et des sciences du développement	Histoire, anthropologie culturelle	Migration, défrichement des terres dans le Sud du Việt Nam du XVIIe au XIXe siècle	hadangngoc@gmail.com
Đinh Thị Hòa	Université Thủ Dầu Một, province Bình Dương	Anthropologie	Institutions traditionnelles communautaires, urbanisme	dinhthihoa292@gmail.com
Đỗ Thị Ngân	Institut de développement durable du Nord	Sociologie	Développement durable	ngan.isdn@gmail.com
Helen Ting	Université nationale de Malaisya	Identité et rapports sociaux	Mémoire populaire et évolution du rapport ethnique en Malaisya : une approche biographique et par génération	helenting@gmail.com
Hoàng Thị Bích Ngọc	Institut de recherche des religions	Sociologie des religions	Catholicisme	hbngocminh@yahoo.com
Leav Meng	Université Jean-Moulin Lyon 3, délocalisée à l'Université nationale de Hà Nội	Sciences juridiques	Financement des petites et moyennes entreprises en droit cambodgien	meng_sciencepo@yahoo.com
Lê Việt Liên	Institut de recherche sur les cultures	Culture	Changements culturels dans le contexte de mondialisation	lelienhanoi@yahoo.com
Lỗ Việt Phương	Institut de la famille et du genre	Égalité des sexes	Genre et santé	phuongloviet7381@gmail.com
Nguyễn Ngọc Toại	Institut de développement durable du Sud	Migration	Environnement et mobilité démographique	nguyenngoctoai@gmail.com
Nguyễn Quang Giải	Centre de recherche sur l'urbanisme et le développement	Sociologie	Urbanisme et développement	nguyenquanggiai@yahoo.com
Nguyễn Thị Hoài Hương	Institut de recherche de développenment de Hồ Chí Minh Ville	Anthropologie	Emploi féminin dans les villages de métiers traditionnels dans le Sud du Việt Nam	hoaihuong732002@yahoo.com
Nguyễn Thu Quỳnh	Institut de développement durable du Centre	Anthropologie	Population rurale et santé	thuquynhk50nv@gmail.com
Phạm Thị Việt Hà	ONG Enda Việt Nam	Développement communautaire	Assistance judiciaire aux migrants	vietha2805@yahoo.com

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherche	Courriel
Phạm Thu Hương	Institut de recherche sur l'Homme	Sociologie	Indices de développement humain	huong pham251288@gmail.com
Quách Thị Thu Cúc	Institut de développement durable du Sud	Genre et développement	Position et rôle des femmes dans la famille et la communauté : étude de cas dans trois communautés d'ethnies Kinh, Cham et Khmer à Tây Ninh et Rạch Giá	quachthucuc@gmail.com
Thomas Chaumont (auditeur libre)	Université royale de droit et des sciences économiques du Cambodge	Développement		thomaschaumont@gmail.com
Trần Thanh Hồng Lan	Institut de développement durable du Sud	Sociologie	Rapports entre migration, pauvreté et égalité	lantran2@gmail.com
Trần Thị Hồng	Institut de Famille et de Genre	Sociologie	Genre et sexualité	hong_xhh@yahoo.com
Trịnh Thị Lệ Hà	Institut de développement durable du Sud	Histoire, cultures des ethnies dans le Sud du Việt Nam	Migration et implantation des Chinois dans le quartier chinois de Cho Lon à Hồ Chí Minh Ville	hoacomayxi@yahoo.com

2.3. Construire et gérer les ethnicités en Asie du Sud-Est : cultures, politiques et développement

Christian Culas – CNRS, Grégoire Schlemmer – IRD, Trần Hồng Hạnh – Institut d'Anthropologie, ASSV

(Retranscription)

Journée 1, matinée du lundi 18 juillet

[Christian Culas]

Bienvenue dans l'atelier sur les groupes ethniques en Asie du Sud-Est. Nous allons commencer par une présentation des stagiaires ; cet atelier est construit afin de favoriser la dimension méthodologique et pédagogique, les échanges et discussions seront une priorité tout au long de la semaine.

> *Présentation des formateurs et des stagiaires (cf. biographies des formateurs, liste des stagiaires placée en fin de chapitre)*

Comment vont se dérouler ces quatre journées et demie de travail collectif ?

Nous consacrerons cette première journée aux manières de désigner et d'appeler les groupes ethniques. Notre approche sera tout d'abord théorique et méthodologique : nous expliquerons les approches constructiviste et naturaliste. Nous traiterons de qu'est-ce qu'une ethnie ? Comment et pourquoi faire des classifications ethniques ? Dans l'après-midi, nous nous pencherons sur des études de cas au Việt Nam et au Laos.

La journée de mardi sera consacrée aux relations entre le droit et les groupes ethniques. Nous partirons d'une situation juridique afin d'étudier les relations avec ce qui est observable sur le terrain. Les sociologues ou anthropologues utilisent très rarement le droit comme instrument de connaissance, nous tenterons d'établir une relation entre droit et anthropologie. Nous conclurons cette deuxième journée par des études de cas.

Les questions d'anthropologie appliquée et d'anthropologie du développement seront étudiées dans la matinée de mercredi matin puis nous organiserons ensemble trois groupes de travail, un groupe par formateur avec une thématique spécifique. La matinée de vendredi sera consacrée aux exposés des trois groupes ; nous en extrairons une synthèse pour la restitution publique de samedi.

[Grégoire Schlemmer]

L'anthropologie est avant tout un regard, une manière d'approcher les choses. Notre objectif sera, autant que de vous apporter de nouvelles connaissances, de questionner ce que vous croyez déjà savoir. Pour ce faire, nous partirons de la question centrale « Qu'est-ce qu'une ethnie ? » qui nous amènera à aborder de nombreuses autres thématiques.

2.3.1. Éléments de théorie sur la construction des ethnies

[Christian Culas]

L'approche constructiviste s'oppose à l'approche essentialiste ou naturaliste. Nous allons appliquer cette approche théorique qui nous permettra de dire « puisque tous les faits sociaux sont des choses construites, il est également possible de les déconstruire : de comprendre comment ils ont été construits ». L'objectif de ce premier exposé est donc de vous montrer comment les ethnies sont construites socialement et idéologiquement et d'analyser cette construction.

Axe 1. Noms, appellations. Donner un nom à un objet, quel qu'il soit, est une manière de le faire exister socialement et parfois de se l'approprier, c'est-à-dire de le prendre pour soi. Cela est vrai pour les ethnies mais aussi pour n'importe quel terme. La seconde idée concerne plus spécifiquement les appellations

Encadré 7 *Construction de l'ethnicité*

Montrer comment les ethnies et les représentations sur les ethnies sont construites dans le temps et dans les différents pays.
A) Question sur la « construction sociale »
- Définition : le naturalisme est la doctrine qui soutient que les phénomènes sociaux existent avant même que d'être catégorisés et indépendamment de tout travail de catégorisation. Ils existent par nature ou par essence.
- Définition : le constructivisme est la doctrine selon laquelle les phénomènes sociaux n'existent pas antérieurement et extérieurement au travail social accompli pour les catégoriser.
B) La construction des ethnies par les noms
- Donner un nom à un objet est l'une des manières de le faire exister socialement et parfois de se l'approprier.
- Toujours penser de manière réciproque : l'État nomme les ethnies/ les ethnies nomment les gens de l'État, comment ?
C) La construction des ethnies par la production des lois
- La production des lois va poser les limites de ce qu'est une ethnie et la limite des choses possibles et légales pour les ethnies dans l'État.
- Les lois sont aussi une manière d'intégrer les ethnies dans le système étatique.
L'État a-t-il consulté les ethnies sur ce point ?
D) Les avantages heuristique du constructivisme
- Si les choses sociales sont construites : on peut essayer de comprendre comment, par qui, dans quels buts ?
- Cela permet de poser des questions sur les processus, les échanges, les dynamiques et le changement social : « comment cela marche ? »

Sources : construction de l'auteur.

entre différents groupes. Si l'on essaie souvent de comprendre comment l'État nomme les ethnies, il s'agit aussi de s'intéresser à la façon dont les ethnies par exemple appellent les populations majoritaires – comment les ethnies appellent-elles les gens de l'État ?

Axe 2. La construction des ethnies par la production, la création des lois. Les ethnies sont l'objet de la loi ; elles sont décrites dans la constitution vietnamienne et laotienne. L'État a créé un cadre légal autour des ethnies. Qu'est-ce qu'un groupe ethnique ? Que doit-il et peut-il faire ? Comment ces groupes sont-ils encadrés ? Les ethnies ont-elles été consultées pour les lois qui s'appliquent à elles-mêmes ?

Axe 3. L'intérêt de l'approche constructiviste. Des questions telles que les modalités de fonctionnement, leurs origines et objectifs sont des questions issues de la théorie constructiviste ; poser ces questions revient à considérer qu'il s'agit d'une construction.

Encadré 8 *Construction de l'ethnicité (2)*

La diversité des manières de désigner les ethnies dans le temps et dans différents pays montre :
- l'arbitraire des appellations (choisi par le groupe dominant) ;
- la transformation dans le temps (pas d'appellation immuable) ;
- le caractère politique du choix des appellations.

Sources : construction de l'auteur.

La manière de nommer les ethnies diffère selon les pays et l'histoire. Dans nombre de pays, les ethnies sont nommées par des noms qu'elles mêmes ne connaissent pas. Il y a un caractère arbitraire dans le choix des noms attribués. Pour l'anthropologue, cela montre que l'appareil administratif n'a pas de connaissances précises des différents groupes ethniques. Si les agents de l'État ne connaissent pas la manière dont les gens s'appellent eux-mêmes, ils ne savent probablement pas comment ils vivent, quel est leur niveau de vie, quelles sont leurs relations sociales, etc.

Tableau 61 *Comparaison des termes dans quelques pays*

PAYS	TERMES	TYPE DE GROUPES	ORIGINES	LOIS
USA	*Minorities*	Femmes, noirs, asiatiques, amérindiens, hispaniques…	Années 1960, J-F Kennedy: lutter contre les inégalités entre Blancs et Noirs	*Affirmative action* ou action positive (« discrimination positive » est un contresens)
URSS, CHINE, VIETNAM	Nationalités, Ethnies minoritaires (« peuples en petit nombre »)	Groupes culturels Russie 128 nationalités, Chine 56, Vietnam 54	Conception communiste des ethnies, origine Staline, *Le marxisme et la question nationale*, 1914.	Réglementation spécifique avec des droits (nombre d'enfants, aides, etc.). Mais aussi contraintes culturelles.
FRANCE	Groupes culturels, Communautés culturelles (interdiction officielle de l'usage du terme « ethnie » pour la France)	Plusieurs dizaines de groupes culturels dans le passé 5 aujourd'hui ? (Alsacien, Basque, Breton, Catalan, Corse) + Rom	1539 Edit de Villers-Cotterêts : le français comme La langue nationale + droit royal appliqué partout 1789 Révolution: définition des peuples de la France	Milieu XX^{e} siècle: Quelques lois spécifiques sur les écoles bi-langues, les productions culturelles, les taxes (en Corse).
AUSTRALIE	Aborigènes (jamais usage du terme « ethnie », mais « tribu »)	Plus de 1000 groupes culturels distincts	1838 premier rapport pour la protection des aborigènes	1838 premiers Blancs condamnés pour meurtres d'aborigènes 1992 reconnaissance de propriété foncière

Sources : construction de l'auteur.

Pour ouvrir la connaissance sur les ethnies, il est proposé ici plusieurs pays qui possèdent des minorités ou des groupes ethniques. L'intérêt de ce tableau très synthétique est de montrer que le problème des populations minoritaires et de leur gestion par des lois n'est pas uniquement spécifique au Việt Nam. Beaucoup de pays dans le monde rencontrent le même type de problème.

Prenons l'exemple des États-Unis. Tous les groupes sociaux qui sont considérés comme minoritaires sont appelés « *minorities* ». Ils incluent les femmes, les Noirs, les Asiatiques, les Amérindiens, les Hispaniques, mais aussi les homosexuels, c'est-à-dire les individus minoritaires par leurs pratiques sexuelles et non pas par leur identité sociale ou héréditaire.

La création de ces catégories « *minorities* » date des années 1960. Il s'agit d'un projet socio-politique du président Kennedy : pour lutter contre les inégalités entre Blancs et Noirs, mais aussi entre différents groupes dominés, une catégorisation précise s'imposait. La production de catégories a ici deux objectifs : une meilleure gestion des populations ; éviter les discriminations entre les groupes. La conséquence directe de cette politique a été l'établissement de lois dans les années 1960-1970 qui disaient, par exemple, que si la population américaine est constituée de 15 % de population noire, la proportion dans l'administration doit être correspondante. Il fallait retrouver dans chaque administration le pourcentage des

groupes ethniques de la société – politique des quotas.

La production des catégories ethniques à l'époque de l'URSS, en Chine et au Việt Nam est de format comparable. Au Việt Nam, la manière de classifier les groupes ethniques et de les gérer en une cinquantaine de groupes ethniques date des années 1950-1960. Un même constat peut être dressé pour le Laos. Les ethnies sont globalement considérées comme des individus qui ont besoin d'aide et le gouvernement central national doit aider à leur développement. Ce qui est surprenant est que dans les constitutions du Laos et du Việt Nam, l'État central s'engage à aider au développement des groupes ethniques, par contre il ne s'engage pas à aider, par exemple, les Vietnamiens pauvres – les Kinh qui seraient très pauvres ne sont pas officiellement décrits dans la constitution. Un chercheur doit se demander pourquoi la Constitution ne parle dans ce cas de l'aide des groupes ethniques uniquement et non de l'ensemble de la population.

Le cas de la France est très particulier car l'usage du terme « ethnique » est interdit dans les textes officiels et est sanctionné au niveau de la recherche. On ne peut pas parler des Basques, Corses ou Bretons comme ethnies françaises, cela ne serait pas accepté dans une publication. Historiquement, chaque région française abritait des populations qui ne parlaient pas français, qui avaient une culture et des traditions différentes ; le système français centralisateur a, en quelque sorte, éliminé cette diversité culturelle. Au 16e siècle, un édit royal a imposé la langue française dans toutes les administrations du royaume. Pour faire un parallèle avec le Việt Nam, dans sa Constitution, un article énonce que les juridictions populaires, les tribunaux populaires, peuvent être tenus en vietnamien ou dans n'importe quelle langue ethnique. À ma connaissance cependant, il n'y a pas eu véritablement de tribunaux qui ont siégé en langue autre que le vietnamien ou que le kinh.

La spécificité de l'Australie est que ce continent abritait plus de mille groupes ethniques, et puis il y a eu la colonisation par des personnes venues d'Angleterre, dans un pays où il n'y avait pas encore de population blanche. Durant plusieurs siècles, des rapports de domination se sont développés avec d'un côté des blancs qui possédaient le pouvoir économique, les armes, une organisation sociale puissante, de l'autre des groupes ethniques non guerriers constitués en petites tribus éparses et qui allaient être le plus souvent éradiqués.

Ce tableau présente ainsi un panorama de différentes situations de relations entre des États qui se construisent et des populations minoritaires, qu'elles soient ethniques ou qu'elles soient, comme aux États-Unis, des femmes ou des homosexuels. Il s'agit pour moi d'ouvrir un peu les idées et de montrer qu'il existe de multiples situations déconnectées de la région sud-est asiatique, du Việt Nam, du Laos ou de la Chine.

2.3.2. Identifier et classer les ethnies

[Grégoire Schlemmer]

Savons-nous, clairement, ce qu'est une ethnie ? Un des principes méthodologiques en anthropologie est de réfléchir sur les mots et les termes que nous utilisons. C'est leur définition précise et leur emploi rigoureux qui feront d'eux, non plus de simples mots, mais des concepts. La notion d'ethnie est

particulièrement complexe, et à la fin de ces Journées, si vous avez l'impression de moins comprendre de quoi l'on parle, notre objectif aura été en partie atteint !

L'ethnicité est une forme d'appartenance. Ces formes sont multiples et se transforment en fonction de la personne à qui l'on parle – si je parle à une femme, je peux me présenter comme un homme ; si je parle à quelqu'un qui vient d'Asie, je peux me présenter comme européen ; si je parle à un allemand, je vais me présenter comme Français, etc. L'appartenance peut aussi être religieuse ou bien encore linguistique. L'ethnicité n'est qu'une forme parmi d'autres appartenances. Par rapport notamment à l'appartenance sexuelle ou politique, une des spécificités de l'appartenance ethnique est qu'elle est globalisante : si je dis que je suis de tel groupe ethnique, on imagine que je parle telle langue, que j'ai telle coutume, que j'habite dans telle région du monde, etc. À ce niveau, l'appartenance ethnique est comparable à l'appartenance nationale – si vous dites que vous êtes Vietnamien, on pense que vous parlez le vietnamien, que vous habitez au Việt Nam, que vous êtes gouverné par tel régime politique. L'ethnicité et la nationalité sont effectivement proche, en ce que les deux notions renvoient à une culture commune, perçue comme un héritage du passée et qui est sensée créer de la solidarité entre ses membres. Le problème est qu'une nation est souvent composée de plusieurs ethnies, comme au Việt Nam. Il peut ainsi exister une hiérarchie entre les formes d'appartenance ethnique et nationale. Émerge une question centrale : comment un État, un gouvernement peut-il gouverner une diversité de peuples ? Pour gérer il faut identifier ; comment déterminer alors ce qu'est une ethnie ?

Encadré 9 *Qu'est-ce qu'une ethnie ?*

Un groupe ayant des particularités propres et objectivables ?
- linguistiques
- territoriales
- culturelles, etc.

Un groupe qui se définit lui-même comme tel ?
- par un nom spécifique
- par un sentiment commun d'appartenance

Ainsi défini, tous les groupes appartiennent à une ethnie ou à une autre.

Un groupe qui est défini comme tel (par d'autres) ?
- par la population dominante
- par les classifications officielles (État)

Ainsi défini, parfois seuls les groupes minoritaires forment des ethnies.

Sources : construction de l'auteur.

Une définition classique est de prendre des critères objectifs : linguistiques, territoriaux, culturels. Effectivement, une appartenance est souvent un héritage – vous naissez dans un village hmong, vous êtes Hmong ; un village kinh, vous êtes kinh. Les États sélectionnent ces critères mais, en réalité, les choses ne sont pas toujours aussi simples. Prenons deux exemples :

- on admet que les Hmong forment un groupe ethnique, mais ils sont sans territoire proprement dit : ils sont présents au Laos, en Thaïlande, en Chine, dans différents endroits du Viêt Nam, etc. ;
- au Laos, on distingue les Tai Dam, Tai Deng, Tai Khao qui sont différents groupes Tai se définissant comme des groupes ethniques distincts, mais parlant la même langue.

Un autre critère qui peut sembler simple est de demander aux gens à quelle ethnie ils appartiennent. Ce critère implique un sentiment d'appartenance. Mais vous pouvez être né dans un village, parler la langue de ce village et ne pas avoir un sentiment d'appartenance sociale à la communauté où vous êtes né car votre mode de vie a changé – par exemple, si vous vivez en ville ou à l'étranger.

Nous avons donc deux types de critères : des critères objectifs – héritages du passé – et un sentiment d'appartenance, qui ne sont pas toujours évidents. De plus, ces deux critères ne sont pas systématiquement associés. Prenons, par exemple, un individu né de parents vietnamiens et qui a grandi en France. Peut-être ne parle t-il plus le

Photos 1 à 7 *Les groupes Akha de Phongsaly*

1 2 3 4

Costumes
(de 1 à 7)
- Nyaeu
- Pouli
- Eupa
- Chepia
- Nouheu
- Pusho
- Oma

5 6 7

Sources : construction de l'auteur.
Crédit photos : Grégoire Schlemmer.

vietnamien et ne pratique t-il plus le culte des ancêtres ? Il s'habille comme un Français. Il n'aura aucun des critères objectifs mais pourra dire « *Je suis Vietnamien !* ». Pour vous, cette personne est-elle Vietnamienne ? Il est important de le savoir car lorsque l'on effectue des classifications, toutes les populations doivent être identifiées. Imaginez ce questionnent pour votre propre pays. Comment alors classifier l'ensemble de la population du Việt Nam, qui compte plus de 80 millions de personnes, ou celle du Laos, ou du Cambodge ?

Sur les photos précédentes, la première personne en bas à droite parle une langue très proche de celle à droite. Les villages ne sont éloignés que de quelques kilomètres. Pour un regard extérieur, les pratiques culturelles sont identiques. Il s'agit pourtant de deux groupes distincts, Nouheu et Eupa. Ces deux groupes ne se mélangent pas. À mes questions, on répondit que cela tient au fait que les traditions diffèrent. On me donna cet exemple : « *Quand on fait le culte aux ancêtres, on met deux verres d'alcool sur l'autel et eux en mettent trois* », un critère qui n'est à nos yeux qu'un simple détail. Ici tous les critères objectifs sont réunis mais le sentiment d'appartenance commun n'existe pas.

Nous pouvons penser que tous les humains ont une appartenance ethnique, puisque tous ont un sentiment d'appartenance à une communauté, une langue qu'ils partagent, un village qu'ils habitent avec d'autres, etc.

Nous en venons à la deuxième acceptation du terme d'ethnie, qui veut que l'ethnie soit toujours l'autre. Il y a en effet très souvent une association implicite entre ethnie et groupe minoritaire. Il s'agit d'une définition relationnelle, puisqu'il s'agit d'un point de vue, celui de la majorité (les Kinh au Việt Nam, les Lao au Laos, etc.).

Pour une grande partie d'individus, l'ethnicité revêt un sens plus ou moins négatif, une différence marquée par rapport à une majorité. Deux définitions de l'ethnicité peuvent être posées : celle que l'on se donne soi-même – tout le monde devrait alors correspondre à une ethnie, ce qui n'est pas le cas –, celle définie par la majorité – l'ethnie renvoyant au fait d'appartenir à une culture minoritaire.

Encadré 10 *La relativité des appellations : vue des Tai, vue des Akha*

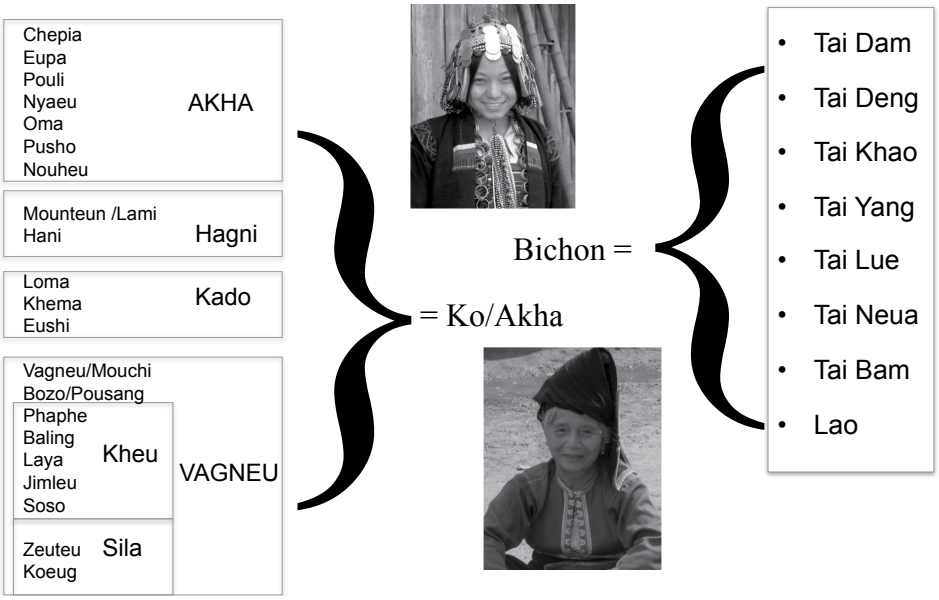

Sources : construction de l'auteur.
Crédit photos : Grégoire Schlemmer.

Pour un Lao, les groupes cités sont tous nommés Ko ou Akha. Lors de la classification établie par l'État, des raccourcis sont imposés. L'État ne peut classer les trois cents groupes présents au Laos. Le gouvernement appartenant à la population majoritaire, il a alors opéré de larges regroupements, tout particulièrement parmi les groupes culturellement les plus éloignés de la majorité Lao d'où est issue la grande partie des membres de l'administration.

AInsi, le Laos regroupe nombre de Tai : Tai Yang, Tai Lao, Tai Neua, Tai Lue, etc. Ils présentent des différences culturelles, vestimentaires, linguistiques, ni plus ni moins importantes que celles existant entre les différents groupes Akha. Pourtant, ces groupes n'ont pas été regroupés en un même ensemble, mais reconnues comme spécifiques dans la classification officielle. On peut penser que cela est dû au fait qu'ils sont culturellement et socialement plus proches du groupe majoritaire, les Lao, et donc mieux connus. Imaginez maintenant que le Laos soit gouverné par les Akha : les groupes Tai seraient alors peut-être, dans les classifications officielles, tous dénommés Bichon, tandis que chaque groupe Akha serait répertorié. Les classifications changent en fonction de ceux qui les établissent.

Encadré 11 *Comment et pourquoi établir des classifications ethniques ?*

Objectifs : - descriptifs (rendre compte de ce qui est)
- normatifs (répondre à des objectifs)

Quels peuvent être les objectifs normatifs d'une classification ?

Créer une liste de groupes (englobant toute la population) pour faciliter l'identification et la représentation de la population, notamment en vue d'assurer la cohésion nationale.

Quels sont les biais possibles des classifications ?

- Choix du nom (mais lequel ? Il n'a pas toujours de relation avec l'autonyme , le nom que se donne l'ethnie elle-même)
- Choix des découpages et des regroupements (sur critères étatiques)
- Implique une appartenance ethnique unique et fixe
- Implique des choix qui reflètent le point de vue du classificateur

Sources : construction de l'auteur.

Les États ont besoin de classification. Cette exigence répond à un souci de description, mais aussi à un objectif normatif. Bien que le discours des anthropologues soit souvent considéré comme anti-étatique, pour nous, être critique signifie réfléchir sur le pourquoi des choses, pour mieux faire et aller plus loin. Prenons deux exemples en lien avec ce second objectif :

- quand les Français ont colonisé le nord du Việt Nam, il importait d'identifier les groupes ethniques et un interlocuteur – un chef – afin d'imposer un système de taxation, en fonction des différents modes de vie ;
- dans certains pays, comme en Inde, il existe une représentation officielle de chaque communauté au Parlement, des instances spécifiques gèrent les groupes ethniques. On comprend qu'il importe de déterminer clairement ces communautés pour les représenter.

Voilà également pourquoi certains anthropologues réfléchissent à la logique de ces classements, à la fois pour montrer leurs limites, leurs écueils, mais aussi dans le souci de les rendre plus exacts.

Il faut choisir un nom – et parfois la dénomination est multiple : le nom que l'on se donne, celui donné par tel voisin, etc. – et des critères pour établir une classification homogène. Cependant, ces critères ne se recoupent pas systématiquement et il est possible d'appartenir à plusieurs groupes ethniques.

Par exemple, à l'époque du commerce de caravanes avec des chevaux, les quelques Akha qui le pratiquaient s'identifiaient aux chinois Han, groupe qui possédait un quasi monopole du commerce. Mais quand ils rentraient dans leur région, dans leur village, ils redevenaient Akha. Une analyse diachronique permet de mieux mesurer le caractère toujours changeant des classifications, comme le montre l'évolution des classifications ethniques au Laos (cf. Encadré 12).

Encadré 12 *Évolution des classifications ethniques au Laos*

- Avant 1960, une classification hiérarchique sur une base politique :
  - Les Tai (les « hommes libres »)
  - Les Kha (les « hommes servils »)

- 1960-1986 : une classification intégratrice, sur une base géographique :
  - Lao loum (Laotien des plaines)
  - Lao theung (Laotien des versants)
  - Lao soung (Laotien des sommets)

- 1986-2011 : une classification « scientifique » sur une base linguistique :
  - Tai-kadai
  - Austro-asiatique
  - Hmong-Iu Mien
  - Sino-tibétain

Sources : construction de l'auteur.
Source image : billet de banque lao.

[Christian Culas]

La situation mise en lumière pour les ethnies au Laos se retrouve historiquement en Thaïlande. Auparavant, tous les groupes ethniques du Nord de la Thaïlande étaient appelés en thai Chao Khao qui signifie « Gens des montagnes » ; depuis une vingtaine d'années, leur nom officiel est devenu Thai Phu Khao, les « Thai des montagnes ». Les groupes ethniques localisés au bord de la mer, souvent nomades, et qui portent tous des noms différents, sont appelés « Thai de la mer ». Le terme générique « Thai » est utilisé ici pour signifier l'intégration à l'État thailandais, mais du point de vue culturel, linguistique, historique et religieux aucun de ces groupes n'est similaire à l'ethnie majoritaire Thai, dit aussi Siamois.

Srey Sophorvny

Au Cambodge, les groupes ethniques vivent dans les zones montagneuses au Nord-Est du pays. Par contre, il y a aussi des Vietnamiens, des Chams, des musulmans, des Chinois qui vivent dans la plaine, mais eux ne sont pas considérés comme minorités.

[Grégoire Schlemmer]

Ils sont considérés comme des minorités mais pas comme des minorités ethniques. On notera par ailleurs que, au Cambodge, les minorités ethniques sont historiquement et linguistiquement de la même origine que la majorité. Dans de nombreux pays, on associe les minorités ethniques à des autochtones, les premiers venus… Au Cambodge, ils sont venus ensemble. Au Laos, les premiers venus sont les groupes que l'on a longtemps appelé Kha, la majorité n'a donc pas spécialement envie de mettre en avant ce fait.

Le critère actuel de découpage des groupes ethniques au Laos est le critère linguistique. Mais parler une langue qui appartient à une même famille linguistique ne revient pas, premièrement, à parler la même langue – il peut y avoir une très grande diversité de langues dans une même famille linguistique – ni à partager une même culture, ni un même fond culturel. Des groupes linguistiquement apparentés peuvent vivre de manière très différente ; des groupes appartenant à deux familles linguistiques différentes peuvent avoir un mode de vie très comparable – comme ce peut être le cas, au Việt Nam, entre les Mường et des Tai ou entre les Tai Nung et des Dao. Tout cela illustre le fait que la notion d'ethnie est complexe, et que les classifications ethniques ont toujours une part d'arbitraire ; parler de groupes minoritaires n'a souvent de sens que dans la relation à l'État et la population dominante.

Jimreivat Pattiya

N'y a t-il pas d'austronésiens à la frontière entre le Việt Nam et le Laos ?

[Grégoire Schlemmer]

Pour moi, les austronésiens n'existent pas, il n'existe que des peuples qui parlent une langue appartenant à la famille austronésienne. Il s'agit là de catégories linguistiques, et non sociales où culturelles. Beaucoup font l'erreur de les utiliser comme catégories culturelles, ou dites « ethno-linguistiques ». Ces catégories linguistiques ont de plus été progressivement construites par les chercheurs, ce ne sont pas des données. Enfin, il y a parfois des biais politiques dans la constitution de ces catégories. En Chine, un rapprochement est fait entre les Tibéto-Birmans et les populations de langues chinoises ; certains linguistes chinois et vietnamiens disent que Tibéto-Birmans, Chinois, Tai-Kadai et Austro-asiatiques appartiennent à une famille unique. De cette façon, au sein d'une seule nation, les populations ont une origine commune.

[Christian Culas]

Au Việt Nam, ce débat existe depuis longtemps sur les rapports entre Mường et Kinh. Il est parfois difficile de démêler recherches scientifiques et positionnements idéologiques.

[Grégoire Schlemmer]

Il faut ainsi toujours se demander de quel point de vue l'on parle. Qui êtes vous quand vous étudiez tel groupe, quelles sont vos idées, votre position ? Il faut avoir un regard critique sur soi.

Jimreivat Pattiya

Quand on travaille sur les gens du Nord-Est de la Thaïlande, dire qu'il s'agit de Lao est très mal vu par le gouvernement. Il faut parler de populations Tai du Nord-Est, mais linguistiquement ils parlent lao.

[Christian Culas]

Aujourd'hui, il y a plus d'individus de l'ethnie lao (culture et langue) en Thaïlande qu'au Laos ; ils s'appellent Issan, « Gens du Nord-Est ». La raison est simple : aux 17e, 18e siècles, lors de conflits entre les différents États – Laos, Thaïlande, Cambodge –, l'objectif était la capture des populations. Quand la Thaïlande a envahi le Laos, des millions de personnes ont été emmenées en Thaïlande et y sont restées.

Journée 1, après-midi du lundi 18 juillet

2.3.3. Les noms donnés aux ethnies au Việt Nam

[Christian Culas]

En complément aux propos tenus ce matin, je voudrais vous présenter une approche analytique des noms ethniques. Nous verrons que dans l'histoire les premiers noms utilisés sont génériques, ils servent à appeler de vastes groupes sociaux qui correspondent rarement aux perceptions identitaires des populations ethniques elles-mêmes. Qui produit et utilise les noms ethniques ? Comment sont-ils définis, à quelle période de l'histoire et avec quels objectifs ?

Encadré 13 *Des appellations génériques vers les appellations* emic

- **« Appellation générique »** signifie qu'un terme désigne un groupe de choses considérées comme ayant de nombreux points communs.

Exemple, « Groupes ethniques » est un terme générique qui comprend de nombreuses populations différentes mais toutes « ethniques ».

- **« Appellation emic »** signifie que le terme est utilisé par les ethnies elles-mêmes. On distingue *emic* qui désigne les manières de penser et de dire décrites par les gens eux-mêmes, et *etic* qui désigne les manières de penser et de dire décrites par des gens extérieurs aux personnes étudiées (des chercheurs, l'État, les projets de développement, les voisins des autres groupes ethniques, etc.).

Exemple. « Mèo » = terme *etic*, « Hmong » = terme *emic*

Sources : construction de l'auteur.

L'« appellation générique » est facile à comprendre, le terme sert à désigner un ensemble de choses qui ont ou sont supposées avoir des éléments similaires, proches, qui sont donc du même groupe. Le plus grand terme générique évoqué ce matin est « groupe ethnique » ou « minorité ethnique ». Grégoire a pris l'exemple des Akha représentés en une vingtaine de sous-groupes différents, mais que les Lao appellent Akha. Vous comprenez que l'appellation générique demeure très vague : on regroupe dans un même ensemble des individus parfois très différents.

Pour les anthropologues, la distinction entre *emic/etic* est très utile comme instrument analytique [9]. *Emic* désigne toutes les manières de penser, de faire, décrites par les gens eux-mêmes ; par opposition, *etic* désigne les manières de penser, de décrire les choses, par les gens extérieurs aux personnes étudiées.

Exemple, auparavant, « mèo » était utilisé au Việt Nam pour désigner les Hmong – terme *etic* qui vient des gens de l'extérieur, ici des Vietnamiens – ; eux se désignaient par le terme Hmong – terme *emic*. L'étude de l'histoire de l'appellation des groupes

[9] Pour une approche historique et épistémologique de *emic/etic*, nous renvoyons le lecteur à la publication suivante : Olivier de Sardan, J-P. (1998), Emique, *L'Homme*, 147 : 151-166. (http://www.percee.fr).

ethniques, dans les archives en particulier, met en lumière l'emploi de termes très généraux, et au fur et à mesure que l'on se rapproche du présent, les termes deviennent plus précis. On passe de termes génériques très larges à des termes *emic*.

Appliquons une méthode diachronique. Je vais comparer les mêmes populations aux mêmes endroits, mais à des moments différents de l'histoire. Ma variable sera le temps.

Les situations sont particulièrement contrastées en zones de montagne au Việt Nam où la présence des Kinh – ou des Vietnamiens – est très récente. Au 19e siècle, il n'y avait quasiment pas de Vietnamiens dans les capitales provinciales actuelles au Nord du pays. Seuls étaient présents, et sur de courtes durées, des mandarins, responsables politiques et administratifs qui avaient pour charge le contrôle de la région. Cela explique pourquoi les Kinh connaissaient mal ces populations montagnardes.

Tableau 62 *Évolution des appellations ethniques au Việt Nam*

DATES	Exonyme	Exonyme	Exonyme	Exonyme
18e-19e siècles	**Mọi** (Sauvages, Sud)	**Mán** (Sauvages, Nord)	**Thổ** (Autochtones Nord)	**Mèo** (Chat)
1900 1950	Ede, Bahnar, Jorai…	Mán-Yao-Dao, Méo, Hani…	Tày, Nùng, Giáy…	Méo-Hmong
1950 2010	Ede, Bahnar, Jorai…	Mán-Yao, Hmong, Hani	Tày, Nùng, Giáy	Hmong Fleur, Noir, Blanc, Rouge…
Demain ?	Noms des sous-groupes ethniques ?	Iu Mien Ké Mien Ké Moun…	Tày, Nàng, Giáy	Hmong Noir Hmong Shi Hmong Peb…

Sources : construction de l'auteur.

Ce tableau synthétique présente des appellations de différents groupes ethniques que l'on retrouve dans les archives vietnamiennes. La série débute à partir du 18e siècle car il existe très peu d'informations sur ces groupes avant cette date.

En vietnamien, Mọi signifie « sauvage », « qui n'est pas civilisé ». Cette appellation est spécifique du Sud du pays. Elle a été utilisée pendant presque deux siècles puis, au début du 20e siècle, les appellations ethniques ont été précisées pour tendre vers l'*emic*. Le même constat est établi pour les Mán, signifiant également « sauvage » pour la région Nord du Việt Nam ; il s'agit d'un terme chinois ancien repris par les Vietnamiens. Notre collègue Hạnh développera cet aspect – *cf.* partie encerclée dans le tableau.

Les Thổ sont également un ensemble très composite – le groupe Mường est regroupé sous cette appellation dans certaines régions. Le terme est intéressant car il désigne les habitants du lieu, les autochtones, il veut dire « Ceux qui habitent sur place ».

La quatrième colonne concerne les Mèo. Ce nom vient historiquement d'une transformation du terme chinois « miao ». Lors de la période coloniale française, on parle de groupe Mèo mais aussi de groupe Hmong puis le terme disparaît progressivement, bien qu'il y ait encore une région Tài-Mèo, des spécificités s'affirment – Hmong Blanc, Hmong Noir, etc.

2.3.4. Définition et classification des groupes ethniques au Việt Nam

[Trần Hồng Hạnh]

Trần Hồng Hạnh reprend trois critères d'identification des groupes ethniques utilisés officiellement au Việt Nam et développés précédemment – cf. partie 2.3.2. Identifier et classer les ethnies :
- une langue commune. L'Institut d'ethnologie classe les familles ethnolinguistiques en trois groupes distincts : austro-asiatique, sino-tibétain et austronésien ;
- les pratiques culturelles – critère jugé vague et difficile à déterminer (cf. pratique du culte des ancêtres explicité par Grégoire Schlemmer en matinée) ;
- sentiment d'appartenance – critère de référence pour la publication de la liste des ethnies au Việt Nam (cf. décision 121TCBKTCPB en date du 2 mars 1979).

Exemple des Dao.

Les Dao au Việt Nam s'appellent Kiềm miền (Kìm mùn), Dìu miền, Yù miền, Ìn miền, Bièo miền – autonymes, c'est-à-dire un nom que chaque communauté se donne à elle-même. Les noms « Kiềm, Kìm, Dìu, Yù, Ìn » signifient tous « forêt », « Miền, Mùn » est relatif à la personne, à l'homme.

Cependant, les appellations Kìm miền, Kìm mùn sont imprécises puisque les Dao ne sont pas l'unique groupe à vivre en milieu forestier ; Dìu miền, Yù miền, Ìn miền, Bièo miền sont prononcés en sino-vietnamienne par Dao.

Les exonymes – nom donné à une communauté par une autre communauté – sont très différents lorsqu'il s'agit du groupe Dao – Động, Dạo, Dào, Xá, Mán, Trại, etc. :

- Động : appellation répandue dans la région ancienne du Việt Bắc, ancienne unité territoriale qui signifie village, hameau ;
- Dạo ou Dào sont des déformations de Dao, de la même façon que les Hmong sont appelés Mèo, Mẹo ;
- Xá est fréquemment employée dans la région de Yên Bái et de Lào Cai ; appellation commune à de nombreuses ethnies au Nord-Ouest du Việt Nam, qui exprime un mépris, une discrimination raciale ;
- Mán désigne une ethnie "barbare" qui habite à l'extérieur des lieux de résidence de l'ethnie Hán – discrimination raciale.

Comme pour de nombreux autres groupes ethniques, le nom du groupe est intimement lié à son histoire : groupe originaire de Chine, débat sur leur arrivée au Việt Nam qui demeure ouvert – à partir du 11e ou 13e siècle selon les auteurs. Les différents mouvements de migration ont déterminé les zones d'implantation : régions Nord-Ouest

du Việt Nam – au 12e siècle, voies routières – ; régions Nord-Est et certaines provinces du Centre – du 12e au début du 20e siècle, voies fluviales essentiellement.

- Au 13e siècle : les Dao quần trắng en provenance de Phúc Kiến ont migré vers les provinces de Quảng Yên, Lạng Sơn, Cao Bằng, Thái Nguyên, Tuyên Quang ; un petit nombre s'est installé à Vĩnh Phú ou dans les provinces de Yên Bái et Lào Cai et portent le nom Dao họ ;
- Entre le 15e et le 18e siècle : les Dao quần chẹt et Dao tiền ont migré vers les provinces de Quảng Đông, Quảng Yên, Vĩnh Phú, Hà Tây, Hòa Bình, Yên Bái et Tuyên Quang ;
- Au 17e siècle : les Dao thanh y de la province de Quảng Đông ont migré vers Móng Cái, puis ont traversé Lục Ngạn, le fleuve Đuống pour s'intaller à Tuyên Quang ; une partie est allée à Yên Bái et Lào Cai et porte le nom Dao tuyển ;
- Au 17e siècle : les Dao đỏ et Dao tiền de Quảng Đông, Quảng Tây ont migré vers Cao Bằng, Bắc Kạn, Hà Giang et Tuyên Quang ;
- Au 18e siècle : les Dao đỏ ont migré à Lào Cai ;
- À la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle : les Dao lô gang se sont installés dans diverses provinces du Việt Nam.

Vous voyez dans ces noms que le premier élément est autonyme, générique ; le deuxième élément définit la tenue vestimentaire.

Actuellement, une trentaine de groupe Dao sont identifiés au Việt Nam, les plus importants sont : Dao tiền, Dao đỏ, Dao quần chẹt, Dao quần trắng, Dao thanh y, Dao cóc ngáng, Dao cóc mùn, Dao làn tẻn. Depuis une trentaine d'années, ce groupe est également présent dans les provinces des Haut-Plateaux du Centre du pays et les provinces de l'Est et du Sud. Ces mouvements de population ont participé à l'enrichissement culturel du groupe.

Jimreivat Pattiya

Les Dao couvrent un espace très large, des montagnes du Nord aux Hauts-Plateaux du Centre ; est-ce une volonté politique du gouvernement ou bien un mouvement migratoire spontané ?

[Trần Hồng Hạnh]

À la différence des Hmong, les Dao ne se déplacent pas de façon organisée. La raison principale de ces migrations est économique.

Jimreivat Pattiya

Au Laos, le gouvernement a déplacé Hmong et Dao qui avaient fait des parcs et forêts nationales leur domaine ; les effets sur le mode de vie de ces populations ont été très dommageables.

Lê Hải Đang

L'Institut d'ethnologie propose trois familles ethnolinguistiques, alors que le Musée d'ethnologie en identifie cinq, quelle en est la raison ?

[Trần Hồng Hạnh]

La classification en trois groupes linguistiques est un document officiel propre à l'Institut d'ethnologie, mais ici aussi les points de vue sont partagés. Il est vrai que le Musée d'ethnographie distingue cinq différents groupes : austro-asiatique, austronésien, sino-tibétain, tai-kadai et hmong-dao.

[Christian Culas]

Je pense qu'une des explications est que la division en cinq familles linguistiques au Việt Nam, au Laos, et en Thaïlande correspond à une vision que l'on trouve dans toutes les publications internationales produites par les plus éminents linguistes. Cette classification fait également autorité dans de nombreux pays – Japon, France, États-Unis, Angleterre, etc. Il me semble que les familles Môn-Khmer, Tài-Kadai et Mèo-Dao, sont très différentes – langues tonales ou pas. Comment alors regrouper ces différents groupes ? La question demeure posée.

Nguyễn Thị Hà Nhung

Il me semble que le nom Dao est un nom donné au groupe par les Chinois.

[Trần Hồng Hạnh]

Les noms Kim Mun, Yu Mien, etc., sont des autonymes – *emic*. Ils ont tous une signification commune, « Personne vivant dans la forêt » ; ces différents noms se prononcent Dao en sino-vietnamienne.

[Christian Culas]

Juste une anecdote sur l'appellation des Yao au Việt Nam. Dans le texte, « La Géographie descriptive de l'empereur Đồng Khánh », en caractères chinois, quand on parle des Dao, des Yao, on utilise le caractère chinois Yao en changeant la clé. En chinois, on a la clé du serpent, et là on a la clé de l'homme. Les vietnamiens se sont approprié le caractère chinois, ils ne le prononcent pas Yao mais Dao, et la clé du caractère a été modifiée. Nous sommes dans une logique externe : on a un caractère chinois qui vient au Việt Nam, mais il n'y a pas de relation avec les gens ; tout se passe entre lettrés chinois et vietnamiens qui « jouent » avec les caractères. Il s'agit d'exonymes, d'une dimension purement *etic*.

[Grégoire Schlemmer]

Yao est un terme chinois, qui est intéressant pour notre propos parce qu'il désignait une catégorie politique plus qu'ethnique, en l'occurrence des groupes exemptés de corvée – pour services rendus à l'Empereur. Même si ce n'est pas un autonyme, comme cela recouvrait un statut politique intéressant, il est des populations qui ont eu intérêt, à certains moments, à se reconnaître Yao. De fait, en Chine et au Việt Nam, il est des populations de langue Tai englobées dans l'ensemble Yao.

2.3.5. Approche de l'ethnicité : l'exemple laotien

[Grégoire Schlemmer]

J'aimerais aborder le cas de la province laotienne de Phongsaly, mon terrain d'étude, pour traiter en exemple les questions d'ethnicité. Je prendrai certains préjugés souvent répandus dans la presse ou l'opinion publique associés aux minorités ethniques pour essayer de les critiquer, de les déconstruire, à l'aide d'exemple tirés de cette province.

Première idée reçue : les minorités ethniques constituent un ensemble, sous-entendant qu'elles ont des points communs qui les relient entre elles, tout en les distinguant de la majorité.

Selon la classification officielle du Laos, Phongsaly regrouperait treize groupes ethniques. Lors des enquêtes menées sur place, en demandant aux individus de se définir, j'ai pour ma part pu décompter une quarantaine

d'appellations différentes – entretiens réalisés dans environ 150 villages sur les 600 villages de la province – à noter que les Lao, ethnie majoritaire du Laos, ne forment que 3 % de la population de la province, soit une toute petite minorité ! Parmi les multiples groupes ethniques identifiés, examinons celui des Tai Lue. Les Tai Lue forment un groupe très proche des Lao. Pour faire simple, disons que ce qui les distinguait était leur ancienne appartenance politique : les Tai Lue étaient les sujets de l'ancien royaume des Sip Song Panna (Xishuanbanna en langue chinoise – maintenant intégré à la province chinoise du Yunnan, frontalière de Phongsaly), tandis qu'un Lao était un sujet du royaume du Lan Xang, ancien nom du Laos. La définition ethnique est ici typiquement établie sur des bases politiques. Aujourd'hui, un Lao de Phongsaly est plus proche d'un Tai Lue de Phongsaly que d'un Lao du Sud du pays. Habitats, tenues vestimentaires et langue sont identiques, ils sont voisins et communiquent ensemble. Cependant, la classification officielle distingue l'un de ces groupes, les Lao, comme formant la majorité, et l'autre comme une ethnie minoritaire...

Prenons un autre exemple des ambiguïtés des classifications officielles, l'exemple des Ho (ou Haw) à Phongsaly. Ce groupe est plus proche des Hoa du Việt Nam que des Ho de Thaïlande, ces derniers étant souvent d'anciens caravaniers venus de Chine, qui faisaient du commerce et étaient musulmans. En Chine, on les appelle Hui, et ils forment une ethnie, ou « nationalité », en vertu de leur appartenance religieuse. Quand aux Ho de Phongsaly ? Officiellement, il s'agit d'un groupe ethnique. Ils acceptent et revendiquent cette appellation de Ho, qui assure leur appartenance au Laos, notamment en les distinguant des migrants chinois plus récents. Mais entre eux et dans leur langue, ils se définissent comme des Han, c'est-à-dire l'ethnie très largement dominante de la Chine. Ainsi les Ho, numériquement ultra minoritaires au Laos, se disent appartenir à un groupe qui représente près du tiers de l'humanité. En conclusion, on peut se demander quels sont les critères de définition des groupes ethniques et des minorités au Laos, lorsque l'on place dans cette catégorie des groupes anciennement fondés sur une base politique (Tai Lue), d'autres issus de migration récentes mais se disant appartenir à la population dominante chinoise (Ho), ou d'autres regroupés par méconnaissance (Akha/Ko) ?

Seconde idée reçue : chaque groupe ethnique forme lui-même un ensemble spécifique.

L'intérêt d'une région comme Phongsaly est que malgré sa faible superficie, elle concentre une grande diversité de groupes ethniques. Pourtant, l'étude de ces populations montre qu'il existe beaucoup de pratiques similaires entre tous ces groupes – dont les Lao, population majoritaire et donc non classée comme minorité ethnique. Il est des similitudes qui dépassent les appartenances ethniques. Par exemple, tous les groupes ethniques de la province ont la même tradition religieuse et rites territoriaux, car ils habitent le même territoire. Les groupes s'influencent mutuellement sur de nombreux aspects, tant techniques, que vestimentaires, alimentaires, etc. On comprend ainsi que les recherches monographiques sont importantes mais qu'elles doivent être complétées par des études portant sur les relations entre les groupes.

Troisième idée reçue : les ethnies sont des groupes qui se sont perpétués dans le temps en changeant et en évoluant peu.

Mais les ethnies naissent, vivent et meurent. L'étude de cette dynamique est particulièrement intéressante à Phongsaly car près des trois-quarts de la population n'étaient encore présents dans la province, il y a deux siècles : un grand nombre d'individus a migré suite aux très sanglantes révoltes des Hui et des Taiping qui ont touché durement tout le Sud de la Chine à la moitié du 19e siècle. Ces migrations ont parfois provoqué la rupture des liens entre gens issus d'un même groupe mais qui se sont déplacés dans des directions différentes, entraînant la création de nouveaux groupes ethniques. Des populations venues des plaines, dont l'habitat était fixe et qui pratiquaient la riziculture irriguée, se sont retrouvées isolées en milieu forestier. Ainsi, il ne faut pas penser que ces groupes n'ont pas d'histoire, elle n'est juste pas écrite. Il ne faut pas non plus penser que ces groupes ne peuvent changer de mode de vie. Prenons l'exemple des Hmong. Ce groupe habite majoritairement la Chine. Il réside dans d'imposants villages sédentaires et pratique la riziculture inondée depuis très longtemps. Au Viêt Nam, en Thaïlande et au Laos, ils vivent surtout de l'essartage (agriculture sur brûlis) dans des villages de montagne. Car pour fuir les troubles qui touchaient le Sud de la Chine, ils ont dû s'adapter à un nouvel environnement de montagne, à un mode de vie facilitant la mobilité et donc la fuite. Ils ont opéré en quelques décennies des changements majeurs dans leur mode de vie. Par ailleurs, l'idée que les groupes ethniques vivent en économie fermée est tenace. Pourtant, aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire grâce aux chroniques thaïes et chinoises, il est avéré que les populations montagnardes étaient intégrées à des réseaux économiques d'échelle internationale, par la production de coton, d'opium, de produit forestier, etc.

Pour conclure, retenons que l'ethnicité est une notion floue composée de différents critères qui ne s'associent pas nécessairement. Il s'agit à la fois d'une forme d'appartenance plus ou moins objectivable – fondée sur un héritage culturel commun – mais aussi un sentiment d'appartenance – donc en partie subjectif – et d'une position assignée ou construite par rapport aux voisins. Elle se caractérise par une réalité multiple et changeante, qui est autant sociale et politique que culturelle.

Quelles sont les conséquences méthodologiques dans l'approche des groupes ethniques ?

> Il est nécessaire d'adopter un regard sur le long terme afin d'examiner les transformations et changements.
> Il faut ne pas substantiver les ethnies et s'arrêter aux généralisations abusives.
> Il est pertinent d'adopter un regard régional plus englobant, portant aussi sur les dynamiques locales.
> Il faut veiller à ne pas isoler les ethnies, mais plutôt à intégrer les relations avec leurs voisins comme des éléments constitutifs de leur identité.

Journée 2, mardi 19 juillet

2.3.6. Cartographie des anciens royaumes au 19e siècle et répartition géographique des familles linguistiques

[Grégoire Schlemmer]

Observons des cartes historiques et de répartition de populations et voyons en quoi elles peuvent nous aider à nous interroger sur les formes d'appartenances ethniques. Ces cartes sont centrées sur la province laotienne de Phongsaly : elles présentent la localisation, au niveau de toute l'Asie, des populations présentes dans la province, et des locuteurs des familles linguistiques, auxquelles elles sont rattachées.

Carte 1 *Localisation de la province de Phongsaly*

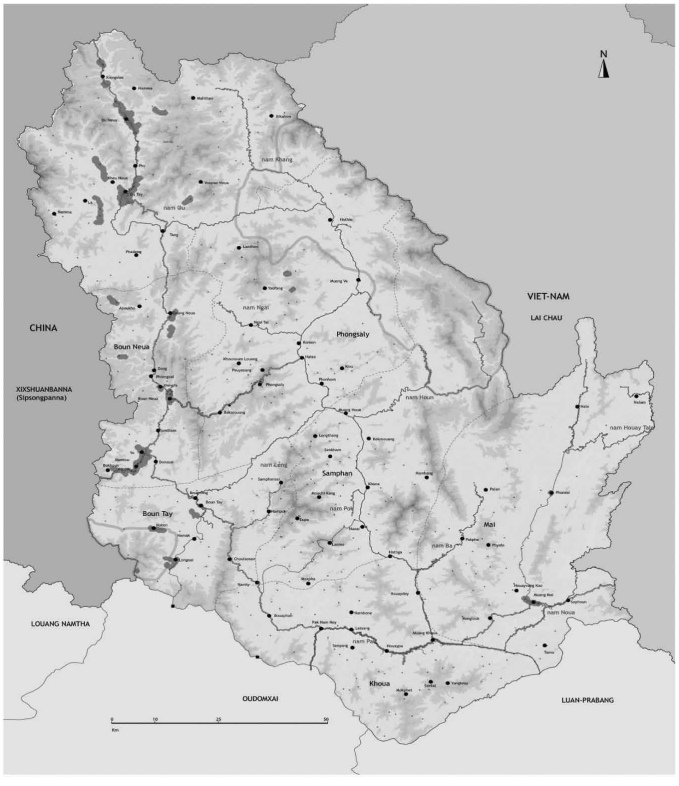

Sources : construction de l'auteur.

Sur la carte de la province de Phongsaly, vous identifiez à l'Ouest la province de Xishuanbanna en Chine – ancien royaume Tai Lue – à l'Est, la région de Lai Châu appelée Muang Lai par les Tai – et plus au sud, Điện Biên Phủ. C'est une zone très montagneuse avec extrêmement peu de rizières.

Carte 2 *Le découpage politique de l'actuel Laos au XIX^e siècle*

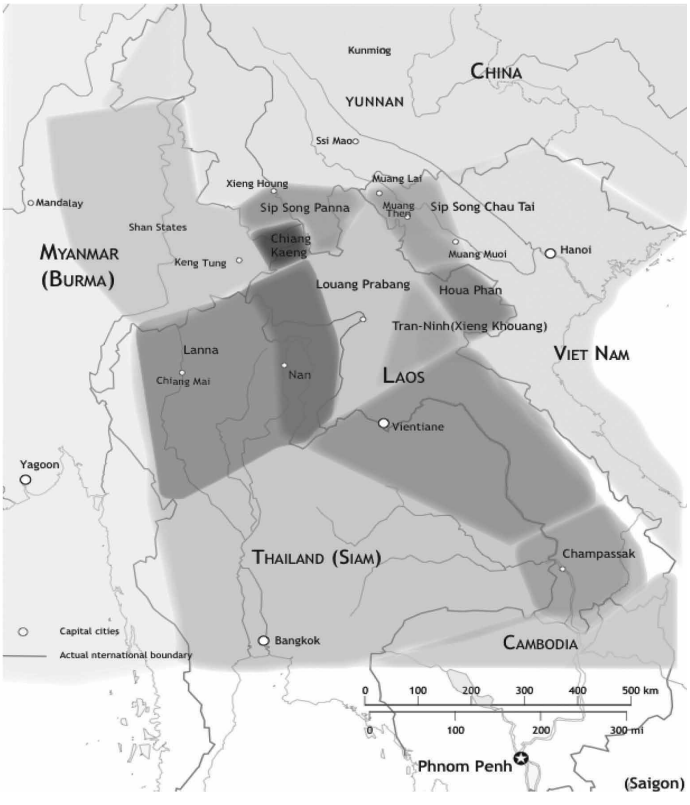

Sources : construction de l'auteur.
N.B. : Les frontières et les noms, les désignations utilisés sur cette carte ne sont pas reconnus par les Nations-Unies.

Cette carte montre d'anciens royaumes, précédemment évoqués : Sip Song Panna (le royaume Lue), Muang Lai et Muang Then – qui faisaient partis de Sip Song Chau Tai, les douze districts gouvernés par des Tai. On ne voit ni la Thaïlande ni le Laos actuels mais un ensemble de royaumes aux frontières floues.

[Christian Culas]

Chaque grisé représente une principauté avec une cour princière, des entités politiques autonomes : à l'Ouest, la principauté de Chiang Mai, puis celle de Nan ; en Birmanie, la principauté de Chiang Kaeng ; au Laos, Luang Prabang, Vientiane au sud et Champassak.

[Grégoire Schlemmer]

Seuls comptent les centres politiques, les frontières sont floues et peuvent se recouper. Par exemple, l'ancien royaume de Tran Nhin – ou Xieng Khouang – payait tribut à Hà Nội et à Louang Prabang ; Louang Prabang payait lui-même tribut à Hà Nội qui payait tribut à la Chine et au Siam. On imagine clairement les difficultés lors de l'établissement de frontières fixes et définitives pour déterminer à qui appartenaient les entités politiques.

[Christian Culas]

Les marques par bornages, avec cartographie, sont récentes en Asie du Sud-Est continentale.

Les États contrôlaient les régions proches des capitales, des deltas rizicoles, mais les zones de collines et de hautes montagnes étaient très peu contrôlées – hormis quelques incursions de mandarin en poste. La première frontière bornée entre le Việt Nam et la Chine a été posée au 19e siècle. La frontière entre la Thaïlande et le Laos date de la même époque – commission siamoise, française, laotienne et anglaise. Durant une très longue période, les populations locales n'ont ainsi que très peu été contrôlées. Puis, la détermination de frontières a fait basculer ces populations en Thaïlande, au Laos, etc.

[Grégoire Schlemmer]

L'approche historique est essentielle lorsque l'on étudie les groupes ethniques. Il faut ici garder en mémoire que les États actuels sont récents. Au 19e siècle, le contrôle précis du territoire et de ses populations importait moins que la perception de taxes. Ceci explique aussi la possibilité d'une telle diversité ethnique : il n'y avait pas de tentative d'unification de la population en vue d'une gouvernance et d'une mise au travail commune. Plus encore, la diversité culturelle et linguistique entre groupe pouvait servir à justifier et maintenir des distinctions politiques et économiques – la culture de la population et de l'élite dominante se maintenant comme distincte.

La carte 3 couvre : le Cambodge, le Việt Nam, la moitié est du Laos, une partie de la Birmanie, et se prolonge jusqu'en Inde. On voit là un peuplement continu ou par bloc, qui peut laisser croire à une certaine homogénéité culturelle. Cette carte témoigne de la méfiance qu'il faut garder concernant la lecture sociale et culturelle des familles linguistiques : ce n'est pas parce que l'on parle des langues appartenant à la même famille linguistique que l'on a quelque chose en commun. Au niveau social et culturel, la diversité de ces populations est extrême. On y trouve des populations de plaine et de montagne, fondatrices de grands royaumes ou formant de petits groupes isolés, influencés par la civilisation chinoise ou indienne, de religions diverses, etc.

Carte 3 *Répartition des locuteurs de la famille linguistique Môn-Khmer*

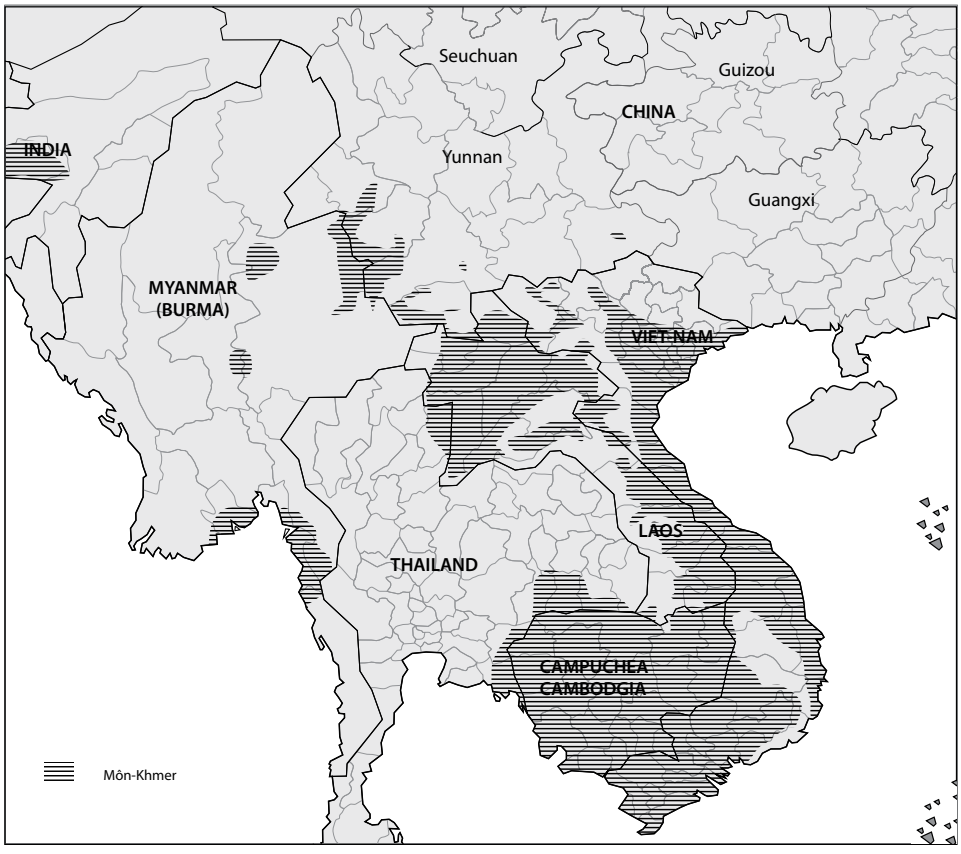

Sources : construction de l'auteur.

La carte des populations de langue Tai permet d'illustrer le lien entre entité politique et appartenance ethnique. Les populations de langue Tai, qui partagent beaucoup de similitude sociales et culturelles, se distinguaient avant tout par leur appartenance à une entité politique : les Tai Lue étaient les habitants de Sipsongpanna, les Tai Khao de Muang Lai (Lai Chau), les Tai Dam des régions centrées autour de Muang Theng (Điện Biên Phủ) et Muang Muoi, etc. On voit ainsi que ces groupes forment des peuplements assez compacts, l'éparpillement étant liés aux migrations ultérieures. On observera aussi que les Lao sont maintenant plus nombreux en Thaïlande qu'au Laos.

Carte 4 *Répartition des populations de langue Tai présentes à Phongsaly*

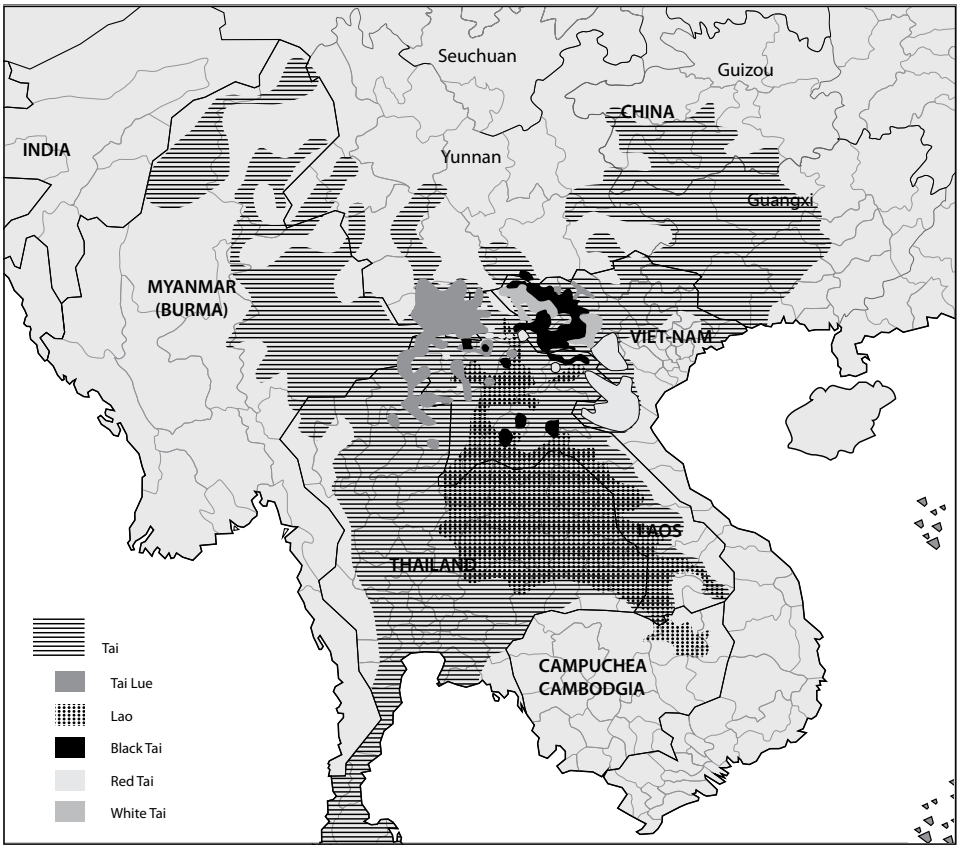

Sources : construction de l'auteur.

Cette carte montre des populations de l'ensemble Akha-Hani.

Carte 5 *Répartition des populations Akha et Hani*

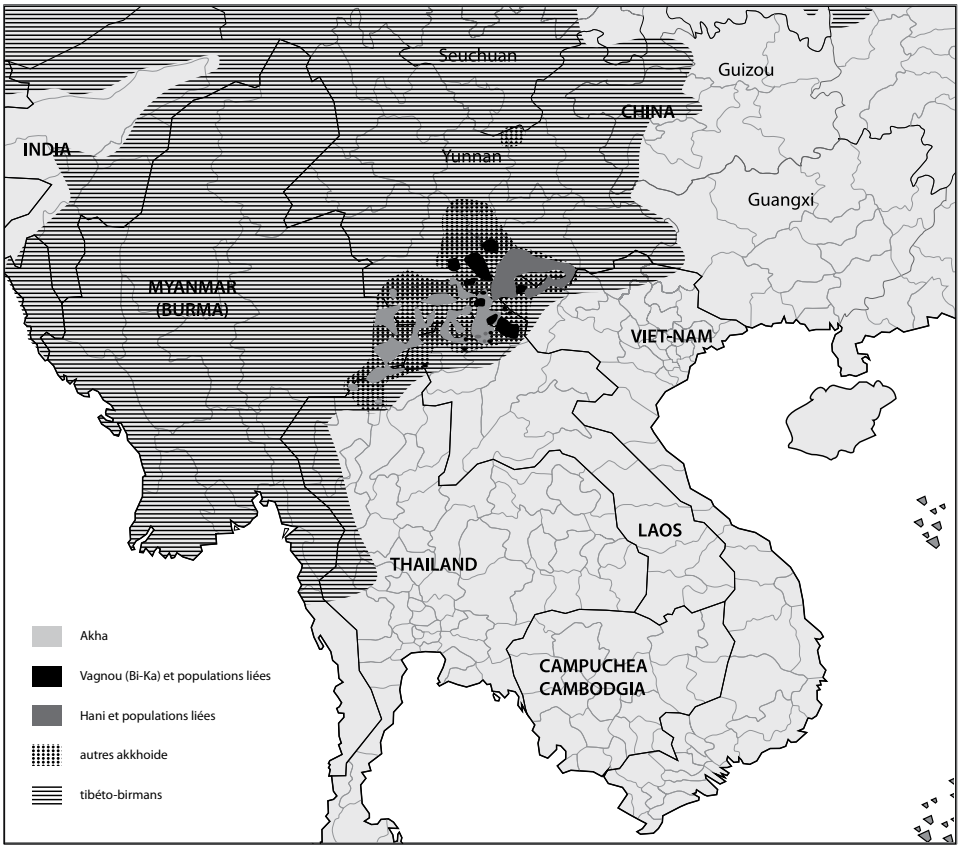

Sources : construction de l'auteur.

Il est intéressant de noter que les Hani sont éclatés sur plusieurs pays, mais que finalement cette population demeure assez regroupée. Dans ce cas précis, on aurait très bien pu imaginer les contours d'une frontière.

Carte 6 *Répartition des populations Hmong Blanc et autres locuteurs de langues «Mieo»*

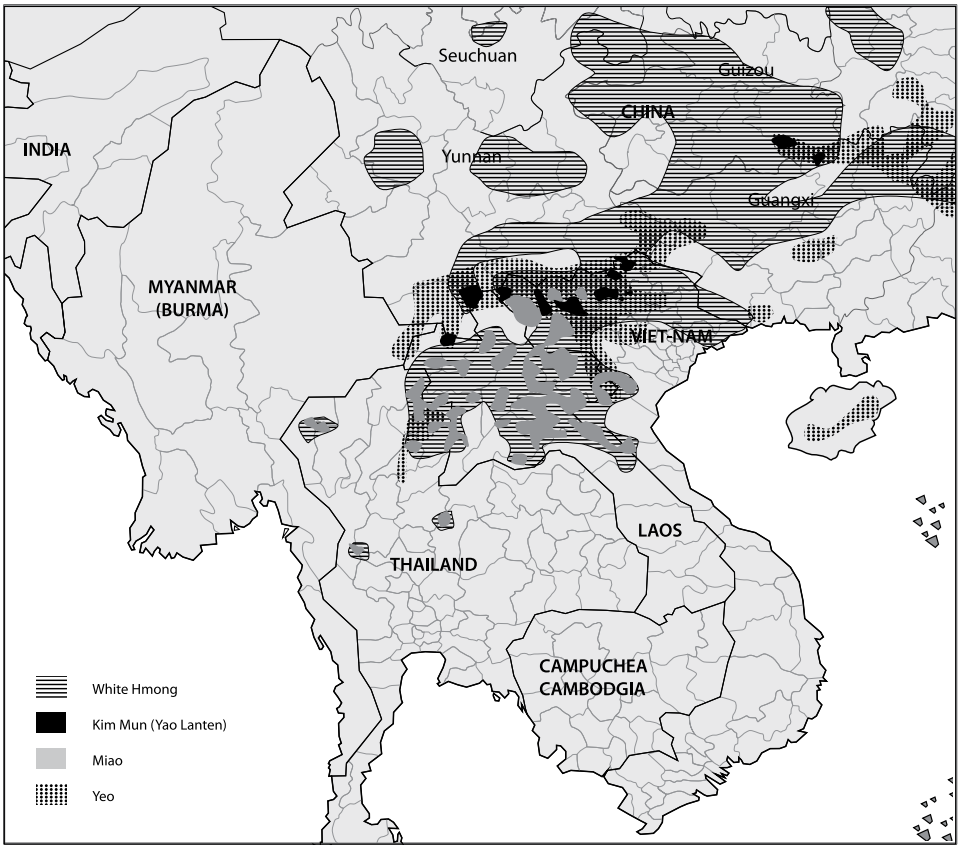

Sources : construction de l'auteur.

Cette carte illustre la répartition des Hmong Blancs au sein de l'ensemble Hmong et linguistiquement apparenté. La présence en grand nombre de ces populations en Chine, d'où ils sont originaires, permet de relativiser certaines idées trop fréquemment associées aux Hmong. Ainsi, quand on évoque les Hmong vivant de l'agriculture sur brûlis, avec un habitat se déplaçant perpétuellement, on parle des Hmong d'Asie du Sud-Est, où ils furent le plus connus et étudiés. Mais ce faisant, on a tendance à décrire un mode de vie inscrit dans la culture des Hmong. Or, ceci ne concerne qu'une frange de la population à une période historique donnée : les groupes qui ont fui les guerres et les famines en Chine au 19e siècle, et qui ont alors adopté un mode de subsistance adapté aux déplacements. Mais n'oublions pas que les Hmong vivent toujours majoritairement en Chine, dans des villages fixes depuis très longtemps, et qu'ils pratiquent la riziculture irriguée.

2.3.7. Constitution, droit et ethnicité

[Christian Culas]

Nous avons abordé l'ethnicité à travers les appellations afin de mieux comprendre comment les relations se déterminent. Comment les États appellent les groupes ethniques ? Comment les groupes ethniques se dénomment-ils entre eux ? Comment les groupes ethniques appellent-ils les gens de l'État ?

Cette séance sera consacrée à l'ethnicité par le biais du droit et des constitutions. L'approche est originale et je soulignerai l'intérêt d'une étude de proximité entre droit et anthropologie. Nous détaillerons les différences entre le cadre juridique légal et le cadre juridique pratique, avec l'objectif d'appréhender les constitutions des pays et d'y examiner la place tenue par les ethnies.

Encadré 14 *Les intérêts d'étudier le droit pour l'anthropologie (1)*

Le droit : science normative, qui pose les bases de ce qui légal.

- Parmi les sciences humaines, le droit a une position particulière : son objectif n'est pas de décrire et d'analyser ce que font les gens, mais de poser le cadre de ce qui légal et illégal = dimension normative.
- Le droit définit avec plus ou moins de précision « ce que l'on doit faire » dans certaines circonstances, et les conséquences si l'on ne respecte pas ces normes (informations, punitions, coercitions, restrictions sociales, etc.) = dimension de contrôle et contrainte.

Sources : construction de l'auteur.

Il me semble que les pays dits « modernes ou développés » – Europe, États-Unis par exemple – ont occulté que tout un pan du droit était oral. Ce droit traditionnel, coutumier et oral demeure très actif dans les régions ethniques d'Asie du Sud-Est et dans certains pays d'Afrique, par exemple. Nous allons ainsi réfléchir ensemble sur l'articulation entre le droit national, qui est écrit, fixé, et les formes de droits locaux, qui sont oraux, négociés et souvent plus flexibles.

Le droit national, écrit, coïncide avec l'État et un système de contrôles et de contraintes fortes ; le droit coutumier est plus localisé. Il s'agit généralement d'une communauté qui a une tradition de droit commun avec un système souple de contrôle et des contraintes qui peuvent, dans le pire des cas, amener l'exclusion de l'individus de la communauté – pas d'emprisonnement ni de peine de mort. L'une des questions clés dans la gestion des groupes ethniques est de comprendre comment s'articule le droit national, supposé être le même pour l'ensemble de la nation, et le droit coutumier qui ne s'applique qu'à un groupe spécifique et local.

Encadré 15 *Les intérêts d'étudier le droit pour l'anthropologie (2)*

L'anthropologie : science descriptive, qui décrit ce qui se fait (sans approche normative).

- L'anthropologie a, comme le droit, une position particulière dans les sciences sociales : ses méthodes, sa manière de décrire les situations sociales, ses objectifs. Décrire le plus fidèlement et rigoureusement possible « ce que font les gens » et les manières dont ils se représentent (pensent) ce qu'ils font (le point de vue des acteurs) = dimension empirique.
- L'anthropologie a un point de vue critique et réflexif (qui se regarde lui-même faire) sur les descriptions des anthropologues = dimension critique et réflexive.
- L'anthropologie fait la différence entre le point de vue *emic* des acteurs locaux et le point de vue *etic* des chercheurs et de l'État.

Sources : construction de l'auteur.

L'anthropologue se caractérise souvent par une connaissance approfondie et contextualisée des populations locales. Deux principaux axes de recherche émergent : ce que font les gens, ce que disent les gens sur ce qu'ils font. Je précise qu'en épistémologie de l'anthropologie, nous n'avons pas accès à ce que les gens pensent ou à ce qu'ils croient ; nous avons accès à un discours sur une pensée ou une croyance. Il est abusif d'écrire « *Les Hmong croient aux esprits de la forêt* » car nous n'avons aucun moyen de vérification, mais il est possible de dire « *Les Hmong rendent un culte aux esprits de la forêt* » ou « *Les Hmong* disent *qu'ils croient aux esprits de la forêt* ». Il y a là une position de recherche caractéristique et spécifique de l'anthropologie. Il ne faut pas confondre ce que disent les gens et ce que dit le chercheur – distinction déjà soulignée entre *emic* et *etic*. L'exemple posé des Dao est en ce sens explicite. Qui est producteur de ce terme ? Les populations locales, les chercheurs ? La discussion a montré que cela n'était pas si évident. Un des garde-fous est de procéder à une boucle réflexive qui repose sur l'évaluation de ce qui est écrit.

Encadré 16 *Les intérêts d'étudier le droit pour l'anthropologie (3)*

Associer les approches du droit et de l'anthropologie.

- L'objectif global de l'anthropologie appliqué aux ethnies est de comprendre comment vivent les ethnies, et en particulier comment s'organisent les relations entre les ethnies et l'État.
- Associer les qualités du droit (formuler les normes, expliquer comment sont produites les lois nationales et le droit coutumier) et les qualités de l'anthropologie (décrire ce qui se fait et les manières dont les gens pensent ce qu'ils font).
- Le droit donne un point de vue purement *etic* (de l'extérieur, celui de l'État et non des acteurs), l'anthropologie donne à la fois le point de vue *emic* des acteurs locaux et le point de vue *etic* des chercheurs et de l'État.

Sources : construction de l'auteur.

J'aimerais vous questionner sur cette phrase : « *L'objectif global de l'anthropologie appliquée aux ethnies est de comprendre en particulier comment s'organise la relation entre l'ethnie et l'État* ». Il est fait référence ici à une branche très particulière de l'anthropologie, l'anthropologie politique. Je crois qu'il n'est pas possible d'étudier les ethnies sans anthropologie politique. Le terme peut être sensible en fonction des pays, mais il s'agit dans ce cas précis de l'étude de l'organisation de groupes humains.

Yves Perraudeau

En économie, on parlait d'économie politique pour différencier l'économie privée, la gestion du patrimoine privé et la gestion de la cité autrefois. Ce qui était collectif rentrait dans l'économie politique. Ce terme a été abandonné avec les politiques économiques, du fait de son ambiguïté. Mais au départ, nous sommes dans cette logique : ce qui est collectif, qui relève du groupe, de l'État-nation par la suite, est politique.

[Christian Culas]

La lecture des travaux de Hannah Arendt – chercheuse allemande en sciences politiques du milieu du 19e siècle, qui a travaillé sur les systèmes politiques autoritaires – en particulier son ouvrage *La condition de l'homme moderne* – marque cette différence entre privé et politique : le privé concerne la famille, ce qui est interne à la maison ; le politique identifie tout ce qui ce qui est à l'extérieur. Hannah Arendt différencie clairement, par exemple, la liberté d'un individu, dans le monde politique et non dans la famille. La famille est en effet un monde de contraintes, naturellement hiérarchisé, où le regard extérieur est absent ; le politique, la communauté, la cité, l'État est un espace de règles où les individus sont égaux ; une place de discussion et de négociation voit le jour. Allons un peu plus loin. Il me semble ainsi fort abusif d'établir un parallèle entre nation et famille, de dire « *La Nation est la grande famille* ». Cela implique l'élimination de la relation politique : croire ou faire croire qu'un pays est une famille reviendrait donc à soustraire de ce groupe social toute dimension politique. La réflexion prend ici toute sa mesure lorsque l'on aborde la question ethnique.

Encadré 17 *Cadre théorique sur la constitution, le droit (1)*

Hiérarchie des normes légales (en théorie)
En théorie, quatre niveaux de hiérarchie dans les normes légales au Việt Nam :
- (1) constitution ;
- (2) lois adoptées par Assemblée nationale ;
- (3) décrets du Comité permanent de l'Assemblée nationale (connus comme "décrets lois". Les décrets du gouvernement sont produits pas le Premier ministre
- (4) mesures législatives de rang inférieur : décisions, directives et circulaires des ministères et des hautes agences du gouvernement. Les résolutions et directives des organes du Parti communiste au plus haut niveau. Les ordres et instructions des Comités populaires au niveau des provinces et des district (Rose 1998 : 98, n. 12)

Sources : construction de l'auteur.

L'exemple concerne le Việt Nam mais la question fait sens pour tout autre pays. Comment un État est-il organisé en termes de droit et de niveau de droit ?

Au Việt Nam, il y a quatre niveaux de hiérarchies des normes. Cela implique que tout niveau inférieur doit être conforme au niveau supérieur – les lois votées par l'Assemblée nationale ne doivent pas être en contradiction avec la Constitution du Việt Nam, etc. C'est un principe incontournable. Les niveaux 1, 2, et 3 sont homogènes. En revanche, en intégrant le dernier niveau, on se rend compte que nombre d'institutions peuvent produire des documents légaux. Une question pratique se pose : par quel moyen va t-on harmoniser les productions légales avec les niveaux supérieurs ?

Encadré 18 *Cadre théorique sur la constitution, le droit (2)*

Hiérarchie des normes légales (en pratique)

En théorie, selon les auteurs, on distingue jusqu'à 22 niveaux de hiérarchie dans les normes légales au Việt Nam.

Principales difficultés :

- pas de diffusion efficace des nouvelles lois ;
- impossibilité pour le non-spécialiste (paysans ou groupe ethnique) de comprendre comment fonctionne le système législatif en pratique ;
- nombreuses contradictions entre les niveaux de lois (manque de coordination entre les services officiels qui produisent les lois et règlements, aucun service n'a de vision globale sur l'ensemble du système).

Sources : construction de l'auteur.

Au Việt Nam, l'étude du droit est particulièrement difficile. Il n'y a pas de Journal Officiel diffusé gratuitement et à une échelle accessible, ni d'organe national, central, qui publie les nouvelles lois. Toutes les lois ne sont pas publiées officiellement, de manière très large – la diffusion par les Comités populaires ne s'avère pas véritablement efficace. Les citoyens restent mal informés. Il est vrai que la production massive de lois au Việt Nam est une chose récente : entre 1945, proclamation de l'indépendance du Việt Nam, et la politique du renouveau (1986), le nombre de lois votées est inférieur à 500 ; entre 1986 et 2005, plus de 10 000 ont été votées – *cf.* droit des affaires, commerce international, etc.

Yves Perraudeau

Le marché implique une règlementation, celle-ci est donnée par l'État avec la planification. La croissance de l'économie de marché impose forcément la montée du juridique, et dans le passage entre une économie planifiée et une économie de marché, il y a une période intermédiaire de non-droit. Il faut attendre ce cadre juridique car la liberté du marché doit être encadrée.

[Christian Culas]

Les juristes de droit public vietnamien sont peu nombreux pour deux principales raisons : l'État n'est pas un interlocuteur facile ; les enjeux économiques sont pour les acteurs incomparables – imaginons simplement la différence de salaire entre un employé du gouvernement spécialiste de droit public et un avocat qui défendrait des compagnies privées. Il existe ainsi très peu de textes d'analyse ou de recherche sur le droit public de production vietnamienne au Việt Nam.

Les juristes vietnamiens qui s'occupent de droit public nous disent qu'en réalité, dans la pratique, il existe jusqu'à vingt deux niveaux de hiérarchie des normes au Việt Nam. La situation devient particulièrement complexe quand on sait qu'aucun service du gouvernement vietnamien n'a de vision d'ensemble sur ces différents niveaux de hiérarchie : cela induit une production de règlements par les provinces ou les districts plus ou moins déconnectée des instances supérieures.

Christian Culas se réfère aux travaux réalisés lors de l'atelier de formation aux méthodes d'enquêtes de terrain, menés dans le cadre des précédentes éditions des JTD. Les conditions d'expropriation des familles paysannes et les formes de réglementation foncière dans un village du piémont du Tam Đảo ont été suivies de 2008 à 2010. Nous renvoyons le lecteur aux publications suivantes (cf. www.tamdaoconf.com et site web des partenaires associés).

- *Bourdeaux, P., E. Pannier et O. Tessier (2011),* Formation aux méthodes d'enquêtes et aux pratiques de terrain en socio-anthropologie : Enjeux, tensions et conflits autour de l'appropriation et de l'usage du foncier, *in Lagrée S. (éditeur scientifique), « Transitions décrétés, transition vécues. Du global au local : approches méthodologiques, transversales et critiques », collection* Conférences et Séminaires, *n°2, AFD-ÉFEO-Tri Thức, pp. 277-281 ;*
- *Arditi, C., C. Culas et O. Tessier (2010),* Anthropologie du développement : formation aux méthodes d'enquêtes de terrain en sociologie et anthropologie, *in Lagrée S., Cling J-P., Razafindrakoto M., et Roubaud F. (éds scientifiques), «* Stratégies de réduction de la pauvreté *», Éditions Tri Thức, Hà Nội, juillet, pp. 485-540 ;*
- *Culas, C. et O. Tessier (2009), Formation en sociologie en anthropologie : méthodes et flexibilité, enquêtes de terrain et organisation du recueil des données, in Lagrée S. (éditeur scientifique), «* Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement *», Éditions Thế Giới, Hà Nội, mai, pp. 241-356*

Les cas d'achats de terres agricoles se sont multipliés au Việt Nam ces dernières années pour la construction de golfs, de grands hôtels etc. Les documents juridiques produits au niveau de la province sont rarement contrôlés par la hiérarchie supérieure. De plus, pour le citoyen, il n'est guère possible d'appréhender la complexité du système juridique.

Encadré 19 *Qu'est ce qu'une Constitution ?*

- Un texte qui fixe par un ensemble de principes les bases de l'organisation et du fonctionnement d'un État.
- Un texte qui confère légitimité et permanence du pouvoir, tout en posant les limites de celui-ci.
- Un texte qui organise et garantit les libertés publiques des citoyens.
- Un texte qui a pour objectif la définition et le maintient de la cohésion d'une nation.

= Un texte qui guide la nation.

- Il reflète comment la nation est conçue, notamment la place des ethnies en son sein.

Les ethnies dans la constitution : étudier ce qui en est dit explicitement et implicitement.

Sources : construction de l'auteur.

La Constitution est le chapeau commun qui gère, organise tout le système de l'État et de la nation, qui fixe les principes de base de l'organisation du fonctionnement d'un État. Ses textes donnent sa légitimité et sa permanence au pouvoir national, mais en incluant ses limites – *cf.* jeux de contrôle entre différentes institutions, comme l'Assemblée qui contrôle le Sénat –, ils définissent et garantissent les libertés publiques des citoyens. Nous allons voir pour ce qui nous intéresse, que dans les constitutions en Asie du Sud-Est – exceptées la Thaïlande, ou la Birmanie qui est un pays qui n'a pas de constitution depuis les années 1960 –, dans les pays pluriethniques, comme le Laos et le Việt Nam par exemple, les groupes ethniques sont désignés directement, spécifiquement dans la Constitution.

Trần Hoài

Vous avez dit qu'au Việt Nam, il n'y avait pas de service public chargé de la publication des textes réglementaires officiels, mais dans mes visites dans les communes au Centre du pays, j'ai pu noter des livres de droit de la maison d'édition du droit.

[Christian Culas]

Dans beaucoup de communes, même urbaines, ces publications n'existent pas. Il n'y a pas de canal officiel, ou alors les choses sont diffusées quelques années après. Il y a un décalage entre la publication des lois et leur diffusion.

Lê Hải Đang

Il existe au Việt Nam un Journal Officiel, mais il ne publie pas tous les textes règlementaires, les citoyens n'y ont pas accès.

Yves Perraudeau

À partir de quand prend effet la loi ? En France, et dans les autres pays européens je pense, la loi prend effet à partir de la parution au Journal Officiel. Si la parution a lieu deux ans ou trois ans après, que se passe t-il ? La loi est-elle appliquée ou pas ?

Jean-Luc Maurer

J'aimerais revenir sur le parallèle établi entre État et famille : les États qui prétendent que la nation est une famille nient finalement la citoyenneté. Est-ce que cette manière de faire, qui est assez répandue en Asie en général explique une certaine acceptation de l'autoritarisme ?

[Christian Culas]

Cette approche crée un rapport de hiérarchie non-contestable. Dans les systèmes sociaux de principes confucéens, comme le Việt Nam ou la Chine, il n'est pas question de remettre en cause l'autorité paternelle – père, grand-père, ancêtres. On retrouve dans certaines constitutions une position clairement paternaliste par rapport aux groupes ethniques – Laos, Việt Nam, par exemple.

Jean-Luc Maurer

Dans quelle mesure ce paternalisme de l'État a-t-il été intériorisé par les groupes ethniques, et peut-il expliquer une certaine passivité ?

[Christian Culas]

Si l'État se pense globalement comme « Le père de la nation », les citoyens sont les enfants que le père protège et va aider, les ethnies sont les enfants « faibles » pourrait-on dire. C'est une vision nationale, étatique.

Du point de vue des groupes ethniques, je ne crois pas que ce type de relation soit ressenti ainsi. Une question importante est d'évaluer le degré du sentiment d'appartenance des différents groupes à une nation. Pour les gouvernements de tout pays, cela est fondamental.

Jean-Luc Maurer

Sans aller jusqu'à avancer que ces peuples dits minoritaires rêvent de leur État propre, transfrontalier, ces propos n'avalisent-ils pas finalement la théorie de James Scott, qui postule que la stratégie des groupes ethniques est de développer une résistance passive pour minimiser l'intégration dans les États-nations et préserver le maximum d'autonomie ?

[Christian Culas]

La majorité des groupes ethniques n'a pas le désir ou le projet de créer des États. L'ouvrage de James Scott, auquel Jean-Luc Maurer fait référence, est « *L'art de ne pas être gouverné* », publié en 2009. L'ouvrage aborde cinq cents ans d'histoire de gestion des groupes ethniques sur les frontières, au Nord de l'Asie du Sud-Est ; son cœur est un examen des résistances des groupes ethniques à l'intégration étatique.

J'ai deux critiques à formuler sur ces écrits. Tout d'abord, nombre de groupes ethniques ont eu un système étatique ou du moins un système très hiérarchisé – les Tai Lu, les Tai Blancs, les Yi en Chine. Ensuite, affirmer que les groupes ethniques se constituent contre l'État me semble fort excessif. On a vu précédemment sur les cartes que les zones frontalières sont des zones tampons – souvent des régions de montage – où les groupes ethniques étaient en contact avec l'État de manière très ponctuelle, la pression était assez faible. Ces groupes sont restés pendant des siècles dans un rapport de connaissance à l'État et non forcément de pression. L'idée qu'ils soient organisés politiquement contre l'État est à mon sens abusive. C'est une vision dichotomique – ethnie/État – à laquelle je n'adhère pas. Lorsque l'on travaille dans les

villages ethniques, la principale source de discussion et d'intérêt n'est pas l'État mais les voisins, ceux que l'on côtoie au quotidien, du même groupe ethnique ou pas.

[Grégoire Schlemmer]

Il n'y a rien qui unit les minorités entre elles, sinon le fait d'être minoritaire. Au Laos, nous avons des cas extrêmement variés de rapports entre chaque groupe ethnique et l'État. N'oublions pas que certains groupes ethniques se sont constitués sur une base politique – exemple du groupe Tai. Nous verrons lors des travaux de groupe des exemples précis de relations fortement différenciées à l'État – intégration, fuite, détachement.

2.3.8. La place des ethnies dans la constitution laotienne

[Grégoire Schlemmer]

J'aimerais vous proposer une analyse de la constitution laotienne afin d'examiner la place tenue par les groupes ethniques dans cette Constitution, et les représentations qui y sont associées.

Un extrait de la constitution laotienne est distribué aux stagiaires, une lecture est faite en salle.

Voici un extrait du préambule à la Constitution, suivi de quelques articles sélectionnés.

Encadré 20 *Extraits du préambule de la Constitution laotienne*

- Depuis plusieurs millénaires, le peuple Lao pluriethnique vivait et se développait sur cette terre bien aimée. Il y a plus de six siècles, nos ancêtres fondèrent, à l'époque de Tiao Fa Ngum, un pays unifié, le Lan Xang, et le rendirent prospère et glorieux.
- A partir du 18e siècle, le territoire Lao a été, sans cesse l'objet de convoitises et d'agression de la part des puissances étrangères. Notre peuple s'unit alors pour développer les traditions d'héroïsme et de non soumission de ses ancêtres et pour engager des luttes continues et opiniâtres en vue de reconquérir l'indépendance et la liberté. (…)

Sources : Constitution de la république démocratique populaire Lao, publiée par l'Assemblée populaire suprême, Vientiane, 1991.

Encadré 21 *Extraits de la Constitution laotienne*

Art. 1. La République démocratique populaire Lao est (…) un pays unitaire et indivisible de toutes les ethnies.

Art. 2. La République démocratique populaire Lao est un État de la démocratie populaire. Tout le pouvoir est au peuple, pratiqué par le peuple, pour les intérêts du peuple pluriethnique de toutes les couches sociales, dont les ouvriers, les agriculteurs et les intellectuels forment le pivot.

Art. 8. L'État applique une politique de solidarité et d'égalité entre les diverses ethnies. Toutes les ethnies ont le droit de préserver et de développer leur belles mœurs, traditions et cultures ainsi que celles de la Nation. Est interdit tout acte de division et de discrimination entre les ethnies. L'État applique toutes les mesures destinées à développer et rehausser continuellement le niveau économique et social de toutes les ethnies.

Art. 19. L' État veille au développement de l'éducation en liaison avec la formation de nouvelles générations de bons citoyens. Les activités éducatives, culturelles et scientifiques visent à élever le niveau de connaissance, le patriotisme, l'esprit de dévouement au régime de démocratie populaire, l'esprit de solidarité et de concorde parmi les ethnies, et à rehausser la conscience du peuple d'être maître du pays. L' État (…) veille au développement de l'éducation dans les régions d'ethnies minoritaires.

Art. 22. Tous les citoyens lao, quels que soient leur sexe, leur condition sociale, leur niveau d'instruction, leur croyance et leur appartenance ethnique, sont égaux devant la loi.

Sources : Constitution de la République démocratique populaire Lao, publiée par l'Assemblée Populaire Suprême, Vientiane, 1991.

J'ai relevé quelques unes des terminologies employées dans la Constitution. On y voit la mention du « peuple lao pluriethnique » dans le préambule, suivi ensuite de « nos ancêtres » et « notre peuple ».

Encadré 22 *La catégorisation des populations utilisée dans la Constitution laotienne*

- « peuple lao pluriethnique »
- « nos ancêtres », « notre peuple »
- « pays unitaire et indivisible de toutes les ethnies »
- « patrie pluriethnique »
- « citoyens »
- « ethnies »
- « couches sociales de toutes les ethnies »

Sources : construction de l'auteur.
Crédit photo : Grégoire Schlemmer.

On a à la fois un peuple, « notre peuple », qui est singulier, et en même temps ce peuple est qualifié de « pluriethnique », qui est pluriel. Quand on lit « nos ancêtres », on peut se demander des ancêtres de quel groupe de la population il est ici question. On lit également « un peuple », « des citoyens », « des ethnies », « des couches sociales », la pluralité des termes employés pour désigner les gens de la nation laotienne suscite des questions. Parmi les facteurs qui différencient les citoyens, et qui sont mentionnés dans la Constitution, nous avons, par exemple, le sexe, la condition sociale, le niveau d'instruction, les croyances. Tous ces éléments ne suffisent pas à faire une société, ce sont toujours les parties d'un tout. Le seul élément qui suffit à faire une société, autre que la nation, c'est l'ethnicité. Les ethnies sont un ensemble social, qui peut donc potentiellement faire concurrence à l'État-nation. Toute la difficulté pour les rédacteurs de ce texte constitutionnel a été de concilier unité de la nation et diversité ethnique.

Encadré 23 *Éléments associés aux ethnies dans la Constitution*

Points positifs (à préserver) :
- belles mœurs,
- tradition,
- culture

Points négatifs (vocabulaire de l'interdiction) :
- division
- discrimination

Éléments à développer :
- économie
- société
- éducation

Sources : construction de l'auteur.
Crédit photos : Grégoire Schlemmer.

À partir de ce texte, j'ai classé en trois catégories le vocabulaire associé aux ethnies. On y voit une première catégorie positivement connotée, où sont mentionnées les belles mœurs, la tradition et la culture. Puis suivent des éléments négatifs, avec un vocabulaire de l'interdit, où transparaît la crainte d'une division de la société et d'une discrimination – l'ethnicité vue en quelque sorte comme une sous-nation potentiellement concurrente de la nation. On note enfin des éléments « à développer » pour les groupes ethniques et non pas l'ensemble du pays. Est-il possible alors de développer sans discriminer ? Il apparaît, à nouveau, une contradiction que les

rédacteurs ont essayé de gérer : interdire les discriminations négatives qui mèneraient à la division des ethnies, et en même temps, inscrire dans la Constitution même l'existence de discriminations positives, puisqu'il faut développer l'économie, la société et l'éducation spécifiquement pour les ethnies.

Ce que je veux montrer est la difficulté qu'ont eu les législateurs de la nation, eux-mêmes, à concilier unité nationale et diversité ethnique, ne créer aucune division au sein du peuple lao, tout en reconnaissant l'existence, de fait, de différences. Une solution a été de faire apparaître l'ethnicité uniquement comme une entité culturelle : l'ethnie est un groupe qui a des danses, des chants et de beaux costumes, mais pas une entité sociale et politique décisionnaire de son avenir. En effet, ce texte marque une différence, puisque l'État, le « nous » de la Constitution, décide du développement des ethnies. On ne parle pas de développer les couches sociales car cela est évident ou parce que la majorité ethnique se développera elle-même : il s'agit de « sujets », ils décident de leur avenir, contrairement aux ethnies qui manifestement ont besoin d'un référent extérieur pour déterminer leur lendemain.

Quelle est votre position sur ce sujet ? Nous avons passé deux journées à tenter de démontrer que l'ethnicité est extrêmement complexe, il en va de même du développement. L'essentiel est de mieux comprendre pour mieux faire. Les insuffisances des projets de développement vont souvent de pair avec l'absence de discussion et de concertation, notamment sur les questions ethniques.

Lê Hải Đang

Dans le contexte de mondialisation et de migrations internationales, quel est le rapport entre développement et préservation culturelle ? Quel est le point de vue du gouvernement lao sur ce point ?

[Grégoire Schlemmer]

En tant qu'anthropologue, je suis toujours intéressé et fasciné par la diversité des sociétés humaines et leurs traditions. Je me questionne néanmoins sur la notion de « préservation ». On entend beaucoup de discours sur la nécessité de préserver les traditions, de continuer à porter des vêtements traditionnels, du danger de l'introduction de la télévision dans les villages, etc. Par exemple, actuellement, le gouvernement lao mène plutôt une politique de préservation sur tous les éléments culturels sans fondement politique apparent : musique, chants et traditions. Mon point de vue est que l'on peut aider à la documentation des traditions culturelles, aider à leur développement s'il y a une demande de la part des intéressés, ou encore faire en sorte que les changements ne soient pas trop brutaux, mais que l'on ne peut demander l'immobilisme, car le monde change. Les sociétés ont toujours évolué, leur culture aussi, et il faut parfois se méfier des discours de préservation qui tenteraient de figer les sociétés dans une fausse atemporalité. En résumé, je pense que chacun devrait pouvoir exprimer et développer sa culture comme en changer. Car on peut comprendre que les gens issus de ces minorités veuillent pouvoir porter des jeans et regarder la télévision, comme le font ceux qui militent pour la limitation de l'introduction de ces biens de consommation chez ces minorités auxquelles ils n'appartiennent pas, au nom de leur préservation culturelle.

Journée 3, mercredi 20 juillet

2.3.9. Anthropologie appliquée et anthropologie du développement

[Grégoire Schlemmer]

Puisque que vous avez formulé une forte demande sur les questions de développement des ethnies nous voudrions vous proposer d'aborder la manière dont l'anthropologie peut être utile concrètement dans une approche de développement.

Mais il nous faut préciser d'entrée de jeu qu'en anthropologie, il n'y a pas de méthodes directement applicables. C'est à la fois une richesse et une difficulté de la discipline, le principe fondamental est que toute information doit être contextualisée. Lorsque l'on parle d'outils méthodologiques, il s'agit davantage de choses auxquelles il vous faut penser et prêter attention lors de vos enquêtes.

Les anthropologues accordent une grande importance au temps. L'enquête demande une relation de confiance avec les individus avec qui l'on travaille, elle demande aussi que la société étudiée s'habitue à notre présence et que nous-mêmes nous nous habituions à elle. En ce sens, l'écoute est un point essentiel. Cela peut sembler une évidence, mais dans beaucoup de projets de développement, on ne demande pas assez l'opinion ou les connaissances des personnes concernées par le projet. Il importe de s'intéresser au quotidien des personnes, au delà des seules informations que l'on cherche à obtenir.

Votre position et celle de votre interlocuteur vont influer sur le discours que vous allez tenir et obtenir. Il faudra en avoir conscience : êtes-vous perçu comme proche ou extérieur, d'un statut supérieur ou égal ? Dans tous les cas, pour comprendre réellement une société et les personnes avec qui vous travaillez, il vous faudra du temps et de la patience, de sorte à susciter la confiance des gens. Votre questionnaire devra alors se transformer en discussion, sans pour autant prendre tout ce que vous entendez pour argent comptant ; ce que l'on pourrait réduire à la formule « *écoute charitable et regard critique* ».

Un autre point important est l'existence, dans toutes communautés, de groupes d'intérêt. Les sociétés ne sont pas homogènes, tout le monde n'a pas les mêmes intérêts, et une enquête reflète souvent un point de vue personnel.

Prenons deux exemples concrets, en lien avec les questions de terminologie ethniques dont nous avons longuement parlé :

- proche de mon terrain de recherches, j'ai pu récemment observer un projet de développement qui voulait notamment développer l'activité d'élevage de cochons et de poulets dans les « villages Ko ». Pour bien faire, les responsables avaient recruté « un traducteur de langue *ko* », et ils s'étonnaient que celui-ci ait de grandes difficultés à communiquer dans le village. Mais souvenez vous que Ko est un terme générique employé par la population dominante pour nommer une grande variété de groupes, aux langues parfois inintelligibles entre elles. Voici un exemple basique du fait que, pour travailler chez des gens, il est utile de commencer par savoir comment ils se nomment ! Bien sûr, les gens de ce projet de développement s'étaient renseignés, et les villageois leur avaient répondu qu'ils étaient des Ko, car les villageois savent que c'est ainsi qu'ils sont

nommés de l'extérieur. Mais en montrant un peu d'intérêt pour qui sont ces gens lors de discussions amicales, ils vous disent très rapidement comment ils se nomment eux-mêmes, et leur sentiment de ne pas toujours partager grand-chose avec les autres groupes regroupés comme eux dans l'ensemble Ko. Quoi qu'il en soit, en l'absence d'interprète efficace, les échanges se sont effectués en lao, et seuls les hommes étaient alors à même d'intervenir. Un compromis a été posé pour développer l'élevage. Après quelques mois, les responsables du projet ont constaté que l'élevage s'était finalement très peu développé. C'était sans tenir compte d'un fait facilement observable : ce sont les femmes qui sont en charge de l'élevage. Ainsi, le projet avait convaincu assez facilement les hommes de faire effectuer aux femmes une surcharge de travail, mais ces dernières – qui devaient déjà assurer la collecte de l'eau, du bois de feu, les travaux aux champs, etc. – ne le voyaient manifestement pas de la même manière.

Il existe toujours des rapports de domination au sein des sociétés, et bien souvent les femmes sont plus dominées que les hommes. Il faut identifier certaines parades afin de supprimer ces variables et libérer l'enquête de cet obstacle. Pensez que, par exemple, la parole d'une femme n'est malheureusement pas nécessairement légitime dans une réunion collective mais que, la réunion passée, vous pouvez discuter amicalement avec elle, et ainsi reposer les mêmes questions. Des réponses extrêmement différentes vont alors émerger. Il en va de même avec les autorités locales : le discours d'un paysan chef de village peut souligner des contradictions, selon que vous parlez au paysan ou au chef de village.

- il y a une dizaine d'années, mes enquêtes m'ont amené à travailler sur différents aspects de l'économie rurale au Laos, et notamment la chasse et la culture de l'opium. Je me suis ainsi rendu pour un entretien auprès du chef de village, mais aucune information particulière n'est ressortie de la discussion. Puis, j'ai rangé mon carnet de notes et mon enregistreur ; nous sommes sortis du cadre officiel et sommes allés manger ensemble. Je n'avais plus alors en face de moi le représentant de l'autorité du village mais un paysan et, en prenant comme implicite dans mes questions qu'il était normal de chasser et de cultiver de l'opium, nous avons pu converser sur ces sujets sensibles.

Mais dans ce cas attention, gardez en mémoire que toute information que l'on ne vous donne pas officiellement ne peut être mentionnée que sous l'anonymat ! Nous avons un code de déontologie à respecter.

[Christian Culas]

Nous sommes rentrés dans des détails de vie quotidienne, de relations personnelles avec les gens que l'on étudie. Voilà une dimension très importante. N'oubliez jamais que la qualité des données que vous avez recueillies sur le terrain vient de la qualité de la confiance avec vos informateurs. Le principe de base est de créer une relation de confiance, pour que les gens vous disent des choses qu'ils ne diraient pas à n'importe qui. D'un autre côté, vous êtes responsable de ces informations, vous ne pouvez pas les divulguer à n'importe qui et n'importe où.

Prenons un peu de recul par le filtre d'une différenciation entre anthropologie appliquée et anthropologie du développement.

Schéma 4 *Liens aux projets de développement*

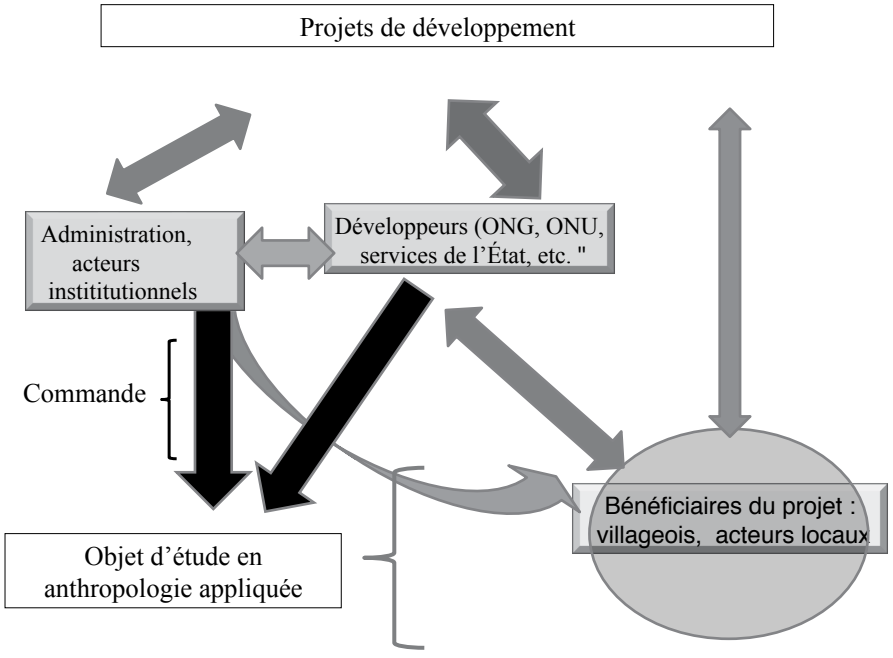

Sources : construction de l'auteur.

Vous voyez sur ce schéma toute une série d'éléments entre le projet de développement et l'étude anthropologique : les acteurs institutionnels, les ONG, les bénéficiaires du projet. Le premier élément pour définir l'anthropologie appliquée est qu'elle fonctionne sur commande : l'anthropologue répond à une commande. Vous remarquez que l'objet de l'anthropologie appliquée se réduit aux bénéficiaires du projet, aux acteurs locaux. Les ensembles « administration, acteurs institutionnels » et « développeurs » ne sont pas l'objet d'étude de l'anthropologie appliquée.

Deux choses doivent ici être retenues : l'anthropologue est inclus dans le projet – le projet est en position haute par rapport à l'anthropologue, il passe les commandes et contrôle le travail. Cela veut dire par exemple que si les responsables ont décidé que l'étude anthropologique sera faite en seulement deux semaines, sur quatre villages, vous n'aurez pas le choix de dire « *Je reste six mois pour étudier dix villages* ». Votre tâche a été définie à l'avance, en général sans vous

demander votre avis, et à partir d'un faible niveau de connaissance des réalités locales. Vous répondez à une commande sans avoir été consulté : c'est le « *consulting* ». Ce sont les contraintes surtout temporelles et thématiques qui sont les principales limites de l'étude. De même, si vous devez étudier l'implantation locale d'un projet agricole, et que vous réalisez au cours de l'étude qu'il faut aussi mener des enquêtes au district car le service d'agriculture a formé les paysans à ce niveau administratif, on vous répondra « *Ce n'est pas prévu, le district est hors du plan de travail, pas inclus dans le cadre logique ni dans les termes de référence* ».

Schéma 5 *Objet de recherche en anthropologie du développement*

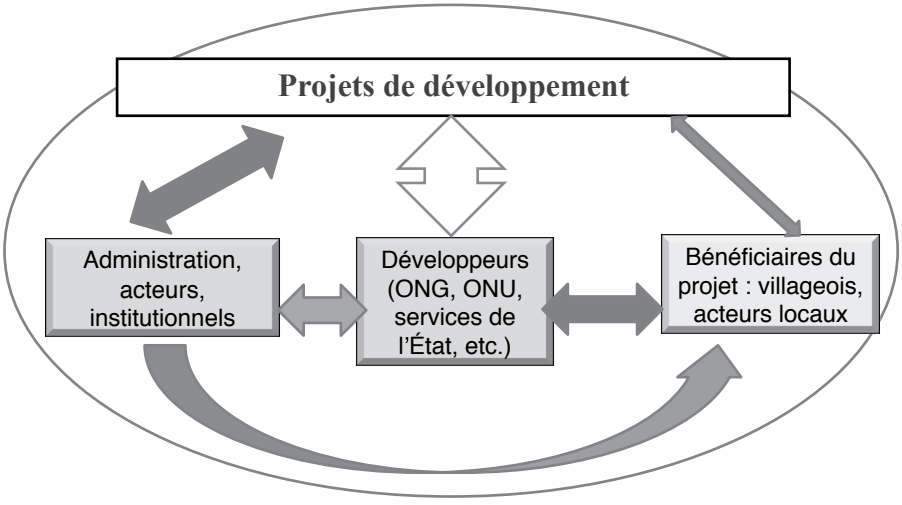

Sources : construction de l'auteur.

Sur ce schéma, la configuration est presque inversée. Cette fois, l'anthropologie est au-dessus et embrasse la globalité du projet. La position est très différente parce que l'anthropologue considère que les bénéficiaires, les acteurs locaux, les bailleurs, les ONG, les agents de développement – qui vont agir localement – mais aussi l'administration vont être l'objet d'étude de l'anthropologie du développement. L'un des objets d'étude particulier sera alors les liens entre, par exemple, l'administration et les bailleurs, les acteurs du développement et les bénéficiaires. Ce type de rapports entre la recherche anthropologique et les projets est encore très rare au Viêt Nam ; l'approche est beaucoup plus développée en Afrique, en Thaïlande ou en Malaysia, par exemple.

[Trần Hồng Hạnh]

Comment voyez-vous la participation des anthropologues dans les projets de développement au Viêt Nam ? Des anthropologues vietnamiens ont-ils déjà

participé aux projets de développement en tant qu'anthropologues du développement ?

[Christian Culas]

Je pense que cela a dû se faire, mais dans une certaine limite. L'initiative est externe au projet car lorsqu'un projet demande par exemple à être évalué, il est naturellement supposé que certaines parties n'ont pas à être connues par l'anthropologue – financement, construction des termes de références, etc. Une autre dimension importante est aussi de faire l'histoire du projet : comment a t-il été conçu ? Est-ce une initiative provinciale, nationale ou internationale ?

Les trois types d'acteurs – institutions, administration, bénéficiaires locaux – sont des objets d'étude à part entière.

Nguyễn Thị Hà Nhung

Dans une perspective d'anthropologie appliquée, les développeurs, les bailleurs de fonds, les ONG, sont donc aux commandes, alors que dans ce second schéma, ils sont également objets d'étude de l'anthropologie du développement ?

[Christian Culas]

Avec une légère nuance : les bailleurs des études en anthropologie du développement sont souvent extérieurs au projet, ce qui permet une liberté d'action plus large. Votre question est très intéressante parce qu'il existe des cas où l'on demande à l'anthropologue de se placer en position d'anthropologie du développement : dans certains projets particulièrement complexes, on lui demande de considérer l'ensemble des composantes.

[Grégoire Schlemmer]

Le rôle d'un anthropologue dans des projets de développement ou en relation avec le gouvernement peut être celui de passeur, de traducteur : vous devez transmettre les points de vue et les discours de gens qui sont généralement dans une position de subordination ou de domination, auprès des instances qui veulent opérer des changements chez eux. Vous devez maîtriser deux langages, celui du gouvernement ou des ONG et celui des paysans ou de la société dans laquelle vous travaillez. Cela n'implique pas votre accord, d'un côté ou de l'autre, le simple fait de reporter et traduire les attentes, ce qui les fondent, mais aussi les manières de les exprimer et de communiquer, est déjà beaucoup.

[Christian Culas]

Parler d'anthropologie du développement est une réduction, il s'agit davantage d'anthropologie du changement social et du développement.

L'anthropologue examine les individus d'une communauté qui évoluent au sein de différents processus, et les projets de développement ne sont qu'une partie de la dynamique du changement – de nombreux travaux sur le développement étudient les projets de développement comme si le monde n'était que projets de développement ! Les gens font beaucoup d'autres choses en-dehors des projets : ils prennent des initiatives, ils innovent seuls sans besoin d'être guidés. Il faut ainsi comprendre comment le projet s'inscrit dans un ensemble beaucoup plus grand et plus complexe – il faut étudier à la fois l'agriculture, les relations sociales, les rituels, les cérémonies, les modes de financement, etc.

Prenons deux exemples concrets pour illustrer ses propos :

- j'ai été consultant pour la Banque mondiale au Laos en 2000, dans la province de Khammouane, sur le barrage hydro-électrique de Nam Theun 2. Les termes de références comprenaient une étude de quatre semaines, avec la rédaction d'un rapport, dans cinq villages forestiers dont la population composée du groupe ethnique Brou allait être déplacée pour « devenir » des paysans de riziculture irriguée. L'équipe était constituée d'agronomes, de forestiers, de spécialistes de biodiversité. J'avais la charge de la partie anthropologique. Mon premier souci a tout d'abord été de rendre pertinent le cahier des charges : comment étudier cinq villages de montagne, isolés, sans accès carrossable, en un mois ? J'ai proposé à la Banque trois mois d'études dans cette région et un rapport, de fait, plus rigoureux et réaliste, et une consultance facturée sur un seul mois. Je me suis heurté à un refus catégorique. J'ai dû me plier aux contraintes : l'étude a été réalisée en un mois seulement sur quatre villages et non cinq comme prévu.
  Aidé par la population, mon premier travail a été de faire une liste de produits récoltés dans la forêt : racines, tubercules, fruits, feuilles, etc. Des informations précises ont été collectées sur le calendrier cultural, l'utilité de chaque produit. L'objectif était ici de comprendre le rapport de la population à son milieu forestier. Ma restitution à la Banque fut univoque sur l'équilibre agro-écologique qui peut se résumer ainsi : un groupe ethnique qui a une parfaite connaissance de son milieu, les besoins alimentaires assurés. Le passage à la riziculture irriguée apparaissait d'emblée comme un non-sens et un facteur important de création de déséquilibres économiques et sociaux profonds.
  Épilogue. Des quatre-vingt pages de rapport rendu sur ce mois d'enquêtes, la Banque mondiale en a extrait moins de dix qui, sorties du contexte, laissaient place à toutes les interprétations possibles.
  Il s'agit ici d'un exemple marquant d'étude en anthropologie appliquée, caractérisée par une forme de consultance : période courte de travail, tâches extrêmement définies, absence de contrôle sur le rapport final ;
- second exemple : le programme national vietnamien pour réduire la pauvreté dans les communes faisant face à des difficultés extrêmes dans des zones montagneuses et de peuplement ethniques – P135. Ce vaste projet a débuté il y une quinzaine d'années. Il est actuellement en phase trois. Les principaux objectifs de ce projet sont le développement d'infrastructures, de routes, de dispensaires, d'écoles, de formation de paysans, etc. – les financements sont vietnamiens et étrangers, en particulier la Banque mondiale. Ce projet a donné lieu à de multiples études d'évaluation pour mieux en appréhender les impacts, mais très peu d'études se sont intéressées à la vie, aux activités des acteurs à côté du projet proprement dit. Voilà, à mon sens, une vision pour le moins réductrice de la réalité des populations que l'on étudie.
  Nous menons une étude sur le développement, en anthropologie du développement et du changement social, dans une commune de la province de Lào Cai. Nous nous intéressons aux relations, aux articulations et aux influences entre le projet et l'extérieur. Ces thématiques sont nouvelles alors que le projet existe depuis

quinze ans, avec des dizaines d'évaluations réalisées. Cet autre regard met aussi en avant un problème classique, académique et de développement : la sectorisation. Si vous travaillez sur des questions de santé publique, d'éducation ou d'agriculture, il importe de s'interroger sur leurs relations au sein de la société, comment les populations les pensent et les vivent.

Notre projet est inscrit dans une commune ethnique de la province de Lào Cai sur financement de l'AFD. Précisément, nous travaillons sur les relations entre les projets de développement, les dynamiques locales et les initiatives autonomes – comme le choix de systèmes de cultures. Pour l'étude du développement dans la commune, nous avons rédigé les termes de références ; l'intervention du bailleur est minime. Le temps de l'expertise est programmé sur deux années renouvelables. Enfin, autre différence notable, le type de production est ici scientifique.

Jimreivat Pattiya

Y avait-il déjà un projet de développement du gouvernement vietnamien à Lào Cai quand vous avez choisi d'étudier cette région ?

[Christian Culas]

C'est une question intéressante, parce qu'au Viêt Nam, dans les régions de montagnes, dans les villages ethniques, presque tous les villages ont été touchés par des projets. La commune étudiée est Tay, groupe qui se situe plutôt dans la moyenne haute des ethnies en termes de développement de la province. Nous avons recensé pas moins de quinze projets depuis dix ans dans la commune. Notre objectif était à la fois d'identifier une commune où les projets sont bien implantés afin de les comparer, et où les acteurs développent des initiatives locales.

Stéphane Lagrée

Autant de projets en dix ans, n'est ce pas un frein au développement en soi ?

[Christian Culas]

Certains projets ont proposé la même activité à quelques années d'intervalle : des projets sur l'eau depuis les années 1995 dont quatre portant sur des ouvrages de canalisations d'eau dans la commune sur les mêmes espaces. Les projets ont commencé, n'ont été réalisés que partiellement, n'ont pas fonctionné, ont été refaits… Cela met en évidence une faible coordination entre les projets dans le temps. En définitive, les actions ne s'inscrivent absolument pas dans l'histoire locale : elles sont pensées en-dehors des réalités et de la mémoire des populations.

[Grégoire Schlemmer]

Des projets de développement ont bien évidemment des aspects positifs, mais l'un des effets pervers est qu'ils viennent comme des dons que les gens prennent. Comment refuser un projet quand il a été conclu en partenariat avec les autorités de la province ou du district ? En revanche, le danger est de venir briser les initiatives locales, d'où l'intérêt de travailler sur les innovations.

Des exemples sont développés par Trần Hồng Hạnh :
- dans le domaine de la santé : livraisons d'équipement sanitaires non-adaptés aux besoins de la population – lits et sacs d'accouchement non utilisés (province de Lào Cai) ;
- dans le domaine de l'éducation : des projets de fourniture de cartables pour les écoliers manquant de livres et de cahiers ;
- dans le domaine de la sécurité alimentaire par la formation : multiplication de projets sans prise en compte des capacités locales (province de Nghệ An).

[Grégoire Schlemmer]

Je retiens deux choses pour notre propos général : l'intérêt d'un anthropologue est d'essayer de comprendre pourquoi un projet ne fonctionne pas ; le pari de l'anthropologie, tenter de mieux appréhender une société avant de réfléchir à un projet.

Trần Hoài

On a beaucoup parlé depuis ce matin de la place de l'anthropologie dans les projets de développement. Je voudrais savoir quel est le rôle de l'anthropologue du développement dans le déclenchement du projet, dans le financement. Qui finance le travail réalisé ?

[Christian Culas]

C'est une excellente question, avec une réponse très difficile car il y a peu de centres de développement, comme la Banque mondiale ou l'AFD, qui acceptent de financer des projets dans une finalité seulement d'études. Notre travail est aussi de proposer un projet suffisamment clair, facile à comprendre et motivant, avec des résultats potentiels forts.

Schéma 6 *Objet de recherche en anthropologie du changement social et du développement*

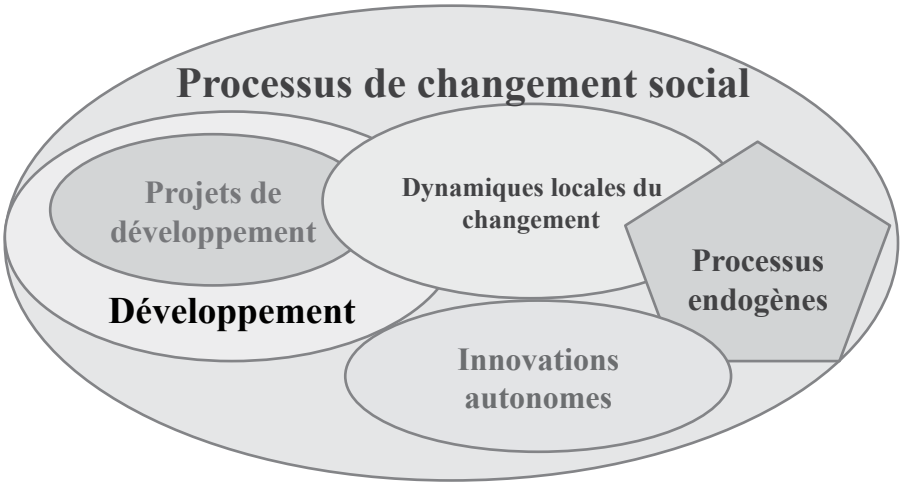

Sources : construction de l'auteur.

L'anthropologue est acteur d'un groupe social, il conçoit des projets, des objectifs, il peut prendre comme objet d'étude un bailleur de fonds ou un paysan.

[Grégoire Schlemmer]

Je pense que l'important pour vous est d'avoir conscience de certaines clefs de compréhension lors du montage d'un projet, et même si vous faites de l'anthropologie appliquée, que vous preniez de la distance par rapport à votre propre action.

Les formateurs répartissent les stagiaires en trois groupes de travail :
- groupe animé par Grégoire Schlemmer : étude du texte de lecture de Vanina BOUTE, « Names and Territoriality among the Phounoy, How State Makes Ethnic Group (Lao PDR) » – texte disponible sur tamdaoconf.com ; lecture critiques de tableaux statistiques : comparaison de données sur l'habitat, l'éducation et la profession dans la province de Phongsaly (Laos), classé par ethnie.
- groupe animé Trần Hồng Hạnh : savoirs locaux, droit coutumier et développement ;
- groupe animé par Christian Culas : développement touristique dans les zones de montagnes (district de Sa Pa) – texte portant sur les transformations sociales liées au tourisme chez les Hmong, analyse des préjugés sur les groupes ethniques à partir d'articles de presse vietnamiens.

Après avoir travaillé chacun avec un formateur toute la journée du jeudi et la première partie de la matinée du vendredi, les trois groupes présentent une première synthèse afin de préparer la restitution finale du samedi. Les éléments de présentation reprennent à partir des travaux pratiques certains points méthodologiques abordés durant la semaine : regards critiques sur la notion de groupes ethniques, construction et déconstruction des préjugés, etic/emic, etc.

Bibliographie sélective

OLIVIER DE SARDAN, J-P. (1998), *Emique*, L'Homme, Montréal. pp. 151-166. [sur Internet : http://www.persee.fr]

SCOTT, J. (2009) *The Art of Not Being Governed: An Anarchist History of Upland Southeast Asia*, Yale University Press, New Haven.

Texte de lecture (www.tamdaoconf.com)

Adaptation résumée de Vanina BOUTE, « Names and Territoriality among the Phounoy, How State Makes Ethnic Group (Lao PDR) ». Interethnic Dynamics in Asia. Ethnonyms, Considering the Other though ethnonyms, territories and rituals. Christian Culas and François Robinne (eds.). London and New Yord: Routledge (Routledge contemporary Asia Series). 2010.

Liste des stagiaires

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherche	Courriel
Am Vina	Université royale de droit et de sciences économiques du Cambodge	Droit public	Développement durable et société, discrimination	amvina@ymail.com
Chử Đình Phúc	Institut de recherche sur la Chine	Sciences politiques	Relations inter-ethniques dans les régions frontalières sino-vietnamiennes	phucdonganh@yahoo.com
Đào Thị Diễm Trang	Université des sciences sociales et humaines de Hồ Chí Minh Ville	Cultures et Asie du Sud-Est	Liens culturels entre la Thaïlande et les pays d'Asie du Sud-Est	diemtrang180480@yahoo.com
Đinh Thị Hồng Thơm	Service de la culture, des sports et du tourisme de la province de Lào Cai	Anthropologie	Cultures traditionnelles de l'ethnie Sán Dìu	dinhhongthom@yahoo.com
Huỳnh Thị Bích Phụng	École supérieure des cultures, arts et tourisme de Nha Trang	Sociologie	Gestion et développement culturels des ethnies au Việt Nam	vuphung27@yahoo.com
Jimreivat Pattiya	Université Mahidol, Thaïlande	Ethnologie et linguistique	Croyances populaires et pratiques des rituels chez les Tai Noir en Thaïlande	jpattiya@gmail.com
Lê Hải Đăng	Institut d'anthropologie	Anthropologie religieuse	Rites familiaux	ledangvme@yahoo.com
Lê Thành Nam	Service de la culture, des sports et du tourisme de la province de Lào Cai	Socio-anthropologie	Projets de formation et développement de nouveaux métiers chez les ethnies minoritaires dans le Nord-Ouest du Việt Nam	tnamxhh77@gmail.com
Nguyễn Hồng Thu	Institut d'économie et de politique mondiale	Développement	Migrations internationales des travailleurs	thukttg@yahoo.com
Nguyễn Hùng Mạnh	Service de la culture, des sports et du tourisme de la province de Lào Cai	Anthroplogie du développement	Villages et économie touristiques des ethnies minoritaires à Lào Cai	manhnguyenvn@gmail.com
Nguyễn Thị Hà Nhung	École normale supérieure de Hà Nội	Politiques, institution	Changements climatiques et mode de vie	nguyenhanhung85@gmail.com
Nguyễn Thị Phương Yến	Institut de développement durable du Sud	Genre, famille	Femmes et ethnicité	phuongyen7@gmail.com
Nguyễn Thị Thanh Tâm	Institut de recherche sur le développement de Hồ Chí Minh Ville	Ethnicités à Hồ Chí Minh Ville	Rites Cham à Hồ Chí Minh Ville	thanhtam74003@yahoo.com

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherche	Courriel
Nguyễn Thị Thu Thủy	Institut de recherche sur l'Homme	Anthropologie du développement	Politiques d'éducation et ethnicité ; paysannerie et expropriation des terres	thuynt1012@gmail.com
Phan Thị Hoàn	Institut de développement durable du Centre	Anthropologie	Ethnies minoritaires	phanhoan.na@gmail.com
Phongphanith Sipaseuth	Université Savannakhet, Laos	Linguistique	Cultures et linguistique	SIPA_12PHONG@hotmail.com
Srey Sophorny	Development and partnership in Action	Développement	Développement communautaire	sophornvy.srey@gmail.com
Trần Hoài	Institut de recherche sur les cultures	Anthropologie	Échanges commerciaux entre les ethnies dans le Centre du Việt Nam	tranhoaivn@gmail.com
Vũ Ngọc Thành	Centre de recherche sur l'urbanisme et le développement	Histoire, urbanisme	Histoire de l'urbanisme ; péri-urbanisation	vungocthanh2112@gmail.com

2.4. Formation aux enquêtes de terrain en socio-économie et anthropologie. Différenciation et inégalités : réalités perçues, réalités vécues dans la communes de Tam Quan, district de Tam Đảo

Christophe Gironde – IHEID, Pierre-Yves Le Meur – IRD, Olivier Tessier – ÉFEO, avec la participation de Annuska Derks – Université de Berne – et de Mireille Razafindrakoto – IRD

L'objectif de cet atelier est de familiariser les participants aux méthodes et outils d'enquête propres à la recherche socio-économique et anthropologique en réalisant une courte étude de terrain qui embrasse et suit les principales étapes de la démarche scientifique, depuis la construction de l'objet de recherche jusqu'au traitement et l'analyse des données collectées et leur restitution. Les enquêtes sont menées dans le village de Đồng Bua appartenant à la commune de Tam Quan ; ce village est composé pour 80 % de sa population de l'ethnie San Dìu et de 20 % de Kinh.

Le programme de la semaine débute par une prise de contacts entre stagiaires et formateurs et une introduction à la problématique des inégalités à partir de trois présentations :

– « *Les inégalités au Việt Nam depuis le Đổi Mới : comment en parle-t-on?* » ; l'objectif est de fournir aux stagiaires un éclairage qualitatif et quantitatif sur le concept polysémique d'inégalité(s), et de mettre en lumière des notions, indicateurs et critères d'évaluation qui seront mobilisés pour élaborer les trames d'enquête utilisées sur le terrain ;
– « *Les inégalités au Việt Nam : débat et explications* » ; cette présentation aborde la question des inégalités dans les analyses du développement socio-économique du Việt Nam ; le débat relatif sur l'augmentation des inégalités et son ampleur ;

les différentes explications naturelles et culturelles, les facteurs sociaux et le rôle des pouvoirs publics ;
– « *Les inégalités de genre et interethniques au Việt Nam : les apports des études quantitatives* » ; une ouverture au débat est proposée sous un angle quantitatif afin d'examiner ce que les enquêtes « conditions de vie » révèlent sur les inégalités de genre.

Une synthèse des interventions souligne les principales notions, indicateurs et critères évoqués qui sont susceptibles d'être mobilisés lors de la phase d'enquête de terrain.

L'objet de recherche « Différenciation sociale et inégalités » commun aux trois groupes de travail est abordé sous trois angles singuliers et complémentaires :

– *dynamiques de différenciation des systèmes d'activités productives* depuis le *Đổi Mới* – diversification et intensification des systèmes de production ; développement d'activités non agricoles ; développement des migrations proches ou lointaines et leur impact sur l'économie domestique (modification de la répartition du travail au sein du foyer, recours au salariat, ressources investies au village). Une attention particulière est portée à la question du processus de différenciation entre les foyers San Dìu et Kinh, et au sein d'un même foyer, entre les hommes et les femmes (groupe animé par Christophe Gironde) ;
– *la différenciation comme construit culturel* – différenciation au sein des différentes unités de parenté liée au genre, aux rapports intergénérationnels, aux rangs dans la fratrie : accès à l'éducation (scolarisation), division sexuelle du travail, règles de transmission (dévolution) patrimoniale, pratiques matrimoniales (alliances préférentielles, exogamie / endogamie villageoise), pratiques cultuelles (groupe animé par Olivier Tessier) ;
– *les inégalités d'accès au foncier comme produit de l'histoire régionale et locale* – histoire du peuplement et des migrations organisées/spontanées ; modes d'appropriation et d'exploitation du foncier avant la collectivisation (critères ethniques de différenciation San Dìu/Kinh) ; niveau d'intensité de collectivisation du foncier en fonction des types de terres (rizières, jardins, collines, forêts) ; critère et mécanisme de redistribution (distribution) des terres au début des années 1990 ; terres agricoles non distribuées et modalités d'adjudication ; transactions privées de droit d'usage post-distribution et transformations de l'usage des terres (agriculture, activités non-agricoles, habitat) (groupe animé par Pierre-Yves Le Meur).

Durant trois journées (19-21 juillet), chaque groupe est subdivisé en binômes afin de mener des enquêtes auprès d'habitants du village de Đồng Bua. Le formateur suit et conseille alternativement chaque binôme durant les enquêtes, et peut participer également à l'enquête. Le suivi se prolonge chaque soir par une réunion de synthèse des enquêtes de la journée ; là aussi, le formateur « se joint » aux enquêteurs pour traiter les résultats obtenus (réflexion sur la plausibilité, interprétations possibles, etc.).

Les travaux de chaque groupe et le suivi des formateurs sont structurés en quatre phases :

1) identification et choix des concepts, du cadre d'analyse et des théories-débats liés à la recherche autour de notions clés : égalité/équité, etc. ;

2) choix et maîtrise des techniques d'enquête : appréciation lors des entretiens de la plus ou moins bonne maîtrise des techniques d'enquêtes (outils, méthodes, méthodologie), du niveau d'interaction avec les personnes enquêtées, etc. ;
3) construction de l'objet de recherche : le suivi quotidien d'un ou de plusieurs binôme(s) et la réunion de synthèse en soirée permettent d'impulser une dynamique de construction de l'objet de recherche au fur et à mesure de la progression du travail de terrain et des avancées croisées restituées brièvement par chaque binôme. L'objectif est de montrer concrètement aux stagiaires que la phase d'enquêtes de terrain inclut un travail simultané de traitement de l'information recueillie. Les éléments collectés et articulés les uns aux autres font évoluer l'objet de recherche sans attendre la fin des trois journées d'enquêtes : la pertinence des hypothèses initiales et des trames d'enquête est évaluée lors des réunions quotidiennes. Adoptant une démarche dynamique inductive, les enquêtes de la journée et leur traitement exercent une influence continue sur le cadre de recherche consistant en l'exploration de nouveaux concepts, de nouvelles dimensions de la différenciation, de nouvelles questions ;
4) utilisation des résultats : il s'agit d'exploiter les résultats de terrain en faisant interagir les trois groupes afin de familiariser les stagiaires à une démarche cumulative.

Une des particularités de l'atelier consiste ainsi à mettre en commun les données et analyses des stagiaires pour réaliser une synthèse, et à intégrer le formateur au sein du groupe, comme un membre actif et non pas uniquement comme un simple observateur. L'objectif est de préparer dès le début de la formation une synthèse générale pour la restitution de fin de semaine en séance plénière. Le résultat est un rendu en temps réel de l'appréciation par les stagiaires de leur démarche et de leur évolution au fil des journées de terrain : introspection et évaluation de la compréhension de la méthode et des techniques d'enquête.

(Retranscription)

Journée 1, matinée du lundi 18 Juillet

[Olivier Tessier]

Je suis très heureux d'être avec vous pour la quatrième année consécutive afin d'animer cet atelier terrain. Cette première journée est divisée en deux parties distinctes. Ce matin, deux présentations/discussions seront menées autour du thème des inégalités par Christophe Gironde et Mireille Razafindrakoto. Puis, nous consacrerons l'après-midi à préparer nos enquêtes, que nous démarrerons demain sur le terrain ; nous entrerons également dans le détail de la division par groupes et binômes.

Présentation des formateurs et des stagiaires (cf. Biographies des formateurs, liste des stagiaires placée en fin de chapitre)

[Christophe Gironde]

L'objectif de cette présentation est une introduction aux résultats des travaux de recherches antérieurs, ce que des enseignants, des chercheurs et des acteurs de développement nous apprennent sur

le thème des inégalités au Viêt Nam. On se posera la question : dans quelle mesure semblent-ils avoir raison et dans quelle mesure peut-on penser qu'ils ont tort ? Tout chercheur peut en effet « se tromper » parcequ'il/elle pose de mauvaises questions, comprend ou interprète mal les réponses, n'a pas interrogé les bonnes personnes, n'a pas mené les enquêtes au bon endroit, etc. Dans un second temps, nous nous interrogerons sur nos objectifs de recherche c'est à dire ce que nous voulons apprendre.

Nous allons nous intéresser au cours de cette semaine aux inégalités, et non à la pauvreté. Il est important de le souligner car on a beaucoup écrit sur la pauvreté au Viêt Nam, notamment la réduction de la pauvreté, mais on s'est bien moins intéressé aux inégalités (*cf.* texte de lecture). Par ailleurs, les enquêtes de terrain montrent que les gens parlent très facilement de la pauvreté. Combien de fois n'avons nous pas entendu : « *Que le Viêt Nam est pauvre* ! » lors d'entretiens avant de comprendre que la situation est plus complexe. Les gens parlent moins facilement et moins spontanément d'inégalités. Il importe donc dans les entretiens que nous allons mener de ne pas « glisser » vers un autre objet d'étude ; il y a des liens entre pauvreté et inégalités mais ce sont deux sujets que nous devons distinguer.

Encadré 24 *Que dit-on sur les inégalités ?*

Le Viêt Nam était un pays égalitaire, pas totalement…
→ Inégalités « de départ » (début du *Đổi Mới*)

Les inégalités ont augmenté depuis le *Đổi Mới*, mais peu. Surtout des inégalités ville-campagne, montagnes-plaines, Nord-Sud, Kinh-autres groupes de populations
→ Les inégalités entre les populations d'une même région ?

Les inégalités restent peu importantes (par rapport à d'autres pays)
→ ce qui est plus important est la baisse de la pauvreté

Source : construction de l'auteur.

On dit souvent que les inégalités ont augmenté avec la libéralisation économique, or il s'avère que le Viêt Nam avant les réformes du *Đổi Mới* n'était pas aussi égalitaire qu'on l'affirme (Gironde, 2009). Il ne s'agit pas pour nous d'effectuer des enquêtes sur les inégalités passées, mais si l'on parle d'évolution des inégalités, il se pose alors une question essentielle : à partir de quand ont-elles augmenté ?

On dit souvent également que les inégalités ont augmenté, mais peu. On parle surtout à cet égard des inégalités entre la ville et la campagne, le Nord et le Sud du Viêt Nam, entre les régions de montagne et de plaine et entre le groupe Kinh et les minorités ethniques. Il existe beaucoup moins de travaux sur les inégalités entre catégories de populations d'une même commune, d'un même village ou encore d'une même famille. Ces inégalités-là seront l'objet de nos enquêtes.

Encadré 25 *Comment explique-t-on les inégalités ?*

Explication naturelle et culturelle

- Régions éloignées des villes et des marchés, régions de montagne, pas/peu de terres irriguées
- Certaines populations ont des valeurs et des pratiques qui sont moins « favorables » au développement

→ Certaines régions / certains groupes de populations se développent moins rapidement

À chacun selon son capital (finance, connaissances, expérience…)

Source : construction de l'auteur.

Comment explique-t-on les inégalités et leur évolution ? Un premier type d'explication renvoie aux facteurs naturels et culturels. Ainsi, la pauvreté s'expliquerait par l'éloignement / l'isolement de certaines zones par rapport aux espaces urbains, aux marchés, aux pôles d'investissements ; ces zones seraient également « loin » des préoccupations de l'État qui ne mettrait pas en œuvre de politiques publiques. Une illustration de ce type d'explication est l'opposition entre les régions de montagne, peu propices à l'irrigation par exemple, et les zones de delta, comme ceux du fleuve Rouge et du Mékong, proches des centres politiques et économiques du pays. Ces mêmes régions cumuleraient des conditions naturelles et culturelles peu favorables au développement. Ce point a été largement développé par Christian Culas lors des séances plénières et vous avez naturellement compris le débat qui existe sur les valeurs, les croyances, les pratiques et les choix des populations, qui conduisent à affirmer que les groupes ethniques seraient culturellement moins favorables au développement.

Le second type d'explication est d'ordre social, et non pas naturel et culturel. Ce type d'explication s'intéresse notamment aux relations sociales entre les différentes catégories de la population. La question se pose alors de savoir si *le développement de certaines catégories s'oppose ou limite le développement d'autres catégories* ? Le développement agricole des producteurs les plus performants peut par exemple avoir des effets – à la hausse – sur les prix des terres, qui peuvent devenir trop élevés pour les catégories de populations les plus pauvres. On s'intéresse ainsi aux relations et interactions entre différentes catégories de populations : les producteurs *versus* les commerçants, les prêteurs *versus* les emprunteurs, les « patrons » *versus* leurs salariés.

Encadré 26 *Quelles explications des inégalités ?*

Explications « sociale » :

1. Relations et interactions entre les ménages
2. Rôle de l'État (politiques publiques, relations avec les autorités locales)

Relations : répartition des revenus (producteurs et commerçants, patrons et travailleurs)

Interactions: redistribution des activités avec le changement

Redistribution des ressources (terres et prix des terres)

Le rôle des autorités locales pour l'accès à la terre (adjudications), au crédit, aux bourses scolaires, etc.

Source : construction de l'auteur.

Avec le développement, les activités non seulement augmentent (en volume) mais se transforment également. Par exemple, au début des années 1990, dans la province de Hưng Yên, aller acheter à Hà Nội des produits pour les revendre dans la province était très lucratif ; ce commerce s'effectuait par d'incessants allers-retours en motocyclette. Puis le commerce s'est développé avec l'ouverture de boutiques de plus en plus nombreuses dans les communes rurales de Hưng Yên ; les propriétaires de ces boutiques ont eux aussi acheté des mobylettes, puis ont commencé à se rendre à Hà Nội pour eux-même s'approvisionner. Ils n'ont plus eu besoin des commerçants motorisés… Puis les entreprises industrielles, qui vendent la bière, le ciment, les engrais, etc. ont commencé à approvisionner les boutiques rurales de Hưng Yên. Les commerçants qui gagnaient leur vie grâce aux aller-retours à Hà Nội ou à Hải Phòng ont à nouveau vu se restreindre leurs activités. Ainsi, des ménages développent de nouvelles activités qui parfois se substituent aux activités d'autres ménages. Nous devons étudier ce type de phénomène. Très souvent, on vous dit lors d'entretiens : « *Je fais cela aujourd'hui, avant je faisais ceci* ». Votre tâche est de vous demander pourquoi l'activité a changé. Nous nous intéresserons aussi au processus de redistribution des ressources productives, que j'illustrerai avec l'exemple du foncier et des changements de prix des terres. Enfin, nous allons nous intéresser au rôle des autorités locales qui tiennent une place majeure pour l'accès aux terres, au crédit ou pour obtenir une bourse d'étude ou encore des exemptions d'impôt. Il est ainsi également question de la place de l'État, des politiques publiques et de leurs effets sur différentes catégories de populations.

Encadré 27 *Inégalités… de quoi ?*

Inégalités de résultats :
- de rendements
- de systèmes de culture
- de revenu
- de possessions (moto) et patrimoine (maison)

Inégalités d'opportunités, d'accès aux ressources :
- accès à la terre (héritage, terres distribuées, terres en adjudication…
- accès au crédit
- accès à l'éducation/connaissances, à l'information
- accès aux marchés (pour vendre ses produits, sa force de travail)

Source : construction de l'auteur.

Il faut distinguer inégalités de résultats et inégalités d'opportunités. Souvent, lorsque vous commencez un entretien, vous vous intéressez aux cultures, aux surfaces et aux rendements ; il s'agit des résultats productifs des exploitations familiales. Des paysans vous diront « *Je ne fais que du riz* », d'autres « *Je ne fais plus du tout de riz, je ne fais que des fruits* ». Ces explications permettent d'approcher les inégalités de résultats ou inégalités de performance (rendements des terres, poids des animaux d'élevage, revenus des activités agricoles). Au-delà du revenu, indicateur de résultat économique fondamental, il ne faut pas oublier les inégalités de possession : inégalités de patrimoine telles la valeur de l'habitation ou la superficie cultivée.

Les inégalités d'accès aux ressources peuvent être appréciées par exemple pour les terres : quelles superficies de terres agricoles les familles ont-elles reçues lors de la distribution de 1994 (en application de la loi foncière de 1993) ? Quelles catégories de terre (hautes, moyennes, basses) ont-elles reçues ? Des terres ont-elles été échangées depuis ? On s'intéressera de même aux inégalités dans l'accès au crédit, à l'éducation, à l'information (qui connaît les prix ?) et au marché (qui sait où vendre tel produit ? Qui ne connaît pas les marchés où les produits se vendent facilement ou à meilleur prix ?).

Prenons quelques illustrations basées sur des recherches menées à la fin des années 1990 à Hưng Yên. Parmi les familles enquêtées, certaines expliquaient avec fierté, « *Le riz c'est fini, on ne fait plus de riz, cela ne rapporte rien : on fait des arbres fruitiers, des plantes médicinales, des fleurs* » et d'autres annonçaient le contraire. Nous avons alors distingué différents groupes de ménage, selon la superficie cultivée pour les différentes plantes :

Tableau 63 *Inégalités de résultats. Répartition de la superficie cultivée selon les systèmes de cultures (commune de Tân Dân, 1997)*

	2 riz	Système diversifié	Plantes médicinales	Fruitier et associations	Fruitier pur	Total
Groupe 2	15 %	15 %	15 %	37 %	18 %	100 %
Groupe 3	34 %	18 %	9 %	8 %	31 %	100 %
Groupe 4	79 %	5 %	6 %	10 %		100 %
Groupe 5	78 %	16 %		6 %		100 %

Source : construction de l'auteur.

Certains producteurs ont peu évolué (groupes 4 et 5), la culture bi-annuelle du riz couvre 80 % du total de leurs terres cultivées. D'autres en revanche, les plus avancés (groupe 2), s'étaient lancés dans la production d'arbres fruitiers, parfois en association avec d'autres cultures. Leurs revenus étaient nettement plus élevés puisque le riz rapportait en moyenne six fois moins que les arbres fruitiers.

Tableau 64 *Inégalités de résultats. Revenus des systèmes de culture des différents types d'exploitations (commune de Tân Dân, 1997)*

	Revenu annuel par hectare	Superficie cultivée	Revenu annuel des cultures
Groupe 2	2 761 $	3 560 m²	983 $
Groupe 3	3 866 $	1 190 m²	460 $
Groupe 4	1 158 $	1 580 m²	183 $
Groupe 5	861 $	2 380 m²	205 $

$: dollars US
Source : construction de l'auteur.

Il s'agit ici d'inégalités de résultat. La même analyse peut être menée pour l'élevage, les commerces, etc.

Considérons à présent les inégalités d'accès aux ressources. À cette époque, tous les paysans avaient reçu de la terre distribuée en application de la loi de redistribution foncière de décembre 1993. Les terres en adjudication, qui fonctionnaient comme une véritable réserve foncière, étaient *a priori* distribuées par un système de tirage au sort.

Tableau 65 *Inégalités d'accès aux ressources. Village Dương Trạch, commune Tân Dân - 1997*

	% d'exploitations ayant des terres en adjudication	Superficie moyenne
Village	33 %	2 sào
Groupe 1	0	0
Groupe 2	**100 %**	**3** sào
Groupe 3	28 %	--
Groupe 4	0	0
Groupe 5	**35 %**	**0,8** sào

Sào : 360 m²
Source : construction de l'auteur.

Les différences de superficies attribuées sont pour le moins surprenantes. Il y a là des inégalités d'accès aux ressources puisque tout le monde ne reçoit pas la même superficie à travers le système des adjudiations. Tous les paysans classés dans le groupe 2 bénéficient de terres en adjudication ; le groupe 5 seulement 35 %. Tout le monde n'a donc pas accès de la même manière aux terres, ce qui détermine une inégalité d'accès aux ressources.

Bùi Thị Hồng Loan

Je voudrais partager mon expérience dans le Sud du Việt Nam sur la question foncière. Dans le delta du fleuve Rouge, les « bons travailleurs » ont beaucoup de terres – nous comprenons tous ici qu'il s'agit d'un raccourci de langage, il s'agit de producteurs générant un revenu important par rapport à la moyenne ou à la majorité des producteurs. Je voudrais rebondir sur cette caractéristique à partir des recherches que j'ai menées dans le delta du

Mékong sur une zone de peuplement Khmer. Les « bons travailleurs » n'ont pas plus de terres que les autres, et même, certains n'ont pas de terre du tout. Ils louent la terre de ceux qui ont de grandes surfaces foncières mais qui ne travaillent pas. Ici, les terres privées occupent une superficie plus importante que les terres publiques. Il n'y a pas eu de politique publique de redistribution. À l'origine, ce sont les gens du nord qui ont migré et ont travaillé avec les premiers installés pour le défrichage et la fondation des villages. Se sont crées ainsi de vastes domaines où les propriétaires prêtaient de l'argent aux plus petits et leur louaient également des rizières. Les catastrophes naturelles et de mauvaises conditions climatiques ont souvent amené les petits propriétaires à emprunter auprès d'usuriers ; parfois, dans l'incapacité de rembourser, ils ont perdu l'ensemble de leurs terres.

[Christophe Gironde]

Le Sud du pays a une histoire agraire fort différente. Il ne s'agit pas d'opposer une explication qui est valable pour le delta du fleuve Rouge – qui sera différente à Tam Đảo – à une explication valable pour le Sud. Les processus que vous avez décrits sont facteurs d'accroissement des inégalités. Comme vous l'expliquez fort bien, il ne s'agit pas de « mauvais paysans », mais de familles ayant de mauvaises conditions d'accès aux ressources : pas ou peu de capitaux, recours à l'usure. Le cas des usuriers donne une très bonne illustration des interactions entre les acteurs. Comment a évolué cette interaction entre prêteurs et emprunteurs ? Si les taux d'intérêt n'ont fait qu'augmenter depuis vingt ans, à l'évidence les inégalités doivent s'accroître. Si les taux d'intérêts diminuent – car les banques se développent et que l'accès au crédit se multiplie – les inégalités peuvent diminuer. Le cas que vous soulevez offre un bon exemple de la diversité des explications que l'on peut avancer pour un même phénomène. On pourrait donner une explication naturelle : « *Au Sud, il faut défricher, ce n'est pas favorable. Les conditions climatiques sont mauvaises, etc.* ». On pourrait également apporter une explication culturelle : « *Les Khmers ne sont peut être pas aussi bons agriculteurs, ou bien, ils ont des comportements, des croyances qui expliquent que…* ». Mais l'explication est bien sociale puisqu'elle réside dans les rapports entre familles venues du Nord qui entrent en interaction avec les populations du Sud. Nous pourrions également citer le rôle de l'État qui, menant des politiques publiques de crédit, aurait peut être pu modifier la nature des relations entre emprunteurs et usuriers.

Virginie Diaz

Dans quelle mesure les inégalités de résultats ne sont-elles pas finalement des inégalités d'opportunités ? Pour les producteurs qui ne diversifient pas leur production, la réponse est peut être dans l'inaccessibilité au marché et au manque d'informations sur l'évolution des prix des fruits et légumes ?

[Christophe Gironde]

Les deux types d'inégalités doivent en effet être distingués, mais les unes ont un lien avec les autres. Les résultats productifs, les revenus par exemple, déterminent les opportunités offertes à chacun : les familles qui réalisent les plus hauts revenus voient alors s'ouvrir de meilleures opportunités, par exemple pour développer des activités non-agricoles qui procurent des revenus plus élevés encore que les activités agricoles.

Trần Văn Kiên

Je m'intéresse à l'histoire économique et à l'économie agricole. Lorsque l'on déploie une activité économique dans une localité, on s'intéresse d'abord à sa performance, sa réussite. C'est pourquoi il faut définir précisément le nombre de bénéficiaires, procéder à une catégorisation de la population afin de définir le groupe qui sera le plus performant dans l'utilisation des terres d'adjudication ou l'octroi de crédits. Je me demande s'il n'y a pas une contradiction dans votre analyse car lorsque l'on développe un projet dans une localité, il ne peut profiter à tous. Le volume de crédits ou de terres disponibles est déterminé et limité, tout le monde ne peut profiter des politiques publiques. Comment résoudre cette contradiction ?

[Christophe Gironde]

Je ne suis pas dans une perspective de projet et je ne me prononce pas sur le choix de donner du crédit à tout le monde. Je comprends le sens de la remarque mais il s'agit je crois d'un autre débat.

[Annuska Derks]

Tu as présenté les différences entre les inégalités de revenus et de ressources, surtout par rapport aux terres distribuées. Une typologie est apparue. Peux tu nous préciser qui sont ces groupes ? S'agit-il de familles ? Que se passe t-il au sein de chacune d'entre-elles ? Qui a l'accès à quoi ? Qui profite ? Qui décide ?

[Christophe Gironde]

Durant quatorze mois d'enquêtes de terrain je me suis entretenu avec environ 180 foyers du village. Les ménages ont été regroupés selon la transformation de leurs activités. Le groupe 1, qui n'apparaît pas ici, correspond aux ménages qui ont arrêté de cultiver et de faire de l'élevage, il s'agit de ménages non agricoles. À l'inverse, le groupe 5 réunit des ménages qui pratiquent l'agriculture et qui passent – au moins l'un des deux adultes – une partie de l'année à l'extérieur du village et travaillent en ville, par exemple. Je n'ai pas, en revanche, systématisé l'analyse à l'intérieur des ménages sur : qui décide, qui reçoit telle part du revenu, qui contrôle le revenu, qui procède aux dépenses ? Les enquêtes permettent de fournir des éléments de réponse sur l'économie à l'intérieur du ménage concernant les activités – qui va à la rizière, travailler en ville ou faire du commerce à la frontière chinoise, etc. J'avais opté pour le ménage comme unité d'observation, et non pas les différentes personnes qui le composent.

Hoàng Thị Quyên

J'ai une question sur les relations inégalitaires portant sur la commercialisation entre paysans et intermédiaires. Une part importante des revenus de la production échappe aux producteurs, les intermédiaires se taillent « la plus grosse part du gâteau ». Quelles solutions faudrait-il apporter pour consolider la place des paysans producteurs ?

[Christophe Gironde]

J'insère cet élément dans l'explication sociale, dans les rapports de force. Je n'ai pas de solution. Des regroupements de producteurs ont été initiés dans les coopératives ou sous des formats privés, informels, mais les succès sont limités.

[Pierre-Yves Le Meur]

Je ferai une intervention conclusive de cette séance.

Mon commentaire est en fait un point de méthodologie. Christophe nous a présenté un cadre d'analyse de la question des inégalités, qui comporte plusieurs types d'explications, plusieurs façons de comprendre les inégalités. Ce sont là les questions que les chercheurs se posent. En même temps, il importe de traduire les questions que l'on se pose en questions que l'on posera aux gens. Ce n'est pas la même chose. Notre atelier a pour objectif de faire du terrain, des enquêtes. Il faut garder à l'esprit cette distinction, que l'on peut décliner en grands types de questions à poser.

Les questions sur le « comment ». Il s'agit de faire raconter aux gens les événements, leur trajectoire familiale, individuelle, tout ce qui fait qu'à un moment il s'est passé telle chose : ils se sont enrichis, appauvris ; ils ont changé d'activités. Ces questions se posent à l'échelle individuelle, celle de la trajectoire d'une personne. Mais souvent, et Christophe l'a souligné, la question du patrimoine, les possessions, etc., amène l'analyse à remonter sur un temps plus long – une ou plusieurs générations – et à s'étaler sur un collectif au-delà de l'individu (unité de résidence, groupe de parenté, réseau social, etc.).

Les questions sur le « pourquoi ». Les gens vous expliquent pourquoi il s'est passé telle chose, pourquoi ils ont fait tel choix, pourquoi ils sont devenus riches, pauvres. Ces personnes ont, comme vous chercheurs, des théories sur la question. Il s'agit de la manière dont les gens comprennent ce qui leur arrive et ce qu'ils font. Souvent, ce questionnement débouche sur un troisième niveau de questions, en portant un jugement moral, normatif sur les inégalités – en donnant en quelque sorte une interprétation morale du « pourquoi ».

Le dernier point rejoint les propos d'Annuska. Il y a enfin le « qui » : à quel niveau situons-nous notre questionnement ? S'interroge-t-on sur des individus, des ménages ou des réseaux sociaux plus vastes ? Qui sont les « acteurs » – individuels, collectifs – concernés par la question des inégalités ?

Lorsque l'on aborde les inégalités, on parle de contenu, de concepts, d'approches ; l'enjeu méthodologique est essentiel – comment accéder à l'information, la produire, quelles questions poser, et à qui, comment articuler hypothèses et pratique du terrain, etc.

[Olivier Tessier]

Je tiens à remercier chaleureusement nos deux intervenantes de cette seconde partie de matinée : Mireille Razafindrakoto qui a accepté d'intervenir dans cet atelier sur les questions de genre et Annuska Derks qui nous aidera à analyser les interventions de la matinée.

2.4.1. Inégalités et discriminations selon le genre. Approche quantitative : des exemples d'indicateurs

[Mireille Razafindrakoto]

Tout d'abord, je remercie Olivier, Christophe et Pierre-Yves de m'avoir invitée. C'est un très grand honneur de pouvoir participer à cet atelier terrain. Cela fait cinq ans que je participe aux JTD et me voilà enfin au cœur de cette formation originale. Malheureusement, je ne pourrai pas participer au terrain, mais j'écouterai avec beaucoup d'attention les

résultats qui seront présentés lors de la journée de restitution.

L'équipe m'a demandé de venir présenter la façon d'aborder la question des inégalités et des discriminations selon le genre dans les analyses quantitatives. L'intérêt de ma présence est aussi de pouvoir discuter des complémentarités entre approches quantitatives et qualitatives. Un nombre croissant de chercheurs « quantitativistes » sont conscients des limites de leur approche, ce qui les amène à s'intéresser aux analyses qualitatives et à la démarche quali-quanti articulant les deux approches.

Les indicateurs présentés dans cette session sont souvent utilisés pour apprécier des situations au niveau national, et notamment en milieu urbain. Ces situations ne correspondent pas forcément aux réalités locales du monde rural, ces indicateurs demandent à être adaptés. Ces modalités d'adaptation de l'urbain au local rural seront peut-être l'objet de discussions – comment mesurer ces indicateurs à une échelle plus locale ?

Deux niveaux d'inégalités de genre doivent être précisés : les inégalités au sein d'un ménage, d'une famille – inégalités intra-ménages –, et les inégalités d'un point de vue plus large, à l'échelle d'un village, d'une localité ou d'une ville. Il est toutefois plus difficile d'analyser les inégalités intra-ménages dans les approches quantitatives.

Ma présentation sera essentiellement axée sur quelques indicateurs portant sur des caractéristiques mesurables, des phénomènes que l'on peut quantifier pour analyser les inégalités. Ces indicateurs sont mesurés à partir d'enquêtes statistiques auprès de larges échantillons d'individus. Je vais vous présenter des indicateurs et des résultats à titre d'illustration sans chercher à expliquer « comment » ni « pourquoi » on arrive à ces résultats. Je resterai au stade du constat. L'objectif est de stimuler le questionnement.

Encadré 28 *Type d'indicateurs suivis*

➔ 4 types / catégories d'indicateurs
- Éducation (% ayant atteint le niveau secondaire chez les 25 ans et plus)
- Marché du travail (taux d'activité ; taux de chômage ; taux de sous-emploi, etc.)
- Participation / représentation (% de femmes dans des instances de direction/décision)
- Santé (accès aux soins)

Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), ONU

OBJECTIF 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- Taux de scolarisation des filles / garçons
- Participation des femmes à l'emploi non agricole rémunéré
- Participation parlementaire (présence aux plus hauts niveaux de gouvernance)

OBJECTIF 5 : Améliorer la santé maternelle
- Taux de mortalité maternelle
- Accès à la médecine procréative (accès au soins prénatals, nombre de grossesses chez les adolescentes, planification familiale)

Source : construction de l'auteur.

Le premier indicateur porte sur l'éducation – par exemple, le pourcentage d'individus d'un lieu donné (localité, village) ayant atteint un certain niveau scolaire (le secondaire par exemple). Le second groupe d'indicateurs que l'on essaie de suivre quand on se penche sur la question des inégalités, et tout particulièrement celles de genre, est lié au marché du travail – le taux d'activité, le taux de chômage et le taux de sous-emploi, par exemple. Le troisième groupe comprend les indicateurs de participation et de représentation – le pourcentage de femmes dans les instances de direction. Le quatrième type regroupe une batterie d'indicateurs d'accès aux soins.

Ces quatre groupes d'indicateurs se rapportent à deux des OMD ; ceux se rapportant justement aux inégalités de genre et présentés lors des séances plénières. Je ne détaillerai pas ces deux objectifs, nous nous pencherons plutôt sur des exemples concrets. Je vais vous présenter en particulier l'ensemble des indicateurs visant à mesurer les inégalités sur le marché du travail dans les approches quantitatives. C'est un sujet sur lequel je travaille au Việt Nam. Les indicateurs pourraient être regroupés principalement suivant quatre domaines :

- le premier concerne les différentes formes de discriminations en termes d'accès à l'emploi. Il s'agit d'analyser les contraintes pour intégrer le marché du travail et pour accéder à certaines formes d'emploi : les femmes ont-elles autant de possibilités que les hommes d'accéder et d'occuper différents types d'emploi ? ;
- le deuxième porte sur la notion d'informalité. L'idée est que les indicateurs habituels ne permettent pas de mesurer le caractère précaire de certains emplois, leur vulnérabilité. Un même type d'emploi peut être formel ou informel. Mais pour l'emploi dans l'informel, le degré de protection sociale est moindre et, généralement, les conditions de travail sont plus difficiles – licenciement plus aisé, absence de local professionnel, etc. ;
- le troisième s'intéresse aux inégalités de revenus. Nous reviendrons sur cette question car au Việt Nam se pose souvent le problème de l'identification des revenus dans les entreprises familiales ;
- le dernier domaine, relativement récent, est lié aux horaires de travail, et s'attache à l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle pour les femmes. Il s'agit d'une approche nouvelle dans les enquêtes quantitatives : les femmes arrivent-elles à trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée ?

Un dernier point sur lequel je voudrais insister, relativement récent lui aussi, touche au concept de satisfaction dans l'emploi. Dans quelle mesure une personne, homme ou femme, est-elle satisfaite de son emploi ? Cette question est importante car elle est liée aux inégalités et aux discriminations de genre dans le choix de l'emploi : certaines femmes n'ont pas accès à certains emplois. Les emplois qu'elles exercent résultent-ils d'un choix librement consenti ou d'un choix plus ou moins contraint ?

À titre d'illustration, je prendrai des exemples sur le Việt Nam relevant des quatre domaines précités.

Tableau 66 *Taux d'activité selon le genre au Việt Nam en 2007 et 2009*

%	2007			2009		
	Urban	**Rural**	**Total**	**Urban**	**Rural**	**Total**
Hommes	72.1	81.3	78.8	75.3	82.6	80.4
Femmes	60.8	74.7	70.7	64.2	74.7	71.5
Total	**66.1**	**77.9**	**74.5**	**69.6**	**78.6**	**75.8**

Sources : LFS, 2007 & 2009, GSO. Total : 15 ans et plus ; calcul des auteurs.
Extraits du document : Razafindrakoto M., Roubaud F., Nguyen H. Chi (2011), «Vietnam Labour Market: An Informal Sector Perspective » in Nguyen Duc Thanh (ed.), Vietnamese Economy at crossroads, Vietnam Annual Economic Report 2011, VEPR, Knowledge Publishing House, Hanoi.

En 2009, nous voyons une différence de taux d'activité selon le genre : il est d'environ 70 % pour les femmes et de 80 % pour les hommes. En restant toujours au stade du constat, notons que le taux d'activité dans les zones rurales est plus élevé que dans les zones urbaines, mais la différence demeure en défaveur des femmes. Précisons, pour donner une définition rapide, que sont considérées comme actives, toutes les personnes qui ont une activité procurant un revenu ou un bénéfice – il ne s'agit donc pas seulement des emplois formels –, auxquelles viennent s'ajouter toutes les personnes recherchant un emploi.

Tableau 67 *Pluriactivités selon le genre au Việt Nam en 2007 et 2009*

%	2007			2009		
	Urbain	**Rural**	**Total**	**Urbain**	**Rural**	**Total**
Hommes	4.1	21.7	17.2	8.9	29.4	23.7
Femmes	4.2	24.1	19.2	9.8	33.8	27.2
Total	**4.2**	**22.9**	**18.2**	**9.3**	**31.5**	**25.4**

Sources: LFS, 2007 & 2009, GSO. Total : 15 ans et plus ; calcul des auteurs.
Extrait du document : Razafindrakoto M., Roubaud F., Nguyen H. Chi (2011), «Vietnam Labour Market: An Informal Sector Perspective» in Nguyen Duc Thanh (ed.), Vietnamese Economy at crossroads, Vietnam Annual Economic Report 2011, VEPR, Knowledge Publishing House, Hanoi.

Nous voyons ici que le taux de pluriactivité en milieu rural ou urbain est plus élevé chez les femmes. Dans l'approche quantitative, cet indicateur est souvent mobilisé pour évaluer les conditions sur le marché du travail. En effet, nous considérons que, les gens exerçant une pluriactivité sont, le plus souvent, ceux qui n'arrivent pas à trouver un emploi principal pouvant les satisfaire, leur procurer un revenu suffisant.

Graphique 52 *Statut dans l'emploi au Việt Nam en 2007 et 2009*

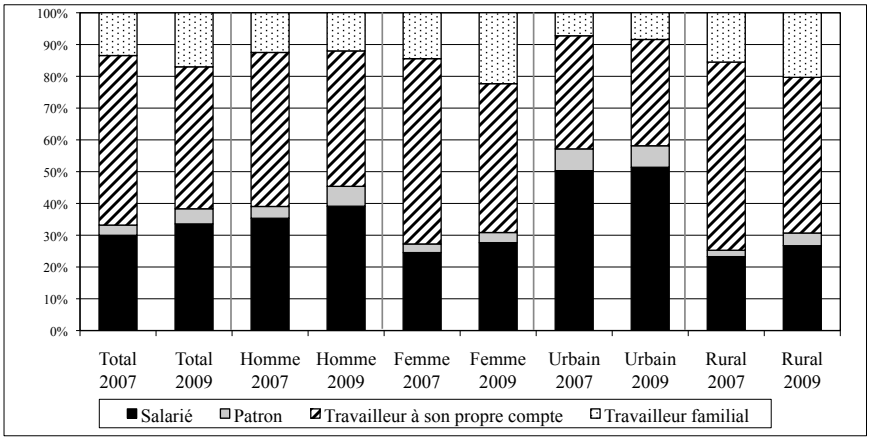

Sources: LFS, 2007 & 2009, GSO. Total : 15 ans et plus ; calcul des auteurs.
Extrait du document : Razafindrakoto M., Roubaud F., Nguyen H. Chi (2011), «Vietnam Labour Market: An Informal Sector Perspective» in Nguyen Duc Thanh (ed.), Vietnamese Economy at crossroads, Vietnam Annual Economic Report 2011, VEPR, Hanoi: Knowledge Publishing House.

Cette figure montre clairement une différence de statut entre les hommes et les femmes : beaucoup moins de femmes exercent des emplois salariés. Comment interpréter ce constat ? Est-ce le résultat d'un choix ? Les femmes auraient-elles une préférence pour travailler au sein d'unité de production familiale – à son propre compte ou à titre de travailleur familial ? Mais ce constat peut également s'expliquer, en particulier en milieu urbain, par un moindre accès aux emplois protégés pour les femmes.

Généralement dans le monde, le taux d'emploi informel, ou non enregistré à la sécurité sociale, est plus important pour les femmes. Étonnamment, au Việt Nam, cette tendance n'est pas constatée : le poids des emplois informels, plus précaires et vulnérables, est similaire pour les hommes et les femmes – autour de 80 %.

Tableau 68 *Emploi informel et genre au Việt Nam (en %)*

Emploi	"Risque" relatif (ratios) pour les femmes par rapport aux hommes						
	Contrat écrit	Fiche de paye	Congés payés	Local fixe	Salaire fixe	Heure travaillée	Revenu*
Tous types d'emplois							
Formel	1.01	0.99	0.99	1.04	0.93	1.0	0.82
Informel	0.66	0.64	0.76	0.78	0.59	0.95	0.70
Total	**0.89**	**0.87**	**0.93**	**0.93**	**0.83**	**0.96**	**0.74**
Pour les salariés seulement							
Formel	1.01	1.0	1.0	1.04	0.96	0.99	0.85
Informel	1.32	1.28	1.51	1.47	1.17	0.97	0.76
Total	**1.30**	**1.29**	**1.36**	**1.34**	**1.20**	**0.97**	**0.89**

Note : La probabilité de bénéficier d'un contrat écrit dans un emploi formel est de 1 % supérieur pour les femmes par rapport aux hommes, mais la probabilité est de 34 % inférieur pour un emploi informel.
** : inclut les travailleurs non rémunérés.*
Sources : LFS2007, GSO ; calcul des auteurs.
Extrait du document : Cling J.-P., Nguyen T. T. Huyen, Nguyen H. Chi, Phan T. N. Tram, Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2010), The Informal Sector in Vietnam: A focus on Hanoi and Ho Chi Minh City. Hanoi: Editions The Gioi. 248 p.

Ce constat pourrait amener à dire qu'il n'y a pas de différences entre les hommes et les femmes en termes de conditions d'activité au Việt Nam. Cependant, une analyse plus fine de la qualité des emplois informels occupés souligne un désavantage pour les femmes – elles exercent moins souvent que les hommes une activité dans des locaux fixes, elles sont plus souvent dans la rue. Par ailleurs, d'après nos analyses portant sur les inégalités de revenus, le Việt Nam n'échappe pas au constat général : les femmes retirent de leurs activités informelles des revenus plus faibles, avec un écart homme-femme comparable à ce que l'on constate dans d'autres pays. À l'échelle mondiale, le chiffre le plus fréquemment avancé est un revenu moyen inférieur de 30 % pour les femmes.

L'un des atouts des approches quantitatives est que l'on peut identifier et évaluer l'influence de différents facteurs sur ces inégalités de revenu : niveau d'éducation, type d'emploi, horaires, etc. Nous avons vu qu'un premier questionnement émergeait du constat – les hommes et les femmes n'occupent pas le même type d'emploi : quelles en sont les causes ? Lorsque les femmes ont accès aux mêmes emplois, les revenus restent-ils inégalitaires ? Quelle est la part de l'écart de revenu induite par les différences de niveau d'éducation, de types d'emploi, d'entreprise, de secteur ? En contrôlant ces caractéristiques – c'est-à-dire en simulant le cas où un homme et une femme ont le même niveau d'éducation, exactement les mêmes emplois –, il reste quand même un écart résiduel que nous avons évalué en moyenne à 18 % – secteurs formels et informels confondus. Cet écart résiduel correspond probablement à l'effet de discrimination. Il convient de préciser que les personnes travaillant dans une entreprise familiale et qui ne sont pas rémunérées ne sont pas prises en compte dans ces calculs. Autres résultats intéressants, ces discriminations sont plus

faibles dans le secteur formel – comme les emplois publics – ; pour le secteur informel, le résidu s'élève à 22 %.

Je tenais à vous montrer le graphique 54 concernant la Suède qui, dans le concert des nations, est considéré comme l'un des pays les plus égalitaires suivant le genre.

Graphique 53 *Taux d'activité économique selon le genre en Suède (2000-2005)*

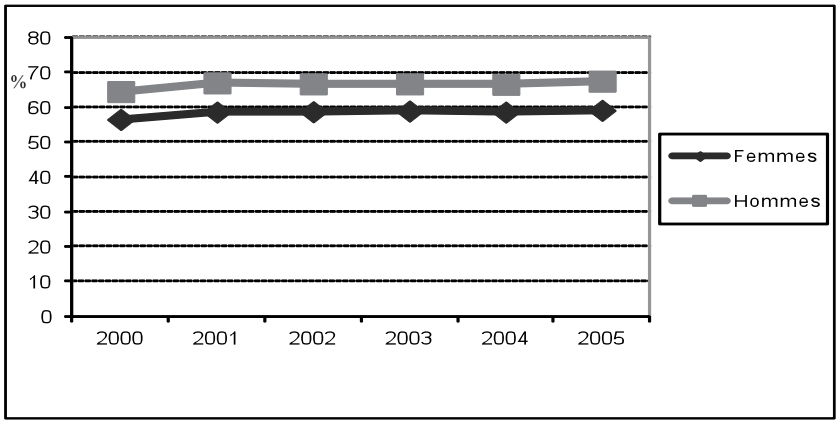

Source : UNECE Gender Statistics Database.

À travers cette illustration, l'idée est de montrer la nécessité de recourir à différents types d'indicateurs pour approfondir, affiner un résultat. L'écart entre les taux d'activité économique des hommes et des femmes en Suède n'est pas très élevé, par rapport à d'autre pays, et semble stable.

Graphique 54 *Femmes et hommes de 20 à 64 ans par statut d'activité et nombre d'heures en Suède (1970-2005)*

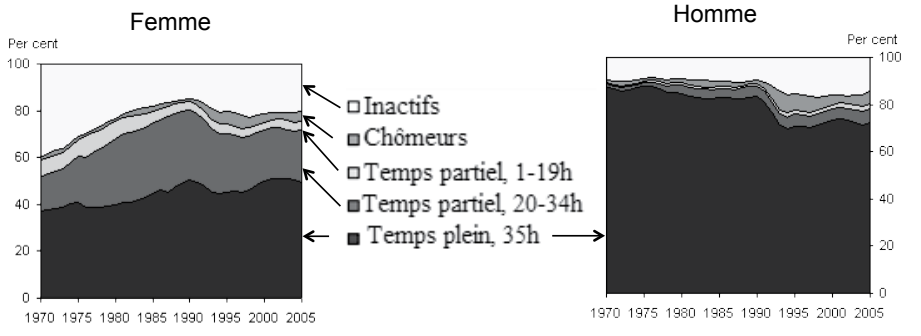

Source : UNECE Gender Statistics Database.

Mais si l'on regarde au niveau des actifs, le nombre d'heures travaillées dans la semaine – temps partiel/plein temps –, le profil est radicalement différent selon le genre. Le pourcentage de femmes qui travaillent à temps partiel est beaucoup plus élevé. Malgré des évolutions dans le temps, notamment un taux d'activité des femmes en augmentation, les formes d'emplois à temps partiel restent beaucoup plus élevés chez les femmes.

Graphique 55 *L'équilibre vie privée/vie professionnelle. Décomposition des heures de travail hebdomadaires à Madagascar, 2005*

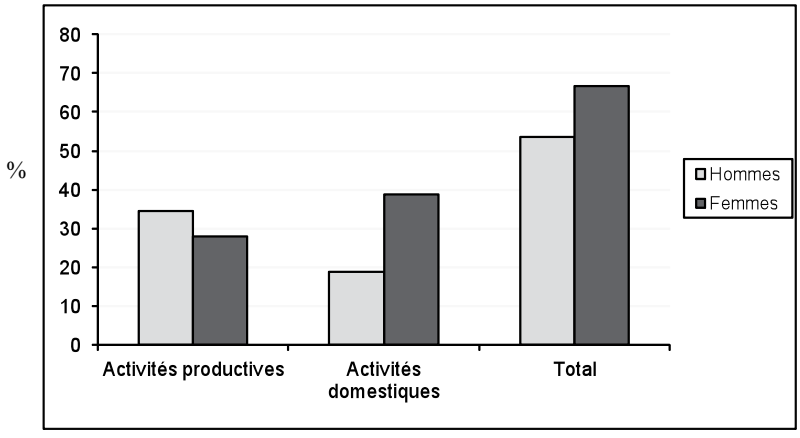

Sources : EPM 2005 ; Nordman, Rakotomanana et Robilliard (2010) : http://www.dial.prd.fr/dial_publications/PDF/Doc_travail/2009-08.pdf

Le graphique 55, établi à partir d'un indicateur intra-ménage à Madagascar, illustre la « double journée » des femmes. Si l'on regarde seulement les activités productives, les femmes ont en moyenne moins d'heures hebdomadaires. Mais si l'on ajoute les heures relatives aux activités domestiques, les horaires sont beaucoup plus chargés. Si les hommes effectuent un peu plus d'heures « productives » que les femmes, celles-ci passent presque deux fois plus de temps dans les activités domestiques.

Il s'agit de constats, mais il est important de se demander si ces différences observées sont subies ou choisies ; je conclurai donc ma présentation sur le niveau de satisfaction.

Graphique 56 *Niveau de satisfaction des travailleurs dans le secteur informel selon les caractéristiques de l'individu et le statut*

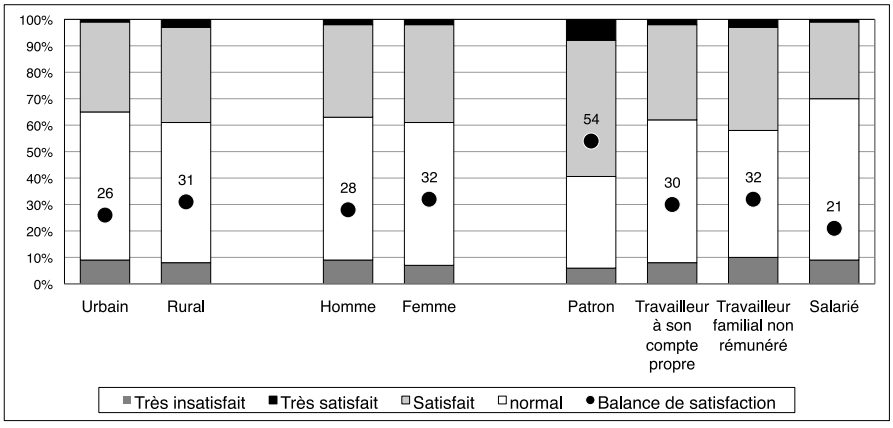

→ Les groupes "socialement dominés" sont plus satisfaits : auto-limitation des aspirations ou existence effective d'avantages (non mesurés) ?

Source : LFS 2009, GSO, calcul des auteurs.
Extrait de : Razafindrakoto M., Roubaud F., J.-M. Wachsberger (2010), «Satisfaction at work and informal sector in Vietnam», International conference on «The informal sector and informal employment: Statistical Measurement, Economic Implications and Public Policies», Hanoi, May, 6-7, 2010.

Ce graphique résulte d'une enquête menée auprès de plus de 170 000 ménages à l'échelle nationale au Viêt Nam. Il semble que les femmes soient plus satisfaites que les hommes. Des enquêtes qualitatives ont complété l'étude, elles montrent que malgré des conditions plus précaires et plus difficiles dans le secteur informel, beaucoup de femmes mettent en avant leur autonomie – gestion plus facile des horaires.

Généralement, au Viêt Nam mais aussi ailleurs, les groupes socialement dominés se déclarent toujours beaucoup plus satisfaits de leur emploi que les autres. Ce constat soulève une question : existe-t-il d'autres formes d'avantages non mesurables (que les indicateurs classiques de qualité de l'emploi ne peuvent prendre en compte) ? Ou bien observe-t-on une auto-limitation des aspirations, un phénomène d'« attrition » des préférences ? Vous serez mieux placés grâce aux enquêtes qualitatives pour répondre à ces questions.

[Olivier Tessier]

Sur l'intériorisation de la domination, je renvois les stagiaires aux écrits de Pierre Bourdieu.

[Annuska Derks]

Il est important de rappeler que les questions de genre reviennent à s'intéresser aux relations entre femmes et hommes. Un autre point sur lequel insiste cette communication sont les

différences d'accès au marché du travail et de revenu. Les points de comparaison selon différentes sociétés – Việt Nam, Madagascar, Suède – me semblent particulièrement intéressants. La comparaison est une méthodologie qui nous aide à mieux voir et comprendre dans ce cas précis les différences et similarités de rapports de genre dans des sociétés différentes. C'est un aspect qui peut être relié aux propos de Pierre-Yves sur la méthodologie : le « comment », le « pourquoi », et qui pourrait aussi être pertinent pour cet atelier – comment appréhender les particularités de Tam Đảo, et les similarités avec d'autres régions au Việt Nam, et du Việt Nam avec d'autres sociétés ?

[Christophe Gironde]

Par rapport au travail et ce qui relève de la pénibilité du travail, ces indicateurs sont extrêmement pertinents pour notre semaine de formation. Sur l'entrée genre, on peut se poser les questions : les femmes et les hommes ont-ils les mêmes activités ? Existe-t-il des différences de pénibilité selon le genre ?

Dỗ Bích Diễm

Votre présentation souligne un important écart entre le milieu urbain et rural. Ne pouvons-nous pas poser comme hypothèse que dans les zones reculées, comme à Tam Đảo, l'écart sera encore plus important ?

Concernant l'éducation : est-ce que les inégalités d'accès à l'éducation ont un impact sur des indicateurs comme l'accès au marché du travail, la représentativité des femmes dans les organes de pouvoirs ou l'accès aux services publiques ? J'ai participé à un projet mené par une ONG étrangère dans les districts montagneux de la province de Điện Biên et il existe une forme de discrimination selon le genre pour l'accès à l'éducation. Par ailleurs, la barrière linguistique peut-elle éventuellement créer des inégalités dans l'accès à l'éducation ?

[Mireille Razafindrakoto]

Je pense que votre remarque sur le rôle clef de l'accès à l'éducation est effectivement importante : avoir moins facilement accès à l'éducation a évidemment un impact sur l'accès aux différentes formes d'emploi. Mais je voudrais dans le même temps insister sur l'existence d'un cercle vicieux : si à même niveau d'éducation et en occupant le même emploi, l'homme gagne plus que la femme, cela ne va pas favoriser l'éducation des filles – sur lesquelles les parents vont alors moins investir.

Vũ Phương Nga

Existe-t-il une définition concrète de satisfaction ou de non satisfaction : quels sont les éléments de satisfaction ? Pour certains, de hauts revenus seront un motif de satisfaction, pour d'autres, il s'agira davantage d'une promotion, par exemple.

Concernant les enquêtes de terrain, je pense que le groupe qui travaillera sur la thématique « *Différenciation de genre comme construit social* » doit avant tout comprendre le concept de *normes sociales*.

[Mireille Razafindrakoto]

J'ai tenu à montrer cet indicateur de satisfaction auquel on fait de plus en plus appel et qui se développe progressivement. La question de la satisfaction dans l'emploi est simple car on se fie à la perception d'un

individu : « *Toutes choses considérées, êtes-vous satisfait ou non de l'emploi que vous exercez ?* ». C'est une question classique aujourd'hui et qui a été posée dans différents pays du monde. Ce qui est intéressant est que l'on dépasse les indicateurs objectifs pour donner plus de poids à la perception même des individus. Ceux-ci tiennent sans aucun doute compte de critères objectifs – revenu, horaires, pénibilité, etc. –, mais il s'agit d'un moyen pour recueillir un point de vue complémentaire. Certes de nombreuses études montrent que les niveaux de satisfaction sont liés au revenu mais le revenu ne suffit assurément pas à tout expliquer.

[Christophe Gironde]

Dans la discussion, il a été souligné l'importance des différences de perception. Pour ma part, j'ai souvent pu constater que les femmes, et cela va à l'inverse de ce que Mireille a présenté, avaient un récit plus négatif de certains événements. L'exemple vécu est celui d'un homme qui rentre de son chantier de fabrication de briques, lors de mon enquête auprès de son épouse. Il est satisfait de sa journée de travail mais sa femme souligne plutôt la pénibilité de son métier. Il est donc important de tenir compte de la perception des gens, mais aussi de la manière dont ils communiquent avec les enquêteurs.

[Mireille Razafindrakoto]

Nous avons aussi constaté, à travers des enquêtes quantitatives, que les femmes sont le plus souvent beaucoup plus critiques que les hommes. La question qui se pose alors est : les femmes sont-elles plus critiques sur les situations générales, et plus souples lorsqu'elles décrivent leur propre situation ?

Nguyễn Thị Thu Thủy

Dans la communauté Cham, les femmes tiennent une place majeure pour les décisions économiques et l'éducation des enfants. Elles sont les chefs de famille. Les enquêtes prouvent pourtant qu'elles subissent de fortes inégalités alors que l'indice de satisfaction est élevé. Pour les Hoa, ou le patriarcat est de règle, les femmes vivent une situation très inégalitaire mais elles demeurent satisfaites de leur situation, elles l'acceptent. D'un point de vue extérieur, il existe clairement des inégalités, mais de l'intérieur, dans les deux cas, les femmes sont satisfaites.

[Mireille Razafindrakoto]

Votre remarque montre bien la complexité des inégalités de genre. Il faut à la fois tenir compte des observations, des références que l'on a à partir de faits objectifs, mais aussi de la perception de la personne enquêtée, de la manière dont les enquêtés communiquent leurs points de vue. Il existe en effet des freins à parler de quelque chose qui n'est pas très bien vécu : les gens peuvent se déclarer satisfaits même si ce n'est pas le cas. Ces deux approches sont complémentaires : l'indicateur de satisfaction n'est pas suffisant pour analyser une réalité.

[Pierre Yves Le Meur]

Je voulais juste ajouter quelques mots sur les décalages que l'on peut observer entre une série d'indicateurs qui paraissent objectifs et les discours des acteurs qui peuvent apparaître divergents. Par rapport à la question posée, il est évident qu'il n'y a pas à choisir entre les deux : il n'y a pas des indicateurs qui seraient faux et des discours qui seraient plus justes, ou inversement.

Le choix ne se pose pas. Par contre, les enquêtes servent à deux choses : à apporter des réponses aux questions posées mais aussi à enrichir le questionnement : on constate un décalage et l'on pose d'autres questions. Les réponses peuvent être complexes. Les décalages constatés renvoient bien souvent à la question des normes sociales, c'est-à-dire à la définition de ce qui est acceptable ou pas en terme d'inégalités : « *La situation n'est pas heureuse, mais en même temps je l'accepte parce qu'elle est socialement acceptable, elle reste dans des normes qui me paraissent à peu près justes* ». Ces décalages peuvent exprimer autre chose, l'influence de la situation d'enquête par exemple, où l'on tend à dire à l'enquêteur ce qu'il a envie d'entendre. Les divergences peuvent enfin signifier que les indicateurs n'étaient peut-être pas les bons. Dans ce cas, il faut retravailler le cadre de l'enquête. Pour conclure, ces contradictions apparentes sont dans tous les cas génératrices de questions à traiter. C'est en ces termes qu'il faut réagir à ces décalages.

[Annuska Derks]

La discussion sur les perceptions, les normes sociales et le degré de satisfaction malgré des inégalités démontre que le chercheur doit être bien conscient qu'il existe des différences entre ce que l'on dit, ce que l'on fait et ce que l'on pense. C'est évidemment très difficile à déterminer pour des enquêtes courtes, car on ne peut clarifier ces différences que par des enquêtes qualitatives plus longues.

Journée 1, après-midi du lundi 18 Juillet

[Olivier Tessier]

Cet après-midi est consacré à la préparation des enquêtes de terrain. Sur le programme initial, tel qu'il a été imprimé dans les dossiers 2011 des JTD qui vous ont été distribués, il était prévu de faire une présentation de la région de Tam Đảo et de son piémont. Cette présentation sera finalement effectuée demain matin par les autorités de la commune de Tam Quan qui ont tenu à nous recevoir pour présenter la région et le village où nous allons réaliser nos enquêtes.

Nous allons, avec Pierre-Yves, vous proposer un lien entre les présentations de ce matin et les concepts et outils méthodologiques que nous allons utiliser pour réaliser notre guide d'enquêtes. Puis, nous diviserons l'atelier en trois groupes afin de préparer au sein de chacun une première mouture de la trame d'enquête que nous utiliserons. Nous nous retrouverons en fin d'après-midi afin de vous présenter, comme chaque année, certaines techniques d'entretien.

2.4.2. Synthèse : notions et méthodologie

[Olivier Tessier]

Christophe Gironde a insisté sur le fait que le concept d'inégalité n'est pas la pauvreté. La pauvreté est un état : on est pauvre par rapport à une norme sociale ou économique. Le concept d'inégalité est un processus évolutif : soit les inégalités se creusent, soit elles se réduisent. Il est possible de quantifier ce rapport d'inégalité : le salaire le plus faible est vingt fois inférieur au salaire le plus haut. On peut établir un rapport. Cela a

été clairement énoncé, l'inégalité n'est pas uniquement économique ; c'est aussi une inégalité d'accès à des soins, à l'éducation, etc. Le concept d'inégalité ne peut exister que lorsqu'il est replacé dans un contexte à la fois social et économique, dans une société donnée. On ne peut pas parler d'inégalités absolues.

Je voudrais insister sur la notion d'équité. L'équité est une perception. La vraie égalité homme/femme est lorsque l'on aura des revenus égaux : un homme gagne 100, une femme gagne 100. L'équité est de croire, ou de reconnaître, par des normes sociales ou économiques, qu'il est normal, acceptable qu'un homme gagne 150 et qu'une femme gagne 100. On comprend que l'équité est une notion de normes sociales, il n'y a quasiment plus rien d'économique en lien avec cette notion. On ne recherche plus une égalité de fait, quantitative, mais ce qui est acceptable, ou pas, dans une société. Par exemple, dans beaucoup de sociétés paysannes, mais également en Europe récemment encore, le fait que les filles ne soient scolarisées en primaire était équitable, même si le garçon allait jusqu'au lycée. C'était équitable car le rôle de la femme, sa position et son avenir en fin de compte, était tracé et faisait qu'elle n'avait pas besoin d'une éducation supérieure. Cette situation serait à présent considérée tout à fait inéquitable et inacceptable. Tout cela est subjectif, il s'agit de perception, et je crois que cet élément doit être intégré à nos grilles d'enquête.

[Pierre-Yves Le Meur]

L'objectif de cette séance de transition est d'arriver à poser un cadre méthodologique.

Nous sommes au stade où il s'agit de traduire les questions que l'on se pose en tant que chercheur – une problématique –, en questions que l'on posera aux enquêtés. Il s'agit aussi de construire des indicateurs : en d'autres termes, que va-t-on observer, demander ? Dans notre cas, il s'agit plutôt d'indicateurs qualitatifs.

Je vais reprendre la distinction posée dans la matinée entre les questions sur le « comment » et celles sur le « pourquoi ». Si l'on pose des questions générales sur le « pourquoi », les gens ont tendance à livrer une « théorie locale » : « *Ici, cela se passe comme cela* », au lieu de nous raconter véritablement comment cela s'est passé pour eux. Avec un questionnement sur le « comment », on s'intéresse à des processus, des trajectoires. Les gens vont en quelque sorte vous raconter leur vie. Évidemment, on ne demande pas aux gens de raconter leur vie en général, mais en rapport à des sujets précis. Si l'on travaille sur le foncier, on tentera par exemple de comprendre les étapes et les modalités de l'accès à la terre (ou dans la déprise) : acquisition par héritage, achat, redistribution, expropriation, etc. À ce stade, ce qui est intéressant est d'identifier des moments clefs, des événements forts qui ont infléchi la trajectoire de vie – une catastrophe qui fait qu'à un moment la personne est entrée dans un cycle d'appauvrissement, ou au contraire a eu accès à de la terre grâce à une loi foncière qui a permis de déclencher une spirale vertueuse. L'identification de ces événements permet de passer à des questions sur le « pourquoi », sur une base empirique un peu consolidée : qu'est-ce qui a fait que la personne a pris cette décision ?

Les niveaux d'explications récoltés lors de l'entretien peuvent être contradictoires ou différents les uns des autres. Il faut absolument tous les prendre en considération.

Prenons un exemple. Un événement malheureux se passe, les personnes pourront vous dire « *Je n'ai pas eu accès aux médicaments* », ou bien « *Nous avons été victimes d'une attaque d'un voisin jaloux* » ou encore « *Je n'avais pas d'argent. J'ai été obligé de vendre une parcelle pour acheter des médicaments* ». Nous avons trois niveaux d'explications très différents et aucun n'est faux, aucun n'est plus vrai que les autres. Si l'on reprend la grille d'explication que proposait Christophe ce matin, lorsqu'il disait « *Au fond, il y a deux types d'explications des inégalités, celles culturelles/naturelles et celles plus relationnelles* », on s'aperçoit que le questionnement sur le « pourquoi » permet d'appréhender ces deux niveaux d'explications. Il est donc important de séparer les questions sur le « comment » des questions sur le « pourquoi » car c'est cette distinction qui permettra de lever certaines contradictions. Sur cette base, on peut retourner vers les informateurs, croiser le « pourquoi » et le « comment », aller plus loin dans l'enquête.

Par ailleurs, les réponses au « pourquoi » livrent des explications mais aussi des jugements, « *C'est acceptable, ce n'est pas acceptable* ». Ces deux niveaux doivent être différenciés lorsque vous analyserez vos entretiens – mais souvent la distinction est faite dans le cours même de l'entretien. Le jugement que les gens ont sur leurs actions ou leurs situations est extrêmement important car il est pour eux explicatif, et, par ricochet, il permet au chercheur d'« entrer » dans leur logique.

Par rapport à toutes ces questions, les conflits sont un type d'événement particulièrement intéressant lors de l'enquête. Ils sont d'une part un mode d'expression, une façon de comprendre une situation et d'en dire quelque chose : « *Je rentre dans un conflit parce que je ne suis pas content* » ; d'autre part, cela oblige les gens à s'expliquer. Pour entrer dans un conflit on se justifie, et du coup, les principes qui guident l'action deviennent plus « visibles » ou explicites. Et puis, il y a bien sûr un autre élément important dans une séquence conflictuelle par rapport à notre sujet des inégalités : l'examen de la sortie des conflits. Les conflits sont-ils toujours arbitrés dans le même sens, au bénéfice des mêmes individus ? Qui résout les conflits ? Ce sont des facteurs d'inégalité extrêmement importants.

Revenons sur la question du « qui ». Il est nécessaire de bien situer la personne à qui vous parlez – en termes générationnel, ethnique, de genre, etc., mais aussi, si cette personne a une position économique diversifiée, des responsabilités politiques, etc. L'objectif est d'obtenir une sorte de carte d'identité socio-politique. D'un point de vue horizontal, les individus sont intégrés dans des unités plus larges : un ménage, un lignage et/ou dans des réseaux ou entités plus larges ; d'un point de vue vertical, ils sont incérés dans des trajectoires familiales – un mouvement d'accumulation peut venir de la génération précédente.

Dernier point, l'ethnicité. Je crois très important de replacer ce critère dans la question plus large des appartenances. Le fait d'appartenir à un groupe, qu'il s'agisse d'un groupe ethnique, d'un lignage, d'un genre, d'une nation détermine (et légitime) en particulier l'accès à certains types de ressources ; l'appartenance peut être considérée comme une sorte de ressource « de second ordre », au sens où elle détermine l'accès à d'autres ressources.

Les formateurs procèdent à la répartition des trois groupes suivant deux principaux critères : sujet de recherches/discipline et linguistique – cinq stagiaires ne sont pas vietnamophones ce qui pose la question de l'interprétariat.
Les groupes formés, les stagiaires établissent leur propre trame d'entretiens. Pour le groupe travaillant sur les questions foncières par exemple, la trame d'enquête se décompose comme suit :
- questions préalables sur l'identité sociale de l'enquêté, situation générale de l'exploitation ;
- trajectoire d'installation ou de déplacement de l'enquêté et de ses ancêtres ;
- collectivisation : situation de la personne et des terres du village ;
- décollectivisation : situation de la personne et du village ;
- évolution du patrimoine foncier post décollectivisation ;
- usage du sol et transformation de ces usages (effets sur le patrimoine, la stratégie foncière du foyer, diversification agricole) ;
- statut des terres (enregistrement formel ou pas et ses effets) ;
- concerné, ou pas, par des politiques publiques portant sur les terres.

2.4.3. Rappels sur les techniques d'enquêtes : la conduite des entretiens

[Olivier Tessier]

Mon intervention se décline selon six points distincts. Ils sont le produit de l'expérience des précédents ateliers des JTD, lorsque nous avons suivi, avec les différents formateurs qui se sont succédés, les binômes sur le terrain.

Olivier Tessier introduit des éléments de technique d'enquêtes présentés lors de l'atelier de 2010 : socle commun à tout entretien, les deux niveaux d'enregistrement des données, canevas (trame) de questions et pistes de recherche, passage de la question du chercheur à la question de terrain, attitude lors de l'entretien, intervention de l'extérieur. Pour ces différents développements, nous renvoyons le lecteur à notre précédente édition : Bourdeaux P, E. Pannier, O. Tessier (2011), Formation aux méthodes d'enquêtes et aux pratiques de terrain en socio-anthropologie : « Enjeux, tensions et conflits autour de l'appropriation et du l'usage du foncier » in Lagrée S. (éditeur scientifique), Op. cit., pp. 277-281. Également disponible sur le site de l'AFD, de l'ÉFEO et www.tamdaoconf.com

Journées 2, 3, 4

L'atelier se déplace au village de Đồng Bua de la commune de Tam Quan afin de conduire des enquêtes préparées en cours. Les entretiens avec les villageois se font en binôme ; chaque formateur organise sa journée en suivant un sous-groupe dont il a la charge.

Journée 5, vendredi 22 juillet

De retour à la station, l'atelier se divise en trois groupes afin de finaliser le travail de synthèse des différents binômes, commencé le jeudi après-midi sur le piémont, autour des axes d'analyse pré-définis : dynamiques de différenciation des systèmes d'activités productives depuis le Đổi Mới *(groupe 1) ; différenciation comme construit culturel (groupe 2) ; inégalités d'accès au foncier comme produit de l'histoire régionale et locale (groupe 3).*

[Olivier Tessier]

Notre objectif principal est de préparer la restitution de samedi. Je voudrais rappeler le cadre global dans lequel s'est insérée cette enquête terrain. Ensuite, chacun des trois groupes présentera les principaux résultats obtenus en lien avec la problématique « Différenciations et inégalités interethniques et de genre », en ajoutant éventuellement d'autres types d'inégalités qui auraient été mis en évidence sur le terrain. À l'issue de chaque présentation, nous prendrons quelques instants pour faire intervenir chacun des autres groupes, afin de croiser les données et les interprétations. Ces interventions doivent être ciblées sur des informations nouvelles ou sur des informations contradictoires, en tout cas divergentes, avec celles présentées par le groupe.

Nous avons essayé de différencier trois grandes étapes :

Graphique 57 *Étapes de la recherche*

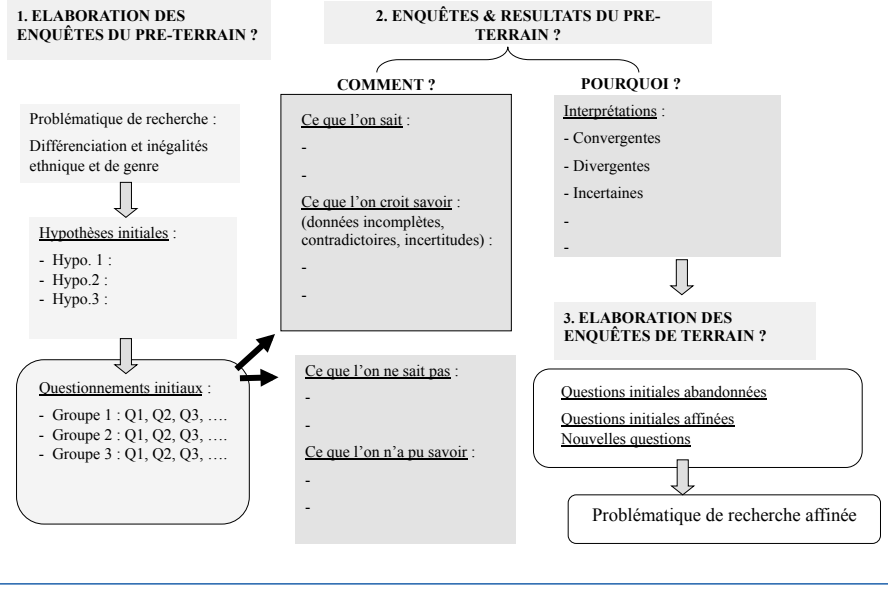

Sources : Construction des formateurs et des stagiaires.

- la préparation de la thématique de recherche, puis les types de questions posées pour chaque groupe – Journée 1 ;
- les résultats du pré-terrain – trois jours au village de Đông Bùa. Le travail réalisé depuis jeudi midi est une phase de traitement : ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas, interprétation les données collectées pour préparer la restitution. Nous en sommes à la fin de la phase 2. Il faut également mettre en évidence les questions que nous n'avons pas pu aborder.

Les stagiaires commentent et comparent les résultats livrés à la suite des deux premières présentations portant sur la différenciation des activités économiques et de construit culturel. Les formateurs attirent l'attention des stagiaires sur deux entrées principales :
- la représentation politique des femmes. Les femmes sont peu représentées au Comité populaire ou dans les associations de masse, mais la littérature scientifique montre souvent que leurs intérêts sont peut être mieux défendus par d'autres. La question sous-jacente est en fait la suivante : « Si les hommes font davantage de politique, celle-ci est-elle défavorable aux femmes ? ». Enfin, les travaux menés dans la province de Hưng Yên montrent que le travail rémunéré des femmes – alors que les hommes sont en réunion au Comité populaire – est aussi générateur de pouvoir. Le véritable processus de recherche entre le moment où l'on identifie une inégalité et le stade suivant est ainsi de se demander ce que cela entraîne ;
- facteurs de différenciation lignagère. Il importe de porter l'analyse inter-thnique sur un mode non binaire, c'est à dire de ne pas représenter une ethnie – ici les San Dìu – par rapport à un « standard » – l'ethnie Kinh.

L'approche binaire homme/femme a tendance à homogénéiser chacun des groupes : celui des hommes versus celui des femmes, alors qu'il existe vraisemblablement des inégalités au sein d'un même groupe – exemples de belles filles exploitées par leur belle mère. Il s'agit d'une inégalité liée aux rapports intergénérationnels et de statut social de l'individu, et non pas de genre.
L'exercice est avant tout d'ordre méthodologique et pédagogique, seule la thématique en lien avec les questions d'inégalité d'accès au foncier a été reprise dans le cadre de cette publication.

Rapporteurs - groupe 3

Nous avons étudié les inégalités d'accès au foncier à travers l'histoire régionale et locale. Cette analyse des inégalités se décompose en deux parties : chronologique – production ou réduction des inégalités dans le village ; transversale – à travers les différents catégories de terres – agricoles, forêts, habitations.

Quatre phases chronologiques doivent être distinguées :

- les facteurs d'antériorités d'implantation de la population. Cette période génère une première inégalité en faveur des familles implantées dans le village depuis quatre ou cinq générations. Des espaces d'habitation importants ont pu être défrichés favorisant d'autant la diversité des activités économiques. D'autre part, les larges espaces habités sont un atout supplémentaire lors de la transmission d'une partie des terres de jardin aux enfants ;

- la période de collectivisation. Peu de données ont été récoltées, mais nous faisons l'hypothèse que le rôle ou le poste occupé dans la coopérative par le chef de famille a pu induire des différences de revenus, aujourd'hui facteurs de fortes inégalités ;
- la période de décollectivisation et de redistribution des terres. 1981 marque l'année d'une redistribution foncière par tirage au sort, mais les familles disposent alors de nombre de stratégies pour contourner la redistribution des parcelles en procédant notamment à des échanges informels – terres agricoles proches de l'habitat, par exemple. Les redistributions qui suivront, notamment en fonction du nombre d'actifs ou par tête, permettront de réduire certaines inégalités d'attribution. Enfin, de nouveaux facteurs d'inégalités sont apparus, du fait de la charge agro-démograhique : les familles mariées après 1991 n'ont plus eu accès aux terres d'habitat hors achats (1991), aucune parcelle de rizière n'est attribuée aux nouveaux nés (1993) ;
- la phase actuelle : attribution de titres officiels de propriété foncière – livret rouge – et construction de la route. Une nouvelle route bétonnée traverse le village et pose la question de l'attribution, ou non, de titres fonciers pour les terres d'habitat – seules 40 % des familles possèderaient ce livret. Les raisons avancées sont l'inégalité d'accès à l'information, l'éducation et les relations à l'État. Ces inégalités d'accès aux livrets sont, elles mêmes, génératrices d'inégalités au crédit. L'absence de livret est également source d'inégalité lors de la transmission des terres à la nouvelle génération. Enfin, des inégalités d'indemnisation sont mises en lumière, en fonction de la possession ou non du livret, des négociations établies avec l'entrepreneur en charge des travaux d'infrastructures, et de la localisation des terrains concernés par ces travaux – destruction de l'habitat et des terres de jardins.

Les facteurs d'inégalités sur l'attribution des catégories sont multiples – exemple des terres à riz. De même, les terres forestières sont, à présent, attribuées selon un droit d'usage de cinquante années, sans que soient clairement précisées les modalités d'accès de gestion. Enfin, les écarts d'indemnisations entre les foyers sont élevés, suite à la construction de la route – *cf.* livret rouge.

[Olivier Tessier]

Nous allons réfléchir, à partir des restitutions par groupe, au schéma général, à la manière dont nous allons construire la restitution de demain. Nous vous proposons avec Christophe Gironde et Pierre-Yves Le Meur de préparer une conclusion reprenant certains éléments avancés dans la discussion depuis une semaine. Nous axerons la présentation sur l'intérêt et les limites d'une enquête de terrain courte dans l'approche des inégalités de genre et d'ethnicité. Nous rappellerons que la présentation correspond à la phase de pré-terrain et que des questions plus précises ont émergé pour construire une problématique plus détaillée de recherche. Enfin, nous évoquerons également le rôle de l'État dans la production des inégalités – comment l'État peut-être perçu comme producteur d'égalités ou d'inégalités ?

2.4.4. Restitution synthétique de l'atelier

(Retranscription)

[Christophe Gironde]

Notre objectif durant cette semaine de formation a été d'exercer les stagiaires à la pratique de l'enquête de terrain, aux entretiens semi-structurés, en fonction de la thématique 2011 des JTD. Nous avons, dans un premier temps, consacré la première journée à définir ce que l'on cherche, et à transformer nos problématiques de recherche en questions que l'on posera ; puis nous avons préparé dans chaque groupe une trame d'entretien. L'atelier s'est alors déplacé durant trois jours dans un village du piémont de Tam Đảo, à Đồng Bua. Ce village a été proposé par les autorités, et non choisi par nous, ce qui par ailleurs n'a posé aucune contrainte particulière au vue de l'exercice visé puisqu'il n'y a pas *a priori* de villages plus ou moins intéressant que d'autres. Passées les journées d'entretien auprès des familles, notre défi était de rendre compte de ce qui avait été dit. Un imposant travail de tri et questionnement des propos recueillis auprès des personnes enquêtées a été réalisé : est-ce que cela est vrai, plausible, réaliste ? Enfin, nous avons synthétisé l'ensemble des enquêtes réalisées par binôme à partir des trois thématiques pré-définies : différenciation des systèmes d'activités productives depuis la politique de Renouveau, différenciation comme construit culturel et inégalités d'accès au foncier comme produit de l'histoire régionale et locale.

Carte 7 *Province de Vĩnh Phúc, districts et communes*

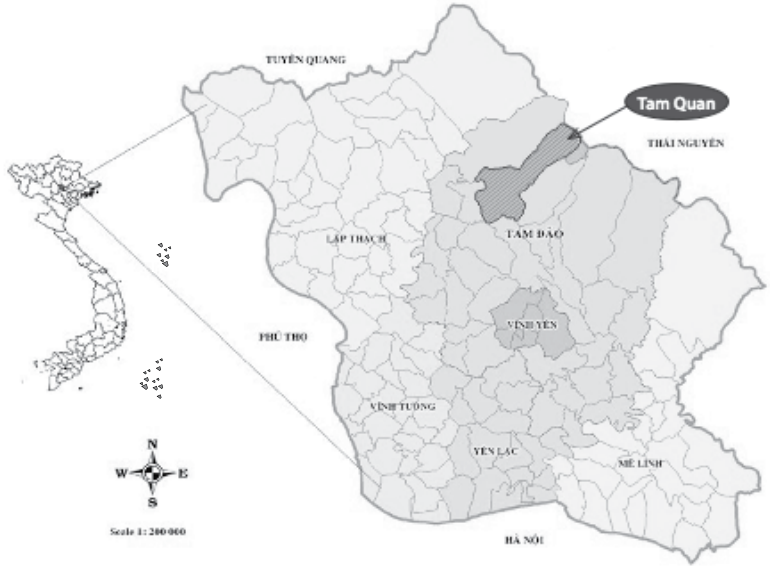

Sources : construction des stagiaires.

Deux rapporteurs exposent les principaux résultats à l'ensemble des stagiaires. Le lecteur se réfèrera, partiellement, aux échanges de la journée du vendredi après-midi et à la synthèse proposée ci-dessous.

[Pierre Yves Le Meur]

J'aimerais ouvrir quelques pistes de réflexion, revenir sur la problématique de départ, nos premières questions, et examiner comment elles ont pu évoluer à la lumière du terrain. Il importe également de souligner comment notre atelier a évolué, progressé en cours de route, au travers de débats très nourris ; une conclusion essentielle touche au progrès sur le terrain et à l'ambiance extrêmement conviviale de la semaine.

Par rapport aux séances plénières et d'ateliers en salle, que veut dire ce passage par le terrain ? Il faut être prudent. Lorsque l'on se positionne sur le local, un effet de loupe opère : on regarde au microscope une unité très petite, le village, et l'on risque fortement d'oublier des éléments de contexte plus larges – migrations, politiques publiques, niveaux administratifs supérieurs, etc. Le village de Đồng Bua n'est évidemment pas représentatif. Il s'agit d'un seul village, où nous avons fait peu d'enquêtes, unique technique utilisée par ailleurs. Nous avons recueilli des propos que nous avons tenté de croiser. En quelque sorte, nous demandons aux gens de raconter leur vie. Nous leur demandons également un jugement sur la manière dont un fait s'est passé, la raison de ce fait – mais en général, les gens racontent sans que l'on ait besoin de leur demander. Nous n'avons pas observé les choses en profondeur, aussi il importe de rester prudent sur l'interprétation. En même temps, les résultats sont significatifs : nous avons entendu des discours, croisé des données et l'on peut dire des choses sur ce que l'on a compris des inégalités dans ce village après une soixantaine d'enquêtes.

Cela nous amène à la pertinence de la pré-identification des thèmes : les inégalités de genre et entre ethnies sont-elles les plus déterminantes, les plus importantes ? Cela conduit à poser la question des inégalités : les gens sont-ils simplement homme/femme, San Dìu/Kinh ? Nous avons identifié des croisements entre différentes situations d'inégalités : classes sociales, genres, ethnies, générations, etc. Par ailleurs, pour comprendre ces inégalités, il faut considérer le contexte. Une inégalité au sein du foyer, du ménage – par rapport à l'indicateur de tâches domestiques, par exemple – n'est compréhensible que si on la compare avec la manière dont les gens se comportent dans l'espace public – qui serait lui-même à définir par ailleurs. Il y a des relations entre des inégalités s'exerçant en divers « lieux » – ou entre différents niveaux sociaux ; à cet égard la distinction entre espace public et domestique est importante.

Pour le cadre d'analyse, nous avions une idée de départ sur les inégalités. Nous avons réfléchi sur ces questions à partir d'une présentation de Christophe Gironde. Nous avons vu que dans les discours, les gens s'exprimaient plutôt en termes de différences qu'en termes d'inégalités. Il y a aussi la question inégalité/équité qui renvoie à des critères objectifs – quel niveau d'éducation, quel accès au crédit, à la terre ? – et à un jugement sur ces accès préférentiels – est-ce que les gens sont satisfaits de leur situation, l'inégalité est-elle acceptable ? Du point de vue des acteurs, l'équité s'exprime en ces termes. Il faut également éviter tout déterminisme,

ne pas exagérer le poids des contraintes. Aussi difficile que soit la situation, les acteurs ont des marges de manœuvre. Ils peuvent développer des stratégies et toutes les trajectoires sont particulières. Cela rend l'exercice plus intéressant mais aussi plus difficile, en termes d'interprétation.

Nous avons vu émerger du terrain une distinction entre des événements directement et immédiatement, générateurs d'inégalités, et des événements générateurs d'inégalités de manière indirecte, différée dans le temps. Prenons deux exemples :

- l'antériorité de l'arrivée dans le village. Les gens qui se sont installés dans le village dans les années 1980 sont directement défavorisés concernant l'accès à la terre. Ils ont moins de terres de jardin et d'habitation. L'antériorité produit directement une inégalité. En revanche, les San Dìu, premiers occupants de l'espace villageois, ont su préserver, bien que l'on ne sache pas vraiment comment, un certain nombre de droits d'accès aux terres de piémont. Ils ont pu faire prévaloir leur droit de cultiver ces terres à la fin des années 1980. L'antériorité joue ici de manière différée dans le temps ;
- issus de la loi de 1993, les livrets rouges ont été distribués tardivement, et pas à tous, dans les années 1999-2002. Pour beaucoup de gens du village, ce livret de propriété foncière n'était pas véritablement important, « *Nous habitons ici, on sait ce que l'on veut faire de notre terre. On peut la transmettre à nos enfants. On a notre maison, les voisins savent qui nous sommes, on a une légitimité locale* ». Mais l'aménagement de la route menant au village a créé un contexte d'expropriation. Les livrets sont devenus importants car ils conditionnent l'indemnisation. Le livret rouge n'est pas directement générateur d'inégalités mais le devient face à un enjeu exogène.

Enfin, en termes d'interprétation, on peut se poser la question de la portée, de la signification d'une inégalité observée. Par exemple, l'absence des femmes aux postes de pouvoir. C'est une inégalité évidente, radicale – hormis l'existence de l'association des femmes. Mais que montre cette inégalité ? Des discours intéressants ont été tenus : « *Pendant que les hommes sont en réunion, nous faisons du commerce* ». Il ne s'agit pas de relativiser la situation mais de comprendre où se jouent les inégalités, quelle est la signification de ce que l'on observe.

Cela nous a amenés à revoir les problématiques. Très rapidement, les problématiques de genre et d'ethnicité ont été reprises car elles comportent un fort risque d'homogénéisation de catégories différenciées – hommes/femmes, San Dìu/Kinh – comme s'il s'agissait de catégories figées, définitives et éternelles. Ce ne sont pas des catégories homogènes : il y a des inégalités au sein du groupe des femmes, par exemple – relation de forte exploitation belle mère/belle fille. Pour les San Dìu, certains lignages ont manifestement plus d'importance, de pouvoir que d'autres. Ce sont probablement ceux qui ont su accéder aux postes clefs durant la collectivisation. S'agit-il aussi des plus anciennement installés ? Le groupe des San Dìu n'est absolument pas un groupe homogène. De plus, le discours est souvent brutal, caricatural : l'homme décide, la femme accepte. On s'aperçoit qu'en réalité la femme a beaucoup négocié pour faire valoir son point de vue. Derrière un fait observé – la décision est aux

mains de l'homme –, un processus existe. Pour bien comprendre une inégalité, il faut se situer en amont. Cela renvoie à des questions de méthodes : plus on observe de choses, plus on peut croiser d'éléments, plus l'analyse pourra être étayée et pertinente. Par rapport à la question de l'ethnicité, le risque est de prendre ces catégories comme des catégories figées, de faire des classements : il y a des Kinh, il y a des San Dìu qui présentent des différences « culturelles » tout en entretenant des relations de divers ordres. C'est à travers ces relations que l'on peut éventuellement mettre en évidence des inégalités.

On pourrait faire l'hypothèse qu'il y a un élément plus fondateur que l'ethnicité dans la trajectoire du village : l'antériorité – les San Dìu, premiers arrivants, et les Kinh, arrivés dans les années 1960. L'histoire du peuplement est peut-être aussi importante que la question ethnique – on peut même voir dans le lieu d'origine et l'antériorité relative des composantes de l'appartenance ethnique. De plus, les ethnies s'influencent mutuellement : nous avons observé un processus d'acculturation des San Dìu, certains ne parlant plus leur langue, par exemple. Il existe un rapprochement entre Kinh et San Dìu – par le mariage – avec des trajectoires très complexes et cela contribue au brouillage des frontières entre ethnies. Nous sommes donc arrivés à revoir la notion d'ethnie, notion beaucoup plus changeante qu'il ne paraît.

Texte de lecture (www.tamdaoconf.com)

Christophe Gironde (2009), « Réformes, croissance et augmentation des inégalités dans le delta du fleuve Rouge – Viet Nam (1980-2000) », Moussons, 13-14 : 269-308.

Bibliographie sélective

BOURDEAUX P, E. PANNIER et O. TESSIER (2011), « Formation aux méthodes d'enquêtes et aux pratiques de terrain en socio-anthropologie : Enjeux, tensions et conflits autour de l'appropriation et du l'usage du foncier » in Lagrée S. (éditeur scientifique), collection *Conférences et Séminaires*, n°2, AFD-ÉFEO-Tri Thức, pp. 277-281.

BOURDIEU, P. (1998), *La Domination masculine*, coll. Liber, Seuil, Paris.

CLINGJ.-P., NGUYENT.T.Huyen, NGUYENH. Chi, PHAN T. N. Tram, RAZAFINDRAKOTO M. et F. ROUBAUD (2010), «The Informal Sector in Vietnam: A focus on Hanoi and Ho Chi Minh City», Editions The Gioi, Hanoi.

RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. et J.-M. WACHSBERGER (2010), «Satisfaction at Work and Informal Sector in Vietnam», International Conference on «The Informal Sector and Informal Employment: Statistical Measurement, Economic Implications and Public Policies», Hanoi, May, 6-7, 2010.

RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. et NGUYEN H. Chi (2011), «Vietnam Labour Market: An Informal Sector Perspective » in Nguyen Duc Thanh (ed.), Vietnamese Economy at crossroads, Vietnam Annual Economic Report 2011, VEPR, Knowledge Publishing House, Hanoi.

Liste des stagiaires

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherche	Courriel
Bùi Thị Hồng Loan	Université des cultures de Hồ Chí Minh Ville	Cultures, ethnologie	Réseau social des Khmer dans le delta du Mékong	hongloanbthlbtbt@yahoo.com
Cao Hoàng Hà	École Normale supérieure de Hà Nội	Géographie, socio-économie	Dynamique des structures professionnelles et activités touristiques : étude de cas du district de Tam Đảo	havns.edu@gmail.com
Chu Phạm Minh Hằng	Université sur les cultures de Hồ Chí Minh Ville	Ethnologie, anthropologie	Ethnicité, mariage, famille et rôle des femmes dans la famille : approche qualitative	minhhangcp@yahoo.com
Chu Thị Vân Anh	Université de Thái Nguyên	Anthropologie	Méthodologie en anthropologie	vananh_dth@yahoo.com.vn
Đặng Hoàng Lan	Université des cultures de Hồ Chí Minh Ville	Anthropologie culturelle	Croyances, religions	hoanglan0708@yahoo.com
Đặng Thanh Nhàn	Institut de recherche sur la famille et le genre	Famille, genre	Impacts sociaux de la migration des travailleurs ruraux	dthanhnhan222@gmail.com
Đỗ Thị Kim Anh	Institut de développement durable du Nord		Ré-installation de la population rurale	kimanh1310@gmail.com
Đỗ Bích Diễm	Centre de recherche, consultance et développement communautaire	Développement durable	Évaluation d'impact des projets de lutte contre la pauvreté sur la vie des femmes	dbdiem@yahoo.com
Grard Marie	Université Provence 1	Anthropologie	Familles rurales dans le Nord du Việt Nam	marie.grard@wanadoo.fr
Heng Lina	Université royale de droit et des sciences économiques du Cambodge	Sciences juridiques	Droit foncier des ethnies au Cambodge	lina.heng@yahoo.com
Ho Chantha	Université royale de droit et des sciences économiques du Cambodge	Sciences juridiques	Droits de l'Homme au Cambodge	chantha_droit@yahoo.fr
Hoàng Thị Quyên	Institut de politique et d'administration	Sociologie	Genre et développement	hoangquyenhv4@yahoo.com
Hoeung Vireak	ONG Nyemo Cambodia	Genre	Processus de réintégration des populations vulnérables à Phnom Penh, Kandal and Prey Veng, Cambodge	nilvireak@yahoo.fr
Khieng Socharkriya	Université royale de droit et des sciences économiques du Cambodge	Sciences juridiques	Expropriation foncière et droit de propriété au Cambodge	ks_charkriya@yahoo.com

Nom et prénom	Établissement	Discipline	Thème de recherche	Courriel
Nguyễn Lan Hương	Institut de développement durable du Sud	Économie	Économie touristique et développement	lhuong1492@yahoo.com
Cao Thị Thanh Nga	Institut de recherche sur l'environnement et développement durable	Environnement, développement	Développement rural	caothithanhnga@gmail.com
Nguyễn Thị Thu Thủy	Université de Thủ Dầu Một, province de Bình Dương	Anthropologie	Inégalités et société urbaine	thuthuy0072@gmail.com
Nguyễn Tuấn Anh	Institut de recherche sur l'Asie du Sud-est	Économie	Développement économique et inégalités sociales	nguyentuananh_ct@yahoo.com.vn
Trần Văn Kiên	École Normale supérieure de Hà Nội	Économie	Dynamique économique agricole dans la région littorale de Hải Hậu, province de Nam Định	trankienedu@gmail.com
Vũ Phương Nga	Musée d'ethnologie	Ethnologie, anthropologie	Rôle des femmes Thái dans la reproduction, le mariage et l'économie familiale	phuongngavme@gmail.com

Conférences & Séminaires

Biographies des intervenants

Philippe Antoine

Courriel : ppelo34@orange.fr

TITRE ET DIPLÔMES

Directeur de recherches, IRD, UMR CEPED, IRD-INED-université Paris Descartes

SITUATION PROFESSIONNELLE

Philippe Antoine est chercheur-démographe à l'IRD depuis 1975, directeur de recherche depuis 1989. Expérience professionnelle dans différents pays : Algérie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Mauritanie, Sénégal, Togo.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mes travaux de recherche se sont essentiellement focalisés sur les transformations sociales et démographiques en milieu urbain. Abidjan, Dakar, Bamako, Yaoundé, Antananarivo et Lomé constituent en ce domaine des lieux d'observations privilégiés. J'ai tout d'abord étudié la dynamique du peuplement d'Abidjan et montré la diversité des évolutions démographiques selon les catégories sociales dans cette ville (1976 à 1982 avec la direction de la Statistique de Côte d'Ivoire). J'ai étudié ensuite les différences intra-urbaines importantes existantes à Pikine (banlieue de Dakar), dues en partie à l'insuffisance des infrastructures et au faible niveau d'instruction des mères dans les quartiers les plus pauvres (en collaboration avec la Direction statistique, Sénégal, 1985-1988). L'objectif central de l'étude pluridisciplinaire entreprise par la suite à Dakar (en collaboration avec l'IFAN - Université Dakar - en 1988-1991) consistait à voir comment, dans un contexte d'aggravation de la crise économique, ont évolué les conditions et les modalités de l'insertion urbaine. À l'aide d'enquêtes biographiques, trois composantes de l'insertion en ville ont été étudiées : l'accès au travail, l'accès au logement, la constitution et l'évolution du ménage. La comparaison des processus d'insertion à Dakar et Bamako a montré le rôle fondamental de l'emploi et de l'instruction dans l'évolution des dynamiques familiales et résidentielles (1991-93, en collaboration avec l'IFAN, le CERPOD à Bamako et le Département de démographie de l'université de Montréal). Au CEPED (1993-1999) j'ai initié un travail comparatif avec plusieurs équipes africaines ayant adopté notre approche biographique de l'insertion urbaine à Yaoundé (IFORD 1996), à Antananarivo (Madio, 1998) et Lomé (URD en 1999-2000). Environ une dizaine de thèses ont été réalisées à partir de ces enquêtes, ainsi que de nombreuses publications. Dans le cadre du groupe de réflexion sur l'approche biographique (GRAB), j'ai coédité avec Eva Lelièvre deux manuels méthodologiques concernant les enquêtes biographiques aux éditions de l'INED.

De 2000 à 2007 j'ai animé à Dakar une équipe (IRD-DIAL et IFAN) qui étudiait, d'une part, les dynamiques familiales et, d'autre part, le passage de l'adolescence à la vie adulte pour les différentes catégories sociales. La crise entraîne des recompositions des catégories socio-économiques, génère un processus de restructuration de l'organisation familiale et entraîne une redistribution des statuts et

des rôles entre les sexes et les générations. Les recherches abordaient également l'analyse comparative des interrelations entre vie professionnelle et vie familiale à Dakar et Lomé.

Depuis 2008, mes travaux, longtemps focalisés sur les événements affectant l'entrée en vie adulte (premier mariage, premier emploi, etc.) se portent maintenant sur la sortie de la vie adulte et la transition vers la vieillesse. Une transition différée vers la vieillesse répond-elle au recul constaté de l'entrée en vie adulte dans les sociétés urbaines ouest-africaines ? J'aborde cette question, d'une part à partir de l'analyse de données au Sénégal, et d'autre part en animant un réseau de chercheurs africains sur ce sujet (réseau financé par l'AUF et le CEPED). Je conduis ces recherches au Laboratoire de recherche sur les transformations économiques et sociales à l'université de Dakar.

Depuis août 2008, je suis également secrétaire général de l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF). Cette association organisera son prochain colloque en novembre 2012 à Ouagadougou sur le thème « Démographie et politiques sociales ».

En juillet 2010, j'ai participé comme formateur à la quatrième édition des Journées de Tam Đảo.

Jean-Pierre CLING

Courriel : cling@univ-paris13.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2005 : thèse de doctorat d'économie, université Paris Dauphine, félicitations du jury, inscription en prix de thèse et subvention pour publication.
1983 : admis au concours d'administrateur de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques).
1982 : diplôme de statisticien-économiste, École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), Paris.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Professeur de Sciences économiques à l'université Paris 13 depuis 2010.
Administrateur de l'INSEE, accueilli en tant que directeur de recherche à l'IRD, DIAL, Hà Nội (2007-2010). Programme de recherche sur la transition économique et sociale au Việt Nam, mené en partenariat avec l'Institut de sciences statistiques.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Trois axes de recherche sont poursuivis.

1/ Économie du développement. Mes recherches sur ces thématiques ont porté d'abord en priorité sur le continent africain, puis depuis 2007 sur le Việt Nam dans le cadre de ma participation au programme de recherche conduit par l'IRD/DIAL dans ce pays. L'objectif général de ce programme de recherche est de mieux appréhender le modèle de développement du Việt Nam dans sa dimension internationale, tout en élargissant la recherche selon une perspective comparative. Trois questions interdépendantes sont posées : quel est le lien entre l'insertion internationale du pays et l'évolution économique interne ? Quel est l'impact du modèle de croissance suivi en termes de niveaux de vie et d'emploi ? Enfin, comment s'articule l'action des institutions nationales et internationales dans la définition et la mise en œuvre des politiques ?

2/ Commerce international. Je m'interroge plus particulièrement sur les relations entre trois faits stylisés qui caractérisent l'économie internationale au cours des dernières décennies : une libéralisation commerciale rapide ; une croissance des PED sans progression de l'intégration dans le commerce international ni rattrapage des pays industrialisés, à quelques exceptions près (Chine, Việt Nam, etc.) ; une persistance générale de la pauvreté (hors Chine et pays émergents asiatiques) accompagnée d'une montée des inégalités. Les questions de la spécialisation internationale et de l'impact pour un pays de l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (Việt Nam en 2007) sont notamment étudiées.

3/ Économie politique des organisations internationales. La recherche porte plus particulièrement sur l'action de l'OMC et de la Banque mondiale et les besoins de réforme de ces organisations. Elle conduit à étudier notamment les résultats et l'impact des négociations commerciales multilatérales menées dans le cadre du

cycle de Doha, ainsi que les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté promues par les Institutions de Bretton Woods dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Christian CULAS

Courriel : christianculas@yahoo.fr

TITRE ET DIPLÔMES

1998 : thèse de doctorat en anthropologie, université de Provence (Aix en Provence), sous la direction de M. Charles Macdonald. Titre : "Le messianisme hmong". Publiée en 2005 aux éditions du CNRS, Paris.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Chargé de recherche en anthropologie au CNRS à l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC Bangkok – CNRS – MAEE). En poste au Việt Nam depuis 2008 : programme de recherche sur l'anthropologie du changement social et du développement en zone ethnique et l'étude des formes d'émergence de la société civile au Việt Nam, en partenariat avec le département de la Culture, du Tourisme et du Sport de la province de Lào Cai et le département d'Anthropologie, université nationale des sciences sociales de Hà Nội. Ce programme de recherche franco-vietnamien (2010-2012) est soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD Hanoi - Paris).

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Dans les années 1990, mes recherches portaient principalement sur les différentes formes de la religion traditionnelle hmong (chamanisme, rituels), sur leurs mouvements politiques et religieux (messianiques, influences bouddhiques et taoïques), sur les migrations transnationales en Asie, sur les changements sociaux à travers la production d'opium et le développement des marchés au Laos et au Việt Nam.

Depuis les années 2000, mes recherches se sont orientées 1) sur les voies d'émergence de la société civile au Việt Nam (un livre et des articles collectifs sont en cours de rédaction), 2) sur l'étude épistémologique des savoirs locaux et des pratiques de gestion des milieux naturels dans les montagnes du Việt Nam.

Depuis 2008, nous avons lancé un programme de recherche sur l'anthropologie du développement et du changement social en zone ethnique. L'objectif est de pouvoir associer une profonde connaissance des réalités du terrain (enquêtes collectives, longues enquêtes extensives) et les outils de la recherche les plus performants (approche de socio-anthropologie inspirée des méthodes de Jean-Pierre Olivier de Sardan).

Mon travail comprend trois dimensions : les recherches et publications individuelles et collectives franco-vietnamiennes en socio-anthropologie ; les formations (théoriques et pratiques) à la recherche (méthodes d'enquête de terrain, méthodes d'analyse de texte, méthodes interprétatives et d'écriture de textes en sciences sociales) et la collaboration-conseil auprès des institutions vietnamiennes dans le domaine du développement du tourisme ethnique, de la protection du patrimoine culturel des groupes ethniques du Nord du Việt Nam, et de l'intégration des savoirs locaux ethniques sur les forêts à la gestion des espaces naturels.

Mody DIOP

Courriel : mody.diop@ansd.sn

TITRE ET DIPLÔMES

2011 : master en politique économique et analyse économique des projets, Faculté des Sciences économiques et de Gestion de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
2010 : diplôme d'ingénieur statisticien.
2006 : admis au concours d'entrée au département de la statistique et de la démographie de l'Ecole nationale d'économie appliquée de Dakar (DSD-ENEA).

SITUATION PROFESSIONNELLE

Responsable de projets à l'Agence nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal (ANSD).

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

J'ai étudié les déterminants de la diarrhée chez l'enfant de 2 à 10 ans à l'aide de la régression multiniveau, sous l'encadrement de Stéphane Dos Santos, chercheur à l'IRD-Hann, Dakar. Cette étude s'est appuyée sur l'enquête ACTU-PALU effectuée par l'IRD-Hann, en 2008.

J'ai travaillé sur les déterminants de la pauvreté chronique, de la vulnérabilité et de la non-pauvreté à l'enfance et la jeunesse, à l'âge adulte et au-delà, dans le cadre de l'enquête biographique « Pauvreté et vulnérabilités au Sénégal ». Cette enquête a été menée par le Laboratoire de recherche sur les transformations économiques et sociales (LARTES) de l'Institut fondamental d'Afrique Noire (IFAN), Université cheikh Anta Diop de Dakar (2008-2009). Dans le cadre de cette dernière enquête, j'ai également mené des recherches sur l'éducation et la dynamique de la pauvreté au Sénégal (1940-2009). Ces deux dernières études ont été réalisées sous l'encadrement de Philippe ANTOINE, chercheur à l'IRD.

Tous ces travaux sont en cours de publication.

Christophe GIRONDE

Courriel :
christophe.gironde@graduateinstitute.ch

TITRE ET DIPLÔMES

2001 : doctorat en études du développement, Institut universitaire d'études du développement (IUED) / université de Genève ; thèse intitulée « Réhabilitation et transformations de l'économie familiale au Nord-Vietnam – Systèmes d'activités villageois et réseaux de relations dans le delta du fleuve Rouge »

SITUATION PROFESSIONNELLE

Maître de conférence / chercheur à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) de Genève.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mes recherches portent pour l'essentiel sur les processus de transformations des économies et sociétés rurales. Elles s'inscrivent dans le domaine de l'économie politique, et sont basées sur la recherche de terrain auprès des populations et des représentants des autorités locales.

Mon travail s'est concentré sur le Việt Nam, à partir d'une recherche de doctorat effectuée à la fin des années 1990. Je me suis intéressé en particulier aux évolutions des systèmes d'activités productives des populations, à la différenciation sociale, au processus de transition institutionnelle vers l'économie dite de marché, et au rôle des autorités locales dans ces transformations.

Plus récemment, j'ai eu l'occasion de travailler comme consultant, dans le cadre de programmes de lutte contre la pauvreté au Việt Nam et au Mali, sur les questions de la participation des populations à la définition et à la mise en oeuvre de ces programmes.

Conférences & Séminaires

Alain HENRY

Courriel : henrya@afd.fr

TITRE ET DIPLÔMES

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, 1973
Ingénieur civil des Ponts et Chaussées, 1978

SITUATION PROFESSIONNELLE

Directeur Viêt Nam, Agence Française de Développement, Agence de Hà Nôi
Chercheur associé à Gestion et Société (CNRS)

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

À partir de 1981, et durant cinq ans, une première phase – opérationnelle – a été consacrée à l'amélioration des services de base dans les pays d'Afrique subsaharienne (accès à l'eau potable, à l'électricité, etc.). Face au peu d'effet des programmes mis en place par les bailleurs de fonds, un premier travail de recherche a été lancé en 1987 afin de trouver un lien entre les mauvaises performances de gestion et les hypothèses de la sociologie des organisations.

Depuis, la recherche a été menée dans le cadre de l'équipe de Gestion et société (CNRS, dir. Ph. d'Iribarne). L'hypothèse – courante en 1987 – d'un lien entre des « valeurs culturelles » et les comportements a fait l'objet d'un examen critique. Les travaux ont ainsi montré que la mauvaise gestion ne tenait pas à des comportements « culturellement inadaptés » – dont le déterminisme était irrecevable – mais d'une dissonance entre les outils de gestion d'univers sociaux issus des « pays du Nord » et la conception que les intéressés se faisaient de la vie en société. Un ouvrage sur les tontines africaines en 1989 (« Tontines et banques au Cameroun ») a mis en lumière l'existence, dans un contexte africain, de dispositifs de gestion susceptibles de fonder la confiance. Un rapprochement a pu être fait, peu de temps après, avec les procédures écrites appliquées dans des grandes entreprises publiques locales.

De 1991 à 2002, d'un côté, les travaux ont permis d'enrichir les études de cas de bonne gestion dans des contextes africains et de montrer, qu'au-delà de leur diversité, les performances de gestion découlaient d'une cohérence avec la manière dont « les acteurs donnaient un sens aux situations de travail ». Les études ont été étendues à divers terrains, *i.e.* différents pays (Mauritanie, Côte d'Ivoire, Gabon, Maroc, Liban, etc.) et à divers contextes de gestion (PME, création de projets, entreprises privées, etc.). Parallèlement, sur le plan théorique, il fallait démêler les termes d'une confusion générale entre, d'un côté, ce que la sociologie désigne par « culture », et de l'autre côté, les observations accumulées sur les terrains concernant « les évidences à partir desquelles les acteurs interprètent les relations entre l'individu et le groupe ». Ces travaux ont fait l'objet notamment de deux ouvrages d'équipe, l'un en 2000 (« Culture et mondialisation, gérer par-delà les frontières ») visant des pays divers, notamment développés, et en 2003 (« Le Tiers-Monde qui réussit ») consacré plus exclusivement à l'univers des pays en

développement. Par ailleurs, un ouvrage à paraître (auteur Ph. d'Iribarne) montrera le lien et la distinction qui doivent être posés entre l'analyse des « cultures » et la structure sous-jacente aux univers de sens, laquelle oriente la cohérence des dispositifs d'organisation. À partir de l'hypothèse inédite d'une « scène de référence », on devrait renouveler désormais la question de la modernisation dans les pays en développement.

La parution en 2002 du film de Ch. Lallier racontant l'échec – provisoire – d'un projet d'électrification au Mali a permis par ailleurs de lancer une nouvelle phase de réflexion sur l'entrecroisement des logiques sociales, économiques, culturelles, stratégiques et institutionnelles dans la création d'un service de base. Une démarche, faisant appel à l'accompagnement de chercheurs (en association avec le laboratoire URBAMA, Université de Tours) a permis de montrer l'éclairage qui pouvait être demandé à la recherche dans l'institutionnalisation d'un service. Une recherche similaire a pu être menée par l'analyse filmée d'un projet d'alimentation en eau potable au Mali.

Thèmes de recherche : sociologie du développement, management des organisations, gouvernance économique, contexte culturel.

Conférences & Séminaires

Pierre-Yves LE MEUR

Courriel : pierre-yves.lemeur@ird.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2006 : habilitation à diriger des recherches (HDR) en ethnologie et anthropologie sociale, EHESS, Paris (titre : *Anthropologie de la gouvernance. Politique des ressources, dispositifs du développement et logiques des acteurs*)

1992 : thèse de doctorat en agro-économie et études du développement, Institut national agronomique Paris-Grignon : *Fromage ou désert ? Agricultures alpines et politiques de la montagne en Italie et en France – Vallée d'Aoste et vallée d'Abondance*.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Après un doctorat réalisé à la Chaire d'agriculture comparée et de développement rural de l'Institut national agronomique Paris-Grignon (1986-1991) et un premier poste d'enseignant chercheur et assistant technique à la Faculté des sciences agronomiques de l'université nationale du Bénin (projet franco-béninois d'appui à la formation professionnelle des ingénieurs agronomes), P.-Y. Le Meur a bifurqué vers l'anthropologie à l'occasion de sa participation à un programme de recherche sur les effets de la démocratisation en milieu rural au Bénin et plus largement sur le fonctionnement des arènes politiques locales et des « pouvoirs au village » dirigé par Thomas Bierschenk et Jean-Pierre Olivier de Sardan.

Enseignant chercheur (*wissenschaftlicher Assistent*) à l'université de Hohenheim (Stuttgart), Chaire d'anthropologie et sociologie du développement (1994-1998) puis à l'Institut d'anthropologie et d'études africaines de l'Université Johannes Gutenberg de Mayence (1998-2001 ; Professeur à la chaire « Cultures et sociétés africaines » à l'Institut d'anthropologie et d'études africaines de l'université Johannes Gutenberg de Mayence, remplacement 2002-2003), il a continué de travailler au Bénin dans le champ de l'anthropologie politique et du développement, et de plus en plus autour des liens entre question foncière, gouvernance des ressources naturelles et politique des appartenances. Il a également dirigé un programme d'étude en Thaïlande (partenariat entre les universités de Hohenheim, Chiang Mai et Kasetsart) en 1998-2000.

Le poste de chargé d'études au Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET) - Paris, lui a permis d'approcher le développement de l'intérieur, dans le cadre d'expertises et de projets de développement, et de travailler sur les enjeux de l'application de l'anthropologie dans des contextes géographiques divers (Afrique de l'Ouest, Afrique du Sud, Asie du Sud-Est). La thématique foncière est restée centrale dans ses travaux et c'est dans ce cadre qu'il a effectué de 2003 à 2007 une série de missions régulières d'appui à l'agence chargée de la réforme foncière en Nouvelle-Calédonie.

Entré à l'IRD fin 2007 (UMR 220 GRED « Gouvernance, risque, environnement, développement », IRD-Université Mont-

pellier III), il est en poste à Nouméa depuis février 2008. Ses recherches portent sur :

- la question foncière en Nouvelle-Calédonie (incluant le « foncier maritime ») en lien avec l'histoire du peuplement et les transformations politiques contemporaines ;
- l'enjeu minier : relations entre arènes locales, activité minière (extraction/transformation) et production des politiques publiques (programme financé par le CNRT « Nickel et son environnement » ;
- les relations entre savoirs locaux, biodiversité et appropriation de l'espace et de la nature (recherche pluridisciplinaire dans le cadre du « Grand observatoire de l'environnement et de la biodiversité dans le Pacifique Sud » (GOPS) ; recherche aux îles Marquises en 2010).

Il est chercheur associé au Centre des nouvelles études sur le Pacifique (CNEP) de l'université de la Nouvelle-Calédonie et membre du Groupe de recherche (GDR 2835) « Nouvelle-Calédonie : enjeux sociaux contemporains » du CNRS. Il dirige des thèses à l'EHESS (Centre Norbert Elias, Marseille).

Benoît MASSUYEAU

Courriel : massuyeaub@afd.fr
ou massuyeau@hotmail.com

TITRE ET DIPLÔMES

2000 : thèse de doctorat d'économie, « Échanges parallèles avec le Nigéria et formation des prix dans les pays africains de la zone franc », université Clermont-Ferrand, mention très honorable avec félicitations du jury.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Chargé de mission à l'AFD, en poste à l'agence de Hà Nội depuis septembre 2009.

En charge de l'instruction des aides budgétaires, des études socio-économiques et de la participation de l'AFD dans les groupes de coordination de l'aide.

Auparavant, j'ai effectué une mission de quatre ans pour l'Institut d'émission d'Outre-Mer, en Polynésie française, en tant que chef de service des études économiques et financières (suivi de la conjoncture économique, responsable des publications et de l'élaboration de la balance des paiements, et analyse financière des banques polynésiennes).

Avant ce séjour, j'ai occupé un poste de chargé d'études au Département de la Recherche de l'AFD, à Paris, où j'étais en charge du suivi et des prévisions macro-économiques de pays africains.

Jean-Luc MAURER

Courriel :
Jean-Luc.Maurer@graduateinstitute.ch

TITRE ET DIPLÔMES

1983 : docteur en Sciences politiques, mention Relations internationales. Thèse de doctorat intitulée « Modernisation agricole, développement économique et changement social. Le riz, la terre et l'homme à Java », soutenue à l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève (IUHEI) auprès d'un jury composé des professeurs Gilbert Etienne (directeur de thèse), Pierre Gourou et Denys Lombard.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Professeur en politiques de développement de l'Asie à l'IHEID.
Directeur du Centre d'études sur l'Asie de l'IHEID.
Directeur du Master en études asiatiques (MASPEA) organisé conjointement entre l'IHEID et l'Université de Genève.
Président de l'EADI (*European Association of Development Institutes*).

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Politologue spécialisé sur les politiques de développement des PED, je travaille depuis bientôt quarante ans sur l'Asie du Sud-Est, avec une priorité sur l'Indonésie et le monde malais. Au départ, mes recherches se sont concentrées sur l'analyse des conséquences économiques et sociales des politiques de modernisation agricoles, la fameuse « révolution verte », en Indonésie, mais aussi en Malaisie et en Thaïlande. Ensuite, j'ai diversifié et élargi mes perspectives sectorielles et régionales, travaillant notamment sur les problèmes d'aménagement urbain, les politiques éducatives et même les conséquences sociales et culturelles du tourisme, toujours prioritairement en Indonésie, mais également au Viêt Nam et au Laos. Cela a donné lieu à de nombreuses publications. Ma carrière de chercheur a alors été affectée par le fait que j'ai dû assurer de lourdes responsabilités institutionnelles, étant nommé vice-directeur de l'IUED de 1988 à 1992, puis en assurant la direction de 1992 à 2004. Ne pouvant plus guère consacrer de temps à des recherches « de terrain », ainsi qu'elles sont nommées dans la tradition des études du développement, j'ai élargi une fois de plus ma problématique à l'étude des causes et conséquences du prétendu « miracle » de l'Asie orientale, sujet sur lequel j'enseigne depuis une dizaine d'années, l'élargissant même encore depuis quelques temps à ce que j'ai appelé la « Ré-*Orient*-ation » globale du monde. Mes publications reflètent cet état de fait. Vers la fin de mon dernier mandat quadriennal de directeur, n'ayant pas l'intention d'en faire un de plus et songeant à ma réinsertion dans le monde académique réel, je me suis toutefois intéressé aux problèmes de migration en Asie du Sud-Est d'un point de vue de sociologie historique, ce qui a également donné lieu à la publication d'un ouvrage et d'articles. Enfin, depuis une dizaine d'années, je travaille surtout sur l'impact de la mondialisation dans la région, avec un accent particulier sur l'aggravation des inégalités économiques et sociales.

Christophe Jalil Nordman

Courriel : nordman@dial.prd.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2002 : thèse de doctorat en sciences économiques, université Paris-I Panthéon-Sorbonne « Formation du capital humain et diffusion du savoir dans l'entreprise : analyse économétrique sur données appariées employeurs-employés marocaines et tunisiennes »
1997 : magistère d'économie de l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne et de l'Ecole normale supérieure (Ulm).

SITUATION PROFESSIONNELLE

Chargée de Recherche 1ère classe, IRD, UMR DIAL (Développement, Institutions et Mondialisation), IRD-Université Paris Dauphine. En poste à Paris, France: www.dial.prd.fr
Associate Research Fellow à SKOPE, Department of Educational Studies, University of Oxford.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mes activités de recherche sont consacrées à l'analyse du fonctionnement du marché du travail dans les pays en développement et se concentrent sur les questions de l'insertion professionnelle, la formation des rémunérations et des inégalités selon le genre, les transferts de capital humain par la migration et l'effet des réseaux sociaux sur les trajectoires professionnelles. Mes travaux s'articulent autour des trois grands axes suivants :

Éducation, allocation du travail et formation des revenus

Cet axe regroupe des travaux menés sur l'éducation, les déterminants de l'accès aux marchés du travail et sur la formation des revenus d'activité en Afrique de l'Ouest et au Viêt Nam. Ces recherches visent notamment à améliorer la gamme des indicateurs des compétences et de la qualification (capital humain), ainsi qu'à mieux saisir la nature, l'ampleur et les effets de la formation des travailleurs tout au long de leur vie. Elles font suite à mes travaux de doctorat, dans lequel je me suis attaché à mettre en évidence les mécanismes de l'apprentissage informel sur le lieu de travail. Ces recherches me conduisent à examiner les déterminants et les conséquences de la vulnérabilité au travail. Plus récemment, j'ai développé le thème de la dynamique de l'allocation du travail et des revenus au Viêt Nam.

Inégalités ethniques et de genre sur le marché du travail

L'origine et l'étendue des inégalités selon le genre ou l'ethnie sur le marché du travail ont constitué un axe majeur de mes recherches, entamé dès mon entrée à l'IRD en 2004. J'y étudie en particulier les écarts de rémunérations, ainsi que des faits stylisés spécifiques tels que l'existence d'un « plafond de verre » pour les femmes en cours d'emploi. Ces recherches ont donné lieu à plusieurs publications dans des revues internationales sélectives s'appuyant sur des sources statistiques

diverses : les enquêtes ménages d'une part, les données liées employeurs-employés d'autre part.

Migrations internationales et marchés du travail

Cet axe de recherche a été initié au cours des années 2006-2008 et comprend : *(i)* l'analyse des déterminants économiques et non économiques (chocs climatiques) des migrations internationales et régionales ; *(ii)* l'impact des transferts de capital humain sur les marchés du travail des pays d'origine et des pays d'accueil ; *(iii)* les effets de la migration de retour, en particulier les déterminants individuels de la réintégration sociale et professionnelle dans le pays d'origine.

Conférences & Séminaires

Andonirina RAKOTONARIVO

Courriel : andorakotonarivo@yahoo.fr

DIPLÔME

Doctorat en démographie, université de Paris 5, UFR Sciences sociales Sorbonne.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Andonirina RAKOTONARIVO est chercheur-démographe, en post-doctorat au Centre de recherche en démographie et sociétés de l'université catholique de Louvain depuis 2009.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mes travaux de recherche portent sur différents aspects des migrations africaines. À Madagascar (2005-2008), j'ai étudié les migrations à partir du milieu rural des Hautes-Terres, en me focalisant sur leurs déterminants et leurs effets sur les conditions de vie des ménages qui restent dans les villages d'origine, principalement à travers les transferts d'argent. Un second axe de mes travaux de recherche à Madagascar porte sur le rôle des migrations vers les villes secondaires pour réduire la pression démographique et le sous-emploi agricole dans certaines régions, dans un contexte de fortes inégalités spatiales opposant des espaces surpeuplés à des espaces vides.

J'ai également étudié les migrations internationales, en particulier celle des migrants sénégalais et congolais vers l'Europe, à partir d'enquêtes biographiques dans le cadre du projet MAFE, Migration de l'Afrique vers l'Europe (2009-2012). J'ai analysé les caractéristiques des flux de transferts des migrants sénégalais vers les ménages résidant à Dakar, le profil des migrants participant à ces remises, ainsi que celui des ménages qui les reçoivent. Je me suis également intéressée aux facteurs influençant les transferts ainsi qu'à leurs effets sur les conditions de vie des ménages qui en bénéficient. Une seconde problématique que j'ai abordée dans ce projet concerne l'intégration professionnelle et sociale des migrants congolais en Belgique, à travers leur insertion sur le marché du travail d'une part, en me focalisant notamment sur les questions de surqualification et de mobilité professionnelle descendante, et leur accès à la nationalité belge d'autre part, en mettant en évidence les différences entre hommes et femmes.

Mireille RAZAFINDRAKOTO

Courriel : razafindrakoto@dial.prd.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2010 : habilitation à diriger des recherches, université Paris-Dauphine
1996 : docteur en sciences économiques, Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris (EHESS). Mention très honorable avec les félicitations du jury.
1991 : ingénieur statisticien économiste, diplômée de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique, Centre européen de formation des statisticiens économistes des pays en développement (ENSAE-CESD), Paris. Major de la promotion.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Chargée de recherche 1ère classe, IRD, unité de recherche Développement, institutions et analyse de long terme (DIAL).
Affectée au Viêt Nam, au General Statistical Office (GSO), depuis juillet 2006. Responsable de la mise en oeuvre du programme de recherche de DIAL au Viêt Nam.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mes travaux actuels portent en particulier sur : les liens entre le bien-être et les conditions de vie des ménages, les inégalités et la gouvernance ; la satisfaction dans l'emploi ; la corruption et la pauvreté ; l'évaluation de l'impact des politiques publiques. Les recherches sur le Viêt Nam s'inscrivent dans un programme sur « les enjeux et les contraintes de la transition économique amorcée depuis le *đổi mới* ». Elles s'intègrent dans une optique pluridisciplinaire, combinant les approches quantitatives et qualitatives, et adoptent une perspective comparative avec d'autres pays en développement. Elles sont menées suivant trois axes complémentaires :

1- le rôle du secteur informel sur le marché du travail et son impact sur les conditions de vie des ménages. Partant de l'analyse des caractéristiques de ce secteur, on s'interrogera dans quelle mesure il contribue à l'amélioration des niveaux de vie et à la réduction des inégalités. Quelles sont les spécificités du secteur informel qui doivent être prises en compte dans les politiques publiques ? ;
2- le suivi et l'évaluation de l'impact des politiques publiques, particulièrement en termes distributifs. D'une part, il s'agit d'analyser l'influence de l'ouverture commerciale du Viêt Nam, notamment les conséquences sociales de l'adhésion du pays à l'OMC (approche *ex ante* en recourant aux modèles micro-macro). D'autre part, l'objectif est de mesurer l'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté mises

en oeuvre dans les zones montagneuses où vivent les minorités ethniques (évaluation *ex post* : analyse des causalités, méthodes spécifiques d'évaluation d'impact) ;

3- le rôle et la performance des institutions dans le processus de transition. Il s'agit d'explorer les liens entre la gouvernance (rôle et mode de fonctionnement des institutions publiques), le système de valeurs de la société, la dynamique économique et les conditions de vie de la population. Les analyses porteront entre autres sur les multiples dimensions de la pauvreté (bien-être subjectif, conditions d'emploi, participation et exclusion sociale, conditions d'accès aux services publics, etc.).

François ROUBAUD

Courriel : roubaud@dial.prd.fr

TITRE ET DIPLÔMES

1991 : doctorat en économie, université Paris XI-Nanterre. Mention très honorable avec les félicitations du jury, inscription en prix de thèse et subvention pour publication.
1986 : diplôme de statisticien-économiste, Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), Paris.

SITUATION PROFESSIONNE LLE

Directeur de recherche, IRD, Unité de recherche DIAL.
Affecté au Viêt Nam, Office général de la statistique (OGS-ISS), depuis septembre 2006 (Programme de recherche sur la transition économique et sociale au Viêt Nam)

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Économiste du développement, mes travaux sont orientés suivant deux lignes de recherche.

Statistique (méthodologie d'enquêtes, traitement des données) :

- développement de la méthode des enquêtes mixtes (ménages/entreprises) et concepteur des enquêtes 1-2-3 pour la mesure statistique et l'analyse du secteur informel (réalisations en Afrique, Amérique latine et en Asie) ;
- développement des modules « Multiples dimensions de la pauvreté », « Gouvernance » et « Démocratie » (réalisations en Afrique et en Amérique latine) ;
- appui aux instituts nationaux de statistique dans la mise en place et l'analyse des résultats d'enquêtes.

Économique :

- fonctionnement du marché du travail, secteur informel, dynamiques urbaines et impact sur les conditions de vie ;
- liens entre gouvernance, démocratie, nouvelles dimensions de la pauvreté et processus de développement économique ;
- analyse des politiques publiques dans les pays en développement : programmes d'ajustement structurel, stratégies de lutte contre la pauvreté, suivi et évaluation d'impact.

Conférences & Séminaires

Grégoire SCHLEMMER

Courriel : gregoire.schlemmer@ird.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2004 : thèse de doctorat en anthropologie, Université Paris 10, Nanterre, sous la direction de R. Hamayon : « Vues d'esprits. La conception des esprits et ses implications chez les Kulung Rai du Népal ».

SITUATION PROFESSIONNELLE

Chargé de recherche en anthropologie à l'IRD. En poste au Laos depuis 2008 : Programme de recherche sur les dynamiques de l'ethnicité au Laos en partenariat avec la faculté des sciences sociales de l'université nationale du Laos.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

À partir d'une ethnographie de la vie religieuse d'une population de l'Himalaya népalais, les Kulung Rai, son travail a porté sur la manière dont une société dite "animiste" conçoit les entités surnaturelles – les esprits – et ce qu'impliquent de telles représentations. Partant de l'idée que le flou qui entoure la conception des esprits est au cœur même de la dynamique du système qui se construit autour, cette étude a montré que les relations entretenues avec les esprits révèlent un système d'interprétation et d'action. En articulant entre eux l'individu et le groupe, le même et l'autre, l'ordre et le désordre, la nature et le social, celui-ci structure et légitime un rapport au monde, à soi, aux autres et au pouvoir.

Parallèlement, Grégoire Schlemmer a travaillé sur les mouvements indigénistes Kirant (ensemble ethnique dont les Kulung font partie), basé dans les zones d'immigration que sont Katmandou, le Terai oriental, le Sikkim et le Bengal Occidental. Il s'est intéressé à leur rhétorique (axée autour d'une affirmation identitaire basée sur la recherche d'un passé glorieux et l'affirmation d'une autochtonie), ses sources (coloniaux anglais, réformateurs hindous, mouvements anti-brahmanes et tribaux) et la manière dont est repensé le rapport au religieux et au politique.

Ses recherches l'ont aussi mené à s'intéresser aux formes d'émergence de la réflexivité sur le domaine religieux et identitaire dans le contexte de l'ouverture de la société Kulung sur le monde extérieur, notamment *via* les phénomènes migratoires et les contacts inter-ethniques.

Ses recherches actuelles portent sur la manière dont les populations du Nord Laos (province de Phongsaly) se pensent et s'intègrent dans un environnement multi-ethnique qu'elles participent à produire, en analysant les interactions entre elles et avec les centres de pouvoirs régionaux. Il se fonde sur l'hypothèse que la relative unité des populations des marges sino-indiennes tiendrait dans le fait que ces populations *produisent* dans un même mouvement, à la fois de la différence – qui marque leur identité et leur existence en tant qu'entité propre –, et de l'unité – qui les font se penser comme participant d'un même ensemble supra-local. Ces recherches pourraient

permettre d'appréhender les formes de constructions religieuses et de négociation interethnique dans une aire plus vaste, celle des marges sino-indiennes.

Conférences & Séminaires

Catherine SCORNET

Courriel : Catherine.Scornet@univ-provence.fr

TITRE ET DIPLÔMES

2000 : doctorat de démographie de l'université Paris V-Sorbonne, « Fécondité et politique dans le delta du fleuve Rouge (Việt Nam) », sous la direction du Professeur Yves Charbit. Mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité, prix de thèse. La thèse a bénéficié d'une allocation de recherches du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et d'une bourse Lavoisier du ministère des affaires étrangères.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Maître de conférences au département de sociologie de l'université de Provence (Aix Marseille 1).
Chercheur au Laboratoire Population Environnement et Développement (LPED), Unité Mixte de Recherches 151 IRD et université de Provence.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Mes travaux de recherche portent sur les changements reproductifs (fécondité et régulation de la fécondité) et leur encadrement politique. Le lien entre dynamiques démographiques et politiques de la reproduction est étudié au travers des injonctions internationales et des politiques nationales. Depuis le milieu du 20e siècle, la population est devenue un objet central de pouvoir au Việt Nam. Le pays a instauré une gestion politique de la vie ou « biopolitique » (M. Foucault, cours au Collège de France, 1977-1978) par la construction d'un appareil bureaucratique de planification de la reproduction (niveau individuel) et de la population (niveau agrégé). À partir des années 1960, le gouvernement de la population s'est d'abord concentré sur la limitation de la quantité (limiter la croissance et la taille de la population), puis à la fin du 19e siècle, il s'est tourné vers la qualité de cette population.

Le contrôle est une économie du pouvoir qui gère la société en fonction de modèles normatifs globaux intégrés dans un appareil d'État. L'intériorisation de la norme correspond à une pénétration extrêmement fine du pouvoir dans les mailles de la vie. La norme correspond à l'apparition d'un bio-pouvoir, c'est-à-dire d'un pouvoir sur la vie : naissance d'une véritable « médecine sociale » : mise en place d'un appareil de médicalisation collective gérant les populations (contrôle de la santé, contrôle de la population, programmes de prévention des naissances par la contraception et l'avortement (Scornet, 2009). Cet appareil de médicalisation collective (telles que la planification familiale et la santé de la reproduction) permet d'appliquer à la société une distinction permanente entre le normal (par exemple, avoir un ou deux enfants) et le pathologique, et d'imposer un système de normalisation des comportements et des existences. Au travers de la gestion politique de la vie, il ne s'agit plus de redresser ou de surveiller les corps des individus, mais de gérer des populations en instituant de véritables programmes de santé, d'hygiène, de

prévention des naissances (contraception et avortement).

Quelle est la place de l'avortement dans les transformations qui ont affecté les domaines de la vie, en particulier les conditions de la reproduction, de la gestation et de la naissance dans un pays tel que le Việt Nam où l'État est fortement impliqué dans les questions d'engendrement et d'avortement par souci de gérer rationnellement la quantité et la qualité de la population ? Ces transformations touchent aux normes médicales, aux modifications de la place de la femme dans la société, aux représentations de la famille, à la relation entre les genres, aux modalités de la vie sexuelle, aux normes procréatives (quelles sont les bonnes conditions socialement définies pour avoir un enfant qui prévalent dans la société vietnamienne ?), aux normes abortives (quelles sont les conditions socialement définies pour interrompre une grossesse ?) plus généralement aux principales dimensions de la vie privée. L'avortement revêt donc de multiples dimensions. De plus, la question de l'avortement ne peut être abordée sans prendre en compte le statut juridique de cet acte, à savoir les manières dont les lois ont été façonnées, et comment elles ont évolué.

Une autre thématique de recherches relève du lien entre la santé de la reproduction, la sexualité et les rapports de genre. La réduction de la fécondité (très rapide au Việt Nam : une femme vietnamienne mettait au monde 6,8 enfants en moyenne au début des années 1970, elle n'en a plus que 2,03 d'après les données du recensement de 2009) va de pair avec de nouvelles attitudes en matière d'amour et d'intimité, elle est la condition et le résultat d'un changement des rapports de genre et de la sexualité.

Conférences & Séminaires

Olivier TESSIER

Courriel : otessier2002@yahoo.fr

TITRE ET DIPLÔMES

1995-2003 : docteur en anthropologie, université d'Aix - Marseille I, *« Le pays natal est un carambole sucré ». Ancrage social et mobilité spatiale : essai de définition d'un espace social local au nord du Vietnam*. Académie d'Aix-Marseille, Université de Provence (Aix-Marseille I), département d'Anthropologie secteur Lettres et sciences humaines, décembre 2003, 658 p. + 150 p. d'annexes.
1991-1993 : ingénieur des techniques agronomiques des régions chaudes, spécialisation : Gestion sociale de l'eau, Centre national des études agronomiques en régions chaudes (CNEARC), Montpellier.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Après une formation d'ingénieur en agronomie tropicale et une expérience de quatre années comme responsable de programmes de développement (Burkina Faso, Haïti), Olivier Tessier a débuté en 1995 un doctorat d'anthropologie (université d'Aix-Marseille) dont le terrain se situait au nord du Việt Nam (province de Phú Thọ). Au fil de sa thèse, soutenue en 2003, il s'attache à montrer que l'espace rural *kinh* (ou *việt*), généralement conçu et décrit comme l'agrégation d'unités totales et exclusives que sont les villages, présente un tout autre aspect lorsqu'il est envisagé sous l'angle des échanges, de la dynamique de constitution et de transformation des espaces sociaux et politiques. À l'enracinement légendaire des paysans « à la terre de leurs ancêtres » se substitue une réalité plus complexe et foisonnante, celle d'une population mobile se déplaçant aisément au gré des opportunités.

Coéditeur de l'ouvrage *Le village* en question qui finalisa un programme de recherche pluridisciplinaire mené conjointement de 1996 à 2000 par le centre de l'ÉFEO de Hà Nội et l'Académie des Sciences Sociales du Việt Nam, Olivier Tessier a coordonné, parallèlement à ses propres travaux de recherche, deux programmes de coopération scientifique (1999-2004), pour le compte de l'université catholique de Louvain, dans les provinces montagneuses de Sơn La et Hòa Bình.

Pendant la même période, il a participé à différentes missions d'expertise pour des organisations internationales (Union européenne, Banque mondiale). Enfin, il a dirigé de janvier 2005 à septembre 2006, le projet FSP « *Appui à la recherche sur les enjeux de la transition économique et sociale au Việt Nam* » financé par le ministère des Affaires étrangères et mis en oeuvre par le centre de l'ÉFEO de Hà Nội.

Dans le cadre de son recrutement à l'ÉFEO en qualité de maître de conférence (septembre 2006), il poursuit ses travaux de recherche consacrés à la question centrale de l'évolution des rapports « État – collectivités paysannes » au cours des XIX^{e} et XX^{e} siècles en les envisageant sous l'angle de la gestion de l'eau et de l'hydraulique, dont l'omniprésence ordonne le paysage et imprègne la culture des hommes.

Concrètement, il convient de s'interroger sur les conditions sociales, politiques et économiques de la mise en place d'une hydraulique à grande échelle dans les deltas du fleuve Rouge et du Mékong, d'envisager les possibilités de contrôle de la terre et des hommes offertes par un tel quadrillage de l'espace, de s'intéresser aux techniques de construction qui ont progressivement abouti au remodelage du territoire, d'analyser les modalités d'intendance de l'eau mises en oeuvre par les collectivités paysannes d'un côté, et par l'État au travers de ses corporations spécialisées, véritables services techniques, de l'autre.

Responsable du programme de coopération archéologique EFEO-ASSV, il a coordonné différentes actions afin de soutenir l'Institut d'Archéologie dans sa démarche de conservation – mise en valeur patrimoniale du site. Parallèlement à ces actions, il a mené pendant deux ans au Việt Nam et en France une recherche archivistique consacrée à l'histoire de la citadelle de Hà Nội au 19e siècle. Basé sur les annales impériales vietnamiennes et sur d'abondantes sources écrites et iconographique (plans, cartes, photographies) produites pendant la période coloniale, ce travail de reconstitution historique a donné lieu à l'organisation d'une exposition et de plusieurs conférences. Un ouvrage est en cours de rédaction.

Trần Hồng Hạnh

Courriel : tranhanh73@yahoo.com

TITRE ET DIPLÔMES

2006 : thèse de Doctorat en anthropologie, Institut de sociologie, Département de politiques et sciences sociales, Université FU - Berlin, Allemagne.
2000 : master en anthropologie, Département d'anthropologie, Faculté d'histoire, Université des sciences sociales et humaines de Hà Nội.
1996 : diplôme universitaire en anthropologie, Département d'anthropologie, Faculté d'histoire, Université des sciences sociales et humaines de Hà Nội.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Adjoint du département éditorial, Institut d'anthropologie, Académie de Sciences Sociales du Việt Nam.
Co-directeur du projet *Développement durable des cultures dans le processus d'intégration des groupes ethniques dans la région du Nord-Est du Việt Nam* (niveau ministériel).
Membre du Comité de pilotage du projet *Questions culturelles fondamentales dans le développement durable dans les provinces frontalières du Việt Nam* (ASSV).

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Nos recherches se concentrent sur l'évaluation de la situation socio-économique des ethnies minoritaires dans le contexte de réduction de la pauvreté de sécurité alimentaire. Les projets de recherche portent sur l'évaluation de la pauvreté dans le cadre d'une méthode participative. Chaque projet inclut une évaluation des politiques et ainsi que des programmes de développement mis en œuvre dans la communauté de recherche.

Depuis cinq ans, notre équipe de recherche travaille sur des projets de préservation culturelle et de développement durable. Cinq critères sont privilégiés : 1) diversité culturelle; 2) préservation des langues des groupes ethniques ; 3) préservation de l'identité culturelle ; 4) prise de consciences de l'identité ethnique ; 5) contribution de la culture au développement socio-économique.

Nous travaillons à l'élaboration des projets suivants :

- étude des caractéristiques culturelles et des relations internes et externes aux groupes ethniques ;
- groupes ethniques et échanges culturels dans les zones frontalières au Việt Nam ;
- impacts culturels, développement socio-économique et sécurité nationale.

Pour mener ces projets, nous tissons et maintenons des relations proches avec les institutions centrales et autorités locales de chaque échelle administrative en charge de la mise en œuvre des politiques culturelles (province, district, commune).

Sigles et abréviations

AFD	Agence Française de Développement
AIDELF	Association internationale des démographes de langue française
AIRD	Agence inter-établissements de recherche pour le développement
ANSD	Agence nationale de la statistique et de la démographie (Sénégal)
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
ASSV	Académie des Sciences Sociales du Việt Nam
AUF	Agence universitaire de la francophonie
BIT	Bureau international du travail
BULAC	Bibliothèque universitaire des langues et civilisations
CEFURD	Centre de recherche sur l'urbanisme et le développement
CM	Chef de famille
CEMA	Comité de gestion des ethnies minoritaires
CEPED	Centre français sur la population et le développement
CNEARC	Centre national des études agronomiques en régions chaudes (Montpellier)
CNEP	Centre des nouvelles études sur le Pacifique
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
DIAL	Développement, institution et analyse de long terme
EADI	*European Association of Development Institutes*
ECAF	*Asie European Consortium for Asian Field Study*
EDS	Enquêtes démographiques et de santé
EFEO	École française d'Extrême-Orient
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
EIU	*Economist Intelligence Unit*
ENSAE	Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
FSP2S	Fonds de solidarité prioritaire en sciences sociales
GOPS	Grand observatoire de l'environnement et de la biodiversité terrestre et marine du Pacifique Sud
GRAB	Groupe de réflexion sur l'approche biographique
GRET	Groupe de recherche et d'échanges technologiques
HRAF	*Human Relation Area Files*
IDE	Investissement direct étranger
IDEAS	*Integrating and Developing European Asian Studies*
IDH	Indice de développement humain
IHEID	Institut des hautes études internationales et du développement
INED	Institut national d'études démographiques
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IFAN	Institut fondamental d'Afrique Noire

IRD	Institut de recherche pour le développement
IRASEC	Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (Bangkok)
ISF	Indice synthétique de fécondité
IUED	Institut universitaire d'études du développement
JTD	Journées de Tam Đảo du développement
LARTES	Laboratoire de recherche sur les transformations économiques et sociales
LFS	*Labor Force Survey*
LPED	Laboratoire Population Environnement et Développement
MAFE	Migration entre l'Afrique et l'Europe
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OGS	Office général des statistiques du Việt Nam
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PC	Per capita
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Parité du pouvoir d'achat
PPP	*Purchasing Power Parity*
PRI	Pays à revenu intermédiaire
RNB	Revenu national brut
SDF	Sans domicile fixe
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
USSH	Université des sciences sociales de Hà Nội
VHLSS	*Việt Nam Household Living Standard Survey*
VLSS	*Việt Nam Living Standard Survey*

Conférences & Séminaires

l'Agence Française de Développement (AFD)

Établissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis soixante-dix ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français.

Présente sur quatre continents où elle dispose d'un réseau de 70 agences et bureaux de représentation dans le monde, dont 9 dans l'Outre-mer et 1 à Bruxelles, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation, santé maternelle, appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique…

En 2011, l'AFD a consacré plus de 6,8 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays en développement et en faveur de l'Outre-mer. Ils contribueront notamment à la scolarisation de 4 millions d'enfants au niveau primaire et de 2 millions au niveau collège, et à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable pour 1,53 million de personnes. Les projets d'efficacité énergétique sur la même année permettront d'économiser près de 3,8 millions de tonnes d'équivalent CO_2 par an.

www.afd.fr

Agence Française de Développement
5 rue Roland Barthes – 75598 Paris Cedex 12
Tél : 33 (1) 35 44 31 31 – www.afd.fr
Dépôt légal : 3ème trimestre 2012
ISSN : 2118-3872

MAISON D'ÉDITION TRI THỨC

53 Nguyễn Du - Hà Nội - Việt Nam

Tél : (844) 3945 4661 ; Fax : (844) 3945 4660

Courriel : lienhe@nxbtrithuc.com.vn

Auteurs collectifs

Différenciation sociale et inégalités

Approches méthodologiques et transversales sur les questions de genre et d'ethnicité « Les Journées de Tam Đảo » (Việt Nam)

Responsable de la publication

CHU HẢO

Editeur : Trương Đức Hùng

Conception et mise en page : Tomorrow Media

Couverture : Tomorrow Media

En partenariat avec

Académie des Sciences Sociales du Việt Nam (ASSV)

Agence Française de Développement (AFD)

Imprimé en 500 exemplaires, format 17 x 25,5 cm au SARL Hà Vĩnh. Licence numéro 730-2012/CXB/2-16/TrT. Décision de publication 19/QĐLK – NXB TrT par le Directeur de la Maison d'Édition Tri Thức, signée le 28 juin 2012. ISBN : 978-604-908-567-3.
Dépôt légal : 3e trimestre 2012.

Différenciation sociale et inégalités

Approches méthodologiques et transversales sur les questions de genre et d'ethnicité

L'Académie des Sciences Sociales du Việt Nam (ASSV), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'Université de Nantes, l'École française d'Extrême-Orient (ÉFEO) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ont décidé de soutenir l'université d'été régionale en sciences sociales intitulée « Les Journées de Tam Đảo » dans le cadre d'un accord de partenariat 2010-2013. Ce partenariat a pour objectifs de développer une formation pluridisciplinaire d'excellence, de constituer une plate-forme de discussion sur les politiques et de drainer un large public académique et non académique à travers l'Asie du Sud-Est.

Cet ouvrage présente un verbatim des interventions présentées et des débats tenus lors des séances plénières et des ateliers qui se sont déroulés du 15 au 23 juillet 2011 à Hà Nội et à la station d'altidude de Tam Đảo sur la problématique de la différenciation et des inégalités sociales, avec un éclairage particulier sur les questions de genre et d'ethnicité. Quatre principaux axes de réflexion sont privilégiés dans le cadre d'ateliers thématiques : les discriminations ethniques et de genre : mesure et méthodes de décomposition ; les biographies : de l'enquête quantitative à l'analyse ; la construction et la gestion des ethnicités en Asie du Sud-Est ; les méthodes d'enquêtes de terrain en socio-économie et en anthropologie.

CONTACTS

Stéphane LAGRÉE
École française d'Extrême-Orient, ÉFEO
fsp2s@yahoo.fr

Virginie DIAZ
Département de la recherche, AFD
diazv@afd.fr

Conférences & Séminaires

École française d'Extrême-Orient

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT